



Bulletin Officiel

N°7685 Mercredi 02 septembre 2026

www.cmf.tn31^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

PRECISIONS RELATIVES AUX INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE
DANS LES NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2025

3

INFORMATION DU CMF PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES : PRECISIONS SUR L'OBLIGATION D'INFORMATION SUR
LES FAITS SUSCEPTIBLES DE METTRE EN PERIL LES INTERETS DES SOCIETES OU DES INVESTISSEURS

9

INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES ETATS
FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

13

PUBLICATION EN LIGNE DES ETATS FINANCIERS DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE ET DES SOCIETES DE GESTION
A PARTIR DES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2025

17

AVIS DES SOCIETES

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

LES VALEURS LIQUIDATIVES SONT DESORMAIS CONSULTABLES AU FORMAT EXCEL, PLUS PRATIQUE ET DIRECTEMENT EXPLOITABLE,
SUR LE SITE OFFICIEL DU CMF VIA LE LIEN SUIVANT : <https://www.cmf.tn/valeurs-liquidatives-des-titres-opcvm>

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 24/06/2026)

ANNEXE II

AUGMENTATION DE CAPITAL

- SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE - TUNIS RE

ANNEXE III

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

- EMPRUNT OBLIGATAIRE « TLF 2026-1 »

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

- EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « HL SUBORDONNE 2026-1 »

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2026

- AMEN BANK
- ATTIJARI BANK
- ATTIJARI LEASING
- COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING - CIL –
- TUNISIE LEASING ET FACTORING
- WIFAK INTERNATIONAL BANK
- UNION INTERNATIONALE DE BANQUES
- SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS« SO.TE.TEL »
- BH ASSURANCE
- BANQUE NATIONALE AGRICOLE –BNA BANK
- BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE –BIAT
- SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE-STB
- ONE TECH HOLDING

ANNEXE V

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES ARRETES AU 30 JUIN 2026

- ONE TECH HOLDING

ANNEXE VI

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 JUIN 2026

- SICAV PROSPERITY
- SICAV TRESOR
- SICAV OPPORTUNITY
- UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

بلاغ هيئة السوق المالية

توضيحات بشأن المعلومات البيئية والاجتماعية والحوكمة الواجب تضمينها من قبل شركات المساهمة العامة على مستوى الإيضاحات المرفقة بالقوائم المالية

في إطار مواصلة هيئة السوق المالية لجهودها الرامية إلى دعم شركات المساهمة العامة في الوفاء بواجبات الإفصاح المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، وذلك على ضوء البلاغ الصادر عنها بتاريخ 25 ديسمبر 2025، وبالاستناد إلى مخرجات الملتقى الذي نظّمته الهيئة بالتعاون مع هيئة الخبراء المحاسبين بتونس يوم 22 جانفي 2026 حول واجبات الإفصاح المرتبطة بعوامل الاستدامة ومتطلبات آلية تعديل الكربون على الحدود، وما تم تسجيله من استفسارات خلاله، تُصدر الهيئة هذا البلاغ التكميلي قصد تقديم توضيحات إضافية بشأن متطلبات الإفصاح ذات الصلة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، الواجب تضمينها ضمن القوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025.

وتهدف هذه التوضيحات إلى مرافقة شركات المساهمة العامة في حسن تطبيق الإطار المحاسبي الجاري به العمل. كما يندرج هذا التمشي في إطار مقاربة تدريجية تواكب السياق الانتقالي للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2025، دون أن يترتب عنه إحداث أية التزامات جديدة ذات صبغة معيارية.

وفي هذا الإطار وتماشيا مع مهمتها في حماية الادخار المستثمر في الأوراق المالية وتعزيز شفافية السوق المالية، تذكر الهيئة أن الإيضاحات المرفقة بالقوائم المالية لشركات المساهمة العامة يجب أن تتضمن قسما مخصصا للمعلومات ذات الأهمية المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة عندما يكون لهذه العوامل، تأثير محتمل ذو أهمية على الوضعية المالية أو الأداء المالي أو استمرارية النشاط أو آفاق الشركة وذلك بناء على تقييم للمادية المالية وفقا للإطار المرجعي للمحاسبة كما هو منصوص عليه بالأمر عدد 2459 لسنة 1996 المؤرخ في 30 ديسمبر 1996. وفي هذا السياق، يمكن للشركات الاعتماد على مبادئ معايير الاستدامة الدولية IFRS S1 و IFRS S2 عند إعداد هذا القسم، وذلك مع التقيد بأحكام الإطار المرجعي للمحاسبة.

وينبغي أن يشمل هذا القسم على الأقل على المحاور التالية:

أ. **نمط الحوكمة:** وصف الهياكل والأدوار والمسؤوليات في مجال الإشراف والتسيير الخاصة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، بما في ذلك مشاركة أجهزة الحوكمة، وذلك بقدر ما تساهم هذه العناصر في تقييم إدارة المخاطر البيئية والاجتماعية والحوكمة التي قد يكون لها أثر مالي ذو أهمية.

ب. **الاستراتيجية المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة:** عرض التوجهات الاستراتيجية للشركة في هذا المجال بقدر ما يكون لهذه التوجهات أثر ذو أهمية على الفرضيات المحاسبية أو الآفاق أو المجاميع الرئيسية في القوائم المالية ، ووصف مدى ترابط الاستراتيجية المتعلقة بالعوامل المذكورة مع الاستراتيجية الشاملة، وعند الاقتضاء، الأهداف المحددة.

ت. **إدارة المخاطر والفرص:** تحديد وتحليل المخاطر والفرص المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة ذات الأهمية بالنظر الى تأثيرها المحتمل على الوضعية المالية أو الأداء أو آفاق الشركة.

ث. **مؤشرات كمية و/أو نوعية:** الإفصاح، عند الاقتضاء، عن مؤشرات كمية و/أو نوعية ذات أهمية في تقدير الشركة وذلك على ضوء تحليل المادية المالية. وبالنسبة لهذا المحور الأخير المتعلق بالمؤشرات الكمية و/أو النوعية المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، تقوم الشركات باختيارها على أساس تقييمها للمخاطر وللمادية المالية، وفقا لمبدأي الأهمية النسبية والتوازن بين المنافع والتكاليف المنصوص عليهما في الإطار المرجعي للمحاسبة. مع التذكير في هذا الإطار بأن عدم نشر المؤشرات المذكورة لا يُعدّ في حد ذاته تقصيرا، طالما كانت الشركة قادرة على تبرير عدم أهمية هذه المؤشرات في ضوء تحليل الأهمية النسبية المالية، وفي ضوء مستوى نضج أنظمة المعلومات بالنظر لوضعية الشركة.

وتجدر الإشارة الى أنّه فيما يتعلق بالقوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025، وباعتبار أن السنة المحاسبية 2025 تُعتبر أول سنة لبدء سريان متطلبات الإفصاح المذكورة، فقد اعتبرت الهيئة هذه الفترة على أنها **مرحلة انتقالية**. وفي هذا الإطار، وتقديرا لأن بعض الشركات قد لا تمتلك بعد أنظمة معلومات أو بيانات ناضجة بالكامل تمكنها من إنتاج مؤشرات كمية كاملة وموثوقة، فإنه يُسمح لها بالاكْتفاء بالإفصاح بالمعلومات النوعية ذات الصلة والتي تهدف إلى وصف المنهجية المعتمدة لإدارة العوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، والإجراءات المتخذة، وآليات الحوكمة وإدارة المخاطر الجارية وضعها أو تطويرها، وكذلك الجدول الزمني المحدد للتنفيذ التدريجي للإفصاح بالمؤشرات الكمية.

ويكرس هذا التمشي المعتمد من قبل الهيئة مبدأ "الامتثال أو التبرير" الذي يهدف إلى مرافقة الشركات في رفع مستوى نضجها التدريجي في إعداد الإفصاحات المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، دون المساس بمبادئ المادية المالية والنسبية والصورة الوفية. وتحدد الشركة عند الاقتضاء، البنود الرئيسية في القوائم المالية التي قد تتأثر حسب تقديرها بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، وفقاً للإطار المرجعي للمحاسبة، واسترشاداً بمبادئ معايير الاستدامة الدولية IFRS S1 و IFRS S2.

وفيما يخص المعلومات المتعلقة بآلية تعديل الكربون عند الحدود المعنية بالإفصاح ضمن الإفصاحات المتعلقة بالقوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025، تقيم الشركات المعنية بهذه الآلية، وفقاً للإطار المرجعي للمحاسبة، ما إذا كان تعرضها لآلية تعديل الكربون عند الحدود من شأنه أن يكون له أثر مالي ذو أهمية على وضعيتها وأدائها المالي أو نشاطها أو أفاقها المستقبلية.

ولا يمكن اعتبار عدم الإفصاح عن مؤشرات حول تعرض الشركة لهذه الآلية، في حد ذاته، تقصيراً، طالما أن الشركة قادرة على تبرير عدم أهمية المؤشرات المذكورة في ضوء تحليل الأهمية النسبية المالية وبالنظر إلى مستوى نضج أنظمة المعلومات. وفي هذه الحالة، يمكن أن تكون المعلومات المتعلقة بهذه الآلية التي يتم الإفصاح بها ذات طبيعة نوعية في الغالب وذلك تكريساً لمبدأ "الامتثال أو التبرير" المعتمد من قبل الهيئة، وتتعلق هذه المعلومات بوصف منهجية تحديد التدفقات المعنية، وإجراءات الشركة التي هي بطور الإنجاز، والجدول الزمني المحدد للامتثال التدريجي.

وتشدد الهيئة على ضرورة قيام شركات المساهمة العامة بتعزيز منظومات الحوكمة وإدارة المخاطر والإفصاح المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة تدريجياً، بالتنسيق الوثيق مع مراقبي حساباتها، لضمان جودة وموثوقية وملاءمة المعلومات المقدمة إلى السوق.

Communiqué du Conseil du Marché Financier**PRECISIONS RELATIVES AUX INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR
LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES
NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

Dans le prolongement du communiqué du Conseil du Marché Financier (CMF) du 25 décembre 2025, relatif aux informations à fournir au niveau des états financiers arrêtés au 31 décembre 2025, par les sociétés faisant appel public à l'épargne, concernant les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF), et suite au colloque organisé par le CMF en collaboration avec l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie le 22 janvier 2026 sur ce thème et aux interrogations posées par les participants audit colloque, le CMF souhaite apporter les précisions suivantes quant à ses attentes en matière d'information financière liée à la durabilité.

Les présentes précisions ont pour objet d'accompagner les sociétés faisant appel public à l'épargne dans l'application du cadre comptable existant. Elles s'inscrivent dans une logique transitoire pour l'exercice clos au 31 décembre 2025 et ne créent pas, à ce titre, d'obligations nouvelles de nature normative.

Conformément à sa mission de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, et de renforcement de la transparence du marché financier, le CMF rappelle que les notes annexes aux états financiers des sociétés faisant appel public à l'épargne doivent comporter une section dédiée aux informations financières significatives liées aux facteurs ESG.

Cette information est fournie, sur la base d'une appréciation de la matérialité financière, conformément au cadre conceptuel de la comptabilité tel que prévu par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, lorsque ces facteurs sont susceptibles d'influencer de manière significative la situation financière, la performance, la continuité d'exploitation ou les perspectives de la société.

À cet effet et pour l'élaboration de cette section, les sociétés peuvent s'appuyer sur les principes des normes internationales de durabilité IFRS S1 et IFRS S2, dans le respect du cadre conceptuel de la comptabilité.

Cette section devrait au moins couvrir les quatre axes suivants :

a. Mode de gouvernance :

Description des structures, rôles et responsabilités en matière de supervision et de pilotage des enjeux ESG, y compris l'implication des organes de gouvernance dans la mesure où ces éléments contribuent à l'appréciation de la gestion des risques ESG susceptibles d'avoir une incidence financière significative.

b. Stratégie ESG :

Présentation des orientations stratégiques de la société en matière ESG, de leur articulation avec la stratégie globale et, le cas échéant, des objectifs fixés dans la mesure où ces orientations stratégiques ont une incidence significative sur les hypothèses comptables, les perspectives financières ou les principaux agrégats des états financiers.

c. Gestion des risques et opportunités :

Identification et analyse des risques et opportunités ESG matériellement significatifs au regard de leur incidence potentielle sur la situation financière, la performance ou les perspectives de la société.

d. Indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs :

Communication, le cas échéant, d'indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs jugés matériellement significatifs au regard de l'analyse de la matérialité financière réalisée par la société.

Les indicateurs quantitatifs et qualitatifs relatifs aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance sont identifiés à l'issue d'une analyse des risques et de la matérialité financière, conformément aux principes d'importance relative ainsi qu'à l'équilibre entre coûts et avantages consacrés par le cadre conceptuel de la comptabilité.

L'absence de publication d'indicateurs ne saurait, à elle seule, constituer un manquement, dès lors que la société est en mesure d'en justifier le caractère non matériel de l'exposition ou par le niveau de maturité des systèmes d'information au regard de sa situation spécifique.

Pour les états financiers clos au 31 décembre 2025, l'information ESG fournie dans les notes aux états financiers, s'inscrit dans une **phase transitoire**. Lorsque les sociétés ne disposent pas encore de systèmes d'information ou de données suffisamment matures pour produire des indicateurs quantitatifs complets et fiables, elles peuvent recourir à une information qualitative pertinente. Cette information qualitative vise à décrire la démarche ESG adoptée par la société, les actions engagées, les dispositifs de gouvernance et de gestion des risques en cours de déploiement, ainsi que le calendrier envisagé pour la mise en place progressive d'indicateurs quantitatifs.

Cette approche relève d'une logique de « Comply or Explain » visant à accompagner les sociétés dans une montée en maturité graduelle du reporting ESG, sans remettre en cause les principes de matérialité financière, de proportionnalité et d'image fidèle. Le cas échéant, la société indique les principaux postes des états financiers susceptibles d'être affectés par les enjeux ESG, conformément aux principes du cadre conceptuel de la comptabilité et, à titre d'orientation, aux principes des normes internationales de durabilité IFRS S1 et IFRS S2.

En ce qui concerne l'information relative au Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) à fournir dans les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2025, les sociétés concernées par ce Mécanisme, apprécient conformément au cadre conceptuel de la comptabilité, si leur exposition au dispositif MACF est de nature à avoir une incidence financière significative.

L'absence de publication d'indicateurs sur cette question, ne saurait constituer un manquement dès lors qu'elle est justifiée par le caractère non matériel de l'exposition ou par le niveau de maturité des systèmes d'information. Dans ce cas, et dans le cadre de la logique de « Comply or Explain » adoptée pour l'exercice 2025, l'information relative au MACF peut revêtir un caractère principalement qualitatif, visant à décrire la démarche d'identification des flux concernés, les travaux engagés et le calendrier envisagé pour la mise en conformité progressive.

Le CMF invite l'ensemble des sociétés faisant appel public à l'épargne à renforcer progressivement leurs dispositifs de gouvernance, de gestion des risques et de reporting relatifs aux facteurs ESG, en étroite coordination avec leurs commissaires aux comptes, afin de garantir la qualité, la fiabilité et la pertinence des informations communiquées au marché.

بلاغ هيئة السوق المالية

واجب الإعلام المحمول على مراقبي حسابات شركات المساهمة العامة تجاه هيئة السوق المالية: توضيحات بخصوص الإعلام بالحالات التي من شأنها أن تشكل خطرا على مصالح الشركات أو حاملي أوراقها المالية

في إطار اضطلاع هيئة السوق المالية بمهامها الرامية إلى حماية الادخار المستثمر في الأوراق المالية والأدوات المالية القابلة للتداول بالبورصة وكل توظيف للأموال عن طريق المساهمة العامة، وذلك طبقاً لأحكام الفصل 23 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 المتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية، تقدم الهيئة التوضيحات التالية بخصوص نطاق تطبيق أحكام الفصل 3 سادسا من القانون سالف الذكر، والمتعلقة بواجب الإعلام المحمول على مراقبي حسابات شركات المساهمة العامة.

ويهدف هذا التوضيح إلى ضمان فهم موحد وتطبيق سليم وفعلي للأحكام القانونية المذكورة، التي تلزم مراقبي الحسابات بإعلام هيئة السوق المالية بكل أمر من شأنه أن يشكل خطرا على مصالح الشركة المعنية أو على مصالح حاملي أوراقها المالية، وذلك فور علمهم بها أثناء مباشرتهم لمهامهم.

وفي هذا الإطار، تعتبر هيئة السوق المالية أنّ الوقائع والوضعيات التالية تُعد، على سبيل المثال لا الحصر، من الحالات التي تستوجب الإعلام المنصوص عليه بالفصل 3 سادسا المشار إليه:

- أي خرق أو مخالفة جسيمة للأحكام التشريعية أو الترتيبية أو الإدارية المنظمة لنشاط الشركة؛
- وجود مخاطر أو شكوك جدية من شأنها المساس باستمرارية نشاط الشركة؛
- وجود مراقبي الحسابات في وضعية استحالة تنفيذ مهامهم، وفقا لأحكام الفصل 268 من مجلة الشركات التجارية؛

- حالات رفض التصديق على الحسابات على معنى الفصل 269 من مجلة الشركات التجارية؛
- إبداء رأي مضمّن باحتراز، وخاصة في الحالات التي تتعلق فيها هذه الاحترازات بـ:
 - ✓ المساس باستمرارية نشاط الشركة أو ديمومتها؛
 - ✓ بنود بالقوائم المالية يكون أثرها، منفردة أو مجتمعة، جوهريا بالنظر إلى معايير الأهمية النسبية، ومن شأنه التأثير بصفة جوهريّة على التقديم الوفي للوضعية المالية أو للأداء أو للتدفقات النقدية؛

- ✓ وجود احترازاات متكررة أو غير مسوّاة، أو متواصلة على مدى سنتين محاسبيتين أو أكثر؛
- ✓ عدم تكوين المدخرات الضرورية لتغطية المخاطر الجسيمة أو عدم احتساب خصوم هامة؛
- ✓ إنجاز معاملات ذات أهمية مع أطراف مرتبطة بشروط تفضلية مقارنة بشروط السوق.

وتؤكد هيئة السوق المالية أن القائمة الواردة أعلاه لا تهدف إلى حصر أو تقييد نطاق واجب الإعلام، إذ يتعين على مراقب الحسابات، في إطار مسؤوليته المهنية وبصفته خبيراً مختصاً، أن يقدر، بالنظر إلى خصوصيات كل مهمة وظروفها، وجود أي أمر أو وضعية، ولو لم يرد ذكرها صراحة ضمن الحالات المذكورة، من شأنها أن تشكل خطراً على مصالح الشركة المعنية أو على مصالح حاملي أوراقها المالية. كما تجدر الإشارة إلى أنه في حال وجود شكوك حول تقدير الوقائع أو الحالات الواجب الإعلام بها، يتعين على مراقب الحسابات التحلي بمبدأ الحيطة والحذر، والمبادرة بإعلام هيئة السوق المالية بالوقائع أو الوضعيات التي لم يتمكن من الحسم في شأنها.

وبخصوص إجراءات الإعلام، فإنه يعين على مراقبي الحسابات إعلام هيئة السوق المالية بأي وسيلة تترك أثراً كتابياً. وعندما تتعلق حالات الإعلام بإبداء رأي برفض التصديق على الحسابات أو بإبداء رأي مضمّن باحتراز، يتعين على مراقبي الحسابات مدّ الهيئة بجميع العناصر التوضيحية والبيانات اللازمة التي من شأنها تسهيل فهم الوقائع والحالات المعلم بها.

وإذ تذكر هيئة السوق المالية بأهمية الدور المحوري الذي يضطلع به مراقبو الحسابات في تكريس الشفافية وحماية المستثمرين، فإنها تدعو كافة المعنيين إلى الحرص على التقيد الصارم بواجبات الإعلام المذكورة أعلاه وبكافة الالتزامات القانونية والترتيبية ذات الصلة، بما يساهم تعزيز شفافية السوق ودعم مقتضيات الثقة فيها.

Communiqué du Conseil du Marché Financier
--

Information du CMF par les commissaires aux comptes : Précisions sur l'obligation d'information sur les faits susceptibles de mettre en péril les intérêts des sociétés ou des investisseurs.

Dans le cadre de sa mission de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, produits financiers négociables en bourse et tout autre placement donnant lieu à appel public à l'épargne, telle que prévue par l'article 23 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, le Conseil du Marché Financier (CMF) apporte des précisions relatives à l'application des dispositions de l'article 3 sexies de la loi susvisée, concernant l'obligation d'information du CMF par les commissaires aux comptes des sociétés faisant appel public à l'épargne.

Cette démarche vise à assurer une application harmonisée, claire et sécurisée de ladite disposition légale, laquelle impose aux commissaires aux comptes de signaler immédiatement au CMF tout fait susceptible de mettre en péril les intérêts de la société concernée ou ceux des porteurs de ses titres.

À ce titre, le CMF précise que sont notamment considérés comme des faits justifiant l'information prévue par l'article 3 sexies précité, à titre indicatif et sans que cette énumération ne présente un caractère exhaustif, les situations suivantes :

- Toute violation significative des dispositions législatives, réglementaires ou administratives régissant l'activité de la société ;
- L'existence d'un risque ou d'un doute sérieux concernant la continuité de l'exploitation ;
- Les situations d'impossibilité pour les commissaires aux comptes d'exécuter leurs missions, telles que prévues par l'article 268 du Code des sociétés commerciales ;
- Les cas de désapprobation des comptes au sens de l'article 269 du Code des sociétés commerciales ;
- L'émission d'une opinion assortie de réserves, notamment lorsque celles-ci portent sur :

- ✓ La mise en cause de la continuité d'exploitation ou de la pérennité de la société
- ✓ Un ou plusieurs postes des états financiers dont l'impact, individuel ou agrégé, est significatif au regard des critères de matérialité et affecte substantiellement la représentation fidèle de la situation financière, de la performance ou des flux de trésorerie ;
- ✓ L'existence de réserves récurrentes ou non régularisées, persistantes sur deux exercices consécutifs ou plus ;
- ✓ L'insuffisance manifeste de provisions pour risques majeurs ou la non prise en compte de passifs importants;
- ✓ Des transactions significatives avec des parties liées conclues à des conditions non conformes à celles du marché.

Il est rappelé que cette liste n'a pas vocation à limiter l'étendue de l'obligation de signalement. Il appartient au commissaire aux comptes, en sa qualité de professionnel avisé et sous sa responsabilité, d'apprécier, au regard des circonstances propres à chaque mission, si un fait ou une situation, même non expressément visé, est de nature à mettre en péril les intérêts de la société ou des porteurs de ses titres. En cas de doute, le principe de prudence doit prévaloir et conduire à l'information du CMF.

S'agissant des modalités pratiques, l'information du CMF par les commissaires aux comptes est transmise par tout moyen permettant d'en conserver une trace écrite. Lorsque les faits signalés se rattachent à l'émission d'une désapprobation des comptes ou à l'émission d'une opinion assortie de réserves, les commissaires aux comptes sont tenus de déposer auprès du CMF tout élément explicatif de nature à faciliter la compréhension des faits signalés.

Conscient du rôle central du contrôle légal des comptes dans la consécration de la transparence et la protection des investisseurs, le CMF invite les commissaires aux comptes des sociétés faisant appel public à l'épargne à veiller au strict respect des obligations d'information susvisées, et ce dans un souci de transparence et de bon fonctionnement des marchés.

بلاغ هيئة السوق المالية

توضيح للمعطيات الواجب تضمينها من قبل شركات المساهمة العامة صلب القوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025 المتعلقة بالتحديات المناخية وبمعايير الحوكمة البيئية والاجتماعية وحوكمة الشركات

في إطار مشروعها الاستراتيجي المتعلق بالاستدامة، وعملا بمهامها الرامية إلى حماية الادخار المستثمر وتعزيز شفافية السوق المالية، تؤكد هيئة السوق المالية حرصها على تعزيز مبادئ الإفصاح والشفافية لدى شركات المساهمة العامة، بما يمكّن المستثمرين من النفاذ إلى معلومات وجيهة وموثوقة وذات جدوى لاتخاذ القرارات الاستثمارية، وبالخصوص المعلومات المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية وحوكمة الشركات.

وفي هذا السياق، وطبقا لأحكام الأمر عدد 2459 لسنة 1996 المؤرخ في 30 ديسمبر 1996 والمتعلق بالإطار المرجعي للمحاسبة، تلقت هيئة السوق المالية انتباه شركات المساهمة العامة إلى أنّ العوامل البيئية والاجتماعية وحوكمة الشركات، متى كانت من شأنها التأثير على نشاط الشركة أو وضعيتها المالية أو أدائها أو آفاقها المستقبلية، تُعدّ من المعطيات الجوهرية التي يتعيّن الإفصاح عنها لفائدة المستثمرين. وتتسجم هذه المتطلبات مع مقتضيات المعايير الدولية للإفصاح المالي المتعلقة بالاستدامة، ولا سيما المعيار IFRS S1 المتعلق بالالتزامات العامة للإفصاح عن المعلومات المالية المرتبطة بالاستدامة، والمعيار IFRS S2 المتعلق بالإفصاح عن المعلومات المرتبطة بالتغيرات المناخية.

وعليه، تدعو هيئة السوق المالية شركات المساهمة العامة إلى تضمين صلب قوائمها المالية الفردية، والمجمعة، المختومة في 31 ديسمبر 2025، على مستوى الإيضاحات المرفقة بها، معلومات واضحة ووجيهة تتعلق بأهم العوامل البيئية والاجتماعية وحوكمة المرتبطة بنشاط هذه الشركات. ويتعين أن تشمل هذه المعلومات، على وجه الخصوص، المخاطر والفرص المحددة، وانعكاساتها الحالية أو المحتملة على الوضعية المالية، والأداء، واستمرارية النشاط، والآفاق المستقبلية، سواء كانت هذه المخاطر والفرص ناتجة عن نشاط الشركة ذاته أو عن أنشطة شركات المجموعة.

وتكتسي متطلبات الإفصاح المذكورة أهمية خاصة في ظل دخول آلية تعديل الكربون على الحدود (MACF) حيز التنفيذ ابتداء من غرة جانفي 2026. وتتمثل هذه الآلية، التي أقرّها الاتحاد الأوروبي، في إرساء تسعيرة للكربون على المنتجات المستوردة إلى المجال الجمركي للاتحاد، تعادل تلك المفروضة على الشركات المنتجة المقيمة داخله، وهو ما من شأنه أن يترتب عنه انعكاسات محتملة على الشركات التونسية المصدّرة نحو الاتحاد الأوروبي، لاسيما من حيث التكاليف، والقدرة التنافسية، والولوج إلى الأسواق الأوروبية.

وفي هذا الإطار، تدعو هيئة السوق المالية الشركات الناشطة في القطاعات المعنية بآلية تعديل الكربون على الحدود، والتي تقوم بتصدير منتجاتها إلى الاتحاد الأوروبي، سواء بصفة مباشرة أو عبر الشركات التابعة لها، إلى تضمين صلب الإيضاحات الخاصة بالقوائم المالية الفردية، وعند الاقتضاء المجمعة، المختومة في 31 ديسمبر 2025، معلومات تمكّن المستثمر من تقدير آثار هذه الآلية.

ويتعين أن تتناول هذه المعلومات، بصفة خاصة:

- كيفية تحديد وتقييم المخاطر الخاصة بآلية تعديل الكربون على الحدود وإدماجها ضمن منظومة تسيير الشركة أو المجموعة؛
 - الآليات والإجراءات الداخلية المعتمدة لضمان الامتثال لمتطلبات هذه الآلية، ولا سيما فيما يتعلق بقياس وحساب والتصريح بالبصمة الكربونية للمنتجات المصدرة؛
 - تقييم الانعكاسات الحالية والمتوقعة لهذه الآلية على النشاط والوضعية المالية والأداء والقدرة التنافسية وأسواق التصدير والآفاق المستقبلية، سواء تعلّق الأمر بالشركة ذاتها أو بشركات المجموعة.
- كما تدعو هيئة السوق المالية كافة شركات المساهمة العامة إلى تعزيز منظومات الحوكمة والإفصاح المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، وإلى التنسيق مع مراقبي حساباتها، بما يضمن جودة وأمانة ومطابقة المعلومات المنشورة، طبقاً لمقتضيات الإطار المرجعي للمحاسبة والمعايير المشار إليها أعلاه.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

**INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR LES SOCIETES FAISANT APPEL
PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU
31 DECEMBRE 2025**

Dans le cadre de son plan stratégique en faveur de la durabilité et de sa mission de protection des investisseurs, le Conseil du Marché Financier réaffirme sa détermination à renforcer de manière effective la transparence des sociétés relevant de sa compétence en matière d'information sur la durabilité. Cette orientation répond à l'exigence fondamentale de fournir aux investisseurs toute information pertinente, fiable et utile à la prise de décision, notamment en ce qui concerne les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

À ce titre et conformément aux dispositions du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 relatif au cadre conceptuel de la comptabilité, le Conseil du Marché Financier attire l'attention des sociétés que les facteurs ESG, lorsqu'ils sont susceptibles d'affecter notamment l'activité, la situation financière, la performance ou les perspectives des sociétés, constituent des informations essentielles devant être portées à la connaissance des investisseurs.

Cette exigence est également conforme aux prescriptions des normes internationales IFRS S1 relative aux obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité et IFRS S2 relative aux informations à fournir sur les changements climatiques.

Dans ce contexte, le Conseil du Marché Financier invite les sociétés faisant appel public à l'épargne à inclure, au niveau de leurs états financiers individuels et, le cas échéant, consolidés, arrêtés au 31 décembre 2025, dans les notes annexes y afférentes, une information claire et pertinente sur les principaux facteurs ESG auxquels elles sont exposées.

Ces informations doivent notamment couvrir les risques et opportunités ESG identifiés, ainsi que leurs effets actuels ou potentiels sur la situation financière, la performance, la continuité d'exploitation et les perspectives d'avenir desdites sociétés, que ces effets résultent de leur propre activité ou de celle des entités comprises dans leur périmètre de consolidation.

Par ailleurs, ces exigences d'information revêtent une importance particulière dans le contexte de l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2026, du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF).

Le MACF est un dispositif mis en place par l'Union européenne visant à instaurer, une tarification du carbone applicable aux produits importés sur son territoire douanier, équivalente à celle supportée par les producteurs établis au sein de l'Union européenne.

Ce dispositif est susceptible d'avoir des incidences sur les sociétés tunisiennes exportatrices vers l'Union européenne, notamment en matière de coûts, de compétitivité et d'accès aux marchés.

À cet égard, le Conseil du Marché Financier appelle les sociétés opérant dans des secteurs concernés par le MACF et réalisant, directement ou indirectement par l'intermédiaire des sociétés faisant partie de leurs groupes des exportations vers l'Union européenne, à fournir dans les notes aux états financiers individuels et le cas échéant, consolidés arrêtés au 31 décembre 2025, une information permettant à l'investisseur d'apprécier les conséquences de ce mécanisme. Cette information doit notamment porter sur :

- La manière dont les risques spécifiques liés au MACF ont été identifiés, évalués et intégrés dans la gestion de la société ou du groupe ;
- Les dispositifs internes mis en place pour assurer la conformité aux exigences dudit mécanisme, notamment en matière de mesure, de calcul et de déclaration de l'empreinte carbone des produits exportés ;
- L'évaluation des impacts actuels et attendus du MACF sur l'activité, la situation financière, la performance, la compétitivité, les marchés d'exportation et les perspectives de la société et, le cas échéant, du groupe.

Le Conseil du Marché Financier, invite également l'ensemble des sociétés faisant appel public à l'épargne à renforcer leurs dispositifs de gouvernance et de reporting ESG et à se rapprocher de leurs commissaires aux comptes afin de garantir la qualité, la fiabilité et la conformité des informations publiées, au regard des dispositions du cadre conceptuel de la comptabilité et des normes susvisées.

بلاغ هيئة السوق المالية

الشروع في نشر القوائم المالية لوسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير على الموقع الرسمي للهيئة ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31

تذكر هيئة السوق المالية وسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير بضرورة إيداع قوائمهم المالية السنوية مرفقة بتقرير مراقب الحسابات لدى مصالحها، وذلك في أجل أقصاه ثلاثة (3) أشهر ابتداءً من تاريخ ختم السنة المحاسبية.

وفي إطار سعيها لتعزيز مبادئ الحوكمة الرشيدة والنفاذ إلى المعلومة والشفافية، ستتولى هيئة السوق المالية الشروع في نشر القوائم المالية المودعة لديها على موقعها الرسمي، وذلك ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31.

ومن جهة أخرى، فإن مراقبي حسابات الشركات المعنية مدعوون، حتى في غياب إطار مرجعي محاسبي خاص بتلك الشركات، إلى إيلاء عناية خاصة لأموال الحرفاء، سواء خلال مرحلة تقييم منظومة الرقابة الداخلية ومدى احترام التراتيب المنطبقة على التصرف في الموجودات المذكورة، أو عند تدقيق القوائم المالية لهذه الشركات. حيث يندرج ذلك في إطار التزاماتهم المهنية طبقاً للتراتب الجاري بها العمل، وبالخصوص معيار المحاسبة عدد 14 المتعلق بالاحتمالات والوقائع اللاحقة لتاريخ الختم، والذي يغطي بصفة صريحة التعهدات خارج الموازنة.

وتدعو هيئة السوق المالية كافة المتدخلين إلى التقيد الصارم بالتزاماتهم القانونية والترتيبية، وذلك حرصاً على حماية أموال الحرفاء وضمان سلامة السوق المالية.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Publication en ligne des états financiers des intermédiaires en bourse et des sociétés de gestion à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025

Le Conseil du Marché Financier (CMF) rappelle aux **intermédiaires en bourse** et aux **sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers** l'obligation de déposer auprès de ses services, dans un délai maximum de trois (3) mois à compter de la date de clôture de leur exercice comptable, leurs états financiers annuels accompagnés du rapport du commissaire aux comptes.

Dans un souci de promotion des principes de bonne gouvernance, d'accès à l'information et de transparence, les états financiers déposés au CMF **seront désormais publiés sur son site officiel et ce, à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025.**

Par ailleurs, les commissaires aux comptes des sociétés concernées sont invités, même en l'absence d'un référentiel comptable spécifique qui leur est applicable, à accorder une attention particulière aux avoirs des clients, tant lors de la phase d'évaluation du dispositif de contrôle interne et du respect de la réglementation applicable à la gestion desdits avoirs, qu'au moment de l'audit des états financiers de ces sociétés. Cette exigence s'inscrit dans le cadre de leurs obligations professionnelles découlant de la réglementation en vigueur, notamment de la norme comptable n°14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture, laquelle couvre expressément les engagements hors bilan.

Le CMF appelle l'ensemble des intervenants à respecter scrupuleusement leurs obligations légales et réglementaires, dans un objectif constant de transparence, de protection des avoirs des clients et de préservation de l'intégrité du marché financier.

2025 – AC – 027

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du Collège Délégué
M. Hatem Smiri

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la « Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul - El Karama -> et le changement du siège social de la société « Carthage Cement », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE*

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	Z.I Ariana Aéroport - 03 rue des métiers La Chargaia II- BP 290 - 2035 Tunis Carthage -	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37, rue des entrepreneurs, ZI La Chargaia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghrebias.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghrebias Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue HédiKarray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard BejiCaid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19. BNA Assurances	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
20.Carthage Cement	Lot 4.1.1, rue des Usines, Z.I Kheireddine -2015 Tunis-	71 964 593
21.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Chargaia II-2035 Ariana-	71 941 444
22. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
23. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
24. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
25. Délice Holding	Immeuble Joumena, Zone d'activité Khreiddine , la Goulette 2060 Tunis	71 964 969
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle KalâaKébira -4060 Sousse-	73 342 036
28.Hannibal LeaseS.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
29. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
30. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988

31.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
32. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
33. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Chargaia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
34. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
35.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
36. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 MarkezSahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
37.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Chargaia 1-2035 Tunis	71 115 600
38. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Chargaia 1-1080 Tunis-	71 809 222
39.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
41. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Chargaia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
47. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	FondoukChoucha 2013 Ben Arous	71 381 222
48.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
49. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
50.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
51.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
52. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
53. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Chargaia I - 1080 Tunis-	71 189 200
54.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Chargaia II -2035 Tunis-	71 940 389
55. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
56. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
57. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
58.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
59. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue HédiNouira -1001 TUNIS-	71 340 477
60.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
61. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Chargaia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
62. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
63. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
64. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, BirKassaa -BEN AROUS-	71 384 200
65. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
66. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
67.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922

68. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
69. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 132 000
70. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
71. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
72. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
73. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de KalaaKébira -4060 Sousse-	73 342 669
74. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
75. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord -1003 Tunis-	71 186 825
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
9. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises BFPME-	34, rue HédiKarray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
10. Banque Franco-Tunisienne "BFT"- En Liquidation -	Rue AboubakrEchahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
11. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
12. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
13. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
14. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
15. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nouira, 8 ^{ème} étage -1001 TUNIS-	70 241 402
16. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
17. Centre Financier aux Entrepreneurs (CFE)-Tunisie « DAAM Tamweel »	30, Rue Socrate - Zone d'Activité Kheïreddine - 2060 Lac 3, Tunis.	70 100 600
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Boulevard de la Terre, Lot N° A14, Centre Urbain Nord, CP -1082 Tunis-	70 643 400
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222

29.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
30.Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
31.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32.Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
33.Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
34.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
35. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
36.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
37.Loan and Investment Co	Avenue OuledHaffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
38.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
39. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha TaksimEnnasim -1002 Tunis	71 950 800
40. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
41. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
42.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
43.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue HédiNouiraAiana	71 810 750
44.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
45.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
46. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
47. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
48. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
49. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisirs Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
50.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
51. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
52.Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
53.Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
54.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
55. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
56. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue TaïbMhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
57. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
58.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60.Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
62.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Immobilière et Touristique -SIT-	42, rue Mendes France -5100 Mahdia-	73 680 274
66.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111

67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
74.Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue MajidaBouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
77. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS"	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
80.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 287 000
81. Société Régionale de Transport Jendouba	Avenue 9 Avril 1938 -8100 Jendouba-	78 600 690
82. Société Régionale de Transport de Kairouan	Avenue Assad Ibn Fourat BP 35 -3100 kairouan	70 241 180
83. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
84.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
85.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
86.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
87.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
88.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
89.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
90.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
91.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	31 384 001
92.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
93.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
94.Société Tunisienne d'Assurance Takaful -Al Baraka Assurances-	59, Avenue Alain Savary -1002 Tunis-	70 015 151
95.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
96.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
97.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
98. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
99.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
100.Société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	36, Rue Hédi Chaker – La Goulette-	71 735 080
101.Société Unionde Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 115
102.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
103.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendes France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903
104.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

105.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 243 000
106. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
107. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
108.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	71 234 115
109.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AFC AMANETT SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI PREMIUM SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
14	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP BNA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
29	FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
30	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
31	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
32	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
33	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
34	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
36	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
37	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
38	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP HELION SEPTIM III	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis

46	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
47	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
48	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
51	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
52	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
53	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
56	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
57	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
59	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
61	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
63	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
65	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
70	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

74	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
80	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT - CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
86	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
88	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
95	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
96	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
97	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
99	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.

100	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
101	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
102	SICAV CAPITALISATION PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
106	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
108	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
113	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
114	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
116	STRATEGIE HIGH YIELD SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
117	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
118	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
119	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH - DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
120	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
121	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
122	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
123	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
124	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

125	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
126	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
126	FCP Valeurs monétaire	MONETAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

	Dénomination du Fonds d'Amorçage	Gestionnaire	Adresse
1	FA PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FA CAPITALEASE SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	FA STARTUP FACTORY SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	FA SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FA CAPITALEASE SEED FUND 2 *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	FA ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	FA CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	FA START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
9	FA HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* FA en liquidation

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

	Dénomination du Fonds Commun de Placement à Risque	Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR *	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11 ^{ème} étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONP *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

9	FCPR SNCPA *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FCPR CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR MAX-ESPOIR *	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
17	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
21	FCPR SWING *	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
22	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
23	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
25	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
26	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
29	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
32	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
33	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis

34	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
35	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
37	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
38	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
39	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
40	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
41	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
42	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94,Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
43	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
44	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
45	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
46	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
49	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
50	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
51	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
52	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
54	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
55	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
56	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
57	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
58	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis

59	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
60	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
61	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
62	FCPR SMART TURN AROUND	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar, Belvédère, 1002-Tunis
63	FCPR MOURAFIK IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
64	FCPR MAXULA EQUITY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
65	FCPR STRATEGY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
66	FCPR IKLAA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
67	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA V	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
68	FCPR NOUMOU	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
69	FCPR INJAZ FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
70	FCPR RESTART FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
71	FCPR AMEN TAAHIL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis

* FCPR en liquidation

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS ET DES COMPARTIMENTS DE FIS

	Dénomination du Fonds d'Investissement Spécialisé simple ou du compartiment du FIS	Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	Compartiment 1 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	Compartiment 2 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
4	Compartiment C1 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
5	Compartiment C2 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

8	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
9	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	78, Avenue Habib Bourguiba, Elwardy Medical Center A3-2, 2080 Ariana Ville, Ariana
10	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	78, Avenue Habib Bourguiba, Elwardy Medical Center A3-2, 2080 Ariana Ville, Ariana
11	Compartiment FIS NEXT CAP 1 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
12	Compartiment FIS NEXT CAP 2 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
13	Compartiment NEW ERA LOCAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
14	Compartiment NEW ERA INTERNATIONAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
15	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Dinars du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
16	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Euros du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
17	Compartiment TSF II LOCAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis
18	Compartiment TSF II INTERNATIONAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis
19	Compartiment CORRIDOR du FIS IMPACT	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

AUGMENTATION DE CAPITAL

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2026, pour tout placement sollicité après le 31/08/2026.

Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2026, pour tout placement sollicité après le 20/10/2026.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Société Tunisienne de Réassurance Tunis Re

Société Anonyme au capital de 100 000 000 dinars divisé en 20 000 000 actions de nominal 5 dinars
entièrement libérées

Siège social : 12, Avenue du Japon -1073-Tunis

Le Conseil du Marché Financier (CMF) a accordé son visa au prospectus d'émission relatif à l'augmentation du capital de la Société Tunis Re de 100 000 000 D à 200 000 000D

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EMISSION

Décision à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 24/04/2026 a décidé d'augmenter le capital de la société Tunis Re d'un montant de 100 000 000 D pour le porter de 100 000 000 D à 200 000 000D selon les modalités suivantes :

- 25 000 000D par incorporation de réserves prélevé sur le compte « Primes d'émission » par émission de 5 000 000 actions nouvelles de valeur nominale 5 D chacune à attribuer gratuitement aux anciens actionnaires à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour quatre (4) actions anciennes.
- 75 000 000D par émission de 15 000 000 actions nouvelles de valeur nominale 5 D chacune à souscrire en numéraire à raison de trois (3) actions nouvelles pour quatre (4) actions anciennes.

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de huit (8) dinars l'action, soit cinq (5) dinars de nominal et trois (3) dinars de prime d'émission.

Les nouvelles actions porteront jouissance à compter du 1^{er} janvier 2026.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a confié au Conseil d'Administration tous les pouvoirs nécessaires pour constater et réaliser l'augmentation de capital.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé, qu'au cas où les souscriptions n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital en numéraire :

- Les actions de numéraire non souscrites pourraient être totalement ou partiellement redistribuées entre les actionnaires ;
- Les actions de numéraire non souscrites pourraient être offertes au public totalement ou partiellement ;
- Le montant de l'augmentation du capital social, en numéraire, peut être limité au montant des souscriptions sous la condition que celui-ci atteigne les $\frac{3}{4}$ au moins de l'augmentation proposée.

Objectifs de l'émission :

Cette augmentation de capital s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la société qui vise principalement à :

- Se rapprocher des exigences réglementaires imposées aux réassureurs à l'étranger pour préserver son activité ;
- Soutenir la croissance du portefeuille et consolider son positionnement sur les marchés régionaux ;
- Préserver la confiance des cédantes, courtiers et partenaires ;
- Renforcer la résilience de la société face aux scénarios extrêmes ;
- Consolider durablement le ratio de solvabilité ;
- Optimiser les négociations au niveau de son couverture en rétrocession avec une meilleure rétention et une maîtrise des coûts ;
- Créer des conditions plus favorables à la génération de valeur à long terme pour l'ensemble de ses actionnaires.

Caractéristiques de l'émission :

Le capital social sera augmenté de 100MD réparti comme suit :

- 25MD par incorporation de réserves et attribution de 5 000 000 actions nouvelles gratuites
- 75MD par souscription en numéraire et émission de 15 000 000 actions nouvelles

Toutes les actions à émettre seront nominatives et seront de catégorie ordinaire.

1- Augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites

Montant

Le capital social sera augmenté par l'incorporation de réserves pour un montant de 25 000 000D à prélever sur le compte « Primes d'émission » et la création de 5 000 000 actions nouvelles, d'une valeur de 5D chacune, à attribuer gratuitement aux anciens actionnaires et aux cessionnaires des droits d'attribution en bourse à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour quatre (4) actions anciennes.

Droit d'attribution

Les actions gratuites seront attribuées aux anciens actionnaires détenteurs des 20 000 000 actions composant le capital actuel et/ou cessionnaires des droits d'attribution en Bourse à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour quatre (4) actions anciennes.

L'exercice du droit d'attribution commencera à partir du **15/09/2026**.

2- Augmentation du capital en numéraire

Prix d'émission :

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de 8D, soit 5D de valeur nominale et 3D de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées intégralement lors de la souscription.

Droit préférentiel de souscription :

La souscription aux 15 000 000 actions nouvelles est réservée à titre préférentiel à tous les anciens actionnaires de la société ainsi qu'aux cessionnaires des droits de souscription, tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice du droit préférentiel de souscription s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible :** La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison de trois (3) actions nouvelles pour quatre (4) actions anciennes. Les actionnaires qui n'ont pas exercé dans les délais impartis leurs droits préférentiels de souscription à la présente augmentation de capital, intégralement ou partiellement, sont réputés avoir renoncé définitivement et irrévocablement à l'exercice de ce droit en ce qui concerne le reliquat d'actions demeurées non souscrites. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. « Tunis Re » ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- **A titre réductible :** en même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre des droits de souscription exercé à titre irréductible et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Période de souscription :

La souscription aux 15 000 000 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible et ce, du **15/09/2026** au **02/10/2026** inclus¹.

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront redistribuées entre les actionnaires et ce, du **12/10/2026** au **16/10/2026** inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

¹ Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **02/10/2026** sont informés que leurs dépositaires procèderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

Passé le délai prévu pour la redistribution des actions non souscrites entre les actionnaires et au cas où l'augmentation du capital n'est pas clôturée, les actions non souscrites seront offertes au public et ce, du **26/10/2026** au **30/10/2026** inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le conseil d'administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les $\frac{3}{4}$ de l'augmentation décidée (soit 56 250 000D, correspondant à 11 250 000 actions).

Etablissements domiciliataires

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la Tunis Re exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant en numéraire, il devra être versé par action souscrite le montant de 8D, soit 5D de valeur nominale et 3D de prime d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restantes disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restitués sans intérêts, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant par **(3)** jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de TUNISIE CLEARING.

Le jour de dénouement de l'augmentation de capital en numéraire, TUNISIE CLEARING créditera le compte indisponible **n°03 135 120 0321 046263 87** ouvert sur les livres de la **Banque Nationale Agricole**, la succursale de Tunis, conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces :

Les souscripteurs en numéraire à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant en annexe. Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **02/10/2026 à 16H** à BNA Capitaux - Intermédiaire en Bourse (centralisateur).

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible, via le système de Tunisie Clearing « TANIT CSD » et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de TUNISIE CLEARING.

Souscription à titre irréductible :

Le système TANIT CSD calcule automatiquement le nombre d'actions à souscrire à titre irréductible.

Souscription à titre réductible :

En même temps qu'ils déposeront leurs souscriptions à titre irréductible, les actionnaires ou les cessionnaires de leurs droits préférentiels de souscription pourront souscrire à titre réductible le nombre d'actions nouvelles qu'ils souhaiteront, en sus du nombre d'actions nouvelles résultant de l'exercice de leurs droits préférentiels de souscription à titre irréductible.

Le système TANIT CSD calcule automatiquement le nombre d'actions à souscrire à titre réductible.

TUNISIE CLEARING informe le centralisateur ainsi que tous les IAA de la répartition des titres nouveaux.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de TUNISIE CLEARING à une date qui sera précisée par un avis de TUNISIE CLEARING.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le Conseil d'Administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les $\frac{3}{4}$ de l'augmentation décidée (soit **11 250 000 actions**).

Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les modalités pratiques des souscriptions ainsi que les dates de règlement livraison seront précisées par un avis de TUNISIE CLEARING.

Modalités et délais de livraison des titres :

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre d'actions souscrites délivrée par BNA Capitaux, Intermédiaire Agréé Mandaté et ce, dès la réalisation de l'opération.

Mode de placement :

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 20 000 000 actions composant le capital actuel et/ou aux cessionnaires de droits de souscription en bourse.

3- Jouissance des actions émises :

Les actions nouvelles porteront jouissance en dividendes à compter du **1^{er} janvier 2026**.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES TITRES EMIS :

Droits attachés aux titres émis :

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés dans les cinq (5) ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la réglementation en vigueur.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

Régime de négociabilité :

Les actions sont librement négociables dans les conditions légales et réglementaires qui leurs sont applicables.

Régime fiscal applicable :

Les revenus liés aux actions demeurent soumis à la réglementation fiscale en vigueur, notamment aux dispositions du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et l'impôt sur les sociétés et du code de la TVA.

Marché des titres

Depuis le 11/05/2010, les actions de « Tunis Re » sont négociables sur le marché principal des titres de capital de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

Cotation en bourse des actions anciennes

Les 20 000 000 actions anciennes composant le capital actuel de « Tunis Re » inscrites à la cote de la bourse, seront négociées à partir du **15/09/2026**, droits de souscription et droits d'attribution, détachés.

Cotation en bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les 15 000 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés.

Cotation en bourse des actions nouvelles gratuites

Les 5 000 000 actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir de l'ouverture de l'attribution, soit le **15/09/2026**, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

Cotation en bourse des droits de souscription et des droits d'attribution

Les négociations en bourse des droits de souscription auront lieu du **15/09/2026 au 02/10/2026 inclus²**.

Les négociations en bourse des droits d'attribution commenceront le **15/09/2026**.

Il est précisé qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

Tribunal compétent en cas de litiges :

Tout litige pouvant surgir suite à la présente offre sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

Prise en charge par TUNISIE CLEARING :

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par TUNISIE CLEARING sous le code ISIN « TN7V80IIPXT3 » à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

Les droits de souscription seront pris en charge par TUNISIE CLEARING sous le code ISIN « TN7EURHDVPK3 » durant la période de souscription préférentielle, soit du **15/09/2026 au 02/10/2026 inclus²**.

Les droits d'attribution seront pris en charge par la TUNISIE CLEARING sous le code ISIN « TNN7S0C2GJM1 » à partir du **15/09/2026**.

A cet effet, TUNISIE CLEARING assurera les règlements/livraisons sur les dits actions et droits négociés en bourse.

² Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **02/10/2026** sont informés que leurs dépositaires procèderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

Le prospectus relatif à la présente émission visé par le CMF en date du **31/08/2026 sous le n°26/1184** est mis à la disposition du public sans frais auprès de « Tunis Re » : 12, Avenue du Japon -1073- Tunis, de la BNA Capitaux, intermédiaire en bourse : Complexe Le Banquier, Avenue Tahar HADDAD-1053-Les Berges du lac, Tunis, ainsi que sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et de Tunis Re : www.tunisre.com.tn .

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2026 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et son site internet au plus tard le 31/08/2026.

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2026 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et son site internet au plus tard le 20/10/2026.

2026- AS – 1061

EMISSION D’UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n’implique aucune appréciation sur l’opération proposée. Le prospectus est établi par l’émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l’émetteur arrêtés au 30/06/2026 pour tout placement sollicité après le 31/08/2026.
Le visa n’implique ni approbation de l’opportunité de l’opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l’information donnée dans la perspective de l’opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire
« TLF 2026-1 »

Décisions à l’origine de l’émission :

L’Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de Tunisie Leasing et Factoring réunie le **28/04/2025** a autorisé l’émission d’un ou de plusieurs emprunts obligataires d’un montant total ne dépassant pas 120 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d’Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions des émissions envisagées.

La même Assemblée a autorisé le Conseil d’Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer, à la veille de l’émission, les modalités et les conditions de l’emprunt.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d’Administration réuni le **28/11/2025** a décidé d’émettre l’emprunt obligataire « **TLF 2026 – 1** ». Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant un montant de 50 millions de dinars susceptible d’être porté à 60 millions de dinars, une durée entre 5 et 10 ans et des taux d’intérêts qui varient entre TMM+1,5% brut l’an au minimum et TMM+2,5% brut l’an au maximum pour le taux variable et entre 8% brut l’an au minimum et 11% brut l’an au maximum pour le taux fixe.

Le Conseil d’Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les conditions définitives de l’emprunt à la veille de l’émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé la durée et les taux d’intérêt de l’emprunt comme suit :

Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
5 ans	8,7% et/ou TMM + 1,7%	Annuel constant de la 1 ^{ère} à la 5 ^{ème} année

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L’OPERATION :

Montant :

L’emprunt obligataire « **TLF 2026 – 1** » est d’un montant de **50 000 000 dinars** susceptibles d’être portés à **60 000 000 dinars** divisé en 500 000 obligations susceptibles d’être portées à 600 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l’emprunt « **TLF 2026 – 1** » fera l’objet d’une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **14/09/2026** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **07/10/2026**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximal de l'émission (60 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive (cf. Notation de l'emprunt).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 600 000 obligations.

En cas de non-placement intégral de l'émission au **07/10/2026**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par « Tunisie Leasing et Factoring » à cette date.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions au présent emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du **14/09/2026** auprès de **MAC SA** intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2^{ème} étage, Rue du Lac Constance – Les Berges du Lac Tunis, d'**Amen Invest** – Intermédiaire en Bourse, sis à l'Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C - 1002 Tunis et des autres intermédiaires en Bourse.

But de l'émission :

« Tunisie Leasing et Factoring », de par son statut d'établissement financier, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Économie.

À ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

- **Dénomination de l'emprunt** : « TLF 2026-1 »
- **Nature des titres** : Titres de créance.
- **Forme des titres** : Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaire.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues, délivrée par MAC SA intermédiaire en bourse, mentionnant le taux d'intérêt choisi ainsi que la quantité d'obligations y afférente.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés** : Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1er, sous-titre 5 chapitre 3 : des obligations.

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **07/10/2026**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **07/10/2026**.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt obligataire seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés comme suit :

- ✓ Taux fixe : Taux annuel brut de **8,7%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- ✓ Taux variable : **Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +1,7%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 170 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.

Le souscripteur choisira, lors de la souscription, le type de taux à adopter.

Paielements

Les intérêts seront payés à terme échu le **07/10** de chaque année.

Le premier paiement des intérêts aura lieu le **07/10/2027**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **07/10/2027**.

La dernière échéance est prévue pour le **07/10/2031**.

Amortissement et remboursement

Toutes les obligations émises feront l'objet d'un amortissement d'un montant annuel constant de **20 dinars** par obligation, soit le 1/5 de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à partir de la 1^{ère} année.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :**Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **8,7%** l'an.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de juillet 2026 à titre indicatif, qui est égale à 7,207% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 8,907%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **1,7%** et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :**Durée totale :**

Les obligations de l'emprunt obligataire « **TLF 2026 – 1** » seront émises sur une durée de **5 ans**.

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans**.

Duration de l'emprunt :

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,698 années**.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie.

Notation de la société :

En date du **10/10/2025**, Fitch Ratings a amélioré la note nationale à long terme attribuée à « Tunisie Leasing et Factoring », la ramenant à **BBB (tun)**, avec perspective stable. La revue effectuée par l'agence en date du 18/12/2025 maintient ladite notation. L'agence de notation a confirmé la note nationale à court terme à **F3 (tun)**.

Ci-après le lien de la notation :

<https://www.fitchratings.com/entity/tunisie-leasing-et-factoring-80459768>

Notation de l'emprunt :

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **21/08/2026** une notation **provisoire** à long terme **BBB (EXP)(tun)** à l'emprunt obligataire « **TLF 2026 – 1** » objet de la présente note d'opération.

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com.

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire « TLF 2026 – 1 » est émis **par Appel Public à l'Epargne**. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur intéressé aux guichets de MAC SA, Intermédiaire en Bourse Green Center, Bloc C, 2^{ème} étage, Rue du Lac Constance 1053 Les Berges du Lac, d'Amen Invest, Intermédiaire en Bourse, sis à l'Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C - 1002 Tunis et des autres intermédiaires en Bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations :

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts des obligations demeurent soumis aux dispositions du Code de l'impôt sur le Revenu des Personnes Physiques et de l'impôt sur les Sociétés, ses textes d'application et textes connexes ainsi qu'aux dispositions du code de la TVA, régissant la fiscalité de ces revenus.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt obligataire « TLF 2026 – 1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **Tunisie Clearing**.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier ainsi que la quantité y afférente.

Marché des titres :

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, « Tunisie Leasing et Factoring » s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « MAC SA » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt obligataire « **TLF 2026 – 1** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage, dès la clôture de l'emprunt « **TLF 2026-1** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux du fait que certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **28/08/2026** sous le n°**26-1182**, du document de référence « TUNISIE LEASING ET FACTORING 2026 » enregistré auprès du CMF en date du **28/08/2026** sous le n°**26-002** ainsi que des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2026 pour tout placement sollicité après le 31/08/2026.

La note d'opération et le document de référence « TLF 2026 » sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Tunisie Leasing et Factoring, sis à Avenue Hédi KARRAY, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène, de MAC SA, intermédiaire en Bourse, Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue de Lac Constance, les Berges du Lac, d'Amen Invest – Intermédiaire en Bourse, sis à l'Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C - 1002 Tunis, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn.

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2026 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet, au plus tard, le 31/08/2026.

EMISSION D’UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n’implique aucune appréciation sur l’opération proposée. Le prospectus est établi par l’émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l’émetteur arrêtés au 30/06/2026 pour tout placement sollicité après le 31/08/2026.
Le visa n’implique ni approbation de l’opportunité de l’opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l’information donnée dans la perspective de l’opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire Subordonné
« HL Subordonné 2026-1 »

Décisions à l’origine de l’émission :

L’Assemblée Générale Ordinaire de la société Hannibal Lease réunie le **28/04/2026** a autorisé l’émission d’un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés dans la limite d’un montant total de Cent Cinquante Millions de Dinars (150.000.000 DT) sur 2026 et 2027 et a donné pouvoir au Conseil d’Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d’Administration réuni le **17/08/2026** a décidé d’émettre un emprunt obligataire subordonné « **HL Subordonné 2026-1** » dont les modalités et les conditions sont les suivantes :

- a. **Montant** : 40 000 000 dinars.
- b. **Nominal de l’obligation subordonnée** : 100 dinars par obligation subordonnée ;
- c. **Forme de l’obligation** : Les obligations subordonnées sont nominatives ;
- d. **Prix d’émission** : 100 dinars par obligation subordonnée payable intégralement à la souscription ;
- e. **Taux d’intérêt** **Catégorie A : 8,85% brut l’an ;**
Catégorie B : 8,90% brut l’an ;
- f. **Durée** **5 ans** pour la catégorie **A** ;
7 ans dont 2 années de grâce pour la catégorie **B**.
- g. **Amortissement** : Annuel constant par 1/5 à partir de la 1ère année pour la catégorie A et de la 3ème année pour la catégorie B.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L’OPERATION :

Montant :

L’emprunt obligataire subordonné « **HL Subordonné 2026-1** » est d’un montant de **40 000 000 dinars**, divisé en 400 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt subordonné « **HL Subordonné 2026-1** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **14/09/2026** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **28/09/2026**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt subordonné reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt. (cf. Notation de l'émission).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 400 000 obligations subordonnées.

En cas de non placement intégral de l'émission au **28/09/2026**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions au présent emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du **14/09/2026** auprès de MAC SA intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac Tunis et des autres intermédiaires en bourse.

But de l'émission :

« Hannibal Lease », de par son statut d'établissement financier, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Économie.

À ce titre, cette émission obligataire subordonnée permettra à la société de renforcer davantage ses fonds propres nets en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

Nature, forme et délivrance des titres

Dénomination de l'emprunt subordonné : HL Subordonné 2026-1

Nature des titres : Titres de créance

Forme des obligations subordonnées : Nominatives.

Catégorie des titres : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).

Législation sous laquelle les titres sont créés : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance). De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit le Code des Sociétés Commerciales : Livre 4, Titre 1, sous-titre 5, Chapitre 3 des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque

Centrale de Tunisie aux banques N°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (MAC SA, intermédiaire en Bourse), mentionnant la catégorie choisie ainsi que la quantité des obligations y afférente.

Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement :

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **28/09/2026**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises qui servira de base à la cotation en bourse est fixée au **28/09/2026**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt subordonné.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt « **HL subordonné 2026-1** » seront offertes à des taux d'intérêt différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

- **Taux fixe :** Taux annuel brut de **8,85%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :

- **Taux fixe :** Taux annuel brut de **8,90%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Paiements

Les intérêts seront payés à terme échu le **28/09** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **28/09/2027** pour la catégorie **A** et **B**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **28/09/2027** pour la catégorie **A** et le **28/09/2029** pour la catégorie **B**.

La dernière échéance pour les obligations subordonnées est prévue pour le **28/09/2031** pour la catégorie **A** et le **28/09/2033** pour la catégorie **B**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Amortissement et remboursement

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de **20 dinars** par obligation subordonnée, soit le un cinquième (1/5) de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie **A** et à la troisième année pour la catégorie **B**.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation subordonnée.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **8,85 %** l'an pour la catégorie **A** et **8,90%** l'an pour la catégorie **B**.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale :

Les obligations de l'emprunt obligataire subordonné « **HL Subordonné 2026-1** » sont émises sur une durée de :

- **5 ans** pour la catégorie **A** ;
- **7 ans dont 2 années de grâce** pour la catégorie **B**.

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de **3 ans** pour la catégorie **A** et de **5 ans** pour la catégorie **B**.

Duration de l'emprunt :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur actuelle du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations subordonnées de cet emprunt subordonné est de **2,694 années** pour la catégorie **A** et **4,189 années** pour la catégorie **B**.

Rang de la créance et maintien de l'emprunt à son rang :

Rang de créance : En cas de liquidation de « Hannibal Lease », les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal

et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence « HL 2026 ».

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales. Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

Maintien de l'emprunt à son rang : L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie.

Notation :

Notation de la société :

Le **10/10/ 2025**, l'agence de notation Fitch Ratings a amélioré la note de « Hannibal Lease » à « **BB(tun)** » à long terme avec perspective d'évolution stable, et a confirmé la note à court terme à **B (tun)**. La revue effectuée par l'agence en date du **18/12/2025** maintient ladite notation.

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation :

<https://www.fitchratings.com/entity/hannibal-lease-sa-86321712>

Notation de l'emprunt :

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **24/08/2026** une notation **provisoire** à long terme « **B+(EXP)(tun)** » à l'emprunt obligataire subordonné « **HL subordonné 2026-1** » objet du présent avis.

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com.

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la présente note d'opération

qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard l'Intermédiaire en Bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication.

Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné « **HL Subordonné 2026-1** » est émis par Appel Public à l'Epargne.

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée et seront reçues, aux guichets de MAC SA, intermédiaire en bourse Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue du Lac Constance 1053 Les Berges du Lac et des autres intermédiaires en bourse.

Organisation de la représentation des obligataires :

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts des obligations subordonnées demeurent soumis aux dispositions du Code de l'impôt sur le Revenu des Personnes Physiques et de l'impôt sur les Sociétés, ses textes d'application et textes connexes ainsi qu'aux dispositions du code de la TVA, régissant la fiscalité de ces revenus.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue du registre des obligataires de l'emprunt obligataire subordonné « **HL Subordonné 2026-1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie choisie par ce dernier ainsi que la quantité des obligations subordonnées y afférente souscrites.

Marché des titres :

Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'admission de l'emprunt

obligataire subordonné « **HL subordonné 2026-1** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Hannibal Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire subordonné « **HL Subordonné 2026-1** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction du présent emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

Nature du titre

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (Clause de subordination telle que définie dans le paragraphe « Rang de créance »).

Qualité de crédit de l'émetteur

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

Le marché secondaire

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière

financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux fixe risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **28/08/2026** sous le n°**26-1183**, du document de référence « HL 2026 » enregistré auprès du CMF en date du **28/08/2026** sous le n°**26-003** ainsi que des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2026 pour tout placement sollicité après le 31/08/2026.

La note d'opération et le document de référence « HL 2026 » sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès Hannibal Lease, sis à Rue du Lac Lemman – Les Berges du Lac- 1053 Tunis, de MAC SA, intermédiaire en Bourse, Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue de Lac Constance, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn.

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2026 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet, au plus tard, le 31/08/2026.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

AMEN BANK

Siège social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

L'Amen Bank publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2026. Ces états sont accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes, Mr. Borhen CHEBBI et Mr Chiheb GHANMI.

Amen Bank

Bilan

arrêté au 30/06/2026

Unité en millier de Dinars Tunisiens

	Désignation	Notes	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1-1)	809 080	784 418	702 746
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	(1-2)	439 632	368 651	335 637
AC3	Créances sur la clientèle	(1-3)	7 573 899	7 170 661	7 537 806
AC4	Portefeuille-titres commercial	(1-4)	137 541	134 630	121 225
AC5	Portefeuille d'investissement	(1-5)	3 516 891	3 162 791	3 163 258
AC6	Valeurs immobilisées	(1-6)	491 964	450 684	492 682
AC7	Autres actifs	(1-7)	222 505	277 009	215 687
Total actifs			13 191 512	12 348 844	12 569 041
PA1	Banque Centrale, CCP	(2-1)	636 691	799 663	712 024
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(2-2)	474 019	298 888	459 594
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	(2-3)	9 332 092	8 698 103	8 720 365
PA4	Emprunts et Ressources spéciales	(2-4)	709 439	685 278	709 893
PA5	Autres passifs	(2-5)	295 726	277 239	259 802
Total passifs			11 447 967	10 759 171	10 861 678
CP1	Capital		174 600	174 600	174 600
CP2	Réserves		1 406 572	1 283 749	1 283 684
CP4	Autres capitaux propres		423	423	423
CP5	Résultats reportés		3	4	4
CP6	Résultat de l'exercice		161 947	130 897	248 652
Total capitaux propres			1 743 545	1 589 673	1 707 363
Total capitaux propres et passifs			13 191 512	12 348 844	12 569 041

Amen Bank

État des engagements Hors Bilan

arrêté au 30/06/2026

Unité en millier de Dinars Tunisiens

Désignation		Notes	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Passifs éventuels					
HB01	Cautions, Avals et autres garanties données	(4-1)	753 811	717 507	754 264
HB02	Crédits documentaires	(4-2)	777 938	511 056	659 790
HB03	Actifs donnés en garantie	(4-3)	645 774	784 033	708 921
Total passifs éventuels			2 177 523	2 012 596	2 122 975
Engagements donnés					
		(4-4)			
HB04	Engagements de financement donnés		1 487 174	1 754 964	1 520 684
HB05	Engagements sur titres		6 238	7 100	7 152
Total engagements donnés			1 493 412	1 762 064	1 527 836
Engagements reçus					
HB07	Garanties reçues	(4-5)	3 922 832	3 842 342	3 782 529
Total engagements reçus			3 922 832	3 842 342	3 782 529

Amen Bank

Etat de Résultat

Période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2026

Unité en millier de Dinars Tunisiens

Désignation		Notes	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Produits d'exploitation bancaire					
PR1	Intérêts et revenus assimilés	(5-1)	361 448	379 421	760 378
PR2	Commissions (en produits)	(5-2)	79 302	75 418	158 178
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(5-3)	40 440	31 139	66 815
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	(5-4)	189 310	142 687	249 391
Total produits d'exploitation Bancaire			670 500	628 665	1 234 762
Charges d'exploitation bancaire					
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	(5-5)	(293 572)	(308 159)	(615 226)
CH2	Commissions encourues		(14 501)	(12 477)	(29 467)
Total charges d'exploitation Bancaire			(308 073)	(320 636)	(644 693)
Produit net Bancaire			362 427	308 029	590 069
PR5/CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs	(5-6)	(57 800)	(52 178)	(77 990)
PR6/CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement	(5-7)	(2 596)	1 910	6 449
PR7	Autres produits d'exploitation		555	533	1 145
CH6	Frais de personnel	(5-8)	(91 123)	(84 441)	(171 944)
CH7	Charges générales d'exploitation	(5-8)	(31 039)	(28 780)	(60 745)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(5-8)	(5 849)	(4 782)	(9 989)
Résultat d'exploitation			174 575	140 291	276 995
PR8/CH9	Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	(5-9)	(886)	(592)	(999)
CH11	Impôt sur les bénéfices		(10 709)	(8 802)	(25 439)
Résultat sur les activités ordinaires			162 980	130 897	250 557
PR9/CH10	Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires	(5-10)	(1 033)	-	(1 905)
Résultat de l'exercice			161 947	130 897	248 652
Résultat de base par action (en dinars)		(5-11)	4,638	3,748	7,121
Résultat dilué par action (en dinars)			4,638	3,748	7,121

Amen Bank

Etat de Flux de Trésorerie

Période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2026

Unité en millier de Dinars Tunisiens

Désignation	Notes	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Activités d'exploitation	(6-1)			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus portefeuille d'investissement)		462 160	478 738	987 501
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(231 609)	(268 739)	(592 365)
Dépôts / Retraits des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		(94 969)	(10 233)	(23 156)
Prêts et avances / Remboursement des prêts et avances accordés à la clientèle		(113 789)	38 999	(321 081)
Dépôts / Retraits des dépôts de la clientèle		561 306	630 144	696 271
Titres de placement		(4 075)	(15 031)	5 115
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(111 550)	(218 582)	(253 188)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		39 858	48 447	(39 054)
Impôts sur les bénéfices		(10 709)	(8 802)	(25 439)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		496 623	674 941	434 604
Activités d'investissement	(6-2)			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		97 230	83 634	268 857
Acquisitions / Cessions sur portefeuille d'investissement		(264 150)	(379 160)	(453 607)
Acquisitions / Cessions d'immobilisations		(5 155)	8 008	(39 208)
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		(172 075)	(287 518)	(223 958)
Activités de financement	(6-3)			
Emission d'emprunts		60 000	60 000	160 000
Remboursement d'emprunts		(61 128)	(31 251)	(128 453)
Augmentation / diminution ressources spéciales		(24 785)	(43 099)	(67 818)
Dividendes versés		(125 712)	(115 236)	(115 236)
Mouvements sur fond social et de retraite		(53)	5	(61)
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		(151 678)	(129 581)	(151 568)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		172 870	257 842	59 078
Liquidités et équivalents de liquidités début de période		(358 548)	(417 626)	(417 626)
Liquidités et équivalents de liquidités fin de période		(185 678)	(159 784)	(358 548)

Amen Bank
Notes aux états financiers
30 Juin 2026

I- Présentation de la banque

Amen Bank est une société anonyme au capital de 174 600 000 dinars, créée le 06 juin 1967, régie par la loi N°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Le siège social de la banque est sis à l'avenue Mohamed V, 1002, Tunis.

Amen Bank est une banque de dépôt privée. Son capital social, divisé en 34 920 000 actions d'une valeur nominale de cinq 5 dinars chacune, est détenu à hauteur de 0,41% par des actionnaires étrangers.

Actionnaires	Montant	%
Actionnaires Tunisiens	173 879	99,59%
Actionnaires Etrangers	721	0,41%
Total	174 600	100%

II- Référentiel comptable d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers d'Amen Bank sont préparés et présentés conformément au système comptable des entreprises approuvé par la loi n° 96- 112 du 30 décembre 1996.

III- Méthodes et principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers sont arrêtés au 30 juin 2026 en appliquant les conventions et principes comptables prévus par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des méthodes comptables prévus par les normes comptables notamment les normes sectorielles relatives aux établissements bancaires (Normes 21 à 25).

Les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états financiers intermédiaires au 30 juin 2026 par rapport aux plus récents états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2025 conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC 19.

Les méthodes comptables les plus significatives se résument comme suit :

1- Créances à la clientèle

1.1- Règles de présentation des créances à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déductions faites des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

1.2- Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la BCT 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe 1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement en principal ou en intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par Amen Bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Pour les engagements supérieurs à 6 mDT, les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains 20% ;
- Actifs préoccupants 50% ;
- Actifs compromis 100%.

Pour les engagements inférieurs à 6 mDT, la banque détermine la provision requise en appliquant le taux de provision moyen des engagements de plus de 6 mDT aux encours hors les crédits de présalaire et CREDIM (crédit habitat aux particuliers) et ce compte tenu de la qualité de ces risques et des perspectives de recouvrement.

Les garanties prises en compte par la banque se détaillent comme suit :

- Les dépôts affectés auprès d'Amen Bank (bons de caisse, comptes à terme, comptes épargne,...) ;
- Les garanties reçues de l'Etat Tunisien ;
- Les garanties reçues des banques et assurances ;
- Les garanties reçues du FNG (Fonds national de garantie) et la SOTUGAR ;
- Les garanties réelles : Selon les règles édictées par la BCT, les garanties immobilières ne peuvent être prises en compte que si elles remplissent au moins l'une des conditions suivantes :
 - * Elle est inscrite sur le titre foncier ;
 - * Elle est inscrite par l'intervention de deux notaires sur un titre arabe ;
 - * Il existe une promesse d'hypothèque sur un terrain acquis auprès de l'un des organismes suivants : AFI, AFT, AFH.

Par ailleurs, certaines garanties ont été retenues, depuis l'exercice 2006, en application des articles 327 et 328 du code des procédures civiles et commerciales, sous forme d'oppositions conservatoires. Cette forme de garantie a été retenue compte tenu d'une hypothèse sous-jacente, à savoir, un taux historique de réalisation élevé et compte tenu des conditions cumulatives suivantes :

- * Les engagements de la relation emprunteuse sont concentrés exclusivement chez Amen Bank ;
- * L'opposition conservatoire est inscrite sur le titre foncier qui ne doit pas comporter d'autres charges hypothécaires au profit d'autres créanciers ;
- * La date d'inscription de l'opposition conservatoire remonte à moins de deux ans ;
- * Une évaluation récente du titre objet de l'opposition conservatoire ;
- * Une décote de 10% de la valeur du titre objet de l'opposition conservatoire.

1.3- Comptabilisation des créances irrécouvrables passées par perte

Les créances irrécouvrables inférieures ou égales à 500 dinars et les autres créances irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement sont passées par perte. Parallèlement, les provisions et agios réservés y afférents font l'objet de reprise.

1.4- Comptabilisation des revenus des prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux-ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à la date d'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme matérialisés par des effets ou titres de crédit, sont perçus à terme. Ceux-ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à la date de l'arrêté des états financiers font l'objet de régularisation.

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte intitulé «agios réservés».

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses, sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat. Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement parmi les produits de la banque puis cernés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés. A cet effet, les encaissements réalisés sur les créances sont systématiquement imputés, en premier lieu, sur les agios réservés déjà constitués.

1.5- Suivi des mesures conjoncturelles édictées en 2011

1.5.1- Provision collective

La provision collective, appliquée pour l'exercice 2011 en tant que mesure conjoncturelle est désormais une disposition permanente à observer pour couvrir les risques latents sur les engagements classe 0 et 1. Ainsi, et en application des dispositions de la circulaire BCT N° 2012-20 telle que modifiée par la circulaire de la BCT 2025-01 du 29 janvier 2025, la banque a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de l'article 8 de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991.

Pour l'évaluation du montant de la provision requise, la banque a appliqué la méthodologie référentielle édictée par la BCT.

Cette méthodologie prévoit :

- Le regroupement des engagements 0 et 1 en groupes homogènes par nature du débiteur et par secteur d'activité ;
- Le calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré de l'année N ; rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1 ;
- La majoration du taux de migration moyen par groupe par les taux Δ édictés par la BCT ;
- L'attribution d'un taux de provisionnement par groupe tels que fixé au préalable par la BCT ;
- L'application des taux de migrations majorés et les taux de provisionnement à l'encours des engagements 0 et 1 de chaque groupe.

Le montant des provisions collectives est revu à chaque date d'arrêté des comptes annuels. L'augmentation de la provision collective requise entraîne une dotation complémentaire imputée sur les charges de l'exercice et inversement la baisse de la provision collective requise entraîne une reprise correspondant à la baisse et imputée sur les produits de l'exercice.

Compte tenu d'un stock de provision collective qui s'élève à 187 960 mDT au 31 décembre 2025, une provision complémentaire nette de 2 000 mDT a été dotée au titre du premier semestre 2026.

1.6- Provisions additionnelles

En vertu des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2013-21 du 30 décembre 2013, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieures ou égale à 8 ans.

L'application de ces règles a donné lieu à la constitution d'un stock de provision de 187 099 mDT.

1.7- Mesures exceptionnelles pour le secteur touristique

En vertu des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2015-12, les établissements de crédit peuvent reporter le paiement des tombées en principal et en intérêts échus ou à échoir en 2015 et 2016 au titre des crédits accordés aux entreprises opérant dans le secteur touristique.

Les dispositions de cette circulaire demeurent applicables aux créances échues en 2017 et ce, en vertu de la circulaire de la BCT N°2017-05 du 24 Juillet 2017,

Les établissements de crédit ayant procédé au report d'échéances ou ayant accordé de nouveaux crédits exceptionnels peuvent :

- Maintenir la classification arrêtée à fin décembre 2014 au sens de l'article 8 de la circulaire n° 91- 24 susvisée ;
- Geler l'ancienneté au sens de l'article 10 quater de la circulaire n° 91-24 susvisée.

Les établissements de crédit concernés sont tenus de ne pas comptabiliser les intérêts dont le remboursement a été reporté ainsi que les intérêts au titre des nouveaux prêts accordés durant les deux années de grâce parmi leurs revenus sauf en cas de recouvrement effectif.

Cette mesure n'est plus en vigueur

2- Portefeuille titres

2.1- Règles de présentation du portefeuille titres

Les titres à revenu fixe ou à revenu variable sont présentés au bilan soit dans la rubrique portefeuille titres commercial soit dans la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

Portefeuille titres commercial :

• Titres de transaction

Il s'agit de titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide.

• Titres de placement

Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement. Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché ou la juste valeur donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

Portefeuille d'investissement :

• Titres d'investissements

Il s'agit de titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance et pour lesquels la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention.

• Titres de participation

Actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice.

- Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

- Participation avec convention de rétrocession

Il s'agit des engagements matérialisés par des titres représentant des parts dans le capital d'entreprises lorsque, en substance, ces engagements établissent une relation de créancier-débiteur entre l'établissement bancaire et l'entreprise émettrice.

2.2- Règles d'évaluation du portefeuille-titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées. La juste valeur est la valeur probable de négociation est déterminée en retenant un ou plusieurs critères objectifs comme le prix stipulé lors des transactions récentes, la valeur mathématique, le rendement, l'importance des bénéfices ; l'activité, l'ampleur ou la notoriété de la société.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Titres de transaction

Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat. Par ailleurs, les bons de trésors sont évalués via la courbe publiée par le Conseil du Marché Financier.

- Titres de placement

Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- Titres d'investissement

Il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés.

Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées.

Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements primes et / ou reprises des décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ; et
- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

2.3- Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte du principe de la comptabilité d'engagement. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor et sur les obligations sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de rétrocession sont assimilées à des intérêts et prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

3- Prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2026. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2026 sont déduits du résultat.

4- Prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2026. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2026 sont rajoutées au résultat.

5- Valeurs immobilisées

5.1- Immeubles d'exploitation

Les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement aux taux suivants :

Catégorie d'immobilisations	Taux pratiqué
Immeubles non réévalués	2%
Agencements, aménagements et Installations	10%
Ascenseurs	10%
Logiciels	de 10% à 33%
Droit au bail	5%

Matériel informatique	15%
Matériel de transport	20%
Mobilier de bureau	10%
Matériel d'exploitation	10%
Climatiseurs	20%
Terminaux de Paiement Électronique	20%
Coffres forts	4% et 10%

5.2- Immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances

Dans le cadre du recouvrement des créances, la banque s'est portée acquéreuse de biens immeubles mis à la vente dans le cadre de la procédure de vente immobilière. Le prix d'acquisition correspond au prix fixé par le cahier des charges préparé par un expert judiciaire désigné par le tribunal à cet effet. Ces actifs sont classés en « Immeubles hors exploitation » sous la rubrique AC6- Valeurs immobilisées.

Les immeubles hors exploitation destinés à la vente sont comptabilisés à leur prix d'acquisition majoré des coûts et frais engagés. Par dérogation aux dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles, ces immeubles sont traités par référence aux dispositions de la norme internationale d'information financière 5 (IFRS 5) relative aux actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées. En vertu des dispositions de la norme comptable internationale IFRS 05 une entité doit classer un actif non courant ou un groupe d'actif comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée, principalement, par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue.

En effet, les immeubles hors exploitation introduits par voie de recouvrement sont acquis dans l'unique objectif de les céder et recouvrer les créances impayées.

En application des dispositions de l'IFRS 5, les immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances ne font pas l'objet d'amortissement. En revanche, ils font l'objet d'une évaluation individuelle et figurent dans les états financiers annuels au plus faible entre le coût d'entrée et la juste valeur diminuée des coûts des ventes.

5-3 Immobilisations incorporelles en cours

Conformément à la norme comptable tunisienne 06, les immobilisations incorporelles en cours sont comptabilisées à leur coût de production qui inclut les coûts engagés dans le cadre de la conception détaillée de l'application, de la programmation, des tests et de documentation.

6- Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds.

7- Règles de conversion des opérations en devises

Les états financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du dernier mois de l'arrêté.

Pour la couverture contre le risque de change, la banque a recours lorsqu'elle se trouve exposée à ce risque aux moyens usuels de couverture (SWAP de change, Contrats de change à terme...).

Les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte.

Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté de la période.

8- Réévaluation des positions de change en devises

Les positions de change en devises ont été converties en monnaie de référence sur la base du cours de change interbancaire moyen du dernier jour du mois de juin 2026. Les résultats de change latents en découlant ont été pris en compte dans le résultat au 30/06/2026.

Rubrique Bilan		Actifs	Contre-valeur devises en mDT	Rubrique Bilan		Passifs	Contre-valeur devises en mDT
AC 01	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT		626 841	PA 01		Banque Centrale, CCP	42 853
				PA 02		Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	170 694
AC 02	Créances sur les établissements bancaires et financiers		86 019	PA 03		Dépôts et avoirs de la clientèle	1 002 419
AC 03	Créances sur la clientèle		474 439	PA 04		Emprunts et ressources spéciales	2
AC 07	Autres actifs		141 342	PA 05		Autres passifs	112 673
Total Actifs			1 328 641	Total Passifs			1 328 641

9- Règle de prise en compte des différences de change en devises

Les résultats de change latents découlant des différences de positions de change ont été convertis en monnaie de référence sur la base du cours de change interbancaire moyen du dernier jour de juin 2026 et pris en compte dans le résultat à fin du mois de juin 2026.

10- Charge d'impôt

La charge d'impôt est déterminée et comptabilisée en utilisant la méthode de l'impôt exigible.

11- Application de la loi 41/2024 (2ème section de l'article 412-III (nouveau))

En application des dispositions de la note de la BCT n°10-2025 et conformément aux dispositions de l'article 412-III nouveau du code du commerce tel qu'il a été modifié par la loi n° 2024-41 du 2 août 2024, l'ensemble des demandes des clients répondant aux critères de la loi sont traitées dans les délais réglementaires.

Ainsi, en application des dispositions des paragraphes 36 et 37 de la NCT 24, les revenus d'intérêts se rattachant aux prêts bénéficiant de la réduction de 50% du taux d'intérêt sont comptabilisés conformément aux nouveaux tableaux d'amortissement à mesure qu'ils sont courus.

Par ailleurs et conformément au paragraphe 15 de la NCT 24, les prêts répondant aux conditions de bénéfice de la mesure de réduction de 50% du taux d'intérêt fixe, continuent à être comptabilisés à l'actif du bilan pour leurs valeurs nominales contractuelles.

IV- NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en milliers de dinars)

1- Notes explicatives sur le bilan- Actifs

Note 1-1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste accuse au 30.06.2026 un montant de 809 080 mDT contre 702 746 mDT au 31.12.2025 et se compose comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	151 628	89 291	97 133	54 495	56%
BCT, CCP & TGT	657 452	695 127	605 613	51 839	9%
Total	809 080	784 418	702 746	106 334	15%

Le détail de chacune des rubriques se présente comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	151 629	89 292	97 134	54 495	56%
Provisions sur caisse en dinars	(1)	(1)	(1)	-	0%
Sous Total (1)	151 628	89 291	97 133	54 495	56%
BCT	657 576	695 252	605 738	51 838	9%
Provisions sur BCT	(185)	(185)	(185)	-	0%
Sous Total (2)	657 391	695 067	605 553	51 838	9%
CCP	64	63	63	1	2%
Provisions sur CCP	(3)	(3)	(3)	-	0%
Sous Total (3)	61	60	60	1	2%
Total	809 080	784 418	702 746	106 334	15%

Note 1-2. Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique accuse au 30 juin 2026 un montant de 439 632 mDT contre 335 637 mDT au 31 décembre 2025 et se détaille comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Avoirs en compte sur les établissements bancaires	50 465	71 691	47 042	3 423	7%
Prêts aux établissements bancaires	65 562	82 085	63 506	2 056	3%
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements bancaires	12	40	84	(72)	(86%)
Total créances sur établissements bancaires	116 039	153 816	110 632	5 407	5%
Avoirs en compte sur les établissements financiers	3	3	3	-	0%
Prêts aux établissements financiers	317 350	209 458	222 381	94 969	43%
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements financiers	6 240	5 374	2 621	3 619	138%
Total créances sur établissements financiers	323 593	214 835	225 005	98 588	44%
Total	439 632	368 651	335 637	103 995	31%

La banque ne possède pas, au 30/06/2026, de créances douteuses sur les établissements bancaires et financiers.

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas éligibles au refinancement de la BCT.

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

Note 1-3. Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle se présentent comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Comptes débiteurs à la clientèle (1)	1 184 324	1 212 252	1 118 166	66 158	6%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (2)	6 110 053	5 636 340	6 115 659	(5 606)	(0%)
Crédits sur ressources spéciales (3)	279 522	322 069	303 981	(24 459)	(8%)
Total	7 573 899	7 170 661	7 537 806	36 093	0%

(1) Les comptes débiteurs se détaillent au 30.06.2026 comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Comptes débiteurs à la clientèle	1 156 796	1 182 037	1 087 943	68 853	6%
Créances rattachées / Comptes débiteurs de la clientèle	27 528	30 215	30 223	(2 695)	(9%)
Total	1 184 324	1 212 252	1 118 166	66 158	6%

(2) Les autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires se subdivisent en :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Autres concours à la clientèle en dinars	5 632 763	5 070 660	5 567 690	65 073	1%
Autres concours à la clientèle en devises	477 290	565 680	547 969	(70 679)	(13%)
Total	6 110 053	5 636 340	6 115 659	(5 606)	(0%)

Au 30.06.2026, l'encours des créances sur la clientèle éligibles au refinancement est estimé à 1 195 millions de dinars contre 1 403 millions de dinars au 31.12.2025.

(3) Les crédits sur ressources spéciales sont composés de :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Créances sur ressources budgétaires	126 379	135 948	127 510	(1 131)	(1%)
Créances sur ressources extérieures	153 143	186 121	176 471	(23 328)	(13%)
Total	279 522	322 069	303 981	(24 459)	(8%)

Il est à préciser que la banque n'encourt de risque de contrepartie que sur les crédits imputés sur des ressources extérieures.

(4) Les mouvements nets des créances douteuses sur la clientèle ainsi que les provisions correspondantes au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Montant brut des engagements classés	1 033 264	1 136 879	970 536	62 728	6%
Provisions au 31/12/N-1	289 796	336 500	336 500	(46 705)	(14%)

Dotation de l'exercice	42 179	37 630	73 186	(31 007)	(42%)
Reprise de l'exercice	(8 827)	(13 919)	(24 024)	15 197	(63%)
Reprise de provision sur créances radiées et cédées	-	-	(95 867)	95 867	(100%)
Provisions au 30/06/N	323 146	360 212	289 796	33 351	12%
Provisions additionnelles (Cir 2013-21)	187 099	212 282	172 450	14 649	8%
Total net des engagements classés	523 018	564 385	508 290	14 728	3%

(5) Le montant des créances sur la clientèle existant à la clôture de l'exercice pour lesquelles les revenus correspondants ne sont pas constatés parmi les produits de l'exercice que lors d'une baisse des engagements suite à l'encaissement effectif se présente comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Montant brut des créances classées	1 033 264	1 136 879	970 536	62 728	6%
Montant brut des créances non classées	70 892	68 271	76 919	(6 027)	(8%)
Montant brut des créances touristiques non classées	-	62 211	-	-	0%
Agios réservés au 31/12/N-1	213 902	259 040	259 040	(45 138)	(17%)
Dotation aux agios réservés	33 883	42 776	72 955	(39 072)	(54%)
Reprise sur agios réservés sur créances touristiques	-	(243)	(1 318)	1 318	(100%)
Reprise sur agios réservés sur créances	(8 383)	(14 319)	(21 985)	13 602	(62%)
Reprise sur agios réservés sur créances radiées et cédées	-	-	(94 790)	94 790	(100%)
Total des agios réservés au 30/06/N	239 402	287 254	213 902	25 500	12%

(6) La répartition des agios réservés par nature d'engagements se présentent comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Agios sur comptes débiteurs à la clientèle	105 699	144 909	100 120	5 579	6%
Agios sur autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	113 741	122 755	94 739	19 002	20%
Agios sur Engagements par signature	1 283	1 437	1 103	180	16%
Agios sur ressources extérieures	18 679	18 153	17 940	739	4%
Total net des agios réservés	239 402	287 254	213 902	25 500	12%

(7) La répartition des engagements bilan et hors bilan à la clientèle existant à la clôture de l'exercice selon leur classification se présente comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Engagements classés C0 et C1	10 845 511	10 278 715	10 620 025	225 486	2%
Engagements classés C2, C3, C4 et C5 (a)	1 033 264	1 136 879	970 536	62 728	6%
Total des engagements (b) (*)	11 878 775	11 415 594	11 590 561	288 214	2%
Agios réservés affectés aux engagements classés	(235 893)	(282 256)	(208 755)	(27 138)	13%
Provisions affectées aux engagements par signature	(4 191)	(2 870)	(4 076)	(115)	3%
Provisions affectées aux engagements classés	(318 955)	(357 341)	(285 720)	(33 235)	12%
Provisions additionnelles (Cir 2013-21)	(187 099)	(212 282)	(172 450)	(14 649)	8%
Total provisions et agios réservés (C)	(746 138)	(854 749)	(671 001)	(75 137)	11%
Taux de couvertures des engagements classés (c/a)	72,21%	75,18%	69,14%	3,07%	4,4%
Taux de couvertures des engagements classés hors agios réservés	63,99%	66,99%	60,68%	3,31%	5,5%
Taux des engagements classés (a/b)	8,70%	9,96%	8,37%	0,32%	3,9%
Agios réservés affectés aux engagements non classés	(3 510)	(3 923)	(5 147)	1 637	(32%)
Agios réservés sur le secteur touristique courants	-	(1 075)	-	-	0%
Provisions collectives affectées aux engagements courants (Cir 2012-02)	(189 960)	(182 394)	(187 960)	(2 000)	1%
Total des provisions et agios réservés affectés aux engagements courants	(193 470)	(187 392)	(193 107)	(363)	0,2%
Total général des provisions et agios réservés (d)	(939 608)	(1 042 141)	(864 108)	(75 500)	8,7%
Taux de couverture de l'ensemble des engagements (d/b)	7,91%	9,13%	7,46%	0,45%	6%

(*) Dont engagement de financement à concurrence de 8% du résultat (Article 412 Ter- Loi 2024-41, décret n° 2026-148 du 23 Juillet 2026).

Le stock de provisions autre que celles affectées aux engagements par signature et d'agios réservés ont été en totalité présentés en déduction de la sous rubrique (2) et se présentent comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Provisions sur créances (AC 03)	696 014	752 017	646 130	49 884	8%
Provisions sur créances classées	318 955	357 341	285 720	33 235	12%
Provisions collectives	189 960	182 394	187 960	2 000	1%
Provisions additionnelles (Cir 2013-21)	187 099	212 282	172 450	14 649	8%
Provisions sur engagements par signature	4 191	2 870	4 076	115	3%
Provisions sur engagements par signature	4 191	2 870	4 076	115	3%
Total provisions sur créances	700 205	754 887	650 206	49 999	8%
Agios réservés affectés aux engagements classés	235 893	282 256	208 755	27 138	13%
Agios réservés affectés aux engagements non classés	3 510	3 923	5 147	(1 637)	(32%)
Agios réservés affectés aux engagements relevant sur secteur touristique courant	-	1 075	-	-	0%
Total agios réservés	239 403	287 254	213 902	25 501	12%
Total général des provisions et agios réservés	939 608	1 042 141	864 108	75 500	9%

(8) La répartition de la totalité du portefeuille engagements de la banque au 30.06.2026 par classe de risque et par nature d'engagement se présente comme suit :

Classe / Nature d'engagement	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Total
Découvert	504 416	117 310	71 520	66 409	404 532	2 560	1 166 747
Escomptes	494 201	26 230	98	248	7 410	11	528 198
Crédit court terme	1 213 383	137 346	95	549	102 086	40	1 453 499
Crédit moyen et long terme	4 653 319	692 616	12 310	12 794	343 517	110	5 714 666
Engagements par signature	2 934 734	71 957	38	34	8 902	-	3 015 665
Total	9 800 053	1 045 459	84 061	80 034	866 447	2 721	11 878 775
Dont impayés	116 557	150 004	4 322	3 115	341 147	198	615 343

(9) La répartition par secteur d'activité des crédits octroyés sous forme de décaissements et engagements par signature se présente comme suit au 30 juin 2026 :

Secteur d'activité	30/06/2026	%	30/06/2025	%	31/12/2025	%
I - Agriculture	108 259	0,91%	93 030	0,81%	92 414	0,80%
II - Industrie	3 856 870	32,47%	3 770 624	33,03%	3 844 841	33,17%
Mine	93 885	0,79%	105 626	0,93%	123 553	1,07%
Energie	120 339	1,01%	118 807	1,04%	71 091	0,61%
Photovoltaïque	37 469	0,32%	5 130	0,04%	29 385	0,25%
Industrie agroalimentaire	1 370 597	11,54%	1 342 013	11,76%	1 333 481	11,50%
Matériaux de construction	441 741	3,72%	481 839	4,22%	455 111	3,93%
Industrie mécanique et électronique	413 430	3,48%	398 859	3,49%	443 894	3,83%
Chimie et caoutchouc	328 909	2,77%	385 706	3,38%	365 491	3,15%
Industries pharmaceutiques	286 629	2,41%	286 817	2,51%	284 866	2,46%
Textile	21 643	0,18%	18 114	0,16%	17 287	0,15%
Habillement et cuir	49 410	0,42%	45 391	0,40%	47 823	0,41%
Bois, liège et ameublement	29 436	0,25%	28 938	0,25%	30 736	0,27%
Papier, imprimerie et industries diverses	281 924	2,37%	278 046	2,44%	269 164	2,32%
Bâtiment et travaux publics	298 527	2,51%	188 522	1,65%	286 946	2,48%
Briqueteries	82 932	0,70%	86 816	0,76%	86 013	0,74%
III - Services	7 913 645	66,62%	7 551 940	66,15%	7 653 306	66,03%
Transport	174 744	1,47%	199 825	1,75%	185 693	1,60%
Télécommunications	252 252	2,12%	228 494	2,00%	239 023	2,06%
Tourisme	590 525	4,97%	579 886	5,08%	569 495	4,91%
Commerce agroalimentaire	223 169	1,88%	232 030	2,03%	341 187	2,94%
Commerce matériaux de construction	65 713	0,55%	73 116	0,64%	66 854	0,58%
Commerce quincaillerie et assimilés	87 484	0,74%	88 908	0,78%	99 085	0,85%
Commerce textile et cuir	118 698	1,00%	124 066	1,09%	117 608	1,01%
Commerce divers	469 745	3,95%	482 419	4,23%	498 432	4,30%
Commerce Automobiles & Véhicules	706 664	5,95%	493 993	4,33%	749 598	6,47%
Grande distribution	99 939	0,84%	108 694	0,95%	106 797	0,92%
Enseignement privée	31 510	0,27%	31 708	0,28%	29 917	0,26%
Santé	206 119	1,74%	208 169	1,82%	201 585	1,74%
Finance	741 718	6,24%	544 508	4,77%	507 377	4,38%
Leasing & Factoring	515 715	4,34%	426 877	3,74%	397 788	3,43%
Institution de microfinances	325 400	2,74%	204 859	1,79%	223 906	1,93%
Loisirs et cultures	83 607	0,70%	106 179	0,93%	95 472	0,82%

Particuliers	2 267 464	19,09%	2 285 639	20,02%	2 215 807	19,12%
Promotion immobilière	726 882	6,12%	824 183	7,22%	773 158	6,67%
Divers	226 298	1,91%	308 387	2,70%	234 524	2,02%
Total	11 878 775	100%	11 415 594	100%	11 590 561	100%

Les engagements (hors ceux accordés au secteur public) relatifs aux dix premiers groupes d'affaire représentent 20,23% du total des engagements de la banque au 30.06.2026.

Note 1-4. Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse au 30.06.2026 un solde de 137 541 mDT contre un solde de 121 225 mDT au 31.12.2025 et se détaille comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Titres de transaction	102	-	-	102	100%
Bons de trésor	102	-	-	102	0%
Titres de placement	137 439	134 630	121 225	16 214	13%
Titres à revenu fixe	101 952	109 470	96 944	5 008	5%
Bons de trésor	101 045	108 194	91 907	9 138	10%
Créances rattachées / Bon de trésor	907	1 276	5 037	(4 130)	(82%)
Titres à revenu variable	35 487	25 160	24 281	11 206	46%
Actions cotées	36 487	27 431	27 207	9 280	34%
Provisions pour moins-value latente des actions	(1 452)	(2 704)	(2 926)	1 474	(50%)
Créances rattachées / actions cotées	452	433	-	452	100%
Total	137 541	134 630	121 225	16 316	13%

Aucun transfert de titre n'a eu lieu au cours du premier semestre de l'année 2026 entre les titres de transaction et les titres de placement.

Au 30.06.2026, la plus-value latente sur les actions cotées titres de placements est établie à 7388 mDT.

Les mouvements de provisions sur les actions se présentent comme suit au premier semestre de l'année 2026 et comparativement à 2025 :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Montant brut des titres de placement à revenu variable	36 487	27 431	27 207	9 280	34%
Créances rattachées / actions cotées	452	433	-	452	100%
Provisions au début de période	(2 926)	(3 387)	(3 387)	461	(14%)
Dotation de l'exercice	(17)	(720)	(889)	872	(98%)
Reprise de provisions	1 491	1 403	1 350	141	10%
Provisions fin de période	(1 452)	(2 704)	(2 926)	1 473	(50%)
Total net des titres de placement	35 487	25 160	24 281	11 206	46%

Note 1-5. Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 30.06.2026 un solde de 3 516 891 mDT contre 3 163 258 mDT au 31.12.2025. Son détail se présente comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Titres d'investissement (1)	3 195 952	2 868 152	2 872 228	323 724	11%
Titres de participation (2)	99 541	86 640	85 021	14 520	17%
Parts dans les entreprises associées (3)	91 230	177 807	95 123	(3 893)	(4%)
Parts dans les entreprises liées (4)	129 216	16 064	109 934	19 282	18%
Participation avec convention en rétrocession (5)	952	14 128	952	-	0%
Total	3 516 891	3 162 791	3 163 258	353 633	11%

Au 30.06.2026, la plus-value latente sur les actions cotées et les titres d'investissement est établie à 120 256 mDT.

Le tableau des mouvements du portefeuille titres d'investissement se présente comme suit :

Description	Titres d'investissement hors fonds gérés	Titres d'investissements gérés	Titres de participation	Part des entreprises associées	Part des entreprises liées	Participation avec convention en	Total
Valeur brute au 31/12/2025	1 930 369	889 834	105 169	107 027	109 913	9 932	3 152 244
Montant restant à libérer	-	-	(5 833)	-	-	-	(5 833)
Créances rattachées	62 867	14 185	356	93	30	-	77 531
Provisions	(300)	(24 727)	(14 671)	(11 997)	(9)	(8 980)	(60 684)
Total net au 31/12/2025	1 992 936	879 292	85 021	95 123	109 934	952	3 163 258
Acquisitions/ Reclassements 2026	156 735	200 860	14 421	176	-	2 360	374 552
Cessions / remboursements 2026	(106 131)	-	(110)	(2 646)	-	-	(108 887)
valeur brute au 30/06/2026	1 980 973	1 090 694	119 480	104 557	109 913	12 292	3 417 909
Montant restant à libérer	-	-	(6 237)	-	-	-	(6 237)
Créances rattachées	67 907	81 405	969	17	19 312	-	169 610
<i>Dotations</i>	-	-	-	(1 347)	-	(2 360)	(3 707)
<i>Reprise</i>	-	-	-	-	-	-	-
Provisions	(300)	(24 727)	(14 671)	(13 344)	(9)	(11 340)	(64 391)
Total net au 30/06/2026	2 048 580	1 147 372	99 541	91 230	129 216	952	3 516 891

(1) Titres d'investissement

Cette sous rubrique se détaille comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Bons de trésor	1 452 777	1 179 920	1 365 913	86 864	6%
Bons de trésor	1 412 721	1 154 424	1 329 125	83 596	6%
Créances rattachées	40 056	25 496	36 788	3 268	9%
Obligations	595 803	692 161	627 023	(31 220)	(5%)
Obligations brutes	568 252	644 214	601 244	(32 992)	(5%)
Provisions sur obligations	(300)	(300)	(300)	-	0%
Créances rattachées	27 851	48 247	26 079	1 772	7%
Fonds gérés	1 147 372	996 071	879 292	268 080	30%
Encours brut des fonds gérés	1 090 694	956 234	889 834	200 860	23%
Provisions sur fonds gérés	(24 727)	(24 667)	(24 727)	-	0%
Créances rattachées	81 405	64 504	14 185	67 220	474%
Total	3 195 952	2 868 152	2 872 228	323 724	11%

(2) Titres de participation

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30.06.2026 :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Titres de participation	119 480	106 298	105 169	14 311	14%
Provisions sur titres de participation	(14 671)	(14 201)	(14 671)	-	0%
Montant restant à libérer sur titres de participation	(6 237)	(7 100)	(5 833)	(404)	7%
Créances rattachées sur titres de participation	969	1 643	356	613	172%
Total	99 541	86 640	85 021	14 520	17%

Le détail des titres de participation se présente comme suit :

Description	% de détention	30/06/2026				30/06/2025				31/12/2025			
		Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision	Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision	Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision
Titres cotés		2 973	-	2 973	(2 973)	2 973	-	2 973	(2 973)	2 973	-	2 973	(2 973)
SIPHAX AIRLINES	3,59%	2 000	-	2 000	(2 000)	2 000	-	2 000	(2 000)	2 000	-	2 000	(2 000)
MIP	4,71%	973	-	973	(973)	973	-	973	(973)	973	-	973	(973)
Titres non cotés		116 507	6 237	110 270	(11 698)	103 325	7 100	96 225	(11 228)	102 196	5 833	96 363	(11 698)
FCPR INKHAD	56,00%	28 000	-	28 000	-	28 000	-	28 000	-	28 000	-	28 000	-
FCP AFRICAMEN	37,24%	9 583	5 833	3 750	(473)	9 583	5 833	3 750	(598)	9 583	5 833	3 750	(473)
FCPR RELANCE PLUS	14,00%	7 000	-	7 000	-	7 000	-	7 000	-	7 000	-	7 000	-
BATAM	13,71%	5 490	-	5 490	(5 490)	5 490	-	5 490	(5 490)	5 490	-	5 490	(5 490)
FCPR AMEN CAPITAL3	42,85%	5 049	-	5 049	-	6 732	-	6 732	-	5 149	-	5 149	-
FCPR FONDS DE DEVELOPPEMENT REGIONAL	10,00%	5 000	-	5 000	(1 366)	5 000	-	5 000	(962)	5 000	-	5 000	(1 366)
FCPR AMEN CAPITAL4	37,18%	5 000	-	5 000	-	5 000	1 267	3 733	-	5 000	-	5 000	-
FCPR TANMYA	16,67%	5 000	-	5 000	-	5 000	-	5 000	-	5 000	-	5 000	-
FCP Smart Traker Fund	6,69%	560	-	560	-	427	-	427	-	477	-	477	-
FCPR AMEN CAPITAL	100,00%	3 120	-	3 120	(773)	3 120	-	3 120	(614)	3 120	-	3 120	(773)
FCPR AMEN CAPITAL2	68,80%	3 131	-	3 131	(379)	3 131	-	3 131	(353)	3 131	-	3 131	(379)
FCPR TUNINVEST CROISSANCE	10,90%	1 921	-	1 921	-	1 921	-	1 921	-	1 921	-	1 921	-
FCPR SWING	16,00%	1 920	-	1 920	(451)	2 000	-	2 000	(561)	1 920	-	1 920	(451)
ADVANS TUNISIE	8,61%	2 152	-	2 152	-	2 152	-	2 152	-	2 152	-	2 152	-
FCPR MAXULA ESPOIR	9,36%	1 500	-	1 500	(623)	1 500	-	1 500	(545)	1 500	-	1 500	(623)
ALTERMED APEF	7,38%	1 346	-	1 346	(620)	1 346	-	1 346	(620)	1 346	-	1 346	(620)
UNION DE FACTORING	9,24%	1 387	-	1 387	-	1 387	-	1 387	-	1 387	-	1 387	-
FCP SICAV MAC EPARGNANT	15,54%	1 623	-	1 623	-	1 509	-	1 509	-	1 623	-	1 623	-
FCPR TUNISIAN DEVELOPPEMENT	10,54%	623	-	623	(422)	633	-	633	(378)	633	-	633	(422)
MICROCRED TUNISIE	10,00%	1 350	-	1 350	-	1 200	-	1 200	-	1 200	-	1 200	-
FCP MAC CROISSANCE	49,82%	2 578	-	2 578	-	2 028	-	2 028	-	2 028	-	2 028	-
FCP AMEN SELECTION	39,58%	3 531	-	3 531	-	1 040	-	1 040	-	1 242	-	1 242	-
SOCIETE TUNIS CENTER	9,38%	938	-	938	-	938	-	938	-	938	-	938	-
FCP MAC EQUILIBRE	38,10%	1 060	-	1 060	-	914	-	914	-	1 060	-	1 060	-
PHENICIA SEED FUND	10,06%	782	-	782	(533)	790	-	790	(529)	782	-	782	(533)
LA MARINE HAMMEMET SUD	3,59%	700	-	700	(185)	700	-	700	(168)	700	-	700	(185)
COTUNACE	3,22%	689	-	689	-	689	-	689	-	689	-	689	-
LA MAISON DES BANQUES	7,16%	588	-	588	-	588	-	588	-	588	-	588	-

FCPR FONDS DE DEVELOPPEMENT REGIONAL 2	6,02%	1 000	-	1 000	(112)	1 000	-	1 000	(136)	1 000	-	1 000	(112)
SOCIETE INTER-BANK SERVICE	3,10%	400	-	400	-	400	-	400	-	400	-	400	-
STEG ENERGIES RENOUVELABLES	8,00%	100	-	100	-	100	-	100	-	100	-	100	-
STE Dev Exp Zarzis	5,02%	300	-	300	-	300	-	300	-	300	-	300	-
SOCIETE MONETIQUE TUNISIE	10,37%	280	-	280	-	280	-	280	-	280	-	280	-
SIBTEL	6,75%	1 585	404	1 181	-	236	-	236	-	236	-	236	-
MAXULA D'INVESTISSEMENT SICAV	3,83%	216	-	216	-	216	-	216	-	216	-	216	-
SOCIETE TUNISIENNE DE GARANTIE	5,00%	150	-	150	-	150	-	150	-	150	-	150	-
TUNISIE CLEARING	3,67%	417	-	417	-	388	-	388	-	417	-	417	-
S T H Djerba	0,00%	193	-	193	(193)	193	-	193	(193)	193	-	193	(193)
S.O.D.I.N.O	0,26%	100	-	100	(48)	100	-	100	(49)	100	-	100	(48)
SAGES	15,10%	76	-	76	-	76	-	76	-	76	-	76	-
AUTRES	0,00%	69	-	69	(30)	68	-	68	(32)	69	-	69	(30)
Total		119 480	6 237	113 243	(14 671)	106 298	7 100	99 198	(14 201)	105 169	5 833	99 336	(14 671)

La banque n'exerce aucune influence notable sur les FCP et les FCPR.

(3) Parts dans les entreprises associées

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30.06.2026 :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Part dans les entreprises associées	104 557	179 702	107 027	(2 470)	(2%)
Créances rattachées	17	14 312	93	(76)	(82%)
Provisions sur parts dans les entreprises associées	(13 344)	(16 207)	(11 997)	(1 347)	11%
Total	91 230	177 807	95 123	(3 893)	(4%)

Le détail des parts dans les entreprises associées se présente comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Titres cotés	45 359	45 358	45 359	-	0%
TUNISIE LEASING & FACTORING	45 359	45 358	45 359	-	0%
Titres non cotés	59 198	134 344	61 668	(2 470)	(4%)
MAGHREB LEASING ALGERIE	-	73 022	-	-	0%
AMEN SANTE	16 214	16 214	16 214	-	0%
TLG FINANCE	9 701	12 211	12 211	(2 510)	21%
ASSURANCE COMAR COTE D'IVOIRE	11 154	11 154	11 154	-	0%
AMEN ALLIANCE SICAV	9 028	8 632	8 897	131	1%
SOCIETE NOUVELLE DE BOISSONS	3 931	3 931	3 931	-	0%
HAYETT	3 013	3 013	3 013	-	0%
SICAV AMEN	2 582	2 456	2 537	45	2%
EL IMRANE	1 400	1 400	1 400	-	0%
EL KAWARIS	660	660	660	-	0%
TUNISYS	300	300	300	-	0%
SUNAGRI	216	216	216	-	0%
TUNINVEST INNOVATION SICAR	-	136	136	(136)	(100%)
AMEN PREMIERE	999	999	999	-	0%
Total	104 557	179 702	107 027	(2 470)	(2%)

Les parts dans les entreprises associées sont totalement libérées au 30/06/2026.

(4) Parts dans les entreprises liées

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30.06.2026 :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Part dans les entreprises liées	109 913	14 225	109 913	-	0%
Créances rattachées	19 312	1 848	30	19 282	64273%
Provisions sur parts dans les entreprises liées	(9)	(9)	(9)	-	0%
Total	129 216	16 064	109 934	19 282	18%

Le détail des parts dans les entreprises liées se présente comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
MAGHREB LEASING ALGERIE	95 198	-	95 198	-	0%
SOGEREC	4 297	4 297	4 297	-	0%
SICAR AMEN	2 205	2 205	2 205	-	0%
AMEN INVEST	1 494	1 494	1 494	-	0%
LE RECOUVREMENT	300	300	300	-	0%
AMEN CAPITAL	300	300	300	-	0%
STE GEST IMMO	299	299	299	-	0%
SMART RECOVERY	700	210	700	-	0%
AMEN PROJECT	125	125	125	-	0%
FIRST PAY	4 995	4 995	4 995	-	0%
Total	109 913	14 225	109 913	-	0%

Les parts dans les entreprises liées sont totalement libérées au 30/06/2026.

Aucun transfert n'a eu lieu eu cours du premier semestre 2026 entre les titres.

(5) Titres avec convention de rétrocession

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30.06.2026 :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Part avec convention en rétrocession	12 292	23 108	9 932	2 360	24%
Provisions sur participation avec convention en rétrocession	(11 340)	(8 980)	(8 980)	(2 360)	26%
Total	952	14 128	952	-	0%

Par ailleurs, tous les titres avec convention de rétrocession sont non cotés.

Note 1-6.Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 30.06.2026 un solde de 491 964 mDT contre un solde de 492 682 mDT au 31.12.2025 et se détaillent comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Immobilisations incorporelles	5 550	3 623	6 974	(1 424)	(20%)
Immobilisations incorporelles	20 307	16 339	20 305	2	0%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(14 573)	(12 532)	(13 147)	(1 426)	11%
Provisions sur immobilisations incorporelles	(184)	(184)	(184)	-	0%
Immobilisations corporelles	479 905	440 038	479 896	9	0%
Immobilisations corporelles	596 839	550 767	594 124	2 715	0%
Amortissement des immobilisations corporelles	(116 737)	(110 532)	(114 031)	(2 706)	2%
Provisions sur immobilisations corporelles	(197)	(197)	(197)	-	0%
Immobilisations encours	6 509	7 023	5 812	697	12%
Immobilisations encours	6 509	7 023	5 812	697	12%
Total	491 964	450 684	492 682	(718)	(0%)

Aucune garantie ou sureté n'est consentie à des tiers sur les immobilisations de la banque.

Le montant des immobilisations détenues par la banque et prêtées à être cédées totalisent au 30/06/2026 un montant de 350 374 mDT.

Les flux de mouvements des immobilisations, tenant compte des acquisitions et de cessions, se présente comme suit :

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATION ARRETE AU 30/06/2026									
Description	Valeur Brute au 31/12/2025	Acquisition	Cession / Transfert	Valeur Brute au 30/06/2026	Amort / Provision Cumul au 31/12/2025	Dotations	Reprise / Sortie	Amort Cumul au 30/06/2026	VCN au 30/06/2026
1) Immobilisation Incorporelles	20 305	11	(8)	20 308	(13 331)	(1 434)	7	(14 758)	5 550
<u>Immobilisation d'exploitation</u>	<u>16 888</u>	<u>11</u>	<u>(8)</u>	<u>16 891</u>	<u>(13 331)</u>	<u>(1 434)</u>	<u>7</u>	<u>(14 758)</u>	<u>2 133</u>
Fonds de commerce	184	-	-	184	(184)	-	-	(184)	-
Logiciels	15 739	11	(8)	15 742	(12 196)	(1 434)	7	(13 623)	2 119
Droit au bail	965	-	-	965	(951)	-	-	(951)	14
<u>Immobilisation hors exploitation</u>	<u>3 417</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>3 417</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>3 417</u>
Logiciels hors exploitation	3 417	-	-	3 417	-	-	-	-	3 417
2) Immobilisations Corporelles	594 124	5 690	(2 976)	596 838	(114 228)	(3 968)	1 263	(116 933)	479 905
<u>Immobilisation d'exploitation</u>	<u>165 895</u>	<u>72</u>	<u>(1 506)</u>	<u>164 461</u>	<u>(58 933)</u>	<u>(1 793)</u>	<u>603</u>	<u>(60 123)</u>	<u>104 338</u>
Terrains d'exploitation	42 275	-	-	42 275	-	-	-	-	42 275
Bâtiments	79 233	-	(1 461)	77 772	(26 639)	(740)	559	(26 820)	50 952
Aménagements de bâtiments	44 387	72	(45)	44 414	(32 294)	(1 053)	44	(33 303)	11 111
<u>Immobilisation hors exploitation</u>	<u>364 228</u>	<u>4 515</u>	<u>(713)</u>	<u>368 030</u>	<u>(7 173)</u>	<u>(171)</u>	<u>-</u>	<u>(7 344)</u>	<u>360 686</u>
Bâtiments	364 228	4 515	(713)	368 030	(7 173)	(171)	-	(7 344)	360 686
Mobiliers de bureau	12 249	126	(59)	12 316	(9 732)	(349)	32	(10 049)	2 267
Matériels de transport	6 520	-	(674)	5 846	(3 935)	(468)	612	(3 791)	2 055
Matériels informatique	20 333	428	(24)	20 737	(15 745)	(534)	16	(16 263)	4 474
Machines DAB	11 338	6	-	11 344	(8 279)	(239)	-	(8 518)	2 826
Coffres forts	2 650	-	-	2 650	(2 167)	(24)	-	(2 191)	459
Autres immobilisations	10 911	543	-	11 454	(8 264)	(390)	-	(8 654)	2 800
3) Immobilisations encours	5 812	697	-	6 509	-	-	-	-	6 509
Immobilisations corporelles encours	4 466	585	-	5 051	-	-	-	-	5 051
Immobilisations incorporelles encours	1 346	112	-	1 458	-	-	-	-	1 458
Total	620 241	6 398	(2 984)	623 655	(127 559)	(5 402)	1 270	(131 691)	491 964

Note 1-7. Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 30.06.2026 un montant de 222 505 mDT contre un montant de 215 687 mDT et se détaillant comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	61 864	113 749	40 320	21 544	53%
<u>Comptes d'attente</u>	<u>60 773</u>	<u>112 000</u>	<u>38 482</u>	<u>22 291</u>	<u>58%</u>
Comptes d'attente de la salle de marché	5 604	17 013	(10)	5 614	(56140%)
comptes d'attente de la compensation	2 468	1 509	2 843	(375)	(13%)
Autres comptes d'attente	52 701	93 478	35 649	17 052	48%
<u>Comptes de régularisation</u>	<u>1 091</u>	<u>1 749</u>	<u>1 838</u>	<u>(747)</u>	<u>(41%)</u>
Autres	160 641	163 260	175 367	(14 726)	(8%)
Stock en matières, fournitures et timbres	74	106	766	(692)	(90%)
Etat, impôts et taxes	6 664	6 837	22 122	(15 458)	(70%)
Allocations familiales	327	462	440	(113)	(26%)
Dépôts et cautionnements	102	102	102	-	0%
Opérations avec le personnel (*)	123 429	120 911	121 119	2 310	2%
Débiteurs divers	20 051	26 862	22 491	(2 440)	(11%)
Créances sur l'Etat	138	138	138	-	0%
Autres	9 856	7 842	8 189	1 667	20%
Total	222 505	277 009	215 687	6 818	3%

(*) Au 30.06.2026, les opérations avec le personnel comprennent un encours de crédits octroyés sur les ressources du fonds social pour 59 140 millions de dinars contre 59 153 millions de dinars au 31.12.2025.

Les mouvements nets des provisions sur les comptes de la rubrique AC7 se présentent comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Provisions sur comptes d'attente et de régularisation	(3 123)	(6 239)	(3 718)	595	(16%)
Provisions sur comptes d'attente de la salle de marché	(2 559)	(2 559)	(2 559)	-	0%
Provisions sur comptes d'attente de la compensation	-	(2 409)	-	-	0%
Provisions sur autres comptes d'attente	(564)	(1 271)	(1 159)	595	(51%)
Provisions sur autres comptes de la rubrique AC7	(16 476)	(16 514)	(16 514)	38	(0%)
Provisions sur opérations avec le personnel	(654)	(692)	(692)	38	(5%)
Provisions sur débiteurs divers	(1 295)	(1 295)	(1 295)	-	0%
Provisions sur autres comptes	(14 527)	(14 527)	(14 527)	-	0%
Total	(19 599)	(22 753)	(20 232)	633	(3%)

Les mouvements des provisions sur les comptes de la rubrique AC7 se présentent comme suit :

Description	31/12/2025	Dotation	Reprise	30/06/2026
Provisions sur comptes d'attente et de régularisation	(3 718)	-	595	(3 123)
Provisions sur comptes d'attente de la salle de marché	(2 559)	-	-	(2 559)
Provisions sur autres comptes d'attente	(1 159)	-	595	(564)
Provisions sur autres comptes	(16 514)	-	38	(16 476)
Provisions sur opérations avec le personnel	(692)	-	38	(654)
Provisions sur débiteurs divers	(1 295)	-	-	(1 295)
Provisions sur autres comptes	(14 527)	-	-	(14 527)
Total	(20 232)	-	633	(19 599)

2- Notes explicatives sur le bilan- Passifs

Note 2-1. Banque Centrale de Tunisie et CCP

Le solde de cette rubrique correspond exclusivement aux dettes envers la Banque Centrale de Tunisie.

Au 30.06.2026, cette rubrique accuse un solde de 636 691 mDT enregistrant ainsi une baisse de (75 333) mDT par rapport au 31.12.2025.

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Comptes débiteurs auprès de la BCT	42 882	17 153	55 888	(13 006)	(23%)
Dettes rattachées aux emprunts auprès de la BCT	809	1 510	136	673	495%
Emprunts auprès de la BCT Dinars	593 000	781 000	656 000	(63 000)	(10%)
Total	636 691	799 663	712 024	(75 333)	(11%)

Note 2-2. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 30.06.2026 un solde de 474 019 mDT contre un solde de 459 594 mDT au 31.12.2025 et se détaillent comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	449 431	290 607	457 513	(8 082)	(2%)
Dépôts et avoirs des établissements financiers	24 588	8 281	2 081	22 507	1082 %
Total	474 019	298 888	459 594	14 425	3%

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Avoirs sur établissements bancaires	81 433	181 130	93 368	(11 935)	(13%)
Emprunts auprès des établissements bancaires	367 998	109 477	364 145	3 853	1%
Total	449 431	290 607	457 513	(8 082)	(2%)

Toutes les dettes sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

Note 2-3. Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 30.06.2026 un solde de 9 332 092 mDT contre un solde de 8 720 365 mDT au 31.12.2025 et se décomposent comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Dépôts à vue	2 925 969	2 518 011	2 501 001	424 968	17%
Autres Dépôts et avoirs de la clientèle	6 406 123	6 180 092	6 219 364	186 759	3%
Epargne	2 948 270	2 684 130	2 891 608	56 662	2%
Dépôts à terme	3 293 041	3 362 502	3 099 489	193 552	6%
Dépôts à terme en dinars	2 992 415	3 005 148	2 813 304	179 111	6%
Dettes rattachées sur Dépôts à terme en dinars	37 028	32 179	30 173	6 855	23%
Dépôts à terme en devises	261 342	322 002	254 586	6 756	3%
Dettes rattachées sur Dépôts à terme en devises	2 256	3 173	1 426	830	58%
Autres sommes dues à la clientèle	164 812	133 460	228 267	(63 455)	(28%)
Total	9 332 092	8 698 103	8 720 365	611 727	7%

Note 2-4. Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/06/2026 à 709 439 mDT contre 709 893 mDT au 31/12/2025 se détaille comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Emprunts matérialisés	389 105	339 758	372 654	16 451	4%
Ressources spéciales	320 334	345 520	337 239	(16 905)	(5%)
Total	709 439	685 278	709 893	(454)	(0%)

Le solde des emprunts matérialisés se subdivise comme suit au 30.06.2026 et au 31.12.2025 :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Emprunts matérialisés	373 776	313 402	360 152	13 624	4%
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	15 329	26 356	12 502	2 827	23%
Total	389 105	339 758	372 654	16 451	4%

Le tableau des mouvements des emprunts matérialisés hors dettes rattachées au 30.06.2026 se détaille comme suit :

Emprunts	Capital initial	Taux	Date d'émission	Date d'échéance	Encours au 31/12/2025	Remboursements / Emissions	Encours au 30/06/2026
Emprunts subordonnés	560 000				360 152	13 625	373 776
Amen Bank 2008 catégorie B	20 000	7,00%	21/05/2008 - 21/05/2028		3 000	(1 000)	2 000
AMEN BANK 2020-3 Catégorie A	11 100	9,00%	12/02/2021 au 12/02/2026		2 220	(2 220)	-
AMEN BANK 2020-3 Catégorie B	52 730	9,20%	12/02/2021 au 12/02/2026		10 546	(10 546)	-
AMEN BANK 2020-3 Catégorie C	36 170	9,40%	12/02/2021 au 12/02/2028		21 702	(7 234)	14 468
AMEN BANK 2021-1 Catégorie A	30 000	TMM+2,70%	30/04/2021 au 30/04/2028		18 000	(6 000)	12 000
AMEN BANK 2021-1 Catégorie B	10 000	TMM+2,80%	30/04/2021 au 30/04/2031		6 000	(1 000)	5 000
AMEN BANK 2022-1 Catégorie A TF	2 850	9,60%	30/09/2022 au 30/09/2027		1 140	-	1 140
AMEN BANK 2022-1 Catégorie A TV	1 970	TMM+2,55%	30/09/2022 au 30/09/2027		788	-	788
AMEN BANK 2022-1 Catégorie B TV	12 000	TMM+3%	30/09/2022 au 30/09/2029		9 600	-	9 600
AMEN BANK 2022-1 Catégorie B TF	23 180	10,10%	30/09/2022 au 30/09/2029		18 544	-	18 544
AMEN BANK 2023-1 Catégorie A TF	3 000	10,00%	25/05/2023- 25/05/2028		1 800	(600)	1 200
AMEN BANK 2023-1 Catégorie A TV	21 700	TMM+1,8%	25/05/2023- 25/05/2028		13 020	(4 340)	8 680
AMEN BANK 2023-1 Catégorie B TF	8 000	10,40%	25/05/2023- 25/05/2030		8 000	(1 600)	6 400
AMEN BANK 2023-1 Catégorie B TV	7 300	TMM+2,00%	25/05/2023- 25/10/2030		7 300	(1 460)	5 840
AMEN BANK 2023- Catégorie A TF	13 170	10,05%	31/10/2023-31/10/2028		7 902	-	7 902
AMEN BANK 2023-2 Catégorie C TF	8 700	10,20%	31/10/2023-31/10/2030		8 700	-	8 700
AMEN BANK 2023-2 Catégorie D TF	11 500	10,30%	31/10/2023-31/10/2030		11 500	-	11 500
AMEN BANK 2023-2 Catégorie A TV	40 600	TMM+2,15%	31/10/2023-31/10/2028		24 360	-	24 360
AMEN BANK 2023-2 Catégorie C TV	5 000	TMM+2,30%	31/10/2023-31/10/2030		5 000	-	5 000
AMEN BANK 2023-2 Catégorie D TV	21 030	TMM+2,40%	31/10/2023-31/10/2030		21 030	-	21 030
AMEN BANK 2025-2 Catégorie B TV	68 200	TMM+1,75%	24/11/2025-24/11/2032		68 200	-	68 200
AMEN BANK 2025-2 Catégorie A TV	31 800	TMM+1,65%	24/11/2025-24/11/2030		31 800	-	31 800
AMEN BANK 2025-1 Catégorie A TV	1 000	TMM+1,90%	16/06/2025-16/06/2030		1 000	(200)	800
AMEN BANK 2025-1 Catégorie A TF	30 500	9,40%	16/06/2025-16/06/2030		30 500	(6 100)	24 400
AMEN BANK 2025-1 Catégorie B TV	1 500	TMM+1,95%	16/06/2025-16/06/2032		1 500	(215)	1 286
AMEN BANK 2025-1 Catégorie BTF	27 000	9,45%	16/06/2025-16/06/2032		27 000	(3 861)	23 139
AMEN BANK 2026-1 TV	60 000	TMM+1,5%	27/03/2026 - 27/03/2031		-	60 000	60 000
Total	560 000				360 152	13 625	373 776

L'encours des ressources spéciales se subdivise comme suit au 30.06.2026 :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Ressources budgétaires	54 866	64 348	58 748	(3 882)	(7%)
Ressources extérieures	265 468	281 172	278 491	(13 023)	(5%)
Total	320 334	345 520	337 239	(16 905)	(5%)

La ventilation des ressources extérieures par ligne, hors dettes rattachées se détaille comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Lignes extérieures en dinars	259 985	273 882	272 140	(12 155)	(4%)
LIGNE ITALIENNE	2 209	2 994	2 599	(390)	(15%)
LIGNE CFD (MISE À NIVEAU)	469	785	484	(15)	(3%)
LIGNE ESPAGNOLE (BCT 2002/7)	5 026	2 606	2 453	2 573	105%
LIGNE AFD HOTELLERIE	237	1 337	474	(237)	(50%)
LIGNE BEI INVESTISSEMENT	2 677	8 720	5 710	(3 033)	(53%)
LIGNE ITALIENNE AGRICULTURE ET PECHE	3 989	3 989	3 989	-	0%
LIGNE BM EFFICACITE ENERGETIQUE	16 847	21 248	19 047	(2 200)	(12%)
LIGNE BIRD PME D'INVESTISSEMENT	14 414	15 100	15 100	(686)	(5%)
LIGNE SANAD	16 495	24 742	20 618	(4 123)	(20%)
LIGNE BIRD PME CONSOLIDATION	10 150	11 117	10 633	(483)	(5%)
LIGNE RESSOURCES SPECIALES SUR FADES	4 339	6 535	5 437	(1 098)	(20%)
LIGNE BANQUE MONDIALE POUR LE FINANCEMENT DES MPM ENTREPRISES II	1 944	2 500	2 222	(278)	(13%)
LIGNE AFD-IMF	-	4 693	-	-	0%
LIGNE AFD-SUNREF TF	7 128	11 880	9 504	(2 376)	(25%)
LIGNE BAD LT FY2019	64 190	82 530	73 360	(9 170)	(13%)
LIGNE DE CREDIT KFW FY 2020	59 814	73 106	66 460	(6 646)	(10%)
LIGNE BERD GEFF	34 057	-	34 050	7	0%
Ligne BEI pour relance PME	16 000	-	-	16 000	100%
Lignes extérieures en devises	2	2	2	-	0%
LIGNE KFW en EURO	2	2	2	-	0%
Total	259 987	273 884	272 142	(12 155)	(4%)
Dettes rattachées	5 481	7 288	6 349	(868)	(14%)
Total	265 468	281 172	278 491	(13 023)	(5%)

Note 2-5. Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 30.06.2026 :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
<u>Provisions sur engagements par signature</u>	<u>4 191</u>	<u>2 870</u>	<u>4 077</u>	<u>114</u>	<u>3%</u>
<u>Autres provisions pour passifs et charges</u>	<u>6 859</u>	<u>5 359</u>	<u>5 609</u>	<u>1 250</u>	<u>22%</u>
Provisions pour passifs et charges	11 050	8 229	9 686	1 364	14%
Comptes d'attente et de régularisation	284 676	269 010	250 116	34 560	14%
Comptes d'attente	30 689	81 364	31 073	(384)	(1%)
Créditeurs divers	216 878	157 754	154 902	61 976	40%
<i>Créditeurs divers sur comptes de la compensation</i>	<i>97 525</i>	<i>45 056</i>	<i>49 084</i>	<i>48 441</i>	<i>99%</i>
<i>Dépôts du personnel</i>	<i>10 147</i>	<i>8 517</i>	<i>9 535</i>	<i>612</i>	<i>6%</i>

Charges à payer	109 206	104 181	96 283	12 923	13%
Etat, impôts et taxes	32 498	25 023	60 317	(27 819)	(46%)
Autres	4 611	4 869	3 824	787	21%
Total autres passifs	295 726	277 239	259 802	35 924	14%

le détail de la rubrique autres provisions pour passifs et charges se détaillent comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Provision pour divers risques et charges	4 250	2 750	3 000	1 250	42%
Provision pour montants consignés	2 609	2 609	2 609	-	0%
Total autres provisions pour passifs et charges	6 859	5 359	5 609	1 250	22%

3- Notes explicatives sur le bilan- Capitaux propres

Les capitaux propres d'Amen Bank ont atteint 1 743 545 mDT au 30.06.2026 enregistrant ainsi une augmentation de 36 183 mDT par rapport au 31.12.2025.

Cette augmentation provient de :

- * L'affectation du résultat de 2025 avec des dividendes distribués pour 125 712 mDT ;
- * Des mouvements sur fonds social et de retraite pour 53 mDT ;
- * Du résultat arrêté au 30.06.2026 pour 161 947 mDT.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Réserves légales	Rés à Rég Special et réinvst	Primes d'émission	Fond social et de retraite (*)	Ecart de réévaluation (**)	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Totaux
Solde au 31/12/2025	174 600	17 460	1 071 696	120 979	73 549	423	4	248 652	1 707 363
Réserves devenues disponibles	-	-	(84 587)	-	-	-	84 587	-	-
Affectation du résultat 2025	-	-	202 127	-	5 400	-	41 124	(248 652)	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	(125 712)	-	(125 712)
Autres opérations sur fonds social	-	-	-	-	(53)	-	-	-	(53)
Résultat de l'exercice au 30/06/2026	-	-	-	-	-	-	-	161 947	161 947
Solde au 30/06/2026	174 600	17 460	1 189 236	120 979	78 897	423	3	161 947	1 743 545

(*) La rubrique Fonds social et de retraite se détaille comme suit au 30.06.2026 :

- Fonds social (utilisation remboursable) pour : 75 688 mDT ;
- Fonds de retraite (utilisation non remboursable) pour 3 209 mDT.

(**) Le solde de la rubrique écart de réévaluation correspond à des réserves de réévaluation des immobilisations corporelles pour 423 mDT.

4 - Notes explicatives sur l'état des engagements hors bilan

Note 4-1.Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 30.06.2026 à 753 811 mDT contre 754 264 mDT au terme de l'exercice 2025 et se détaille comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Cautions	681 492	654 644	705 308	(23 816)	(3%)
Avals	61 346	54 399	39 382	21 964	56%
Autres garanties données	10 973	8 464	9 574	1 399	15%
Total	753 811	717 507	754 264	(453)	(0%)

L'encours des cautions se détaille au 30.06.2026 comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Cautions en faveur des banques	294 576	373 639	309 009	(14 433)	(5%)
Cautions en faveur de la clientèle	386 916	281 005	396 299	(9 383)	(2%)
Total	681 492	654 644	705 308	(23 816)	(3%)

L'encours des avals se détaille au 30.06.2026 comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Avals en faveur de la clientèle	61 346	54 399	39 382	21 964	56%
Total	61 346	54 399	39 382	21 964	56%

Note 4-2.Crédits documentaires

Les crédits documentaires sont passés de 659 791 mDT au 31.12.2025 à 777 938 mDT au 30.06.2026 et se détaillent comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Crédits documentaires Import	359 997	290 957	427 859	(67 862)	(16%)
Crédits documentaires Export	417 941	220 099	231 932	186 009	80%
Total	777 938	511 056	659 791	118 147	18%

Note 4-3. Actifs donnés en garantie

Le solde de cette rubrique correspond à la valeur comptable des bons de trésors et des effets refinançables donnés par la banque en garantie du refinancement figurant au passif.

Le solde de cette rubrique se détaille au 30.06.2026 comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Effets refinançables données en garantie	593 810	732 069	656 957	(63 147)	(10%)
BTA données en garantie	51 964	51 964	51 964	-	0%
Total	645 774	784 033	708 921	(63 147)	(9%)

Note 4-4.Engagements donnés

Les engagements donnés s'élève au 30.06.2026 à 1 493 412 mDT et se détaillent comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Engagements de financement donnés	1 487 174	1 754 964	1 520 685	(33 511)	(2%)
Prêts interbancaires en devises confirmés et non encore livrés	3 258	13 839	6 023	(2 765)	(46%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	1 415 110	1 673 233	1 443 381	(28 271)	(2%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à MT	235 171	388 424	305 932	(70 761)	(23%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à LT	12 028	41 464	18 134	(6 106)	(34%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers MT	137 107	84 044	45 151	91 956	204%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle à CT (*)	1 030 803	1 159 301	1 074 164	(43 361)	(4%)
Autorisation des crédits par carte	68 806	67 893	71 281	(2 475)	(3%)
Engagements sur Titres	6 238	7 100	7 151	(913)	(13%)
Participations non libérées	6 238	7 100	5 833	405	7%
Titres à recevoir	-	-	1 239	(1 239)	(100%)
Titres à livrer	-	-	79	(79)	(100%)
Total	1 493 412	1 762 064	1 527 836	(34 424)	(2%)

(*) Dont engagement de financement à concurrence de 8% du résultat (Article 412 Ter- Loi 2024-41, décret n° 2026-148 du 23 Juillet 2026).

Note 4-5.Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 30.06.2026 à 3 922 832 mDT contre 3 782 529 mDT au terme de l'exercice 2025. Cet encours correspond aux garanties admises prises en compte conformément aux dispositions de la circulaire BCT 91-24 et ce dans la limite de l'engagement.

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Garanties reçues de l'Etat	186 826	182 308	173 561	13 265	8%
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	6 834	6 199	9 408	(2 574)	(27%)
Garanties reçues de la clientèle	3 729 172	3 653 835	3 599 560	129 612	4%
Total	3 922 832	3 842 342	3 782 529	140 303	4%

La répartition des garanties reçues de la clientèle de la banque au 30.06.2026 par classe de risque et par nature de garanties se présente comme suit :

Classe	Garanties réelles	Garanties reçues de l'Etat	Garanties reçues / Etab. bancaires	Actifs financiers	Garanties reçues / assurances	Autres	Total des garanties reçues
Classe 0	2 059 680	83 379	5 157	588 533	1 005	5 487	2 743 241
Classe 1	637 810	70 035	453	9 181	14	120	717 613
Classe 2	12 123	-	-	27	-	15	12 165
Classe 3	6 429	507	-	47	-	22	7 005
Classe 4	406 231	32 905	198	3 001	7	291	442 633
Classe 5	143	-	-	31	-	1	175
Total	3 122 416	186 826	5 808	600 820	1 026	5 936	3 922 832

Note 4-6 Note sur les opérations de change

Les opérations de change au comptant non dénouées à la date du 30.06.2026 s'élèvent à (81 507) mDT se présente comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Devises vendues au comptant à livrer	(258 245)	(126 964)	(55 105)	(203 140)	369%
Devises achetées au comptant à recevoir	176 738	87 976	38 435	138 303	360%
Total	(81 507)	(38 988)	(16 670)	(64 837)	389%

Les opérations de change au à terme contractées à des fins de couverture et non dénouées à la date du 30.06.2026 s'élèvent à 106 104 mDT se présente comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Devises vendues à terme à livrer	(86 880)	(75 588)	(125 470)	38 590	(31%)
Devises achetées à terme à recevoir	192 984	32 991	129 743	63 241	49%
Total	106 104	(42 597)	4 273	101 831	2383%

La banque n'a effectué aucune opération de change à terme contractée à des fins spéculatives et non dénouées à la clôture de la période arrêtée au 30 juin 2026.

5- Notes explicatives sur l'état de Résultat

Note 5-1. Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé au titre du premier semestre de 2026 un montant de 361 448 mDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et la BCT	21 016	20 842	41 059	174	1%
Opérations avec la clientèle	333 075	351 274	704 834	(18 199)	(5%)
Autres intérêts et revenus assimilés	7 357	7 305	14 485	52	1%
Différentiel d'intérêt sur opérations de change	2 529	3 133	5 451	(604)	(19%)
Commissions à caractère d'intérêt	4 828	4 172	9 034	656	16%
Total	361 448	379 421	760 378	(17 973)	(5%)

Note 5-2. Commissions en produits

Les commissions perçues, totalisent un montant 79 302 mDT au titre du premier semestre de 2026 soit une augmentation de 3 884 mDT par rapport au premier semestre de 2025. Le détail se présente comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Chèques effets, virements, tenue et autres moyens de paiement	40 114	39 531	80 945	583	1%
Opérations sur placement et titres	2 093	1 988	4 002	105	5%
Opérations de change	1 314	1 140	2 474	174	15%
Opérations de commerce extérieur	3 123	2 815	5 784	308	11%
Gestion, étude et engagement	6 699	5 980	13 344	719	12%
Opérations monétiques et de banque directe	21 872	19 492	43 481	2 380	12%
Bancassurance	2 513	2 634	4 887	(121)	(5%)
Banque d'affaires	450	671	844	(221)	(33%)
Autres commissions	1 124	1 167	2 417	(43)	(4%)
Total	79 302	75 418	158 178	3 884	5%

Note 5-3. Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Cette rubrique a enregistré au titre du premier semestre de 2026 un total de 40 440 mDT et se détaille comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Gain net sur titres de transaction	15	84	96	(69)	(82%)
Gain net sur titres de placement	12 140	10 035	16 776	2 105	21%
Gain net sur opérations de change	28 285	21 020	49 943	7 265	35%
Total	40 440	31 139	66 815	9 301	30%

Le gain net sur titres de transaction se détaille comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Plus-values de cession sur titres de transaction	15	84	96	(69)	(82%)
Total	15	84	96	(69)	(82%)

Le gain net sur titres de placement se détaille comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Titres de placement à revenu fixe	4 767	7 089	12 799	(2 322)	(33%)
Plus-values de cession de BTA titres de placement	36	251	-	(215)	(86%)
Intérêts et revenus assimilés sur BTA titres de placement	4 731	6 838	12 799	(2 107)	(31%)
Titres de placement à revenu variable	7 373	2 946	3 977	4 427	150%
Dividendes sur les titres de placement	1 024	1 033	1 010	(9)	(1%)
Plus-values de cession	4 914	1 631	2 996	3 283	201%
Moins-values de cession des titres de placement	(39)	(401)	(491)	362	(90%)
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	(17)	(720)	(889)	703	(98%)
Reprise sur provisions pour dépréciation des titres de placement	1 491	1 403	1 351	88	6%
Total	12 140	10 035	16 776	2 105	21%

Le gain net sur opérations de change se présente comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Gain net sur opérations de change BBE	2 350	2 033	5 346	317	16%
Gain net sur opérations de change en compte	26 713	19 138	46 675	7 575	40%
Autres résultats nets de change	(778)	(151)	(2 078)	(627)	415%
Total	28 285	21 020	49 943	7 265	35%

Note 5-4. Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé au titre du premier semestre de 2026 un montant de 189 310 MDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	155 373	113 243	219 382	42 130	37%
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	1 390	1 872	2 198	(483)	(26%)
Dividendes et revenus assimilés sur entreprises liées	24 389	6 990	7 021	17 399	249%
Dividendes et revenus assimilés sur entreprises associées et co-entreprises	8 158	20 533	19 910	(12 375)	(60%)
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les participations avec convention de rétrocession	-	49	880	(49)	(100%)
Total	189 310	142 687	249 391	46 622	33%

Les intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement se présentent comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur bons de trésor	60 195	44 566	100 642	15 629	35%
Intérêts et revenus assimilés sur fonds gérés	67 219	36 644	54 842	30 575	83%
Intérêts et revenus assimilés sur emprunts obligataires	27 959	32 033	63 898	(4 074)	(13%)
Total	155 373	113 243	219 382	42 130	37%

Note 5-5. Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé au titre du premier semestre de 2026 un montant de (293 572) mDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Intérêts encourus et charges assimilées	(285 748)	(302 199)	(604 002)	16 451	(5%)
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	(58 964)	(64 811)	(131 782)	5 847	(9%)
Opérations avec la clientèle	(201 324)	(214 487)	(425 683)	13 163	(6%)
Emprunts et ressources spéciales	(25 460)	(22 901)	(46 537)	(2 559)	11%
Autres Intérêts et charges	(7 824)	(5 960)	(11 224)	(1 864)	31%
Différentiel d'intérêt sur opérations de change	(4 669)	(1 445)	(2 540)	(3 224)	223%
Commissions de couverture contre le risque de change et autres commissions sur les lignes extérieures	(3 155)	(4 515)	(8 684)	1 360	(30%)
Total	(293 572)	(308 159)	(615 226)	14 587	(5%)

Note 5-6. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé au titre du premier semestre de 2026 un montant de (57 800) mDT, enregistrant une baisse de (5 622) mDT par rapport à la même période 2025. Son détail se présente comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Dotations aux provisions sur créances douteuses	(42 179)	(37 630)	(73 186)	(4 549)	12%
Dotations aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	(2 000)	(3 000)	(9 000)	1 000	(33%)
Dotations aux provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	(19 531)	(21 780)	(41 231)	2 249	(10%)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(1 250)	(250)	(500)	(1 000)	400%
Dotations aux provisions sur congés payés	(1 253)	(1 992)	(2 061)	739	(37%)
Total dotations	(66 213)	(64 652)	(125 978)	(1 561)	2%
Pertes sur créances	(7 881)	(14 851)	(267 190)	6 970	(47%)
Total dotations et pertes sur créances	(74 094)	(79 503)	(393 168)	5 409	(7%)
Reprises de provisions sur créances douteuses	8 827	13 919	24 024	(5 092)	(37%)
Reprises de provisions collectives Cir BCT 2025-01	-	-	435	-	0%
Reprises de provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	4 882	7 606	13 640	(2 724)	(36%)
Reprise / provision de créances additionnelles Cir BCT 2013-21 suite aux radiations et cessions	-	-	53 248	-	0%
Reprises de provisions sur créances cédées et radiées	-	-	95 867	-	0%
Reprise de provisions sur autres éléments d'actifs et de passifs	634	3 471	5 991	(2 837)	(82%)
Reprise de provisions risques et charges	-	341	341	(341)	(100%)
Reprise d'agios réservés sur créances cédées et radiées	-	-	94 790	-	0%
Total Reprises	14 343	25 337	288 336	(10 994)	(43%)
Recouvrement des créances radiées	1 951	1 988	26 842	(37)	(2%)
Total des reprises et des récupérations sur créances	16 294	27 325	315 178	(11 031)	(40%)
Total	(57 800)	(52 178)	(77 990)	(5 622)	11%

Note 5-7. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé au titre du premier semestre de 2026 un montant de (2 596) mDT, enregistrant une variation de (4 506) mDT par rapport à la même de période de 2025. Leur détail se présente comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	(3 707)	(34)	(858)	(3 673)	10803%
Reprise de provision pour dépréciation des titres d'investissement	-	350	4 855	(350)	(100%)
Moins-value sur cession sur titres d'investissement	(18)	(6)	(7)	(12)	200%
Plus-value sur cession sur titres d'investissement	1 129	1 600	2 459	(471)	(29%)
Total	(2 596)	1 910	6 449	(4 506)	(236%)

Note 5-8.Charges opératoires d'exploitation

Les charges opératoires ont totalisé au titre du premier semestre de 2026 un montant de (128 011) mDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Frais du personnel	(91 123)	(84 441)	(171 944)	(6 682)	8%
Rémunération du personnel	(67 095)	(63 369)	(127 050)	(3 726)	6%
Charges sociales	(16 923)	(15 449)	(32 903)	(1 474)	10%
Impôts sur salaires	(1 306)	(1 150)	(2 345)	(156)	14%
Autres charges liées au personnel	(5 799)	(4 473)	(9 645)	(1 326)	30%
Charges générales d'exploitation	(31 039)	(28 780)	(60 745)	(2 259)	8%
Frais d'exploitation non bancaires	(7 391)	(7 824)	(16 492)	433	(6%)
Autres charges d'exploitation	(23 648)	(20 956)	(44 253)	(2 692)	13%
Dotations aux amortissements	(5 849)	(4 782)	(9 989)	(1 067)	22%
Total	(128 011)	(118 003)	(242 678)	(10 008)	8%

Note 5-9.Solde en gain résultant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain résultant des autres éléments ordinaires se présente comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Plus-values sur cession des immobilisations	11	202	293	(191)	(95%)
Moins-values sur cession des immobilisations	(36)	(644)	(745)	608	(94%)
Impôt suite au contrôle fiscal	(939)	-	-	(939)	100%
Contribution sociale de solidarité	(259)	(220)	(3 174)	(39)	18%
Autres résultats exceptionnels	337	70	2 627	267	381%
Total	(886)	(592)	(999)	(294)	50%

Note 5-10. Solde en gain résultant des autres éléments extraordinaires

Le solde en gain résultant des autres éléments ordinaires se présente comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Contribution conjoncturelle	(1 033)	-	(1 905)	(1 033)	100%
Total	(1 033)	-	(1 905)	(1 033)	100%

Note 5-11. Résultat par action

Le résultat de base par action au titre du premier semestre de 2026 est de 4,638 dinars contre 3,748 dinars par rapport à la même de période de 2025.

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation
Résultat net en mDT	161 947	130 897	248 652	31 050
Nombre d'actions	34 920 000	34 920 000	34 920 000	-
Nombre moyen d'actions	34 920 000	34 920 000	34 920 000	-
Résultat de base par action (en DT)	4,638	3,748	7,121	0,889
Résultat dilué par action (en DT)	4,638	3,748	7,121	0,889

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action a été calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires majoré du nombre moyen pondéré d'actions nouvellement émises lors de la conversion en actions ordinaires de toutes les actions potentielles dilutives.

6- Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de (358 548) mDT à (185 678) mDT enregistrant une hausse de 172 870 mDT soit 48,21%. Cette hausse est expliquée par des flux de trésorerie d'exploitation de 496 623 mDT et des flux de financement de (151 678) mDT et par des flux de trésorerie d'investissement de (172 075) mDT.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 6-1. Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie affecté aux activités d'exploitation est établi à 496 623 mDT au 30 juin 2026. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

- ❖ La variation des dépôts de la clientèle nets de retraits pour 561 306 mDT ;
- ❖ Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 230 551 mDT ;
- ❖ Les flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation 39 858 mDT ;

Flux nets négatifs :

- ❖ La variation des prêts à la clientèle nets de remboursement pour (113 789) mDT.
- ❖ Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créiteurs divers pour (111 550) mDT ;
- ❖ La variation des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers nets de retraits pour (94 969) mDT.
- ❖ Les décaissements au titre de l'impôt sur les bénéfices pour (10 709) mDT ;
- ❖ Les encaissements nets sur titres de placement pour (4 075) mDT.

Note 6-2. Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement

Le flux de trésorerie affecté aux activités d'investissement est établi à (172 075) mDT au 30 juin 2026. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

- ❖ La variation des intérêts et dividendes pour 97 230 mDT.

Flux nets négatifs :

- ❖ Les flux nets sur portefeuille investissement (264 150) mDT ;
- ❖ Les flux nets liés à l'acquisition et à la cession d'immobilisation (5 155) mDT.

Note 6-3. Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement

Le flux de trésorerie affecté aux activités de financement est établi à (151 678) mDT au 30 juin 2026. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

- ❖ L'émission d'emprunts pour 60 000 mDT.

Flux nets négatifs :

- ❖ Le versement des dividendes pour (125 712) mDT ;
- ❖ Le remboursement des emprunts pour (61 128) mDT ;
- ❖ Le remboursement des ressources spéciales pour (24 785) mDT ;
- ❖ Le mouvement du fonds social de (53) mDT.

Note 6-4. Liquidités et équivalents de liquidités :

Cette rubrique est composée principalement des encaisses en dinars et en devises, des avoirs auprès de la banque centrale et du centre des chèques postaux, des avoirs à vue auprès des établissements bancaires, des prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et du portefeuille titres de transaction.

Ces liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 30 juin 2026 à (185 678) mDT contre (358 548) mDT au 31 décembre 2025.

Le rapprochement des liquidités et équivalents de liquidités au 30 juin 2026 s'est établi comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
<u>Actifs</u>	923 491	937 033	812 111
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	807 359	783 254	701 559
Caisse	151 628	89 292	97 133
Avoirs et prêts à la BCT < 90 jours	655 671	693 903	604 367
Comptes CCP	61	59	59
Créances sur les Etablissements bancaires et financiers	116 030	153 779	110 552
Créances sur les Etablissements bancaires < 90 jours	116 026	153 776	110 549
Avoirs en compte sur les Etablissements bancaires	50 465	71 691	47 042

Prêts aux établissements bancaires <90 jours	65 561	82 086	63 507
Créances sur les Etablissements financiers < 90 jours	3	3	3
Titres de transaction	102	-	-
Passifs	(1 109 169)	(1 096 817)	(1 170 659)
Banque centrale, CCP	(635 881)	(798 153)	(711 887)
Comptes débiteurs auprès de la BCT	(42 881)	(17 153)	(55 887)
Emprunts auprès de la BCT < 90 jours	(593 000)	(781 000)	(656 000)
Dépôts et avoirs sur les Etablissements bancaires et financiers	(473 288)	(298 664)	(458 772)
Dépôts et avoirs sur les Etablissements bancaires < 90 jours	(448 774)	(290 424)	(456 724)
Dépôts et avoirs sur les Etablissements bancaires	(81 433)	(181 130)	(93 368)
Emprunts interbancaires < 90 jours	(367 341)	(109 294)	(363 356)
Dépôts et avoirs sur les Etablissements financiers <90 jours	(24 514)	(8 240)	(2 048)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	(185 678)	(159 784)	(358 548)

7- Autres notes

7-1. Ratio de liquidité à court terme « LCR »

Le ratio de liquidité à court terme « le LCR » est entré en vigueur depuis janvier 2015 en application de la circulaire BCT 2014-14 du 10 novembre 2014, il mesure le taux de couverture des sorties nettes de trésorerie (sur 30 jours) par les actifs liquides de la banque.

A fin juin 2026, le ratio de liquidité à court terme LCR s'est établi à 163,005% contre un ratio réglementaire minimum fixé à 100,00%.

7-2 Note vérification sociale

AMEN BANK a fait l'objet d'une vérification sociale au titre de la période allant de 2020 à 2022. Une notification préliminaire a été adressée à la banque le 19 mars 2024 portant sur un redressement de 3 007 KDT hors pénalités de retard. Après avoir adressé une lettre de contestation des résultats du contrôle social, respectivement à la Direction Générale de la CNSS et à la Direction Générale de la Sécurité Sociale relevant du Ministère des Affaires Sociales, la banque a fait opposition, dans les délais, des bulletins de contrainte notifiés par la CNSS et a intenté une action en justice contre la CNSS concernant les chefs de redressement contestés.

Au 30 juin 2026, les risques estimés à ce titre sont couverts par des provisions.

7-3 Note afférente à l'affaire du conseil de la concurrence

Le 29 mai 2024 une affaire a été portée à l'encontre du secteur bancaire, afférente au report des échéances pendant l'épidémie du COVID-19.

Jusqu'à la date de l'arrêt des états financiers aucune décision n'a été notifiée à la banque ainsi le risque final dépend du sort définitif de cette affaire. Cette situation est considérée comme étant une éventualité en application de la NCT 14

« relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture » dont l'exercice de suivi sera réalisé de façon continue pour déterminer si une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques est devenue probable.

7-4 Notes sur les politiques de fixation des prix entre les parties liées

Les opérations ordinaires entre la banque et les parties liées sont établies dans les conditions normales du marché.

7-5. Évènements postérieurs à la date de clôture

Suite à l'apparition du décret n°2026-148 du 23 juillet 2026, fixant les conditions et les critères d'octroi des microfinancements d'honneur, un montant équivalent à 8 % du résultat de l'exercice 2025 ,soit 19 892 mille dinars, a été constaté au niveau des engagements de financement donnée (Cf. notes 1.3 et 4.6).

Les présents états financiers sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil de Surveillance du 28 Août 2026, En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à la date de tenue du Conseil de surveillance.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2026

A l'attention des actionnaires d'AMEN BANK

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires d'AMEN BANK arrêtés au 30 juin 2026 et faisant apparaître un total bilan de **13 191 512 KDT** et des capitaux propres positifs de **1 743 545 KDT** y compris un résultat bénéficiaire de **161 947 KDT**.

Nous avons effectué l'examen limité du bilan et de l'état des engagements hors bilan d'AMEN BANK, arrêtés au 30 juin 2026 ainsi que de l'état de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière d'AMEN BANK au 30 juin 2026, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- La note « 7-3 Note afférente à l'affaire du conseil de la concurrence » aux états financiers, décrit l'évolution de l'affaire intentée par le conseil de la concurrence à l'encontre du secteur bancaire, afférente au report des échéances pendant la pandémie du COVID-19. A la date du présent rapport aucune décision n'a été notifiée à la banque à cet égard, ainsi le risque final pouvant, le cas échéant, être associé à cette situation dépend du dénouement définitif de cette affaire.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 28 Août 2026

Les commissaires aux comptes

La Générale d'Audit et Conseil

Membre de MGI Worldwide

Chiheb GHANMI

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Attijari bank

Siège Social : 24, rue Hédi Karray – Centre Urbain Nord -1080 Tunis-

Attijari Bank publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2026. Ces états sont accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes, Mr Walid BEN AYED (Consulting & Financial Firm) et Mr Borhen CHEBBI (ECC MAZARS).

Attijari bank

Bilan arrêté au 30 Juin 2026

[Unité : En milliers de dinars]

	Note	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
					Montant	%
Actifs						
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(4.1.1)	2 076 589	2 031 376	1 921 877	154 712	8,1%
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	(4.1.2)	714 922	409 748	474 274	240 648	50,7%
AC3 - Créances sur la clientèle *	(4.1.3)	6 887 585	7 324 057	7 136 251	(248 666)	-3,5%
AC4 - Portefeuille-titres commercial	(4.1.4)	9 259	32 246	25 630	(16 371)	-63,9%
AC5 - Portefeuille d'investissement	(4.1.5)	3 485 330	2 398 513	3 373 722	111 608	3,3%
AC6 - Valeurs immobilisées	(4.1.6)	148 812	144 427	149 878	(1 066)	-0,7%
AC7 - Autres actifs	(4.1.7)	691 697	643 241	680 960	10 737	1,6%
Total des actifs		14 014 194	12 983 60	13 762 592	251 602	1,8%
Passifs						
PA1 - Banque Centrale et CCP	(4.2.1)	212 289	287 360	541 276	(328 986)	-61%
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(4.2.2)	220 635	35 119	118 236	102 399	86,6%
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle *	(4.2.3)	11 969 629	11 181 184	11 435 017	534 612	4,7%
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	(4.2.4)	142 453	115 509	141 315	1 137	0,8%
PA5 - Autres passifs *	(4.2.5)	426 070	350 409	396 745	29 325	7,4%
Total des passifs		12 971 076	11 969 581	12 632 589	338 487	2,7%
Capitaux propres						
CP1 - Capital		250 000	250 000	250 000	-	0,0%
CP2 - Réserves		644 138	540 021	540 079	104 059	19,3%
CP3 - Actions propres		-	-	-	-	
CP4 - Autres capitaux propres		3 646	3 646	3 646	-	0,0%
CP5 - Résultats reportés		22 278	104 177	104 177	(81 899)	-78,6%
CP6 - Résultat de l'exercice		123 056	116 183	232 101	(109 045)	-47,0%
Total des capitaux propres		(4.3) 1 043 118	1 014 027	1 130 003	(86 885)	-7,7%
Total des capitaux propres et passifs		14 014 194	12 983 608	13 762 592	251 602	1,8%

(*) Chiffres retraités au 30/06/2025 pour les besoins de la comparabilité (cf3.12 : Changement de présentation).

[Unité : En milliers de dinars]

					[Unité : En milliers d'euros]	
	Note	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
					Montant	%
Passifs éventuels						
HB1 - Cautions, avals et autres garanties données	(5.1)	669 801	658 304	653 531	16 270	2,5%
HB2 - Crédits documentaires	(5.2)	230 883	169 914	178 020	52 863	29,7%
HB3 - Actifs donnés en garantie	(5.3)	227 000	318 000	577 000	(350 000)	-60,7%
Total des passifs éventuels		1 127 684	1 146 218	1 408 551	(280 867)	-19,9%
Engagements donnés						
HB4 - Engagements de financements donnés	(5.4)	287 818	334 745	250 834	36 984	14,7%
HB5 - Engagements sur titres		-	-	-	-	
Total des engagements donnés		287 818	334 745	250 834	36 984	14,7%
Engagements reçus						
HB7 - Garanties reçues *	(5.5)	2 634 620	2 549 315	2 532 861	101 759	4,0%

(*) Chiffres retraités conformément à la circulaire 91-24

Attijari bank

État de résultat allant du 1er janvier 2026 au 30 Juin 2026

[Unité : En milliers de dinars]

	Note	Période au 30/06/2026	Période au 30/06/2025	Période au 31/12/2025	Variation Montant	%
Produits d'exploitation bancaire						
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	(6.1.1)	352 987	379 877	753 340	(26 890)	-7,1%
PR2 - Commissions (en produits)	(6.1.2)	74 429	75 637	152 998	(1 208)	-1,6%
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(6.1.3)	40 034	36 235	72 011	3 799	10,5%
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	(6.1.4)	145 614	92 777	192 545	52 837	57,0%
Total des produits d'exploitation bancaire		613 064	584 526	1 170 894	28 538	4,9%
Charges d'exploitation bancaire						
CH1 - Intérêts courus et charges assimilées	(6.2.1)	(227 961)	(218 952)	(441 618)	(9 009)	4,1%
CH2 - Commissions encourues		(10 332)	(9 119)	(19 644)	(1 213)	13,3%
CH3 - Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		-	-	-	-	
Total des charges d'exploitation bancaire		(238 293)	(228 071)	(461 262)	(10 222)	4,5%
Produit net bancaire		374 771	356 455	709 632	18 316	5,1%
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(6.3)	(21 977)	(13 225)	(24 442)	(8 752)	66,2%
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(6.4)	220	1 859	6 555	(1 639)	-88,2%
PR7 - Autres produits d'exploitation		8 595	7 909	15 080	686	8,7%
CH6 - Frais de personnel	(6.5)	(133 365)	(131 753)	(259 222)	(1 612)	1,2%
CH7 - Charges générales d'exploitation	(6.6)	(46 902)	(44 269)	(87 947)	(2 633)	5,9%
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(10 402)	(9 901)	(19 697)	(501)	5,1%
Résultat d'exploitation		170 940	167 075	339 959	3 865	2,3%
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	(6.7)	12 395	(926)	24	13 321	-1438,5%
CH11 - Impôt sur les bénéfices		(60 279)	(49 966)	(107 882)	(10 312)	20,6%
Résultat des activités ordinaires		123 056	116 183	232 101	6 873	5,9%
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		-	-	-		
Résultat net de la période		123 056	116 183	232 101	6 873	5,9%
Résultat de base par action en (DT)		2,46	2,32	4,64		
Résultat dilué par action en (DT)		2,46	2,32	4,64		

Attijari bank

État de flux du Trésorerie allant du 1er janvier 2026 au 30 Juin 2026

[Unité : En milliers de dinars]

Note	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation Montant	%
Activité d'exploitation					
Produits d'exploitation bancaire encaissés	454 875	475 974	966 897	(512 022)	-53,0%
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(243 597)	(234 695)	(455 971)	212 374	-46,6%
Dépôts / retraits de dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	(55 377)	69 067	(65 524)	10 147	-15,5%
Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle	238 118	(7 936)	144 252	93 866	65,1%
Dépôts / retrait de dépôts de la clientèle	542 795	545 490	796 819	(254 024)	-31,9%
Titres de placement	12 111	2 044	4 339	7 772	179,1%
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(186 900)	(205 389)	(398 844)	211 944	-53,1%
Autres flux du Trésorerie provenant des activités d'exploitation	47 595	41 610	91 619	(44 024)	-48,1%
Impôt sur les bénéfices	(60 279)	(49 242)	(111 650)	51 371	-46,0%
Flux du Trésorerie net/affectés provenant des activités d'exploitation	749 341	636 923	971 937	(222 596)	-22,9%
Activité d'investissement					
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	175 714	76 214	102 271	73 443	71,8%
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement	(141 490)	(452 871)	(1 349 673)	1 208 183	-89,5%
Acquisitions / cessions sur immobilisations	(9 336)	(4 731)	(19 978)	10 642	-53,3%
Flux du Trésorerie net affectés/provenant aux activités d'exploitation	24 888	(381 388)	(1 267 380)	1 292 268	-102,0%
Activité de financement					
Emission d'actions	-	-	80 000	(80 000)	-100,0%
Emission d'emprunts	-	-	(12 000)	12 000	-100,0%
Remboursement d'emprunts	-	40 000	-	-	
Augmentation / diminution des ressources spéciales	(831)	(6 152)	(7 501)	6 670	-88,9%
Dividendes versés	(210 000)	(210 000)	(210 000)	-	0,0%
Flux sur fonds social	59	63	120	(61)	-50,8%
Flux du Trésorerie net affectés/provenant des activités de financement	(210 772)	(176 089)	(149 381)	(61 391)	41,1%
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	563 457	79 446	(444 824)	1 008 281	-226,7%
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	1 396 425	1 841 249	1 841 249	(444 824)	-24,2%
Liquidités et équivalents de liquidité en fin de période (7)	1 959 882	1 920 693	1 396 425	563 457	40,3%

Attijari bank

Notes aux états financiers au 30 Juin 2026

Attijari bank est une société anonyme au capital de 250 000 000 dinars, régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Le capital social est divisé en 50 000 000 actions d'une valeur nominale de cinq dinars chacune et détenu à hauteur de 57,33 % par des actionnaires étrangers.

Actionnaire	Quantité	Montant	% de détention
Actionnaires Etrangers	28 667 101	143 335 505	57,33%
Actionnaires Tunisiens	21 332 899	106 664 495	42,67%
Total	50 000 000	250 000 000	100,00%

Le siège social de la banque est sis à 24 Rue Hedi Karray- Centre Urbain Nord 1080 Tunis.

2- Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers d'Attijari bank arrêtés au 30 juin 2026 sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au Système Comptable des Entreprises, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie dont particulièrement la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents.

3- Méthodes et principes comptables pertinents applicables

Les états financiers d'Attijari bank sont élaborés sur la base de mesure des éléments d'actifs et de passifs au coût historique. Les principes et méthodes comptables retenues se résument comme suit :

3.1. Créances sur la clientèle

3.1.1. Règles de présentation des créances sur la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits à moyen et long terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

3.1.2. Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe 2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe 1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité,
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés,
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- L'existence de retards de paiement en principal ou en intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe 3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe 4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par Attijari bank correspond au taux par classe de risque tel que prévu par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

Classe	Taux
Actifs incertains	20%
Actifs préoccupants	50%
Actifs compromis	100%

Les garanties prises en compte par la banque se détaillent comme suit :

- Les garanties reçues de l'Etat Tunisien,
- Les garanties reçues des banques et des assurances,
- Les garanties reçues du FNG (Fonds national de garantie) et la SOTUGAR,
- Les dépôts affectés auprès d'Attijari bank (bons de caisse, comptes à terme, comptes épargne,),
- Les actifs financiers,
- Les garanties réelles : selon les règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie. Les garanties immobilières ne peuvent être prises en compte que si elles remplissent au moins l'une des conditions suivantes :
 - * Elle est inscrite sur le titre foncier,
 - * Elle est inscrite par l'intervention de deux notaires sur un titre arabe,
 - * Il existe une promesse d'hypothèque sur un terrain acquis auprès de l'un des organismes suivants : AFI, AFT, AFH.

3.1.3. Comptabilisation des créances irrécouvrables passées par perte

Les créances irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement sont passées par perte. Parallèlement, les provisions et agios réservés y afférents font l'objet de reprise.

3.1.4. Comptabilisation des revenus des prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux-ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à la date d'arrêté des états financiers.

3.1.5 Provision collective

Conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N°2025-01 du 29 Janvier 2025 dont les dispositions sont applicables à l'exercice 2026 et les exercices ultérieurs, la banque a constitué au titre de l'année N des provisions à caractère général dites « provisions collectives » sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1).

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie de détermination des provisions collectives prévue par la circulaire aux banques et aux établissements financiers n° N-01 du 29 Janvier 2025.

Cette méthodologie prévoit :

- Le regroupement des engagements 0 et 1 en groupes homogènes, par segment de clientèle et par secteur d'activité,
- Le calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe de contreparties, lequel taux est estimé sur un historique de 7 ans le plus récent y compris l'année de référence et compte non tenu de l'année 2020. Ce taux correspond aux risques additionnels de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 de l'année N-1. Les risques additionnels étant calculés à partir des aggravations annuelles de classe (engagement 0 et 1 de l'année N-1 devenus classés 2-3-4 à la fin de l'année N).

En application de la nouvelle méthodologie, les taux de migration historiques du groupe de contreparties sont majorés par les facteurs d'ajustement « Δ gi » suivants :

Groupe de contreparties	Taux
Professionnels du secteur privé	
Agriculture	6,75%
Industries mécaniques et électriques	2,75%
Industries agroalimentaires y compris les oléifacteurs	2,75%
Industries pharmaceutiques	0,50%
Autres industries	3,50%
BTP	6,25%
Tourisme y compris les agences de voyage	7,75%
Promotion immobilière	6,75%
Commerce	3,25%
Santé	1,00%
Télécom et TIC	0,75%
Autres services y compris les agences de location de voitures	4,25%
Contreparties publiques	
Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels	6,00%
Autres organismes publics	2,50%
Particuliers	
Particuliers du secteur privé : Crédits logements	2,00%
Particuliers du secteur privé : Crédits à la consommation	3,25%
Particuliers du secteur public : Crédits logements	0,50%
Particuliers du secteur public : Crédits à la consommation	0,75%

L'application des taux de provisionnement standards « TPgi » qui se présentent comme suit :

Groupe de contreparties	Taux
Professionnels du secteur privé	
Agriculture	40%
Industries mécaniques et électriques	40%
Industries agroalimentaires y compris les oléifacteurs	40%
Industries pharmaceutiques	40%
Autres industries	40%
BTP	40%
Tourisme y compris les agences de voyage	40%
Promotion immobilière	30%
Commerce	40%
Santé	40%
Télécom et TIC	40%
Autres services y compris les agences de location de voitures	40%
Contreparties publiques	
Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels	40%
Autres organismes publics	40%
Particuliers	
Particuliers du secteur privé : Crédits logements	20%
Particuliers du secteur privé : Crédits à la consommation	40%
Particuliers du secteur public : Crédits logements	20%
Particuliers du secteur public : Crédits à la consommation	40%

Le montant des provisions collectives est revu à chaque date d'arrêté des comptes annuels.

L'augmentation de la provision collective requise entraîne une dotation complémentaire imputée sur les charges de l'exercice.

L'application de ces règles a donné lieu à un montant de provision collective de 94 857 KDT. Ainsi et compte tenu de la provision collective de 94 857 KDT constituée en 2025, aucune dotation aux provisions collectives n'a été comptabilisée au titre du premier semestre 2026.

3.1.4. Provision additionnelle

Selon les dispositions de la circulaire BCT n°2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans,
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans,
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : Ancienneté dans la classe 4

N : Année d'arrêté des comptes

M : Année de la dernière migration vers la classe 4.

L'application de cette circulaire a fait dégager un stock de provision de 65 175 KDT au 30/06/2026 contre un stock de provision de 61 543KDT au 31/12/2025.

3.2. Portefeuille-titres

3.2.1. Règles de présentation du portefeuille-titres

Les titres à revenu fixe ou à revenu variable sont présentés au bilan soit dans la rubrique portefeuille-titres commercial soit dans la rubrique portefeuille-titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

Portefeuille-titres commercial :

Titres de transaction :

Il s'agit des titres, qu'ils soient à revenu fixe ou variable, négociables sur un marché liquide et détenus en vue de leur revente dans un avenir proche (avec une période limite de détention de trois mois).

Titres de placement :

Il s'agit des titres, qu'ils soient à revenu fixe ou variable, qui ne répondent ni aux critères retenus pour les titres de transaction, ni à ceux retenus pour les titres d'investissement ni encore à ceux retenus pour les titres de participation ou pour les parts dans les entreprises associées, co-entreprises ou entreprises liées

Portefeuille d'investissement :

Titres d'investissement :

Il s'agit de titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance et pour lesquels la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention.

Titres de participation :

Sont classés parmi les titres de participation :

Les actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer sur une longue durée une rentabilité satisfaisante sans pour autant que la banque n'intervienne dans la gestion de la société émettrice,

Les actions et autres titres à revenu variable détenus pour permettre la poursuite des relations bancaires entretenues avec la société émettrice, et qui ne peuvent pas être classés parmi les parts dans les entreprises associées, ou les parts dans les co-entreprises ou encore les parts dans les entreprises liées.

Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées :

Actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

3.2.2. Règles d'évaluation des titres

Les titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou des parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées, et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

Titres de transaction

Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré du dernier mois). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat. Par ailleurs, les bons du Trésors sont évalués sur la base de la courbe du taux.

Titres de placement

Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché ou la juste valeur donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

Titres d'investissement

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

Les moins-values latentes ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance,
- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Par ailleurs, les plus-values latentes sur les titres d'investissement ne sont pas comptabilisées.

3.2.3. Règles de comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les revenus des titres à revenu fixe sont comptabilisés selon la méthode linéaire.

Les dividendes sur les titres détenus sont comptabilisés en produits dès le moment où le droit aux dividendes est établi.

Les intérêts sur les titres sont comptabilisés selon le principe de la comptabilité d'engagement. Ainsi, les intérêts des obligations et des bons courus à la date de clôture constituent des produits à recevoir à comptabiliser en produits.

Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de rétrocession sont assimilées à des intérêts et prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

3.3. Valeurs immobilisées

3.3.1. Immeubles d'exploitation

Les immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A. récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

Catégorie d'actif	Taux
Construction	5%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	15%
Matériel et mobiliers de bureaux	10%
Agencements, Aménagements et installations	10%
Logiciels	20%
Global bancaire	14,3%

Le siège social est amorti selon l'approche par composants qui consiste à amortir séparément chacun des éléments constitutifs importants selon un taux d'amortissement approprié, ainsi le nouveau siège est amorti comme suit :

Catégorie d'actif	Taux
Gros œuvres	2,0%
Installation fixe	5,0%
Aménagement	7,0%

Par ailleurs, les charges à répartir sont résorbées linéairement en appliquant les taux suivants :

Catégorie d'actif	Taux
Charges à répartir hors frais d'émission des emprunts	33,0%

3.3.2. Immobilisations destinées à la vente

Dans le cadre du recouvrement des créances, la banque s'est portée acquéreuse de biens immeubles mis à la vente dans le cadre de la procédure de vente immobilière, le prix d'acquisition correspondant au prix fixé par le cahier des charges préparé par un expert judiciaire désigné par le tribunal majoré des coûts et frais engagés.

Par dérogation aux dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles, ces immeubles sont traités par référence aux dispositions de la norme internationale d'information financière 5 (IFRS 5) relative aux actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

En vertu des dispositions de la norme comptable internationale IFRS 5, une entité doit classer un actif non courant ou un groupe d'actif comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée, principalement, par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue.

De même, en application des dispositions de l'IFRS 5, les immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances ne font pas l'objet d'amortissement. En revanche, ils font l'objet d'une évaluation individuelle et figurent dans les états financiers annuels au plus faible entre le coût d'entrée et la juste valeur diminuée des coûts des ventes.

En effet, les immeubles hors exploitation introduits par voie de recouvrement sont acquis dans l'unique objectif de les céder et recouvrer les créances impayées et sont, ainsi, classés en « Immobilisations destinées à la vente » une fois ils remplissent les conditions édictées par la norme comptable internationale IFRS 5.

3.4. Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés à la date de clôture sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants. Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés.

3.5. Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds pour la valeur nominale.

3.6. Comptabilisation des provisions pour départ à la retraite

La banque comptabilise un passif au titre des avantages post-emploi accordé à son personnel par référence à la norme internationale IAS 19. Ces engagements sont évalués en tenant compte du niveau de rémunération future, de la durée d'activité probable des salariés, de l'espérance de vie et de la rotation du personnel.

Faisant suite à la révision de l'assiette de calcul de l'indemnité de départ à la retraite prévue par l'accord de la place signé le 26 juillet 2021, une nouvelle convention d'assurance « Indemnité de départ à la retraite » a été signée en 2021 entre Attijari bank et Attijari Assurance.

Cet accord a pour objet la constitution par l'assureur d'un fonds collectif de placement permettant à la banque de faire face aux prestations pécuniaires dont il est redevable envers ses salariés au moment de leur départ à la retraite.

3.7. Comptabilisation des charges sur les dépôts de la clientèle

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22,
- Les intérêts sur les placements à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté,
- Les intérêts sur comptes spéciaux d'épargne sont positionnés trimestriellement.

3.8. Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1er janvier au 30 Juin 2026 selon la convention de séparation des exercices. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30 Juin 2026 sont déduits du résultat.

3.9. Règle de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1er janvier au 30 juin 2026 selon la convention de séparation des exercices.

Les charges courues et non encore échues sont prises en compte dans le résultat de l'exercice, tandis que les charges décaissées se rapportant à un exercice ultérieur sont comptabilisées en charges constatées d'avance.

3.10. Règles de réévaluation et de constatation des résultats de change

Les éléments d'actifs, de passifs et de hors bilan libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant en vigueur au 30 juin 2026.

Les charges et les produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date de leur prise en compte.

Les gains et les pertes de change résultant de la conversion sont pris en compte dans le résultat de l'exercice 2026.

3.11. Charge d'impôt

La charge d'impôt est déterminée et comptabilisée en utilisant la méthode de l'impôt exigible.

3.12. Changement de présentation

En application des dispositions de la Norme Comptable Tunisienne n°11 relatives aux modifications comptables, ce changement de présentation a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives au 30/06/2025 ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de la comparabilité de la façon suivante :

Rubrique	Nature	Montant avant retraitement	Retraitement	Montant après retraitement
AC3	Reclassement des dépôts clients contentieux vers PA 3	7 306 190	5 289	7 324 057
	Reclassement des produits perçus d'avance de AC3 vers PA 5		12 578	
PA3	Reclassement des dépôts clients contentieux vers PA 3	11 175 895	5 289	11 181 184
PA5	Reclassement des produits perçus d'avance de AC3 vers PA 5	337 831	12 578	350 409

4. Notes relatives aux postes du bilan

4.1. Notes sur les postes de l'actif

4.1.1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 30 Juin 2026 un solde de 2 076 589 mDT contre 1 921 877 mDT au 31 décembre 2025, enregistrant ainsi une hausse de 154 712 mDT.

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Caisses en dinars et en monnaies étrangères (I)	186 386	128 982	150 297	36 089	24,0%
Avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT (II)	1 890 202	1 902 394	1 771 580	118 622	6,7%
Total	2 076 589	2 031 376	1 921 877	154 712	8,1%

(I) Le détail des caisses en dinars et en monnaies étrangères se présente comme suit :

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Caisse en dinars	123 232	100 646	110 239	12 993	11,8%
Caisse en monnaies étrangères	27 420	18 512	15 373	12 047	78,4%
Avoirs auprès des transporteurs de fonds	35 735	9 824	24 685	11 050	44,8%
Total (I)	186 386	128 982	150 297	36 089	24,0%

(II) Le détail des avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT se présente comme suit :

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Avoirs auprès de la BCT en dinars	31 192	4 663	5 330	25 862	485,2%
Avoirs auprès de la BCT en devises	47 625	34 102	44 617	3 009	6,7%
Prêts auprès de la BCT en dinars	5 529	10 092	2 604	2 925	112,3%
Prêts auprès de la BCT en devises	1 805 861	1 853 672	1 718 710	87 151	5,1%
Avoirs auprès du CCP	77	527	401	(324)	-80,8%
Provisions	(82)	(662)	(82)	-	0,0%
Total (II)	1 890 202	1 902 394	1 771 580	118 622	6,7%

En application de la circulaire Banque Centrale de Tunisie n°2014-14, les banques sont tenues de respecter un ratio de liquidité durant l'année 2026 de 100%. La Banque affiche, à la date du 30 Juin 2026, un ratio de liquidité de 453,536%

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	31/12/2025
Ratio de liquidité	453,536%	468,94%

Les mouvements de provisions sur les caisses et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT au cours de l'exercice se présente comme suit :

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	31/12/2025	Dotation	Reprise	Reclass	Autres Var.	30/06/2026
Provisions sur les avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(82)	-	-	-	-	(82)
Total	(82)	-	-	-	-	(82)

4.1.2. Créances sur les établissements bancaires et financiers

Cette rubrique accuse au 30 Juin 2026 un solde de 714 922 mDT contre 474 274 mDT au 31 décembre 2025, enregistrant ainsi une hausse de 240 648 mDT.

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Créances sur les établissements bancaires (I)	304 145	181 768	119 114	185 031	155,3%
Créances sur les établissements financiers (II)	410 777	227 981	355 160	55 617	15,7%
Total	714 922	409 748	474 274	240 648	50,7%

(I) Le détail des créances sur les établissements bancaires se présente comme suit :

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires non-résidents	73 617	98 264	110 572	(36 955)	-33,4%
Prêts sur les établissements bancaires en dinars	230 426	83 439	-	230 426	100%
Prêts sur les établissements bancaires en devises	-	-	8 557	(8 557)	-100,0%
Créances rattachées	118	390	1	117	11713,1%
Provisions	(16)	(325)	(16)	0	-0,6%
Total (I)	304 145	181 768	119 114	185 031	155,3%

(II) Le détail des créances sur les établissements financiers se présente comme suit :

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Créances sur les établissements financiers	410 777	227 981	355 160	55 617	15,7%
Total (II)	410 777	227 981	355 160	55 617	15,7%

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	Inf à 3 mois	3 mois à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires non-résidents	15 192	58 425	-	-	73 617
Prêts sur les établissements bancaires en dinars	230 426	-	-	-	230 426
Prêts sur les établissements bancaires en devises	-	-	-	-	-
Créances rattachées	96	22	-	-	118
Provisions	(6)	(10)	-	-	(16)
Total (I)	245 708	58 437	-	-	304 145
Créances sur les établissements financiers	57 898	83 107	269 772	-	410 777
Total (II)	57 898	83 107	269 772	-	410 777
Total	303 606	141 544	269 772	-	714 922

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation sont ventilées comme suit :

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	Entreprises liées	Entreprises associées et co-entreprises	Autres	Total
Créances sur les établissements bancaires (I)	-	-	304 145	304 145
Créances sur les établissements financiers (II)	278 555	-	132 222	410 777
Total	278 555	-	436 367	714 922

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas éligibles au refinancement de la BCT.

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

Au 30-06-2026, aucune créance sur les établissements bancaires et financiers n'est douteuse.

Les mouvements des provisions sur les établissements bancaires et financiers au cours de l'exercice se présente comme suit :

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	31/12/2025	Dotation	Reprise	Reclass.	Autres Var.	30/06/2026
Provisions sur les créances sur les établissements bancaires et financiers	(16)	-	-	-	-	(16)
Total des provisions	(16)	-	-	-	-	(16)

4.1.3. Créances sur la clientèle

Cette rubrique accuse au 30 Juin 2026 un solde de 6 887 585 mDT contre 7 136 251 mDT au 31 décembre 2025, enregistrant ainsi une baisse de 248 666 mDT.

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025*	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Comptes ordinaires débiteurs (I)	449 847	503 388	350 394	99 453	28,4%
Autres concours à la clientèle (II)	6 423 062	6 803 752	6 770 021	(346 959)	-5,1%
Crédits sur ressources spéciales (III)	14 676	16 917	15 836	(1 160)	-7,3%
Total	6 887 585	7 324 057	7 136 251	(248 666)	-3,5%

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

(I) Le détail des comptes ordinaires se présente comme suit :

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Comptes courants débiteurs	434 351	487 185	336 300	98 051	29,2%
Créances rattachées	15 496	16 203	14 094	1 402	9,9%
Total *	449 847	503 388	350 394	99 453	28,4%

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

(II) Le détail des autres concours à la clientèle se présente comme suit :

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Montant brut des créances	6 799 554	7 151 650	7 126 580	(327 026)	-4,6%
Crédits à court terme	1 060 598	1 298 380	1 385 954	(325 356)	-23,5%
Crédits à moyen terme	1 674 942	1 872 529	1 717 223	(42 281)	-2,5%
Crédits à long terme	3 296 490	3 176 526	3 167 356	129 134	4,1%
Financement en devises	409 215	503 711	482 020	(72 805)	-15,1%
Arrangements consolidations et rééchelonnements	54 377	44 437	62 533	(8 156)	-13,0%
Avances sur placements à terme	8 567	12 703	9 242	(675)	-7,3%
Créances rattachées / avances sur placements à terme	233	298	225	8	3,7%
Créances douteuses et litigieuses	295 131	243 067	302 027	(6 896)	-2,3%
Agios réservés *	(86 845)	(81 905)	(83 668)	(3 177)	3,8%
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	(289 647)	(265 993)	(272 891)	(16 756)	6,1%
Total (II) *	6 423 062	6 803 752	6 770 021	(346 959)	-5,1%

Au 30 Juin 2026, l'encours brut des créances refinançables sur la clientèle s'élève à 951 146 mDT.

Parmi cet encours, une enveloppe de 665 802 mDT est éligible aux opérations de refinancement, conformément aux critères de la BCT en vigueur au 30 juin 2026.

Ces créances éligibles répondent notamment aux conditions relatives à leur qualité, leur classification et aux garanties associées, telles que définies par la BCT.

(III) Le détail des crédits sur ressources spéciales se présente comme suit :

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Crédits sur ressources extérieures	4 703	7 023	1 512	3 191	211,1%
Crédits sur ressources budgétaires	9 383	9 358	13 696	(4 313)	-31,5%
Impayés	494	431	528	(34)	-6,4%
Créances rattachées	96	106	100	(4)	-4,3%
Total (III)	14 676	16 917	15 836	(1 160)	-7,3%

Les mouvements des créances douteuses sur la clientèle et des provisions correspondantes au cours de l'exercice se détaillent comme suit:

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Montant brut des créances classées	528 749	423 915	493 895	34 854	7,1%
Provisions sur les créances Bilan à l'ouverture	272 891	274 383	274 383	(1 492)	-0,5%
Dotations aux provisions individuelles	19 571	10 947	23 334	(3 764)	-16,1%
Reprises de provisions individuelles	(6 426)	(7 539)	(16 454)	10 028	-60,9%
Dotations aux provisions additionnelles	7 085	6 453	11 925	(4 840)	-40,6%
Reprises de provisions additionnelles	(3 474)	(1 216)	(4 692)	1 218	-26,0%
Dotations aux provisions collectives	-	9 792	11 221	(11 221)	-100,0%
Reprises de provisions sur cession de créances	-	(26 826)	(26 826)	26 826	-100,0%
Provisions sur les créances Bilan à la clôture	289 647	265 993	272 891	16 756	6,1%
Provisions sur les créances Hors Bilan à l'ouverture	4 785	3 082	3 082	1 703	55,3%
Dotations aux provisions individuelles	589	131	1 579	(990)	-62,7%
Reprises de provisions individuelles	(56)	(226)	(69)	13	-19,1%
Dotations aux provisions additionnelles	28	62	301	(273)	-90,7%
Reprises de provisions additionnelles	(2)	-	(108)	106	-98,3%
Provisions sur les créances Hors Bilan à la clôture	5 344	3 050	4 785	559	11,7%
Total des Provisions sur les créances	294 991	269 043	277 676	17 315	6,2%

Par ailleurs, le montant des créances sur la clientèle existant au 30-06-2026 pour lesquelles les revenus correspondants ne sont pas constatés parmi les produits de l'exercice, ainsi que le montant desdits revenus se détaillent comme suit :

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Montant brut des créances saines	8 538 526	8 222 216	8 634 134	(95 608)	-1,1%
Montant brut des créances douteuses et litigieuses	528 749	423 915	493 895	34 854	7,1%
Agios réservés à l'ouverture	83 668	80 313	80 313	3 355	4,2%
Dotations aux agios réservés	9 315	13 606	23 690	(14 375)	-60,7%
Reprises sur agios réservés	6 138	12 014	20 335	(14 197)	-69,8%
Agios réservés à la clôture	86 845	81 905	83 668	3 177	3,8%

La ventilation des créances à la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	Inf à 3 mois	3 mois à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Comptes courants débiteurs	217 175	217 175	-	-	434 351
Créances rattachées	3 874	11 622	-	-	15 496
Total (I)	221 049	228 797	-	-	449 847
Crédits à court terme	785 166	155 453	106 405	13 574	1 060 598
Crédits à moyen terme	172 136	359 645	1 086 406	56 755	1 674 942
Crédits à long terme	267 549	573 459	1 470 683	984 800	3 296 491
Financement en devises	264 055	145 160	-	-	409 215
Arrangements consolidations et rééchelonnements	5 882	8 378	33 151	6 966	54 377
Créances douteuses et litigieuses	69 737	98 360	127 034	-	295 131
Avances sur placements à terme	6 510	651	1 405	-	8 567
Créances rattachées / avances sur placements à terme	58	175	-	-	233
Agios réservés	(34 436)	(52 409)	-	-	(86 845)
Provision sur créances douteuses et litigieuses	(112 724)	(176 923)	-	-	(289 647)
Total (II)	1 423 933	1 111 949	2 825 085	1 062 095	6 423 062
Crédits sur ressources extérieures	30	1 252	2 851	570	4 703
Crédits sur ressources budgétaires	234	434	3 555	5 159	9 383
Impayés	191	303	-	-	494
Créances rattachées	24	72	-	-	96
Total (III)	479	2 061	6 406	5 730	14 676
Total	1 645 462	1 342 808	2 831 491	1 067 824	6 887 585

La ventilation des créances à la clientèle selon la nature de la relation se présente comme suit :

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	Entreprises liées	Entreprises associées et co- entreprises	Autres	Total
Comptes ordinaires débiteurs	-	160	449 687	449 847
Autres concours à la clientèle			6 423 062	6 423 062
Crédits sur ressources spéciales			14 676	14 676
Total	-	160	6 887 425	6 887 585

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	Seuil réglementaire	30/06/2026	31/12/2025
Ratio de solvabilité	10,00%	13,89%	13,79%
Tier One	7,00%	11,32%	11,26%

4.1.4. Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse au 30 Juin 2026 un solde de 9 259 mDT contre 25 630 mDT au 31 décembre 2025, enregistrant ainsi une baisse de 16 370 mDT.

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Titres de transaction	3 894	15 460	8 844	(4 950)	-56,0%
Titres à revenu variable	3 894	15 460	8 844	(4 950)	-56,0%
<i>Titres cotés</i>	2 905	2 138	2 122	783	36,9%
<i>SICAV</i>	989	13 322	6 723	(5 734)	-85,3%
Titres de placement	5 366	16 786	16 786	(11 420)	-68,0%
Titres à revenu variable	-	16 786	16 786	(16 786)	-100,0%
<i>Titres cotés</i>	-	16 786	16 786	(16 786)	-100,0%
Titres à revenu fixe	5 088	-	-	5 088	
Créances rattachées	278	-	-	278	
Total	9 259	32 246	25 630	(16 370)	-63,9%

Les mouvements par catégorie de titres classés dans ce poste se présentent comme suit :

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	31/12/2025	Acquisition	Cession	Transfert	30/06/2026
Titres de transaction	8 844	993	(5 944)	-	3 894
Titres à revenu variable	8 844	993	(5 944)	-	3 893
Titres cotés	2 122	993	(210)	-	2 905
<i>SICAV</i>	6 722	-	(5 735)	-	987
Titres de placement	16 786	5 088	(2 268)	(14 518)	5 088
Titres à revenu variable	16 786	-	(2 268)	(14 518)	-
Titre coté	16 786	-	(2 268)	(14 518)	-
Titres à revenu fixe	-	5 088	-	-	5 088
Créances rattachées	-	277	-	-	277
Total	25 630	6 359	(8 212)	(14 518)	9 259

Au 30 Juin 2026, la plus-value latente sur les titres de placement s'élève à 196 mDT.

4.1.5. Portefeuille d'investissement

Cette rubrique accuse au 30 Juin 2026 un solde de 3 485 330 mDT contre 3 373 722 mDT au 31 décembre 2025, enregistrant ainsi une hausse de 111 608 mDT.

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Titres d'investissement	3 357 156	2 285 234	3 260 287	96 870	3,0%
Emprunts obligataires	4 036	5 970	6 342	(2 306)	- 36,4%
Emprunt obligataires	4 000	6 000	6 000	(2 000)	-33,3%
Créances rattachées sur emprunts obligataires	36	-	342	(306)	-89,5%
Provision sur emprunts obligataires	-	(30)	-	-	0,0%
Emprunt national	543 381	587 948	558 864	(15 483)	-2,8%
Emprunts national	518 000	559 500	539 000	(21 000)	-3,9%
Créances rattachées sur emprunts national	25 381	28 448	19 864	5 517	27,8%
BTCT	-	118 946	124 044	(124 044)	-100,0%
BTCT	-	127 000	127 000	(127 000)	-100,0%
Créances rattachées courus non échu sur BTCT	-	(8 054)	(2 956)	2 956	-100,0%
Fonds Gérés	385 488	410 237	313 831	71 657	22,8%
Montants Bruts des fonds gérés	378 311	386 473	312 574	65 737	21,0%
Créances rattachées sur fonds gérés	10 165	26 752	4 246	5 920	139,4%
Provision sur fonds gérés	(2 989)	(2 989)	(2 989)	-	0,0%
Bons du Trésor Assimilables	2 424 251	1 161 384	2 257 206	167 045	7,4%
Montants Bruts des trésor assimilables	2 314 167	1 101 252	2 141 584	172 583	8,1%
Créances rattachées sur Bons du Trésor à Court Terme	77 354	38 767	90 723	(13 369)	-14,7%
Prime et décote sur bons de trésor assimilables	32 730	21 365	24 899	7 832	31,5%
Titres participatifs	-	750	-	-	
Titres participatifs	-	750	-	-	
Titres de participation	77 108	62 320	62 371	14 737	23,6%
Titres cotés	19 801	5 283	5 283	14 518	274,8%
Titres non cotés	61 604	61 604	61 604	-	0,0%
Provision sur titres non cotés	(4 296)	(4 567)	(4 516)	220	-4,9%
Parts dans les entreprises associées et les co-entreprises	4 692	4 586	4 692	-	0,0%
Parts dans les entreprises associées et les co-entreprises cotées	30	30	30	-	0,0%
Parts dans les entreprises associées et les co-entreprises non cotées	4 662	4 753	4 662	-	0,0%
Provisions pour dépréciation des parts dans les entreprises associées et co-entreprises non cotées	-	(197)	-	-	0,0%
Parts dans les entreprises liées	46 373	46 373	46 373	-	0,0%
Parts dans les entreprises liées cotées	16 678	16 678	16 678	-	0,0%
Provisions pour dépréciation des parts dans les entreprises liées cotées	-	-	-	-	
Parts dans les entreprises liées non cotées	29 845	29 845	29 845	-	0,0%
Provisions pour dépréciation des parts dans les entreprises liées non cotées	(150)	(150)	(150)	-	0,0%
Total	3 485 330	2 398 513	3 373 722	111 608	3,3%

Les mouvements par catégorie de titres classés dans ce poste ainsi que les provisions correspondantes se présentent comme suit :

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	Titres d'investissement	Titres de participation	Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	Parts dans les entreprises liées
Valeur brute au 2025.12	3 126 158	66 887	4 692	46 523
Créances rattachées	112 219			
Provisions	(2 989)	(4 517)		
Prime et décote	24 899			(150)
Valeur nette au 2025.12	3 260 286	62 370	4 692	46 373
Acquisitions	197 482			
Souscriptions	100 000			
Cessions	(161 262)			
Remboursements	(23 000)			
Transfert		14 518		
Valeur brute au 2026.06	3 239 377	81 404	4 692	46 523
Créances rattachées	112 937			
Provisions	(2 989)	(4 296)		(150)
Dotations	-			-
Reprises	-	220		-
Prime et décote	32 730			
Valeur nette au 2026.06	3 382 055	77 108	4 692	46 373

Les titres de participation se détaillent comme suit :

[Unité : En milliers de dinars]

DESIGNATION	% Détention	30/06/2026			31/12/2025		
		Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Titres Côté		5 283	-	5 283	5 283	(220)	5 063
SOCIETE CARTHAGE CEMENT	0,6%	2 521	-	2 521	2 521	-	2 521
TUNIS RE	1,4%	1 568	-	1 568	1 568	-	1 568
S T I P	3,3%	678	-	678	678	(220)	458
VISA	0,0%	517	-	517	517	-	517
Titres Non Côtés		61 603	(4 296)	57 307	61 603	(4 296)	57 307
Ooredoo SA - Zitouna Telecom	2,7%	52 944	-	52 944	52 944	-	52 944
SODIS SICAR	4,2%	1 200	(847)	353	1 200	(847)	353
COTIF-SICAR	5,0%	750	-	750	750	-	750
SICAR NORD OUEST-SODINO	1,8%	700	(366)	334	700	(366)	334
COMPAGNIE TOURISTIQUE ARABE	3,9%	592	(592)	-	592	(592)	-
LA MAISON DU BANQUIER	6,1%	480	(202)	278	480	(202)	278
AMEL SICAF	35,8%	475	(475)	-	475	(475)	-
SICAR CENTRE OUEST SIDCO	2,6%	408	(256)	152	408	(256)	152

INTER BANK SERVICES	16,9%	400		400	400	-	400
PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUE ZA	6,5%	390		390	390	-	390
PRIMAVERA	4,8%	380	(380)	-	380	(380)	-
STE INTER BANCAIR DE TEL SIBTE	7,5%	350		350	350	-	350
MONETIQUE TUNISIE	10,4%	280		280	280	-	280
S.E.A.C.N.V.S/ Pojet TAPARURA	11,1%	250		250	250	-	250
COTUNACE	2,2%	213		213	213	-	213
TUNISIE AUTOROUTES	0,0%	207	(53)	154	207	(53)	154
LE RIBAT	2,8%	200	(200)	-	200	(200)	-
ACMG	6,8%	170	(170)	-	170	(170)	-
SOTULUB	2,7%	150		150	150	-	150
STE TOURISTIQUE AIN DRAHAM	6,3%	146	(146)	-	146	(146)	-
STE TUNIS DE GARANT SOTUGAR	4,3%	130		130	130	-	130
STAR IMMOBILIERE	20,0%	100	(100)	-	100	(100)	-
FONDS DE RECONV. ET DE DEVELOP	0,3%	80	(44)	36	80	(44)	36
L'EVOLUTION ECONOMIQUE	5,4%	76	(76)	-	76	(76)	-
STE INDUSTRIE TOURISTIQUE HEDI	7,5%	75	(75)	-	75	(75)	-
STIM	49,0%	74	(74)	-	74	(74)	-
AGENCE TUNISIENNE D INTERNET	7,0%	70		70	70	-	70
SOMATRA GET	7,2%	51	(51)	-	51	(51)	-
TRANSTOURS	3,8%	44	(44)	-	44	(44)	-
SOLAICO	3,1%	40	(40)	-	40	(40)	-
FOIRE INTERNATIONALE DE TUNIS	0,5%	34		34	34	-	34
STE ARABE DES SERVICES FINANC	0,2%	34	(34)	-	34	(34)	-
SODEK SICAR	0,4%	25	(10)	15	25	(10)	15
S P P I	3,3%	25		25	25	-	25
MACHINES TEXTILES MAGHREB.	2,5%	13	(13)	-	13	(13)	-
SEDAT TUNISIE HORIZON	1,1%	11	(11)	-	11	(11)	-
STE CLINIQUE TAOUFIK	0,0%	10	(10)	-	10	(10)	-
STE DE PROMOTION ET D'EXPLOITA	9,4%	9	(9)	-	9	(9)	-
STE SWIFT	10,3%	7	(7)	-	7	(7)	-
HOTEL AMILCAR	0,4%	6	(6)	-	6	(6)	-
STE HOTELIERE	0,5%	5	(5)	-	5	(5)	-
CERA	6,3%	1	(1)	-	1	(1)	-
TOURAFRIC	0,0%	0	(0)	-	-	-	-
TOTAL		66 887	(4 296)	62 591	66 887	(4 515)	62 372

4.1.6. Valeurs immobilisées

Cette rubrique accuse au 30 Juin 2026 un solde de 148 812 mDT contre 149 878 mDT au 31 décembre 2025, enregistrant ainsi une baisse de 1 066 mDT.

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Immobilisations d'exploitation	376 956	352 620	367 669	9 287	2,5%
Immobilisations incorporelles d'exploitation	113 405	99 784	108 766	4 638	4,3%
Logiciels	107 323	91 501	104 597	2 726	2,6%
Immobilisations incorporelles en cours	6 082	8 282	4 170	1 912	45,9%
Immobilisations corporelles d'exploitation	263 551	252 837	258 903	4 648	1,8%
Terrains	4 171	4 171	4 171	-	0,0%
Constructions	96 564	96 564	96 564	-	0,0%
Agencement Aménagement Installation	58 075	56 553	57 874	200	0,3%
Matériel de transport	2 478	2 199	2 514	(36)	-1,4%
Mobiliers et matériels de bureaux	16 606	15 893	16 327	280	1,7%
Tableaux d'Art	777	763	777		
Matériel informatique	45 298	38 108	43 065	2 233	5,2%
TPE	6 008	5 482	5 585	423	7,6%
GAB	11 884	10 041	11 884	-	0,0%
Matériel de sécurité	19 485	18 908	19 451	34	0,2%
Coffres forts	573	573	573	-	0,0%
Immobilisations corporelles en cours	1 631	3 581	117	1 514	1293,7%
Immobilisations hors exploitation	2 826	2 823	2 826	-	0,0%
Immobilisations corporelles hors d'exploitation	2 826	2 823	2 826	-	0,0%
Terrains hors exploitation	134	131	134	-	0,0%
Constructions hors exploitation	2 692	2 692	2 692	-	0,0%
Immobilisations destinées à la vente	29 822	31 679	31 500	(1 678)	-5,3%
Terrains destinés à la vente	12 661	12 664	12 661	-	0,0%
Constructions destinées à la vente	17 161	19 015	18 839	(1 678)	-8,9%
Amortissements des immobilisations d'exploitation	(246 797)	(227 226)	(236 641)	(10 157)	4,3%
Amortissements des immobilisations incorporelles	(78 251)	(70 881)	(74 286)	(3 965)	5,3%
Amortissements Droit au bail	-	-	-	-	
Amortissements Logiciels	(78 251)	(70 881)	(74 286)	(3 965)	5,3%
Amortissements des immobilisations corporelles	(168 546)	(156 345)	(162 354)	(6 192)	3,8%
Amortissements Constructions	(56 835)	(53 639)	(55 256)	(1 579)	2,9%
Amortissements Agencement Aménagement Installation	(42 249)	(39 742)	(40 981)	(1 268)	3,1%
Amortissement	(2 011)	(1 869)	(1 940)	(71)	3,7%
Amortissements Mobiliers et matériels de bureaux	(10 675)	(9 699)	(10 186)	(489)	4,8%
Amortissements Matériel informatique	(30 861)	(27 776)	(29 207)	(1 654)	5,7%
Amortissements TPE	(3 365)	(2 675)	(3 033)	(331)	10,9%

Amortissements GAB	(6 898)	(6 010)	(6 459)	(439)	6,8%
Amortissements Matériel de sécurité	(15 135)	(14 432)	(14 782)	(353)	2,4%
Amortissements Coffres forts	(518)	(505)	(511)	(6)	1,3%
Amortissements des immobilisations hors exploitation	(937)	(933)	(935)	(2)	0,2%
Amortissements Constructions hors exploitation	(937)	(933)	(935)	(2)	0,2%
Provisions des immobilisations	(13 058)	(14 535)	(14 541)	1 484	-10,2%
Provision pour dépréciation des immobilisations corporelles d'exploitation	(178)	(178)	(178)	-	0,0%
Provision pour dépréciation des immobilisations destinés à la vente	(12 880)	(14 357)	(14 363)	1 484	-10,3%
Total	148 812	144 427	149 878	(1 066)	-0,7%

Par ailleurs, les flux de mouvements des immobilisations tenant compte des acquisitions et de sorties se présente comme suit :

[Unité : En milliers de dinars]

DESIGNATION	Valeur brute au 31/12/2025	Acquisition 2026	Transfert/ sortie 2026	Valeur brute au 30/06/2026	Amort/ Prov au 31/12/2025	Dotation/ Provision	Transfert/ sortie	Amort/ Prov au 30/06/2026	Valeur nette au 30/06/2026
Immobilisation d'exploitation	367 669	9 663	(377)	376 956	(236 820)	(10 199)	43	(246 975)	129 981
Immobilisations incorporelles d'exploitation	108 766	4 662	(24)	113 405	(74 286)	(3 965)	-	(78 251)	35 154
Logiciels	104 597	2 750	(24)	107 323	(74 286)	(3 965)	-	(78 251)	29 072
Immobilisations incorporelles en cours	4 170	1 912	-	6 082	-	-	-	-	6 082
Immobilisations corporelles d'exploitation	258 903	5 001	(353)	263 551	(162 533)	(6 234)	43	(168 724)	94 827
Terrains	4 171	-	-	4 171	-	-	-	-	4 171
Constructions	96 564	-	-	96 564	(55 256)	(1 579)	-	(56 835)	39 728
Agencement Aménagement Installation	57 874	238	(38)	58 075	(41 000)	(1 268)	-	(42 268)	15 807
Matériel de Transport	2 514	279	(315)	2 478	(1 940)	(114)	43	(2 011)	467
Matériel & Mobilier de bureaux	16 327	280	-	16 606	(10 317)	(488)	-	(10 805)	5 801
Tableaux d'Art	777	-	-	777	-	-	-	-	777
Matériels Informatique	43 065	2 233	0	45 298	(29 211)	(1 654)	-	(30 865)	14 433
TPE	5 585	423	-	6 008	(3 033)	(331)	-	(3 365)	2 643
GAB	11 884	-	-	11 884	(6 476)	(439)	-	(6 915)	4 969
Matériel de sécurité	19 451	34	-	19 485	(14 789)	(353)	-	(15 142)	4 343
Coffre-Fort	573	-	-	573	(511)	(6)	-	(518)	56
Immobilisations corporelles en cours	117	1 514	-	1 631	-	-	-	-	1 631
Immobilisations hors exploitation	2 826	-	-	2 826	(935)	(2)	-	(937)	1 889
Immobilisations corporelles hors d'exploitation	2 826	-	-	2 826	(935)	(2)	-	(937)	1 889
Terrains hors exploitation	134	-	-	134	-	-	-	-	134
Constructions hors exploitation	2 692	-	-	2 692	(935)	(2)	-	(937)	1 755
Immobilisations destinées à la vente	31 500	-	(1 678)	29 822	(14 363)	(164)	1 648	(12 880)	16 942
Terrains destinés à la vente	12 661	-	-	12 661	(3 820)	-	-	(3 820)	8 840
Constructions destinées à la vente	18 839	-	(1 678)	17 161	(10 543)	(164)	1 648	(9 059)	8 102
Total	401 995	9 663	(2 055)	409 604	(252 118)	(10 365)	1 691	(260 792)	148 812

4.1.7. Autres actifs

Cette rubrique accuse au 30 Juin 2026 un solde de 691 697 mDT contre 680 960 mDT au 31 décembre 2025, enregistrant ainsi une hausse de 10 737 mDT.

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Comptes d'attente et de régularisation (I)	70 353	33 837	40 499	29 854	73,7%
Autres (II)	621 344	609 404	640 461	(19 117)	-3,0%
Total	691 697	643 241	680 960	10 737	1,6%

Le détail de la rubrique autres actifs se présente comme suit :

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Comptes d'attente et de régularisation (I)	70 353	33 837	40 499	29 854	73,7%
Comptes d'attente	9 290	2 862	8 945	345	3,9%
Comptes de régularisation	61 063	30 975	31 554	29 509	93,5%
Autres (II)	621 344	609 403	640 461	(19 117)	-3,0%
Stocks de matières, fournitures et timbres	2 119	2 043	3 077	(958)	-31,1%
Etat impôts et taxes	340	357	648	(308)	-47,5%
Allocation familiale	405	551	363	42	11,5%
Dépôts et cautionnements	7 798	7 816	7 160	638	8,9%
Opérations avec le personnel	542 345	507 901	527 020	15 325	2,9%
Débiteurs divers	25 797	37 408	48 913	(23 116)	-47,3%
Montants des créances sur l'état tunisien	7	5	6	1	22,9%
Autres comptes d'actif	45 290	55 188	56 652	(11 362)	-20,1%
Provision sur autres éléments d'actifs	(2 757)	(1 866)	(3 378)	621	-18,4%
Total	691 697	643 241	680 960	10 737	1,6%

Les mouvements des provisions sur autres actifs exprimés en mDT se présentent comme suit :

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	31/12/2025	Dotation	Reprise	Reclass.	30/06/2026
Provisions sur autres éléments d'actifs	(3 378)	(42)	663	-	(2 757)
Total	(3 378)	(42)	663	-	(2 757)

4.2. Notes sur les postes de passifs

4.2.1. Banque Centrale et CCP

Cette rubrique accuse au 30 Juin 2026 un solde de 212 289 mDT contre 541 276 mDT au 31 décembre 2025, enregistrant ainsi une baisse de 328 987 mDT

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Emprunts auprès de la BCT en dinars	212 000	287 000	541 000	(329 000)	-155,2%
Dettes rattachées	289	360	276	13	4,5%
Total	212 289	287 360	541 276	(328 987)	-155,0%

4.2.2. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Cette rubrique accuse au 30 Juin 2026 un solde de 220 635 mDT contre 118 236 mDT au 31 décembre 2025, enregistrant ainsi une hausse de 102 398 mDT.

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires (I)	213 263	20 266	111 105	102 159	91,9%
Dépôts et avoirs des établissements financiers (II)	7 371	14 853	7 131	241	3,4%
Total	220 635	35 119	118 236	102 398	86,6%

(I) Le détail des dépôts et avoirs des établissements bancaires se présente comme suit :

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Avoirs sur les établissements bancaires résidentes	-	8	8	(8)	-100,0%
Avoirs sur les établissements bancaires non résidentes	12 359	20 258	38 597	(26 238)	-68,0%
Emprunts sur les établissements bancaires en dinars	200 905		72 500	128 405	177,1%
Total	213 263	20 266	111 105	102 159	91,9%

(II) Le détail des dépôts et avoirs des établissements financiers se présente comme suit :

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
				-	
Avoirs des établissements financiers	7 371	14 853	7 131	241	3,4%
Total	7 371	14 853	7 131	241	3,4%

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	Inf à 3 mois	3 mois à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Avoirs sur les établissements bancaires non résidentes	2 551	9 807			12 359
Emprunts sur les établissements bancaires en dinars	200 452	452			200 905
Total (I)	203 004	10 260	-	-	213 263
Avoirs des établissements financiers	2 261	1 009	4 040	62	7 371
Total (II)	2 261	1 009	4 040	62	220 635
Total	205 264	11 268	4 040	62	220 635

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Avoirs sur les établissements bancaires non résidentes			12 359	12 359
Emprunts sur les établissements bancaires en dinars			200 905	200 905
Total (I)	-	-	213 264	213 263
Emprunts sur les établissements financiers	6 690		681	7 371
Total (II)	6 690	-	681	7 371
Total	6 690		213 945	220 635

Toutes les dettes sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

4.2.3. Dépôts et avoirs de la clientèle

Cette rubrique accuse au 30 Juin 2026 un solde de 11 969 629 mDT contre 11 435 017 mDT au 31 décembre 2025, enregistrant ainsi une hausse de 534 612 mDT.

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Dépôts à vue (I)	5 689 269	5 328 930	5 385 219	304 050	5,6%
Autres dépôts et avoirs de la clientèle (II)*	6 280 360	5 852 254	6 049 798	230 562	3,8%
Total	11 969 629	11 181 184	11 435 017	534 612	4,7%

(*) : chiffres retraités pour le besoin de comparabilité

(I) Le détail des dépôts à vue de la clientèle se présente comme suit :

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Dépôts à vue	5 679 956	5 320 362	5 375 344	304 612	5,7%
Dettes rattachées	9 313	8 568	9 875	(562)	-5,7%
Total (I)	5 689 269	5 328 930	5 385 219	304 050	5,3%

(II) Le détail autres dépôts et avoirs de la clientèle se présente comme suit :

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Comptes d'épargne	4 046 225	3 770 810	3 903 475	142 750	3,7%
Bons de caisse	561 234	610 497	610 476	(49 242)	-8,1%
Comptes à terme	665 733	568 228	581 494	84 239	14,5%
Placements à terme en devises	216 525	196 491	208 429	8 096	3,9%
Pensions livrées	71 535	63 469	98 170	(26 635)	-27,1%
Certificats de dépôt	196 500	149 000	171 500	25 000	14,6%
Autres sommes dues à la clientèle *	476 045	446 058	422 070	53 975	12,8%
Dettes rattachées	46 563	47 699	54 184	(7 621)	-14,1%
Total (II)	6 280 360	5 852 254	6 049 798	230 562	3,8%

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité

La ventilation des autres dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	Inf à 3 mois	3 mois à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Dépôts à vue	1 058 252	506 937	2 412 590	1 702 177	5 679 956
Dettes rattachées	2 328	6 985	-	-	9 313
Total (I)	1 060 580	513 922	2 412 590	1 702 177	5 689 269
Comptes d'épargne	147 595	299 952	1 599 744	1 998 934	4 046 225
Bons de caisse	325 806	206 122	29 306	-	561 234
Comptes à terme	499 934	140 538	25 261	-	665 733
Placements à terme en devises	141 593	71 514	3 241	177	216 525
Pensions livrées	22 841	48 694	-	-	71 535
Certificats de dépôt	196 000	500	-	-	196 500
Autres sommes dues à la clientèle	31 329	34 122	181 987	228 607	476 045
Dettes rattachées	11 641	34 922	-	-	46 563
Total (II)	1 376 740	836 365	1 839 537	2 227 718	6 280 360
Total	2 437 320	1 350 287	4 252 127	3 929 895	11 969 629

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la nature de la relation se présente comme suit :

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Dépôts à vue	277 905	123 960	5 278 091	5 679 956
Dettes rattachées			9 313	9 313
Total (I)	277 905	123 960	5 287 404	5 689 269
Comptes d'épargne			4 046 225	4 046 225
Bons de caisse			561 234	561 234
Comptes à terme		40 000	625 733	665 733
Placements à terme en devises			216 525	216 525
Pensions livrées			71 535	71 535
Certificats de dépôt	9 000	22 000	165 500	196 500
Autres sommes dues à la clientèle	65	68	475 912	476 045
Dettes rattachées			46 563	46 563
Total (II)	9 065	62 068	6 209 227	6 280 360
Total	286 970	186 028	11 496 631	11 969 629

4.2.4. Emprunts et ressources spéciales

Cette rubrique accuse au 30 Juin 2026 un solde de 142 453 mDT contre 141 315 mDT au 31 décembre 2025, enregistrant ainsi une hausse de 1 138 mDT

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Emprunts matérialisés (I)	123 801	94 725	121 856	1 945	1,6%
Ressources spéciales (II)	18 652	20 784	19 459	(807)	-4,1%
Total	142 453	115 509	141 315	1 138	0,8%

(I) Le détail des emprunts matérialisés se présente comme suit :

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Emprunts obligataires	119 800	91 800	119 800	-	0,0%
Dettes rattachées	4 001	2 925	2 056	1 945	94,6%
Total (I)	123 801	94 725	121 856	1 945	1,6%

(II) Le détail des ressources spéciales se présente comme suit :

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Ressources budgétaires	15 217	15 346	15 277	(60)	-0,4%
Dettes rattachées	79	74	78	1	1,7%
Ressources extérieures en dinars	3 286	5 340	4 056	(770)	-19,0%
Dettes rattachées	70	24	48	22	45,9%
Total (II)	18 652	20 784	19 459	(807)	-4,1%

La ventilation des emprunts et ressources spéciales par durée résiduelle se présente comme suit :

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	Inf à 3 mois	3 mois à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Emprunts obligataires	-	12 000	107 800		119 800
Dettes rattachées	1 000	3 001	-		4 001
Total (I)	1 000	15 001	107 800	-	123 801
Ressources budgétaires	8 445	107	2 789	3 876	15 217
Dettes rattachées	20	59	-	-	79
Ressources extérieures en dinars	-	1 171	2 115	-	3 286
Dettes rattachées	18	53	-	-	70
Total (II)	8 483	1 390	4 904	3 876	18 652
Total	9 483	16 390	112 704	3 876	142 453

La ventilation des emprunts et ressources spéciales selon la nature de la relation se présente comme suit :

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	Entreprises liées	Entreprises associées et co- entreprises	Autres	Total
Emprunts obligataires	-	80 000	39 800	119 800
Dettes rattachées	-	-	4 001	4 001
Total (I)	-	80 000	43 801	123 801
Ressources budgétaires	-	-	15 217	15 217
Dettes rattachées	-	-	79	79
Ressources extérieures en dinars	-	-	3 286	3 286
Dettes rattachées	-	-	70	70
Total (II)	-	-	18 652	18 652
Total	-	80 000	62 453	142 453

4.2.5. Autres passifs

Cette rubrique accuse au 30 Juin 2026 un solde de 426 070 mDT contre 396 745 mDT au 31 décembre 2025, enregistrant ainsi une hausse de 29 325 mDT.

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Provisions pour passifs et charges (I)	20 172	17 016	17 682	2 490	14,1%
Comptes d'attente et de régularisation (II)*	143 989	72 939	105 577	38 412	36,4%
Autres (III)	261 909	260 453	273 486	(11 577)	-4,2%
Total	426 070	350 409	396 745	29 325	7,4%

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité

Le détail de la rubrique autres passifs se détaille comme suit :

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Provisions pour passifs et charges (I)	20 172	17 016	17 682	2 490	14,1%
Provisions pour passifs et charges	10 215	9 869	8 853	1 362	15,4%
Provisions pour engagements hors bilan	5 344	3 050	4 785	559	11,7%
Provisions pour congés payés	4 613	4 097	4 044	569	14,1%
Comptes d'attente et de régularisation (II)	143 989	72 939	105 577	38 412	36,4%
Comptes d'attente	105 737	34 637	45 965	59 773	130,0%
Comptes de régularisation*	38 251	38 302	59 612	(21 360)	-35,8%
Autres (III)	261 909	260 453	273 486	(11 577)	-4,2%
Créditeurs divers	147 912	151 863	172 392	(24 480)	14,20%
Etat impôts et taxes	56 836	40 236	51 561	5 276	10,2%
Autres	57 160	68 355	49 533	7 627	15,4%
Total	426 070	350 409	396 745	29 325	7,4%

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité

Les mouvements des provisions pour passifs et engagements hors bilan exprimés en mDT se présentent comme suit :

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	31/12/2025	Dotation	Reprise	Reclass.	Autres Var.	30/06/2026
Provisions pour passifs et charges	8 853	1 464	(102)			10 215
Provisions pour congés payés	4 044	569				4 613
Provisions pour engagements hors bilan	4 785	617	(58)			5 344
Total	17 682	2 650	(160)	-	-	20 172

4.3. Notes sur les postes de capitaux propres

Le capital social s'élève au 30 Juin 2026 à 250 000 mDT composé de 50 000 000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérées en totalité.

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Capital	250 000	250 000	250 000	-	0,0%
Réserves	644 138	540 021	540 079	104 059	19,3%
Actions propres	-	-	-	-	
Autres capitaux propres	3 646	3 646	3 646	-	0,0%
Résultats reportés	22 278	104 177	104 177	(81 899)	-78,6%
Résultat de la période	123 056	116 183	232 101	(109 045)	-47,0%
Total	1 043 118	1 014 027	1 130 003	(86 885)	-7,7%

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	Capital	Réserves (hors fonds social)	Réserves spéciales de réinvestisse ment	Autres capitaux propres	Fonds social	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde avant affectation du résultat au 31/12/2025	250 000	129 564	395 000	3 646	15 515	104 177	232 101	1 130 003
<u>Affectation approuvée par l'AGO</u>	-	-	-	-	-	-	-	-
Affectation du résultat 2025	-	4 000	100 000	-	-	128 101	(232 101)	(0)
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	(210 000)	-	(210 000)
Mouvements Fonds social	-	-	-	-	59	-	-	59
Résultat de l'exercice au 30/06/2025	-	-	-	-	-	-	123 056	123 056
Solde au 30/06/2026	250 000	133 564	495 000	3 646	15 574	22 278	123 056	1 043 118

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de l'entité par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de l'entité mère ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Le résultat de base par action au titre de la période close le 30 Juin 2026 est de 2,46 DT.

Le résultat dilué par action au titre de la période close le 30 Juin 2026 est de 2,46 DT.

Le résultat de base par action est déterminé comme suit :

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Résultat net de l'exercice	123 056	116 183	232 101	(109 045)	-47,0%
Nombre d'actions ordinaires début de période en circulation	50 000 000	50 000 000	50 000 000	-	0,0%
Nombre d'actions ordinaires fin de période en circulation	50 000 000	50 000 000	50 000 000	-	0,0%
Résultat de base par action en (DT)	2,46	2,32	4,64	(2)	-47,0%
Nombre d'actions ordinaires potentielles dilutives	-	-	-		
Résultat dilué par action en (DT)	2,46	2,32	4,64	(2)	-47,0%

5. Notes relatives aux postes du hors bilan

5.1. Cautions, avals et autres garanties données

Les Cautions, avals et autres garanties données totalisent au 30 juin 2026 un solde de 669 801 mDT contre 653 531 mDT au 31 décembre 2025, enregistrant ainsi une hausse de 16 270 mDT.

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
En faveur des établissements bancaires et financiers	7	7	7	-	0,0%
Cautions	7	7	7	-	0,0%
En faveur de la clientèle	669 794	658 297	653 524	16 270	2,5%
Cautions	250 278	236 294	253 717	(3 439)	-1,4%
Avais	56 483	48 361	42 980	13 503	31,4%
Autres garanties	363 033	373 642	356 827	6 207	1,7%
Total	669 801	658 304	653 531	16 270	2,5%

La ventilation des cautions, avals et autres garanties données par nature de la relation se présente comme suit :

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	Entreprises liées	Entreprises associées et co-entreprises	Autres	Total
En faveur des établissements bancaires et financiers	-	-	7	7
En faveur de la clientèle	-	49	669 745	669 794
Total	-	49	669 752	669 801

5.2. Crédits documentaires

Les crédits documentaires totalisent au 30 Juin 2026 un solde de 230 883 mDT contre 178 020 mDT au 31 décembre 2025, enregistrant ainsi une hausse de 52 863 mDT.

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Crédits documentaires import	169 180	160 881	176 270	(7 090)	-4,0%
Crédits documentaires export	61 703	9 033	1 750	59 953	3425,7%
Total	230 883	169 914	178 020	52 863	29,7%

5.3. Actifs donnés en garanties

Cette rubrique représente la valeur des bons du Trésor et des créances refinançables remis par la banque en garantie des opérations de refinancement auprès de la Banque Centrale de Tunisie qui s'est établi à 227 000 mDT au 30 Juin 2026 contre 577 000 mDT au 31 décembre 2025. Le détail des actifs donnés en garantie se présente comme suit :

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Bons du Trésor données en garantie	227 000	318 000	577 000	(350 000)	-60,7%
Total	227 000	318 000	577 000	(350 000)	-60,7%

5.4. Engagements de financement donnés

Les engagements de financement donnés totalisent au 30 Juin 2026 un solde de 287 818 mDT contre 250 834 mDT au 31 décembre 2025, enregistrant ainsi une hausse de 36 983 mDT.

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
En faveur de la clientèle ordinaire	287 818	334 745	250 834	36 983	14,7%
Total	287 818	334 745	250 834	36 983	14,7%

5.5. Garanties reçues

Garanties reçues totalisent au 30 Juin 2026 un solde de 2 634 620 mDT contre 2 532 861 mDT au 31 décembre 2025, enregistrant ainsi une hausse de 101 759 mDT.

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Actifs sains					
Garanties reçues de l'Etat	146 105	146 105	146 105	0	0,0%
Garanties reçues auprès des établissements bancaires	468 707	448 510	447 539	21 168	4,7%
Garanties reçues auprès des assurances	20 351	45 647	20 839	(488)	-2,3%
Garanties reçues de la clientèle	1 458 038	1 443 949	1 401 897	56 140	4,0%
<i>Actions nanties</i>	513 261	594 107	490 367	22 894	4,7%
<i>Dépôts affectés</i>	275 697	311 413	314 025	(38 328)	-12,2%
<i>Hypothèques</i>	323 419	170 939	242 724	80 694	33,2%
<i>Autres</i>	345 661	367 490	354 781	(9 120)	-2,6%
Total actifs sains	2 093 201	2 084 211	2 016 380	76 821	3,8%
Actifs classés					
Garanties reçues de l'Etat	170	170	170	0	0,0%
Garanties reçues auprès des assurances	7 868	7 406	7 556	312	4,1%
Garanties reçues de la clientèle	533 381	457 529	508 756	24 626	4,8%
<i>Actions nanties</i>	5 668	1 452	5 668	-	0,0%
<i>Dépôts affectés</i>	4 527	10 703	9 294	(4 767)	-51,3%
<i>Hypothèques</i>	519 308	437 951	489 804	29 504	6,0%
<i>Autres</i>	3 879	7 422	3 990	(111)	-2,8%
Total actifs classés	541 419	465 104	516 481	24 938	4,8%
Total *	2 634 620	2 549 315	2 532 861	101 759	4,0%

La répartition des garanties reçues de la clientèle de la banque au 30 Juin 2026 par classe de risque et par nature de garanties se présente comme suit :

[Unité : En milliers de dinars]

Classe	Garanties reçues de l'Etat	Garanties reçues auprès des Etab.Bancaires	Garanties reçues auprès des assurances	Garanties reçues de la clientèle				Total
				Actions nanties	Dépôts affectés	Hypothèques	Autres	
Classe 0	-	467 077	12 701	489 764	249 164	174 708	340 410	1 733 824
Classe 1	146 105	1 630	7 650	23 497	26 533	148 710	5 251	359 377
Classe 2	-	-	1 055	1 665	1 050	38 284	104	42 157
Classe 3	-	-	1 654	-	707	64 433	395	67 189
Classe 4	170	-	5 159	4 003	2 770	416 592	3 379	432 072
Total	146 275	468 707	28 219	518 929	280 223	842 727	349 540	2 634 620

(*) : chiffres retraités conformément à la circulaire BCT 91-24

5.6. Note sur les opérations de change au comptant

Les opérations de change en devises au comptant non dénouées à la date du 30 Juin 2026 se présentent comme suit en mDT:

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Devises vendues au comptant à livrer	(27 490)	(162 810)	(52 282)	24 792	-47,4%
Devises achetées au comptant à recevoir	54 622	115 586	31 622	23 000	72,7%
Total	27 132	(47 224)	(20 660)	47 792	-231,3%

Les opérations de change en dinars à terme contractées à des fins de couverture et non dénouées à la date du 30 Juin 2026 s'élèvent à 43 990 mDT

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Dinars vendus au comptant à livrer	35 678	71 029	24 604	11 074	45,0%
Dinars achetés au comptant à recevoir	8 312	24 077	4 060	4 252	104,7%
Total	43 990	95 105	28 664	15 326	53,5%

5.7. Note sur les opérations de change à terme

Les opérations de change à terme (FWD) en devises non dénouées à la date du 30 Juin 2026 se présentent comme suit en mDT

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Devises vendues à terme à recevoir	2 084	6 408	2 625	(541)	-20,62%
Devises achetées à terme à livrer	(77 447)	(226 055)	(279 773)	202 326	-72,32%
Total	(75 363)	(219 646)	(277 148)	201 784	-72,8%

Les opérations de change à terme (FWD) en dinars non dénouées à la date du 30 Juin 2026 se présentent comme suit en mDT

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Dinars vendus à terme à recevoir	78 327	230 816	283 059	(204 732)	-72,33%
Dinars achetés à terme à livrer	2 117	6 687	2 644	(527)	-19,92%
Total	80 445	237 504	285 703	(205 258)	-71,8%

Les opérations de change à terme (SWAP) en devises non dénouées à la date du 30 Juin 2026 se présentent comme suit en mDT

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Devises à terme à livrer	39 723	-	-	39 723	100,0%
Total	39 723	-	-	39 723	100,0%

Les opérations de change à terme (SWAP) en devises non dénouées à la date du 30 Juin 2026 se présentent comme suit en mDT

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Dinars à terme à recevoir	40 038	-	-	40 038	100,0%
Total	40 038	-	-	40 038	100,0%

Au 30 Juin 2026, la banque ne détient aucun titre résultant d'opérations de vente à terme dont la livraison effective est différée par la volonté expresse des parties.

6.1. Produits d'exploitation bancaire

6.1.1 Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent au 30 Juin 2026 un solde de 352 987 mDT contre 379 877 mDT au 30 juin 2025, enregistrant ainsi une baisse de 26 890 mDT.

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers (I)	25 512	26 751	53 331	(1 239)	-4,6%
Opérations avec la clientèle (II)	318 902	341 347	679 986	(22 445)	-6,6%
Autres intérêts et revenus assimilés (III)	8 573	11 779	20 023	(3 206)	-27,2%
Total	352 987	379 877	753 340	(26 890)	-7,1%

Le détail des intérêts et revenus assimilés de la banque se présente comme suit :

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Intérêts et revenus assimilés sur les opérations avec les établissements bancaires	25 512	26 751	53 331	(1 239)	-4,6%
Total (I)	25 512	26 751	53 331	(1 239)	-4,6%
Portefeuille effets	290 312	310 020	617 578	(19 708)	-6,4%
Comptes courants débiteurs	21 947	24 645	46 818	(2 698)	-10,9%
Intérêts perçus sur crédits sur ressources spéciales	100	174	302	(74)	-42,3%
Intérêts perçus sur avances sur DAT	405	586	1 045	(181)	-30,9%
Agios réservés	6 138	5 922	14 243	216	3,6%
Total (II)	318 902	341 347	679 986	(22 445)	-6,6%
Différentiel d'intérêt sur opérations de change	4 948	8 181	12 376	(3 233)	-39,5%
Commissions à caractère d'intérêt	3 625	3 598	7 647	28	0,8%
Total (III)	8 573	11 779	20 023	(3 206)	-27,2%
Total	352 987	379 877	753 340	(26 890)	-7,1%

6.1.2. Commissions en produits

Les commissions totalisent au 30 Juin 2026 un solde de 74 429 mDT contre 75 637 mDT au 30 juin 2025, enregistrant ainsi une baisse de 1 208 mDT. Elles se détaillent comme suit :

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Chèques, effets, virements et tenue de compte	21 247	20 978	42 508	269	1,3%
Vente Packs	22 431	22 404	45 136	27	0,1%
Opérations sur placement et titres	311	257	1 061	54	21,0%
Opérations de change	1 006	1 440	3 166	(434)	-30,2%
Opérations de commerce extérieur	3 954	4 000	8 029	(46)	-1,1%
Location de coffre-fort	12	12	24	(0)	-2,5%
Gestion, études, conseil et assistance	15 727	17 405	33 169	(1 678)	-9,6%
Opérations monétiques	9 382	8 813	19 305	569	6,5%
Banque Directe	218	233	431	(15)	-6,4%
Bancassurance	142	95	169	47	49,8%
Total	74 429	75 637	152 998	(1 208)	-1,6%

6.1.3. Gain sur portefeuille commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent au 30 Juin 2026 un solde de 40 034 mDT contre 36 235 mDT au 30 juin 2025, enregistrant ainsi une hausse de 3 799 mDT.

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Gain net sur titres de transaction (I)	1 079	660	1 151	419	63,5%
Gain net sur titres de placement (II)	414	2 044	4 339	(1 630)	-79,8%
Gain net sur opérations de change (III)	38 541	33 531	66 521	5 010	14,9%
Total	40 034	36 235	72 011	3 799	10,5%

Le détail des gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières de la banque se présente comme suit :

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Gain net sur titres de transaction (I)	1 079	660	1 151	419	63,5%
Plus-value de cession	160	68	143	92	135,6%
Moins-value de cession	(4)	(0)	(2)	(4)	1551,2%
Plus-value de réévaluation	891	670	1 192	221	33,0%
Moins-value de réévaluation	(53)	(480)	(675)	426	-88,9%
Dividendes	85	402	492	(317)	-78,9%
Gain net sur titres de placement (II)	414	2 044	4 339	(1 630)	-79,8%
Intérêts et revenus assimilés sur les titres à revenu fixe	173	-	0	173	
Dividendes sur les titres à revenu variable	229	8 749	8 749	(8 520)	-97,4%
Plus-value de cession	12	24	2 319	(12)	-50,6%
Moins-value de cession	-	(6 730)	(6 730)	6 730	-100,0%
Gain net sur opérations de change (III)	38 541	33 531	66 521	5 010	14,9%
Gain de change sur opérations au comptant et à terme	651 524	955 686	1 572 547	(304 161)	-31,8%
Perte de change sur opérations au comptant et à terme	(610 267)	(919 550)	(1 499 609)	309 282	-33,6%
Gain de change sur opérations sur monétique	68	145	227	(77)	-53,4%
Perte de change sur opérations sur monétique	(2 784)	(2 750)	(6 645)	(34)	1,2%
Total	40 034	36 235	72 011	3 799	10,5%

6.1.4. Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement totalisent au 30 Juin 2026 un solde de 145 614 mDT contre 92 777 mDT au 30 juin 2025, enregistrant ainsi une hausse de 52 837 mDT.

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	132 405	76 364	174 671	56 041	73,4%
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	3 581	3 097	4 560	484	15,6%
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les entreprises liées.	7 035	9 781	9 741	(2 746)	-28,1%
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les entreprises associées et co-entreprises	2 593	3 502	3 507	(909)	-26,0%
Dividendes et revenus assimilés sur titres participatifs	-	33	66	(33)	-100,0%
Total	145 614	92 777	192 545	52 837	57,0%

6.2. Charges d'exploitation bancaires

6.2.1. Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent au 30 Juin 2026 un solde de 227 961 mDT contre 218 952 mDT au 30 juin 2025, enregistrant ainsi une hausse de 9 009 mDT.

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	(10 856)	(3 949)	(6 453)	(6 907)	174,9%
Opérations avec la clientèle	(193 575)	(202 823)	(408 781)	9 248	-4,6%
Emprunts et ressources spéciales	(5 811)	(3 403)	(8 267)	(2 408)	70,8%
Intérêts sur appel d'offres	(17 676)	(8 375)	(17 512)	(9 300)	111,0%
Autres intérêts et charges	(44)	(402)	(605)	358	-89,0%
Total	(227 961)	(218 952)	(441 618)	(9 009)	4%

6.3. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2026 à 21 977 mDT contre 13 225 mDT au 30 juin 2025, enregistrant ainsi une hausse de 8 753 mDT.

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Dotations nettes aux provisions sur créances douteuses	(16 756)	(8 646)	(14 114)	(8 111)	93,8%
Dotations nettes aux provisions sur engagements hors bilan	(559)	34	(1 703)	(593)	-1766,8%
Dotation/Reprise nettes de provisions pour risques et charges	(1 491)	5 796	5 516	(7 288)	-125,7%
Dotations aux provisions collectives	-	(9 792)	(11 220)	9 792	-100,0%
Créances passées en pertes	(3 171)	(33 536)	(35 839)	30 365	-90,5%
Reprises de provisions sur créances passées par pertes	-	32 919	32 918	(32 919)	-100%
Total	(21 977)	(13 225)	(24 442)	(8 753)	66,2%

6.4. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2026 à 220 mDT contre 1 859 mDT au 30 juin 2025, enregistrant ainsi une baisse de 1 639 mDT.

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Dotations aux provisions pour dépréciation de portefeuille d'investissement	-	(150)	(150)	150	-100,0%
Reprise de provision pour dépréciation de portefeuille d'investissement	220	1 858	2 135	(1 637)	-88,1%
Plus-value sur cession sur portefeuille d'investissement	-	151	4 570	(151)	-100,0%
Total	220	1 859	6 555	(1 639)	-88,1%

6.5. Frais de personnel

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2026 à 133 365 mDT contre 131 753 mDT au 30 juin 2025, enregistrant ainsi une hausse de 1 612 mDT.

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Rémunération du personnel titulaire	(89 742)	(87 457)	(170 200)	(2 285)	2,6%
Heures supplémentaires	(281)	(127)	(330)	(154)	121,3%
Primes allouées	(7 654)	(7 584)	(16 899)	(70)	0,9%
Rémunération du personnel stagiaire	(216)	(32)	(164)	(184)	573,7%
Rémunération du personnel saisonnier	(0)	(120)	(115)	120	-100,0%
Charges fiscales	(2 211)	(2 540)	(5 973)	329	-13,0%
Charges sociales	(27 698)	(26 282)	(50 875)	(1 416)	5,4%
Frais de formation*	(1 232)	(1 330)	(2 823)	98	-7,4%
Œuvres sociales	(892)	(732)	(1 453)	(159)	21,8%
Autres charges liées au personnel*	(5 102)	(4 481)	(8 733)	(621)	13,9%
Provisions sur congés payés	1 661	(1 068)	(1 657)	2 729	-255,5%
Total	(133 365)	(131 753)	(259 222)	(1 612)	1,2%

6.6. Charges générales d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2026 à 46 902 mDT contre 44 269 mDT au 30 juin 2025, enregistrant ainsi une hausse de 2 633 mDT.

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Frais d'exploitation non bancaires	(24 649)	(21 629)	(43 675)	(3 020)	14,0%
Charges de communication	(3 010)	(2 493)	(5 923)	(517)	20,7%
Impôts et taxes	(1 376)	(1 291)	(2 698)	(85)	6,6%
Contribution Fonds de Garantie	(15 758)	(14 628)	(29 267)	(1 130)	7,7%
Autres frais d'exploitation non bancaires	(4 505)	(3 217)	(5 787)	(1 288)	40,0%
Autres charges générales d'exploitation	(22 253)	(22 640)	(44 272)	387	-1,7%
Charges de logistiques	(6 088)	(8 195)	(15 052)	2 108	-25,7%
Charges informatiques	(6 709)	(5 939)	(11 806)	(771)	13,0%
Autres charges d'administration générale	(193)	(180)	(184)	(13)	7,4%
Honoraires et prestations externes	(2 135)	(2 252)	(4 727)	117	-5,2%
Services traitement clients	(6 591)	(5 581)	(11 700)	(1 009)	18,1%
Prestations par les entités support groupe	(537)	(493)	(802)	(44)	8,9%
Total	(46 902)	(44 269)	(87 947)	(2 633)	5,9%

6.7. Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2026 à 12 395 mDT contre un solde négatif de 926 mDT au 30 juin 2025, enregistrant ainsi une hausse de 13 321 mDT.

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Gain /perte provenant des autres éléments ordinaires	12 395	(926)	24	13 321	-1438,6%
Total	12 395	(926)	24	13 321	-1438,6%

7. Notes relatives à l'état de flux du Trésorerie

L'état des flux du Trésorerie est établi dans un but de faire ressortir les mouvements de liquidités de la Banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Les liquidités et équivalents de liquidités sont composés principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque Centrale de Tunisie et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à 3 mois et le portefeuille titres de transaction.

Ainsi, la trésorerie de la banque, composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités, est passée de 2 049 065 mDT au 31 décembre 2025 à 2 384 509 mDT au 30 juin 2026, enregistrant une augmentation de 335 445 mDT.

Les liquidités et équivalents de liquidités s'analysent comme suit :

[Unité : En milliers de dinars]

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	
				Montant	%
Liquidités et équivalents de liquidités actif	2 384 509	2 228 214	2 049 065	335 445	16,4%
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	2 080 482	2 046 837	1 929 952	150 530	7,8%
Liquidités et équivalents de liquidités sur les banques	304 027	181 377	119 113	184 915	155,2%
Liquidités et équivalents de liquidités passif	424 627	307 521	652 638	(228 012)	-34,9%
Liquidités et équivalents de liquidités sur les banques	212 289	287 296	541 551	(329 263)	-60,8%
Liquidités et équivalents de liquidités sur les établissements financiers	212 338	20 225	111 087	101 251	91,1%
Liquidités et équivalents de liquidités	1 959 882	1 920 693	1 396 425	563 457	40,3%

8. Note sur les passifs éventuels (Eventualité)

Une affaire intentée par le conseil de la concurrence à l'encontre du secteur bancaire, afférente au report des échéances pendant la pandémie du COVID-19. Jusqu'à la date de l'arrêt des états financiers par le conseil d'administration tenu le 03 août 2026, aucune décision n'est notifiée à la banque à cet égard, ainsi le risque final pouvant, le cas échéant, être associé à cette situation dépend du dénouement définitif de cette affaire. Cette situation est considérée comme étant une éventualité en application de la NCT 14 « relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture » dont l'exercice de suivi sera réalisé de façon continue pour déterminer si une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques est devenue probable.

9. Note sur les événements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers intermédiaires, relatifs à la période de six mois close le 30 juin 2026, ont été arrêtés par le conseil d'administration du 3 août 2026.

Postérieurement à la date de clôture du 30 juin 2026, le décret n° 2026-148 du 23 juillet 2026, relatif au financement des crédits d'honneur par les banques, a été publié.

Les dispositions dudit décret prévoient notamment l'ouverture, par chaque banque, d'un compte spécifique dédié à une ligne de financement d'honneur, alimentée conformément aux dispositions de l'article 412 ter du Code de commerce, sur la base d'un montant au moins équivalent à 8 % du bénéfice de l'exercice comptable précédent. Les financements accordés dans ce cadre sont octroyés sans intérêts et sans garanties, au profit des catégories de bénéficiaires et selon les conditions fixées par ledit décret. La Banque procédera à la mise en œuvre de ce dispositif, conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2026

Mesdames, messieurs les Actionnaires De la Banque Attijari de Tunisie

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la Banque Attijari de Tunisie, au 30 juin 2026 ainsi que de l'état des engagements hors bilan, de l'état de résultat, et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 14 014 194 mille dinars et un bénéfice net de la période s'élevant à 123 056 mille dinars.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Banque Attijari de Tunisie au 30 juin 2026, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément au système comptable appliqué en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur le point suivant :

La note « NOTE (8) sur les passifs éventuels (Eventualité) » aux états financiers, décrit l'évolution de l'affaire intentée par le conseil de la concurrence à l'encontre du secteur bancaire, afférente au report des échéances pendant la pandémie du COVID-19. A la date du présent rapport aucune décision n'a été notifiée à la banque à cet égard, ainsi le risque final pouvant, le cas échéant, être associé à cette situation dépend du dénouement définitif de cette affaire.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 31 août 2026

Les commissaires aux comptes

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI

Consulting and Financial Firm

Walid BEN AYED

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ATTIJARI LEASING

Siège social : Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac 1053 Tunis

La société Attijari Leasing, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2026, Ces états sont accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes, Mr Tarek SAHLI et Mr Fehmi LAOURINE.

Bilan de la société Attijari Leasing
Arrêté au 30 juin 2026
(Exprimé en dinar tunisien)

ACTIFS	Note	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Caisses et avoirs auprès des banques	4	3 990 788	3 073 221	3 725 092
Créances sur la clientèle de Leasing	5	507 746 987	506 460 651	508 823 893
Acheteurs factorés	6	16 157 936	15 879 042	20 770 263
Portefeuille de placement	7	5 964 326	10 000 000	-
Portefeuille d'investissement	8	30 697 347	28 432 945	28 723 315
Valeurs immobilisées	9	4 434 635	4 505 484	4 379 362
Autres actifs	10	8 268 687	6 326 568	8 292 825
TOTAL DES ACTIFS		577 260 707	574 677 911	574 714 748
PASSIFS		30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Concours bancaires	11	1 455 856	979 728	514
Dettes envers la clientèle	12	12 438 367	9 491 880	9 376 216
Comptes courants des adhérents	6	2 572 321	2 240 480	2 552 971
Emprunts et dettes rattachées	13	434 380 310	437 449 551	421 688 695
Fournisseurs et comptes rattachés	14	38 039 358	40 121 539	51 764 087
Autres passifs	15	10 715 649	9 846 397	8 562 940
TOTAL DES PASSIFS		499 601 860	500 129 574	493 945 423
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		27 500 000	27 500 000	27 500 000
Réserves		39 398 570	34 170 375	34 001 051
Résultats reportés		7 528 663	9 115 241	9 115 241
Subventions d'investissement		89 613	92 173	89 613
Résultat de la période		3 142 002	3 670 546	10 063 421
Total des capitaux propres	16	77 658 847	74 548 336	80 769 326
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		577 260 707	574 677 911	574 714 748

**Etat des engagements hors bilan de la
Société Attijari leasing
Arrêté 30 juin 2026
(Montants exprimés en dinars)**

	30-juin		31 décembre
	2026	2025	2025
ENGAGEMENTS DONNES	112 586 752	100 090 594	97 017 939
Engagements de financement en faveur de la clientèle	36 033 140	22 810 382	18 938 773
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	75 513 024	75 274 091	77 778 419
Engagements de factoring	1 040 588	2 006 121	300 747
ENGAGEMENTS RECUS	162 676 406	163 106 851	162 436 820
Garanties reçues	57 445 091	55 881 091	55 881 091
Intérêts à échoir sur contrats actifs	105 231 315	107 225 759	106 555 729
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	130 500 000	90 000 000	60 000 000
Emprunts obtenus non encore encaissés	1 30 500 000	90 000 000	60 000 000

Etat de résultat de la société Attijari Leasing
Période allant du 1er janvier au 30 juin 2026
(Exprimé en dinars)

	Note	30/06/2026	30-06-2025*	31/12/2025
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus de Leasing	17	34 755 743	34 341 217	69 236 285
Revenus de Factoring	18	367 130	1 247 941	2 634 217
Total des revenus		35 122 873	35 589 158	71 870 502
Autres produits d'exploitation	19	1 115 112	1 069 201	2 102 622
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		36 237 986	36 658 359	73 973 124
Charges financières nettes	20	(19 872 908)	(21 457 050)	(42 678 304)
Commissions encourues		(300 000)	(270 000)	(290 000)
Produits des placements	21	280 434	875 344	1 286 587
Revenus du portefeuille d'investissement	22	17 022	37 926	937 444
PRODUIT NET		16 362 533	15 844 578	33 228 850
Charges de personnel	23	(8 650 295)	(7 963 260)	(14 240 134)
Autres charges d'exploitation	24	(2 047 024)	(1 811 764)	(3 583 576)
Dotations aux amortissements	25	(251 394)	(273 803)	(503 288)
Total des charges d'exploitation		(10 948 713)	(10 048 826)	(18 326 998)
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		5 413 820	5 795 752	14 901 853
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	26	-	900 704	-
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	27	(914 584)	(967 918)	(1 539 826)
Dotations nettes aux provisions pour risques divers	28	(90 000)	(75 000)	(60 000)
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 409 237	5 653 539	13 302 026
Autres gains ordinaires	29	144 391	172 746	446 060
Autres pertes ordinaires		-1	-21	(4 388)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		4 553 627	5 826 264	13 743 698
Impôt sur les bénéfices		(1 183 943)	(1 747 879)	(3 066 897)
Contribution Sociale		(227 681)	(407 838)	(613 379)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		3 142 002	3 670 546	10 063 421

*Données retraitées pour les besoins de la comparabilité.

État de flux de trésorerie de la société Attijari leasing
Période allant du 1er janvier au 30 juin 2026
(Montants exprimés en dinars)

	Note	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
	§			
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	30	197 011 677	182 753 127	376 090 309
Encaissements reçus des acheteurs factorés	31	9 660 779	18 264 901	32 510 287
Financements des adhérents		(5 330 437)	(18 465 725)	(35 797 712)
		(164	(176 037	(319 345
Décaissements pour financement de contrats de leasing	32	057429)	678)	617)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	33	(9 507 279)	(8 765 960)	(18 213 975)
Intérêts payés	34	(22 114 055)	(19 104 555)	(39 443 943)
Impôts et taxes payés	35	(8 375 335)	(5 827 859)	(15 452 702)
Autres flux de trésorerie	36	(1 851 172)	(3 626 885)	7 178 453
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		(4 563 251)	(30 810 634)	(12 474 899)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations				
Corporelles et incorporelles	37	(306 668)	(140 384)	(243 746)
Encaissements provenant de la cession immobilisations				
Corporelles et incorporelles	38	32 000	25 250	25 250
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	39	(5 200 000)	(3 000 000)	(3 000 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(5 474 668)	(3 115 134)	(3 218 496)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions	40	(6 252 481)	(5 664 473)	(5 833 798)
Encaissements provenant des emprunts		130 000 000	140 000 000	200 000 000
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		(114 399	(102 741	(168 423
		247)	076)	037)
Flux liés au financement à court terme		(500 000)	(2 500 000)	(13 250 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		8 848 273	29 094 451	12 493 165
Variation de trésorerie		(1 189 646)	(4 831 316)	(3 200 230)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		3 724 579	6 924 809	6 924 809
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	41	2 534 932	2 093 493	3 724 579

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2026

NOTES AUX ETATS FINANCIERS**NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DE SON REGIME FISCAL****1-1 Présentation de la société**

La société « **ATTIJARI LEASING** » précédemment nommée « **GENERAL LEASING** » est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 13 Décembre 1994 avec un capital initial de 5.000.000DT, divisé en 500.000 actions de 10 DT chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 Mars 1999 a décidé de porter le capital à 7.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT chacune, totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25 Avril 2000 a décidé de porter le capital à 10.000.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de 10 DT.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 Décembre 2005 a décidé de porter le capital à 12.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 Janvier 2008 a décidé de réduire le capital d'un montant de 3.750.000 DT, pour absorber partiellement les pertes enregistrées et ce, par réduction du nombre des titres existants en les portant de 1.250.000 actions à 875.000 actions.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à 21.250.000 DT par l'émission au pair de 1.250.000 actions nouvelles de 10 dinars chacune et de modifier la dénomination sociale de la société de « **GENERAL LEASING** » à « **ATTIJARI LEASING** ».

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 28 avril 2017 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 6.250.000 DT pour le porter de 21.250.000 DT à 27.500.000 DT et ce, successivement, de la manière suivante :

- Par incorporation de réserves pour un montant de 3.750.000 DT (3 actions gratuites pour 17 actions anciennes) portant jouissance au 1^{er} janvier 2017.
- Par apport en numéraire pour un montant de 2.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles émises au prix de 18 DT l'action, soit 10 DT de nominal et 8DT de prime d'émission, portant jouissance au 1^{er} Janvier 2017.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2026, à 27.500.000 DT composé de 2.750.000 actions d'une valeur nominale de 10 dinars, libérée en totalité.

La société a pour objet principal, la réalisation d'opérations de Leasing portant sur des biens immobiliers et mobiliers professionnels à usage industriel, agricole et de service.

En juillet 2002, un département de factoring est entré en exploitation. Cette activité a été agréée par la BCT en date du 18 Décembre 2000.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au Leasing.

1-2 Régime fiscal de la société

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie, à ce titre, d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt dû sur les sociétés, est décompté au taux de 40% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de Leasing, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008, a abrogé ces dispositions et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de Leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de Leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

Ayant la qualité d'assujettie partielle, la société récupère, selon la règle de l'affectation ou selon le pourcentage de déduction, la TVA ayant grevé l'acquisition de ses immobilisations ou celle facturée par ses fournisseurs de biens et services.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant sur la loi de finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de Leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA sur les opérations de Leasing comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de Leasing pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008.

L'article 50 de la même loi, a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de Leasing, peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de Leasing, peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de Leasing et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

« **ATTIJARI LEASING** » est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) sur la base de 0,2% de son chiffre d'affaires brut local pour les contrats conclus avant 2008 et sur la base de 0,2% de sa marge pour les contrats conclus après 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versées aux salariés.
- La contribution au FOPROLOS, calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versées aux salariés.

NOTE 2 : REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société « **ATTIJARI LEASING** », arrêtés au 30 Juin 2026, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la société « **ATTIJARI LEASING** », et les normes comptables tunisiennes, n'est à souligner.

NOTE 3 : BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la société pour l'établissement de ses états financiers, peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure, celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers de la société « **ATTIJARI LEASING** » sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

Attijari leasing applique les mêmes principes et méthodes comptables dans les états financiers intermédiaires par rapport aux états financiers du 31 décembre.

Il n'y a pas eu des changements dans la structure de la société pendant la période intermédiaire, y compris les regroupements, et les investissements à long terme, restructurations et abandons d'activité.

Il n'y a eu aucun élément inhabituel qui peuvent affecter certains postes d'actif, du passif, des capitaux propres, du résultat net ou des flux de trésoreries au 30/06/2026.

Absence des montants présentés dans les états financiers aux 30/06/2026 suite aux changements d'estimation par rapport à l'exercice précédents.

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de Leasing :

Les contrats de Leasing portent sur des biens mobiles (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail, varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location, sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de Leasing transfèrent au preneur, la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en Leasing, figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leurs coûts d'acquisitions diminués du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non-recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut-être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location à l'exclusion du loyer conditionnel, du coût des services et des taxes à payer par le bailleur ou à rembourser au bailleur, ainsi que :

(a) du côté du preneur, tous les montants garantis par lui ou par une personne qui lui est liée ; ou

(b) du côté du bailleur, toute valeur résiduelle dont le paiement lui est garanti par :

(i) le preneur

(ii) une personne liée au preneur ; ou

(iii) un tiers indépendant ayant la capacité financière d'assumer les obligations de garantie.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non-garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique d'Attijari Leasing :

- a) La valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b) Les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

La société Attijari Leasing vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de Leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de Leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing, sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du « cash-flow » compromettant le remboursement des dettes dans les

Délais,

- l'existence de retards de paiements des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiements en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiements en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société, correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en Leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les garanties reçues de l'État Tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les dépôts de garanties ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI, l'AFT;

La valeur du matériel donnée en Leasing, est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

- **Matériel standard** : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge et 33% pour les biens donnés en location aux agences de location de voitures ;
- **Matériel spécifique** : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge, autre que les bateaux pour lesquels une décote de 10% est appliquée par année d'âge ;
- **Immeubles** : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge.

Les valeurs ainsi déterminées peuvent subir des ajustements, s'il s'avère qu'elles dépassent les valeurs de réalisation estimées.

Provisions additionnelles :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$ tel que :

- ✓ A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- ✓ N : Année d'arrêt des états financiers ;
- ✓ M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de Leasing :

En application de la circulaire de la BCT n°2012-20 du 6 décembre 2012 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, la société en tant qu'établissement financier a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire de la BCT n°91-24.

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique « Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées » en tant que composante du coût du risque encouru par « **ATTIJARI LEASING** ».

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de Leasing, sont déduites des actifs correspondants.

La méthodologie de calcul desdites provisions a été modifiée par la circulaire de la BCT n°2024-01 du 19 janvier 2024. Cette méthodologie adaptée par « **ATTIJARI LEASING** », se présente comme suit :

1. La détermination de la population cible :

Les engagements bruts directs et par signature sur la clientèle, hors banques, établissements financiers et institutions de microfinance constituées sous forme de société anonyme, classés 0 et 1 à la fin de l'année de référence désignée « Nr »

2. *Le regroupement du portefeuille par segment de clientèle et par secteur activité se détaillant comme suit :*

- **Engagements sur les professionnels du secteur privé :**

- Agriculture
- Industries mécaniques et électriques
- Industries agroalimentaires y compris Oléifacteurs
- Industries pharmaceutiques
- Autres industries
- BTP
- Tourisme y compris les agences de voyage
- Promotion immobilière
- Commerce
- Santé
- Télécom et TIC
- Autres services y compris les agence de location de voitures

- **Contreparties publiques :**

- Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels
- Autres organismes publics

La détermination pour chaque groupe de contrepartie désigné « gi » d'un taux de migration moyen estimé sur un historique de 7 ans les plus récents y compris l'année de référence et compte non tenu de l'année 2020 :

$$TM_{gi}(N) = \frac{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)}{\text{Engagements 0 et 1 de l'année } (N-1) \text{ du groupe } i} \times 100$$

Avec :

$$TMM_{gi} = \sum_{N=1}^n TM_{gi}(N) / n$$

- $TM_{gi}(N)$: Taux de migration de l'année N du groupe de contreparties i.
- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année (N-1) du groupe i devenus classés 2-3-4 à la fin de l'année (N).
- Les $TM_{gi}(N)$ doivent être ajustés afin d'éliminer les effets exceptionnels pouvant engendrer un biais.
- TMM_{gi} : Taux de migration moyen du groupe de contreparties i.
- n : nombre d'années retenus dans le calcul du TMM_{gi} .

3. Majoration des taux de migration historiques. Les taux de migration historiques du groupe de contreparties « gi » sont majorés par les taux « Δgi » suivants :

Groupe de contreparties	Δgi
Professionnels du secteur privé	
Agriculture	6,75%
Industries mécaniques et électriques	2,75%
Industries agroalimentaires y compris Oléifacteurs	2,75%
Industries pharmaceutiques	0,5%
Autres industries	3,50%
BTP	6,25%
Tourisme y compris les agences de voyage	7,75%
Promotion immobilière	6,75%
Commerce	3,25%
Santé	1,00%
Télécom et TIC	0,75%
Autres services y compris les agence de location de voitures	4,25%
Contreparties publiques	
Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels	6,00%
Autres organismes publics	2,50%

4. Application des taux de provisionnement standards « TPgi »

Les taux de provisionnement standards « TPgi » se présentent comme suit :

Groupe de contreparties	TPgi
Professionnels du secteur privé	
Agriculture	40%
Industries mécaniques et électriques	40%
Industries agroalimentaires y compris Oléifacteurs	40%
Industries pharmaceutiques	40%
Autres industries	40%
BTP	40%
Tourisme y compris les agences de voyage	40%
Promotion immobilière	30%
Commerce	40%
Santé	40%
Télécom et TIC	40%
Autres services y compris les agence de location de voitures	40%
Contreparties publiques	
Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels	40%
Autres organismes publics	40%

Les établissements financiers peuvent retenir, après accord préalable de la Banque Centrale de Tunisie et sur la base d'un rapport motivé, des taux de majoration « Δgi » et/ou des taux de provisionnement « TPgi » inférieurs aux taux indiqués ci-dessus.

5. Calcul des provisions collectives du groupe i « PCgi », selon la formule suivante :

Provision collective du groupe i : $PCgi = Engts\ 0\ et\ 1gix\ (TMMgi + \Delta gi) \times TPgi$

6. Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PCgi.

Provision collective globale : Somme des provisions collectives par groupe : $\sum_{i=1}^n PCgi$
--

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de Leasing :

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de Leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de Leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figurait en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de Leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de Leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement, sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés en produits trimestriellement et ce en remplacement de l'ancienne méthode de facturation à l'encaissement. (Voir note 3-3-8 Modification comptable)

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de Leasing ».

3-3-4 Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et, d'une manière générale, de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

3-3-5 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales.

Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme. Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût.

Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées. Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT. Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de

rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

-Au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.

-A la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe, sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-6 Valeurs immobilisées :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation.

Les immobilisations de la société sont amorties linéairement, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement, se présentent comme suit :

• Logiciels	33,3%
• Construction	5,0%
• Matériel de transport	20,0%
• Mobilier et matériel de bureau	20,0%
• Matériel informatique	33,3%
• Installations générales	10,0%

3-3-7 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères, sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts, sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-8 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères :

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change en résultant sont comptabilisées, conformément à la norme 15 relatives aux opérations en monnaie étrangères, dans les comptes de résultat de l'exercice.

3-3-9 Les règles de prise en compte des gains et des pertes de change et de la couverture contre les risques de change conformément aux dispositions du paragraphe 82 de la NCT 01 norme générale.

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert par une convention TUNIS Ré.

3-3-10 Changement de présentation :

En application des dispositions de la Norme Comptable Tunisienne n°11 relatives aux modifications comptables, les changements de présentation ont été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives de l'exercice 2025 ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de la comparabilité de la façon suivante :

Retraitement de l'état de résultat :

Rubrique	30/06/2025 Publié	Reclassement	30/06/2025 Retraité
Produits des placements	1 813 974	(938 630)	875 344
Revenus du portefeuille d'investissement (*)	-	37 926	37 926
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement (**)	-	900 704	900 704

(*) Il s'agit du reclassement des dividendes provenant des portefeuilles d'investissement du poste « Produits des placements » vers le poste « Revenus des portefeuilles d'investissement ».

(**) Il s'agit du reclassement des plus-values nettes des commissions sur cession des titres du portefeuille d'investissement du poste « Produits des placements » vers le poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

NOTE 4 : CAISSES ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Le détail des caisses et avoirs auprès des banques est le suivant :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Banques	3 975 110	3 060 104	3 721 665
- Caisses	15 678	13 117	3 427
<u>Total</u>	3 990 788	3 073 221	3 725 092

NOTE 5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Créances de leasing	499 673 674	500 149 343	501 804 198
- Impayés	37 985 307	37 766 802	35 073 163
- Effets impayés et à l'encaissement	47 284	34 249	44 249
- Intérêts échus et différés	(3 165 796)	(3 197 544)	(3 082 177)
- Produits à recevoir marge non facturer	116 886	77 307	52 860
- Créances sur contrats en instance de mise en force	3 053 802	3 161 713	3 713 614
- Créances radiées	184 066	184 066	184 066
<u>Total brut</u>	537 895 223	538 175 935	537 789 974
- Provisions pour dépréciation des encours	(4 372 245)	(5 264 620)	(4 165 465)
- Provisions pour dépréciation des impayés	(12 763 507)	(13 749 541)	(11 984 569)
- Provisions additionnelles	(2 314 567)	(2 011 903)	(2 314 567)
- Provisions collectives	(5 509 318)	(5 509 318)	(5 509 318)
- Provisions pour différence d'encours	(168 401)	(168 401)	(168 401)
- Provisions pour Créances radiées	(184 066)	(184 066)	(184 066)
- Provisions pour dépréciation des effets impayés	(44 249)	(44 249)	(44 249)
- Produits réservés	(4 791 883)	(4 783 187)	(4 595 447)
<u>Total des provisions et produits réservés</u>	(30 148 236)	(31 715 285)	(28 966 082)
<u>Total net</u>	507 746 987	506 460 651	508 823 893

Les mouvements enregistrés sur les créances de leasing (y compris les créances en instance de mise en force), durant l'exercice sont indiqués ci-après :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
Solde au début de période	505 517 813	495 466 182	495 466 182
<u>Additions de la période</u>			
- Investissements	130 236 104	134 314 143	267 789 007
- Relocations	3 140 957	2 819 459	4 117 149
- Consolidations	8 984	0	0
<u>Retraits de la période</u>			
- Remboursement des créances échues	(124 672 932)	(119 937 937)	(243 702 624)
- Remboursement anticipé de créances	(7 971 877)	(5 942 351)	(11 675 355)
- Remboursement des valeurs résiduelles	(49 222)	(8 703)	(11 506)
- Relocations	(3 421 855)	(3 365 808)	(5 577 207)
- PV de carence	(60 495)	(33 927)	(887 833)
Total	502 727 476	503 311 056	505 517 813

Analyse par maturité

L'encours des créances de leasing (y compris les créances en instance de mise en force), se détaille par maturité, comme suit :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
Paiements minimaux sur contrats actifs (a)	591 471 008	592 826 787	592 758 322
A recevoir dans moins d'un an	248 208 002	244 710 459	234 920 537
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	342 245 636	346 159 221	356 616 824
A recevoir dans plus de 5 ans	1 017 371	1 957 108	1 220 962
Produits financiers non acquis (b)	105 231 315	107 225 759	106 555 729
A recevoir dans moins d'un an	53 160 628	53 951 253	53 967 554
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	51 989 783	53 155 594	52 498 163
A recevoir dans plus de 5 ans	80 904	118 913	90 011
Encours contrats actifs (1) = (a)- (b)	486 239 693	485 601 028	486 202 593
Créances en instance de mise en force (2)	3 053 802	3 161 713	3 713 614
Créances échues(3)	1 978 093	2 197 611	2 101 774
Contrats suspendus (ordinaire) (4)	624 718	663 196	672 813
Contrats suspendus (contentieux) (5)	10 831 169	11 687 509	12 827 018
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)+(5)	502 727 476	503 311 056	505 517 813

Analyse par secteur d'activité :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
Bâtiment et travaux publics	32 115 476	28 932 061	28 581 053
Industrie	65 335 923	64 195 167	66 041 515
Tourisme	25 770 331	10 871 587	12 546 883
Commerces et services	318 902 627	345 897 104	341 941 738
Agriculture	60 603 118	53 415 137	56 406 623
<u>Total</u>	502 727 476	503 311 056	505 517 813

Analyse par type de matériel

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
Equipements	12 706 768	14 415 176	12 967 888
Matériel roulant	448 618 706	445 925 881	448 191 348
Matériel spécifique	19 613 200	21 870 702	20 774 636
<u>Sous Total</u>	480 938 674	482 211 759	481 933 872
Immobilier	21 788 802	21 099 297	23 583 941
<u>Total</u>	502 727 476	503 311 056	505 517 813

Par ailleurs, l'analyse de la classification des créances sur la clientèle de leasing se présente au 30 juin 2026 comme suit :

ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers (compte non tenu de la différence avec l'encours comptable) (*)	427 147 731	52 082 536	4 091 335	4 392 537	11 857 818	499 571 957
Impayés	4 046 208	8 862 842	1 983 090	3 277 097	19 816 069	37 985 307
Autres créances						-
Contrats en instance de mise en force	3 053 802	-	-	-	-	3 053 802
CREANCES LEASING	434 247 741	60 945 378	6 074 425	7 669 634	31 673 887	540 611 065
Avances reçues (**)	(11 076 474)	(689 240)	-	-	(672 653)	(12 438 367)
ENCOURS GLOBAL	423 171 267	60 256 139	6 074 425	7 669 634	31 001 234	528 172 699
ENGAGEMENTS HORS BILAN	36 033 140					36 033 140
TOTAL ENGAGEMENTS	459 204 407	60 256 139	6 074 425	7 669 634	31 001 234	564 205 839
Produits réservés	-	-	(428 657)	(720 119)	(3 643 107)	(4 791 883)
Provisions sur encours financiers	-	-	(16 320)	(3 379)	(4 352 547)	(4 372 245)
Provisions sur impayés	-	-	(266 022)	(896 735)	(11 600 750)	(12 763 507)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(2 314 567)	(2 314 567)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(710 999)	(1 620 233)	(21 910 971)	(24 242 203)
ENGAGEMENTS NETS	459 204 407	60 256 139	5 363 426	6 049 401	9 090 263	539 963 636

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)	1,08%	1,36%	5,49%
		7,93%	

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) de 31 décembre 2025	7,97%
---	-------

Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés	11,70%	21,13%	70,68%
		54,18%	
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de 31 décembre 2025		52,57%	

(*) La différence de l'encours comptable avec l'encours financiers s'élève à 101 717DT est totalement provisionnée.

(**) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 6 : ACHETEURS FACTORES

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Comptes des acheteurs factorés	12 260 806	2 156 468	2 768 063
- Effets à l'encaissement	5740 500	14 806 779	19 086 405
- Intérêts échus et différés	-	-	-
<u>Sous Total (A)</u>	<u>18 001 306</u>	<u>16 963 247</u>	<u>21 854 468</u>
- Provisions	(1 005 489)	(931 718)	(931 718)
- Agios réservés	(837 880)	(152 488)	(152 488)
<u>Total des provisions</u>	<u>(1 843 370)</u>	<u>(1 084 205)</u>	<u>(1 084 205)</u>
<u>Total net</u>	<u>16 157 936</u>	<u>15 879 042</u>	<u>20 770 263</u>
Comptes des adhérents			
- Fonds de garantie	2 572 321	2 240 480	2 552 971
<u>Sous total (B)</u>	<u>2 572 321</u>	<u>2 240 480</u>	<u>2 552 971</u>
<u>Encours de Financement des adhérents (A) - (B)</u>	<u>15 428 985</u>	<u>14 722 768</u>	<u>19 301 497</u>

ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES DE FACTORING

Rubrique	A	B 1	B 2	B 3	B 4	TOTAL
Comptes des acheteurs factorés	261 798		10 539 612		1 459 393	12 260 803
Valeurs à l'encaissement	2 433 862		3 306 638		0	5 740 500
Fonds de garantie (*)	(706 491)		(1 492 000)		(375 187)	(2 573 678)
ENGAGEMENTS BILAN	1 989 169	0	12 354 250	0	1 084 205	15 427 624
ENGAGEMENTS HORS BILAN	1 040 588					1 040 588
TOTAL ENGAGEMENTS	3 029 757	0	12 354 250	0	1 084 205	16 468 212
Produits réservés			685 393		152 488	837 880
Provisions			73 771		931 718	1 005 489
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	-	-	759 164	0	1 084 205	1 843 370
ENGAGEMENTS NETS	3 029 757	0	11 595 086	0	0	14 624 843
Ratio des actifs non performants			75,02%	0,00%	6,58%	
Ratio des actifs non performants au 30 Juin 2026				81,60%		
Ratio des actifs non performants au 31 décembre 2025				5,53%		
Ratio de couverture par les provisions et agios réservés au 30 Juin 2026				13,72%		
Ratio de couverture par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2025				100,00%		

(*) Le total général des fonds de garantie excède celui comptable de 1 358 DT.

NOTE 7 : PORTEFEUILLE DE PLACEMENT

L'analyse du portefeuille de placement se présente comme suit :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Titres SICAV	5 964 326	0	0
- Titres cotés	284 000	284 000	284 000
- Certificat de dépôt	0	10 000 000	0
<u>Total brut</u>	6 248 326	10 284 000	284 000
- Provisions pour dépréciation des titres cotés	(284 000)	(284 000)	(284 000)
<u>Total net</u>	5 964 326	10 000 000	0

Le portefeuille des actions cotées se présente comme suit :

Libellé	Nombre d'actions	Valeur nominale	Valeur d'acquisition	Provision
UADH	40 000	7,10	284 000	(284 000)

NOTE 8 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille d'investissement, se présente comme suit :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
-Titres immobilisés	176 400	426 400	426 400
-Fonds à capital risque	28 917 067	26 718 266	26 864 946
- Placement Assurance IDR	1 851 028	1 535 426	1 679 116
<u>Total brut</u>	30 944 494	28 680 092	28 970 462
- Provisions pour dépréciation des titres de participation	(247 147)	(247 147)	(247 147)
<u>Total net</u>	30 697 347	28 432 945	28 723 315

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2026 comme suit :

Émetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	Pourcentage de détention
Attijari Sicar	1 764	100,000	176 400	0,67%

Les emplois et les ressources des fonds à capital risque confiés en gestion pour compte à ATTIJARI SICAR totalisent, au 30 juin 2026, la somme de 28 917 067 DT et se présentent comme suit :

Année de libération	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
	FG 1	FG 2	FG 3	FG 4	FG 5	FG 6	FG 7	FG 8	FG 9	FG 10	FG 11	FG 12	FG 13	FG 14	FG 15	
Emplois sur fonds à capital risque																
Participation	-	-	1 600 000	2 000 000	200 000	-	1 625 000	1 000 020	665 625	2 000 069	1 600 127	2 400 603	450 000	-	-	13 541 445
Disponibles	307 835	-	37 263	60 909	204 133	61 556	662 242	1 116 548	523 301	491 199	415 593	657 834	2 604 328	3 032 882	5 200 000	15 375 622
Total des emplois	307 835	-	1 637 263	2 060 909	404 133	61 556	2 287 242	2 116 568	1 188 926	2 491 268	2 015 720	3 058 437	3 054 328	3 032 882	5 200 000	28 917 067
Ressources des fonds à capital risque																
Dotations initiales	1 000 000	-	2 000 000	2 500 000	1 000 000	2 000 000	2 500 000	2 500 000	2 000 000	2 500 000	2 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	5 200 000	34 200 000
Excédents antérieurs	(692 165)	(0)	(362 737)	(409 268)	2 631	(1 285 927)	(213 550)	608 500	118 535	(8 732)	15 720	57 646	43 852	20 265	-	- 2 105 230
Excédent de l'exercice	-	-	-	(29 824)	1 501	1 057	793	8 057	4 766	-	-	791	10 476	12 617	-	10 234
Remboursement liquidités					(600 000)	(653 573)		(999 989)	(934 375)							- 3 187 937
Dividendes																-
Total des ressources	307 835	- 0	1 637 263	2 060 909	404 133	61 556	2 287 242	2 116 568	1 188 926	2 491 268	2 015 720	3 058 437	3 054 328	3 032 882	5 200 000	28 917 067

L'excédent des produits sur les charges, réalisé par fonds, au titre de l'exercice clos le 30 juin 2026, s'analyse comme suit :

Année de libération	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
	FG 1	FG 2	FG 3	FG 4	FG 5	FG 6	FG 7	FG 8	FG 9	FG 10	FG 11	FG 12	FG 13	FG 14	FG 15	
Intérêts comptes courants/échelle intérêts	-	-	-	-	1 501	1 057	793	8 057	4 766			791	10 476	12 617	-	40 058
Commissions SICAR / Echelle Intérêts/COMM DE GESTION	-	-	-	(29 824)												(29 824)
Excédent de l'exercice	-	-	-	(29 824)	1 501	1 057	793	8 057	4 766	-	-	791	10 476	12 617	-	10 234

NOTE 9 : VALEURS IMMOBILISEES

Au 30 juin 2026, cette rubrique totalisant 4 434 635 DT contre 4 379 362 DT à l’issue de l’exercice précédent, s’analyse comme il est indiqué dans le tableau suivant :

	Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes					Amortissements & provisions				Provisions	Valeur comptable nette
			Début de période	Acquisitions	Cessions	Reclassement	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions	Fin de période		
	Logiciels	33,3%	1 280 243	33 140	-	-	1 313 383	1 010 804	67 217	-	1 078 021	-	235 361
	Logiciels en cours		28 402	-	-	-	28 402	-	-	-	-	-	28 402
			-				-						
	<u>Total des immobilisations incorporelles</u>		<u>1 308 645</u>	<u>33 140</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 341 785</u>	<u>1 010 804</u>	<u>67 217</u>	<u>-</u>	<u>1 078 021</u>	<u>-</u>	<u>263 764</u>
	Terrain	-	1 595 992	-	-	-	1 595 992	-	-	-	-	-	1 595 992
	Construction	5,0%	4 373 276	-	-	-	4 373 276	3 338 852	61 804	-	3 400 656	-	972 620
	Matériel de transport	20,0%	496 677	-	(55 794)	-	440 883	293 524	21 867	(55 794)	259 597	-	181 286
	Installations générales	10,0%	1 902 157	61 171	-	-	1 963 329	1 191 417	57 514	-	1 248 932	-	714 397
	Mobilier de bureau	20,0%	343 848	19 859	-	-	363 707	250 433	14 677	-	265 110	-	98 597
	Matériel informatique	33,3%	517 752	132 605	-	-	650 357	447 953	28 314	-	476 267	-	174 090
	Matériel de transport à statut juridique particulier (**)	20,0%	476 301	-	-	-	476 301	476 301	-	-	476 301	-	0
	Immobilisations hors exploitation (***)		555 509	-	-	-	555 509	-	-	-	-	400 000	155 509
	Immobilisations corporelles en cours (*)		218 488	59 893	-	-	278 381	-	-	-	-	-	278 381
	<u>Total des immobilisations corporelles</u>		<u>10 480 000</u>	<u>273 528</u>	<u>(55 794)</u>	<u>-</u>	<u>10 697 735</u>	<u>5 998 480</u>	<u>184 177</u>	<u>(55 794)</u>	<u>6 126 863</u>	<u>400 000</u>	<u>4 170 872</u>
	TOTAUX		11 788 646	306 668	(55 794)	-	12 039 520	7 009 284	251 394	(55 794)	7 204 884	400 000	4 434 635

(*) Pour la rubrique « Immobilisations incorporelles en cours » il s'agit d'un logiciel en cours de développement au 30-06-2026 et dont la valeur a été constaté selon une facture d'avance au démarrage des travaux comme convenue au contrat signé entre les deux parties. S'agissant de logiciel non encore en marche et compte tenue de la nature du bien, aucune dotation d'amortissement n'a été constatée au courant l'année 2026

(**) Les matériels de transport à statut juridique particulier se détaillent comme suit :

Matériel de transport a statut juridique particulier au 30 JUIN 2026

Date d'acquisition	Contrat N°	Equipement	Nature de l'équipement	Valeur d'acquisition	Date fin	Echéance a - 1ans/loyer	Emprunt/reste loyer
01/02/2021	LM0156 8490	03 POLO SEDAN	Voiture Tourisme	165 351	01/01/2024	0	0
01/12/2021	LM0159 0370	03 KIA	Voiture Tourisme	139 209	01/12/2024	0	0
01/12/2021	LM0159 1450	01 HONDA CITY	Voiture Tourisme	75 631	01/02/2025	0	0
01/12/2021	LM0159 1850	01 FIAT FIORINO	Voiture Utilitaire	34 070	01/12/2024	0	0
20/07/2022	LM0160 3300	01 HYUNDAI I20	Voiture Tourisme	62 039	20/06/2025	0	0
TOTAL AU 30 JUIN 2026				476 301		-	-

(***) En référence à la note 9 « Valeurs immobilisés », les immobilisations hors exploitation, constituant un ensemble d'immobiliers et de terrains pour une valeur comptable nette de 156 KDT au 30/06/2026, ont été acquis dans le cadre de protocoles de recouvrement de créance (saisie d'un immeuble, qui fut donné en hypothèque au nom d'Attijari leasing) et non pas pour leur utilisation continue dans le cadre normal du cycle d'exploitation.

Il est à noter que la société a l'intention de céder lesdits immeubles dans un avenir proche. Le temps nécessaire correspond au délai habituel et nécessaire dans le cas d'une vente d'actifs de la même nature. Ainsi, un plan de vente de ces actifs est engagé par la Direction Générale et un programme est lancé pour trouver un acheteur et finaliser l'opération et qu'il est peu probable que des changements notables seront apportés à ce plan ou que celui-ci sera retiré.

Il s'agit d'un ensemble immobilier récupéré, vu la spécificité du matériel et les procédures juridiques relativement longue, action en justice en cours, la société a pris la décision de provisionner le matériel à concurrence de 100 KDT par an. Le total de la provision au 30-06-2026 est de 400 KDT.

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Frais d'émission des emprunts	414 064	792 817	582 057
- Etat, crédit de TVA	0	0	591 689
- Dépôts et cautionnements versés	33 634	33 634	33 634
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	102 486	30 226	30 470
- Opération avec le personnel	3 358 312	2 207 734	3 232 277
- Autres créances sur le personnel	0	3 010	0
- Etat, crédit de IS	922 077	11 002	598 171
- TVA à facturer sur avances et acomptes reçus des clients	1 985 958	1 515 510	1 497 043
- Frais de syndic	1 389	1 389	1 389
- Prestataires Assurances	457 408	457 408	457 408
- Autres comptes débiteurs	380 545	380 451	380 734
- Produits à recevoir	186 508	173 460	272 856
- Compte d'attente	442 773	645 732	1 138 700
- Charges constatées d'avance	421 903	512 576	350 479
Total brut	8 707 058	6 764 938	9 166 907
A déduire			
- Provisions pour dépréciation	(438 371)	(438 371)	(874 083)
Total net	8 268 687	6 326 568	8 292 825

(1) Les charges reportées se présentent comme suit :

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute				Résorptions				Valeur Comptable Nette
		Début de Période	Addition	Reclassement	Fin de Période	Début de Période	Dotation de La période	Reclassement	Fin de Période	
Frais d'augmentation du capital (A)	33,33%	55 125	0	0	55 125	55 125	0	0	55 125	0
Frais d'émission des emprunts (B)	Durée de l'emprunt	5 309 815	0	0	5 309 815	4 727 758	167 993	0	4 895 750	414 064
TOTAUX		5 364 940	0	0	5 364 940	4 782 883	167 993	0	4 950 875	414 064

(A) Les frais d'augmentation du capital ainsi que les charges à répartir sont résorbés selon le mode linéaire.

(B) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 11 : CONCOURS BANCAIRES

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Banques, découverts	1 455 856	979 728	514
<u>Total</u>	<u>1 455 856</u>	<u>979 728</u>	<u>514</u>

NOTE 12 : DETTES ENVERS LA CLIENTELLE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Avances et acomptes reçus des clients	12 438 367	9 491 880	9 376 216
<u>Total</u>	<u>12 438 367</u>	<u>9 491 880</u>	<u>9 376 216</u>

NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et les dettes rattachées, se détaillent comme suit :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
Emprunts			
- Banques locales	337 825 962	293 212 691	308 225 209
- Banques étrangères	0	2 465 556	0
- Emprunts obligataires	80 000 000	112 000 000	94 000 000
- Certificats de Leasing	9 500 000	20 750 000	10 000 000
- Certificats de dépôt	0	0	0
- Crédits de leasing	0	228 923	0
<u>Total emprunts</u>	<u>427 325 962</u>	<u>428 657 169</u>	<u>412 225 209</u>
Dettes rattachées			
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	3 066 341	2 824 134	3 198 920
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	1 463	134 522	1 463
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	3 863 217	5 595 868	6 136 643
- Intérêts courus sur certificats de leasing	123 327	237 857	126 461
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>7 054 347</u>	<u>8 792 381</u>	<u>9 463 487</u>
<u>Total général</u>	<u>434 380 310</u>	<u>437 449 551</u>	<u>421 688 695</u>

Les mouvements enregistrés sur les emprunts sont récapitulés dans les tableaux suivants :

(1) Mouvements enregistrés sur les emprunts auprès des banques locales

DESIGNATION	Montant du crédit	Devise de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
	-	-	-	-	<u>308 225 209</u>	<u>130 000 000</u>	<u>100 399 247</u>	<u>337 825 962</u>	<u>212 118 416</u>	<u>125 707 546</u>
ATTIJARI BANK 21/01	11 000 000	DT	5 ANS	<u>9,00%</u>	1 100 000		1 100 000	0	0	0
ATTIJARI BANK 21/02	10 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+1%</u>	1 500 000		1 000 000	500 000	0	500 000
ATTIJARI BANK 21/03	10 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+1%</u>	1 500 000		1 000 000	500 000	0	500 000
ATTIJARI BANK 21/04	10 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+1%</u>	1 578 960		1 052 630	526 330	0	526 330
ATTIJARI BANK 22/01	15 000 000	DT	5 ANS	<u>8,25%</u>	3 750 000		1 500 000	2 250 000	0	2 250 000
ATTIJARI BANK 22/02	10 000 000	DT	5 ANS	<u>8,26%</u>	3 000 000		1 000 000	2 000 000	0	2 000 000
ATTIJARI BANK 22/03	1 000 000	DT	5 ANS	<u>8,26%</u>	300 000		100 000	200 000	0	200 000
ATTIJARI BANK 22/04	5 000 000	DT	5 ANS	<u>8,60%</u>	1 500 000		500 000	1 000 000	0	1 000 000
ATTIJARI BANK 22/05	19 000 000	DT	5 ANS	<u>9,27%</u>	7 000 000		2 000 000	5 000 000	1 000 000	4 000 000
ATTIJARI BANK 23/01	20 000 000	DT	5 ANS	<u>10,01%</u>	10 000 000		2 000 000	8 000 000	4 000 000	4 000 000
ATTIJARI BANK 23/02	10 000 000	DT	5 ANS	<u>10,00%</u>	5 500 000		1 000 000	4 500 000	2 500 000	2 000 000
ATTIJARI BANK 23/03	5 000 000	DT	5 ANS	<u>10,00%</u>	2 750 000		500 000	2 250 000	1 250 000	1 000 000
ATTIJARI BANK 23/04	5 000 000	DT	5 ANS	<u>10,00%</u>	2 750 000		500 000	2 250 000	1 250 000	1 000 000
ATTIJARI BANK 23/05	5 000 000	DT	5 ANS	<u>10,00%</u>	5 500 000		1 000 000	4 500 000	2 500 000	2 000 000
ATTIJARI BANK 24/01	10 000 000	DT	5 ANS	<u>9,81%</u>	7 000 000		1 000 000	6 000 000	4 000 000	2 000 000
ATTIJARI BANK 24/02	20 000 000	DT	5 ANS	<u>9,82%</u>	13 684 208		2 105 264	11 578 944	7 368 416	4 210 528
ATTIJARI BANK 24/03	5 000 000	DT	5 ANS	<u>9,82%</u>	3 750 000		500 000	3 250 000	2 250 000	1 000 000
ATTIJARI BANK 24/04	15 000 000	DT	5 ANS	<u>9,83%</u>	11 250 000		1 500 000	9 750 000	6 750 000	3 000 000
ATTIJARI BANK 24/05	10 000 000	DT	5 ANS	<u>9,84%</u>	7 500 000		1 000 000	6 500 000	4 500 000	2 000 000
ATTIJARI BANK 24/06	20 000 000	DT	5 ANS	<u>9,84%</u>	16 000 000		2 000 000	14 000 000	10 000 000	4 000 000
ATTIJARI BANK 25/01	50 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+1,85%</u>	42 500 000		5 000 000	37 500 000	27 500 000	10 000 000
ATTIJARI BANK 25/02	10 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+1,85%</u>	9 500 000		1 000 000	8 500 000	6 500 000	2 000 000
ATTIJARI BANK 25/03	10 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+1,85%</u>	10 000 000		1 000 000	9 000 000	7 000 000	2 000 000
ATTIJARI BANK 25/04	20 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+1,85%</u>	20 000 000		2 000 000	18 000 000	14 000 000	4 000 000
ATTIJARI BANK 25/05	10 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+1,85%</u>	10 000 000		1 000 000	9 000 000	7 000 000	2 000 000
ATTIJARI BANK 25/06	10 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+1,85%</u>	10 000 000		1 000 000	9 000 000	7 000 000	2 000 000
ATTIJARI BANK 26/01	5 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+1,85%</u>		5 000 000	250 000	4 750 000	3 750 000	1 000 000
ATTIJARI BANK 26/02	5 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+1,85%</u>		5 000 000	250 000	4 750 000	3 750 000	1 000 000

Attijari Leasing
Etats financiers arrêtés au 30 juin 2026

ATTIJARI BANK 26/03	15 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+1,85%</u>		15 000 000	750 000	14 250 000	11 250 000	3 000 000
ATTIJARI BANK 26/04	5 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+1,85%</u>		5 000 000	250 000	4 750 000	3 750 000	1 000 000
ATTIJARI BANK 26/05	10 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+1,85%</u>		10 000 000	500 000	9 500 000	7 500 000	2 000 000
ATTIJARI BANK 26/06	15 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+1,85%</u>		15 000 000		15 000 000	12 000 000	3 000 000
ATTIJARI BANK 26/07	10 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+1,85%</u>		10 000 000		10 000 000	8 000 000	2 000 000
ATTIJARI BANK 26/08	15 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+1,85%</u>		15 000 000		15 000 000	12 000 000	3 000 000
Crédits Directs, ATTIJARI BANK			(TMM+1%)		25 000 000	50 000 000	50 000 000	25 000 000	0	25 000 000
TOTAL ATTIJARI BANK					233 913 168	130 000 000	85 357 894	278 555 274	178 368 416	100 186 858
BIAT 20-01	15 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+2,5%</u>	0	0	0	0	0	0
BIAT 21-01	5 000 000	DT	4 ANS	<u>TMM+2,5%</u>	0	0	0	0	0	0
BIAT 22-01	15 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+2,5%</u>	5 250 000	1 500 000	3 750 000	750 000	3 000 000	3 000 000
BIAT 22-02	10 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+2,5%</u>	3 684 211	1 052 632	2 631 579	526 316	2 105 263	2 105 263
BIAT 23-01	10 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+3%</u>	6 000 000	1 000 000	5 000 000	3 000 000	2 000 000	2 000 000
BIAT 23-02	15 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+3%</u>	9 000 000	1 500 000	7 500 000	4 500 000	3 000 000	3 000 000
BIAT 24-01	5 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+2,75%</u>	4 000 000	500 000	3 500 000	2 500 000	1 000 000	1 000 000
BIAT 24-02	10 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+2,75%</u>	7 894 737	1 052 632	6 842 105	4 736 842	2 105 263	2 105 263
BIAT 24-03	10 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+2,75%</u>	7 894 737	1 052 632	6 842 105	4 736 842	2 105 263	2 105 263
				-						
				-						
TOTAL BIAT					43 723 684	0	7 657 895	36 065 789	20 750 000	15 315 789

DESIGNATION	Montant du crédit	devise de l'emprunt	durée de l'emprunt	taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
AMEN BANK 21-01	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+3%</u>	1 000 000		500 000	500 000	0	500 000
AMEN BANK 22-01	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+3%</u>	1 052 632		526 316	526 316	0	526 316
AMEN BANK 23-01	10 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+3%</u>	4 500 000		1 000 000	3 500 000	1 500 000	2 000 000
AMEN BANK 24-01	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	3 500 000		500 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
AMEN BANK 24-02	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	3 750 000		500 000	3 250 000	2 250 000	1 000 000
AMEN BANK 24-03	10 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	8 000 000		1 000 000	7 000 000	5 000 000	2 000 000
TOTAL AMEN BANK					21 802 632	0	4 026 316	17 776 316	10 750 000	7 026 316
BANQUE DE TUNISIE 21/01	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	500 000		500 000	0	0	0
BANQUE DE TUNISIE 22/01	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	1 500 000		500 000	1 000 000	0	1 000 000
BANQUE DE TUNISIE 23/01	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	2 250 000		500 000	1 750 000	750 000	1 000 000
BANQUE DE TUNISIE 23/02	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	3 000 000		500 000	2 500 000	1 500 000	1 000 000
TOTAL BT					7 250 000	0	2 000 000	5 250 000	2 250 000	3 000 000
BH 19/01	5 000 000	DT	7ANS	<u>TMM+2,5%</u>	535 725		357 142	178 583	0	178 583
TOTAL BH					535 725	0	357 142	178 583	0	178 583
ATB 21/01	10 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,25%</u>	1 000 000		1 000 000	0	0	0
TOTAL ATB					1 000 000	0	1 000 000	0	0	0
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES					308 225 209	130 000 000	100 399 247	337 825 962	212 118 416	125 707 546

(2) : Mouvements enregistrés sur les emprunts obligataires

DESIGNATION	Montant du crédit	Devise de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
Emprunt obligataire 2022-1 A	28 088 000	DT	5ANS	10,00%	11 235 200			11 235 200	5 617 600	5 617 600
Emprunt obligataire 2022-1 B	1 912 000	DT	5ANS	TMM+2,75%	764 800			764 800	382 400	382 400
Emprunt obligataire 2023-1 A	30 000 000	DT	5ANS	10,70%	18 000 000			18 000 000	12 000 000	6 000 000
Emprunt obligataire 2024-1 A	- 29 500 000	- DT	- 5ANS	- 10,60%	- 23 600 000	-	5 900 000	17 700 000	11 800 000	- 5 900 000
Emprunt obligataire 2024-1 B	500 000	DT	5ANS	TMM+2,5%	400 000		100 000	300 000	200 000	100 000
Emprunt obligataire 2025-SUB	40 000 000	DT	5ANS	10,30%	40 000 000		8 000 000	32 000 000	24 000 000	8 000 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES					94 000 000	0	14 000 000	80 000 000	54 000 000	26 000 000

(3) : Mouvements enregistrés sur les certificats de leasing, les certificats de dépôt et les dettes de leasing :

DESIGNATION	Montant du crédit	Devise de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>AUTRES EMPRUNTS</u>										
Certificats de Leasing										
CERTIFICAT LEASING AL BARAKA					10 000 000		500 000	9 500 000	2 500 000	7 000 000
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS					10 000 000	0	500 000	9 500 000	2 500 000	7 000 000
TOTAL GENERAL					412 225 209	130 000 000	114 899 247	427 325 963	268 618 416	158 707 546

NOTE 14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs de biens objet de contrats de leasing, se présente comme suit :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
<u>Fournisseurs d'exploitation</u>			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	25 142	119 292	28 537
<u>Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing</u>			
- Factures d'achats	4 122 725	3 868 962	5 780 706
- Effets à payer	33 891 491	36 133 285	45 954 844
<u>Total</u>	38 039 358	40 121 539	51 764 087

NOTE 15 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs est le suivant :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Personnel, rémunérations dues	26 326	26 326	40 725
- Personnel, autres charges à payer	336 836	296 676	331 965
- Etat, retenues sur salaires	147 806	78 418	223 278
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	471 291	380 503	553 673
- Etat, impôts sur les bénéfices	1 183 944	531 128	0
- Contribution fond solidarité	114 108	102 756	112 898
- Contribution conjoncturelle	227 682	407 839	613 380
- Etat, autres impôts et taxes à payer	164 555	261 155	242 249
- Etat, TVA à payer	609 465	542 478	0
- Etat, TCL à payer	22 492	23 235	22 985
- CC ASSOCIER	2 304	1 897	1 897
- C.N.S.S	1 004 896	890 497	571 310
- CAVIS	243 817	212 900	99 093
- Autres comptes créditeurs	74 792	21 707	29 600
- Remboursement assurance groupe	41 691	38 608	24 314
- Remboursement assurance vie	5 727	22 580	5 590
- Provisions sur jetons de présence à payer	42 000	42 000	42 000
- Diverses charges à payer	2 297 321	1 796 991	1 385 142
- Compte d'attente	231 116	157 417	678 691
- Caisse de compensation	2 458	1 933	1 768
- Produits constatés d'avance	37 340	578 907	646 026
- Prestataires de services	22 124	22 124	22 124
- Retenue de garantie	5 799	5 799	5 799
- Provisions pour passifs et charges	1 683 292	1 881 191	1 181 542
- Provisions pour départ à la retraite (*)	1 716 468	1 521 331	1 726 894
<u>Total</u>	10 715 649	9 846 397	8 562 940

(*) Attijari leasing comptabilise des provisions au titre des avantages post-emploi accordé à son personnel par référence à la norme internationale IAS 19. Ces engagements sont évalués en tenant compte du niveau de rémunération future, de la durée d'activité probable des salariés, de l'espérance de vie et de la rotation du personnel.

L'indemnité légale de départ à la retraite à payer à ses salariés lors de leur départ à la retraite conformément aux nouvelles conventions sectorielles en vigueur, Attijari leasing a conclu un contrat permettant la

constitution d'un fonds collectif de placement avec Attijari assurance rentrant dans la catégorie 13-1-2-3 du règlement 1-2016 du Code Général des Assurances en date du 13/7/2016 régissant sur l'assurance vie et la capitalisation.

Que les modalités de calcul de cette provision tiennent compte de plusieurs paramètres : salaire brut du salarié, de son ancienneté, âge, espérance de vie selon statistiques au niveau des assurances, une actualisation de ces données par pour déterminer la prime annuelle, etc. Il est à noter qu'il n'a aucun avantage en nature accordé au personnel.

NOTE 16 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Capital social	27 500 000	27 500 000	27 500 000
- Primes d'émission	2 000 000	2 000 000	2 000 000
- Réserve légale	2 750 000	2 750 000	2 750 000
- Réserve spéciale de réinvestissement	34 200 000	29 000 000	29 000 000
- Réserve pour fonds social	448 570	420 375	251 051
- Résultats reportés	7 528 663	9 115 241	9 115 241
-Subventions d'investissement	89 613	92 173	89 613
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>	74 516 845	70 877 790	70 705 904
Résultat de l'exercice	3 142 002	3 670 546	10 063 421
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	77 658 847	74 548 336	80 769 326
<u>Résultat par action :</u>			
Résultat de la période (1)	3 142 002	3 670 546	10 063 421
Nombre d'actions (2)	2 750 000	2 750 000	2 750 000
Résultat par action (1) / (2)	1.143	1.335	3.659

Le capital social s'élève au 30 juin 2026, à 27.500.000 Dinars composé de 2.750.000 actions d'une valeur nominale de 10 Dinars, libérée en totalité.

- **La réserve légale** a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.
- **La réserve spéciale de réinvestissement** a été constituée par prélèvement sur les résultats. Elle englobe les bénéfices réinvestis et ayant fait l'objet d'un dégrèvement fiscal.
- **La réserve pour fonds social** est destinée à financer des opérations, au profil du personnel, non remboursables.
- **Le résultat par action**, est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action ainsi déterminé, correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tel que défini par les normes comptables.

Voir tableau de mouvements ci-dessous :

NOTE 16 (SUITE) : CAPITAUX PROPRES

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
ARRETE AU 30 JUIN 2026
(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Réserve spéciale de réinvestissement	Fond Social	Effet des modifications comptables	Résultats Reportés	Subventions d'investissement	Résultat de l'exercice	Total
CAPITAUX PROPRES AU 31-12-2025	27 500 000	2 750 000	2 000 000	29 000 000	251 051	0	9 115 241	89 613	10 063 421	80 769 326
Affectation par l'A.G. O				5 200 000	400 000		4 463 421		(10 063 421)	(0)
Dividendes versés sur le bénéfice de 2025							(6 050 000)		0	(6 050 000)
Prélèvement sur fonds social					(202 481)					(202 481)
Subventions d'investissement										0
Résultat au 30/06/2026									3 142 002	3 142 002
CAPITAUX PROPRES AU 30-06-2026	27 500 000	2 750 000	2 000 000	34 200 000	448 570	0	7 528 662	89 613	3 142 002	77 658 847

NOTE 17 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
Intérêts conventionnels	33 832 035	33 666 606	67 817 203
Intérêts intercalaires	1 041	4 753	6 600
Intérêts de retard	1 055 078	1 312 940	2 229 452
Marge non facturer	64 026	1 493	(22 953)
<u>Total intérêts de crédits bail</u>	34 952 179	34 985 792	70 030 303
- Produits réservés de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers	(883 470)	(1 148 707)	(1 635 034)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	687 033	504 132	841 016
. Intérêts de retard antérieurs	-	-	-
<u>Variation des produits réservés</u>	(196 436)	(644 575)	(794 018)
<u>Total des revenus de leasing</u>	34 755 743	34 341 218	69 236 285

NOTE 18 : REVENUS DE FACTORING

L'analyse des revenus de factoring, se présente ainsi :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
Commissions de factoring	73 646	247 296	451 156
Intérêts de financement	978 877	1 000 644	2 183 061
Variation des produits réservés factoring	(685 393)	0	0
<u>Total revenus de factoring</u>	367 130	1 247 941	2 634 217

NOTE 19 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation, se présente ainsi :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	342 364	260 443	503 314
- Frais divers sur dossiers	769 282	806 073	1 593 977
- Autres produits d'exploitation	3 466	2 685	5 332
<u>Total des autres produits d'exploitation</u>	1 115 112	1 069 201	2 102 622

NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes se détaillent comme suit :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Intérêts des emprunts obligataires	4 387 986	4 931 263	10 213 398
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	15 302 245	16 075 558	31 759 910
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	0	129 507	123 380
- Autres charges financières et assimilés	5 881	21 474	42 770
- Dotations aux résorptions des frais d'émission d'emprunts	167 993	257 391	468 151
- Charge à répartir des frais d'émission d'emprunts	0	6 000	9 000
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	19 864 105	21 421 194	42 616 611
- Intérêts des comptes courants	8 804	20 000	44 025
- Intérêts sur opérations de financement	0	15 856	17 669
<u>Total des autres charges financières</u>	8 804	35 856	61 694
<u>Total général</u>	19 872 908	21 457 050	42 678 304

NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Dividendes sur titres	320 726	0	0
- Plus-values sur cession de titres SICAR	0	0	0
- Plus-values sur cession de titres SICAV	71 568	123 772	197 421
- Commission sur cession de titres	0	0	0
- Moins-values réalisées sur cession de titres SICAV	(198 085)	0	0
- Moins-values latentes sur titres SICAV	(44 753)	(3 503)	(3 503)
- Revenus des certificats de dépôt	4 907	651 172	688 576
- Revenus placement "IDR"	0	49 728	129 728
- Intérêts sur emprunts obligataires	0	0	0
- Intérêts des comptes courants	95 900	54 175	232 971
- Autres intérêts et revenus assimilés	30 171	0	41 394
<u>Total</u>	280 434	875 344	1 286 587

NOTE 22 : REVENUS DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Plus-values sur cession de titres	0	0	984 672
- Commission sur cession de titres	0	0	(85 154)
- Dividendes sur titres	17 022	37 926	37 926
<u>Total</u>	17 022	37 926	937 444

NOTE 23 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Salaires et compléments de salaires	6 443 108	5 954 384	10 309 686
- Rémunérations du personnel détaché	676 894	548 306	1 162 636
- Charges connexes aux salaires	5 538	13 565	52 458
- Cotisations de sécurité sociale sur salaires	1 371 809	1 241 346	2 124 685
- Autres charges sociales	125 910	134 571	321 860
- Assurance IDR	60 000	83 087	288 650
- Transfert de charges	(32 963)	(12 000)	(19 841)
<u>Total</u>	8 650 295	7 963 260	14 240 134

NOTE 24 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Achat de matières et fournitures	115 671	106 705	235 198
<u>Total des achats</u>	115 671	106 705	235 198
- Locations	115 670	93 136	198 751
- Charges locatives et de copropriété	7 798	22 296	39 045
- Entretiens et réparations	59 718	88 649	196 153
- Primes d'assurances	263 431	234 878	493 113
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	17 188	20 621	45 103
<u>Total des services extérieurs</u>	463 806	459 579	972 164
- Formations	20 077	2 650	49 391
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	435 690	402 282	921 107
- Publicités, publications, relations publiques	313 439	235 420	311 742
- Transports	69 825	65 684	133 392
- Déplacements, missions et réceptions	27 716	4 388	13 378
- Frais postaux et de télécommunications	66 866	86 323	165 872
- Services bancaires et assimilés	117 247	49 768	93 194
- Documentations	5 760	5 551	5 551
<u>Total des autres services extérieurs</u>	1 056 620	852 067	1 693 627
- Jetons de présence	50 000	50 000	100 000
- Rémunération comité d'audit	9 375	9 375	18 750
- Rémunération comité de risque	9 375	9 375	18 750
- Rémunération comité CNR	9 375	9 375	18 750
<u>Total des charges diverses</u>	78 125	78 125	156 250
- Impôts et taxes sur rémunérations	184 883	176 400	242 862
- T.C.L	128 259	128 008	257 652
- Droits d'enregistrement et de timbres	15 101	7 836	19 269
- Autres impôts et taxes	4 559	3 045	6 555
<u>Total des impôts et taxes</u>	332 802	315 288	526 338

Total général**2 047 024****1 811 764****3 583 576****NOTE 25 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS**

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements, se détaillent ainsi :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	67 217	38 304	82 027
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	184 177	235 498	421 261
<u>Total</u>	251 394	273 803	503 288

NOTE 26 : DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Plus-values sur cession de titres	0	984 172	0
- Commission sur cession de titres	0	(83 467)	0
<u>Total</u>	0	900 704	0

NOTE 27 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR LA CLIENTELE ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions, se détaillent ainsi :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	2 655 619	2 986 887	4 731 440
- Dotations aux provisions additionnelles	0	0	320 028
- Reprise sur provisions additionnelles	0	0	(19 078)
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 669 901)	(1 823 950)	(3 166 190)
- Créances radiées	0	0	3 633 236
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	0	0	(3 264 727)
- Annulation de produits réservés sur créances radiées	0	0	(337 183)
- Dotations aux provisions affectées aux comptes adhérents	73 771	0	0
- Encaissement sur créances radiées	(144 906)	(195 019)	(357 700)

Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées**914 584****967 918****1 539 826****NOTE 28 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS**

Les dotations nettes aux provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Dotations aux provisions pour passifs et charges	178 300	75 000	495 712
- Reprises sur provisions pour risques et charges	(176 594)	0	(684 649)
- Perte sur redressement social (*)	88 294	0	248 937
<u>Total</u>	90 000	75 000	60 000

(*) La perte relative au redressement social fait suite à un contrôle effectué par la CNSS au titre des exercices 2021, 2022 et 2023, pour un montant intégralement provisionné. Une reprise de ladite provision a été constatée, tandis que le montant du règlement a été comptabilisé en perte.

NOTE 29 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires, est le suivant :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	32 000	25 250	25 250
- Revenus des immeubles	34 971	50 511	94 282
- Produits nets sur cessions d'immobilisations leasing	73 529	94 032	318 445
- Autres produits	3 891	2 954	8 082
<u>Total</u>	144 391	172 746	446 060

NOTE 30 : ENCAISSEMENTS RECUS DES CLIENTS

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Impayés sur créances de leasing en début de période	35 073 163	33 028 542	33 028 542
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	(37 985 307)	(37 766 802)	(35 073 163)
- Effets impayés et à l'encaissement en début de période	44 249	44 249	44 249
- Effets impayés et à l'encaissement en fin de période	(47 284)	(34 249)	(44 249)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	(9 376 216)	(10 412 301)	(10 412 301)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	12 438 367	9 491 880	9 376 216
- Créances radiées en début de période	184 066	184 066	184 066
- Créances radiées en fin de période	(184 066)	(184 066)	(184 066)
- Plus ou moins-values sur relocation	280 899	546 349	1 460 058
- Intérêts constatés d'avance en début de période	(3 082 177)	(3 045 210)	(3 045 210)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	3 165 796	3 197 544	3 082 177
- Produit à recevoir en début de période	52 860	75 813	75 813
-Produit à recevoir en fin de période	(116 886)	(77 307)	(52 860)
- TVA collectée	27 707 370	26 336 660	53 685 134
- TVA à facturer sur avances et acomptes reçus des clients	488 915	(144 935)	(163 402)
- Loyers encaissés	158 506 007	153 609 296	311 526 427
- Intérêts de retard	1 055 078	1 312 940	2 229 452
'-marge non facturer	64 026	1 493	(22 953)
- Créances virées en Pertes	0	0	(3 633 236)
- Encours financiers virées en pertes	60 495	33 927	887 833
- Commissions encourues	(300 000)	(270 000)	(290 000)
- Remboursement des valeurs résiduelles	49 222	8 703	11 506
- Encaissement sur créances radiées	(144 906)	(195 019)	(357 700)
- Consolidations	(8 984)	0	0
- Remboursements anticipés	7 971 877	5 942 351	11 675 355
- Produits sur Cessions anticipées	342 364	260 443	503 314
- Autres produits d'exploitation	772 749	808 757	1 599 309
<u>Encaissements reçus des clients</u>	197 011 677	182 753 127	376 090 309

NOTE 31 : ENCAISSEMENTS RECUS DES ACHETEURS FACTORES

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Encours de Financement des adhérents en début de période	19 301 497	13 059 932	13 059 932
- Encours de Financement des adhérents en fin de période	(15 428 985)	(14 722 768)	(19 301 497)
- Produits constatés d'avance en début de période	(646 026)	(405 385)	(405 385)
- Produits constatés d'avance en fin de période	37 340	578 907	646 026
- Revenus du factoring	367 130	1 247 941	2 634 217
- Variations des agios réservés	685 393	(5 410)	(5 410)
- Financement des adhérents	5 330 437	18 465 725	35 797 712
- TVA collectée	13 993	45 958	84 692
<u>Encaissements reçus des acheteurs factorés</u>	9 660 779	18 264 901	32 510 287

NOTE 32 : DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	51 735 550	60 575 327	60 575 327
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	(38 014 216)	(40 002 247)	(51 735 550)
- Fournisseurs, avances en début de période	(30 470)	(135 096)	(135 096)
- Fournisseurs, avances en fin de période	102 486	30 226	30 470
- Investissements pour financement de contrats de leasing	130 236 104	134 314 143	267 789 007
- TVA sur Investissements	20 027 976	21 255 326	42 821 458
<u>Décaissements pour financement de contrats de leasing</u>	164 057 429	176 037 678	319 345 617

NOTE 33 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Prestataires Assurances en début de période	(457 408)	(457 408)	(457 408)
- Prestataires Assurances en fin de période	457 408	457 408	457 408
- Avances et acomptes au personnel en début de période	(3 232 277)	(2 249 412)	(2 249 412)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	3 358 312	2 210 734	3 232 277
- Charges constatées d'avance en début de période	(350 479)	(435 712)	(435 712)
- Charges constatées d'avance en fin de période	421 903	512 576	350 479
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	28 537	22 849	22 849
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	(25 142)	(119 292)	(28 537)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	40 725	26 326	26 326
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	(26 326)	(26 326)	(40 725)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	331 965	283 111	283 111
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	(336 836)	(296 676)	(331 965)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	223 278	157 557	157 557
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	(147 806)	(78 418)	(223 278)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	553 673	545 638	545 638
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	(471 291)	(380 503)	(553 673)
- C.N.S.S en début de période	571 310	534 863	534 863
- C.N.S.S en fin de période	(1 004 896)	(890 497)	(571 310)
- CAVIS en début de période	99 093	97 587	97 587
- CAVIS en fin de période	(243 817)	(212 900)	(99 093)
- Diverses Charges à payer en début de période	1 385 142	1 212 615	1 212 615
- Diverses Charges à payer en fin de période	(2 297 321)	(1 796 991)	(1 385 142)
- TVA, payées sur biens et services	254 590	272 182	660 796
- Charges de personnel	8 660 721	7 880 173	13 951 483
- Autres charges d'exploitation	2 047 024	1 811 764	3 583 576
- Impôts et taxes	(332 802)	(315 288)	(526 338)
<u>Sommes versés aux fournisseurs et au personnel</u>	9 507 279	8 765 960	18 213 975

NOTE 34 : INTERETS PAYES

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	6 136 643	3 618 307	3 618 307
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	(3 863 217)	(5 595 868)	(6 136 643)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	3 198 920	2 569 876	2 569 876
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	(3 066 341)	(2 824 134)	(3 198 920)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	1 463	262 860	262 860
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	(1 463)	(134 522)	(1 463)
- Intérêts courus sur certificats de leasing en début de période	126 461	246 235	246 235
- Intérêts courus sur certificats de leasing en fin de période	(123 327)	(237 857)	(126 461)
- Charges financières	19 872 908	21 457 050	42 678 304
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	(167 993)	(257 391)	(468 151)
<u>Intérêts payés</u>	22 114 055	19 104 555	39 443 943

NOTE 35 : IMPOTS ET TAXES PAYES

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en début de période	112 898	751 166	751 166
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en fin de période	(1 298 052)	(633 884)	(112 898)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	242 249	162 206	162 206
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	(164 555)	(261 155)	(242 249)
- Etat, Caisse de compensation en début de période	1 768	3 119	3 119
- Etat, Caisse de compensation en fin de période	(2 458)	(1 933)	(1 768)
- Etat, TVA à payer en début de période	0	0	0
- Etat, Tva à payer en fin de période	609 465	(542 478)	0
- Etat, TCL à payer en début de période	22 985	21 841	21 841
- Etat, TCL à payer en fin de période	(22 492)	(23 235)	(22 985)
- Contributions conjoncturelles en début de période	613 380	811 168	811 168
- Contributions conjoncturelles en fin de période	(227 682)	(407 839)	(613 380)
- Etat, report d'impôts sur les sociétés en début de période	(14 813)	(7 929)	(7 929)
- Etat, report d'impôts sur les sociétés en fin de période	922 077	11 002	14 813
- Etat, report TVA	(591 689)	0	0
- Etat, report TVA	0	0	591 689
- TVA payées	6 427 828	3 474 804	9 891 293
- Impôts et taxes	332 802	315 288	526 338
- Contribution conjoncturelle	227 681	407 838	613 379
- Impôts sur les bénéfices	1 183 943	1 747 879	3 066 897
<u>Impôts et taxes payés</u>	8 375 335	5 827 859	15 452 702

NOTE 36 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Placements en titres en début de période	284 000	5 753 487	5 753 487
- Placements en titres en fin de période	(6 248 326)	(10 284 000)	(284 000)
- Remboursement assurance groupe en début de période	(29 904)	(14 844)	(14 844)
- Remboursement assurance groupe en fin de période	47 419	61 189	29 904
- Produits à recevoir des tiers en début de période	272 856	142 547	142 547
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	(186 508)	(173 460)	(272 856)
- Autres comptes débiteurs en début de période	382 123	381 840	381 840
- Autres comptes débiteurs en fin de période	(381 934)	(381 840)	(382 123)
- Comptes d'attente en début de période	539 347	403 214	403 214
- Comptes d'attente en fin de période	(211 657)	(488 316)	(539 347)
- Provisions sur jetons de présence à payer en début de période	(42 000)	(42 000)	(42 000)
- Provisions sur jetons de présence à payer en fin de période	42 000	42 000	42 000
- Autres comptes créditeurs en début de période	(31 496)	(23 733)	(23 733)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	77 096	23 604	31 496
- Prestataires en début de période	(22 124)	(22 124)	(22 124)
- Prestataires en fin de période	22 124	22 124	22 124
- Dépôts et cautionnements en début de période	33 634	33 634	33 634
- Dépôts et cautionnements en fin de période	(33 634)	(33 634)	(33 634)
- Retenue de garantie en début de période	(5 799)	(5 799)	(5 799)
- Retenue de garantie en fin de période	5 799	5 799	5 799
- Produits des placements	3 506 401	825 952	599 003
- Produits des participations	17 022		937 444
- Autres gains ordinaires	112 391	147 496	420 810
- Autres pertes ordinaires	(1)	(21)	(4 388)
<u>Autres flux de trésorerie</u>	<u>(1 851 172)</u>	<u>(3 626 885)</u>	<u>7 178 453</u>

NOTE 37 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISTIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Investissements en Immobilisations incorporelles	33 140	0	43 651
- Investissements en Immobilisations corporelles	273 528	140 384	200 095
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>	<u>306 668</u>	<u>140 384</u>	<u>243 746</u>

NOTE 38 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Cessions d'immobilisations corporelles		0 22 171	0
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	32 000	3 079	25 250
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>	<u>32 000</u>	<u>25 250</u>	<u>25 250</u>

NOTE 39 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	5 200 000	3 000 000	3 000 000
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>	<u>5 200 000</u>	<u>3 000 000</u>	<u>3 000 000</u>

NOTE 40 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Dividendes et tantièmes	6 050 000	5 500 000	5 500 000
- Prélèvement sur fonds social	202 481	164 473	333 798
<u>Dividendes et autres distributions</u>	<u>6 252 481</u>	<u>5 664 473</u>	<u>5 833 798</u>

NOTE 41 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Banques	3 975 110	3 060 104	3 721 665
- Caisses	15 678	13 117	3 427
- Banques, découverts	(1 455 856)	(979 728)	(514)
<u>Liquidités et équivalents de liquidités</u>	2 534 932	2 093 493	3 724 579

NOTE 42 : NOTE SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**A-Engagements donnés :****A-1 Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle****▪ Opérations de Leasing :**

Les engagements de Financement en Faveur de la Clientèle s'élèvent au 30 juin 2026 à 36 033 140 DT et constituent des accords de financement en faveur de la clientèle, matérialisés par des contrats de leasing dûment signés et figurant parmi les Engagements hors bilan présentés au niveau du tableau de classification des créances sur la clientèle (voir note 5 Analyse et classification des créances sur la clientèle de Leasing).

▪ Opérations de Factoring :

Les engagements de Factoring s'élèvent au 30 juin 2026 à 1 040 588 DT et constituent des accords de financement en faveur de la clientèle (voir note 6 Analyse et classification des créances sur la clientèle de Factoring).

A-2 Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts

Les engagements sur intérêts et commissions sur emprunts s'élèvent à 75 513 024 DT et constituent le total des intérêts et commissions qui vont être supportés par Attijari Leasing sur les échéances futures des emprunts en cours au 30 juin 2026.

B- Engagements reçus :**B-1- Garanties Reçues**

Les garanties reçues s'élèvent au 30 juin 2026 à 57 445 091 DT et constituent des hypothèques reçues des clients, en garantie des financements accordés.

B-2- Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs

Les intérêts à échoir sur contrats actifs s'élèvent au 30 juin 2026 à 105 231 315 DT et constituent les intérêts inclus dans les loyers futurs (voir note 5 Analyse par maturité).

C- Engagements réciproques :**C-1 Emprunts obtenus non encore encaissés :**

Les financements obtenus et non encore encaissés s'élèvent au 30 juin 2026 à 130 500 000 DT et correspondent aux crédits suivants :

Banque	Montant
AL BARAKA BANK	30 500 000
ATTIJARI BANK	100 000 000
Total	130 500 000

NOTE 43 : LE REVENU SECTORIEL ET LE RESULTAT SECTORIEL :

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2026 ne comprennent pas des renseignements relatifs au revenu sectoriel ou au résultat sectoriel de leasing ou de l'activité d'affacturage, que ce dernier n'est pas significatif.

NOTE 44 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Il n'y a eu aucun événement postérieur qui peuvent rendre nécessaires des modifications de certains postes d'actif ou du passif ou entraîner une information complémentaire, entre la date du 30/06/2026, jusqu'à ce jour.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2026

Messieurs les Actionnaires d'Attijari Leasing,

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société « Attijari Leasing » couvrant la période allant du 1er janvier au 30 juin 2026. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total de capitaux propres de **77 659 KDT** et un résultat bénéficiaire de la période s'élevant à **3 142 KDT**.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société « Attijari Leasing », comprenant le bilan au 30 juin 2026, l'état des engagements hors bilan, ainsi que l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « Attijari Leasing » au 30 juin 2026, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période se terminant à cette date, conformément au système comptable appliqué en Tunisie.

Tunis le 31 août 2026

Les Commissaires aux Comptes

Société DATN – Membre de DTTL
Tarek SAHLI

AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING - CIL –
Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès – 1001TUNIS

La COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2026, accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes, M. Hilal OUALI (cabinet Universal Auditing) et M. Tarak ZAHAF (cabinet PROAUDIT)

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING**C.I.L**

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 - Tunis

BILAN AU 30 JUIN 2026

(exprimé en dinar tunisien)

		30 Juin 2026	30 Juin 2025	31 Décembre 2025
ACTIFS				
	Notes			
Caisses et avoirs auprès des banques	4	47 255 576	17 226 678	13 459 824
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	704 552 151	632 752 640	641 122 902
Portefeuille-titres commercial	6	-	13 801 263	21 207 581
Portefeuille d'investissement	7	62 922 593	57 324 406	57 169 793
Valeurs Immobilisées	8	10 732 107	15 587 891	13 419 090
Autres actifs	9	12 332 912	11 542 883	12 087 669
TOTAL DES ACTIFS		837 795 340	748 235 762	758 466 860
	Notes			
Dettes envers la clientèle	10	11 664 454	10 620 702	6 524 328
Emprunts et dettes rattachées	11	596 801 903	520 815 203	522 957 595
Fournisseurs et comptes rattachés	12	76 514 409	78 451 037	75 064 574
Autres passifs	13	11 433 640	8 342 351	12 532 226
TOTAL DES PASSIFS		696 414 407	618 229 292	617 078 724
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		35 000 000	35 000 000	35 000 000
Réserves		78 740 196	69 293 427	69 208 748
Résultats reportés		16 341 511	17 592 755	17 804 097
Actions propres		(444 687)	(2 157 075)	(2 008 361)
Résultat de l'exercice		11 743 912	10 277 363	21 383 652
Total des capitaux propres	14	141 380 933	130 006 470	141 388 136
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		837 795 340	748 235 762	758 466 860

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING**C.I.L**

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 - Tunis

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**AU 30 juin 2026***(Exprimé en dinar tunisien)*

		30 Juin	31 Décembre
		<u>2026</u>	<u>2025</u>
			<u>2025</u>
		<u>Notes</u>	
ENGAGEMENTS DONNES		172 883 012	140 719 769
			135 571 508
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	39- A-1	47 655 088	41 861 713
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	39- A-2	124 227 924	97 858 056
Engagements sur titres	39- A-3	1 000 000	1 000 000
ENGAGEMENTS RECUS		501 930 834	472 261 134
			472 396 197
Cautions Reçues	39- B-1	326 913 241	310 697 163
Garanties Reçues	39- B-2	26 575 718	27 694 272
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	39- B-3	148 441 875	133 869 699
ENGAGEMENTS RECIPROQUES		130 000 000	145 000 000
			65 000 000
Emprunts obtenus non encore encaissés	39- C-1	130 000 000	145 000 000
			65 000 000

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 - Tunis

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2026

(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin 2026</u>	<u>30 Juin 2025</u>	<u>31 Décembre 2025</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts et produits assimilés de leasing	15	47 628 143	42 668 222	90 967 795
Intérêts et charges assimilées	16	(23 971 190)	(23 761 788)	(48 093 769)
Produits des placements	17	2 459 211	3 823 098	6 265 456
Autres produits d'exploitation	18	66 464	72 685	170 423
Produit net		<u>26 182 627</u>	<u>22 802 217</u>	<u>49 309 906</u>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	19	5 285 676	4 714 704	10 063 188
Dotations aux amortissements	20	329 195	340 368	690 720
Autres charges d'exploitation	21	2 210 724	2 279 426	4 516 583
Total des charges d'exploitation		<u>7 825 595</u>	<u>7 334 498</u>	<u>15 270 491</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		<u>18 357 032</u>	<u>15 467 719</u>	<u>34 039 415</u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	22	1 891 716	1 844 836	3 670 527
Dotations (Reprises) nettes aux autres provisions	23	336 435	383 347	1 337 204
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>16 128 881</u>	<u>13 239 535</u>	<u>29 031 684</u>
Autres gains ordinaires	24	93 418	145 525	1 454 338
Autres pertes ordinaires	25	(68)	(11 394)	(624)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>16 222 231</u>	<u>13 373 667</u>	<u>30 485 398</u>
Impôts sur les sociétés	26	(3 980 728)	(3 020 784)	(7 584 789)
Contribution sociale de solidarité	26	(99 518)	(75 520)	(758 479)
Autres contributions	26	(398 073)	-	(758 479)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		<u>11 743 912</u>	<u>10 277 363</u>	<u>21 383 652</u>
Résultat par action	14	1,707	1,516	3,153

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 - Tunis

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Période allant du 1^{er} janvier au 30 Juin 2026

(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u> <u>2026</u>	<u>30 Juin</u> <u>2025</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2025</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	27	258 807 552	237 360 763	497 700 398
Investissements dans les contrats de Leasing	28	(268 866 151)	(205 854 432)	(426 842 969)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	29	(7 589 906)	(7 060 049)	(13 738 703)
Intérêts payés	30	(12 224 340)	(12 575 398)	(47 712 758)
Impôts et taxes payés	31	(9 197 123)	(13 082 986)	(24 865 323)
Placements monétaires	6	21 207 581	18 363 290	10 956 971
Autres flux liés à l'exploitation	37	4 527 783	3 680 803	5 290 768
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		<u>(13 334 604)</u>	<u>20 831 988</u>	<u>788 384</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	32	(130 138)	(218 309)	(396 918)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	2 528 040	145 691	2 990 991
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	34	(11 377 200)	(10 354 000)	(10 354 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	35	5 676 920	2 982 825	3 274 692
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		<u>(3 302 378)</u>	<u>(7 443 793)</u>	<u>(4 485 235)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissements suite à la cession des actions propres	14	4 844 821	1 313 743	1 673 799
Dividendes et autres distributions	36	(16 595 608)	(14 986 488)	(15 071 166)
Encaissements provenant des emprunts	11	228 500 000	85 000 000	414 000 000
Remboursements d'emprunts	11	(166 316 480)	(80 000 812)	(395 957 996)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		<u>50 432 733</u>	<u>(8 673 557)</u>	<u>4 644 637</u>
Variation de trésorerie		<u>33 795 752</u>	<u>4 714 639</u>	<u>947 786</u>
Trésorerie au début de l'exercice	4	13 459 824	12 512 038	12 512 038
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4	47 255 576	17 226 678	13 459 824

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DE SON REGIME FISCAL

1-1 Présentation de la société

La Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 22 octobre 1992 avec un capital initial de 5.000.000 DT divisé en 500.000 actions de 10 DT chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 11 avril 1995 a décidé de porter le capital à 7.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'assemblée générale extraordinaire du 02 août 2001 a décidé de porter le capital à 10.000.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de 9 DT.

L'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2007 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de 10 DT à 5 DT et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 1.000.000 à 2.000.000 d'actions. Par ailleurs, la même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant de 5.000.000 DT, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 5.000.000 DT à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 5 DT chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 2.000.000 actions, en deux tranches égales de 500.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2007 et le 1^{er} janvier 2009.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2010 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 5.000.000 DT et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 5.000.000 DT à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 3.000.000 actions, portant jouissance le 1^{er} janvier 2010.

L'assemblée générale extraordinaire du 24 mai 2011 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 5.000.000 DT et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 5.000.000 DT à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 4.000.000 actions, portant jouissance le 1^{er} janvier 2011.

L'assemblée générale extraordinaire du 18 avril 2023 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 10.000.000 DT et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 DT à la création de 2.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 5.000.000 actions, portant jouissance le 1^{er} janvier 2023.

Ainsi, le capital social s'élève, au 30 juin 2026, à 35.000.000 DT composé de 7.000.000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

L'activité de la société est régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ainsi que par la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

1-2 Régime fiscal de la société

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie, à ce titre, d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 40% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable, et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs, depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, la CIL est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

La CIL est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) au taux de 0,2% sur la base des marges des contrats de location-financement.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FO.PRO.LOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

Note 2 : Référentiel comptable

Les états financiers semestriels de la Compagnie Internationale de Leasing, arrêtés au 30 juin 2026, ont été préparés conformément à la norme comptable NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires.

Les principes comptables utilisés pour ces états financiers intermédiaires sont identiques à ceux appliqués par la société pour ses états financiers annuels au 31 décembre.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 ;
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes et la circulaire n°2025-01 du 29 janvier 2025.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la CIL et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

La CIL applique, en outre, et en l'absence de dispositions spécifiques prévues par le Système Comptable des Entreprises, certaines dispositions contenues dans les normes internationales d'informations financières (IFRS). Il s'agit des normes suivantes :

- IAS 19 – Avantages au personnel.
- IAS 33 – Résultat par action.
- IFRS 5 – Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

La CIL considère que les dispositions contenues dans ces normes et traitant des avantages au personnel, du calcul du résultat de base et du résultat dilué par action, ainsi que des actifs destinés à la vente, n'ayant pas de similaire en Tunisie, ne sont pas incompatibles avec le référentiel comptable appliqué et peuvent donc être utilisées à titre d'orientation.

Pour présenter ses états financiers de synthèse, et en raison des limites reconnues aux modèles standards et leur incapacité à répondre aux spécificités de l'activité des établissements financiers de leasing, la C.I.L a adopté, des modèles harmonieux avec les prescriptions de la norme comptable NCT 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires, à savoir :

- Le classement des actifs et des passifs par référence à leur nature en privilégiant un ordre décroissant de leur liquidité et de leur exigibilité plutôt que par référence à la distinction des éléments courants de ceux non courants.
- La présentation des postes d'actifs pour leur valeur nette comptable. Les informations relatives aux valeurs brutes ainsi qu'aux comptes correcteurs qui leurs sont rattachées (amortissements cumulés, provisions pour dépréciation et produits réservés) sont fournies au niveau des notes aux états financiers.
- La présentation des engagements hors bilan dans une composante de synthèse faisant partie intégrante des états financiers.

Les états financiers comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Aucun changement dans la structure de la CIL, y compris les regroupements, les acquisitions ou la cession de filiales et les investissements à long terme, restructurations et abandons d'activité n'ont eu lieu pendant la période intermédiaire.

Note 3 : Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers de la CIL sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre trois et neuf ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire, et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de leasing transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

En vertu de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée, au taux d'intérêt implicite du contrat de location, des paiements minimaux sus indiqués.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique de la Compagnie Internationale de Leasing :

- la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

La CIL vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

a- Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing, à base individuelle, sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier

B2- Actifs incertains

B3- Actifs préoccupants

B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,

- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Les taux de provisionnement retenus par la société correspondent aux taux minimums par classe de risque tels que prévus par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites.

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

b- Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que modifiée par la circulaire n°2025-01 du 29 janvier 2025, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques ajustées, si nécessaire, pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique "Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par la CIL.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

La méthodologie retenue, est celle proposée par l'Annexe III à la circulaire aux établissements de crédit n°91-24 telle que modifiée par la circulaire n°2025-01 du 29 janvier 2025 et adaptée par la CIL.

Elle se présente comme suit :

1. Le regroupement du portefeuille au sein de chaque sous-groupe par secteur d'activité :
 - a. *Agriculture ;*
 - b. *Industries mécaniques et électriques ;*
 - c. *Industries agroalimentaires et oléifacteurs ;*
 - d. *Industries pharmaceutiques ;*
 - e. *Autres industries ;*
 - f. *BTP ;*
 - g. *Tourisme y compris les agences de voyages ;*
 - h. *Promotion immobilière ;*
 - i. *Commerce ;*
 - j. *Santé ;*
 - k. *Télécom et TIC ;*
 - l. *Autres Services y compris les agences de location de voitures.*
2. La détermination pour chaque groupe de créances i, d'un taux de migration moyen du groupe sur les années 2018 à 2025 TMM_{gi} (l'année 2020 étant exclue par la circulaire n°2025-01) selon la formule suivante :

$$TM_{gi}(N) = \frac{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)}{\text{Engagements 0 et 1 de l'année } (N-1) \text{ du groupe } i} \times 100$$

$$TMM_{gi} = \sum_{N=1}^n TM_{gi}(N) / n$$

Avec :

- $TM_{gi}(N)$: Taux de migration de l'année N du groupe de contreparties i.
- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année (N-1) du groupe i devenus classés 2-3-4 à la fin de l'année (N).
- Les $TM_{gi}(N)$ doivent être ajustés afin d'éliminer les effets exceptionnels pouvant engendrer un biais.
- TMM_{gi} : Taux de migration moyen du groupe de contreparties i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMM_{gi} .

Les TM_{gi} ainsi déterminés sont ajustés afin d'éliminer les effets exceptionnels pouvant engendrer un biais consistant en un comportement exceptionnel d'une ou plusieurs relations ou à un domaine d'activité particulier différent de ceux des autres relations du même secteur.

3. Majoration des taux de migration historiques

Les taux de migration historiques du groupe de contreparties « gi » ont été majorés par les taux « Δgi » déterminés selon une méthode basée sur les écarts types.

À cette fin, la CIL a établi un seuil minimum équivalent à 1,8 fois la moyenne pondérée du taux de migration moyen historique pour l'ensemble des secteurs.

Par la suite, ces taux ajustés sont comparés aux taux de majoration fixés dans la circulaire n°2025-01, et la CIL a retenu le taux de majoration le plus approprié pour chaque secteur.

4. Détermination du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPM_{gi} »

Ce taux représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions, la période retenue étant 2018-2025 (l'année 2020 étant exclue par la circulaire n°2025-01) :

$$TP_{gi}(N) = \frac{\text{Montant des provisions sur le Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)}{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)} \times 100$$

$$TPM_{gi} = \sum_{N=1}^n TP_{gi}(N) / n$$

Avec :

- TP_{gi}(N) : Taux de provisionnement de l'année N du groupe de contreparties i
- TPM_{gi} : Taux de provisionnement moyen du groupe de contreparties i
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TPM_{gi}

Les taux de provisions sont estimés en se basant sur le taux de provisionnement moyen, spécifique à chaque groupe de contreparties « TP_{gi} », observé durant la période retenue (2018-2025), l'année 2020 étant exclue par la circulaire n°2025-01.

Les biais provenant des effets exceptionnels liés à une éventuelle détérioration de classe dictée par l'application de critères objectifs de classification sont éliminés.

Les taux de provisionnement ainsi obtenus sont éventuellement ajustés à la hausse pour tenir compte des taux de provisionnement minimums fixés au niveau de la circulaire de la BCT n°2025-01 à l'exception des secteurs suivants :

- ✓ Agriculture
- ✓ Industries agroalimentaires
- ✓ Autre industrie
- ✓ Tourisme
- ✓ Promotion immobilière
- ✓ Autres services

5. Calcul des provisions collectives du groupe i « PC_{gi} », selon la formule suivante :

$$\text{Provision collective du groupe } i : PC_{gi} = \text{Engts } 0 \text{ et } 1_{gi} \times (TMM_{gi} + \Delta_{gi}) \times TPR_{gi}$$

6. La provision collective globale « PC » s'obtient par la sommation des PC_{gi}.

$$\text{Provision collective globale : Somme des provisions collectives par groupe : } \sum_{i=1}^n PC_{gi}$$

c- Dépréciation additionnelle :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : $A = N - M + 1$ tel que :

- A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- N : Année d'arrêt des états financiers ;
- M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Les intérêts des contrats de location-financement, correspondant aux marges financières brutes, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Ils sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en question, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat.

Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis dans le cadre d'opérations de prises de participations, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Lesdites dettes sont admises à la garantie du "fonds de péréquation des changes" institué par l'article 18 de la loi n° 98-111 du 28 décembre 1998 portant loi de finances pour l'année 1999 et dont la gestion est confiée à la société "Tunis Re" en vertu d'une convention conclue avec le ministère des finances.

La garantie au titre de la couverture des pertes résultant de la fluctuation des taux de change des emprunts étrangers est accordée contre le versement par la C.I.L d'une contribution au profit du fonds dont le niveau et les modalités de perception sont décidées par une commission interministérielle conformément aux dispositions de l'article 5 du décret n° 99-1649 du 26 juillet 1999 fixant les modalités de fonctionnement dudit fonds.

Ainsi, la société n'est pas exposée au risque de change.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-6 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères

Les dettes et les créances libellées en monnaies étrangères sont converties en dinar tunisien au cours du jour de la date de l'opération. A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change résultant sont comptabilisées, conformément à la norme comptable tunisienne 15.

3-3-7 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

La société comptabilise les immeubles hors exploitation, acquis dans le cadre de compromis et de protocoles de recouvrement de créances, conformément à la norme « IFRS 5 – Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».

Ce traitement est expliqué par le fait que la valeur comptable desdits actifs est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue de l'actif.

Ces actifs sont comptabilisés, comme pour le cas des immobilisations corporelles, à leur coût d'acquisition incluant, notamment, leur prix d'achat hors taxes déductibles, ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Conformément à la norme IFRS 5, ces actifs sont évalués au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Toute perte de valeur, relative à toute réduction initiale ou ultérieure de l'actif, est constatée immédiatement au résultat de la période.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative. Toutefois, les immobilisations hors exploitation ne sont pas amortissables.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

• Logiciels	33,3%
• Immeubles	5,0%
• Matériel de transport	20,0%
• Mobilier et matériel de bureau	10,0%
• Matériel informatique	33,3%
• Installations générales	10,0%

3-3-8 Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3-3-9 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisés par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

3-3-10 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

3-3-10 Avantages au personnel :

Les avantages consentis au personnel (y compris les dirigeants) de la C.I.L sont classés en deux catégories :

- Les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, les primes, les indemnités et enveloppes ;
- Les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment par l'indemnité de départ à la retraite.

Avantages à court terme

La société comptabilise une charge lorsqu'elle a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

Avantages postérieurs à l'emploi

Conformément aux principes généralement admis, la société distingue les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes qualifiés de « régimes à cotisations définies » ne sont pas représentatifs d'un engagement pour la société et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de « régimes à prestations définies » sont représentatifs d'un engagement à la charge de la société qui donne lieu à évaluation et provisionnement.

Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si la société est tenue ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel.

Seule l'indemnité de départ à la retraite, constitue, un avantage postérieur à l'emploi pour le personnel de la C.I.L. Il s'agit, d'un régime à cotisations définies objet d'une convention conclue avec une compagnie d'assurance vie. Conséquemment, seules les primes appelées durant un exercice donné sont portées parmi les charges de ce dernier.

NOTE 4 : CAISSES ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Ce poste se détaille comme suit :

	30 Juin 2026	30 Juin 2025	31 Décembre 2025
- Banques	47 194 551	17 109 309	13 407 342
- Caisses	61 026	117 369	52 483
<u>Total</u>	<u>47 255 576</u>	<u>17 226 678</u>	<u>13 459 824</u>

NOTE 5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE, OPERATIONS DE LEASING

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	30 Juin 2026	30 Juin 2025	31 Décembre 2025
Créances sur contrats mis en force	751 851 465	681 332 162	685 958 377
Encours financiers	688 793 273	626 145 510	636 384 432
Impayés	66 494 432	58 952 114	52 508 743
Intérêts à recevoir des contrats rééchelonnés	1 051 316	109 322	988 666
Intérêts échus différés	(4 487 556)	(3 874 785)	(3 923 464)
Créances sur contrats en instance de mise en force	2 237 192	28 666	600 197
<u>Total brut des créances de leasing</u>	<u>754 088 657</u>	<u>681 360 828</u>	<u>686 558 574</u>
A déduire couverture			
Provisions pour dépréciation des encours	(4 105 768)	(6 239 057)	(5 048 423)
Provisions pour dépréciation des impayés	(23 984 054)	(23 489 314)	(21 695 103)
Provisions additionnelles	(100 315)	(1 793)	(100 315)
Provisions collectives	(10 637 000)	(9 379 000)	(9 984 000)
Produits réservés	(10 709 369)	(9 499 024)	(8 607 830)
<u>Total net des créances de leasing</u>	<u>704 552 151</u>	<u>632 752 640</u>	<u>641 122 902</u>

5.1 Encours financiers et créances sur contrats en instance de mise en force

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing et les contrats en instance de mise en force sont indiqués ci-après :

<u>Solde au 31 décembre 2025</u>	<u>636 984 629</u>
<u>Addition de la période</u>	
- Investissements	232 202 208
- Relocations et transferts	6 088 301
<u>Retraits de la période</u>	
- Remboursements du capital	(174 067 313)
- Cessions à la valeur résiduelle	(2 797)
- Cessions anticipées	(6 191 952)
- Relocations et transferts	(3 982 611)
<u>Solde au 30 Juin 2026</u>	<u>691 030 465</u>

5.1.1 Analyse par maturité

L'analyse de l'encours des contrats par maturité se présente comme suit :

	30 Juin 2026	30 Juin 2025	31 Décembre 2025
- Paiements minimaux sur contrats actifs			
- A recevoir dans moins d'un an	352 285 974	322 975 915	326 790 287
- A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	479 834 200	429 581 186	442 052 170
- A recevoir dans plus de 5 ans	772 444	1 608 944	1 193 685
Total des paiements minimaux sur contrats actifs	832 892 617	754 166 044	770 036 142
- Produits financiers non acquis			
- Revenus non acquis à moins d'un an	78 440 146	71 336 314	73 090 859
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	69 952 368	62 396 047	64 716 501
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	49 361	137 338	97 422
Total des produits financiers non acquis	148 441 875	133 869 699	137 904 782
- Valeurs résiduelles	22 338	16 225	22 174
- Contrats suspendus contentieux	4 320 192	5 832 939	4 230 899
- Contrats en instance de mise en force	2 237 192	28 666	600 197
<u>Encours des contrats</u>	<u>691 030 465</u>	<u>626 174 175</u>	<u>636 984 629</u>

5.3 ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	560 401 790	96 550 290	14 561 659	5 218 380	12 061 153	688 793 273
Impayés	6 470 612	14 885 692	5 950 478	4 780 311	34 407 339	66 494 432
Contrats en instance de mise en force	2 237 192	-	-	-	-	2 237 192
CREANCES LEASING	569 109 594	111 435 982	20 512 137	9 998 692	46 468 492	757 524 897
Avances reçues (*)	(11 174 353)	(37 793)	0	-	(447 233)	(11 659 379)
ENCOURS GLOBAL	557 935 241	111 398 189	20 512 137	9 998 692	46 021 258	745 865 518
ENGAGEMENTS HORS BILAN	45 216 838	2 438 250	-	-	-	47 655 088
TOTAL ENGAGEMENTS	603 152 079	113 836 439	20 512 137	9 998 692	46 021 258	793 520 605
Produits réservés	-	-	(1 308 966)	(1 047 010)	(8 353 392)	(10 709 369)
Provisions sur encours financiers	-	-	(22 719)	(57 403)	(4 025 646)	(4 105 768)
Provisions sur impayés	-	-	(478 901)	(946 909)	(22 558 244)	(23 984 054)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(100 315)	(100 315)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(1 810 586)	(2 051 322)	(35 037 598)	(38 899 506)
ENGAGEMENTS NETS	603 152 079	113 836 439	18 701 551	7 947 369	10 983 661	754 621 099
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			2,58%	1,26%	5,80%	
			9,64%			
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2025			8,17%			
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 30 juin 2025			10,60%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			8,83%	20,52%	76,13%	
			50,83%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2025			61,01%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 30 juin 2025			51,65%			

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 6 : PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL

L'analyse du portefeuille-titres commercial se présente comme suit :

	30 Juin 2026	30 Juin 2025	31 Décembre 2025
- Certificats de dépôt souscrits	-	-	12 000 000
- Titres SICAV	-	13 801 263	9 207 581
<u>Total</u>	-	13 801 263	21 207 581

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	30 Juin 2026	30 Juin 2025	31 Décembre 2025
- Titres de participation	2 305 428	2 305 428	2 305 428
- Titres immobilisés	63 849 376	58 322 989	58 168 375
- Dépôts et cautionnements versés	2 000	2 000	2 000
<u>Montant brut</u>	66 156 803	60 630 416	60 475 803
A déduire :			
- Versements restant à effectuer sur titres	(1 000 000)	(1 000 000)	(1 000 000)
<u>Montant libéré</u>	65 156 803	59 630 416	59 475 803
A déduire :			
- Provisions pour dépréciation	(2 234 210)	(2 306 010)	(2 306 010)
<u>Montant net</u>	62 922 593	57 324 406	57 169 793

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2025	58 168 375	57 168 375	1 000 000
Acquisitions de la période			
- CIL SICAR Fonds géré 15	11 377 200	11 377 200	-
Total des acquisitions de la période	11 377 200	11 377 200	-
Cessions de la période			
- Société THF CONSULTING	71 800	71 800	-
Total des cessions de la période	71 800	71 800	-
Liquidation Partielle de la période			
- CIL SICAR FG N°8	1 131 736	1 131 736	-
- CIL SICAR FG N°9	4 492 664	4 492 664	-
Total des liquidations de la période	5 624 400	5 624 400	-
Soldes au 30 Juin 2026	63 849 376	62 849 376	1 000 000

Le portefeuille titres s'analyse au 30 Juin 2026 comme suit :

Emetteur	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur nominale	Montant total	Provisions	Date souscription	Pourcentage détenu
Titres de participations							
* Compagnie Générale d'investissement	249 908	5,224	5,000	1 305 488	-	De 1998 à 2017	99,96%
* CIL SICAR	999 940	1,000	1,000	999 940	-	2010/2011/2013	99,99%
Total des titres de participations				2 305 428	-		
Titres immobilisés							
* Société ECOMAT	41 100	25,000	25,000	1 027 500	1 027 500	2015/2017	11,18%
* Société TECNO CAP BON	6 321	10,000	10,000	63 210	63 210	2014	21,07% *
* Société SEI	703	100,000	100,000	70 300	70 300	2014	7,40%
* Société THF CONSULTING	732	100,000	100,000	73 200	73 200	2016	12,20%
* Société ECONOMIC AUTO	20 000	100,000	100,000	2 000 000	1 000 000	2017	22,22% *
* CIL SICAR Fonds Géré N°07				391 000	-	2017	
* CIL SICAR Fonds Géré N°08				714 130	-	2019	
* CIL SICAR Fonds Géré N°09				1 962 336	-	2020	
* CIL SICAR Fonds Géré N°10				6 830 000	-	2021	
* CIL SICAR Fonds Géré N°11				8 104 000	-	2022	
* CIL SICAR Fonds Géré N°12				11 080 500	-	2023	
* CIL SICAR Fonds Géré N°13				9 802 000	-	2024	
* CIL SICAR Fonds Géré N°14				10 354 000	-	2025	
* CIL SICAR Fonds Géré N°15				11 377 200	-	2026	
Total des titres immobilisés				63 849 376	2 234 210		
Total général				66 154 803	2 234 210		

(*) La CIL n'exerce pas de contrôle ou d'influence notable sur ces sociétés

NOTE 8 : VALEURS IMMOBILISEES

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

ARRETE AU 30 JUIN 2026

(Montants exprimé en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions	Fin de période	
Logiciels	33,3%	220 081		-	220 081	196 603	5 869	-	202 472	17 609
Total des immobilisations incorporelles		220 081	-	-	220 081	196 603	5 869	-	202 472	17 609
Immeubles	5,0%	7 341 861	-	-	7 341 861	4 440 455	64 046		4 504 501	2 837 360
Matériel de transport	20,0%	1 660 227	13 100	(27 016)	1 646 311	858 104	109 587	(27 016)	940 676	705 636
Equipements de bureau	10,0%	598 219	-	(2 086)	596 133	478 910	13 870	(2 086)	490 693	105 439
Matériel informatique	33,3%	735 282	40 770	-	776 052	631 621	41 509		673 130	102 922
Installations générales	10,0%	2 179 313	49 034	(2 220)	2 226 127	1 151 176	86 314	(2 220)	1 235 269	990 857
Immeubles hors exploitation (*)		8 440 976	27 234	(2 495 926)	5 972 284	-	-	-	-	5 972 284
Total des immobilisations corporelles		20 955 878	130 138	(2 527 248)	18 558 768	7 560 266	315 325	(31 322)	7 844 269	10 714 499
TOTAUX		21 175 959	130 138	(2 527 248)	18 778 849	7 756 869	321 195	(31 322)	8 046 741	10 732 107

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

(*) Les immeubles hors exploitation sont acquis dans le cadre de compromis et de protocoles de recouvrement de créances. Ils ne sont pas amortissables.

Il s'agit d'immeubles et de terrains acquis par la société en vue de leur vente ou location et non pas pour leur utilisation continue dans le cadre normal de son cycle d'exploitation. La société a l'intention de céder lesdits immeubles dans un avenir proche, le temps habituel et nécessaire pour une vente d'actifs de même nature.

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs est le suivant :

	30 Juin 2026	30 Juin 2025	31 Décembre 2025
- Prêts au personnel	3 578 517	3 740 011	3 666 490
- Personnels, avances et acomptes	94 838	101 763	160 751
- Créances sur cessions d'immobilisations	2 157 111	466 814	1 137 829
- Avances aux fournisseurs	94 906	-	-
- Etat, crédit de TVA	195 899	170 916	-
- Produits à recevoir des tiers	905 975	905 608	945 646
- Compte courants Associés	900 000	750 000	900 000
- Compte d'attente/ avance de TVA	2 211 659	2 007 042	1 276 502
- Compte d'attente débiteur	185 718	198 886	116 548
- Charges constatées d'avance	433 029	433 243	63 307
- Compte courant, fonds gérés	1 174 024	2 107 774	3 333 323
- Autres comptes débiteurs	633 671	648 612	600 605
- Charges à répartir (A)	26 666	-	26 666
- Frais d'émission des emprunts locaux (A)	668 904	836 306	770 813
- Frais d'émission des emprunts étrangers (A)	10 062	16 900	17 790
<u>Total brut</u>	<u>13 270 978</u>	<u>12 383 877</u>	<u>13 016 269</u>
A déduire :			
- Provisions	(938 066)	(840 994)	(928 601)
<u>Montant net</u>	<u>12 332 912</u>	<u>11 542 883</u>	<u>12 087 669</u>

(A) Les charges à répartir et les frais d'émission des emprunts s'analysent comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES A REPARTIR ET DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS**AU 30 JUIN 2026**

(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Charges à répartir	33%	792 863	8 000	800 863	766 197	8 000	774 197	26 666
Frais d'émission des emprunts locaux	(a)	9 897 085	105 000	10 002 085	9 126 272	206 909	9 333 181	668 904
Frais d'émission des emprunts étrangers	(a)	2 151 643	-	2 151 643	2 133 854	7 728	2 141 582	10 062
TOTAUX		12 841 591	113 000	12 954 591	12 026 323	222 637	12 248 960	705 632

Les charges à répartir sont résorbées selon le mode linéaire. Elles concernent les dépenses relatives aux études liées à la conception et la mise en place du plan de continuité d'activité (PCA), les frais engagés lors de l'ouverture de l'agence de Ben Arous, ainsi que les frais de la mise en place d'un outil de scoring et des frais d'implémentation du reporting IFRS.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus. La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des emprunts, s'élevant à 214.637 Dinars figure parmi les charges financières.

NOTE 10 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Les dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit :

	30 Juin 2026	30 Juin 2025	31 Décembre 2025
- Avances et acomptes reçus des clients	11 659 379	10 610 027	6 513 653
- Autres dépôts et cautionnements reçus	5 075	10 675	10 675
<u>Total</u>	<u>11 664 454</u>	<u>10 620 702</u>	<u>6 524 328</u>

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	30 Juin 2026	30 Juin 2025	31 Décembre 2025
- Banques locales	431 150 000	337 550 000	386 450 000
- Banques étrangères	45 963 979	64 170 976	52 980 459
- Emprunts obligataires	12 000 000	18 000 000	18 000 000
- Certificats de dépôt émis	26 000 000	28 500 000	30 500 000
- Certificats de leasing	60 000 000	51 666 667	25 000 000
<u>Total emprunts</u>	<u>575 113 979</u>	<u>499 887 643</u>	<u>512 930 459</u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	20 016 249	18 490 972	7 777 298
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	554 459	949 242	614 199
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	52 029	72 840	1 030 144
- Intérêts courus sur certificats de leasing	1 181 539	1 595 226	780 617
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires étrangers	-	-	(4 095)
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôts et certificats de leasing	(116 353)	(180 720)	(171 026)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>21 687 924</u>	<u>20 927 560</u>	<u>10 027 137</u>
<u>Total</u>	<u>596 801 903</u>	<u>520 815 203</u>	<u>522 957 595</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et ressources spéciales" sont récapitulés dans le tableau suivant :

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES

ARRETE AU 30 Juin 2026

(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>CREDITS BANCAIRES</u>								
<u>BANQUES LOCALES</u>								
ATTIJARI (2021/1)	5 000 000	Semestriellement (2021-2026)	500 000	-	500 000	-	-	-
BT (2021/1)	5 000 000	Annuellement (2022-2026)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
ATB (2021)	3 000 000	Annuellement (2022-2026)	600 000	-	600 000	-	-	-
ATTIJARI (2021/2)	10 000 000	Trimestriellement (2022-2026)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
AB (2021/1)	10 000 000	Annuellement (2022-2026)	2 000 000	-	-	2 000 000	-	2 000 000
AB (2021/2)	5 000 000	Annuellement (2022-2026)	1 000 000	-	-	1 000 000	-	1 000 000
ATTIJARI (2021/3)	10 000 000	Trimestriellement (2022-2026)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
BT (2021/2)	5 000 000	Annuellement (2022-2026)	1 000 000	-	-	1 000 000	-	1 000 000
BIAT (2021)	35 000 000	Annuellement (2022-2026)	7 000 000	-	-	7 000 000	-	7 000 000
BT (2022)	6 000 000	Annuellement (2023-2027)	2 400 000	-	-	2 400 000	1 200 000	1 200 000
BIAT (2022/1)	10 000 000	Annuellement (2023-2027)	4 000 000	-	-	4 000 000	2 000 000	2 000 000
BIAT (2022/2)	5 000 000	Annuellement (2023-2027)	2 000 000	-	-	2 000 000	1 000 000	1 000 000
BIAT (2022/3)	5 000 000	Annuellement (2023-2027)	2 000 000	-	-	2 000 000	1 000 000	1 000 000
BIAT (2022/4)	10 000 000	Annuellement (2023-2027)	4 000 000	-	-	4 000 000	2 000 000	2 000 000
BT (2022/2)	6 000 000	Annuellement (2023-2027)	2 400 000	-	-	2 400 000	1 200 000	1 200 000
AB (2022/1)	8 000 000	Annuellement (2023-2027)	3 200 000	-	-	3 200 000	1 600 000	1 600 000
ATB (2022)	5 000 000	Annuellement (2023-2027)	2 000 000	-	-	2 000 000	1 000 000	1 000 000
ATTIJARI (2022)	12 000 000	Trimestriellement (2023-2027)	4 800 000	-	1 200 000	3 600 000	1 200 000	2 400 000
AB (2022/2)	7 000 000	Annuellement (2023-2027)	2 800 000	-	-	2 800 000	1 400 000	1 400 000
BIAT (2022/5)	10 000 000	Annuellement (2023-2027)	4 000 000	-	-	4 000 000	2 000 000	2 000 000
BT (2023/1)	10 000 000	Annuellement (2024-2028)	6 000 000	-	-	6 000 000	4 000 000	2 000 000
BIAT (2023/1)	10 000 000	Annuellement (2024-2028)	6 000 000	-	-	6 000 000	4 000 000	2 000 000
AB (2023/1)	10 000 000	Annuellement (2024-2028)	6 000 000	-	-	6 000 000	4 000 000	2 000 000
BIAT (2023/2)	10 000 000	Annuellement (2024-2028)	6 000 000	-	-	6 000 000	4 000 000	2 000 000
ATTIJARI (2023)	10 000 000	Trimestriellement (2024-2028)	6 000 000	-	1 000 000	5 000 000	3 000 000	2 000 000
AB (2023/2)	10 000 000	Annuellement (2024-2028)	6 000 000	-	-	6 000 000	4 000 000	2 000 000
BIAT (2023/3)	10 000 000	Annuellement (2024-2028)	6 000 000	-	-	6 000 000	4 000 000	2 000 000
ATTIJARI (2023/2)	10 000 000	Trimestriellement (2024-2028)	6 000 000	-	1 000 000	5 000 000	3 000 000	2 000 000
BT (2023/2)	5 000 000	Annuellement (2024-2028)	3 000 000	-	-	3 000 000	2 000 000	1 000 000
BIAT (2023/4)	10 000 000	Annuellement (2024-2028)	6 000 000	-	-	6 000 000	4 000 000	2 000 000
ATB (2023)	5 000 000	Annuellement (2024-2028)	3 000 000	-	-	3 000 000	2 000 000	1 000 000
BIAT (2023/5)	15 000 000	Annuellement (2024-2028)	9 000 000	-	-	9 000 000	6 000 000	3 000 000

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement
BIAT (2024/1)	10 000 000	Annuellement (2025-2029)
BIAT (2024/2)	10 000 000	Annuellement (2025-2029)
BIAT (2024/3)	10 000 000	Annuellement (2025-2029)
BIAT (2024/4)	10 000 000	Annuellement (2025-2029)
BIAT (2024/5)	10 000 000	Annuellement (2025-2029)
BIAT (2024/6)	15 000 000	Annuellement (2025-2029)
BT 2024	15 000 000	Annuellement (2025-2029)
AB (2024/1)	12 000 000	Annuellement (2025-2029)
AB (2024/2)	8 000 000	Annuellement (2025-2029)
AB (2024/3)	10 000 000	Annuellement (2025-2029)
ATB 2024	5 000 000	Annuellement (2025-2029)
ATTIJARI 2024	5 000 000	Semestriellement (2025-2029)
ATTIJARI (2025/1)	15 000 000	Trimestriellement (2025-2030)
BT (2025/1)	10 000 000	Annuellement (2026-2030)
BTL 2025	15 000 000	Annuellement (2026-2030)
BT (2025/2)	10 000 000	Annuellement (2026-2030)
AB (2025/1)	10 000 000	Annuellement (2026-2030)
AB (2025/2)	10 000 000	Annuellement (2026-2030)
AB (2025/3)	10 000 000	Annuellement (2026-2030)
ATTIJARI (2025/2)	20 000 000	Annuellement (2026-2030)
UBCI 2025	15 000 000	Annuellement (2026-2030)
BIAT (2025/1)	15 000 000	Annuellement (2026-2030)
ATTIJARI (2025/3)	10 000 000	Annuellement (2026-2030)
BIAT (2025/2)	15 000 000	Annuellement (2026-2030)
BIAT (2025/3)	10 000 000	Annuellement (2027-2031)
ATTIJARI (2026/1)	15 000 000	Semestriellement (2026-2031)
ATTIJARI (2026/2)	15 000 000	Semestriellement (2026-2031)
AB (2026/1)	15 000 000	Annuellement (2027-2031)
QNB 2026	20 000 000	Annuellement (2027-2031)
Sous-total		

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement
BANQUES ETRANGERES		
BIRD	13 800 000	Semestriellement (2021-2029)
KFW	EUR 17 070 000	Semestriellement (2024-2030)
SANAD II	EUR 5 700 000	Semestriellement (2022-2026)
EBRD	16 400 000	Trimestriellement (2022-2026)
Sous-total		
Total des crédits bancaires		

Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
			Soldes	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
8 000 000	-	-	8 000 000	6 000 000	2 000 000
8 000 000	-	-	8 000 000	6 000 000	2 000 000
8 000 000	-	-	8 000 000	6 000 000	2 000 000
8 000 000	-	-	8 000 000	6 000 000	2 000 000
8 000 000	-	-	8 000 000	6 000 000	2 000 000
12 000 000	-	-	12 000 000	9 000 000	3 000 000
12 000 000	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
9 600 000	-	-	9 600 000	7 200 000	2 400 000
6 400 000	-	-	6 400 000	4 800 000	1 600 000
8 000 000	-	-	8 000 000	6 000 000	2 000 000
4 000 000	-	-	4 000 000	3 000 000	1 000 000
12 000 000	-	1 500 000	10 500 000	7 500 000	3 000 000
12 750 000	-	1 500 000	11 250 000	8 250 000	3 000 000
10 000 000	-	2 000 000	8 000 000	6 000 000	2 000 000
15 000 000	-	-	15 000 000	12 000 000	3 000 000
10 000 000	-	2 000 000	8 000 000	6 000 000	2 000 000
10 000 000	-	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
10 000 000	-	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
10 000 000	-	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
20 000 000	-	2 000 000	18 000 000	14 000 000	4 000 000
15 000 000	-	-	15 000 000	12 000 000	3 000 000
15 000 000	-	-	15 000 000	12 000 000	3 000 000
10 000 000	-	1 000 000	9 000 000	7 000 000	2 000 000
15 000 000	-	-	15 000 000	12 000 000	3 000 000
10 000 000	-	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
-	15 000 000	-	15 000 000	12 000 000	3 000 000
-	15 000 000	-	15 000 000	12 000 000	3 000 000
-	15 000 000	-	15 000 000	12 000 000	3 000 000
-	20 000 000	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
386 450 000	65 000 000	20 300 000	431 150 000	306 350 000	124 800 000

Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
			Soldes	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
4 795 290	-	766 667	4 028 623	2 495 290	1 533 333
43 204 020	-	4 320 401	38 883 619	30 242 816	8 640 803
2 087 032	-	-	2 087 032	-	2 087 032
2 894 117	-	1 929 412	964 705	-	964 705
52 980 459	-	7 016 480	45 963 979	32 738 106	13 225 873
439 430 459	65 000 000	27 316 480	477 113 979	339 088 106	138 025 873

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>		
CIL 2023/1	30 000 000	Annuellement (2023-2027)
<u>Total des emprunts obligataires</u>		

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement
<u>CERTIFICATS DE DEPOT & CERTIFICATS DE LEASING</u>		
<u>CERTIFICATS DE DEPOT</u>		
Certificats de dépôt		
<u>Sous-total</u>		
<u>CERTIFICATS DE LEASING</u>		
Certificats EL BARAKA BANK		
<u>Sous-total</u>		
<u>Total des CERTIFICATS DE DEPOT & DES CERTIFICATS DE LEASING</u>		

<u>TOTAL GENERAL</u>		
----------------------	--	--

Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
			Soldes	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
18 000 000	-	6 000 000	12 000 000	6 000 000	6 000 000
18 000 000	-	6 000 000	12 000 000	6 000 000	6 000 000

Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
			Soldes	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
30 500 000	123 500 000	128 000 000	26 000 000	-	26 000 000
30 500 000	123 500 000	128 000 000	26 000 000	-	26 000 000
25 000 000	40 000 000	5 000 000	60 000 000	40 000 000	20 000 000
25 000 000	40 000 000	5 000 000	60 000 000	40 000 000	20 000 000
55 500 000	163 500 000	133 000 000	86 000 000	40 000 000	46 000 000

512 930 459	228 500 000	166 316 480	575 113 979	385 088 106	190 025 873
-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

NOTE 12 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	30 Juin 2026	30 Juin 2025	31 Décembre 2025
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	349 463	267 415	286 243
- Factures non parvenues	31 460	31 460	31 460
<u>Sous total</u>	<u>380 923</u>	<u>298 875</u>	<u>317 703</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>			
- Factures d'achats d'immobilisations	7 792 191	7 966 073	1 310 021
- Effets à payer	68 341 295	70 177 695	73 436 850
- Retenues de garanties et assurances décénales	-	8 393	-
<u>Sous total</u>	<u>76 133 486</u>	<u>78 152 161</u>	<u>74 746 871</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>76 514 409</u>	<u>78 451 037</u>	<u>75 064 574</u>

NOTE 13 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs est le suivant :

	30 Juin 2026	30 Juin 2025	31 Décembre 2025
- Personnel, rémunérations dues	11 765	41 514	41 169
- Avance sur cessions de titre immobilisés	1 800	21 080	21 080
- Personnel, provisions pour congés payés	829 513	797 208	829 686
- Personnel, autres charges à payer	739 536	723 900	946 484
- Etat, retenues sur salaires	144 882	106 187	144 891
- Etat, retenues sur honoraires, commissions, loyers et marchés	604 657	574 030	707 554
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	26 453	19 587	50 027
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	4 375	37 375	147 750
- Etat, TVA à payer	-	-	1 042 677
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider (Voir note 26)	1 683 037	942 466	1 018 788
- Etat, Contribution sociale de solidarité (Voir note 26)	99 518	75 520	758 479
- Etat, autres Contributions (Voir note 26)	398 073	-	758 479
- Etat, autres impôts et taxes à payer	39 122	31 621	42 029
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	21 018	20 503	21 023
- Actionnaires, dividendes et jetons de présence à payer	45 074	44 746	44 746
- CNSS	586 938	518 023	422 367
- CAVIS	61 002	59 282	63 535
- CNAM	41 012	35 697	33 455
- Assurance Groupe	59 442	52 293	54 334
- Autres comptes créditeurs	323 413	201 560	66 816
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	164 056	157 086	164 086
- Prestataires Recouvrement	258 695	292 112	222 668
- Prestataires Assurances	546 272	744 963	588 648
- Diverses Charges à payer	1 285 043	616 251	1 223 385
- Autres produits constatés d'avance	2 694	5 600	28 070
- Provisions pour divers risques	3 456 250	2 223 750	3 090 000
<u>Total</u>	<u>11 433 640</u>	<u>8 342 351</u>	<u>12 532 226</u>

NOTE 14 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30 Juin 2026	30 Juin 2025	31 Décembre 2025
- Capital social	(A)	35 000 000	35 000 000	35 000 000
- Réserve légale	(B)	3 500 000	3 500 000	3 500 000
- Réserves pour réinvestissements		68 547 934	59 465 450	59 465 450
- Réserves pour fonds social	(C)	6 692 263	6 327 977	6 243 298
- Actions propres	(D)	(444 687)	(2 157 075)	(2 008 361)
- Complément d'apport		4 690 147	1 197 658	1 409 000
- Résultats reportés		11 651 364	16 395 096	16 395 096
<u>Total des capitaux propres avant résultat de la période</u>		<u>129 637 021</u>	<u>119 729 106</u>	<u>120 004 484</u>
Résultat de l'exercice (1)		11 743 912	10 277 363	21 383 652
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(F)	<u>141 380 933</u>	<u>130 006 470</u>	<u>141 388 136</u>
Nombre d'actions (2)		6 878 297	6 779 910	6 781 829
Résultat par action (1) / (2)	(E)	1,707	1,516	3,153

(A) Le capital social s'élève, au 30 Juin 2026, à 35.000.000 DT composé de 7.000.000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué, essentiellement, par une affectation des résultats et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(D) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 16 avril 2026, a autorisé le conseil d'administration de la société à acheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans, se terminant avec l'Assemblée générale appelée à statuer sur l'exercice 2028. Elle a limité le nombre maximum d'actions à détenir à 10% du total des actions composant le capital.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2025	184 922	2 008 361
Vente de l'exercice	(143 977)	(1563 674)
Solde au 30 Juin 2026	40 945	444 687

Le nombre des actions détenues par la CIL représente, au 30 Juin 2026, 0,59% des actions en circulation.

Le rachat de la CIL de ses propres actions a eu pour effet la régularisation de son cours boursier.

(E) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(F) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 30 JUIN 2026
(exprimé en dinars)

NOTE 14 : CAPITAUX PROPRES (suite)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Complément d'apport	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2024	35 000 000	3 500 000	51 292 250	5 371 556	20 648 690	448 536	(2 721 695)	19 862 847	133 402 184
Affectations approuvées par l'A.G.O du 22 Avril 2025			(2 180 800)		2 180 800				-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 22 Avril 2025			10 354 000	1 000 000	8 508 847			(19 862 847)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2024					(15 400 000)				(15 400 000)
Encaissement dividendes sur actions propres					456 760				456 760
Cession d'actions propres						749 123	564 620		1 313 743
Prélèvements sur fonds social				(43 579)					(43 579)
Résultat de la période close le 30 Juin 2025								10 277 363	10 277 363
Solde au 30 Juin 2025	35 000 000	3 500 000	59 465 450	6 327 977	16 395 096	1 197 658	(2 157 075)	10 277 363	130 006 470
Reprise résultat de la période close le 30 juin 2025								(10 277 363)	(10 277 363)
Cession d'actions propres						211 342	148 713		360 055
Prélèvements sur fonds social				(84 679)					(84 679)
Résultat net de l'exercice 2025								21 383 652	21 383 652
Solde au 31 Décembre 2025	35 000 000	3 500 000	59 465 450	6 243 298	16 395 096	1 409 000	(2 008 361)	21 383 652	141 388 136
Affectations approuvées par l'A.G.O du 16 Avril 2026			(2 294 716)		2 294 716				-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 16 Avril 2026			11 377 200	500 000	9 506 453			(21 383 652)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2025					(16 800 000)				(16 800 000)
Encaissement dividendes sur actions propres					255 098				255 098
Cession d'actions propres						3 281 147	1 563 674		4 844 821
Prélèvements sur fonds social				(51 036)					(51 036)
Résultat de la période close le 30 Juin 2026								11 743 912	11 743 912
Solde au 30 Juin 2026	35 000 000	3 500 000	68 547 934	6 692 263	11 651 364	4 690 147	(444 687)	11 743 912	141 380 933

NOTE 15 : INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DE LEASING

Les intérêts et produits assimilés de leasing se présentent ainsi :

	30 Juin 2026	30 Juin 2025	31 Décembre 2025
- Intérêts de leasing	47 287 680	41 842 148	87 173 016
- Intérêts de retard	1 333 261	1 191 920	2 731 214
- Frais d'ouverture des dossiers	102 042	87 815	200 832
- Frais de rejet	792 660	827 141	1 617 741
- Frais sur vente	31 200	50 000	88 600
- Frais sur encaissement de titres de crédits	121 620	121 609	241 913
- Autres	61 219	51 518	103 173
<u>Total</u>	<u>49 729 681</u>	<u>44 172 149</u>	<u>92 156 489</u>
- Transferts en produits de la période			
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	4 639 873	5 134 505	4 971 391
Intérêts de retard antérieurs	1 236 673	1 699 469	1 795 762
- Produits réputés réservés en fin de période			
Intérêts inclus dans les loyers	(6 209 575)	(6 207 199)	(6 083 193)
Intérêts de retard	(1 768 509)	(2 130 703)	(1 872 654)
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>(2 101 538)</u>	<u>(1 503 928)</u>	<u>(1 188 694)</u>
<u>Total des intérêts et des produits de leasing</u>	<u>47 628 143</u>	<u>42 668 221</u>	<u>90 967 795</u>

NOTE 16 : INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	30 Juin 2026	30 Juin 2025	31 Décembre 2025
- Intérêts des emprunts obligataires	915 785	1 298 628	2 255 932
- Intérêts des crédits des banques locales	18 974 686	16 851 253	34 948 764
- Intérêts des crédits des banques étrangères	1 552 214	2 383 990	4 348 705
- Intérêts des autres opérations de financement	2 515 081	3 014 493	6 207 237
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	214 637	330 851	597 833
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>24 172 403</u>	<u>23 879 215</u>	<u>48 358 471</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	(202 212)	(114 967)	(260 375)
- Autres charges financières	-	(2 460)	(4 968)
- Pénalités	1 000	-	640
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>(201 212)</u>	<u>(117 426)</u>	<u>(264 703)</u>
<u>Total général</u>	<u>23 971 190</u>	<u>23 761 788</u>	<u>48 093 769</u>

NOTE 17 : *PRODUITS DES PLACEMENTS*

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	30 Juin 2026	30 Juin 2025	31 Décembre 2025
- Intérêts des comptes courants	44 845	37 941	82 948
- Plus values sur cession des titres immobilisés	-	345 122	482 376
- Dividendes	577 965	429 605	429 605
- Jetons de présence du portefeuille des titres immobilisés	-	-	2 500
- Dividendes et résultats de cessions des titres SICAV	227 005	195 647	630 845
- Plus values sur fonds gérés	1 507 031	2 284 071	4 018 219
- Intérêts des comptes CEA	8 815	35 214	54 574
- Intérêts sur chèques impayés	917	8 020	11 239
- Intérêts sur certificats de dépôt	92 632	487 479	553 150
<u>Total</u>	<u>2 459 211</u>	<u>3 823 098</u>	<u>6 265 456</u>

NOTE 18 : *AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION*

Les autres produits d'exploitation se détaillent comme suit :

	30 Juin 2026	30 Juin 2025	31 Décembre 2025
- Revenus des loyers des immeubles	50 152	55 896	127 412
- Ristournes assurances	13 163	13 640	36 711
- Autre produits d'exploitation	3 150	3 150	6 300
<u>Total</u>	<u>66 464</u>	<u>72 685</u>	<u>170 423</u>

NOTE 19 : *CHARGES DE PERSONNEL*

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30 Juin 2026	30 Juin 2025	31 Décembre 2025
- Salaires et complément de salaires	4 246 859	3 810 087	8 073 643
- Charges connexes aux salaires	171 330	126 054	374 943
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	767 812	679 168	1 409 479
- Autres charges sociales	99 676	99 395	205 123
<u>Total</u>	<u>5 285 676</u>	<u>4 714 704</u>	<u>10 063 188</u>

NOTE 20 : *DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS*

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	30 Juin 2026	30 Juin 2025	31 Décembre 2025
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	5 869	3 651	11 739
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	315 325	336 718	665 648
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	8 000	-	13 334
<u>Total</u>	<u>329 195</u>	<u>340 368</u>	<u>690 720</u>

NOTE 21 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30 Juin 2026	30 Juin 2025	31 Décembre 2025
- Achat de matières et fournitures	179 381	152 130	346 879
<u>Total des achats</u>	<u>179 381</u>	<u>152 130</u>	<u>346 879</u>
- Sous-traitance générale	85 123	74 821	154 963
- Locations	97 169	91 917	187 323
- Entretien et réparations	50 006	233 000	330 283
- Primes d'assurances	42 249	46 237	91 816
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>274 546</u>	<u>445 976</u>	<u>764 385</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	769 959	756 181	1 615 030
- Publicités, publications et relations publiques	150 501	135 431	243 815
- Déplacements, missions et réceptions	32 961	40 180	57 935
- Frais postaux et de télécommunications	83 682	82 402	163 817
- Services bancaires et assimilés	61 322	58 485	102 261
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 098 426</u>	<u>1 072 679</u>	<u>2 182 858</u>
- Jetons de présence	72 000	72 000	144 000
- Rémunération du PCA	277 125	264 000	528 000
- Rémunération comité d'audit	18 000	18 000	36 000
- Rémunération comité des risques	18 000	18 000	36 000
<u>Total des charges diverses</u>	<u>385 125</u>	<u>372 000</u>	<u>744 000</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	132 279	115 737	232 753
- T.C.L	118 315	106 152	217 770
- Droits d'enregistrements et de timbres	9 614	5 731	9 568
- Autres impôts et taxes	13 038	9 021	18 370
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>273 246</u>	<u>236 641</u>	<u>478 461</u>
<u>Total général</u>	<u>2 210 724</u>	<u>2 279 426</u>	<u>4 516 583</u>

NOTE 22 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS ET RESULTATS DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	30 Juin 2026	30 Juin 2025	31 Décembre 2025
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	3 712 045	4 463 498	6 504 060
- Dotations aux provisions collectives	653 000	-	605 000
- Dotations aux provisions additionnelles	-	-	98 522
- Reprises sur provisions additionnelles	-	-	(48 280)
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(2 365 749)	(2 410 891)	(3 079 948)
- Créances radiées	1 932	1 427	4 885 457
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	-	-	(4 308 071)
- Annulation de produits réservés sur créances radiées	-	-	(575 960)
- Encaissement sur créances radiées	(109 513)	(209 198)	(410 255)
<u>Total</u>	<u>1 891 716</u>	<u>1 844 836</u>	<u>3 670 527</u>

NOTE 23 : DOTATIONS (REPRISES) NETTES AUX AUTRES PROVISIONS

Les dotations (reprises) nettes aux comptes des autres provisions se détaillent ainsi :

	30 Juin 2026	30 Juin 2025	31 Décembre 2025
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	9 465	17 097	154 704
- Dotations aux provisions pour divers risques	366 250	366 250	1 232 500
- Reprise sur provisions pour dépréciation des titres de participation	(71 800)	-	-
- Pertes sur titres	32 520	-	-
- Reprise sur provisions pour dépréciation des autres actifs	-	-	(50 000)
Total	336 435	383 347	1 337 204

NOTE 24 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	30 Juin 2026	30 Juin 2025	31 Décembre 2025
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	32 114	145 486	980 393
- Apurement de comptes	61 304	39	473 946
Total	93 418	145 525	1 454 338

NOTE 25 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	30 Juin 2026	30 Juin 2025	31 Décembre 2025
- Apurement de comptes	68	11 394	624
Total	68	11 394	624

NOTE 26 : IMPOTS SUR LES SOCIETES

L'impôt sur les sociétés a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	30 Juin 2026	30 Juin 2025	31 Décembre 2025
Bénéfice comptable	16 222 231	13 373 667	30 485 398
A réintégrer			
- Dotations aux provisions sur la clientèle	3 712 045	4 463 498	6 504 060
- Dotations aux provisions additionnelles	-	-	98 522
- Dotations aux provisions collectives	653 000	-	605 000
- Dotations aux provisions des autres actifs	9 465	17 097	154 704
- Dotations aux provisions pour risques divers	366 250	366 250	1 232 500
- Reprises sur provisions fiscales 2022	-	-	1 240 242
- Reprises sur provisions fiscales 2023	-	-	32 182
- Reprises sur provisions fiscales 2024	-	-	8 516 484
- Plus value latentes sur cession SICAV 2025/2024	5 703	5 381	5 381
- Moins value latentes des actions SICAV 2026/2025	-	40 162	-
- Moins value sur cession des actions SICAV	-	287 293	299 556
- Diverses charges non déductibles	93 646	102 321	190 376
A déduire			
- Provisions fiscales 2020/2019 pour affaires en cours	-	-	1 062 848
- Reprises sur provisions comptables	-	-	8 726 060
- Reprises sur provisions pour dépréciation des autres actifs	71 800	-	50 000
- Plus value sur fonds gérés non imposable	290 653	942 746	967 686
- Dividendes	577 965	806 384	806 384
- Plus value sur cession d'actions cotées	-	345 122	482 376
- Plus value latentes sur cession SICAV 2026/2025	-	14 784	5 703
<u>Bénéfice fiscal avant provisions</u>	<u>20 121 923</u>	<u>16 546 634</u>	<u>37 263 347</u>
Provisions pour créances douteuses 100%	3 712 045	4 463 498	6 602 582
Provisions collectives déductibles	486 965	-	321 607
<u>Bénéfice fiscal</u>	<u>15 922 913</u>	<u>12 083 136</u>	<u>30 339 158</u>
Réinvestissements exonérés avec Minimum d'Impôt :			
* Montant à investir	5 971 092	4 531 176	11 377 200
<u>Bénéfice imposable</u>	<u>9 951 821</u>	<u>7 551 960</u>	<u>18 961 957</u>
Impôt sur les sociétés (au taux de 40%, porté le cas échéant au minimum légal)	<u>3 980 728</u>	<u>3 020 784</u>	<u>7 584 789</u>
A imputer			
- Acomptes provisionnels payés	2 275 437	2 070 758	6 212 275
- Retenues à la source	22 254	7 560	353 727
<u>Impôt à payer (Crédit d'Impôt sur les sociétés)</u>	<u>1 683 037</u>	<u>942 466</u>	<u>1 018 788</u>
Contribution sociale de solidarité	<u>99 518</u>	<u>75 520</u>	<u>758 479</u>
Contribution pour le renforcement des ressources de financement des caisses sociales	<u>398 073</u>	<u>-</u>	<u>758 479</u>

NOTE 27 : ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS

		30 Juin 2026	30 Juin 2025	31 Décembre 2025
- Clients et comptes rattachés en début de période	Note 5	52 508 743	51 887 106	51 887 106
- Clients et comptes rattachés en fin de période	Note 5	(66 494 432)	(58 952 114)	(52 508 743)
- Clients avances et acomptes reçus en début de période	Note 10	(6 513 653)	(7 167 131)	(7 167 131)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	Note 10	11 659 379	10 610 027	6 513 653
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	Note 10	(10 675)	(5 075)	(5 075)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	Note 10	5 075	10 675	10 675
- Produits constatés d'avance en début de période	Note 5	(3 923 464)	(3 858 711)	(3 858 711)
- Produits constatés d'avance en fin de période	Note 5	4 487 556	3 874 785	3 923 464
- Intérêts à recevoir des contrats rééchelonnés en début de période	Note 5	988 666	414 768	414 768
- Intérêts à recevoir des contrats rééchelonnés en fin de période	Note 5	(1 051 316)	(109 322)	(988 666)
- TVA collectée		51 343 341	45 154 152	93 957 846
- TVA collectée sur avances et acomptes		(11 232 484)	(9 880 059)	(19 475 930)
- Remboursement principal	Note 5	174 067 313	151 971 196	321 955 703
- Intérêts et produits assimilés de leasing	Note 15	49 729 681	44 172 149	92 156 489
- Autres produits d'exploitation		66 464	72 685	170 423
- Créances virées en pertes	Note 22	(1 932)	(1 427)	(4 885 457)
- Encaissements sur créances radiées	Note 22	109 513	209 198	410 255
- Encours financiers virés en pertes	Note 5	-	-	1 760 074
- Plus/Moins values sur relocation	Note 5	(2 105 690)	(487 111)	(2 440 540)
- Créances sur cessions d'immobilisations début période	Note 9	1 137 829	38 263	38 263
- Créances sur cessions d'immobilisations fin période	Note 9	(2 157 111)	(466 814)	(1 137 829)
- Cessions d'immobilisations à la VR	Note 5	2 797	2 209	3 471
- Cessions anticipées d'immobilisations	Note 5	6 191 952	9 871 315	16 966 291
<u>Encaissements reçus des clients</u>		<u>258 807 552</u>	<u>237 360 763</u>	<u>497 700 398</u>

NOTE 28 : INVESTISSEMENTS DANS LES CONTRATS DE LEASING

		30 Juin 2026	30 Juin 2025	31 Décembre 2025
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	Note 12	74 746 871	72 878 677	72 878 677
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	Note 12	(76 133 486)	(78 152 161)	(74 746 871)
- Fournisseurs, avances et acomptes en début de période	Note 9	-	-	-
- Fournisseurs, avances et acomptes en fin de période	Note 9	94 906	-	-
- Décaissements pour financement de contrats de leasing	Note 5	232 202 208	182 363 029	370 060 872
- TVA sur investissements		37 812 277	28 802 262	58 798 041
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	Note 13	147 750	-	-
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	Note 13	(4 375)	(37 375)	(147 750)
<u>Investissements dans les contrats de leasing</u>		<u>268 866 151</u>	<u>205 854 432</u>	<u>426 842 969</u>

NOTE 29 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

		30 Juin 2026	30 Juin 2025	31 Décembre 2025
- Avances et acomptes au personnel en début de période	Note 9	(160 751)	(61 380)	(61 380)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	Note 9	94 838	101 763	160 751
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	Note 12	317 703	202 115	202 115
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	Note 12	(380 923)	(298 875)	(317 703)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	Note 13	41 169	16 621	16 621
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	Note 13	(11 765)	(41 514)	(41 169)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	Note 13	829 686	797 208	797 208
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	Note 13	(829 513)	(797 208)	(829 686)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	Note 13	946 484	845 370	845 370
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	Note 13	(739 536)	(723 900)	(946 484)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	Note 13	144 891	108 305	108 305
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	Note 13	(144 882)	(106 187)	(144 891)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	Note 13	707 554	624 986	624 986
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	Note 13	(604 657)	(574 030)	(707 554)
- C.N.S.S en début de période	Note 13	422 367	349 490	349 490
- C.N.S.S en fin de période	Note 13	(586 938)	(518 023)	(422 367)
- CAVIS en début de période	Note 13	63 535	61 110	61 110
- CAVIS en fin de période	Note 13	(61 002)	(59 282)	(63 535)
- CNAM en début de période	Note 13	33 455	28 824	28 824
- CNAM en fin de période	Note 13	(41 012)	(35 697)	(33 455)
- Assurances groupe et vie en début de période	Note 13	54 334	50 858	50 858
- Assurances groupe et vie en fin de période	Note 13	(59 442)	(52 293)	(54 334)
- Organismes sociaux, autres charges en début de période	Note 13	164 086	157 086	157 086
- Organismes sociaux, autres charges en fin de période	Note 13	(164 056)	(157 086)	(164 086)
- Diverses charges à payer en début de période	Note 13	1 223 385	598 217	598 217
- Diverses charges à payer en fin de période	Note 13	(1 285 043)	(616 251)	(1 223 385)
- TVA, payée sur biens et services		384 783	402 333	606 485
- Charges de personnel	Note 19	5 285 676	4 714 704	10 063 188
- Autres charges d'exploitation	Note 21	2 210 724	2 279 426	4 516 583
- Impôts et taxes	Note 21	(273 246)	(236 641)	(478 461)
- Charges à répartir	Note 9	8 000	-	40 000
<u>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</u>		<u>7 589 906</u>	<u>7 060 049</u>	<u>13 738 703</u>

NOTE 30 : INTERETS PAYES

		30 Juin 2026	30 Juin 2025	31 Décembre 2025
- Frais d'émission d'emprunts	Note 9	105 000	100 000	302 379
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	Note 11	(175 121)	(107 824)	(107 824)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	Note 11	116 353	180 720	175 121
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	Note 13	50 027	56 855	56 855
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	Note 13	(26 453)	(19 587)	(50 027)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	Note 11	1 030 144	1 391 712	1 391 712
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	Note 11	(52 029)	(72 840)	(1 030 144)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	Note 11	7 777 298	5 303 294	5 303 294
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	Note 11	(20 016 249)	(18 490 972)	(7 777 298)
- Intérêts et comm. courus sur emprunts étrangers en début de période	Note 11	614 199	1 392 770	1 392 770
- Intérêts et comm. courus sur emprunts étrangers en fin de période	Note 11	(554 459)	(949 242)	(614 199)
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	Note 11	780 617	1 954 800	1 954 800
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	Note 11	(1 181 539)	(1 595 226)	(780 617)
- Intérêts et charges assimilées	Note 16	23 971 190	23 761 788	48 093 769
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	Note 16	(214 637)	(330 851)	(597 833)
<u>Intérêts payés</u>		<u>12 224 340</u>	<u>12 575 398</u>	<u>47 712 758</u>

NOTE 31 : *IMPOTS PAYES*

		30 Juin 2026	30 Juin 2025	31 Décembre 2025
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	Note 13	1 018 788	2 294 494	2 294 494
-Etat ,impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	Note 13	(1 683 037)	(942 466)	(1 018 788)
- Contribution conjoncturelle en début de période	Note 13	-	690 244	690 244
- Contribution conjoncturelle en fin de période	Note 13	-	-	-
- Autres Contributions en début de période	Note 13	758 479	-	-
- Autres Contributions en fin de période	Note 13	(398 073)	-	(758 479)
- Contribution sociale de solidarité en début de période	Note 13	758 479	690 244	690 244
- Contribution sociale de solidarité en fin de période	Note 13	(99 518)	(75 520)	(758 479)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	Note 13	42 029	37 171	37 171
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	Note 13	(39 122)	(31 621)	(42 029)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	Note 13	21 023	20 503	20 503
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	Note 13	(21 018)	(20 503)	(21 023)
- TVA payée		4 087 530	7 087 496	14 151 256
- Impôts et taxes	Note 21	273 246	236 641	478 461
- Impôts sur les bénéfices	Note 26	3 980 728	3 020 784	7 584 789
- Contribution sociale de solidarité	Note 26	99 518	75 520	758 479
- Autres Contributions	Note 26	398 073	-	758 479
<u>Impôts payés</u>		9 197 123	13 082 986	24 865 323

NOTE 32 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		30 Juin 2026	30 Juin 2025	31 Décembre 2025
- Investissements en Immobilisations corporelles et incorporelles	Note 8	130 138	218 309	396 918
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		130 138	218 309	396 918

NOTE 33 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		30 Juin 2026	30 Juin 2025	31 Décembre 2025
- Cessions d'immobilisations corporelles	Note 8	2 495 926	205	2 010 598
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	Note 24	32 114	145 486	980 393
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		2 528 040	145 691	2 990 991

NOTE 34 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		<u>30 Juin 2026</u>	<u>30 Juin 2025</u>	<u>31 Décembre 2025</u>
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	Note 7	11 377 200	10 354 000	10 354 000
<u>Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		<u>11 377 200</u>	<u>10 354 000</u>	<u>10 354 000</u>

NOTE 35 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		<u>30 Juin 2026</u>	<u>30 Juin 2025</u>	<u>31 Décembre 2025</u>
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	Note 7	71 800	342 987	497 600
- Titres immobilisés liquidés au cours de l'exercice	Note 7	5 624 400	2 294 716	2 294 716
- Produits nets sur cessions de titres immobilisés	Note 17	-	345 122	482 376
- Avances sur cession titres immobilisés en début de période	Note 13	(21 080)	(21 080)	(21 080)
- Avances sur cession titres immobilisés en fin de période	Note 13	1 800	21 080	21 080
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>		<u>5 676 920</u>	<u>2 982 825</u>	<u>3 274 693</u>

NOTE 36 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

		<u>30 Juin 2026</u>	<u>30 Juin 2025</u>	<u>31 Décembre 2025</u>
- Dividendes payés	Note 14	16 800 000	15 400 000	15 400 000
- Dividendes sur actions propres	Note 14	(255 098)	(456 760)	(456 760)
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en début de période	Note 13	44 746	44 413	44 413
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en fin de période	Note 13	(45 074)	(44 746)	(44 746)
- Prélèvements sur fonds social	Note 14	51 036	43 579	128 258
<u>Dividendes et autres distributions</u>		<u>16 595 608</u>	<u>14 986 488</u>	<u>15 071 166</u>

NOTE 37 : AUTRES FLUX LIES A L'EXPLOITATION

		30 Juin 2026	30 Juin 2025	31 Décembre 2025
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	Note 9	(634 380)	(383 298)	(701 698)
- Remboursements sur prêts au personnel	Note 9	722 352	1 193 464	1 585 385
- Produits à recevoir des tiers en début de période	Note 9	945 646	1 267 627	1 267 627
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	Note 9	(905 975)	(905 608)	(945 646)
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	Note 9	63 307	83 003	83 003
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	Note 9	(433 029)	(433 243)	(63 307)
- Autres comptes débiteurs en début de période	Note 9	600 605	609 065	609 065
- Autres comptes débiteurs en fin de période	Note 9	(633 671)	(648 612)	(600 605)
- Comptes d'attente actif en début de période	Note 9	116 548	130 481	130 481
- Comptes d'attente actif en fin de période	Note 9	(185 718)	(198 886)	(116 548)
- Compte courant, fonds gérés en début de période	Note 9	3 333 323	1 739 003	1 739 003
- Compte courant, fonds gérés en fin de période	Note 9	(1 174 024)	(2 107 774)	(3 333 323)
- Compte courant associé en début de période	Note 13	900 000	750 000	750 000
- Compte courant associé en fin de période	Note 13	(900 000)	(750 000)	(900 000)
- Autres comptes créditeurs en début de période	Note 13	(385 484)	(672 750)	(672 750)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	Note 13	678 108	589 671	385 484
- Prestataires Assurances en début de période	Note 13	(588 648)	(752 775)	(752 775)
- Prestataires Assurances en fin de période	Note 13	546 272	744 963	588 648
- Autres produits constatés d'avance en début de période	Note 13	(28 070)	(45 749)	(45 749)
- Autres produits constatés d'avance en fin de période	Note 13	2 694	5 600	28 070
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	Note 17	2 459 211	3 477 977	5 783 080
- Autres gains ordinaires	Note 24	61 304	39	473 946
- Autres pertes ordinaires	Note 25	(32 588)	(11 394)	(624)
<u>Autres flux liés à l'exploitation</u>		<u>4 527 783</u>	<u>3 680 803</u>	<u>5 290 768</u>

NOTE 38 : INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEE

- **COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT**

La CGI est une filiale de la CIL, détenue à concurrence de 99,96%. La CGI assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires émis par la CIL, certaines opérations de mise en place de certificats de dépôt ainsi que la tenue des comptes des valeurs mobilières.

Frais de négociation :

La CIL a réalisé, au 30 juin 2026, des opérations de vente de ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, par l'entremise de la Compagnie Générale d'Investissement CGI.

Elle a outre réalisé des opérations de vente d'actions cotés en bourse, et ce, par l'entremise de la Compagnie Générale d'Investissement CGI.

Les honoraires prélevés par la CGI à titre de frais de négociation boursière ainsi qu'à titre d'autres opérations s'élèvent à 20.186 DT. La CIL a constaté une charge au titre de ces frais d'égal montant.

Mandat de tenue du registre :

La convention de tenue du registre des actionnaires de la CIL conclue avec la Compagnie Générale d'Investissement prévoit une rémunération annuelle forfaitaire, revenant à la CGI, de 15.000 DT.

La CIL a, ainsi, supporté, au 30 juin 2026, une charge de 7.500 DT.

Ainsi, le cumul des honoraires et commissions facturés par la CGI et relatifs au 30 juin 2026 s'élèvent à 27.686 DT en HT.

Contrat de location :

La CGI loue un étage de l'immeuble appartenant à la Compagnie Internationale de Leasing, et constituant son siège social, au 16 Avenue Jean Jaurès à Tunis. Le montant du loyer au 30 juin 2026 est de 18.448 DT en HT.

Compte Courant Actionnaire :

La CIL a conclu, le 18 Juillet 2025, avec la Compagnie Générale d'Investissement « C.G.I », une convention de compte courant en vertu de laquelle la CIL a mis à la disposition de la « CGI » un montant de 900.000 DT rémunéré au taux de 8% l'an. Ces intérêts sont payables en même temps que le remboursement du principal, à l'échéance convenue, soit au bout de 6 mois de la date de versement. Ledit montant est destiné au renforcement des fonds propres disponibles de la « CGI ».

Le produit d'intérêt comptabilisé à ce titre au 30 juin 2026, s'est élevé à 36.000 DT.

- **SOCIETE AGRO SERVICE :**

Le conseil d'administration réuni le 22 mai 2003 a entériné la décision de la direction générale relative à l'octroi à la société AGRO-SERVICES, dont les 2 cogérants et associés uniques sont salariés à la CIL et cette dernière a le pouvoir de gérer cette société, d'un crédit de 180.000 DT pour l'acquisition d'un terrain ayant fait l'objet d'hypothèque au profit de la CIL. Les conditions de taux d'intérêt seront définitivement arrêtées en fonction de la plus ou moins-value que la société réalisera sur la vente dudit terrain.

A ce titre, la CIL a constaté parmi ses produits, au 30 juin 2026, des intérêts pour un montant de 8.845 DT.

Le solde de la créance, y compris les intérêts cumulés, s'élève 30 juin 2026, à 532.237 DT et a été totalement provisionné.

- **CIL SICAR**

1- Des conventions de gestion de fonds ont été conclues avec la société CIL SICAR, dans laquelle la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) détient une participation de 99,99 % du capital.

Le montant global des fonds déposés totalise la somme de 69.913.282 DT.

En contrepartie des prestations de gestion assurées, CIL SICAR perçoit une commission de gestion annuelle fixée à 1,25 % du montant initial de chaque fonds, ainsi qu'une commission de performance égale à 10 % des revenus, dividendes, plus-values et de tout autre produit généré par lesdits fonds.

L'encours des fonds déposés s'élève, au 30 Juin 2026, à 60.615.166 DT et le montant total des commissions supportées par la CIL s'élève à 307.739 DT.

Date de libération	Montants libérés	Montant Remboursé	Encours	Commissions de gestion
14/03/2018	2 770 000	2 379 000	391 000	2 444
16/06/2019	3 140 582	2 426 452	714 130	4 463
22/06/2020	6 455 000	4 492 664	1 962 336	12 265
22/06/2021	6 830 000	-	6 830 000	42 688
24/06/2022	8 104 000	-	8 104 000	50 650
19/06/2023	11 080 500	-	11 080 500	69 253
20/06/2024	9 802 000	-	9 802 000	61 263
16/05/2025	10 354 000		10 354 000	64 713
22/06/2026	11 377 200		11 377 200	
Total	69 913 282	9 298 116	60 615 166	307 739

2- La CIL a réalisé, au 30 Juin 2026, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôts auprès de « CIL SICAR », dans laquelle elle détient 99,99% du capital et détaillées comme suit :

Date de souscription	Échéance	Montant	Taux	Intérêts de la période
27/11/2025	06/01/2026	4 000 000	8,49%	5 470
28/11/2025	07/01/2026	2 000 000	8,49%	3 191
02/12/2025	21/01/2026	7 000 000	8%	33 592
03/12/2025	02/01/2026	5 000 000	8,49%	2 266
16/12/2025	15/01/2026	1 500 000	8,49%	5 099
18/12/2025	27/01/2026	1 000 000	8,49%	6 154
19/12/2025	28/01/2026	2 500 000	8,49%	15 955
22/12/2025	21/01/2026	1 000 000	8,49%	4 759
31/12/2025	30/01/2026	4 000 000	8,49%	27 195
02/01/2026	11/02/2026	5 000 000	8,49%	46 726
06/01/2026	05/02/2026	4 000 000	8,49%	28 101
21/01/2026	20/02/2026	7 000 000	8,49%	49 177

21/01/2026	02/03/2026	1 000 000	8,49%	9 345
26/01/2026	25/02/2026	3 500 000	8,49%	24 589
27/01/2026	26/02/2026	1 000 000	8,49%	7 025
28/01/2026	27/02/2026	2 500 000	8,49%	17 563
30/01/2026	11/03/2026	4 000 000	8,49%	37 381
05/02/2026	17/03/2026	4 000 000	8,08%	35 592
11/02/2026	13/03/2026	5 000 000	8,08%	33 441
20/02/2026	01/04/2026	7 000 000	8,08%	62 285
25/02/2026	27/03/2026	3 500 000	8,08%	23 409
26/02/2026	07/04/2026	1 000 000	8,08%	8 898
27/02/2026	08/04/2026	2 500 000	8%	22 245
02/03/2026	01/04/2026	1 000 000	8%	6 623
11/03/2026	10/04/2026	4 000 000	8%	26 490
13/03/2026	22/04/2026	5 000 000	8%	44 053
17/03/2026	16/04/2026	4 000 000	8%	26 490
27/03/2026	06/05/2026	3 500 000	8%	30 837
01/04/2026	21/05/2026	1 000 000	8%	10 989
01/04/2026	11/05/2026	7 000 000	8%	61 674
07/04/2026	07/05/2026	1 000 000	8%	6 623
08/04/2026	18/05/2026	2 500 000	8%	22 026
10/04/2026	20/05/2026	4 000 000	8%	35 242
16/04/2026	26/05/2026	4 000 000	8%	35 242
22/04/2026	22/05/2026	5 000 000	8%	33 113
21/05/2026	30/06/2026	1 000 000	8%	8 811
22/05/2026	01/07/2026	5 000 000	8%	42 978
26/05/2026	25/06/2026	4 000 000	8%	26 490
29/05/2026	08/07/2026	2 000 000	8%	14 183
01/06/2026	01/07/2026	5 000 000	8%	32 044
02/06/2026	22/07/2026	1 000 000	8%	6 249
04/06/2026	14/06/2026	3 000 000	8%	17 406
08/06/2026	08/07/2026	3 000 000	8%	14 740
25/06/2026	04/08/2026	4 000 000	8%	5 157
30/06/2026	30/07/2026	1 000 000	8%	214
Total		150 000 000		1 017 133

3- La CIL a conclu un contrat de location avec la société « CIL SICAR » portant sur un bureau d'une superficie de 15 m², à partir du 1er janvier 2022, et moyennant le paiement d'un loyer annuel de 8.000 DT hors TVA payable trimestriellement et d'avance majoré de 5% l'an.

Le montant du loyer au 30 juin 2026 est de 4.862 DT en HT.

4- Une convention de mise à disposition de personnel, a été conclue le 01 Octobre 2023, avec la société CIL SICAR dans laquelle la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » détient 99,99% du capital. Cette convention porte sur la mise à disposition de la CIL SICAR de deux employés de la CIL pour assurer certaines fonctions au sein de cette dernière.

En rémunération de ladite mise à disposition, la CIL SICAR prendra en charge une partie des charges salariales supportées au titre de ces deux employés, avec une marge forfaitaire de 15%.

Le montant des charges salariales refacturées au 30/06/2026 par la CIL à la CIL SICAR s'est élevé à 21 000 DT, et la marge forfaitaire s'est établie à 3.150 DT.

• **AUTRES PARTIES LIEES**

Certificats de dépôts :

1- La CIL a réalisé, en 2025, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mme SOUKI AICHA, ayant des liens avec le DG Mr SOUKI SALAH détaillés comme suit :

Date de souscription	Échéance	Montant	Taux	Intérêts de l'exercice
29/09/2025	07/04/2026	500 000,00	8,7%	11 148
29/09/2025	24/09/2026	500 000,00	8,9%	20 488
Total		1 000 000		31 636

2- La CIL a réalisé, en 2025, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de Mme SOUKI ALIA, ayant des liens avec le Directeur Général Mr SOUKI SALAH, pour un montant de 500.000 DT, émis le 23 avril 2025 et échéant 18 avril 2026, au taux facial de 8,91%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2026, s'élève à 12.238 DT.

3- La CIL a réalisé, en 2026, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de Mme SOUKI ALIA, ayant des liens avec le Directeur Général Mr SOUKI SALAH, pour un montant de 500.000 DT, émis le 18 avril 2026 et échéant 4 novembre 2026, au taux facial de 8, 1%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2026, s'élève à 7.927 DT.

4- La CIL a réalisé, en 2026, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mme SOUKI AICHA, ayant des liens avec le DG Mr SOUKI SALAH détaillés comme suit :

Date de souscription	Échéance	Montant	Taux	Intérêts de l'exercice
07/04/2026	14/10/2026	500 000	8,1%	9 122
18/05/2026	13/01/2027	500 000	7,99%	4 617
Total		1 000 000		25 105

5- La CIL a réalisé, en 2025, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la Générale Oblig-Sicav (GO-SICAV), pour un montant de 1.000.000 DT, émis le 18 Décembre 2025 et échéant 27 Janvier 2026, au taux facial de 8,49%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2026, s'élève à 6.154 DT.

• **REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS**

- La charge supportée par la société au 30 juin 2026, au titre de la rémunération du Président du conseil d'administration de la CIL est de 277.107 DT.

Une voiture de fonction est mise à sa disposition pour les besoins de ses déplacements professionnels ainsi qu'une voiture de service.

- La charge supportée par la société au 30 juin 2026, au titre de la rémunération du Directeur Général de la CIL est de 272.033 DT.

Une voiture de fonction est mise à sa disposition pour les besoins de ses déplacements professionnels ainsi qu'une voiture de service.

NOTE 39 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

A- ENGAGEMENTS DONNES :

A-1- Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle

Les engagements de Financement en Faveur de la Clientèle s'élèvent au 30 juin 2026 à 47.655.088 DT et constituent des accords de financement en faveur de la clientèle, matérialisés par des contrats de leasing dûment signés et figurant parmi les Engagements hors bilan présentés au niveau du tableau de classification des créances sur la clientèle (voir note 5.3 Analyse et classification des créances sur la clientèle).

A-2- Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts

Les engagements sur intérêts et commissions sur emprunts s'élèvent à 124.227.924 DT et constituent le total des intérêts et commissions qui vont être supportés par la CIL sur les échéances futures des emprunts en cours au 30 juin 2026.

A-3- Engagements sur titres

Les engagements sur titres s'élèvent au 30 juin 2026 à 1.000.000 DT et constituent des versements restant à effectuer sur titres immobilisés (voir note 8 Portefeuille d'investissement).

B- ENGAGEMENTS RECUS

B-1- Cautions Reçues

Les cautions reçues s'élèvent au 30 juin 2026 à 326.913.241 DT et constituent des cautions reçues des clients, en garantie des financements accordés.

B-2- Garanties réelles reçues

Les garanties réelles reçues s'élèvent au 30 Juin 2026 à 26.575.718 DT et se rapportent aux hypothèques reçues des clients, en garantie des financements accordés.

B-3- Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs

Les intérêts à échoir sur contrats actifs s'élèvent au 30 juin 2026 à 148.441.875 DT et constituent les intérêts inclus dans les loyers futurs (voir note 5.1.1 Analyse par maturité).

C- ENGAGEMENTS RECIPROQUES

C-1 Emprunts obtenus non encore encaissés

Les financements obtenus et non encore encaissés s'élèvent au 30 juin 2026 à 130.000.000 DT et correspondent aux crédits obtenus auprès de diverses banques Tunisiennes.

NOTE 40 : ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 28 Août 2026. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2026

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING (CIL)

Introduction :

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2026 et faisant apparaître à cette date un total bilan de 837 795 KDT et un bénéfice net de 11 744 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL), comprenant le bilan au 30 juin 2026, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) au 30 juin 2026, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 29 Août 2026

Les Commissaires aux Comptes**PROAUDIT****Tarak ZAHAF****Universal Auditing****Hilal OUALI**

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

TUNISIE LEASING ET FACTORING

Siège social : Immeuble TLF – centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis
Mahrajène

Tunisie Leasing et Factoring, publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2026 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Mr Borhen CHEBBI (Cabinet ECC MAZARS) & Mr Mustapha MEDHIOUB (Cabinet FINOR).

BILAN**Arrêté au 30 Juin 2026**

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
ACTIFS				
Caisse et avoirs auprès des banques	3	3 554 457	5 787 731	5 140 704
Créances sur la clientèle , opérations de leasing	4	887 610 339	824 752 510	853 884 838
Acheteurs factorés	5	159 938 422	120 730 433	150 822 771
Portefeuille titre commercial	6	226 240	19 695 576	169 289
Portefeuille d'investissements	7	92 615 697	92 335 045	93 343 216
Valeurs Immobilisées	8	8 343 625	9 024 311	8 983 217
Autres actifs	9	18 418 488	34 985 937	7 618 709
TOTAL DES ACTIFS		1 170 707 268	1 107 311 543	1 119 962 744
PASSIFS				
Concours bancaires	10	3 955 139	6 078 997	337 905
Emprunts et dettes rattachées	11	694 420 402	651 401 130	659 154 291
Dettes envers la clientèle	12	24 389 164	24 347 151	22 056 165
Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	5	40 120 080	26 641 246	36 676 078
Fournisseurs et comptes rattachés	13	123 777 987	134 014 904	115 063 773
Autres passifs	14	44 808 385	39 566 576	48 208 099
TOTAL DES PASSIFS		931 471 157	882 050 004	881 496 311
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		54 000 000	54 000 000	54 000 000
Réserves		54 072 152	48 090 740	48 081 446
Résultats reportés		113 104 986	102 170 012	102 170 013
Résultat de la période		18 058 973	21 000 787	34 214 974
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	15	239 236 111	225 261 539	238 466 433
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		1 170 707 268	1 107 311 543	1 119 962 744

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Au 30 Juin 2026

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
ENGAGEMENTS DONNES		188 668 217	127 632 992	148 330 901
Engagements de financement en faveur de la clientèle (contrats signés non encore mis en force)	4	51 142 950	57 265 628	40 898 814
Engagements données en faveur des banques		123 500 000	54 360 000	86 420 000
Engagements sur autres titres	43	6 883 000	10 859 349	10 862 568
Engagements donnés sur l'activité du Factoring		7 142 267	5 148 015	10 149 519
ENGAGEMENTS RECUS		268 139 510	244 167 781	268 254 787
Garanties reçues (Hypothèques sur les contrats actifs)		6 378 845	6 378 845	5 808 845
Intérêt à échoir sur contrats actifs	4	152 863 933	145 567 031	152 167 228
Garanties et engagements de financement reçu des banques		-	1 000 000	2 800 000
Autres garanties reçues		426 272	518 545	497 124
Garanties reçues des adhérents		108 470 460	90 703 360	106 981 590
ENGAGEMENTS RECIPROQUES		109 900 000	134 133 000	186 800 000
Emprunts obtenus non encore encaissés		109 900 000	134 133 000	186 800 000

ETAT DE RESULTAT
Période du 1^{er} janvier au 30 Juin 2026

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
Intérêts et produits assimilés de leasing	16	58 261 211	54 391 141	112 834 732
Revenu du factoring	17	10 371 489	8 295 691	17 838 876
Intérêts et charges assimilées	19	(31 493 909)	(31 866 795)	(64 691 240)
Commissions encourues	20	(46 796)	(14 976)	(28 984)
Produits des placements	21	15 018 110	15 634 785	16 569 622
Autres Produits d'exploitation	18	1 202 237	1 153 441	2 181 065
Produit net		53 312 342	47 593 287	84 704 071
Charges de personnel	22	(14 053 292)	(13 413 416)	(26 190 474)
Autres charges d'exploitation	23	(4 097 395)	(4 448 499)	(8 482 098)
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	25	(736 628)	(770 167)	(1 535 397)
Total des charges d'exploitation		(18 887 315)	(18 632 082)	(36 207 969)
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		34 425 027	28 961 205	48 496 102
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	24	(1 687 636)	(2 895 025)	(4 251 761)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	26	(1 972 932)	3 964 167	4 961 479
Dotations aux provisions pour risques divers	27	629 821	(74 631)	(1 916 049)
RESULTAT D'EXPLOITATION		31 394 280	29 955 716	47 289 771
Autres gains ordinaires	28	124 064	178 318	8 599 732
Autres pertes ordinaires		(2 073)	(2)	(138)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		31 516 271	30 134 032	55 889 365
Impôt sur les bénéfices	29	(11 962 043)	(8 910 483)	(18 061 993)
Autre contribution	29	(1 196 204)	-	(1 806 199)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		18 358 024	21 223 549	36 021 173
Eléments extraordinaires	29	(299 051)	(222 762)	(1 806 199)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		18 058 973	21 000 787	34 214 974
Résultat par action		1,672	1,945	3,168

ETATS DE FLUX DE TRESORERIE

Arrêté au 30 Juin 2026

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	30	346 919 174	319 553 094	662 359 673
Décaissements pour financement de contrats de leasing	31	(304 044 040)	(266 743 538)	(594 872 797)
Encaissements reçus des acheteurs factorés	30S	131 368 111	117 741 254	244 852 859
Financement des adhérents	30S	(125 027 992)	(119 708 699)	(256 139 028)
Encaissements provenant des crédits à court terme	11	58 738 939	14 836 624	57 057 359
Remboursements des crédits à court terme	11	(46 189 336)	(13 551 523)	(43 288 965)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	32	(18 014 404)	(17 663 262)	(33 652 277)
Intérêts payés	33	(38 203 794)	(38 637 125)	(66 090 592)
Impôts et taxes payés	34	(26 169 922)	(18 798 343)	(31 208 508)
Autres flux de trésorerie	35	3 975 789	35 866 241	89 612 281
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		(16 647 475)	12 894 723	28 630 005
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	36	(270 102)	(325 256)	(1 072 391)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	173 067	-	23 000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	38	(6 000 000)	(6 000 000)	(6 011 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	39	4 871 340	-	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(1 225 695)	(6 325 256)	(7 060 391)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions	40	(17 276 730)	(12 417 295)	(12 417 295)
Encaissements provenant des emprunts	11	195 500 000	132 000 000	220 876 000
Remboursements d'emprunts	11	(165 553 581)	(142 171 685)	(240 953 767)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		12 669 689	(22 588 980)	(32 495 062)
Variation de trésorerie		(5 203 481)	(16 019 513)	(10 925 448)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	41	4 802 799	15 728 247	15 728 247
Trésorerie à la clôture de l'exercice	41	(400 682)	(291 266)	4 802 799

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société a été créée en octobre 1984 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel.

L'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 1994 a étendu l'objet social aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1992 a décidé de porter le capital à : 8.000.000 Dinars par la création de 400.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe d'une somme de 2.000.000 Dinars à prélever sur les réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.000.000 Dinars à la création de 200.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 800.000 actions en quatre tranches égales de 50.000 actions chacune portant jouissance respectivement le 1er janvier 1993, le 1er janvier 1994, le 1er janvier 1995 et le 1er janvier 1996.

L'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} novembre 2001 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation d'une somme de 10.000.000 Dinars, à prélever sur le compte « Report à nouveau ».

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 Dinars à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 1.000.000 actions en quatre tranches égales de 250.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2001, le 1er janvier 2002, le 1er janvier 2003 et le 1er janvier 2004.

L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006 a décidé de réduire le nominal de l'action de TLF de 10 Dinars à 5 Dinars. En conséquence, le nombre d'actions composant le capital social est porté de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

La même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société :

- D'un montant de 7.500.000 dinars pour le porter à 27.500.000 dinars par la création de 1.500.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action ; et
- D'une somme de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte « résultats reportés ». Ladite somme serait affectée à la création et à la libération intégrale de 500.000 actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 5.500.000 actions en cinq tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2007, le 1^{er} janvier 2008, le 1^{er} janvier 2009, le 1^{er} janvier 2010 et le 1^{er} janvier 2011.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 juin 2009, a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 Dinars correspondant aux quatrième et cinquième tranches de l'augmentation du capital de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves, décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006.

La même assemblée a décidé de porter le capital social de 29.000.000 Dinars à 34.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 20 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 15 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 200.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 6.800.000 actions, en deux tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2009 et le 1er janvier 2010.

L'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2012, a décidé la fusion par voie d'absorption de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie « SIMT » par la société « Tunisie leasing » avec effet au 1^{er} janvier 2011.

Elle a approuvé les apports effectués par la société « SIMT » à titre de fusion et qui consistent en la totalité de son patrimoine actif et passif, à la société « Tunisie Leasing ».

La synthèse des apports, telle qu'elle ressort du traité de fusion, se présente comme suit :

• Eléments d'actifs apportés	8.106.059
• Passifs grevant les biens apportés	(2.785.084)

<u>Apport net</u>	DT	<u>5.320.975</u>
-------------------	----	------------------

L'établissement des parités d'échange dans le cadre de la fusion a été fixé à trois cent soixante-quatorze (374) actions de la société Tunisie Leasing pour cent (100) actions de la société « SIMT ». Cette parité a été déterminée en faisant le rapport entre la valeur de l'action de la « SIMT » (estimée à 129,780 DT) et la valeur par action de TL (estimée à 34,724DT).

Il résulte de ce rapport d'échange que les quarante et un mille (41.000) actions composant le capital de la « SIMT » devront recevoir, en rémunération de l'apport de ladite société, cent cinquante-trois mille trois cent quarante (153.340) actions à créer par la société « TL ».

Par ailleurs, et du fait que la société « TL » est propriétaire de la totalité des actions formant le capital de la « SIMT », elle a renoncé à l'attribution de ses propres actions en rémunération des apports de cette dernière et par conséquent, l'opération de fusion n'a pas engendré une augmentation de capital et l'émission de nouvelles actions.

La différence entre la valeur nette des biens apportés (DT : 5.320.975) et le montant de la participation de Tunisie Leasing dans le capital de la SIMT (DT : 4.330.820), soit DT : 990.155 a été inscrite parmi les capitaux propres dans un compte intitulé « Boni de fusion ».

Tunisie Leasing a retenu la comptabilisation des apports de la SIMT à leurs justes valeurs conformément à ce qui a été indiqué dans le prospectus visé par le CMF en date du 19 janvier 2012.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 octobre 2012, a décidé de porter le capital social de 35.000.000 Dinars à 40.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 22 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 17 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 5.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves à prélever sur le compte "Résultats reportés".

Cette augmentation sera réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création et à la libération intégrale de 1.000.000 d'actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 8.000.000 d'actions, en trois tranches : 300 000 actions la première tranche, 300 000 actions la deuxième tranche et 400 000 actions la troisième tranche portant jouissance respectivement le 1er Janvier 2013, le 1er Janvier 2014, et le 1er Janvier 2015, à raison de :

- 3 actions nouvelles pour 80 anciennes pour la 1^{ère} tranche.
- 3 actions nouvelles pour 83 anciennes pour la 2^{ème} tranche.
- 2 actions nouvelles pour 43 anciennes pour la 3^{ème} tranche

L'assemblée générale extraordinaire du 12 décembre 2017, a décidé la fusion par voie d'absorption de la Société Tunisie Factoring par la société Tunisie leasing avec effet au 1er janvier 2017.

Elle a approuvé les apports effectués par la société Tunisie Factoring à titre de fusion et qui consistent en la totalité de son patrimoine actif et passif, à la société « Tunisie Leasing ».

La synthèse des apports, telle qu'elle ressort du traité de fusion, se présente comme suit :

• Eléments d'actifs apportés	135 221 418
• Passifs grevant les biens apportés	(109 962 625)

<u>Apport net</u>	DT	<u>25 258 793</u>
-------------------	----	-------------------

L'établissement des parités d'échange dans le cadre de la fusion a été fixé à trente-deux (32) actions de la société Tunisie Leasing pour vingt-cinq (25) actions de la société Tunisie factoring. Cette parité a été déterminée en faisant le rapport entre la valeur de l'action de la société Tunisie Factoring (estimée à 25,259 DT) et la valeur par action de TL (estimée à 19,762DT).

Il résulte de ce rapport d'échange que le million (1 000.000) actions composant le capital de la société Tunisie factoring devront recevoir, en rémunération de l'apport de ladite société, un million deux cent quatre-vingt mille (1.280.000) actions à créer par la société « TL ».

Par ailleurs, et du fait que la société « TL » est propriétaire de la totalité des actions formant le capital de la Tunisie Factoring, elle a renoncé à l'attribution de ses propres actions en rémunération des apports de cette dernière et par conséquent, l'opération de fusion n'a pas engendré une augmentation de capital et l'émission de nouvelles actions.

La différence entre la valeur nette des biens apportés (DT : 25.258.793) et le montant de la participation de Tunisie Leasing dans le capital de la Tunisie Factoring (DT : 11.087.997), soit DT : 14.170.796 DT a été inscrite parmi les capitaux propres dans un compte intitulé « Boni de fusion ».

Du moment que les normes comptables NCT 6 et NCT 38 interdisent la constatation d'un goodwill généré en interne, ce montant a été totalement résorbé à la même date de sa comptabilisation au niveau des immobilisations incorporelles.

En conséquence, après cette résorption, le boni de fusion constaté s'élève à hauteur de 9 880 796 DT.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 9 octobre 2018, a décidé de porter le capital social de 45.000.000 Dinars à 51.750.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.350.000 actions nouvelles, au prix de 15 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 10 Dinars par action.

De même elle a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 2.250.000 (deux millions deux cent cinquante mille) dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte "Résultats reportés".

Cette augmentation de capital est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.250.000 dinars à la création et à la libération intégrale de 450.000 (quatre cent cinquante mille) actions nouvelles de 5 (cinq) dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 10.350.000 (dix millions trois cent cinquante mille) actions, à raison d'une action nouvelle pour 23 actions anciennes avec jouissance le 1er Janvier 2019.

Au terme de cette augmentation, le capital social est porté à 54.000.000 (cinquante-quatre millions) dinars divisé en 10.800.000 (dix millions huit cent mille) actions de cinq (5) Dinars chacune.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

2-1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers semestriels de TLF, arrêtés au 30 juin 2026, ont été préparés conformément à la norme comptable NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires.

Les principes comptables utilisés pour ces états financiers intermédiaires sont identiques à ceux appliqués par la société pour ses états financiers annuels au 31 décembre.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le Système Comptable des Entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 ;
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes, ainsi que la circulaire de la BCT n° 2025-01 du 29 janvier 2025.

Pour présenter ses états financiers de synthèse, Tunisie leasing et factoring a adopté, des modèles harmonieux avec les prescriptions de la norme comptable NCT 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires, à savoir :

- Le classement des actifs et des passifs par référence à leur nature en privilégiant un ordre décroissant de leur liquidité et de leur exigibilité plutôt que par référence à la distinction des éléments courants de ceux non courants.
- La présentation des postes d'actifs pour leur valeur nette comptable. Les informations relatives aux valeurs brutes ainsi qu'aux comptes correcteurs qui leurs sont rattachées (amortissements cumulés, provisions pour dépréciation et produits réservés) sont fournies au niveau des notes aux états financiers.
- La présentation des engagements hors bilan dans une composante de synthèse faisant partie intégrante des états financiers.

Les états financiers comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

2-2 Valeurs Immobilisées

- Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.
- Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 et 5 ans	20% et 33%
- Constructions	20 ans	5%
- Constructions sur sol d'autrui	5 ans	20%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	3 ans	33%
- Installations générales	10 ans	10%

2-3 Créances de leasing

Les contrats de location financement établis par la société transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis par la société varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de leasing transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

En vertu de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut-être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location. Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- La somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- La valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location, et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux du bailleur.

Pour le cas spécifique de Tunisie Leasing et Factoring :

- La valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- Les coûts directs initiaux (frais de dossier, enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

Tunisie Leasing et Factoring vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

2-4 Dépréciation des créances

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

2-4-1 Les classes sont au nombre de 5 :

Minimum de provision
A appliquer par classe

. A : Actifs courants	- (*)
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	- (*)
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

(*) En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que complétée par la circulaire n°2025-01 du 29 janvier 2025, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier.

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- Des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- L'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

2-4-2 Provision à caractère individuel :

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-4-2.1 Les garanties reçues

La prise en compte et l'évaluation des garanties détenues par la société est effectuée conformément aux règles de division, couverture des risques et suivi des engagements définis par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire BCT n°99-04 du 19 mars 1999.

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

2-4-2.2 La valeur du matériel en leasing

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge et 33% pour les biens donnés en location aux agences de location de voitures et aux agences de voyages.
- . Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants

- Le contrat est au contentieux depuis plus de douze mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu ;
- Le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de douze mois sans que le matériel ne soit vendu.

2-4-3 Provision Collective :

2-4-3-1 Méthodologie Activités de Leasing :

Les provisions collectives sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu des événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Le mode de calcul adopté pour l'activité de Leasing pour cette provision est décliné conformément aux étapes suivantes :

1- Regroupement du portefeuille par groupes de créances sur la base des secteurs d'activité segmentés comme suit :

- Agriculture	- Industries mécaniques et électriques
- Industrie agro-alimentaire y compris Oléifacteurs	- Promotion Immobilière
- Autres industries	- Santé
- Autres Services y compris la location de voiture	- Tourisme y compris les agences de voyage
- Commerce	- Industries pharmaceutiques
- BTP	- Télécom & TIC

2- Pour chaque groupe de créance i, calcul du taux de migration moyen du groupe sur les années 2018 à 2025 (2020 étant exclu par la circulaire BCT n°2025-01) TMMgi (en%) selon la formule suivante :

$$TMgi(N) = \frac{\text{Risque additionnel du groupe i de l'année N}}{\text{Engagement 0 et 1 du groupe i de l'année N-1}}$$

$$TMMgi = \left(\sum_{N=1}^n TMgi(N) \right) / n$$

Avec :

- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année N-1 du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N ;
- TMMgi : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMMgi.

3- Majoration des taux de migration historiques :

Groupe de contreparties	Δgi
- Agriculture	6,75%
- Industrie mécanique et électrique	2.75%
- Industrie agro-alimentaire y compris Oléifacteurs	2.75%
- Industrie pharmaceutique	0.50%
- Autres Industries	3.50%
- Entreprise de BTP	6.25%
- Tourisme y compris les Agences de voyage	7.75%
- Promotion immobilière	6.75%
- Commerce	3.25%
- Santé	1.00%
- Télécommunication	0.75%
- Autres Services y compris Location de voiture	4.25%

4- Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPMgi » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions. Les provisions seront calculées sur la base des pertes finales historiques calculées.

Le taux de provisionnement se calcule alors comme suit :

$$TPgi = \frac{\text{Perte attendue sur risque additionnel}}{\text{Risque additionnel du groupe i de l'année N}}$$

$$TPMgi = \left(\sum_{N=1}^n TPgi(N) \right) / n$$

- TPMgi : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

Méthodologie de calcul du taux de provisionnement des risques additionnels

Le taux de provisionnement minimum par secteur d'activité sera déterminé sur la base du taux de perte finale attendue par secteur. Elle se fera en deux temps :

- Calcul par produit de leasing (auto, équipement et immobilier) du taux de perte effective sur les créances historiques tombées en défaut (contentieux). Ce calcul se fait sur une base statistique pour les produits auto et équipement, ligne par ligne pour l'immobilier (au regard du faible nombre des opérations tombées en défaut).
Les productions retenues pour le calcul des taux de perte pour l'exercice 2025 sont celles des années 2014 à 2018 et qui sont arrivées à maturité.
- Calcul pour chaque secteur d'activité du taux de provisionnement qui correspond au taux de perte finale moyen attendu et qui tient compte de la répartition du risque additionnel par produit de leasing (auto, équipement et immobilier). Ce taux est obtenu par application des taux de perte par produit calculés dans le premier point ci-avant, pondérés par les engagements relatifs à chaque produit au sein du secteur d'activité.

5- Calcul des provisions collectives « PCgi » du groupe i (en %) selon la formule suivante :

$$PCgi = \text{Engagements 0 et 1 gi} \times (\text{TMMgi} + \Delta gi) \times \text{TPMgi}$$

6- Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PCgi.

2-4-4 Provision Additionnelle :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100 % pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : $A = N - M + 1$ tel que :

- A : ancienneté dans la classe B4
- N : année d'arrêt des états financiers
- M : année de la dernière migration vers la classe B4

L'application de ces dispositions à la situation au 30/06/2026 n'a pas donné lieu à la constatation d'aucune provision additionnelle

2-5 Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises ou à des prestations de services.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n°91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, par ailleurs il y'a lieu de mentionner les précisions ci-après aux règles de provisionnement de l'activité d'affacturage.

2-5-1 : Méthodologie de classification

La classification est faite sur la base de la balance par âge des comptes acheteurs, après imputation des fonds de garantie et des fonds disponibles revenant aux adhérents.

Pour se faire, il n'est pas fait de distinction entre les créances portées sur les acheteurs privés ou publics.

Un adhérent est classé donc selon l'âge des factures impayées ou en retard de paiement, non couvertes par le disponible et le fonds de garantie.

2-5-2 : Provision à caractère individuel

Les provisions, à base individuelle, résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provisions minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties.

TLF distingue les garanties imputables et les garanties non imputables :

(1) La garantie imputable diffère selon qu'il s'agisse de l'activité export ou de l'activité domestique :

- Pour l'activité export : la garantie imputable correspond à la somme des limites de garantie reçues des correspondants étrangers si cette dernière est inférieure à l'encours des factures achetées et à l'encours des factures achetées s'il est inférieur à la somme des limites de garantie.
- Pour l'activité domestique : La garantie imputable est égale à 90% du montant de l'encours de financement sans dépasser le montant de l'encours autorisé par l'assureur si l'acheteur est en dénommé. Le montant de la garantie est égal à 75% du montant de l'encours de financement si l'acheteur est en non dénommé.

Les acheteurs en non dénommé sont les acheteurs dont la limite demandée auprès de l'assureur ne dépasse 10 000 DT et qui ne bénéficient pas de limite de crédit identifiés.

(2) La garantie non imputable diffère selon qu'il s'agisse de créances privées ou de créances publiques :

- Pour les créances privées : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge des impayés est inférieur ou égal à 30 jours, après déduction de l'encours des factures achetées sur les acheteurs ayant des impayés non régularisés ou des factures litigieuses. Il est à noter que l'encours des factures achetées est déduit de la garantie non imputable au titre d'un adhérent si l'acheteur présente des impayés (dont l'antériorité est supérieure à 30 j) avec d'autres adhérents (principe de contagion). Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 10%.
- Pour les créances publiques : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge est inférieur ou égal à 360 jours après l'échéance pour les créances prises sur des acheteurs publics, après déduction des factures litigieuses. Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 10%.
- Pour les adhérents en contentieux, aucune garantie n'est retenue.

2-5-3 : Provision collective

Les provisions collectives sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu des événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Le mode de calcul adopté pour l'activité de Factoring pour cette provision est décliné conformément aux étapes suivantes :

1- **Regroupement du portefeuille par groupes de créances sur la base des secteurs d'activité segmentés comme suit :**

- Agriculture	- Industries mécaniques et électriques
- Industrie agro-alimentaire y compris Oléifacteurs	- Promotion Immobilière
- Autres industries	- Santé
- Autres Services y compris la location de voiture	- Tourisme y compris les agences de voyage
- Commerce	- Industries pharmaceutiques
- BTP	- Télécom & TIC

2- **Pour chaque groupe de créance i, calcul du taux de migration moyen du groupe sur les années 2018 à 2025 (2020 étant exclu par la circulaire BCT n°2025-01) TMMgi (en%) selon la formule suivante :**

$$TMgi(N) = \frac{\text{Risque additionnel du groupe i de l'année N}}{\text{Engagement 0 et 1 du groupe i de l'année N-1}}$$

$$TMMgi = \left(\sum_{N=1}^n TMgi(N) \right) / n$$

Avec :

- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année N-1 du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N ;
- TMMgi : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMMgi

3- Majoration des taux de migration historiques :

Contrairement au métier du Leasing qui présente une maturité moyenne de ses emplois de 5 ans, l'affacturage présente une maturité moyenne de 115 jours.

Le principe des provisions à caractère général prévu au niveau de l'article 10 bis (nouveau) est de couvrir les risques latents sur les engagements courants (en vie). Au regard de la maturité des financements en factoring, les risques liés à ces financements se manifestent en bonne partie sur le même exercice et sont par conséquent couverts par les provisions affectées. D'ailleurs, l'activité d'affacturage n'a jamais eu recours aux mécanismes de report mis en place par la BCT en 2020 et 2021.

Compte tenu de ce qui précède, la démarche de calcul des provisions collectives n'est pas applicable aux spécificités de l'activité d'affacturage et encore moins les taux de majoration prévus par l'annexe III de la circulaire 91-24 qui ne sont pas adaptés aux créances du factoring. Tunisie Leasing et Factoring a procédé aux calculs sans majoration de taux de migration sus-indiqués.

- 4- Détermination du taux de provisionnement moyen « TPM » qui représente le taux de couverture du risque additionnelle par les provisions. Ce taux a été calculé sur la période de 2018 – 2025 (2020 étant exclu par la circulaire BCT n°2025-01) selon la formule suivante :**

$$TP_{gi} = \frac{\text{Montant des provisions sur le risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } N}{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } N}$$

$$TPM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n TP_{gi}(N) \right) / n$$

- TPM_{gi} : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

- 5- Calcul des provisions collectives « PC » du portefeuille (en %) selon la formule suivante :**

$$PC_{gi} = \text{Engagements 0 et 1}_{gi} \times TMM_{gi} \times TPM_{gi}$$

- 6- Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PC_{gi}**

2-6 Comptabilisation des revenus de leasing

Les intérêts des contrats de location-financement, correspondant aux marges financières brutes, sont présentés au niveau de la rubrique intérêts de crédit-bail figurant au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créance de leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-7 Portefeuille titres

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Les fonds confiés en gestion pour compte, sont évalués à la clôture de l'exercice à la valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- ✓ Au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- ✓ À la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

2-8 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Lesdites dettes sont admises à la garantie du "fonds de péréquation des changes" institué par l'article 18 de la loi n° 98-111 du 28 décembre 1998 portant loi de finances pour l'année 1999 et dont la gestion est confiée à la société "Tunis Re" en vertu d'une convention conclue avec le ministère des finances.

La garantie au titre de la couverture des pertes résultant de la fluctuation des taux de change des emprunts étrangers est accordée contre le versement par TLF d'une contribution au profit du fonds dont le niveau et les modalités de perception sont décidées par une commission interministérielle conformément aux dispositions de l'article 5 du décret n° 99-1649 du 26 juillet 1999 fixant les modalités de fonctionnement dudit fonds.

Ainsi, la société n'est pas exposée au risque de change.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

2-9 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères

Les dettes et les créances libellées en monnaies étrangères sont converties en dinar tunisien au cours du jour de la date de l'opération.

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change résultant sont comptabilisées, conformément à la norme comptable tunisienne 15.

2-10 Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 40% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité

2-11 Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créancier ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoient que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

2-12 Provision pour Risques & charges

La société a un processus de recensement de l'ensemble des risques auxquels elle est exposée. Ce processus permet de cartographier et d'évaluer d'une manière fiable la valeur des provisions pour risques et charges à constater à la clôture de l'exercice.

NOTE 3 : CAISSE ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
- Banques	3 410 494	5 621 375	5 070 487
- Caisses	143 963	166 356	70 217
<u>Total</u>	3 554 457	5 787 731	5 140 704

NOTE 4 : CREANCES SUR LA CLIENTELE, OPERATIONS DE LEASING

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
- Encours financiers	890 471 487	838 600 026	872 482 399
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	17 898 039	14 776 156	10 499 341
- Impayés	58 080 488	55 624 420	56 079 376
- Intérêts Constatés d'avance	(4 646 149)	(4 333 086)	(4 508 492)
<u>Total brut</u>	961 803 865	904 667 516	934 552 624
- Provisions pour dépréciation de l'encours	(16 508 129)	(22 813 463)	(22 143 726)
- Provisions collectives	(15 246 888)	(13 076 330)	(14 896 888)
- Provisions pour dépréciation des impayés	(30 733 647)	(31 672 247)	(31 544 723)
- Produits réservés	(11 704 862)	(12 352 966)	(12 082 449)
<u>Total des provisions</u>	(74 193 526)	(79 915 006)	(80 667 786)
<u>Soldes nets</u>	887 610 339	824 752 510	853 884 838

Les mouvements enregistrés durant la période sur les encours financiers nets sont indiqués ci-après :

Encours financiers nets	30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
Solde au début de la période	845 941 126	794 017 827	794 017 827
<u>Additions de la période</u>			
- Investissements	269 211 312	240 026 625	504 441 013
- Relocations	654 886	487 103	832 475
<u>Retraits de la période</u>			
-Remboursement des créances échues	(230 854 738)	(209 679 500)	(438 111 319)
-Remboursement des créances anticipées	(12 473 801)	(7 208 598)	(12 609 807)
-Remboursement des valeurs résiduelles	(665 374)	(950 431)	(2 023 300)
-Relocations	(484 499)	(274 670)	(522 973)
<u>Provisions de La période</u>			
- Dotations aux provisions pour dépréciation des encours classées	(1 363 665)	(1 640 511)	(3 332 452)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des encours courants	(350 000)	(300 000)	(2 120 559)
- Reprises sur provisions pour dépréciation des encours classées	6 999 262	3 008 544	5 370 221
Solde fin de la période	876 614 509	817 486 389	845 941 126

4.1 : Analyse par secteur d'activité

Les encours des créances de leasing, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
Agriculture	44 228 412	36 861 175	38 933 695
Bâtiments TP	95 870 098	83 725 249	96 496 252
Industrie			
Agro-alimentaire	45 265 398	49 376 805	47 869 689
Chimie	21 168 481	23 680 377	22 362 449
Energie	85 228	77 588	65 741
Textile	10 210 284	12 255 046	11 202 940
Mines	98 114	226 511	111 236
Autres industries	87 193 113	90 603 295	88 718 176
Tourisme			
Hôtellerie	10 916 498	7 767 696	9 145 966
Agences de voyage	19 036 707	17 136 445	20 028 554
Location de voiture	179 564 229	150 856 627	159 022 568
Autres Tourisme	9 137 938	8 478 918	8 459 967
Commerce et service			
Commerce	193 346 181	188 907 741	195 073 783
Transport	81 982 928	63 481 845	67 259 342
Audio-visuel	137 257	252 789	192 884
Professions libérales	36 723 575	40 356 126	40 036 893
Autres Services	73 405 085	79 331 949	78 001 605
Total	908 369 526	853 376 182	882 981 740

4.2 : Analyse par type de matériel

Les encours des créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
Matériel de transport léger	421 209 803	407 455 499	418 388 514
Matériel de transport léger Utilitaire	168 563 569	142 860 210	153 714 835
Matériel de transport lourd	136 329 162	119 099 019	122 524 201
Matériel BTP	65 908 328	54 676 614	63 645 305
Equipement industriel	35 687 589	45 357 752	42 753 641
Equipement informatique	2 077 813	2 523 405	2 466 029
Autres	52 677 275	53 452 488	52 491 287
Sous total	882 453 539	825 424 987	855 983 812
Immeubles de bureaux	8 069 213	9 428 845	9 243 796
Immeubles industriels ou commerciaux	17 846 774	18 522 350	17 754 132
Total	908 369 526	853 376 182	882 981 740

4.3 : Analyse par maturité

Les encours des créances de leasing, se détaillent par maturité, comme suit :

	30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
Paiements minimaux sur contrats actifs	1 020 896 973	953 331 798	995 256 163
A recevoir dans moins d'1an	443 179 208	411 742 772	427 021 821
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	574 491 438	537 459 698	564 498 934
A recevoir dans plus de 5 ans	3 226 327	4 129 328	3 735 408
Produits financiers non acquis	152 863 933	145 567 031	152 167 228
Encours contrats actifs (1)	868 033 040	807 764 767	843 088 935
Encours à recevoir dans moins d'1an	362 427 457	332 533 932	345 771 318
Encours à recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	501 603 824	470 119 958	492 692 398
Encours à recevoir dans plus de 5 ans	4 001 759	5 110 877	4 625 219
Créances en cours (2)	17 898 039	14 776 156	10 499 341
Créances échues (3)	6 004 862	9 613 556	8 784 000
Contrats suspendus (contentieux) (4)	16 433 585	21 221 703	20 609 464
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)	908 369 526	853 376 182	882 981 740

4.4 : Créances de leasing : Impayés

Les impayés sur créances de leasing s'analysent comme suit:

	30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
Clients ordinaires			
- Impayés : Clients ordinaires	15 484 356	13 988 712	14 753 633
<u>Montant brut</u>	15 484 356	13 988 712	14 753 633
A déduire :			
- Provisions : Clients ordinaires	(418 596)	(701 311)	(777 046)
- Produits réservés	(1 980 027)	(2 687 137)	(2 337 931)
<u>Montant net</u>	13 085 733	10 600 264	11 638 656
Clients litigieux			
- Impayés : Clients litigieux	42 596 133	41 635 708	41 325 743
<u>Montant brut</u>	42 596 133	41 635 708	41 325 743
A déduire :			
- Provisions : Clients litigieux	(30 315 052)	(30 970 936)	(30 767 677)
- Produits réservés : Clients litigieux	(9 724 835)	(9 665 829)	(9 744 518)
<u>Montant net</u>	2 556 246	998 943	813 548
Solde créances de leasing : Impayés	15 641 979	11 599 207	12 452 204

NOTE 4.5 (SUITE) - ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

Au 30 juin 2026

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B1	B2	B3	B4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Encours financiers	828 602 330	46 283 625	2 386 554	122 709	30 974 308	908 369 526
Impayés	6 056 979	8 239 850	917 636	19 361	42 846 664	58 080 488
Avances et acomptes reçus (*)	(12 486 769)	-	(2)	-	(2 312 192)	(14 798 963)
ENCOURS GLOBAL	822 172 540	54 523 475	3 304 188	142 070	71 508 780	951 651 051
ENGAGEMENTS HORS BILAN	51 007 908	115 604	-	-	19 438	51 142 950
Ratio des actifs non performants (B2,B3 et B4) (1)			0,32%	0,01%	7,26%	
			7,60%			
TOTAL ENGAGEMENTS	873 180 448	54 639 079	3 304 188	142 070	71 528 218	1 002 794 001
Produits réservés	-	-	200 457	4 058	9 839 092	10 043 606
Provisions affectées sur les impayés	-	-	268 874	15 304	30 449 470	30 733 647
Provisions affectées sur les encours	-	-	33 116	4 673	16 460 178	16 497 967
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	-	-	502 447	24 035	56 748 739	57 275 220
ENGAGEMENTS NETS	873 180 448	54 639 079	2 801 741	118 035	14 779 479	945 518 781
Ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés (2)			15,21%	16,92%	76,85%	
			74,11%			

* Présenté au niveau de la rubrique "dettes envers la clientèle"

(1) le ratio des actifs non performants s'établit au 30 juin 2026 à 7,60% contre 8,38% au 30 juin 2025 et 8,11% au 31 décembre 2025

(2) le ratio de couverture des engagements par la provisions et les agios réservés s'établit au 30 juin 2026 à 74,11% contre 80,17% au 30 juin 2025 et 80,66% au 31 décembre 2025. Les radiations de créances (couvertes à 100%) génèrent une baisse mécanique du taux de couverture.

NOTE 5 : ACHETEURS FACTORES

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente comme suit :

	30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
Comptes des acheteurs locaux	159 491 101	126 511 355	156 083 338
Comptes des acheteurs export	2 113 509	1 139 986	996 136
Comptes des acheteurs import	3 837 194	-	-
Sous total (A)	165 441 804	127 651 341	157 079 474
A déduire			
Provisions sur compte adhérents	(4 330 453)	(5 722 979)	(5 158 774)
Provisions collectives sur compte adhérents	(1 172 741)	(1 197 741)	(1 097 741)
Provisions sur compte acheteurs	(188)	(188)	(188)
Montant net	159 938 422	120 730 433	150 822 771
Comptes des adhérents			
Fonds de garantie (FDG Domestique)	14 777 901	12 210 494	14 781 549
Disponible locaux	17 423 760	11 813 228	16 551 802
Financement par B.O.	2 765 214	1 831 000	4 681 000
Disponible export	1 097 809	685 457	464 003
FDG comptes en devise	218 202	101 067	197 724
Compte import	3 837 194	-	-
Sous total (B)	40 120 080	26 641 246	36 676 078
Encours de Financement des adhérents (A) - (B)	125 321 724	101 010 095	120 403 396

NOTE 5 (SUITE) - ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

Les engagements liés à l'activité d'affacturage, sur la base de la classification arrêtée Au 30 juin 2026
se présente comme suit :

Nature Engagement	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A.	B1.	B2.	B3.	B4.	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Domestique avec recours	116 549 657	3 031 216	558 361	96 132	4 271 342	124 506 708
Export	815 016	-	-	-	-	815 016
ENCOURS ENGAGEMENTS	117 364 673	3 031 216	558 361	96 132	4 271 342	125 321 724
Engagements de financement donnés	2 978 602	153 086	46 410	-	1 196	3 179 294
Engagement sous forme de B.O.	2 550 214	215 000	-	-	-	2 765 214
Total Engagements hors bilan	5 528 816	368 086	46 410	-	1 196	5 944 508
Total Engagements par classe	122 893 489	3 399 302	604 771	96 132	4 272 538	131 266 232
Taux des engagements non performants (1)			3,79%			
Provisions affectées sur les engagements avec recours	-	-	80 844	33 666	4 215 943	4 330 453
TOTAL PROVISIONS AFFECTEES	-	-	80 844	33 666	4 215 943	4 330 453
TOTAL PROVISIONS COLLECTIVES	1 172 741					1 172 741
Taux de couverture des engagements non performants (2)			13,37%	35,02%	98,68%	
			87,07%			

(1) le ratio des actifs non performants s'établit au 30 juin 2026 à 3,79% contre 6,60% au 30 juin 2025 et 4,20% au 31 décembre 2025

(2) le ratio de couverture des engagements par la provisions s'établit au 30 juin 2026 à 87,07% contre 82,41% au 30 juin 2025 et 94,91% au 31 décembre 2025.

NOTE 6 : PORTEFEUILLE TITRE COMMERCIAL

L'analyse du portefeuille titres de placement se présente comme suit :

	30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
-Titres SICAV	59 956	54 414	28 984
-POULINA G H	69 600	69 600	69 600
-BH	69 100	69 100	69 100
-Les Ciments de Bizerte	500 020	500 020	500 020
-Certificats de dépôt	-	19 500 000	-
Total brut	698 676	20 193 134	667 704
Provisions pour dépréciation des titres de placement	(472 436)	(497 558)	(498 415)
Total net	226 240	19 695 576	169 289

Les titres de placement s'analysent au 30 juin 2026 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur de Marché	Coût unitaire d'acquisition	Montant total	Provision	Montant net	% détention
-Tunisie Sicav	414	132,070	132,070	54 677	-	54 677	
- Amen Sicav	50	105,600	105,600	5 279	-	5 279	
-POULINA G H	8 640	8,443	8,056	69 600	-	69 600	0,005%
-BH	4 714	13,500	14,658	69 100	5 461	63 639	0,010%
-Les Ciments de Bizerte	43 480	0,760	11,500	500 020	466 974	33 046	0,099%
Total				698 676	472 436	226 240	

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
Titres de participation	81 585 113	86 303 721	86 313 721
Titres immobilisés	26 305 500	20 305 500	20 305 500
Montant brut	107 890 613	106 609 221	106 619 221
A déduire : Versements restant à effectuer sur titres	(75)	(75)	(75)
Montant libéré	107 890 538	106 609 146	106 619 146
A déduire : Provisions pour dépréciation des titres de participation	(15 174 341)	(14 173 601)	(13 175 430)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(100 500)	(100 500)	(100 500)
Montant net	92 615 697	92 335 045	93 343 216

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Solde au 31 décembre 2025			
Titres de participation	86 313 721	86 303 646	(75)
Réduction de capital			
- TLG Finance	(3 675 380)	(3 675 380)	
- Alios Finance	(916 868)	(916 868)	
Liquidation			
- Tuninvest Innovations Sicar	(136 360)	(136 360)	
Solde au 30 juin 2026	81 585 113	81 575 038	(75)

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Solde au 31 décembre 2025			
Titres immobilisés	20 305 500	20 305 500	-
Additions de la période			
- TUNIS DEVELOPPEMENT SICAR (TDS)	4 000 000	4 000 000	
- FCPR IKLAA	2 000 000	2 000 000	
Solde au 30 juin 2026	26 305 500	26 305 500	-

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENTS (SUITE)

Les titres de participation s'analysent au 30 juin 2026 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Cout Unitaire d'acquisition	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
<u>Entreprises liées</u>								
Tunisie LLD	29 976	100,000	5,795	173 698			2003/2010/2023/2025	99,92%
Total Entreprises liées				173 698	-	-		
<u>Entreprises associées</u>								
Tuninvest Sicar	352 645	1,000	1,478	521 084			1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Participations	220	10,000	10,000	2 200			1997/2023	59,14%
Maghreb Leasing Algerie	2 091 069	18,300	25,822	53 994 907			2006/2009/2019/2024	32,17%
TLG Finance	741 642	0,636	18,532	13 744 163		13 022 582	2015/2017	33,90%
Alios Finance	54 245	1,341	9,931	538 729		438 484	2006/2017	4,87%
Total Entreprises associées				68 801 083	-	13 461 066		
<u>Autres</u>								
Amen Santé	132 624	9,000	9,000	1 193 616		711 318	2009/2010/2013/2014/2017/2019/2020	1,40%
S.P.C.S	174 990	10,000	10,609	1 856 500			2009/2016	4,92%
Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,000	100,000	100			2010	-
FCPR Tuninvest Croissance	19 209	100,000	100,000	1 920 900	-		2013	11,48%
Ennakl	389 000	1,000	12,850	4 998 650		-	2012	1,30%
Assurances COMAR VIE CIV	61 234	42,466	42,466	2 600 366		1 001 957	2016/2022/2023	7,00%
STLV	2	100,000	100,000	200	-	75	2019/2022	-
STIF	40 000	1,000	1,000	40 000			2000/2016	100,00%
Total Autres				12 610 332	-	75	1 713 275	
Total Titres de participation				81 585 113	-	75	15 174 341	

La société TLF détient une participation supérieure à 20% dans le capital de la société Tunisie LLD depuis 2003. Il s'agit d'une entité spécialisée dans la location longue durée et dans la gestion des véhicules d'entreprise, activité considérée comme connexe au Leasing (Leasing Opérationnel).

La société TLF détient une participation supérieure à 20% dans le capital de la société « STIF », qui est en cours de liquidation et dont l'achèvement est prévu au second semestre 2026.

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENTS (SUITE)

les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2026

comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Cout Unitaire d'acquisition	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
* B.T.S	500	10,000	10,000	5 000			1997	-
* Société BYZACENE	1 005	100,000	100,500	100 500		100 500	2006	1,97%
* Société T'PAP	220 000	10,000	10,000	2 200 000			2022	1,80%
* Fonds gérés AMEN SICAR "TLF 2022"				6 000 000			2023	
* Fonds gérés AMEN SICAR "TLF 2023"				6 000 000			2024	
* TUNIS DEVELOPPEMENT SICAR (TDS)				8 000 000			2025/2026	
* FCPR IKLAA	4 000	1 000,000	1 000,000	4 000 000			2025/2026	
				26 305 500	-	100 500		

NOTE 8 : VALEURS IMMOBILISEES**TABLEAU DES VALEURS IMMOBILISEES****Au 30 juin 2026**

(Montants exprimés en dinars)

8.1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Fin de période	
Logiciels	20% et 33,33%	12 092 727	-	-	12 092 727	11 825 728	81 254	-	11 906 982	185 745
Logiciels en cours		40 982	56 636	-	97 618	-	-	-	-	97 618
TOTAUX		12 133 709	56 636	-	12 190 345	11 825 728	81 254	-	11 906 982	283 363

8.2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Fin de période	
Terrain		2 197 320	-	-	2 197 320	-	-	-	-	2 197 320
Constructions	5%	7 505 493	-	-	7 505 493	4 953 698	186 095	-	5 139 793	2 365 700
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	30 670	30 670	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	3 801 040	95 998	299 830	3 597 208	1 404 477	242 783	126 763	1 520 497	2 076 711
Mobilier de bureau	10%	1 058 169	9 498	-	1 067 667	900 433	18 291	-	918 724	148 943
Matériel informatique	33%	3 010 898	44 601	-	3 055 499	2 739 894	94 021	-	2 833 915	221 584
Installations générales	10%	4 396 890	63 369	-	4 460 259	3 296 072	114 184	-	3 410 256	1 050 004
TOTAUX		22 000 480	213 466	299 830	21 914 116	13 325 244	655 374	126 763	13 853 855	8 060 262

TOTAL VALEURS IMMOBILISEES	34 134 189	270 102	299 830	34 104 461	25 150 972	736 628	126 763	25 760 837	8 343 625
-----------------------------------	-------------------	----------------	----------------	-------------------	-------------------	----------------	----------------	-------------------	------------------

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
- Frais d'émission des emprunts	1 392 829	2 107 884	1 912 856
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes	161 843	257 882	157 251
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	109 860	109 803	120 276
- Prêts au personnel	721 641	724 260	714 189
- Échéances à moins d'un an sur prêts au personnel	231 695	228 034	231 695
- Dépôts et cautionnements versés	879 845	756 223	756 223
- Cautionnements Citi Bank	18 714	18 714	18 714
- Cautionnements imputables aux adhérents	(18 714)	(18 714)	(18 714)
- Avances et acomptes au personnel	434 639	427 792	454 046
- Etat, crédit de TVA	-	2 303 966	-
- Compte courant Tunisie LLD	30 655	4 760	4 443
- TLG Finance	-	117 245	117 245
- Adhérents, contrats résiliés	21 490	21 490	21 490
- Autres comptes débiteurs	2 434 067	17 082 899	2 153 550
- Produits à recevoir des tiers	11 053 553	12 250 119	1 166 945
- Effet à recevoir	17 717	-	-
- Produits d'indemnisation à recevoir	195 713	195 713	195 713
- Compte d'attente	1 629 364	440 056	846 993
- Charges constatées d'avance	886 687	861 626	614 047
Total brut	20 201 598	37 889 752	9 466 962
A déduire			
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(130 387)	(122 218)	(130 387)
- Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(45 696)	(37 544)	(37 544)
- Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(338 002)	(214 381)	(214 381)
- Provisions pour dépréciation des comptes adhérents	(21 490)	(21 490)	(21 490)
- Provisions pour dépréciation (Produits d'indemnisation à recevoir)	(195 621)	(195 621)	(195 621)
- Provisions pour dépréciation du compte d'attente	(435 575)	(446 647)	(435 575)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(616 339)	(1 865 914)	(813 255)
Total net	18 418 488	34 985 937	7 618 709

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS (SUITE)

TABLEAU DE MOUVEMENT DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS
Au 30 juin 2026
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	11901452	-	11901452	9 988 597	520 026	10 508 623	1392 829
TOTAUX		11 901 452	-	11 901 452	9 988 597	520 026	10 508 623	1 392 829

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 10 : CONCOURS BANCAIRES

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
- Banques, découverts	3 955 139	6 078 997	337 905
<u>Total</u>	3 955 139	6 078 997	337 905

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
Emprunts			
- Banques locales	374 165 776	293 420 476	277 716 375
- Banques étrangères	64 117 399	55 397 361	68 195 380
- Emprunts obligataires	201 000 000	270 425 000	263 425 000
- Crédit à court terme	805 159	372 263	355 556
- Lignes d'avance	40 600 000	16 000 000	28 500 000
<u>Total emprunts</u>	680 688 334	635 615 100	638 192 311
Dettes rattachées			
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	3 916 540	3 797 494	3 475 207
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	1 415 084	1 227 028	1 458 037
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	8 400 444	10 761 508	16 028 736
<u>Total dettes rattachées</u>	13 732 068	15 786 030	20 961 980
<u>Total</u>	694 420 402	651 401 130	659 154 291

Les mouvements enregistrés sur le poste « Emprunts et dettes rattachées » sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Fin de période	Éché. + an	Éché. - an
EMPRUNTS BANCAIRES	277 716 375	195 500 000	99 050 599	374 165 776	164 130 685	210 035 091
AMEN BANK	34 250 000	35 500 000	7 333 334	62 416 666	39 916 666	22 500 000
AL BARAKA BANK	13 500 000	60 000 000	10 500 000	63 000 000	-	63 000 000
ABC	10 000 000		3 300 000	6 700 000	3 400 000	3 300 000
ATTIJARI BANK	23 666 667	-	4 000 000	19 666 667	12 000 000	7 666 667
BIAT	85 887 668	20 000 000	15 722 015	90 165 653	58 554 954	31 610 699
BH	12 715 893	-	2 593 971	10 121 922	5 289 082	4 832 840
BT	27 710 524	5 000 000	4 134 508	28 576 016	20 307 000	8 269 016
CITI BANK	30 400 000	73 000 000	45 900 000	57 500 000	-	57 500 000
BTL	3 500 000	-	500 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
QNB	15 333 333	-	2 000 000	13 333 333	9 333 333	4 000 000
UBCI	6 723 676	-	573 047	6 150 629	4 920 593	1 230 036
BH FACTO	4 207 786	-	571 948	3 635 838	2 419 492	1 216 346
BTE FACTO	2 257 673	2 000 000	405 987	3 851 686	2 973 780	877 906
BT FACTO	4 063 155	-	1 015 789	3 047 366	1 015 785	2 031 581
BTL FACTO	3 500 000	-	500 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
LIGNES D'AVANCE & CCTERME	28 500 000	54 700 000	42 600 000	40 600 000	-	40 600 000
Ligne d'avance UIB FACTO	12 000 000	11 000 000	11 000 000	12 000 000	-	12 000 000
Ligne d'avance ATB FACTO	10 000 000	7 500 000	12 500 000	5 000 000	-	5 000 000
Ligne d'avance CITI BANK	6 500 000	-	6 500 000	-	-	-
Ligne d'avance ALBARAKA	-	36 200 000	12 600 000	23 600 000		23 600 000
CREDIT A COURT TERME	355 556	4 038 939	3 589 336	805 159	-	805 159
Crédit à court terme en devise BTEFACTO	355 556	4 038 939	3 589 336	805 159	-	805 159
Total emprunts Banques Locales	306 571 931	254 238 939	145 239 935	415 570 935	164 130 685	251 440 250

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Fin de période	Éché. + an	Éché. - an
BEI	17 439 783	-	1 329 645	16 110 138	13 296 450	2 813 688
BIRD	4 833 333	-	722 222	4 111 111	2 666 667	1 444 444
SANAD	19 933 615	-	1 528 798	18 404 817	10 125 600	8 279 217
FADES	2 983 899	-	497 317	2 486 583	1 491 950	994 633
SYMBIOTICS	23 004 750	-	-	23 004 750	-	23 004 750
<u>Total emprunts Banques Etrangères</u>	<u>68 195 380</u>	<u>-</u>	<u>4 077 982</u>	<u>64 117 399</u>	<u>27 580 667</u>	<u>36 536 732</u>
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	374 767 311	254 238 939	149 317 917	479 688 334	191 711 352	287 976 982
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>						
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	238 035 000	-	56 035 000	182 000 000	118 000 000	64 000 000
EMPRUNTS OBLIGATAIRES SUB	25 390 000	-	6 390 000	19 000 000	12 000 000	7 000 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	263 425 000	-	62 425 000	201 000 000	130 000 000	71 000 000
<u>TOTAL GENERAL</u>	<u>638 192 311</u>	<u>254 238 939</u>	<u>211 742 917</u>	<u>680 688 334</u>	<u>321 711 352</u>	<u>358 976 982</u>

NOTE 12 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
- Avances et acomptes reçus des clients	14 798 963	16 544 139	13 370 057
- Dépôts et cautionnements reçus	9 590 201	7 803 012	8 686 108
Total	24 389 164	24 347 151	22 056 165

NOTE 13 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
<u>Fournisseurs d'exploitation</u>			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	550 885	389 850	619 871
- Factures non parvenues	1 832 088	1 768 777	1 760 427
Sous total	2 382 973	2 158 627	2 380 298
<u>Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing</u>			
- Factures d'achats	11 694 295	5 171 689	1 738 755
- Effets à payer	109 470 281	126 452 449	110 707 450
- Factures non parvenues (Fournisseurs de biens)	49 278	50 979	56 110
- Retenues de garantie	181 160	181 160	181 160
Sous total	121 395 014	131 856 277	112 683 475
Solde des fournisseurs et comptes rattachés	123 777 987	134 014 904	115 063 773

NOTE 14 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs est le suivant :

	30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
- Personnel, rémunérations dues	48 994	48 277	36 214
- Personnel, provisions pour congés payés	913 965	1 072 015	894 872
- Personnel, autres charges à payer	1 463 336	1 315 318	2 396 023
- Etat, retenues sur salaires	613 056	568 783	453 313
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	1 069 501	1 170 197	847 183
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	-	49 151	6 842
- Etat, TVA à payer	776 167	-	2 491 966
- Etat, impôts sur les bénéfices (Voir Note 29)	6 475 904	4 790 699	5 623 136
- Contribution sociale de solidarité (Voir Note 29)	299 051	222 762	1 806 199
- Autre Contribution (Voir Note 29)	1 196 204	-	1 806 199
- Etat, autres impôts et taxes à payer	22 171	18 958	58 351
- Actionnaires, dividendes à payer	35 117	31 847	31 847
- C.N.S.S	1 937 743	1 905 267	1 257 686
- Autres comptes créditeurs	8 048 376	9 287 049	8 860 075
- Diverses charges à payer	2 709 811	1 360 243	2 113 369
- Produits constatés d'avance	1 963 785	2 189 079	1 753 864
- Compte Adhérents à Régulariser : L/G	2 140 734	1 426 935	1 925 134
- Autres provisions pour risques (*)	15 094 470	14 109 996	15 845 826
Total	44 808 385	39 566 576	48 208 099

(*) La rubrique « autres provisions pour risques » est composée principalement de provisions pour risque sur passifs éventuels (engagement sur acquisition des titres Alios pour 5,4 MDT), le reliquat au titre de risques liées à l'activité

NOTE 15 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
- Capital social	(A)	54 000 000	54 000 000	54 000 000
- Réserve légale	(B)	5 400 000	5 400 000	5 400 000
- Réserves spéciales de réinvestissement		27 482 184	21 482 184	21 482 184
- Subvention d'investissement	(D)	12 298	30 886	21 592
- Prime d'émission		11 296 875	11 296 875	11 296 875
- Boni de fusion		9 880 795	9 880 795	9 880 795
- Résultats reportés		113 104 986	102 170 012	102 170 013
<u>Total des capitaux propres avant résultat de la période</u>		<u>221 177 138</u>	<u>204 260 752</u>	<u>204 251 459</u>
Résultat de la période		18 058 973	21 000 787	34 214 974
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(E)	<u>239 236 111</u>	<u>225 261 539</u>	<u>238 466 433</u>

Résultat par action:

Résultat de la période (1)		18 058 973	21 000 787	34 214 974
Nombre d'actions (2)		10 800 000	10 800 000	10 800 000
Résultat par action (1) / (2)	(C)	1,672	1,945	3,168

(A) Le capital social s'élève au 30 juin 2026 à la somme de 54.000.000 Dinars divisé en 10.800.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales.

La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(D) Subvention obtenue en vertu du contrat conclue avec SANAD portant sur l'assistance technique dans le cadre de la digitalisation des diverses activités de TLF.

(E) Voir tableau des mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

Arrêté au 30 juin 2026

(exprimé en dinars)

	Capital social	- Prime d'émission	Réserve légale	Boni de fusion	- Réserves spéciales de réinvestissement	Subvention d'investissement	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2024	54 000 000	11 296 875	5 400 000	9 880 795	16 482 184	43 448	94 771 082	24 818 931	216 693 315
Affectations approuvées par l'A.G.O du 28/04/2025							24 818 931	(24 818 931)	-
Reclassement approuvé par l'A.G.O du 28/04/2025					6 000 000		(6 000 000)		-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2024							(12 420 000)		(12 420 000)
Réserve spéciale de réinvestissement devenue libre					(1 000 000)		1 000 000		-
Quote-part de la subvention virée au compte de résultat						(21 856)			(21 856)
Résultat au 31 décembre 2025								34 214 974	34 214 974
Solde au 31 Décembre 2025	54 000 000	11 296 875	5 400 000	9 880 795	21 482 184	21 592	102 170 013	34 214 974	238 466 433
Affectations approuvées par l'A.G.O du 28/04/2026							34 214 974	(34 214 974)	-
Reclassement approuvé par l'A.G.O du 28/04/2026					6 000 000		(6 000 000)		-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2025							(17 280 000)		(17 280 000)
Quote-part de la subvention virée au compte de résultat						(9 294)			(9 294)
Résultat au 30 juin 2026								18 058 973	18 058 973
Solde au 30 juin 2026	54 000 000	11 296 875	5 400 000	9 880 795	27 482 184	12 298	113 104 986	18 058 973	239 236 111

NOTE 16 : INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
- Intérêts conventionnels	57 612 952	53 479 157	110 326 077
- Intérêts intercalaires	67 481	75 204	178 577
- Intérêts de retard	1 251 406	873 279	2 212 869
<u>Total intérêts de crédits bail</u>	58 931 839	54 427 640	112 717 523
- Produits réservés de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers	(2 542 814)	(681 841)	(991 657)
. Intérêts de retard	(4 715 867)	(526 510)	(628 647)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	3 930 381	437 630	636 228
. Intérêts de retard antérieurs	2 657 672	734 222	1 101 285
<u>Variation des produits réservés</u>	(670 628)	(36 499)	117 209
<u>Total des revenus de leasing</u>	58 261 211	54 391 141	112 834 732

NOTE 17 - REVENUS DU FACTORING

L'analyse des revenus de factoring au titre de la période, se présente ainsi :

	30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
Commission de factoring	2 197 473	2 085 224	4 272 909
Intérêts de financement	8 094 883	6 146 309	13 423 860
Autres commissions de factoring	79 133	64 158	142 107
Total	10 371 489	8 295 691	17 838 876

NOTE 18 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation se présente ainsi :

	30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	313 410	247 570	421 291
- Commissions d'assurance	399 929	431 465	761 889
- Autres produits d'exploitation	488 898	474 406	997 885
<u>Total des autres produits d'exploitation</u>	1 202 237	1 153 441	2 181 065

NOTE 19 : INTERETS ET CHARGES ASSIMILES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
- Intérêts des emprunts obligataires	11 734 485	13 561 704	27 352 284
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	16 527 122	15 429 203	31 191 223
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	2 689 453	2 330 880	4 680 714
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de Remboursement des emprunts	520 026	516 475	1 079 974
Total des charges financières des emprunts	31 471 086	31 838 262	64 304 195
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	(38 935)	(26 850)	(44 976)
- Intérêts sur opérations de financement (charges)	2 454	27 661	35 561
- Pertes de change	12 723	28 473	395 110
- Gains de change	(1 365)	(1 548)	(1 323)
- Autres charges financières	47 946	797	2 673
Total des autres charges financières	22 823	28 533	387 045
Total général	31 493 909	31 866 795	64 691 240

NOTE 20 : COMMISSIONS ENCOURUES

Les commissions encourues se détaillent comme suit :

	30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
Commissions servies export	5 199	9 499	16 809
Commissions servies apporteurs	11 881	5 477	12 175
Total	46 796	14 976	28 984

NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
- Produits des participations	12 645 863	13 879 856	13 796 850
- Gains de change	1 920 534	-	-
- Produits des titres Immobilisés	-	-	-
- Revenus des autres créances immobilisées	302 843	1 748 229	2 764 632
- Revenus des valeurs mobilières de placement	6 138	6 700	8 140
- Boni de liquidation	142 732	-	-
Total	15 018 110	15 634 785	16 569 622

NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
- Salaires et complément de Salaires	9 956 354	9 463 170	18 388 254
- Bonus	894 000	937 500	2 000 000
- Indemnités représentatives de frais	314 730	252 097	561 821
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	2 185 089	2 117 737	3 914 788
- Autres charges sociales	703 119	642 912	1 325 611
<u>Total</u>	14 053 292	13 413 416	26 190 474

NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
- Achat de matières et fournitures	59 346	58 874	107 542
<u>Total des achats</u>	59 346	58 874	107 542
- Locations	113 297	109 687	220 181
- Charges locatives et de copropriété	88 621	79 547	197 081
- Entretien et réparations	211 159	323 314	534 831
- Primes d'assurances	95 102	102 580	195 564
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	403 862	521 568	946 864
<u>Total des services extérieurs</u>	912 041	1 136 696	2 094 521
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 323 929	1 273 627	2 614 415
- Publicités, publications, relations publiques	301 055	462 663	730 602
- Déplacements, missions et réceptions	255 236	275 767	613 736
- Frais postaux et de télécommunications	138 722	148 399	282 875
- Services bancaires et assimilés	380 169	311 754	647 309
- Transfert de charges (frais bancaires)	(30 349)	(23 784)	(53 009)
- Transfert de charges (frais de justice)	(1 949)	(3 943)	(14 499)
<u>Total des autres services extérieurs</u>	2 366 813	2 444 483	4 821 429
- Rémunération du président du conseil d'administration	165 000	165 000	330 000
- Jetons de présence	60 000	102 240	162 240
- Autres charges d'exploitation	41 858	47 434	57 878
<u>Total des charges diverses</u>	266 858	314 674	550 118
- Impôts et taxes sur rémunérations	290 248	278 671	522 805
- T.C.L	162 500	147 180	303 309
- Droits d'enregistrement et de timbres	28 109	26 046	40 459
- Autres impôts et taxes	11 480	41 875	41 915
<u>Total des impôts et taxes</u>	492 337	493 772	908 488
<u>Total général</u>	4 097 395	4 448 499	8 482 098

NOTE 24 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

	30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances (Leasing)	6 347 882	4 726 615	8 845 755
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Factoring)	272 335	2 608 301	2 224 643
- Dotations aux provisions collectives (Leasing)	350 000	300 000	2 120 558
- Dotations aux provisions collectives (Factoring)	75 000	100 000	-
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Leasing)	(5 064 648)	(4 274 507)	(8 172 910)
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Factoring)	(288 113)	(441 643)	(490 602)
- Créances abandonnées (Leasing)	-	2 276	22 053
- Pertes suite à la radiation de créances	9 590 664	3 564 974	4 831 370
- Reprises des agios réservés sur créances radiées (Leasing)	(1 048 215)	(517 938)	(634 746)
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances (Leasing)	(7 729 907)	(3 047 036)	(4 065 036)
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances (Factoring)	(812 543)	-	(131 588)
- Encaissement sur créances radiées	(4 819)	(126 017)	(297 736)
<u>Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées</u>	1 687 636	2 895 025	4 251 761

Au cours du premier semestre 2026, la société TLF a procédé à la radiation de créances totalement provisionnées, pour un montant total de 9 590 664 DT. Cette opération a été autorisée par le Conseil d'administration lors de sa réunion tenue le 4 juin 2026.

NOTE 25 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES VALEURS IMMOBILISEES

Les dotations aux amortissements des valeurs immobilisées de la période se détaillent ainsi :

	30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	81 254	102 967	185 595
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	655 374	667 200	1 349 802
<u>Total</u>	736 628	770 167	1 535 397

NOTE 26 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :

	30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	1 998 911	-	-
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	-	13 678	10 248
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	(25 979)	(6 809)	(2 521)
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de participation	-	(3 971 036)	(4 969 206)
<u>Total</u>	1 972 932	(3 964 167)	(4 961 479)

NOTE 27 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations aux provisions pour risques divers de la période se détaillent ainsi :

	30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	131 773	-	112 163
- Dotations aux provisions pour risques et charges	500 000	2 049 102	3 998 206
- Apurement des comptes d'actifs	186 678	-	1 161 151
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(196 916)	(43 549)	(1 211 275)
- Reprises de provisions pour risques et charges	(1 251 356)	(1 930 922)	(2 144 196)
<u>Total</u>	(629 821)	74 631	1 916 049

NOTE 28 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
- Quote-part de la subvention virée au compte de résultat	9 294	12 562	21 856
- Plus value sur renonciation au droit de rachat d'actions MLA	-	-	8 300 730
- Produits sur assistance technique MLA	97 500	150 000	230 947
- Autres produits	17 270	15 756	46 199
<u>Total</u>	124 064	178 318	8 599 732

NOTE 29 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
Bénéfice comptable	31 516 271	30 134 032	55 889 365
<u>A réintégrer</u>			
- Dotations aux Provisions comptables	9 675 901	9 797 696	17 311 573
- Diverses charges non déductibles	628 527	332 751	1 928 740
- Provisions fiscales constituées en 2023/2022 pour affaires douteuses	-	-	16 619 957
<u>A déduire</u>			
- Reprises sur provisions comptables	1 448 272	5 673 987	7 551 734
- Dividendes	3 422 103	4 565 691	4 489 686
- Reprises sur Provisions fiscales constituées en 2023/2022 pour affaires douteuses	-	-	16 619 957
Bénéfice fiscal avant provisions	36 950 324	30 024 801	63 088 258
Provisions pour créances douteuses	7 045 217	7 734 916	11 923 028
Provisions pour dépréciation de titres cotés	-	13 678	10 248
Bénéfice fiscal	29 905 107	22 276 207	51 154 982
A déduire le montant réinvestis au titre des souscriptions d'actions soumises au minimum d'impôt	-	-	6 000 000
Base imposable	29 905 107	22 276 207	45 154 982
Impôt au taux de 40%	11 962 043	8 910 483	18 061 993
Impôt sur les sociétés	11 962 043	8 910 483	18 061 993
- Acomptes provisionnels payés	(5 418 347)	(4 101 917)	(12 305 750)
- Retenues à la source	(67 792)	(17 867)	(133 107)
Impôt à payer (report)	6 475 904	4 790 699	5 623 136
Contribution sociale de solidarité des sociétés	299 051	222 762	1 806 199
Autre Contribution	1 196 204	-	1 806 199

NOTE 30 - ENCAISSEMENT REÇUS DES CLIENTS

		30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
- Impayés sur créances de leasing en début de période	4.4	56 079 376	56 236 775	56 236 775
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	4.4	(58 080 489)	(55 624 420)	(56 079 376)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	12	(13 370 057)	(13 429 731)	(13 429 731)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	12	14 798 963	16 544 139	13 370 057
- Plus ou moins values sur relocation	4.0	(170 387)	(212 433)	(309 502)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	12	(8 686 108)	(9 115 380)	(9 115 380)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	12	9 590 201	7 803 012	8 686 108
- Intérêts constatés d'avance en début de période	4&14	(4 508 492)	(4 274 710)	(4 274 710)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	4&14	4 646 149	4 333 086	4 508 492
- TVA collectée		52 966 701	48 220 250	101 439 387
- Loyers encaissés	4.0&16	288 539 990	263 359 878	548 913 709
- Intérêts de retard	16	1 251 406	873 279	2 212 869
- Créances virées en Pertes	24	(9 590 664)	(3 567 250)	(4 853 423)
- Remboursement des valeurs résiduelles	4.0	665 374	950 431	2 023 300
- Remboursements anticipés	4.0	12 473 801	7 208 598	12 609 807
- Produits sur Cessions anticipées	18	313 410	247 570	421 291
<u>Encaissements reçus des clients</u>		346 919 174	319 553 094	662 359 673

NOTE 30 (SUITE) - ENCAISSEMENT REÇUS DES ACHETEURS FACTORES

		30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
- Encours de Financement des adhérents en début de période	5&9	120 403 113	90 262 477	90 262 477
- Encours de Financement des adhérents en fin de période	5&9	(125 321 441)	(101 009 812)	(120 403 113)
- Cautionnements imputables aux adhérents en début de période	9&14	(1 943 848)	(1 604 417)	(1 604 417)
- Cautionnements imputables aux adhérents en fin de période	9&14	2 159 448	1 445 649	1 943 848
- Financement des adhérents (TND + €)		125 027 992	119 708 699	256 139 028
- Produits à recevoir en début de période	9	(4 602)	(2 528)	(2 528)
- Produits à recevoir en fin de période	9	186	5 798	4 602
- Produits perçus d'avance en début de période	14	(1 753 864)	(1 982 522)	(1 982 522)
- Produits perçus d'avance en fin de période	14	1 963 785	2 189 079	1 753 864
- Revenus du factoring	17	10 371 489	8 295 691	17 838 876
- Récupération frais bancaires	23	30 349	23 784	53 009
- Récupération frais de justice	23	1 949	3 943	14 499
- TVA collectée Factoring		433 555	405 413	835 236
<u>Encaissements reçus des acheteurs</u>		131 368 111	117 741 254	244 852 859

NOTE 31 - DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

		30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	13	112 683 475	117 062 860	117 062 860
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	13	(121 395 014)	(131 856 277)	(112 683 475)
- Fournisseurs, avances en début de période	9	(120 276)	(110 000)	(110 000)
- Fournisseurs, avances en fin de période	9	109 860	109 803	120 276
- Investissements pour financement de contrats de leasing	4.0	269 211 312	240 026 625	504 441 013
- TVA sur Investissements		43 554 683	41 510 527	86 042 123
<u>Décaissements pour financement de contrats de leasing</u>		304 044 040	266 743 538	594 872 797

NOTE 32 - SOMMES VERSES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

		30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes en début de période	9	(157 251)	(242 740)	(242 740)
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes en fin de période	9	161 843	257 882	157 251
- Avances et acomptes au personnel en début de période	9	(454 046)	(465 064)	(465 064)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	9	433 225	427 792	454 046
- Charges constatées d'avance en début de période	9	(614 047)	(404 032)	(404 032)
- Charges constatées d'avance en fin de période	9	886 687	861 626	614 047
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	13	2 380 298	2 250 726	2 250 726
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	13	(2 382 973)	(2 158 627)	(2 380 298)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	14	36 214	34 421	34 421
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	14	(48 994)	(48 277)	(36 214)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	14	894 872	931 121	931 121
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	14	(913 965)	(1 072 015)	(894 872)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	14	2 396 023	1 875 558	1 875 558
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	14	(1 463 336)	(1 315 318)	(2 396 023)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	14	453 313	423 885	423 885
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	14	(613 056)	(568 783)	(453 313)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	14	847 183	864 489	864 489
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	14	(1 069 501)	(1 170 197)	(847 183)
- C.N.S.S en début de période	14	1 257 686	1 118 135	1 118 135
- C.N.S.S en fin de période	14	(1 937 743)	(1 905 267)	(1 257 686)
- Diverses Charges à payer en début de période	14	2 113 369	1 200 539	1 200 539
- Diverses Charges à payer en fin de période	14	(2 709 811)	(1 360 243)	(2 113 369)
- Compte courant STIF en début de période	14	(1 357)	(45)	(45)
- Compte courant STIF en fin de période	14	1 357	445	1 357
- Prêts au personnel en début de Période	9	(945 884)	(1 086 341)	(1 086 341)
- Prêts au personnel en fin de période	9	954 750	952 294	945 884
- Dépôts et cautionnements versés en début de période	9	(774 937)	(781 211)	(781 211)
- Dépôts et cautionnements versés en fin de période	9	898 559	774 937	774 937
- TVA, payées sur biens et services		680 780	884 453	1 571 204
- Charges de personnel	22	14 053 292	13 413 416	26 190 474
- Autres charges d'exploitation	20&23	4 144 191	4 463 475	8 511 082
- Impôts et taxes fournisseurs	23	(492 337)	(493 772)	(908 488)
<u>Sommes versés aux fournisseurs et au personnel</u>		18 014 404	17 663 262	33 652 277

		30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
- Frais d'émission d'emprunt en début de période	9	(1 912 856)	(1 955 454)	(1 955 454)
- Frais d'émission d'emprunt en fin de période	9	1 392 829	2 107 884	1 912 856
- Intérêts courus sur emprunts obligataires début de période	11	16 028 736	17 290 720	17 290 720
- Intérêts courus sur emprunts obligataires fin de période	11	(8 400 444)	(10 761 508)	(16 028 736)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	11	3 475 207	3 314 140	3 314 140
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	11	(3 916 540)	(3 797 494)	(3 475 207)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	11	1 458 037	1 799 070	1 799 070
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	11	(1 415 084)	(1 227 028)	(1 458 037)
- Charges financières	19	31 493 909	31 866 795	64 691 240
<u>Intérêts payés</u>		38 203 794	38 637 125	66 090 592

NOTE 34 - IMPOTS ET TAXES PAYES

		30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	9&14	5 623 136	2 149 956	2 149 956
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	9&14	(6 475 904)	(4 790 699)	(5 623 136)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	14	3 670 749	2 796 276	2 796 276
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	14	(1 517 426)	(241 720)	(3 670 749)
- TVA à payer en début de période	14	2 491 966	744 291	744 291
- TVA à payer en fin de période	14	(776 167)	2 303 966	(2 491 966)
- TVA payées		9 203 933	6 209 256	14 720 957
- Impôts et taxes fournisseurs	23	492 337	493 772	908 488
- Impôts sur les bénéfices	30	13 457 298	9 133 245	21 674 391
<u>Impôts et taxes payés</u>		26 169 922	18 798 343	31 208 508

NOTE 35 - AUTRES FLUX DE TRESORERIE

		30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
- Produits à recevoir des tiers en début de période	9	1 171 547	1 220 338	1 220 338
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	9	(11 053 739)	(12 255 917)	(1 171 547)
- Autres comptes débiteurs en début de période	9	2 152 193	17 347 828	17 347 828
- Reclassement de l'avance sur acquisitions de titres en débiteurs divers		-	-	-
- Autres comptes débiteurs en fin de période	9	(2 432 710)	(17 082 454)	(2 152 193)
- Compte courant TLG FINANCE en début de période	9	117 245	77 762	77 762
- Compte courant TLG FINANCE en fin de période	9	-	(117 245)	(117 245)
- Compte courant Tunisie LLD en début de période	9	4 443	42 108	42 108
- Compte courant Tunisie LLD en fin de période	9	(30 655)	(4 760)	(4 443)
- Compte Adhérents,contrats résiliés en début de période	9	21 773	21 773	21 773
- Compte Adhérents,contrats résiliés en fin de période	9	(21 773)	(21 773)	(21 773)
- Comptes d'attente en début de période	9	846 993	751 766	751 766
- Comptes d'attente en fin de période	9	(1 629 364)	(440 056)	(846 993)
- Placements en titres en début de période	6	667 704	50 158 692	50 158 692
- Placements en titres en fin de période	6	(698 676)	(20 193 134)	(667 704)
- Autres comptes créditeurs en début de période	14	(8 860 075)	(9 632 146)	(9 632 146)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	14	8 048 376	9 287 049	8 860 075
- Effet à recevoir en début de période	9	-	-	-
- Effet à recevoir en fin de période	9	(17 717)	-	-
- Subvention d'investissement en début de période	15	(21 592)	(43 448)	(43 448)
- Subvention d'investissement en fin de période	15	12 298	30 886	21 592
- Produits des placements	21	14 875 378	15 634 785	16 569 622
- Autres produits d'exploitation	18	888 827	905 871	1 759 774
- Autres gains ordinaires	28	124 064	178 318	8 599 732
- Autres pertes ordinaires	27&26	(188 751)	(2)	(1 161 289)
<u>Autres flux de trésorerie</u>		3 975 789	35 866 241	89 612 281

NOTE 36 - DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
- Investissements en Immobilisations incorporelles	8	56 636	34 894	170 056
- Investissements en Immobilisations corporelles	8	213 466	290 362	902 335
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		270 102	325 256	1 072 391

NOTE 37 - ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
- Cessions d'immobilisations corporelles	8	173 067	-	23 000
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		173 067	-	23 000

NOTE 38 - DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

		30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
- Titres de participation libérés au cours de la période	7	-	-	11 000
- Titres immobilisés libérés au cours de la période	7	6 000 000	6 000 000	6 000 000
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		6 000 000	6 000 000	6 011 000

NOTE 39 - ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

		30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
- Titres de participations remboursés au cours de la période	7	4 592 248	-	-
- Titres de participations liquidés au cours de la période	7&21	279 092	-	-
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>		4 871 340	-	-

NOTE 40 - DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

		30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
- Dividendes et tantièmes		17 280 000	12 420 000	12 420 000
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	14	31 847	29 142	29 142
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	14	(35 117)	(31 847)	(31 847)
<u>Dividendes et autres distributions</u>		17 276 730	12 417 295	12 417 295

NOTE 41 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE LA PERIODE

		30-juin 2026	30-juin 2025	31-déc. 2025
- Banques	3	3 410 494	5 621 375	5 070 487
- Caisses	3	143 963	166 356	70 217
- Banques, découverts	10	(3 955 139)	(6 078 997)	(337 905)
<u>Liquidités et équivalents de liquidités</u>		(400 682)	(291 266)	4 802 799

NOTE 42- LES CONTROLES FISCAUX EN COURS

1 - La société absorbée « Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2008.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en août 2010 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 804 KDT, dont 246 KDT de pénalités.

La société absorbée a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification en septembre 2010, néanmoins l'administration n'a pas retenu les observations et arguments présentés par la société.

La société a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en février 2012.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société en juillet 2013 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 737 KDT, dont 186 KDT de pénalités.

Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis.

Un jugement préparatoire a été prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis, en février 2015, demandant à l'administration de recalculer le montant de la taxation, en éliminant certains chefs de redressement, ce qui a eu pour effet de ramener le montant des impôts à 77 KDT, dont 17 KDT de pénalités, parallèlement l'administration a formulé ses réserves quant audit jugement.

Le jugement définitif a été prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis, en juin 2015, portant ajustement des montants réclamés par l'administration fiscale à 77 KDT.

Ce jugement a été confirmé en appel. L'administration fiscale ayant formé un pourvoi en cassation courant 2018, celui-ci a été rejeté, la Cour de cassation ayant confirmé à son tour la décision rendue.

Au cours de 2025, nous avons reçu le jugement définitif de la Cour de cassation confirmant le montant de 77 KDT. Une lettre a été adressée à la DGE, ayant pour objet la restitution du reliquat du montant de la caution bancaire soit 33 KDT.

À ce jour, la société n'a reçu aucun retour de la part de la Direction des Grandes Entreprises.

2 - La société absorbée « Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2012.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en septembre 2014 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 1 438 KDT, dont 575 KDT de pénalités.

La société absorbée a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification, néanmoins l'administration n'a retenu que certains arguments et observations présentés par la société.

La société a reformulé une opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en juillet 2015. En juin 2017, la société a conclu un arrangement partiel avec l'administration fiscale aboutissant au paiement d'un montant de 294 KDT, dont 211 KDT de pénalités.

Cet arrangement ne couvre pas les chefs de redressement relatifs aux avantages fiscaux se rapportant au réinvestissement des bénéfices effectué en 2009 ainsi qu'au non-ajustement du report d'impôt de départ au titre de 2008 suite au précédent contrôle fiscal.

Un arrêté de taxation d'office n° 105/2018 portant sur les éléments sus mentionnés a été notifié à la société en décembre 2018 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 476 KDT. Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis.

Le tribunal de première instance de Tunis a émis son jugement dans l'affaire n° 8443/33 en date du 17 février 2021 et a annulé l'arrêté de taxation d'office n° 105/2018.

L'administration fiscale a interjeté appel contre ce jugement rendu par le tribunal de première instance de Tunis.

A ce jour, le jugement définitif de la Cour d'appel n'est pas encore prononcé.

Le montant provisionné par la société couvre largement le montant du jugement prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis.

NOTE 43 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

La rubrique engagements sur autres titres présente au 30 juin 2026 un solde de 6 883 KDT correspond aux engagements pour l'acquisition de titres TLG Finance.

La réalisation de cette opération reste conditionnée à l'obtention d'une autorisation auprès de la BCT.

NOTE 44 : ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 27 Août 2026. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

NOTE 45 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

A- TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

➤ Nature de la relation entre les parties liées :

Tunisie LLD :

TLLD est une filiale de Tunisie Leasing & Factoring, dans laquelle elle détient directement 99,92 % du capital.

Maghreb Leasing Algérie (MLA) :

MLA est une filiale de Tunisie Leasing & Factoring, dans laquelle elle détient directement 32,17 % du capital.

TLG Finance :

TLG Finance est une filiale de Tunisie Leasing & Factoring, dans laquelle elle détient directement 33,9 % du capital.

AMEN BANK :

Amen Bank est actionnaire de Tunisie Leasing & Factoring. Elle détient plus de 37% du capital.

AMEN SICAR :

Amen Sicar et Tunisie Leasing et Factoring ont des administrateurs en commun du fait que l'Amen Bank détient 88.20% de « AMEN SICAR ».

PGI HOLDING :

Tunisie Leasing & Factoring est filiale de la société PGI HODING. Cette dernière détient d'une manière directe et indirecte plus de 40% des droits de vote.

➤ Politiques de fixation des prix entre les parties liées :

Les transactions avec les entreprises qui sont sous la dépendance ou qui contrôlent d'autres entreprises appartenant au même groupe sont réalisées selon la méthode du prix comparable sur le marché libre pour déterminer les prix de transfert.

Tunisie LLD

Engagement Leasing

Au cours du premier semestre 2026, TLF a mis en force 8 contrats au profit de Tunisie LLD, dans laquelle elle détient directement 99,92 % du capital, pour une valeur totale de 2 341 KDT.

La marge brute réalisée au 30 juin 2026 sur les contrats Tunisie LLD s'élève à 1 055 KDT.

Au 30 juin 2026, l'encours financier s'élève à 18 987 KDT.

Le total des dépôts de garanties affectés à des contrats s'élève à 2 665 KDT au 30 juin 2026.

Location de voitures

Tunisie Location Longue Durée a conclu avec TLF un contrat de location de voitures.

Les charges supportées au cours du premier semestre 2026 s'élèvent à 17 KDT.

Maghreb Leasing Algérie (MLA)

TLF a conclu avec MLA, le 15 décembre 2024, un contrat d'assistance technique en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2025 sont arrêtés à un montant de 69 960 €.

Ces honoraires s'élèvent à 236 KDT, sont constatés dans le compte « produits à recevoir » et non encore encaissés au 30 juin 2026.

Les produits à recevoir auprès MLA au titre de premier semestre 2026 relative à l'assistance technique s'élèvent à 98 KDT, ainsi que le solde total s'élève à 334 KDT.

AMEN BANK

Au 30 Juin 2026, le détail des opérations faites entre l'Amen Bank et TLF se présente comme suit :

- Le solde du compte bancaire de TLF ouvert auprès de l'Amen Bank s'élève à 2 203 KDT solde créditeur,
- L'encours des emprunts bancaires octroyés par l'Amen Bank au profit de TLF totalise un montant de 62 417 KDT. Les charges financières supportées au titre des emprunts contractés auprès AB s'élèvent 2 477 KDT.
- TLF a conclu avec AMEN BANK, le 26 décembre 2017, une convention de partenariat commerciale permettant à TLF de commercialiser ses produits via le réseau des agences de l'AMEN BANK moyennant une rémunération sous la forme des commissions suivantes facturées trimestriellement :
 - Une commission flat de 0.5% des montants des mises en forces.
 - Une commission d'intérêt 0.5% L'an sur les encours exonération faite des encours des contrats contentieux dans la limite de 4% du total des encours

Les commissions supportées par TLF au titre du premier semestre de l'année 2026 s'élèvent à 143 KDT. Les charges à payer au titre de la convention au 30 juin 2026 s'élève à 323 KDT.

PGI HOLDING

Convention de participation aux frais du siège

La TLF a conclu une convention de participation aux frais du siège en Août 2011 avec la société PGI Holding.

Cette convention porte sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister la TLF dans le domaine de développement, le domaine informatique et en matière juridique. En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaires de la société avec un plafond de 150 KDT hors taxes qui a été élevé en 2016 à 160 KDT hors taxes à l'occasion de l'établissement d'un avenant à ladite convention.

Le montant des frais supportés par Tunisie Leasing et Factoring au titre du premier semestre 2026 s'élève à 80 KDT HT.

Sté TLG Finance

Au cours du premier semestre 2026, TLF a encaissé la totalité des avances en compte courant totalisant un montant de 117 KDT consenties à sa filiale TLG Finance au titre des exercices 2021 et 2025. À la date de clôture, TLF détient une participation de 33,90 % dans le capital de cette filiale.

AMEN SICAR

1- Une convention de gestion a été conclue, le 17 mars 2023, avec la société « AMEN SICAR », ayant avec Tunisie Leasing et Factoring des dirigeants en commun. Cette convention porte sur la gestion d'un fonds d'une valeur de 6.000 KDT. En contrepartie, la société « AMEN SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 1 % de l'encours du fonds.

La charge de la commission de gestion supportée au titre du premier semestre de l'année 2026 s'élève à 30 KDT.

Le produit de placement rattaché audit fonds s'élève au 30 juin 2026 à 42 KDT et le produit à recevoir à cette date s'élève à 413 KDT.

2- Une convention de gestion a été conclue, le 11 mars 2024, avec la société « AMEN SICAR », ayant avec Tunisie Leasing et Factoring des dirigeants en commun. Cette convention porte sur la gestion d'un fonds d'une valeur de 6.000 KDT. En contrepartie, la société « AMEN SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 1 % de l'encours du fonds.

La charge de la commission de gestion supportée au titre du premier semestre de l'année 2026 s'élève à 30 KDT.

Le produit de placement rattaché audit fonds s'élève au 30 juin 2026 à 244 KDT et le produit à recevoir à cette date s'élève à 537 KDT.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2026

Messieurs les actionnaires de la société Tunisie Leasing & Factoring

Introduction :

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société Tunisie Leasing & Factoring couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2026 et faisant apparaître à cette date un total bilan de 1 170 707 KDT et un bénéfice net de 18 059 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société Tunisie Leasing & Factoring, comprenant le bilan au 30 juin 2026, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société Tunisie Leasing & Factoring au 30 juin 2026, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 28 Août 2026

Les commissaires aux comptes

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

**Wifak International Bank
–WIFAK BANK–**

Siège social : Avenue Habib Bourguiba – Médenine 4100

Wifak International Bank publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2026 accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Cabinet GRAJA MOUNIR et Cabinet TCA Audit – M. Bechir Nedri.

BILAN

Arrêté au 30 Juin 2026
(Montants exprimés en Dinars)

Désignation		Notes	30-juin-26	30-juin-25	31-déc.-25
AC01	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1-1	79 919 276	126 707 655	98 794 879
AC02	Créances sur les établissements bancaires et financiers	1-2	210 168 417	171 982 679	146 489 330
AC03	Créances sur la clientèle	1-3	1 502 461 648	1 278 534 204	1 449 344 249
AC04	Portefeuille titres commercial	1-4	341 070	60 465	214 303
AC05	Portefeuille d'investissement	1-5	62 012 955	52 731 460	54 205 339
AC06	Valeurs immobilisées	1-6	66 258 154	59 342 987	64 696 453
AC07	Autres actifs	1-7	278 638 741	179 168 954	231 832 171
TOTAL ACTIFS			2 199 800 261	1 868 528 404	2 045 576 724
PA01	Banque Centrale, CCP	2-1	-	65 081 467	-
PA02	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	2-2	14 081 000	14 673 150	17 615 241
PA03	Dépôts de la clientèle	2-3	1 573 943 746	1 280 181 436	1 446 023 806
PA04	Dettes de financements et Ressources spéciales	2-4	111 313 139	110 346 879	123 411 806
PA05	Autres passifs	2-5	327 603 775	218 732 794	287 860 075
TOTAL PASSIFS			2 026 941 660	1 689 015 726	1 874 910 928
CP01	Capital	3-1	150 000 000	150 000 000	150 000 000
CP02	Réserves		36 169 843	28 199 541	28 240 742
CP03	Actions propres		(184 172)	(335 155)	(155 071)
CP04	Autres capitaux propres		679 713	16 118 228	679 436
CP05	Résultats reportés		(15 999 311)	(16 627 164)	(16 418 075)
CP06	Résultat de l'exercice		2 192 528	2 157 228	8 318 764
TOTAL CAPITAUX PROPRES			172 858 601	179 512 678	170 665 796
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			2 199 800 261	1 868 528 404	2 045 576 724

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 30 Juin 2026
(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	Notes	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025
PASSIFS EVENTUELS				
HB 01- Cautions, Avals et autres garanties données	4-1	103 180 941	93 029 125	92 838 293
HB 02- Crédits documentaires islamiques	4-2	32 456 339	19 747 490	27 167 118
HB 03- Actifs donnés en garantie		-	-	-
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		135 637 280	112 776 615	120 005 411
ENGAGEMENTS DONNES				
HB 04- Engagements de financement donnés	4-3	405 446 952	270 223 117	377 526 544
HB 05- Engagements sur titres		-	-	-
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		405 446 952	270 223 117	377 526 544
ENGAGEMENTS RECUS				
HB 06- Engagements de financement reçus		-	-	-
HB 07- Garanties reçues	4-4	177 882 856	164 941 982	160 263 928
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		177 882 856	164 941 982	160 263 928

ETAT DE RESULTAT
Arrêté au 30 Juin 2026
(Montants exprimés en Dinars)

Désignation		Notes	30-juin-26	30-juin-25	31-déc.-25
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		-	102 984 229	91 249 649	186 465 096
PR01	Marges et revenus assimilés	5-1	83 166 183	74 020 312	149 379 119
PR02	Commissions en produits	5-2	17 853 236	15 822 707	33 984 322
PR03	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	5-3	1 358 988	1 184 554	2 317 535
PR04	Revenus du portefeuille d'investissement	5-4	605 822	222 076	784 120
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		-	(43 353 982)	(41 282 022)	(80 348 938)
CH01	Marges encourus et charges assimilées	5-5	(41 612 118)	(40 199 797)	(77 691 299)
CH02	Commissions encourues	5-6	(1 741 864)	(1 082 225)	(2 657 639)
CH03	Perte sur portefeuille titres commercial et opérations financières		-	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE			59 630 247	49 967 627	106 116 158
PR05/CH04	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	5-7	(11 199 557)	(7 984 829)	(18 610 447)
PR06/CH05	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	5-8	(486)	152 012	1 063 847
PR07	Autres produits d'exploitation	5-9	20	180	220
CH06	Frais de personnel	5-10	(30 716 022)	(25 521 113)	(51 113 788)
CH07	Charges générales d'exploitation	5-11	(10 689 221)	(9 686 841)	(18 724 333)
CH08	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	5-12	(3 258 416)	(2 843 351)	(5 674 978)
RESULTAT D'EXPLOITATION			3 766 565	4 083 685	13 056 679
PR08/CH09	Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments ordinaires	5-13	219 847	64 826	607 606
CH011	Impôt sur les bénéfices	5-14	(1 594 563)	(1 659 402)	(4 454 599)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES			2 391 849	2 489 109	9 209 686
PR09/CH010	Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires	5-15	(199 321)	(331 881)	(890 922)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			2 192 528	2 157 228	8 318 764
Modification comptable			-	-	209 089
RESULTAT NET APRES MODIFICATION			2 192 528	2 157 228	8 527 853

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Arrêté au 30 Juin 2026
(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	6-1		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (Hors revenus portefeuille d'investissement)	100 869 107	91 090 000	186 046 295
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(39 564 321)	(35 612 657)	(74 447 029)
Financements et avances accordés / Remboursement financements et avances accordés à la clientèle	(64 724 642)	(69 215 338)	(251 810 140)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	121 759 249	113 855 855	281 661 037
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(34 395 392)	(28 111 816)	(53 481 467)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(6 887 084)	(2 463 733)	12 439 007
Impôt sur le bénéfice	(1 793 884)	(1 991 283)	(5 345 521)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	-	75 263 033	67 551 028
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	6-2		
Profits et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	178 298	27 447	(534 597)
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement	(7 985 914)	(9 252 012)	(10 163 847)
Acquisition / cessions sur immobilisations	(9 263 565)	(5 523 242)	(18 284 291)
FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-	(17 071 181)	(14 747 807)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	6-3		
Rachat d'actions	-	-	180 084
Encaissement d'emprunt obligataire	-	30 000 000	52 000 000
Remboursement d'emprunt obligataire	(9 727 637)	(4 372 727)	(15 503 156)
Mouvements sur fond social et de retraite	277	2 146	(15 436 646)
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-	(9 727 360)	25 629 419
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	48 464 492	78 432 640	87 319 729
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	227 883 270	140 563 541	140 563 541
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE	-	276 347 762	218 996 181

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2026

PRESENTATION DE LA BANQUE

« WIFAK INTERNATIONAL BANK » est la nouvelle dénomination sociale de la société anciennement dénommée « EL WIFAK Leasing ». Ce changement de la dénomination est intervenu suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 Août 2015 ayant adopté les nouveaux statuts et a décidé la conversion de la société en une banque universelle et ce, sur la base de l'agrément d'exercice de l'activité bancaire obtenu de la part de la Banque Centrale de Tunisie.

Notons que la société « EL WIFAK LEASING » a été créée le 28 Juin 2002 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers conformément à la loi n°94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

L'activité de la banque est régie par la loi 2016-048.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2026 à la somme de 150.000.000 DT divisé en 30.000.000 actions de 5 DT chacune.

	En DT	
	Montant	En %
Actionnaires Tunisiens	104 995 560	70.00%
Actionnaires Etrangers	45 004 440	30.00%
	150 000 000	

La société « WIFAK INTERNATIONAL BANK » est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de **40%**.

Pour les autres impôts et taxes, la société est soumise aux règles de droit commun.

II. REFERENTIEL COMPTABLE D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » sont préparés et présentés en respectant :

- Les principes comptables généralement admis prévus par le système comptable tunisien des entreprises.
- Les principes comptables édictés par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

Le respect de la réglementation en vigueur est établi selon l'ordre suivant :

- Loi n°96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- Décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables du secteur bancaire (NCT 21-NCT 25) ;
- La norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41).

1- Créances sur la clientèle

1-1 Règle de présentation des créances sur la clientèle :

Les financements de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déductions faites des profits décomptés d'avance et non encore échus.

Les financements à moyen et long terme sont présents au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des profits courus et non échus.

Les financements à moyen terme utilisés progressivement par tranche, sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les profits réservés et provisions sur créances à la clientèle, sont présentés au niveau des postes d'actifs correspondants de manière soustractive.

1-2 Classification et évaluation des créances :

Les provisions sur engagement sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

B- Actifs classés :

B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement du principal ou des profits entre 90 et 180 jours.

B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en profits entre 180 et 360 jours.

B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en profits au-delà de 360 jours.

La Banque procède à l'ajustement de la classification résultant de l'application systématique des critères quantitatifs, basés essentiellement sur le critère de l'ancienneté des impayés et/ou le nombre d'échéances impayées, et en procédant à des appréciations qualitatives tenant compte principalement de la situation intrinsèque de la relation.

La banque procède au provisionnement des créances classées B2, B3 et B4 conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire de la BCT n°91-24 par l'application de taux de provisionnement sur le risque net non couvert.

Le taux de provisionnement correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par ladite circulaire, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque, appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains	20%
- Actifs préoccupants	50%
- Actifs compromis	100%

Le risque net correspond au montant de l'engagement déduction faite des profits réservés et des garanties des banques et assurances, notamment la Société Tunisienne de Garantie (SOTUGAR) et l'assurance-crédit, ainsi que des garanties réelles titrées et expertisées.

Pour les financements IJARA, la banque prend en considération la valeur des biens donnés en IJARA comme garantie supplémentaire en sus de celles mentionnées ci-haut avec une décote définie comme suit :

- Matériel standard : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 20% par année de location.
- Matériel spécifique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 40% par année de location.
- Matériel informatique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 60% par année de location.
- Immeubles (terrain, construction...) : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 5% par année de location.

Pour les financements sous forme de remplacement, la décote est appliquée sur la valeur du matériel au moment du remplacement.

A- Les provisions collectives :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91 -24 telle qu'ajoutée par la circulaire n°2012-09 du 29 Juin 2012 et modifiée par la circulaire 2025-01 du 29 janvier 2025, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade, allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique "Dotations aux provisions" en tant que composante du coût du risque encouru par « WIFAK INTERNATIONAL BANK ».

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations d'IJARA, sont déduites des actifs correspondants.

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-20 du 06 décembre 2012 telle que modifiée par l'annexe III à la circulaire n°2022-02 du 04 mars 2022 et la circulaire 2025-01 du 29 janvier 2025. Cette méthodologie prévoit :

i. Le regroupement du portefeuille par segment de clientèle et par secteur d'activité :

Engagements sur les professionnels du secteur privé :

- Agriculture
- Industries mécaniques et électriques
- Oléifacteurs
- Industries agroalimentaires
- Industries pharmaceutiques
- Autres industries
- BTP
- Tourisme
- Agences de voyages
- Agences de location de voitures
- Promotion immobilière
- Exportateurs d'huile d'olive
- Commerce
- Santé
- Télécom et TIC
- Autres services

Contreparties publiques :

- Entreprises opérant dans des secteurs concurrentiels
- Autres organismes publics

Particuliers :

- Particuliers du secteur privé : crédits logements
- Particuliers du secteur privé : crédits à la consommation
- Particuliers du secteur public : crédits logements
- Particuliers du secteur public : crédits à la consommation

- ii. La détermination pour chaque groupe de créances, d'un taux de migration moyen sur les 5 derniers exercices.
- iii. Majoration des taux de migrations historiques.
- iv. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances.

B- Les provisions additionnelles :

Conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4 ;

N : année d'arrêté des comptes ;

M : année de la dernière migration vers la classe 4 ;

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Des garanties sous forme de dépôt ou d'actifs financiers susceptible d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ;
- Et des provisions constituées.

2- Portefeuille titres

2.1 Présentation du portefeuille titres

Les titres sont présentés au bilan soit sous la rubrique portefeuille titres commercial soit sous la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées, sont les suivantes :

A- Portefeuille-titres commercial :

A1 : Titres de transaction

Il s'agit des titres négociables sur un marché liquide, qui sont détenus par la Banque avec l'intention de les vendre dans un avenir très proche, qu'ils soient à revenu variable.

A2 : Portefeuille d'investissement :

- Titres d'investissements

Les titres présentés sous cette rubrique sont les titres que la Banque a la capacité et l'intention de conserver de façon durable, en principe jusqu'à leurs échéances, ainsi que les parts des revenus courus et non échus qui leur sont rattachés.

- Titres de participation

Présentant les actions et autres titres détenus par la Banque et qui sont destinés à une activité de portefeuille consistant à investir dans des titres pour en retirer sur une longue durée une rentabilité satisfaisante et s'exerçant sans intervention dans la gestion des entreprises dans lesquelles les titres sont détenus, ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachés.

- Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées

Il s'agit des actions et parts de capital détenues dans les entreprises filiales, les entreprises sur lesquelles la Banque exerce une influence notable ou un contrôle conjoint ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachées.

2.2 Evaluation du portefeuille titres

a. *Date d'acquisition* :

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées, sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

b. Date d'arrêté :

- Titres de transaction

A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat.

- Titres d'investissement

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. La juste valeur est la valeur probable de négociation, elle est déterminée en retenant un ou plusieurs critères objectifs comme le prix stipulé lors de transactions récentes, la valeur mathématique, le rendement, l'importance des bénéfices, l'activité, l'ampleur ou la notoriété de la société. Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

2.3 Comptabilisation des revenus du portefeuille titre :

Les dividendes sur titres à revenu variable détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'Assemblée Générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice de titres.

3- Prise en compte des produits

Les commissions et les profits et produits assimilés sont pris en compte en résultat du 30 juin 2026 pour leurs montants rattachés à l'exercice.

Les revenus provenant des contrats IJARA sont comptabilisés conformément à la norme comptable 41 relative aux contrats de location que la banque a adoptée depuis le 01 janvier 2008. Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la date d'arrêté des états financiers, il est procédé à une régularisation au titre des produits perçus d'avance.

Les commissions d'études, de gestion et de mise en place de financement et des engagements par signature, sont prises en compte en résultat au moment de leur perception.

Les profits courus et non échus relatifs à des créances saines au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les profits échus et non encore encaissés relatifs à des créances classées au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en profits réservés en déduction du poste « Créances sur la clientèle ». Ces profits sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les produits non conformes aux percepts charaiques à l'instar des pénalités de retard facturés sur les clients récalcitrants ou les produits prohibés par le Comité Charaique de la banque, sont portés dans un compte de passif « Nafaa El aam ».

4- Valeurs immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société, figurent parmi les actifs au niveau des « **Actifs Immobilisés** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	Taux d'amortissement
Logiciels et Licences	33%
Construction	
<i>Agences</i>	5%
<i>Centre d'affaire et siège</i>	2%
Global Bancaire	10%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales, Agencement et aménagement Divers	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	20%-33%
DAB & GAB	20%
Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%

5- Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués des fonds.

6- Impôt sur les bénéfices

« WIFAK INTERNATIONAL BANK » est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de 40%.

7- Taxe sur la valeur ajoutée

La banque est partiellement assujettie à la TVA. Les revenus provenant de l'activité IJARA sont soumis à la TVA alors que ceux provenant de l'activité MOURABAHA et des placements en sont exonérés.

La Banque procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat d'IJARA.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société sur ses achats de biens et services est portée, pour la partie déductible, au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

8- Provision pour indemnités de départ à la retraite

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à servir au personnel lors de leur départ à la retraite, tel que stipulé par la convention collective du secteur financier, est rattaché à la période d'activité du salarié.

La charge annuelle comptabilisée, correspond à la quote-part supportée par l'exercice au titre de tout le personnel titulaire de la société et est calculée sur la base d'une estimation des salaires à servir à chaque salarié lors de son départ à la retraite rapportée au nombre d'années de travail dans la société.

9- Unité monétaire et risque de change

Les états financiers de la société sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (DT). Les éléments d'actifs, de passifs et de hors bilan libellés en devises, sont convertis en dinars sur la base de cours de change en compte et au comptant en vigueur au 30 juin 2026. Les charges et les produits libellés en devises, sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte. Les gains et les pertes de change résultant de la conversion, sont pris en compte dans le résultat du 30 juin 2026.

10- Faits saillants de la période

- Le relèvement de la notation de la Banque par Fitch Ratings. L'agence a ainsi attribué la note BBB avec perspectives stables, marquant une progression notable de deux crans sur son échelle de notation.
- L'expansion du réseau de la banque de 2 nouvelles agences portant ainsi son réseau à un total de 58 agences.
- La publication du premier rapport de durabilité de la Banque.

I. NOTES EXPLICATIVES

(1) Notes explicatives sur le bilan- Actifs

Note 1.1: Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2026 à 79 919 276 DT contre 126 707 655 DT au 30 Juin 2025 enregistrant ainsi une diminution de 37%.

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Caisse en dinars et monnaies étrangères	33 302 600	28 388 600	23 708 260	4 914 000	17%
BCT, CCP et TGT	46 616 676	98 319 055	75 086 619	(51 702 379)	-53%
Total	79 919 276	126 707 655	98 794 879	(46 788 379)	-37%

Note 1.2: Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers totalisent 210 168 417 DT au 30 Juin 2026 contre 171 982 679 DT au 30 Juin 2025, enregistrant ainsi une augmentation de 22%.

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Créances sur les établissements Bancaires	176 658 884	147 207 914	110 375 778	29 450 970	20%
Créances sur les établissements Financiers	33 509 533	24 774 765	36 113 552	8 734 768	35%
Total	210 168 417	171 982 679	146 489 330	38 185 738	22%

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale se présente comme suit :

Description	Eligible au Refinancement BCT	Non Eligible au Refinancement BCT	Total
Créances sur les établissements Bancaires	-	176 658 884	176 658 884
Créances sur les établissements Financiers	-	33 509 533	33 509 533
Total	-	210 168 417	210 168 417

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon qu'elles soient matérialisées ou non par des titres du marché interbancaire se présente comme suit :

Description	Matérialisé par des titres du marché interbancaire	Non matérialisé par des titres du marché interbancaire	Total
Créances sur les établissements Bancaires	-	176 658 884	176 658 884
Créances sur les établissements Financiers	-	33 509 533	33 509 533
Total créances sur les établissements financiers	-	210 168 417	210 168 417

Note 1.2.1 Créances sur les établissements Bancaires

Le solde de cette rubrique s'élève à 176 658 884 DT au 30 Juin 2026 et se détaille comme suit :

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	12 586 046	13 907 394	12 867 291	(1 321 348)	-10%
Financements accordés aux établissements bancaires	163 672 025	132 986 675	97 457 700	30 685 350	23%
Créances rattachées aux financements accordés aux établissements bancaires	400 813	313 845	50 787	86 968	28%
Total créances sur les établissements bancaires	176 658 884	147 207 914	110 375 778	29 450 970	20%

Note 1.2.2 Créances sur les établissements Financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 33 509 533 DT au 30 Juin 2026 et se détaille comme suit :

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Financements accordés aux établissements financiers	33 452 279	24 717 511	36 056 298	8 734 768	35%
Créances rattachées aux financements accordés aux établissements financiers	57 254	57 254	57 254	-	0%
Total créances sur les établissements financiers	33 509 533	24 774 765	36 113 552	8 734 768	35%

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans Maturité	Total
Etablissements bancaires	164 072 838	-	-	-	12 586 046	176 658 884
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	12 586 046	12 586 046
Financements accordés aux établissements bancaires	163 672 025	-	-	-	-	163 672 025
Créances rattachées aux financements accordés aux établissements bancaires	400 813	-	-	-	-	400 813
Etablissements financiers	1 245 784	18 850 033	13 413 716	-	-	33 509 533
Financements accordés aux établissements financiers	1 188 530	18 850 033	13 413 716	-	-	33 452 279
Créances rattachées aux financements accordés aux établissements financiers	57 254	-	-	-	-	57 254
Total	165 318 622	18 850 033	13 413 716	-	12 586 046	210 168 417

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

RUBRIQUES	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Etablissements bancaires	-	-	-	176 658 884	176 658 884
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	12 586 046	12 586 046
Financements accordés aux établissements bancaires	-	-	-	163 672 025	163 672 025
Créances rattachées aux financements accordés aux établissements bancaires	-	-	-	400 813	400 813
Etablissements financiers	-	-	-	33 509 533	33 509 533
Financements accordés aux établissements financiers	-	-	-	33 452 279	33 452 279
Créances rattachées aux financements accordés aux établissements financiers	-	-	-	57 254	57 254
Total	-	-	-	210 168 417	210 168 417

Note 1.3: Créances sur la clientèle

Les financements à la clientèle ont passé de 1 502 461 648 DT au 30 Juin 2026 à 1 278 534 204 DT au 30 Juin 2025 enregistrant ainsi une augmentation de 18%.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Kardh Hassan	10 928 105	8 677 613	9 150 341	2 250 492	26%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (1)	1 491 533 543	1 269 856 591	1 440 193 908	221 676 952	17%
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	1 458 328 837	1 225 587 775	1 401 415 187	232 741 062	19%
Financement Mourabaha	920 155 931	785 692 728	891 442 300	134 463 203	17%
Financement Ijara	569 258 158	491 673 732	540 897 971	77 584 426	16%
Wakala Bel Istithmar	74 323 240	38 980 738	63 734 387	35 342 502	91%
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	(94 127 218)	(80 677 610)	(83 970 612)	(13 449 608)	17%
Profits réservés sur créances	(11 281 274)	(10 081 813)	(10 688 859)	(1 199 461)	12%
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	33 204 706	44 268 816	38 778 721	(11 064 110)	-25%
Total	1 502 461 648	1 278 534 204	1 449 344 249	223 927 444	18%

La ventilation par nature de la relation des créances sur la clientèle, se détaille comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Kardh Hassan	-	-	10 928 105	10 928 105
Autres concours à la clientèle	215 520	-	1 491 318 023	1 491 533 543
Total	215 520	-	1 502 246 128	1 502 461 648

La ventilation des créances sur la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans maturité	Total
Kardh Hassan	-	-	-	-	10 928 105	10 928 105
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	311 465 983	562 437 628	653 781 420	69 257 004	-105 408 492	1 491 533 543
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	299 543 464	551 739 191	646 372 795	66 081 879	(105 408 492)	1 458 328 837
Financement Mourabaha (encours et impayés)	176 953 864	405 117 522	279 855 870	58 228 675	-	920 155 931
Financement Ijara (encours et impayés)	101 767 216	119 946 265	339 691 473	7 853 204	-	569 258 158
Wakala Bel Istithmar (encours et impayés)	20 822 384	26 675 404	26 825 452	-	-	74 323 240
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	-	-	-	-	(94 127 218)	-94 127 218
Profits réservés sur créances	-	-	-	-	(11 281 274)	-11 281 274
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	11 922 519	10 698 437	7 408 625	3 175 125	-	33 204 706
Total	311 465 983	562 437 628	653 781 420	69 257 004	- 94 480 387	1 502 461 648

La ventilation des créances sur la clientèle selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale se présente comme suit :

Description	Eligible au refinancement BCT	Non éligible au refinancement BCT	30 juin 2026
Kardh Hassan	-	10 928 105	10 928 105
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	596 253 965	895 279 578	1 491 533 543
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	596 253 965	862 074 872	1 458 328 837
Financement Mourabaha (encours et impayés)	240 485 226	679 670 705	920 155 931
Financement Ijara (encours et impayés)	355 768 739	213 489 419	569 258 158
Wakala Bel Istithmar (encours et impayés)	-	74 323 240	74 323 240
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	-	(94 127 218)	(94 127 218)
Profits réservés sur créances	-	(11 281 274)	(11 281 274)
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	-	33 204 706	33 204 706
Total	596 253 965	906 207 683	1 502 461 648

Le détail des autres concours à la clientèle sur les ressources ordinaires se présente comme suit :

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Autres concours à la clientèle en dinars	1 458 328 837	1 225 587 776	1 401 415 187	232 741 061	19%
Portefeuille Ijara	569 258 158	491 673 733	540 897 971	77 584 425	16%
Encours financiers	515 069 161	441 152 871	486 662 606	73 916 290	17%
Impayés et autres facturations	56 816 256	52 622 812	56 716 376	4 193 444	8%
Produits rattachés aux Financements Ijara	(2 627 259)	(2 101 950)	(2 481 011)	(525 309)	25%
Portefeuille Mourabaha	920 155 931	785 692 728	891 442 300	134 463 203	17%
Mourabaha Court terme	518 829 443	414 804 511	502 667 819	104 024 932	25%
Encours financiers	468 400 442	370 731 286	464 137 392	97 669 156	26%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Court Terme	4 455 830	3 736 392	4 360 743	719 438	19%
Impayés sur Financement Mourabaha Court Terme	45 973 171	40 336 833	34 169 684	5 636 338	14%
Mourabaha Moyen terme	347 002 310	312 741 356	332 008 832	34 260 954	11%
Encours financiers	328 219 435	295 489 633	316 512 658	32 729 802	11%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Moyen Terme	6 863 433	6 204 498	5 824 349	658 935	11%
Impayés sur Financement Mourabaha Moyen Terme	11 919 442	11 047 225	9 671 825	872 217	8%
Mourabaha Long terme	54 324 178	58 146 861	56 765 649	(3 822 683)	-7%
Encours financiers	51 442 174	56 788 890	54 663 785	(5 346 716)	-9%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Long Terme	1 238 913	850 005	1 037 226	388 908	46%
Impayés sur Financement Mourabaha Long Terme	1 643 091	507 966	1 064 638	1 135 125	223%
Wakala Bel Istithmar	74 323 240	38 980 738	63 734 387	35 342 502	91%
Encours financiers	69 553 805	35 396 839	60 744 103	34 156 966	96%
Produits à recevoir sur Wakala Bel Istithmar	3 722 095	1 214 317	2 416 924	2 507 778	207%
Impayés sur Wakala Bel Istithmar	1 047 340	2 369 582	573 360	(1 322 242)	-56%
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	(94 127 218)	(80 677 610)	(83 970 612)	(13 449 608)	17%
Profits réservés sur créances	(11 281 274)	(10 081 813)	(10 688 859)	(1 199 461)	12%
Autres concours à la clientèle en devises	33 204 706	44 268 815	38 778 721	(11 064 109)	-25%
Encours financiers	32 880 844	43 768 938	38 667 615	(10 888 094)	-25%
Produits à recevoir	323 862	499 877	111 106	(176 015)	-35%
Total	1 491 533 543	1 269 856 591	1 440 193 908	221 676 952	17%

Les encours financiers des financements IJARA relatifs au 30 Juin 2026 présentent un solde de 515 069 161 DT contre 441 152 871 DT au 30 Juin 2025 pour enregistrer une augmentation de 17% et se détaillent comme suit :

Description	Financement	Capital amorti	Encours financier
Solde 31-12-2025	2 003 514 602	1 516 851 996	486 662 606
Capital Amorti des anciens contrats	-	76 851 059	(76 851 059)
Ajouts de la période	133 506 056	21 430 713	112 075 343
Investissement	126 013 667	21 367 867	104 645 800
Relocation	7 492 389	62 846	7 429 543
Retraits de la période	44 129 193	37 311 464	6 817 729
Cession de la valeur Résiduelle	17 534 799	17 488 329	46 470
Cession anticipée	18 991 074	15 016 322	3 974 752
Transferts (Cession)	1 712 078	1 292 488	419 590
Relocation	5 891 242	3 514 325	2 376 917
Solde 30-06-2026	2 092 891 465	1 577 822 304	515 069 161

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Paielements minimaux sur contrats actifs (1)	628 989 377	540 048 559	595 106 558	88 940 818	16%
A recevoir dans moins d'un an	216 151 829	186 900 072	204 771 960	29 251 757	16%
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	404 481 177	342 400 991	381 825 907	62 080 186	18%
A recevoir dans plus de 5 ans	8 356 371	10 747 496	8 508 691	-2 391 125	-22%
Produits financiers non acquis (2)	119 412 556	104 158 224	113 222 018	15 254 332	15%
A recevoir dans moins d'un an	53 673 588	47 981 309	51 432 971	5 692 279	12%
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	65 235 883	55 552 468	61 232 417	9 683 415	17%
A recevoir dans plus de 5 ans	503 085	624 447	556 630	-121 362	-19%
Encours contrats actifs (3)= (1) - (2)	509 576 821	435 890 335	481 884 540	73 686 486	17%
Contrats suspendus (ordinaire) (4)	5 492 340	5 262 536	4 778 066	229 804	4%
Total	515 069 161	441 152 871	486 662 606	73 916 290	17%

Le stock des provisions et profits réservés au 30 Juin 2026, se présente comme suit :

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Provisions sur créances (AC 03)	(94 127 218)	(80 677 610)	(83 970 612)	(13 449 608)	17%
Provision individuelles	(48 261 163)	(44 316 092)	(44 062 771)	(3 945 071)	9%
Provisions collectives	(34 159 928)	(28 616 683)	(31 051 804)	(5 543 245)	19%
Provisions additionnelles	(11 706 127)	(7 744 835)	(8 856 037)	(3 961 292)	51%
Total provisions sur créances	(94 127 218)	(80 677 610)	(83 970 612)	(13 449 608)	17%
Profits réservés	(11 281 274)	(10 081 813)	(10 688 859)	(1 199 461)	12%
Total profits réservés	(11 281 274)	(10 081 813)	(10 688 859)	(1 199 461)	12%
Total général des provisions et profits réservés	(105 408 492)	(90 759 423)	(94 659 471)	(14 649 069)	16%

Les mouvements des provisions se détaillent comme suit :

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Provisions au 31/12/N-1	(83 970 612)	(72 420 987)	(72 420 987)	(11 549 625)	16%
Dotation de l'exercice	(13 722 365)	(11 468 986)	(23 359 101)	(2 253 379)	20%
Reprise de l'exercice	3 565 759	3 212 363	11 809 476	353 396	11%
Total provisions	(94 127 218)	(80 677 610)	(83 970 612)	(13 449 608)	17%

Le détail des profits réservés se présente comme suit :

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Total classe 2,3, 4 et 5	150 269 787	136 356 803	138 513 532	13 912 985	10%
Profits réservés au 31/12/N-1	(10 688 859)	(8 183 615)	(8 183 615)	(2 505 244)	31%
Dotation aux profits réservés	(2 280 890)	(2 246 619)	(3 580 085)	(34 271)	2%
Reprise profits réservés de l'exercice	1 688 475	348 421	1 074 841	1 340 054	385%
Total des profits réservés au 31/12/N	(11 281 274)	(10 081 813)	(10 688 859)	(1 199 461)	12%

Analyse par classe de risque :

	A	B1	B2	B3	B4	B5	TOTAL	TOTAL
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	Contentieux	au 30-06-26	au 31-12-25
Encours en principal	1 114 043 266	319 746 237	14 991 012	5 751 574	4 095 475	12 001 660	1 470 629 224	1 426 399 726
Impayés	309 209	26 006 537	7 803 104	8 459 507	5 311 370	70 700 431	118 590 158	103 643 815
Autres débits	659 978	1 225 052	365 826	344 281	1 696 318	8 362 066	12 653 521	10 498 933
Règlements non affectés	(863 361)	(16 834)	(29 947)	(36 518)	(828 393)	(377 682)	(2 152 735)	(2 638 566)
Produits à recevoir MOURABAHA	8 705 811	1 498 742	36 167	11 681	10 562	23 699	10 286 662	9 179 053
Produits perçus d'avance IJARA	(1 831 784)	(707 418)	(44 414)	(19 248)	(2 363)	(22 444)	(2 627 671)	(898 647)
Débits de compte	1 944 556	715 380	359 850	559 246	5 799 848	1 494 713	10 873 592	8 916 903
ENGAGEMENTS BILANTIELS	1 122 967 674	348 467 696	23 481 598	15 070 524	16 082 817	92 182 443	1 618 252 751	1 555 101 217
ENGAGEMENTS HORS BILAN	435 765 391	101 866 433	256 702	718 504	186 845	2 290 356	541 084 231	497 531 956
TOTAL ENGAGEMENTS CLIENTELE	1 558 733 065	450 334 129	23 738 299	15 789 027	16 269 662	94 472 799	2 159 336 981	2 052 633 173
TOTAL ENGAGEMENTS Bqs & Ets Fin	83 644 876	0	0	0	0	0	83 644 876	34 767 468
TOTAL ENGAGEMENTS CUMULES	1 642 377 941	450 334 129	23 738 299	15 789 027	16 269 662	94 472 799	2 242 981 857	2 087 400 641
<i>Dont Créances Classées</i>			23 738 299	15 789 027	16 269 662	94 472 799	150 269 787	138 513 532
Agios réservés	-	-	(1 278 494)	(643 202)	(1 004 876)	(8 354 701)	(11 281 274)	(10 688 860)
Provisions sur engagements bilantiels douteux	-	-	(1 400 417)	(1 685 422)	(11 075 415)	(34 099 908)	(48 261 162)	(44 062 770)
Provisions sur engagements extra-bilantiels douteux	-	-	0	0	0	0	0	0
Provision additionnelle 2013-21	-	-	0	0	(422 529)	(11 283 598)	(11 706 127)	(8 856 038)
Provisions collectives	(34 159 928)		0	0	0	0	(34 159 928)	(31 051 804)
TOTAL DE LA COUVERTURE	(34 159 928)		(2 678 910)	(2 328 625)	(12 502 820)	(53 738 207)	(105 408 491)	(94 659 472)
ENGAGEMENTS NETS	1 524 573 136	450 334 129	21 059 389	13 460 403	3 766 842	40 734 592	2 053 928 490	1 957 973 701
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) - Tous engagements confondus			1,06%	0,70%	0,73%	4,21%		
				6,70%				6,64%
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			11,29%	14,75%	76,85%	56,88%		
				47,41%				45,92%
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions			6,24%	11,13%	75,32%	52,70%		
				43,15%				41,40%

Note 1.4 : Portefeuille-titres commercial

Le portefeuille titre commercial se compose principalement des actions cotées détenues à des fins de transaction et dont le montant s'élève à 341 070 DT au 30 Juin 2026. Le détail des titres de transactions détenus par la Banque au 30 Juin 2026, se présente comme suit :

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Titres de transaction	341 070	60 465	214 303	280 606	464%
Titres cotés	341 070	60 465	214 303	280 606	464%
Titres Ami	34 195	25 789	25 626	8 406	33%
Titres Unimed	18 253	14 904	17 388	3 349	22%
Titres SAH	22 085	19 772	21 726	2 313	12%
Titres SIAME	266 538	-	149 564	266 538	-
Titres non cotés	-	-	-	-	-
Total	341 070	60 465	214 303	280 606	464%

La ventilation des titres de transactions et de placements par nature de l'émetteur, se détaille comme suit :

Description	Organismes publics	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Titres de transaction	-	-	-	-	341 070	341 070
Titres cotés	-	-	-	-	341 070	341 070
Titres Ami	-	-	-	-	34 195	34 195
Titres Unimed	-	-	-	-	18 253	18 253
Titres SAH	-	-	-	-	22 085	22 085
Titres SIAME	-	-	-	-	266 538	266 538
Total	-	-	-	-	341 070	341 070

Note 1.5 : Portefeuille-titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 30 Juin 2026, un solde de 62 012 955 DT contre 731 460 DT au 30 Juin 2025, enregistrant ainsi une augmentation de 18%. 52

Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Titres d'investissement (1)	28 366 669	19 171 574	20 645 453	9 195 095	48%
Titres de participation (2)	140 320	53 920	53 920	86 400	160%
Parts dans les entreprises liées (3)	33 505 966	33 505 966	33 505 966	-	0%
Total	62 012 955	52 731 460	54 205 339	9 281 495	18%

La ventilation des titres selon qu'ils sont cotés ou non se présente comme suit :

Description	Titres cotés	Titres non cotés	Total
Titres d'investissement (1)	1 291 679	27 074 990	28 366 669
Titres de participation (2)	-	140 320	140 320
Parts dans les entreprises liées (3)	-	33 505 966	33 505 966
Total	1 291 679	60 721 276	62 012 955

1.5.1 Titres d'investissement

Le détail comparatif relatif aux titres d'investissement entre le 30 Juin 2026 et le 30 Juin 2025 se présente comme suit :

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Fonds Gérés	28 366 669	19 171 574	20 645 453	9 195 095	48%
Fonds Gérés Sodis Sicar	490 000	490 000	490 000	-	0%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2003	154 000	154 000	154 000	-	0%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2004	102 000	102 000	102 000	-	0%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2005	234 000	234 000	234 000	-	0%
Provisions sur fonds gérés Sodis Sicar	(490 000)	(490 000)	(490 000)	-	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar	30 692 659	22 792 659	22 792 659	7 900 000	35%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2012	701 003	701 003	701 003	-	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2013	250 253	250 253	250 253	-	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2014	839 725	839 725	839 725	-	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2015	960 001	960 001	960 001	-	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2016	3 761 677	3 761 677	3 761 677	-	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2017	4 500 000	4 500 000	4 500 000	-	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2023	2 680 000	2 680 000	2 680 000	-	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2024	9 100 000	9 100 000	9 100 000	-	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2025	7 900 000	-	-	7 900 000	-
Provisions sur fonds gérés Wifak Sicar	(2 934 153)	(3 845 502)	(2 933 667)	911 349	-24%
Revenus des fonds gérés	608 163	224 417	786 461	383 746	171%
Revenus sur les Fonds Gérés	608 163	224 417	786 461	383 746	171%
Total	28 366 669	19 171 574	20 645 453	9 195 095	48%

Note sur le détail des fonds gérés :

Le détail des fonds gérés au 30 Juin 2026 se présente comme suit :

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025
SOTEMAIL	464 428	464 428	464 428
SOMOCER	480 000	480 000	480 000
OFFICE PLAST	711 404	711 404	711 404
CERAMIQUES DU SUD	700 000	700 000	700 000
Avances sur retrocession CERAMIQUES DU SUD	(230 000)	(230 000)	(230 000)
SEFRIM	300 000	300 000	300 000
Avances sur retrocession SEFRIM	(50 000)	(50 000)	(50 000)
EL BANNA	3 500 000	3 500 000	3 500 000
ROYAL OLIVE OIL	400 000	400 000	400 000
Avances sur retrocession ROYAL OLIVE OIL	(100 000)	(100 000)	(100 000)
CCT	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Avances sur retrocession CCT	(2 000 000)	828 764	(2 000 000)
TAIMET	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Avances sur retrocession TAIMET	(150 000)	(150 000)	(150 000)
Compte WIB	2 986 827	1 815 591	2 986 827
Compte FG 2023	2 680 000	2 680 000	2 680 000
Compte FG 2024	9 100 000	9 100 000	9 100 000
Compte FG 2025	7 900 000	-	-
SERPSUD	60 000	60 000	60 000
MEDFOOD	150 000	150 000	150 000
ERRYADA IMMOBILIERE	40 000	40 000	40 000
CERAMIQUES DU SUD	240 000	240 000	240 000
Total	31 182 659	23 282 659	23 282 659

Les titres non cotés sont évalués selon la valeur d'usage.

Les titres cotés sont évalués selon le cours moyen du dernier mois d'arrêté.

1.5.2 Titres de participation

Le détail relatif à cette sous- rubrique se présente comme suit :

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Titres de participation	255 853	169 453	169 453	86 400	51%
Provisions sur titres de participation	(115 533)	(115 533)	(115 533)	-	0%
Total	140 320	53 920	53 920	86 400	160%

Les titres de participations se détaillent comme suit :

Titre	% de détention	Valeurs comptables	Provisions
SIBTEL	0,62%	155 753	(15 533)
Med Food SA	3,33%	100 000	(100 000)
Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers	0,00%	100	0,00%
Total		255 853	(115 533)

1.5.3 Parts dans les entreprises liées

Cette sous rubrique se détaille comme suit :

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Parts dans les entreprises liées (*)	33 505 966	33 505 966	33 505 966	-	0%
Total	33 505 966	33 505 966	33 505 966	-	0%

(*) Ce compte se détaille comme suit :

Titre	Sège social	% de détention	Capitaux propres au 31 décembre 2025	Résultat au 31 décembre 2025
WIFAK SICAR	Zone d'activités Khereddine- Lac III- Le Kram 2015 Tunis	97,83%	1 974 962	54 774
ATTAKAFULIA	15, rue de Jérusalem 1002 Tunis Belvédère	95,90%	34 928 876	1 596 242

Note 1.6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 30 Juin 2026 un solde de 66 258 154 DT contre un solde de 59 342 987 DT au 30 Juin 2025 enregistrant ainsi une hausse de 12%.

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Immobilisations incorporelles	2 781 286	3 272 595	3 330 182	-491 309	-15%
Immobilisations incorporelles	13 483 050	11 943 261	12 963 767	1 539 789	13%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(10 701 764)	(8 670 666)	(9 633 585)	(2 031 098)	23%
Immobilisations corporelles	60 128 818	55 697 366	58 504 175	4 431 452	8%
Immobilisations corporelles	92 703 782	84 128 351	88 829 895	8 575 431	10%

Amortissement des immobilisations corporelles	(32 574 964)	(28 430 985)	(30 325 720)	(4 143 979)	15%
Immobilisations encours	3 348 050	373 026	2 862 096	2 975 024	798%
Immobilisations encours	3 348 050	373 026	2 862 096	2 975 024	798%
Total	66 258 154	59 342 987	64 696 453	6 915 167	12%

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS
Au 30 Juin 2026
(Exprimé en dinars)

Description	Valeur brute au 31-12- 2025	Acquisitions	Cessio ns et transfe rts	Valeur brute au 30-06- 2026	Amortissements cumulés au 31- 12-2025	Dotations / reprises sur cessions	Amortissements cumulés au 30- 06-2026	VCN
1) Immobilisations Incorporelles	12 963 767	519 283	-	13 483 050	(9 633 585)	(1 068 179)	(10 701 764)	2 781 286
* Licence	6 308 096	519 283	-	6 827 379	(4 319 276)	(747 468)	(5 066 744)	1 760 635
* Logiciels	6 648 470	-	-	6 648 470	(5 307 108)	(320 711)	(5 627 819)	1 020 651
* Site web	7 201	-	-	7 201	(7 201)	-	(7 201)	-
* Droit au bail	-	-	-	-	-	-	-	-
2) Immobilisations Corporelles	88 829 895	3 873 887	-	92 703 782	(30 325 720)	(2 249 244)	(32 574 964)	60 128 818
Immobilisations d'exploitation	67 879 634	2 037 607	-	69 917 241	(18 189 998)	(1 407 589)	(19 597 587)	50 319 654
* Terrains d'exploitation	14 742 167	-	-	14 742 167	-	-	-	14 742 167
* Bâtiments	33 613 755	1 175 368	-	34 789 123	(6 569 665)	(419 272)	(6 988 937)	27 800 186
* Aménagements de bâtiments	19 523 712	862 239	-	20 385 951	(11 620 333)	(988 317)	(12 608 650)	7 777 301
Mobiliers et Matériel de Bureau	2 524 470	45 453	-	2 569 923	(1 528 267)	(118 369)	(1 646 636)	923 287
Matériels de Transport	1 741 829	-	-	1 741 829	(1 316 001)	(85 495)	(1 401 496)	340 333
Matériels Informatique	11 520 768	1 442 141	-	12 962 909	(8 138 427)	(562 319)	(8 700 746)	4 262 163
Machines DAB et GAB	1 478 254	334 569	-	1 812 823	(1 152 045)	(75 472)	(1 227 517)	585 306
Coffres Forts	257 818	14 117	-	271 935	-	-	-	271 935
Autres Immobilisations	3 427 122	-	-	3 427 122	(982)	-	(982)	3 426 140
3) Immobilisation en cours	2 862 096	485 954	-	3 348 050	-	-	-	3 348 050
Immobilisations corporelles en cours	41 632	485 954	-	527 586	-	-	-	527 586
Immobilisations incorporelles en cours	2 820 464	-	-	2 820 464	-	-	-	2 820 464
TOTAUX	104 655 758	4 879 124	-	109 534 882	(39 959 305)	(3 317 423)	(43 276 728)	66 258 154

Les immobilisations corporelles en cours accusent au 30/06/2026 un solde de 527 586 Dinars qui se détaille comme suit :

Description	Valeur Brute 31/12/2025	Acquisition / Reclassement 2026	Valeur Brute 30/06/2026
Agencements et aménagements en cours	41 632	485 954	527 586
Total	41 632	485 954	527 586

Les immobilisations incorporelles en cours accusent au 30/06/2026 un solde de 2 820 464 Dinars qui se détaille comme suit :

Description	Valeur Brute 31/12/2025	Acquisition / Reclassement 2026	Valeur Brute 30/06/2026
Autres Immobilisations incorporelles en cours	2 820 464	-	2 820 464
Total	2 820 464	-	2 820 464

Le site Web est évalué selon le coût d'acquisition, d'une valeur de 7 201 DT.

Note 1.7: Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 30 Juin 2026 un montant de 278 638 741 DT contre un montant de 179 168 954 DT au 30 Juin 2025 et se détaillent comme suit :

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	134 462 491	63 111 465	107 492 645	71 351 026	113%
<i>Comptes d'attente</i>	<i>134 348 756</i>	<i>62 999 887</i>	<i>107 376 875</i>	<i>71 348 869</i>	<i>113%</i>
Comptes d'attente de la compensation	134 348 756	62 999 887	107 376 875	71 348 869	113%
<i>Comptes de régularisation</i>	<i>113 735</i>	<i>111 578</i>	<i>115 770</i>	<i>2 157</i>	<i>2%</i>
Autres	146 044 635	117 925 874	126 207 911	28 118 761	24%
Stock de matière, fourniture et timbres	188 581	224 508	260 896	(35 927)	-16%
Cartes et imprimés en stock	188 581	224 508	260 896	(35 927)	-16%
<i>Matériels en stock (Murabaha et Ijara)</i>	<i>68 034 793</i>	<i>57 299 232</i>	<i>47 683 027</i>	<i>10 735 561</i>	<i>19%</i>
<i>Etat, impôts et taxes</i>	<i>3 198 795</i>	<i>716 006</i>	<i>6 622 683</i>	<i>2 482 789</i>	<i>347%</i>
<i>Dépôts et cautionnements</i>	<i>6 124 463</i>	<i>6 057 226</i>	<i>6 040 777</i>	<i>67 237</i>	<i>1%</i>
<i>Opérations avec le personnel</i>	<i>31 425 094</i>	<i>24 573 289</i>	<i>26 855 307</i>	<i>6 851 805</i>	<i>28%</i>
<i>Autres créances sur l'Etat</i>	<i>12 890 877</i>	<i>13 587 371</i>	<i>13 428 672</i>	<i>(696 494)</i>	<i>-5%</i>
<i>Débiteurs divers</i>	<i>6 060 158</i>	<i>9 116 510</i>	<i>6 268 138</i>	<i>(3 056 352)</i>	<i>-34%</i>
<i>Charges à répartir</i>	<i>12 866 905</i>	<i>3 847 501</i>	<i>8 423 457</i>	<i>9 019 404</i>	<i>234%</i>
<i>Autres</i>	<i>5 254 969</i>	<i>2 504 231</i>	<i>10 624 954</i>	<i>2 750 738</i>	<i>110%</i>
Total brut	280 507 126	181 037 339	233 700 556	99 469 787	55%
<i>Provisions pour dépréciation des autres actifs</i>	<i>(1 868 385)</i>	<i>(1 868 385)</i>	<i>(1 868 385)</i>	<i>-</i>	<i>0%</i>
Total net	278 638 741	179 168 954	231 832 171	99 469 787	56%

Les provisions sur les autres actifs se détaillent comme suit :

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Provisions sur Dépôts et Cautionnements	(821 229)	(821 229)	(821 229)	-	0%
Provisions sur Fonds Sociaux Accordé aux Personnels	(75 237)	(75 237)	(75 237)	-	0%
Provisions sur créance D'exploitation Non Bancaires	(478 039)	(478 039)	(478 039)	-	0%
Autres provisions	(493 880)	(493 880)	(493 880)	-	0%
Total	(1 868 385)	(1 868 385)	(1 868 385)	-	0%

(2) Notes explicatives sur le bilan- Passifs

Note 2.1: Banque Centrale de Tunisie & C.C.P

L'encours de la rubrique Banque Centrale de Tunisie & CCP présente un solde de 0 DT au 30 Juin 2026 contre un solde de 65 081 467 DT au 30 Juin 2025, se détaillant comme suit :

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Compte Ordinaire chez BCT	-	-	-	-	-
Wakala Bel Istithmar auprès de la BCT	-	65 000 000	-	(65 000 000)	-100%
Dette rattachée sur wakala bel Istithmar auprès de la BCT	-	81 467	-	(81 467)	-100%
Total	-	65 081 467	-	(65 081 467)	-100%

Note 2.2: Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 30 Juin 2026 un solde de 14 081 000 DT contre 14 673 150 DT au 30 Juin 2025 enregistrant ainsi une diminution de 4%.

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	9 162 502	10 823 528	13 995 359	(1 661 026)	-15%
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	4 918 498	3 849 622	3 619 882	1 068 876	28%
Total	14 081 000	14 673 150	17 615 241	(592 150)	-4%

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon qu'ils soient matérialisés ou non par des titres du marché interbancaire se présente comme suit :

Description	Matérialisé par des titres du marché interbancaire	Non matérialisé par des titres du marché interbancaire	Total
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	-	9 162 502	9 162 502
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-	4 918 498	4 918 498
Total	-	14 081 000	14 081 000

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires, se détaillent comme suit :

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Avoirs des Etablissements Bancaires	9 162 502	821 445	5 247 741	8 341 057	1015%
Emprunts auprès des Etablissements Bancaires	-	10 002 083	8 747 618	(10 002 083)	-100%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	9 162 502	10 823 528	13 995 359	(1 661 026)	-15%

Les dépôts et avoirs des établissements financiers, se détaillent comme suit :

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Avoirs des Etablissements Financiers	4 918 498	3 849 622	3 619 882	1 068 876	28%
Dépôts et avoirs des établissements financiers	4 918 498	3 849 622	3 619 882	1 068 876	28%

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la maturité résiduelle, est présentée dans le tableau ci-dessous :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Etablissements bancaires	9 162 502	-	-	-	9 162 502
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	9 162 502	-	-	-	9 162 502
Etablissements financiers	4 918 498	-	-	-	4 918 498
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	4 918 498	-	-	-	4 918 498
Total	14 081 000	-	-	-	14 081 000

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation, se présente comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	-	-	-	9 162 502,00	9 162 502
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-	-	-	4 918 498,00	4 918 498
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	-	-	-	14 081 000	14 081 000

Note 2.3: Dépôts de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 30 Juin 2026 un solde de 1 573 943 746 DT contre 1 280 181 436 DT au 30 Juin 2025 et se décomposent comme suit :

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Dépôts à vue	398 844 818	288 751 425	466 784 476	110 093 393	38%
Dépôts à vue	398 843 629	288 586 557	466 783 064	110 257 072	38%
Dettes rattachées sur dépôts à vue	1 189	164 868	1 412	(163 679)	-99%
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	1 175 098 928	991 430 011	979 239 330	183 668 917	19%
Tawfir	532 056 635	396 693 259	457 636 676	135 363 376	34%
Tawfir	531 721 491	396 683 230	457 632 638	135 038 261	34%
Dettes rattachées sur tawfir	335 144	10 029	4 038	325 115	3242%
Istithmar	541 270 560	497 646 104	431 331 611	43 624 456	9%
Istithmar en dinars	505 213 751	469 959 384	405 222 718	35 254 367	8%
Dettes rattachées sur istithmar en dinars	17 296 922	13 107 880	11 478 999	4 189 042	32%
Istithmar en devises	18 566 704	14 233 058	14 448 596	4 333 646	30%
Dettes rattachées sur istithmar en devises	193 183	345 782	181 298	(152 599)	-44%
Autres sommes dues à la clientèle	101 771 733	97 090 648	90 271 043	4 681 085	5%
Total	1 573 943 746	1 280 181 436	1 446 023 806	293 762 310	23%

Le détail des autres sommes dues à clientèle se présente comme suit :

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Autres provisions constituées par la clientèle	78 659 808	66 593 090	70 866 891	12 066 718	18%
Comptes indisponibles	11 783 020	11 364 247	8 556 037	418 773	4%
Réserve de Stabilisation de Profit (PER)	1 932 633	1 471 606	1 717 173	461 027	31%
Réserve pour Risque d'Investissement (IRR)	586 185	429 724	520 295	156 461	36%
Autres comptes	8 810 087	17 231 981	8 610 647	(8 421 894)	-49%
Total	101 771 733	97 090 648	90 271 043	4 681 085	5%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle, se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans maturité	Total
Dépôts à vue	398 843 629	-	-	-	-	398 843 629
Tawfir	531 721 491	-	-	-	-	531 721 491
Istithmar	3 000 000	471 352 827	49 427 628	-	-	523 780 455
Autres sommes dues à la clientèle	-	-	-	-	101 771 733	101 771 733
Dettes rattachées	17 826 438	-	-	-	-	17 826 438
Total	951 391 558	471 352 827	49 427 628	-	101 771 733	1 573 943 746

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la nature de la relation, se présente comme suit :

RUBRIQUES	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Co-entreprises	Autres	Total
Dépôts à vue	2 975 735	-	-	395 867 894	398 843 629
Tawfir	-	-	-	531 721 491	531 721 491
Istithmar	30 687 000	-	-	493 093 455	523 780 455

Autres sommes dues à la clientèle	100 888	-	-	101 670 845	101 771 733
Dettes rattachées	-	-	-	17 826 438	17 826 438
	33 763 622	-	-	1 540 180 124	1 573 943 746

Note 2.4: Dettes de financement et ressources spéciales

Au 30 Juin 2026, le solde de cette rubrique s'élève à 111 313 139 DT contre 110 346 879 DT au 30 Juin 2025 et se détaille comme suit :

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Emprunts obligataires « conformes aux principes de la finance islamique » (1)	111 313 139	110 346 879	123 411 806	966 260	1%
Total	111 313 139	110 346 879	123 411 806	966 260	1%

❶ Le Solde des emprunts obligataires se subdivise comme suit :

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Emprunts obligataires « conformes aux principes de la finance islamique »	105 955 857	104 813 923	115 683 494	1 141 934	1%
Dettes rattachées sur emprunt obligataires	5 357 282	5 532 956	7 728 312	(175 674)	-3%
Total	111 313 139	110 346 879	123 411 806	966 260	1%

La ventilation des dettes de financement et ressources spéciales par nature de la relation, se présente comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Emprunts obligataires « conformes aux principes de la finance islamique »	78 018 939	-	-	33 294 200	111 313 139
Total	78 018 939	-	-	33 294 200	111 313 139

La ventilation des dettes de financement et ressources spéciales selon la durée résiduelle, se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts obligataires « conformes aux principes de la finance islamique »	11 657 282	10 313 286	65 472 571	23 870 000	111 313 139
Total	11 657 282	10 313 286	65 472 571	23 870 000	111 313 139

Note 2.5: Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 30 Juin 2026 et au 30 Juin 2025 :

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Provisions pour passifs et charges	11 840 915	4 778 726	9 794 371	7 062 189	148%
Provisions pour passifs et charges	11 840 915	4 778 726	9 794 371	7 062 189	148%
Comptes d'attente et de régularisation	315 762 860	213 954 068	278 065 704	101 808 792	48%
<i>Comptes d'attente</i>	158 443 842	76 599 860	122 158 102	81 843 982	107%
<i>Comptes de régularisation</i>	6 786 486	10 298 145	4 194 934	(3 511 659)	-34%
Créditeurs divers	142 098 008	115 890 985	137 130 821	26 207 023	23%
Fournisseurs	131 649 111	109 576 342	128 115 581	22 072 769	20%
Dépôts du personnel	4 773 630	1 378 171	3 883 213	3 395 459	246%
Prestataire de services	5 675 267	4 936 472	5 132 027	738 795	15%
Etat, impôts et taxes	5 479 139	7 760 313	12 769 162	(2 281 174)	-29%

Autres	2 955 385	3 404 765	1 812 685	(449 380)	-13%
Total Autres passifs	327 603 775	218 732 794	287 860 075	108 870 981	50%

Le détail des provisions pour passifs et charges se détaille comme suit :

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Charges pour congés payés	4 439 795	3 656 596	3 256 353	783 199	21%
Provision pour risque fiscal	519 750	-	1 030 303	519 750	-
Provision pour litige	5 165 734	224 149	5 165 734	4 941 585	2205%
Provision pour risques divers	1 715 636	897 981	341 981	817 655	91%
Total	11 840 915	4 778 726	9 794 371	7 062 189	148%

(3) Notes 3- Capitaux propres

Le capital social est fixé à la somme de 150 000 000 DT divisé en 30 000 000 actions nominatives de 5 DT chacune souscrites et libérées intégralement en numéraires. Les actions formant le capital social sont toutes de même nature.

WIFAK INTERNATIONAL BANK dispose de 22 083 actions propres pour un coût de 184 172 DT.

Au 30 Juin 2026, les capitaux propres de « **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » ont atteint 172 858 601 DT contre 179 512 678 DT au 30 Juin 2025, enregistrant ainsi une diminution de 4%.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Complément d'apport	Réserve légale	Réserve statutaire	Réserves facultatives	Autres Réserves	Actions Propres	Réserve pour fonds spécial	Titres assimilés à des capitaux propres	Résultats reportés	Modification comptable nette d'impôt	Résultat de l'exercice	Totaux
Capitaux Propres au 31 décembre 2025	150 000 000	118 323	1 867 419	30 000	1 615 000	24 610 000	(155 071)	679 436	-	(16 627 164)	209 089	8 318 764	170 665 796
Affectation résultat 2025										627 853	(209 089)	(8 318 764)	(7 900 000)
Variation de la période		29 101				7 900 000	(29 101)	277					7 900 277
Résultat de la période.												2 192 528	2 192 528
Capitaux Propres au 30 juin 2026	150 000 000	147 424	1 867 419	30 000	1 615 000	32 510 000	(184 172)	679 713	-	(15 999 311)	-	2 192 528	172 858 601

La ventilation du fonds social selon qu'il soit remboursable ou non remboursable est la suivante :

Rubriques	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Fonds social remboursable	679 713	681 228	679 436	(1 515)	0%
Fonds social non remboursable	-	-	-	-	-
Total	679 713	681 228	679 436	(1 515)	0%

(4) Notes explicatives sur l'état des engagements Hors Bilan

Note 4.1: Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2026 à 103 180 941 DT contre 93 029 125 DT au 30 Juin 2025 et se détaille comme suit :

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Cautions (1)	97 924 389	87 433 541	86 128 033	10 490 848	12%
Avals (2)	5 256 552	5 595 584	6 710 260	(339 032)	-6%
Total	103 180 941	93 029 125	92 838 293	10 151 816	11%

(1) L'encours des cautions se détaille, au 30 Juin 2026, comme suit :

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Cautions en faveur de la clientèle	97 924 389	87 433 541	86 128 033	10 490 848	12%
Total	97 924 389	87 433 541	86 128 033	10 490 848	12%

La ventilation des cautions par nature de relation se présente comme suit :

Rubriques	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Cautions en faveur de la clientèle	79 520	-	-	97 844 869	97 924 389
Total	79 520	-	-	97 844 869	97 924 389

(2) L'encours des avals se détaille, au 30 juin 2026, comme suit :

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Avals en faveur de la clientèle	5 256 552	5 595 584	6 710 260	(339 032)	-6%
Total	5 256 552	5 595 584	6 710 260	-339 032	-6%

La ventilation des avals par nature de la relation se présente comme suit :

Rubriques	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Avals en faveur de la clientèle	-	-	-	5 256 552	5 256 552
Total	-	-	-	5 256 552	5 256 552

Note 4.2: Crédits documentaires

Les crédits documentaires présentent un solde de 32 456 339 DT au 30 Juin 2026, et se détaillent comme suit :

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Crédits documentaires islamiques Import	32 456 339	19 747 490	27 167 118	12 708 849	64%
Total	32 456 339	19 747 490	27 167 118	12 708 849	64%

La ventilation des engagements liés aux crédits documentaires selon la nature de la relation se détaille comme suit :

Rubriques	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Crédits documentaires islamiques Import	-	-	-	32 456 339	32 456 339
Total	-	-	-	32 456 339	32 456 339

Note 4.3: Engagements donnés

Les engagements donnés s'élèvent, au 30 Juin 2026 à 405 446 952 DT contre 270 223 117 DT au 30 juin 2025, enregistrant ainsi une augmentation de 50% et se détaillent comme suit :

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Engagements de financement donnés	405 446 952	270 223 117	377 526 544	135 223 835	50%
Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués	405 446 952	270 223 117	377 526 544	135 223 835	50%
Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle	405 446 952	270 223 117	377 526 544	135 223 835	50%
Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués MOURABHA	306 510 395	199 320 617	287 779 993	107 189 778	54%
Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués IJARA	98 936 557	70 902 500	89 746 551	28 034 057	40%
Total	405 446 952	270 223 117	377 526 544	135 223 835	50%

La ventilation des engagements données selon la nature de la relation se détaille comme suit :

Rubriques	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Engagements de financement donnés	-	-	-	405 446 952	405 446 952
Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués	-	-	-	405 446 952	405 446 952
Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle	-	-	-	405 446 952	405 446 952
Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués MOURABHA	-	-	-	306 510 395	306 510 395
Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués IJARA	-	-	-	98 936 557	98 936 557
Total	-	-	-	405 446 952	405 446 952

Note 4.4: Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 30 juin 2026 à 177 882 856 DT contre 164 941 982 DT au 30 juin 2025.

Le solde de cette rubrique se détaille au 30 juin 2026 comme suit :

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	222 807	342 189	305 652	(119 382)	-35%
Garanties reçues de la clientèle	177 660 049	164 599 793	159 958 276	13 060 256	8%
Total	177 882 856	164 941 982	160 263 928	12 940 874	8%

Selon la nature :

Description	HYP. Ijara	HYP. Mourabaha	SOTUGAR	Total
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	-	-	222 807	222 807
Garanties reçues de la clientèle	4 856 394	172 803 655	-	177 660 049
Total	4 856 394	172 803 655	222 807	177 882 856

Selon qu'il soit douteux ou non :

Description	Garanties sur actifs douteux	Garanties sur actifs non douteux	Total
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	222 802	5	222 807
Garanties reçues de la clientèle	62 883 627	114 776 422	177 660 049
Total	63 106 429	114 776 427	177 882 856

(5) Notes explicatives sur l'état de résultat

Note 5.1: Marges et revenus assimilés

Les marges et revenus assimilés s'élève à 83 166 183 DT au 30 Juin 2026. Leur détail se présente comme suit :

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	3 933 307	7 373 244	13 253 706	(3 439 937)	-47%
Opérations avec la clientèle	79 232 876	66 647 068	136 125 413	12 585 808	19%
Portefeuille Murabaha	40 903 121	37 923 503	75 855 779	2 979 618	8%
Portefeuille Ijara	31 699 333	26 941 927	55 584 259	4 757 406	18%
Wakala Bel Istithmar	4 921 898	2 909 191	5 623 375	2 012 707	69%
Profits /Portefeuille sur ressources ordinaires en Devises	1 426 474	770 645	1 749 279	655 829	85%
Profits réservés	282 050	(1 898 198)	(2 687 279)	2 180 248	-115%
Total	83 166 183	74 020 312	149 379 119	9 145 871	12%

Note 5.2: Commissions en produits

Les commissions en produits totalisant au 30 Juin 2026 un solde de 17 853 236 DT enregistrant ainsi une augmentation de 2 030 529 DT par rapport au 30 Juin 2025 et se présentent comme suit :

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Chèques, effets, virements, prélèvements et frais de tenue de compte	3 798 384	3 486 727	6 840 963	311 657	9%
Commissions sur engagements par signature en TND	1 342 489	1 091 239	2 556 413	251 250	23%
Commissions sur opérations de commerce extérieur	1 164 014	1 025 650	2 380 264	138 364	13%
Monétiques	1 666 904	1 051 314	2 623 349	615 590	59%
Commissions de Gestion, études et Engagement	7 290 402	6 610 951	14 446 668	679 451	10%
Commissions de Banque Directe	305 323	260 835	535 619	44 488	17%
Bancassurance	641 234	501 738	1 230 561	139 496	28%
Autres commissions	1 644 486	1 794 253	3 370 485	(149 767)	-8%
Total	17 853 236	15 822 707	33 984 322	2 030 529	13%

Note 5.3: Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Au 30 Juin 2026, les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit :

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Plus-value de réévaluation sur titres de transaction	126 767	11 377	15 815	115 390	1014%
Moins-value de réévaluation sur titres de transaction	-	-	(46 534)	-	-
Dividendes Reçus sur titres de transaction	625	625	1 674	-	0%
Gain/Perte net sur opérations de change	1 231 596	1 172 552	2 346 580	59 044	5%
Total	1 358 988	1 184 554	2 317 535	174 434	15%

Note 5.4: Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé, au 30 Juin 2026 un montant de 605 822 DT contre 222 076 DT au 30 Juin 2025. Leur détail se présente comme suit :

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Marges et revenus assimilés sur titres d'investissement	605 822	222 076	784 120	383 746	173%
Fonds Gérés	605 822	222 076	784 120	383 746	173%
Total	605 822	222 076	784 120	383 746	173%

Note 5.5: Marges encourues et charges assimilées

Les marges encourues et charges assimilées ont totalisé au 30 Juin 2026 un montant de 41 612 118 DT. Leur détail se présente comme suit :

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	(66 504)	(4 478 206)	(4 741 931)	4 411 702	-99%
Opérations avec la clientèle	(35 738 329)	(29 577 759)	(61 253 508)	(6 160 570)	21%
Marges sur dépôts à vue	(486 734)	(365 913)	(803 198)	(120 821)	33%
Marges sur comptes Tawfir	(11 907 044)	(9 015 990)	(19 356 358)	(2 891 054)	32%
Marges sur dépôts Istithmar	(23 344 551)	(20 195 856)	(41 093 952)	(3 148 695)	16%
Emprunt et ressources spéciales	(5 365 725)	(5 825 143)	(10 928 932)	459 418	-8%
Autres marges et charges	(441 560)	(318 689)	(766 928)	(122 871)	39%
Total	(41 612 118)	(40 199 797)	(77 691 299)	(1 412 321)	4%

Note 5.6 : Commissions Encourues

Les commissions encourues par la Banque ont augmenté de 659 639 DT par rapport au 30 Juin 2025 pour se situer à un montant de 1 741 864 DT au 30 Juin 2026 :

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Commissions Encourues sur VISA et MASTERCARD	(1 415 422)	(875 211)	(2 156 384)	(540 211)	62%
Commissions Encourues sur FONDS GERES	(204 837)	(156 283)	(312 566)	(48 554)	31%
Commissions Encourues sur SIBTEL	(121 331)	(50 223)	(186 050)	(71 108)	142%
Autres commissions Encourues	(274)	(508)	(2 639)	234	-46%
Total	(1 741 864)	(1 082 225)	(2 657 639)	(659 639)	61%

Note 5.7: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé au 30 Juin 2026 un montant de 11 199 557 DT, enregistrant une augmentation de 3 214 728 DT par rapport au 30 Juin 2025.

Son détail se présente comme suit :

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Dotations aux provisions sur créances douteuses	(7 612 504)	(6 968 039)	(14 550 000)	(644 465)	9%
Dotations aux provisions collectives	(3 108 124)	(3 000 000)	(5 435 121)	(108 124)	4%
Dotations aux provisions pour impôts	(1 042 951)	-	(395 303)	(1 042 951)	-
Dotations aux provisions sur créances additionnelles	(3 001 737)	(1 500 947)	(3 373 980)	(1 500 790)	100%
Dotation aux provisions sur autres éléments d'actifs et autres risques et charges	-	-	(5 020 585)	-	-
Total dotations	(14 765 316)	(11 468 986)	(28 774 989)	(3 296 330)	29%
Pertes sur créances	-	-	(1 944 969)	-	-
Total des dotations et des pertes sur créances	(14 765 316)	(11 468 986)	(30 719 958)	(3 296 330)	29%
Reprise sur provisions sur créances douteuses	3 414 112	2 922 627	8 994 977	491 485	17%
Reprise sur provisions sur créances additionnelles	151 647	289 736	1 051 566	(138 089)	-48%
Reprise sur provisions sur créances cédées et radiées	-	-	1 762 933	-	-
Reprise profits réservés sur créances cédées et radiées	-	-	182 035	-	-
Reprise sur provisions sur autres éléments d'actifs et autres risques et charges	-	271 794	118 000	(271 794)	-100%
Total reprises	3 565 759	3 484 157	12 109 511	81 602	2%
Total	(11 199 557)	(7 984 829)	(18 610 447)	(3 214 728)	40%

Note 5.8: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Le détail d'évolution des dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement se présente comme suit :

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	(63 229)	-	(201 744)	(63 229)	-
Reprise sur provision pour dépréciation des titres d'investissement	62 743	152 012	1 265 591	(89 269)	-59%
Total	(486)	152 012	1 063 847	(152 498)	-100%

Note 5.9 : Autres produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au 30 Juin 2026 à 20 DT contre 180 DT au 30 Juin 2025.

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Autres produits reçues	20	180	220	(160)	-89%
Total	20	180	220	(160)	-89%

Note 5.10: Les frais de personnel :

Les frais de personnel ont totalisé au 30 Juin 2026 un montant de 30 716 022 DT, enregistrant ainsi une hausse de 5 194 909 DT par rapport au 30 Juin 2025. Leur détail se présente comme suit :

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Rémunération du personnel titulaire	(14 088 483)	(12 382 703)	(25 008 216)	(1 705 780)	14%
Primes allouées	(7 326 969)	(5 059 574)	(10 109 212)	(2 267 395)	45%
Rémunération du personnel stagiaire	(103 546)	(636 761)	(1 091 950)	533 215	-84%
Impôts et taxes sur salaires	(460 633)	(546 573)	(1 060 588)	85 940	-16%
Charges sociales	(5 988 883)	(4 197 634)	(9 842 327)	(1 791 249)	43%
Frais de formation	(50 586)	(243 737)	(529 983)	193 151	-79%
Autres charges liées au personnel	(2 696 922)	(2 454 131)	(3 471 512)	(242 791)	10%
Total	(30 716 022)	(25 521 113)	(51 113 788)	(5 194 909)	20%

Note 5.11 : Les charges générales d'exploitation :

Quant aux charges générales d'exploitation, ils ont enregistré une augmentation de 10% pour se situer à un montant de 10 689 221 DT au 30 Juin 2026 contre 9 686 841 DT au 30 Juin 2025.

Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Frais d'exploitation non bancaires	(7 604 203)	(6 580 648)	(12 792 525)	(1 023 555)	16%
Loyer	(1 423 592)	(1 153 092)	(2 483 867)	(270 500)	23%
Entretiens et réparations confiés à des tiers	(2 807 248)	(2 750 432)	(5 379 706)	(56 816)	2%
Travaux et façons exécuter par des tiers	(131 836)	(128 574)	(216 489)	(3 262)	3%
Primes d'assurance	(182 981)	(92 990)	(197 552)	(89 991)	97%
Frais d'abonnement	(2 361 180)	(1 986 550)	(3 834 897)	(374 630)	19%
Frais postaux de télécommunications et de transmission	(697 366)	(469 010)	(680 014)	(228 356)	49%
Autres charges d'exploitation	(3 085 018)	(3 106 193)	(5 931 808)	21 175	-1%
Impôts et taxes	(268 290)	(249 635)	(494 876)	(18 655)	7%
Fournitures et produits énergétiques consommables	(701 887)	(485 980)	(931 374)	(215 907)	44%
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	(813 754)	(1 534 212)	(2 371 228)	720 458	-47%
Transport et déplacement	(133 830)	(137 486)	(289 171)	3 656	-3%
Frais divers de gestion	(1 167 257)	(698 880)	(1 845 159)	(468 377)	67%
Total	(10 689 221)	(9 686 841)	(18 724 333)	(1 002 380)	10%

Note 5.12 : Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations :

Au 30 Juin 2026, les dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations ont enregistré une hausse de 415 065 DT pour se situer à un niveau 3 258 416 DT et qui se détaillent comme suit :

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Dotation aux amortissements des Logiciels	(320 711)	(330 312)	(664 256)	9 601	-3%
Dotation aux amortissements des Constructions	(419 272)	(388 591)	(798 450)	(30 681)	8%
Dotation aux amortissements Matériels et Equipements de Bureaux	(118 369)	(103 589)	(221 517)	(14 780)	14%
Dotation aux amortissements Matériels Informatiques	(503 312)	(424 697)	(843 812)	(78 615)	19%
Dotation aux amortissements du Matériels de Transports	(85 495)	(85 340)	(106 746)	(155)	0%
Dotation aux amortissements DES DAB, GAB et Automates	(75 472)	(49 741)	(177 547)	(25 731)	52%
Dotation aux amortissements Droit d'usage	(747 468)	(441 241)	(1 070 216)	(306 227)	69%
Dotation aux amortissements des Agencements et aménagements	(988 317)	(1 019 840)	(1 946 229)	31 523	-3%
Reprise de provisions pour dépréciation des immobilisations	-	-	153 795	-	-
Total	(3 258 416)	(2 843 351)	(5 674 978)	(415 065)	15%

Note 5.13 : Solde en gains/pertes provenant des autres éléments ordinaires

Au 30 Juin 2026, le solde en gains/pertes provenant des autres éléments ordinaires enregistre une hausse de 155 021 DT pour se situer à un niveau de 219 847 DT, et qui se détaillent comme suit :

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025	Variation	%
Perte ordinaire	(1 693)	(173 648)	(180 519)	171 955	-99%
Autres	3 781	311	343 343	3 470	1116%
Plus-value sur cession d'immobilisation	-	5 768	100 405	(5 768)	-100%
Plus-value sur cession d'actifs récupérable	217 759	232 395	344 377	(14 636)	-6%
Total	219 847	64 826	607 606	155 021	239%

Note 5.14 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices présente un solde de 1 594 563 DT au 30 Juin 2026.

Note 5.15 : Solde en gains/pertes provenant des autres éléments extraordinaires

Le Solde en gains/pertes provenant des autres éléments extraordinaires présente un solde de 199 321 DT au 30 Juin 2026.

Note 5.16 : Résultat par action

Description	30 juin 2026	30 juin 2025	31 déc 2025
Résultat net	2 192 528	2 157 228	8 527 853
Nombre moyen d'actions	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Résultat de base par action (en DT)	0,073	0,072	0,284
Résultat dilué par action (en DT)	0,073	0,072	0,284

(6) Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 227 883 270 DT à 276 347 762 DT enregistrant une augmentation de 48 464 492 DT. Cette augmentation est expliquée par des flux de trésorerie positifs provenant des activités d'exploitation à hauteur de 75 263 033 DT ainsi que des flux de trésorerie négatifs provenant des activités d'investissement à hauteur de 17 071 181 DT et des activités de financement à hauteur de 9 727 360 DT. L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 6.1 : Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation est établi à 75 263 033 DT au 30 juin 2026. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 100 869 107 DT, La variation des dépôts de la clientèle nette de retraits pour 121 759 249 DT.

Flux nets négatifs :

Les charges d'exploitation bancaires décaissées de -39 564 321 DT,
La variation des prêts à la clientèle nette de remboursement pour -64 724 642 DT,
Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créiteurs divers pour -34 395 392 DT,
Les flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation -6 887 084DT.
L'impôt sur le bénéfice pour -1 793 884 DT.

Note 6.2 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement :

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement sont établis à -17 071 181 DT et sont inhérents notamment à l'acquisition/cession des titres d'investissement et des immobilisations et partiellement compensés par la perception des profits et dividendes encaissés.

Note 6.3 : Flux de trésorerie affectés aux activités de financement :

Ces flux de trésorerie négatifs nets de 9 727 360 DT proviennent principalement des remboursements d'emprunts obligataires pour -9 727 637 DT.

Note 7 : Note sur les événements postérieurs :

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'administration du 28 Aout 2026 Par conséquent, il ne reflétant pas les événements survenus après cette date. A ce titre, aucun événement postérieur au 30 Juin 2026 nécessitant une note ou une modification des comptes, n'est parvenu.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES
Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba- Tunis

L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2026 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes : Mr Adnéne Zghidi (BDO) & Mr Lamjed Ben Mbarek (Cabinet Lamjed Ben Mbarek).

Bilan
Arrêté au 30 Juin 2026
Chiffres présentés en milliers de dinars

		Notes	30 Juin 2026	30 Juin 2025	31 Décembre 2025
Actif					
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	93 519	317 144	325 857
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	1 106 025	1 137 355	945 785
AC3	Créances sur la clientèle	3	6 480 366	6 341 904	6 530 258
AC4	Portefeuille-titres commercial	4	337 145	39 398	186 230
AC5	Portefeuille d'investissement	5	574 599	525 364	568 050
AC6	Valeurs immobilisées	6	82 930	79 442	86 092
AC7	Autres actifs*	7	71 486	66 545	64 775
Total Actifs			8 746 070	8 507 152	8 707 047
Passif					
PA1	Banque Centrale et CCP		-	-	-
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	28 099	343	12 499
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	9	7 185 634	7 078 700	7 240 701
PA4	Emprunts et ressources spéciales	10	97 956	134 287	113 468
PA5	Autres passifs*	11	338 159	267 471	262 054
Total Passifs			7 649 848	7 480 801	7 628 722
Capitaux propres					
CP1	Capital		172 800	172 800	172 800
CP2	Réserves	12	866 107	799 750	799 936
CP5	Résultats reportés		5 029	4 753	4 754
CP6	Résultat de l'exercice		52 286	49 048	100 835
Total capitaux propres		13	1 096 222	1 026 351	1 078 325
Total capitaux propres et passifs			8 746 070	8 507 152	8 707 047

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité. (Cf. Note 2.8)

Etat des engagements hors bilan
Arrêté au 30 Juin 2026
Chiffres présentés en milliers de dinars

Notes	30 Juin 2026	30 Juin 2025	31 Décembre 2025
-------	-----------------	-----------------	------------------------

Passifs éventuels

HB1	Cautions, avals et autres garanties données	14	567 401	519 021	520 463
HB2	Crédits documentaires	15	345 718	359 094	440 153
Total des passifs éventuels			913 119	878 115	960 616

Engagements donnés

HB4	Engagements de financements donnés	16	141 859	161 479	173 964
HB5	Engagements sur titres		-	-	-
Total des engagements donnés			141 859	161 479	173 964

Engagements reçus

HB7	Garanties reçues	17	2 554 595	2 457 116	2 417 971
Total des engagements reçus			2 554 595	2 457 116	2 417 971

Etat de résultat
Période du 1er Janvier au 30 Juin 2026
Chiffres présentés en milliers de dinars

		Notes	Du 1er Janvier au 30 Juin 2026	Du 1er Janvier au 30 Juin 2025	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2025
Produits d'exploitation bancaire					
PR1	Intérêts et revenus assimilés	18	317 330	332 287	673 734
PR2	Commissions (en produits)	19	83 762	83 095	165 350
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	20	28 059	19 232	40 312
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	21	22 137	20 370	42 007
	Total des produits d'exploitation bancaire		451 288	454 984	921 403
Charges d'exploitation bancaire					
CH1	Intérêts courus et charges assimilées	22	(170 611)	(190 106)	(382 068)
CH2	Commissions encourues*	23	(6 894)	(6 462)	(13 807)
	Total charges d'exploitation bancaire		(177 505)	(196 568)	(395 875)
	Produit net bancaire		273 783	258 416	525 528
PR5-CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	24	(25 409)	(27 244)	(48 655)
PR6-CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	25	146	(113)	(164)
PR7	Autres produits d'exploitation		246	226	567
CH6	Frais de personnel	26	(109 133)	(107 413)	(206 554)
CH7	Charges générales d'exploitation*	27	(31 509)	(31 814)	(63 056)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(7 596)	(6 664)	(13 910)
	Résultat d'exploitation		100 528	85 394	193 756
PR8-CH9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		379	625	927
CH11	Impôt sur les bénéfices	28	(43 512)	(36 971)	(79 142)
	Résultat des activités ordinaires		57 395	49 048	115 541
PR9-CH10	Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	29	(5 109)	-	(14 706)
	Résultat net de l'exercice		52 286	49 048	100 835
	Résultat par action (en DT)	30	1,513	1,419	2,918

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité. (Cf. Note 2.8)

Etat de flux de trésorerie
Période du 1er Janvier au 30 Juin 2026
Chiffres présentés en milliers de dinars

Notes	Du 1er Janvier au 30 Juin 2026	Du 1er Janvier au 30 Juin 2025	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2025
Flux d'exploitation			
Produits d'exploitation bancaires encaissés	429 179	435 548	892 147
Charges d'exploitation bancaires décaissées	(187 485)	(202 016)	(415 904)
Dépôts/retraits de dépôts des établissements bancaires	-	-	-
Dépôts/retraits de dépôts des autres établissements financiers	-	(1 500)	(2 500)
Prêts, Avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	26 162	(159 667)	(350 399)
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle	(56 521)	214 407	380 893
Titres de placements, titres de transaction	(150 020)	(5 000)	(164 200)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(74 986)	(125 479)	(246 900)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	13 039	45 855	(4 128)
Impôts sur les bénéfices	(47 584)	(45 202)	(74 300)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	(48 216)	156 946	14 709
Flux d'investissement			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	19 767	11 126	36 805
Acquisition / Cession portefeuille d'investissement	(4 032)	(19 174)	(65 953)
Acquisition / Cession immobilisations	(4 208)	(6 523)	(20 113)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	11 527	(14 571)	(49 261)
Flux de financement			
Emission / Remboursement d'emprunts	(14 488)	(12 861)	(31 110)
Augmentation / diminution ressources spéciales	(1 482)	(1 309)	(3 045)
Dividendes versés	(34 560)	(29 376)	(29 376)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	(50 530)	(43 546)	(63 531)
Variation des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	(87 219)	98 829	(98 083)
Liquidités et équivalents de liquidités début de l'exercice	1 246 261	1 344 343	1 344 343

Notes aux états financiers arrêtés au 30 Juin 2026

1- Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers arrêtés au 30 Juin 2026 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1er Janvier 1999.

2- Méthodes comptables appliquées

Les états financiers intermédiaires sont établis selon les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des états financiers annuels et sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de la période lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture.

Toutefois, en vertu de l'article 2 de la circulaire BCT N° 2012-02, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier (classe B1) ayant fait l'objet de rééchelonnement dans le cadre de la circulaire N° 2011-04.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les "**actifs incertains**" (classe B2) ou parmi les "**actifs préoccupants**" (classe B3) ou parmi les "**actifs compromis**" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en intérêts et agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 30 Juin 2026, et au sens de la circulaire 91 – 24, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à cette date.

Pour ces actifs, la banque n'a incorporé dans ses résultats que les intérêts (ou produits) qui ont été effectivement supportés par le débiteur. Tout intérêt (ou produit), précédemment comptabilisé mais non payé, est déduit des résultats.

Dans un souci de prudence, les règlements des échéances des crédits, dans le système d'information Delta mis en place en 2006, sont affectés prioritairement au paiement du capital puis aux intérêts.

Le même traitement comptable a été adopté après la migration au nouveau système d'information Amplitude et ce, à partir de juillet 2019.

2.2- Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

2.2.1 Provisions individuelles

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, la circulaire N°2012-09 du 29 juin 2012 et la circulaire N°2013-21 du 31 décembre 2013. Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

A – Actifs courants

B1 – Actifs nécessitant un suivi particulier

B2 – Actifs incertains

B3 – Actifs préoccupants

B4 – Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

B2 – Actifs incertains 20%

B3 – Actifs préoccupants 50%

B4 – Actifs compromis 100%

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 31 décembre 2013 a instauré une obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes:

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

On entend par risque net, la valeur de l'actif après déduction:

- des agios réservés;
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit;
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée;
- des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

En application de ces dispositions, la banque procède, à la clôture de chaque arrêté comptable, à l'évaluation exhaustive de ses engagements et des risques qui y sont liés.

2.2.2 Provisions collectives

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles de classification des actifs et de couverture des risques édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements post révolution qu'a connus le pays, les règles ci-dessous ont été adoptées en vertu de la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus qui prévoit notamment ce qui suit :

- Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1er Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011 ainsi que les utilisations additionnelles en crédits de gestion pour faire face à la situation exceptionnelle post-révolution ;
- Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants (classe A) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe B1) à fin Décembre 2010, ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04.

En application de la circulaire de la BCT n°2012-20 du 6 décembre 2012 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, la banque a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire de la BCT n°91-24.

La méthodologie de calcul desdites provisions a été modifiée par les circulaires de la BCT n° 2022-02 du 04 mars 2022, n° 2023-02 du 24 février 2023, n° 2024-01 du 19 janvier 2024 et n°2025-01 du 29 janvier 2025.

Ainsi, le stock de provisions collectives constituées par la banque s'élève à 98 609 KTND au 30 juin 2026.

2.3- Traitement des intérêts impayés sur crédits

Les intérêts impayés sur crédits ne sont pas débités automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'intérêts impayés.

Les impayés sur créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont réservés et présentés en net à l'actif du bilan.

2.4- Présentation des provisions

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...).

Le total des provisions pour risque de contrepartie ainsi que des provisions sur les éléments d'actif et de passif s'élève à 559 857 KTND au 30/06/2026 contre 573 782 KTND au 30/06/2025 et se détaille comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Provision pour risque de contrepartie créances douteuses Bilan	350 914	373 339	330 719
Provisions sur décotes de garanties	68 640	69 773	68 706
Provisions à caractère générale dite collective	98 609	94 266	94 795
Provision pour passifs et charges	23 825	18 439	22 146
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR	8 651	8 781	8 833
Provision pour risques de contrepartie hors bilan douteux	4 010	5 777	4 040
Provision pour dépréciation de titres	2 132	2 146	2 097
Provision pour risques sur autres postes d'actifs	3 076	1 252	2 875
Provision pour risques de contrepartie hors bilan additionnelle	-	9	-
Total	559 857	573 782	534 211

2.5- Immobilisations et Amortissements

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant pas droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants :

Immobilisations d'exploitation	2%
Immobilisations hors exploitation	2%
Matériel roulant	14%
Matériel et mobilier de bureau	10%
Matériel informatique	15%, 16.66%, 20%, 25% et 33.33%
Logiciel	10%, 20%
Agencement, aménagement et installation	7%
Matériel et équipement de l'amicale UIB	10%

2.6- Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

Les règles de constatation du portefeuille « titres de participation » sont :

- Règles de classification : il s'agit de titres de placements dont l'intention de détention est à long terme.
- Méthodes d'évaluation : les participations sont comptabilisées à la valeur nominale d'acquisition. Une évaluation extracomptable est faite chaque année sur la base des états financiers en se référant à la situation nette réelle (fonds propres minorés des non valeurs), et ce pour calculer le besoin en provisionnement/reprise sur provisions du titre.
- Règles de constatation du revenu : les revenus des participations, les dividendes, sont constatés dès la réception du PV signé et enregistré de l'AGO statuant sur la clôture de l'exercice précédent, sur la base de la clause de répartition du capital et du nombre d'actions détenues par la banque.

2.7- Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

1-Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères et de constatation des résultats de change:

Conformément à la réglementation comptable en vigueur, l'UIB tient une comptabilité multidevises ; ce mode de comptabilité permet à la banque la détermination périodique de la position de change.

Pour assurer la tenue de comptabilité autonome par devise, il est fait usage des comptes techniques à savoir :

- « Positions de change »
- « Contre-valeur position de change »
- « Ajustement devises ».

Ainsi les opérations effectuées en devises sont enregistrées dans la comptabilité ouverte dans chacune des devises. Elles sont ensuite converties et reversées dans la comptabilité en monnaie de référence à savoir le TND.

Le processus de tenue d'une comptabilité multidevises comporte les étapes suivantes :

- Comptabilisation dans la devise d'origine.
- Conversion des charges et produits libellés en devises au moment de leurs déversement au niveau du compte de résultat de la Banque
- Réévaluation des comptes de position de change par référence au cours fixing de la BCT.

2. Base de conversion des charges et produits libellées en devises :

Les charges et produits libellés en devises sont convertis dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base des cours de change au comptant propre à chaque opération et sont comptabilisés au jour le jour.

Les charges et produits libellés en devises courus et non échus à la date de l'arrêté comptable sont convertis sur la base du cours fixing BCT à la date d'arrêté comptable.

3. Bases utilisées pour la réévaluation des positions en devises :

A chaque arrêté comptable, les éléments d'actifs, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis en monnaie de référence (en dinar) en utilisant le cours fixing BCT.

L'écart de réévaluation, entre le cours de référence utilisé au moment de la comptabilisation des éléments d'actif, de passif et du hors bilan et le cours fixing de la BCT, est comptabilisé en gains ou pertes de change au niveau du compte de résultat de la Banque.

4. Règles de prise en compte des différences de change en résultat :

A chaque arrêté comptable, les différences entre, d'une part, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan réévalués selon les cours de change en vigueur à la même date, et d'autre part, les montants correspondants dans les comptes de contre-valeur de position de change sont prises en compte en résultat de la période considérée.

5. Montant global de la contre-valeur en monnaie de référence de l'actif et du passif en devises :

La méthode adoptée pour la comptabilisation des opérations en devises consiste à décomposer l'opération en deux transactions séparées réalisées contre la monnaie de référence. Cette dernière joue le rôle de monnaie pivot.

La contre-valeur dans la monnaie de référence est déterminée sur la base du cours de change sur le marché pour une des deux devises considérées (appelée devise directrice). Le cours de change relatif à l'autre devise est déduit de façon à équilibrer les contre-valeurs de chacune des deux devises dans la monnaie de référence.

6. Valeur des opérations de change au comptant non dénouées à la date de clôture de l'exercice:

Les opérations de change au comptant avec délai d'usage sont comptabilisées en hors bilan dès la date d'engagement et au bilan à la date de mise à disposition. Le délai d'usage correspond au délai nécessaire à la mise en œuvre de la livraison des devises qui est généralement de 2 jours ouvrables. A la fin de l'exercice, les opérations de change au comptant non dénouées sont déclarées en hors bilan.

7. Valeur des opérations de change à terme non dénouées à la date de clôture de l'exercice :

Les opérations de change à terme sont les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que les délais d'usage. Elles se traduisent ainsi par un engagement d'acheter ou de vendre une certaine quantité de devises, à un cours déterminé, à une date future donnée.

Les opérations de change à terme sont exclusivement réalisées à des fins de couverture. Ces opérations sont converties, à la date de leur engagement, et réévaluées à la date de chaque arrêté comptable sur la base du cours de change utilisé pour la conversion et l'évaluation des éléments couverts (le cours fixing de la date d'arrêt). Les différences positives et négatives résultant de cette réévaluation sont prises en compte de façon symétrique en compte de résultat avec la constatation symétrique des comptes d'ajustements de devises Bilan et Hors bilan.

2.8- Retraitements opérés pour les besoins de comparabilité

Retraitements du bilan :

Au 30/06/2026, il a été décidé de procéder aux retraitements suivants sur les données comparatives au 31/12/2025 :

<i>Rubriques</i>	<i>Nature du retraitement</i>	<i>Montant avant retraitement</i>	<i>Montant du retraitement</i>	<i>Montant après retraitement</i>
AC7 Autres actifs		64 795	(20)	64 775
	<i>Reclassement de la retenue à la source récupérable sur assurance</i>	64 795	(20)	64 775
PA5 Autres passifs		262 074	(20)	262 054
	<i>Reclassement de la retenue à la source récupérable sur assurance</i>	262 074	(20)	262 054

Retraitements de l'état de résultat :

Au 30/06/2026, il a été décidé de procéder aux retraitements suivants sur les données comparatives au 30/06/2025 :

<i>Rubriques</i>	<i>Nature du retraitement</i>	<i>Montant avant retraitement</i>	<i>Montant du retraitement</i>	<i>Montant après retraitement</i>
CH2 Commissions encourues		(5 796)	(666)	(6 462)
	<i>Reclassement des fournitures et accessoires monétiques et des frais de services financiers</i>	(5 796)	(666)	(6 462)
CH7 Charges générales d'exploitation		(32 480)	666	(31 814)
	<i>Reclassement des fournitures et accessoires monétiques et des frais de services financiers</i>	(32 480)	666	(31 814)

Notes aux états financiers arrêtés au 30 Juin 2026

Chiffres présentés en milliers de dinars

3.1 Notes sur les postes de l'actif

Note 1 : Caisse, BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 30/06/2026 un solde de 93 519 KTND contre 317 144 KTND au 30/06/2025. Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Banque Centrale comptes ordinaires	20 076	263 358	265 925
Caisse espèces en dinars	23 034	27 749	20 641
Alimentation GAB	17 298	15 239	21 759
Remise des fonds à IBS	28 871	7 448	15 838
Caisse espèces en devises	3 735	4 147	1 554
Espèces en route	636	(592)	244
CCP et TGT comptes ordinaires	14	14	14
Sous total	93 664	317 363	325 975
Provisions sur suspens caisse, CCP, BCT	(145)	(219)	(118)
Total Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	93 519	317 144	325 857

Note 2 : Créances sur les Etablissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 1 106 025 KTND au 30/06/2026 contre 1 137 355 KTND au 30/06/2025 et se détaille comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Placement dinars chez la BCT	451 000	902 000	289 000
Placement devises chez la BCT	165 837	213 994	185 447
Créances sur autres établissements financiers	12 000	11 000	12 000
Autres concours	5 491	7 931	5 179
Comptes ordinaires chez des correspondants étrangers	6 908	2 431	6 159
Placements chez les correspondants locaux	464 800	-	448 000
Sous total	1 106 036	1 137 356	945 785
Provisions sur suspens correspondants locaux et étrangers	(11)	(1)	-
Total Créances sur les établissements bancaires et financiers	1 106 025	1 137 355	945 785

Les créances sur les établissements bancaires et financiers hors provisions se détaillent comme suit :

	Entreprise liée		Autres	
	30/06/2026	30/06/2025	30/06/2026	30/06/2025
Créances sur les établissements bancaires	-	-	1 094 036	1 126 356
Créances sur les établissements Financiers	-	-	12 000	11 000
Total Créances sur les établissements bancaires et Financiers	-	-	1 106 036	1 137 356

La ventilation des créances brutes envers les établissements de crédit par maturité se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Placements chez la BCT& les correspondants	1 099 128	-	-	-	1 099 128
Comptes ordinaires auprès des correspondants étrangers	6 908	-	-	-	6 908
Total des créances brutes sur les étab. de crédit	1 106 036	-	-	-	1 106 036

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas éligibles au refinancement de la BCT.

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres.

Note 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 30/06/2026 un solde de 6 480 366 KTND contre 6 341 904 KTND au 30/06/2025, soit une variation de 138 462 KTND et se détaillent ainsi :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Comptes ordinaires débiteurs	429 354	423 844	356 601
Autres concours à la clientèle*	6 650 553	6 542 514	6 739 704
Crédits sur ressources spéciales*	64 864	67 018	66 949
Sous total	7 144 771	7 033 376	7 163 254
Agios et intérêts réservés	(146 242)	(154 094)	(138 776)
Provisions sur créances douteuses	(350 914)	(373 339)	(330 719)
Provisions sur créances douteuses décotes des garanties	(68 640)	(69 773)	(68 706)
Provisions à caractère générale dite collective	(98 609)	(94 266)	(94 795)
Total Créances sur la clientèle	6 480 366	6 341 904	6 530 258

(*) chiffres retraités pour les besoins de comparabilité

La ventilation des créances brutes sur la clientèle par maturité se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	5 ans à 7 ans	Plus de 7 ans	Total
Comptes ordinaires débiteurs	429 354	-	-	-	-	429 354
Autres concours à la clientèle	1 891 808	1 180 263	2 619 835	274 494	684 153	6 650 553
Crédits sur ressources spéciales	3 453	13 207	37 618	4 978	5 608	64 864
Total des créances brutes sur la clientèle	2 324 615	1 193 470	2 657 453	279 472	689 761	7 144 771

La ventilation des créances sur la clientèle par nature de relation se détaille comme suit :

Désignation	Filiales	Autres	Total
Comptes ordinaires débiteurs	2	429 352	429 354
Autres concours à la clientèle	-	6 650 553	6 650 553
Crédits sur ressources spéciales	-	64 864	64 864
Sous total	2	7 144 769	7 144 771
Agios et intérêts réservés	-	(146 242)	(146 242)
Provisions sur créances douteuses	-	(350 914)	(350 914)
Provisions sur créances douteuses décotes des garanties	-	(68 640)	(68 640)
Provisions à caractère générale dite collective	-	(98 609)	(98 609)
Total Créances sur la clientèle	2	6 480 364	6 480 366

Les agios réservés et provisions sur la clientèle se détaillent ainsi :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Provisions sur créances douteuses	(350 914)	(373 339)	(330 719)
Provisions sur décotes de garanties	(68 640)	(69 773)	(68 706)
Total Provisions risque de contrepartie	(419 554)	(443 112)	(399 425)
Provisions à caractère générale dite collective	(98 609)	(94 266)	(94 795)
Total Provisions sur créances sur la clientèle	(518 163)	(537 378)	(494 220)
Agios sur comptes non mouvementés	(50 761)	(54 079)	(49 376)
Intérêts réservés sur consolidations	(8 505)	(8 724)	(8 414)
Intérêts réservés sur crédits à court terme	(13 604)	(10 286)	(11 712)
Intérêts réservés sur crédits moyen terme	(58 370)	(64 471)	(54 651)
Intérêts réservés/crédits sur ressources spéciales	(2 571)	(2 688)	(2 582)
Commissions réservées sur cautions dinars	(8)	(8)	(8)
Autres commissions réservées	(12 423)	(13 838)	(12 033)
Total agios et intérêts réservés	(146 242)	(154 094)	(138 776)
Total Agios et provisions sur clientèle	(664 405)	(691 472)	(632 996)

La ventilation des engagements bruts de la banque par classe de risques se présente ainsi:

	Actifs Classés 0 & 1		Actifs Classés 2, 3 & 4		Totaux	
	30/06/2026	30/06/2025	30/06/2026	30/06/2025	30/06/2026	30/06/2025
Engagements bilan	6 376 006	6 255 191	751 644	756 328	7 127 650	7 011 519
Engagements hors bilan	585 419	613 293	7 743	10 062	593 162	623 355
Sous-total	6 961 425	6 868 484	759 387	766 390	7 720 812	7 634 874
Autres engagements**		-		-	17 121	21 857
Total	6 961 425	6 868 484	759 387	766 390	7 737 934	7 656 731

** Dont 23 725 KTND d'intérêts courus non échus et (7 961) KTND d'intérêts perçus d'avance.

L'évolution des provisions sur créances douteuses se détaille ainsi :

Stock de départ au 31/12/2025	(399 425)
Dotations aux provisions	(28 679)
Reprises sur provisions	8 361
Reprises sur provisions sur décotes des garanties	66
Utilisations	123
Stock de clôture au 30/06/2026	(419 554)

Note 4 : Portefeuille-Titres commercial

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/06/2026 à 337 145 KTND contre 39 398 KTND au 30/06/2025.

Le détail de cette rubrique est le suivant :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Bons du trésor à court terme	349 220	40 000	199 200
Créances rattachées	(12 075)	(602)	(12 970)
Total Portefeuille-titres commercial	337 145	39 398	186 230

Les titres de placement sont répartis comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Bons du trésor à court terme	349 220	40 000	199 200
Total Portefeuille-titres commercial	349 220	40 000	199 200

Note 5 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/06/2026 à 574 599 KTND contre 525 364 KTND au 30/06/2025.

Le détail de cette rubrique est le suivant :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Titres d'investissement	547 221	498 855	540 819
Part dans les entreprises liées	34 016	34 016	34 017
Titres de participations	4 145	3 420	4 144
Sous total	585 382	536 291	578 980
Provisions pour dépréciation titres	(2 132)	(2 146)	(2 097)
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR	(8 651)	(8 781)	(8 833)
Total Portefeuille d'investissement	574 599	525 364	568 050

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	Valeurs brutes au 30/06/2025	Créances rattachées	Provision	Total net au 30/06/2025
Titres d'investissement - BTA	252 917	6 015	-	258 932
Emprunt National	136 500	7 854	-	144 354
FCPR TANMYA	2 600	-	-	2 600
FCPR RELANCE +	10 000	-	-	10 000
Titres d'investissement - FG SICAR	76 418	2 548	(8 781)	70 185
Titres d'investissement - EMPRUNT OBLIGATAIRE	4 000	3	-	4 003
Titres de participation	3 420	-	(2 146)	1 274
Part dans les entreprises liées	34 016	-	-	34 016
Total	519 871	16 420	(10 927)	525 364

Désignation	Valeurs brutes au 30/06/2026	Créances rattachées	Provision	Total net au 30/06/2026
Titres d'investissement - BTA	297 922	5 279	-	303 201
Emprunt National	129 200	7 379	-	136 579
FCPR TANMYA	2 600	-	-	2 600
FCPR RELANCE +	10 000	-	-	10 000
Titres participatifs	5 000	198		5 198
Titres d'investissement - FG SICAR	85 750	1 891	(8 651)	78 990
Titres d'investissement - EMPRUNT OBLIGATAIRE	2 000	2	-	2 002
Titres de participation	4 145	-	(2 132)	2 013
Part dans les entreprises liées	34 016	-	-	34 016
Total	570 633	14 749	(10 783)	574 599

Le tableau des mouvements du portefeuille titres d'investissement se présente comme suit :

Désignation	Total net au 30/06/2025	Acquis	Cession/ Reclass	Créances rattachées	Dotation	Reprise	Total net au 30/06/2026
Titres d'investissement - BTA	258 932	79 005	(34 000)	(736)	-	-	303 201
Emprunt National	144 354		(7 300)	(475)	-	-	136 579
FCPR TANMYA	2 600		-	-	-	-	2 600
FCPR RELANCE +	10 000		-	-	-	-	10 000
Titres participatifs	-	5 000	-	198	-	-	5 198
Titres d'investissement-FG SICAR	70 185	15 000	(5 668)	(657)	(174)	304	78 990
Titres d'investissement - EMPRUNT OBLIGATAIRE	4 003		(2 000)	(1)	-	-	2 002
Titres de participation	1 274	774	(49)	-	(35)	49	2 013
Part dans les entreprises liées	34 016			-	-	-	34 016
Total	525 364	99 779	(49 017)	(1 671)	(209)	353	574 599

Les titres d'investissement se détaillent ainsi :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Bons de trésor et assimilables (BTA)	297 922	252 917	297 922
Emprunt National	129 200	136 500	132 500
FCPR TANMYA	2 600	2 600	2 600
FCPR RELANCE +	10 000	10 000	10 000
Titres participatifs	5 000	-	5 000
Placement Fonds Gérés SICAR	85 750	76 418	76 418
Emprunts obligataires	2 000	4 000	4 000
Créances rattachées sur BTA	5 279	6 015	4 816
Créances rattachées sur titres participatifs	198	-	8
Créances rattachées sur emprunt national	7 379	7 854	3 670
Créances rattachées sur fonds gérés SICAR	1 891	2 548	3 681
Créances rattachées sur emprunts obligataires	2	3	205
Total Titres d'investissement	547 221	498 855	540 820

La part dans les entreprises liées se détaille comme suit:

En KTND

Titres	Nombre d'actions	% de détention	Valeur brute 30/06/2026	Provision 30/06/2026	Valeur nette 30/06/2026	Valeur brute 31/12/2025	Provision 31/12/2025	Valeur nette 31/12/2025
UIB Assurances	299 994	99,998%	30 168	-	30 168	30 168	-	30 168
L'Internationale de Recouvrement	199 940	99,97%	1 000	-	1 000	1 000	-	1 000
UIB Finance	45 563	99,92%	1 133	-	1 133	1 133	-	1 133
Internationale Sicar	169 990	33,98%	1 715	-	1 715	1 715	-	1 715
Parts dans les entreprises liées			34 016	-	34 016	34 016	-	34 016

La subdivision des titres de participations selon qu'ils soient cotés ou non cotés se présente comme suit:

	30/06/2026	30/06/2025
Titres non cotés	4 145	3 420
Provisions sur titres non cotés	(2 132)	(2 146)
Total	2 013	1 274

Les titres de participation se détaillent comme suit:

En KTND

Titre	Nombre d'actions	% de détention	Valeur brute 30/06/2026	Provision 30/06/2026	Valeur nette 30/06/2026	Valeur brute 31/12/2025	Provision 31/12/2025	Valeur nette 31/12/2025
Compagnie Touristique Arabe	127 755	8,462%	1 278	1 278	-	1 278	1 278	-
Maison du Banquier	526 100	5,921%	497	222	275	497	187	310
Sté El Mansoura Tabarka	24 000	1,525%	240	240	-	240	240	-
Monétique Tunisie	4 274	8,548%	231	-	231	231	-	231
Carthago	2 922	0,642%	208	-	208	208	-	208
SIBTEL	10 529	5,549%	968	-	968	968	-	968
TP STE GAMMARTH	280	0,376%	3	3	-	3	3	-
Sototel.H.Président	1 350	3,154%	135	135	-	135	135	-
Société tunisienne de Garantie	1 300	4,333%	130	-	130	130	-	130
Société tunisienne de Lubrifiant	2 513	2,290%	126	-	126	126	-	126
Industrie mécanique maghrébine	2 000	0,333%	100	100	-	100	100	-
Ste Dev.Parc.Act Eco.Zarzis	750	1,255%	75	-	75	75	-	75
Sté Inter Bank Services IBS	43 252	3,103%	73	73	0	73	73	-
S. El Fouledh	30 000	0,281%	25	25	-	25	25	-
S.F.C.J.F.Shems fruits	4 950	15,000%	25	25	-	25	25	-
Sté de Gestion à l'exportation	200	10,000%	20	20	-	20	20	-
Sté.Istikhlass	60	0,002%	6	6	-	6	6	-
S.Tun.Coord.Techn.	333	1,959%	5	5	-	5	5	-
S.W.I.F.T.**	3	0,003%	-	-	-	-	-	-
S.T.A.M.	1 815	0,033%	0	0	-	-	0	-
ABF **	5	0,100%	-	-	-	-	-	-
Titres de participations			4 145	2 132	2 013	4 144	2 097	2 047

** Attribution d'actions gratuites

Les renseignements sur les entreprises filiales de la banque se présentent comme suit:

En KTND

Filiale	Adresse	Activité	Nombre d'actions	Participation détenue (%)	Capitaux propres 2025	Résultat net 2025
Internationale de Recouvrement de Créances	19, Rue Mustafa Abdeslam – EL Menzah 5 -1002 TUNIS	Recouvrement des créances	199 940	99,97%	2 649	1 448
UIB Finance	Rue lac Toba, 1053 Les berges du Lac, Tunis	Intermédiaire en bourse	45 563	99,92%	3 258	304
Internationale SICAR	Rue lac Turkana, 1053 Les berges du Lac, Tunis	SICAR	169 990	33,98%	5 450	321
UIB Assurances	Rue lac Toba, 1053 Les berges du Lac, Tunis	Assurance	299 994	99,998%	18 703	(5 459)

Note 6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 82 930 KTND au 30/06/2026 contre un solde de 86 092 KTND au 31/12/2025. Le solde de ce compte se détaille ainsi :

	V. Brute au 31/12/2025	Acquis	Cessions/ Sorties	Reclassement	V. Brute au 30/06/2026	Amort. Cumulé 30/06/2026	VCN Au 30/06/2026
Logiciels informatiques	57 409	1 009	-	978	59 396	(41 460)	17 936
Matériel pour traitements informatiques	1 044	-	-	-	1 044	(1 044)	-
Autre matériel informatique	44 562	314	(816)	-	44 060	(35 168)	8 892
Immeubles d'exploitation	20 839	-	-	-	20 839	(7 594)	13 245
Immeubles hors exploitation	635	-	-	-	635	(376)	259
Agencement aménagement installation	73 026	236	-	108	73 370	(54 289)	19 081
Terrains	989	-	-	-	989	-	989
Fonds de commerce	277	-	-	-	277	(275)	2
Matériel roulant	6 099	-	(563)	-	5 536	(3 577)	1 959
Matériel et mobilier de bureau	10 078	292	-	-	10 370	(5 981)	4 389
Immobilisations incorporelles en cours	11 927	2 418	-	(978)	13 367	-	13 367
Immobilisations corporelles en cours	2 518	70	-	(108)	2 480	-	2 480
Droit au bail	72	-	-	-	72	-	72
Autres immobilisations corporelles	61	-	-	-	61	-	61
Immobilisations hors exploitation	372	-	-	-	372	(173)	199
TOTAL	229 908	4 339	(1 379)	-	232 868	(149 937)	82 930

	Amort. Cumulé 31/12/2025	Dotation	Rep	Sortie	Reclass	Amort. Cumulé 30/06/2026
Logiciels informatiques	(38 277)	(3 183)	-	-	-	(41 460)
Matériel pour traitements informatiques DELTA	(1 044)	-	-	-	-	(1 044)
Autre matériel informatique	(33 621)	(2 363)	-	816	-	(35 168)
Immeubles d'exploitation	(7 390)	(204)	-	-	-	(7 594)
Immeubles hors exploitation	(370)	(6)	-	-	-	(376)
Agencement aménagement installation	(53 210)	(1 079)	-	-	-	(54 289)
Fonds de commerce	(275)	-	-	-	-	(275)
Matériel roulant	(3 871)	(264)	-	558	-	(3 577)
Matériel et mobilier de bureau	(5 604)	(377)	-	-	-	(5 981)
Immobilisations hors exploitation	(154)	(19)	-	-	-	(173)
TOTAL	(143 816)	(7 495)	-	1 374	-	(149 937)

Note 7 : Autres Actifs

Le poste des Autres Actifs accuse un solde de 71 485 KTND au 30/06/2026 contre 66 545 KTND au 30/06/2025 et se détaille ainsi :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Crédits aux personnels	33 501	28 893	32 468
Comptes d'attente et de régularisation actifs	17 045	17 956	14 449
Action en défense	9 765	7 709	8 943
Divers autres actifs	13 532	12 453	11 671
Etat impôts et taxes*	561	567	-
Sous total Autres actifs	74 404	67 578	67 531
Provisions sur autres actifs	(2 919)	(1 033)	(2 756)
Total Autres actifs	71 485	66 545	64 775

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité. (Cf. Note 2.8)

Les comptes d'attente et de régularisation se détaillent comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Débit à régulariser et divers	188	367	239
Produits à recevoir	4 289	3 644	2 606
Autres comptes de régularisation actif	1 986	4 301	4 283
Charges payées ou comptabilisées d'avance	10 582	9 644	7 321

Total Comptes d'attente et de régularisation actifs	17 045	17 956	14 449
---	--------	--------	--------

3.2 Notes sur les postes du passif

Note 8 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 30/06/2026 à 28 099 KTND contre 343 KTND au 30/06/2025 se détaillant comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	27 865	305	11 840
Dépôts et avoirs des autres établissements financiers	234	38	659
Total	28 099	343	12 499

La rubrique « dépôts et avoirs des établissements bancaires » accuse un solde de 27 865 KTND au 30/06/2026 se détaillant comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Dépôts et avoirs des établissements bancaires non-résidents	7 110	305	3 283
Emprunts en devises auprès des établissements bancaires résidents	20 744	-	8 557
Dettes rattachées sur les établissements bancaires	11	-	-
Total Dépôts et avoirs des établissements bancaires	27 865	305	11 840

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers se présente ainsi:

	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	27 865	-	-	-	27 865
Dépôts et avoirs des autres établissements financiers	234	-	-	-	234
Total	28 099	-	-	-	28 099

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

	Entreprises liées		Autres	
	30/06/2026	30/06/2025	30/06/2026	30/06/2025
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	-	-	27 865	305
Dépôts et avoirs des autres établissements financiers	-	-	234	38
Total	-	-	28 099	343

Au 30/06/2026 les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisés par des titres de marché interbancaires.

Note 9 : Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent un solde de 7 185 634 KTND au 30/06/2026 contre 7 078 700 KTND au 30/06/2025. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Dépôts à vue	2 260 571	1 935 333	2 112 424
Comptes d'épargne	2 807 891	2 590 322	2 718 014
Comptes à terme et bons de caisse	1 941 256	2 253 549	2 217 374
Certificats de dépôt	503	163 178	34 812
Autres dépôts et avoirs	173 934	134 839	156 598
Compte de recouvrement SG (*)	1 479	1 479	1 479
Total Dépôts et avoirs de la clientèle	7 185 634	7 078 700	7 240 701

(*) Le compte de recouvrement SG est en rapport avec l'appel de la garantie donnée par la SG dans le cadre du plan d'assainissement UIB – 2008. La restitution des montants dus par l'UIB est en cours.

La ventilation des dépôts de la clientèle par maturité se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts à vue	2 260 571	-	-	-	2 260 571
Comptes d'épargne	2 807 891	-	-	-	2 807 891
Comptes à terme et bons de caisse	1 526 529	357 738	56 989	-	1 941 256
Certificats de dépôts	503	-	-	-	503
Autres dépôts et avoirs	173 934	-	-	-	173 934
Comptes de recouvrement SG	1 479	-	-	-	1 479
Total	6 770 907	357 738	56 989	-	7 185 634

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle par nature de la relation se présente comme suit :

	Entreprises liées		Autres		Total	
	30/06/2026	30/06/2025	30/06/2026	30/06/2025	30/06/2026	30/06/2025
Dépôts à vue	1 803	1 944	2 258 768	1 933 389	2 260 571	1 935 333
Comptes d'épargne	-	-	2 807 891	2 590 322	2 807 891	2 590 322
Comptes à terme et bons de caisse	15 144	16 630	1 926 112	2 236 919	1 941 256	2 253 549
Certificats de dépôts	-	-	503	163 178	503	163 178
Autres dépôts et avoirs	-	-	173 934	134 839	173 934	134 839
Comptes de recouvrement SG	1 479	1 479	-	-	1 479	1 479
Total Dépôts et avoirs de la clientèle	18 426	20 053	7 167 208	7 058 647	7 185 634	7 078 700

Note 10 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente un solde de 97 956 KTND au 30/06/2026 contre 134 287 KTND au 30/06/2025; il se détaille comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Emprunts obligataires	18 743	22 617	18 765
Emprunts subordonnés	40 000	40 000	40 000
Ressources spéciales	29 555	32 752	31 030
Emprunt en devises	8 085	36 948	22 550
Dettes rattachées	1 573	1 970	1 123
Total Emprunts et ressources spéciales	97 956	134 287	113 468

	jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	5 ans à 7 ans	plus de 7 ans	Durée Indéterminée	Total
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	-	40 000	40 000
Ressources spéciales	933	2 617	13 090	4 385	8 530	-	29 555
Emprunts obligataires	3 853	22	13 235	1 633	-	-	18 743
Emprunt en devise	4 042	4 042	-	-	-	-	8 085
Dettes rattachées	1 573	-	-	-	-	-	1 573
Total Emprunt et ressources spéciales	10 402	6 681	26 325	6 018	8 530	40 000	97 956

La ventilation des emprunts et ressources spéciales par nature de relation se présente comme suit :

	Entreprises liées		Autres	
	30/06/2026	30/06/2025	30/06/2026	30/06/2025
Emprunts obligataires	-	-	18 743	22 617
Emprunts subordonnés	-	-	40 000	40 000
Emprunt en devises	-	-	8 085	36 948
Dettes rattachées emprunts en devise	-	-	19	156
Dettes rattachées emprunts matérialisés	-	-	1 409	1 648
Total Emprunts matérialisés et non matérialisés	-	-	68 256	101 369
Ressources spéciales	-	-	29 555	32 752
Dette rattachée Ressources spéciales	-	-	145	166

Total ressources spéciales	-	-	29 700	32 918
Total Emprunts et ressources spéciales	-	-	97 956	134 287

Le tableau des mouvements des emprunts matérialisés au 30/06/2026 se détaille comme suit :

	Solde d'ouverture au 31/12/2025	Emissions	Ecart de change	Remb	Solde de clôture au 30/06/2026
Emprunt obligataire	18 765	-	-	(22)	18 743
Dettes rattachées	466	-	-	554	1 020
Total	19 231	-	-	532	19 763

Emprunts obligataires :

Libellés de l'emprunt	Montant Initial	Taux d'intérêt brut en %	Durée en années	Nominal en Dinars	Nombre d'obligations	Montant Souscrit	Encours au 30/06/2026
UIB 2009-2	70,3 MDT	Cat C 5,85%	20	100	453 000	45 300	9 060
UIB 2011-1	31,75 MDT	Cat B 6,3%	20	100	317 500	31 750	9 525
UIB 2012-1	0,45 MDT	Cat C 6,7%	20	100	4 500	450	158
Total							18 743

Emprunts subordonnés Société Générale :

	Montant Initial	Taux d'intérêt brut	Durée en années
Emprunt subordonné *	40 000	T.A.O	Durée indéterminée

* La banque a obtenu l'autorisation de remboursement de l'emprunt subordonné de la part de la BCT.

Note 11 : Autres passifs

Les Autres Passifs présentent un solde de 338 159 KTND au 30/06/2026 contre 267 471 KTND au 30/06/2025 et se détaillant ainsi :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Comptes d'attente et de régularisation passif	104 527	62 940	53 861
Etat impôts et taxes*	52 099	41 423	52 539
Sommes dues au personnel	39 008	35 650	36 999
Valeurs exigibles après encaissement	29 553	26 874	22 080
Provision pour passifs et charges	23 825	18 439	22 146
Provision sur engagement hors bilan	4 010	5 786	4 040
Saisies arrêts clients	19 436	19 592	18 702
Provision sur chèques certifiés	38 452	31 962	28 681
Charges provisionnées pour congé à payer	11 964	10 612	10 244
Cotisation CNSS	13 481	12 498	10 104

Fournisseurs factures à payer	1 804	1 695	2 658
Total Autres passifs	338 159	267 471	262 054

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité. (Cf. Note 2.8)

Les provisions pour passifs et charges se détaillent comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Provision pour risques divers*	15 160	12 466	14 759
Provision sur action en défense	5 191	2 246	3 485
Provision pour action en justice	3 474	3 727	3 902
Total Provision pour passifs et charges	23 825	18 439	22 146

(*) : dont : - une provision d'un montant de 4 602 KTND en couverture d'un risque social. En effet, la banque a fait l'objet d'un contrôle social couvrant la période allant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2021, dont les résultats ont été notifiés le 23 janvier 2023, réclamant à la banque un complément de cotisations sociales de 7 400 KTND, dont 2 065 KTND de pénalités. Au cours du mois de décembre 2023, la CNSS avait pratiqué une saisie arrêt sur le compte de l'UIB ouvert chez la BCT d'un montant de 5 335 KTND qui a été par la suite annulée par un jugement rendu en date du 06 mars 2024 . Au cours des mois d'août et octobre 2024 la CNSS a envoyé 15 autres états de liquidation à l'UIB pour un montant total de 5 335 KTND que la banque n'a pas accepté et une deuxième action en justice a été lancée. En date du 30 janvier 2025, la CNSS a pratiqué une saisie arrêt d'un montant de 4 602 KTND ce qui a donné lieu à un complément de provision de 2 327 KTND a été constaté par prélèvement des résultats de l'exercice 2024.

En décembre 2025 la cour d'appel de Tunis a désigné un expert judiciaire pour les travaux d'expertise des 13 affaires avec la CNSS portant le redressement social des exercices 2019-2020-2021.

La même cour d'appel a désigné le même expert judiciaire en février 2026 pour 2 affaires restantes avec la CNSS.

La banque a entretenu en janvier et février 2026 des réunions et des séances de travail avec l'expert judiciaire désigné afin de présenter la position de la banque, les appuis juridiques et les justifications contre chaque chef de redressement. A ce stade la phase d'expertise est en cours.

Le poste « Comptes d'attentes et de régularisation » se détaille comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Créditeurs divers	47 335	2 963	493
Charges à payer	39 946	38 090	42 480
Divers comptes de suspens	12 979	18 082	7 842
Commission de garantie et de péréquation change	1 140	1 160	1 092
Autres produits perçus d'avance	1 529	1 517	866
Produits perçus d'avance	1 015	660	900
Fournisseurs bons de carburant	-	211	-
Assurance vie personnel	24	69	3
Dividendes à payer	226	188	185
Sommes à régler liées aux op avec clientèle	333	-	-
Total Comptes d'attente et de régularisation passif	104 527	62 940	53 861

3.3 Notes sur les capitaux propres

Note 12 : Réserves

Les réserves s'élèvent à 866 107 KTND au 30/06/2026 contre 799 750 KTND au 30/06/2025 soit une augmentation de 66 357 KTND.

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Primes liées au capital	24 800	24 800	24 800
Réserve légale	17 280	17 280	17 280
Autres réserves	800 255	735 255	735 255
Fonds social	23 772	22 415	22 601
Total Réserves	866 107	799 750	799 936

Note 13 : Capitaux Propres

Au 30/06/2026, le capital social s'élève à 172 800 KTND composé de 32.560.000 actions ordinaires et 2.000.000 certificats d'investissement d'une valeur nominale de 5 dinars.

Le total des capitaux propres de la Banque, s'élève à 1 096 222 KTND au 30/06/2026 contre 1 078 325 KTND au 31/12/2025, soit une variation de 17 897 KTND.

La variation des capitaux propres se détaille comme suit :

	Capital social	Résultats reportés	Réserve légale	Autres réserves	Fonds social	Prime d'émission	Résultat de la période	Total des Capitaux propres
Situation à l'ouverture de l'exercice 2026	172 800	4 754	17 280	735 255	22 601	24 800	100 835	1 078 325
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	34 835	-	65 000	1 000	-	(100 835)	-
Distribution de dividendes	-	(34 560)	-	-	-	-	-	(34 560)
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	52 286	52 286
Autres mouvements sur Fonds social	-	-	-	-	171	-	-	171
Situation au 30 juin 2026	172 800	5 029	17 280	800 255	23 772	24 800	52 286	1 096 222

Note 14 : Cautions, avals et autres garanties données

Les cautions, avals et autres garanties données présentent un solde de 567 401 KTND au 30/06/2026 contre 519 021 KTND au 30/06/2025. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Cautions données sur ordre correspondants étrangers	301 683	237 820	230 729
Avals donnés en devises	21 997	49 739	38 921
Cautions émises en faveur de la clientèle	232 369	220 079	232 911
Avals donnés en dinars	11 352	11 383	17 902
Total Cautions, avals et autres garanties données	567 401	519 021	520 463

La ventilation des cautions par nature de la relation se présente comme suit:

	Entreprises liées		Autres	
	30/06/2026	30/06/2025	30/06/2026	30/06/2025
Cautions, avals et autres garanties d'ordre de la clientèle	-	-	567 401	519 021
Cautions, avals et autres garanties donnés	-	-	567 401	519 021

Note 15: Crédits documentaires

Les crédits documentaires s'élèvent à 345 718 KTND au 30/06/2026 contre 359 094 KTND au 30/06/2025.

Le solde se détaille ainsi :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Ouverture de Credoc import confirmé	231 789	266 510	307 306
Ouverture Credoc import non confirmé	94 568	74 498	132 080
Sous total Credoc import	326 357	341 008	439 386
Confirmation de Credoc export	19 852	17 957	767
Acceptation et paiement différé sur Credoc export	(491)	129	-
Sous total Credoc export	19 361	18 086	767
Total Crédits documentaires	345 718	359 094	440 153

La ventilation des engagements liés aux crédits documentaires selon la nature de la relation se présente comme suit:

	Entreprises liées		Autres	
	30/06/2026	30/06/2025	30/06/2026	30/06/2025
Ouverture de Credoc import confirmé	-	-	231 789	266 510
Ouverture Credoc import non confirmé	-	-	94 568	74 498
Sous total Credoc import	-	-	326 357	341 008
Confirmation de Credoc export	-	-	19 852	17 957
Acceptation et paiement différé sur Credoc export	-	-	(491)	129
Sous total Credoc export	-	-	19 361	18 086
Total Crédits documentaires	-	-	345 718	359 094

Note 16 : Engagements de financements donnés

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits notifiés à la clientèle et dont le déblocage n'a pas eu lieu et aux autorisations de découvert autorisé et qui ne sont pas utilisées à la date d'arrêt.

Les engagements donnés présentent un solde de 141 859 KTND au 30/06/2026 contre 161 479 KTND au 30/06/2025.

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Engagements de financements donnés aux clientèles	141 859	161 479	173 964
Total Engagements de financements donnés	141 859	161 479	173 964

La ventilation des engagements de financements donnés selon la nature de la relation se présente comme suit:

	Entreprises liées		Autres	
	30/06/2026	30/06/2025	30/06/2026	30/06/2025
Engagements de financements donnés aux clientèles	-	-	141 859	161 479
Total Engagements de financements donnés	-	-	141 859	161 479

Note 17 : Garanties reçues

Les garanties reçues représentent un solde de 2 554 595 KTND au 30/06/2026 contre 2 457 116 KTND au 30/06/2025 et se détaillent comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Garanties reçues des autres établissements de crédit	325 573	296 360	235 585
Compagnies d'assurance	4 179	3 136	3 923
Garanties reçues de la clientèle	2 116 804	2 051 823	2 069 127
Garanties reçus de l'Etat	106 331	104 089	107 628
Garantie ARIZ	1 708	1 708	1 708
Total Garanties reçues	2 554 595	2 457 116	2 417 971

Les garanties reçues des autres établissements de crédit totalisent 325 573 KTND au 30/06/2026 contre 296 360 KTND au 30/06/2025 et se détaillent comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Cautions reçues des correspondants sur engagements donnés à leurs clients	301 826	237 820	230 728
Garanties données par la Société Générale	218	218	218
Garanties reçues des correspondants étrangers	3 569	39 733	2 860
Confirmation banque Credoc export	19 361	18 086	767
Garanties reçues des correspondants locaux	599	503	1 012
Total Garanties reçues des autres établissements de crédit	325 573	296 360	235 585

Les garanties reçues de la clientèle totalisent 2 116 804 KTND au 30/06/2026 contre 2 051 823 KTND au 30/06/2025 et se détaillent comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Garanties hypothécaires	2 064 166	1 970 305	2 007 593
Nantissement d'actions et valeurs mobilières	52 638	81 518	61 534
Total Garanties reçues de la clientèle	2 116 804	2 051 823	2 069 127

Les garanties reçues de l'Etat représentent un solde de 106 331 KTND au 30/06/2026 contre 104 089 KTND au 30/06/2025 et se détaillent comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Autres garanties reçues de l'Etat	47 273	45 690	49 710
SOTUGAR	42 954	41 474	41 550
FNG , FOPRODI & FONAPRA	16 104	16 925	16 368

Total Garanties reçues de l'Etat**106 331****104 089****107 628**

Opérations en devises

Les opérations en devises comptabilisées en Hors bilan se subdivisent en deux natures :

Les opérations d'achat et de vente de devises (en rapport avec le délai d'usance des opérations de change au comptant) au 30/06/2026 se détaillent comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025
Achat au comptant	50 201	42 066
Vente au comptant	49 653	42 277

Les opérations d'achat et de vente de devises (dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usance ayant une date d'échéance supérieure à deux jours) constituent des opérations de change à terme et sont ventilées au 30/06/2026 comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025
Achat à terme	42 921	6 560
Vente à terme	55 666	69 839

Les opérations de change à terme sont contractées à des fins de couverture dûment ordonnées par la clientèle et ayant un sous-jacent une opération commerciale.

3.5- Notes sur l'état de résultat

Note 18 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 317 330 KTND au 30/06/2026 se détaillant ainsi :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Opérations avec les étab. bancaires et financiers	35 363	44 242	88 960
Opérations avec la clientèle *	275 408	282 221	572 530
Autres intérêts et revenus assimilés	6 559	5 824	12 244
Total Intérêts et revenus assimilés	317 330	332 287	673 734

(*) En application des dispositions de l'article 412 ter de la loi n°2024-41 du 02 Août 2024 portant amendement du Code de Commerce, les opérations avec la clientèle ont été impactées de -15,8 millions de dinars pour 28 098 dossiers traités à la suite des demandes éligibles reçues jusqu'au 30 juin 2026.

Note 19 : Commissions perçues

Les commissions totalisent 83 762 KTND au 30/06/2026 se détaillant ainsi :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Commissions sur comptes	14 963	14 533	28 287
Commissions sur opérations de caisse	1 075	1 197	2 407
Commissions sur crédits	28 291	29 867	56 729
Commissions sur monétique banque à distance	22 663	21 492	44 641
Autres commissions	5 361	5 272	11 072
Commissions sur moyens de paiement	7 325	7 488	14 977
Autres produits sur services financiers	4 084	3 246	7 237
Total Commissions (en produits)	83 762	83 095	165 350

Note 20 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières totalisent 28 059 KTND au 30/06/2026 se détaillant ainsi :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Gain net sur titres de placement	9 945	1 316	4 324
Gain net sur opérations de change	18 114	17 916	35 988
Total Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	28 059	19 232	40 312

Note 21 : Revenus du portefeuille investissement

Les gains sur portefeuille investissement totalisent 22 137 KTND au 30/06/2026 se détaillant ainsi:

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Intérêts sur autres titres d'investissement	197	297	498
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	1 405	1 573	1 948
Intérêts sur bons de trésor assimilables	13 358	10 790	24 359
Intérêts sur titres participatifs	198	-	8
Intérêts et revenus sur emprunt national	6 039	6 548	12 926
Revenus titres d'investissement SICAR	940	1 162	2 268
Total Revenus du portefeuille d'investissement	22 137	20 370	42 007

Note 22 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 170 611 KTND au 30/06/2026 se détaillant ainsi:

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	708	427	1 093
Emprunts et ressources spéciales	2 706	4 171	7 747
Opérations avec la clientèle	166 830	185 445	373 031
Autres intérêts et charges	367	63	197
Total Intérêts courus et charges assimilées	170 611	190 106	382 068

Note 23 : Commissions encourues

Les commissions encourues totalisent 6 894 KTND au 30/06/2026 se détaillant ainsi:

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Commissions monétiques	5 034	4 291	10 038
Redevances et prestations	404	150	381
Autres commissions*	593	861	1 567
Rémunération du fonds géré SICAR	572	584	1 172
Frais de confection carnet de chèques	35	58	89
Frais télégrammes télex	20	314	139
Règlement télécom SMS Banking	236	204	421
Total Commissions encourues	6 894	6 462	13 807

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité. (Cf. Note 2.8)

Note 24 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Les dotations nettes aux provisions et les pertes sur créances couvertes ou non par des provisions totalisent 25 409 KTND au 30/06/2026 se détaillant ainsi:

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Cout net du risque clientèle	23 464	25 124	41 466
Cout net du risque divers	1 945	2 120	7 189
Total Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	25 409	27 244	48 655

Le coût net du risque de clientèle se détaille comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Dotations aux provisions sur risque de contrepartie	28 679	33 246	59 068
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles	(8 361)	(9 441)	(16 997)
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles provenant de la décote	(66)	(2 111)	(3 178)
Dotations aux provisions collectives	3 814	3 350	3 880
Dotations aux provisions sur risque de contrepartie sur engagements hors bilan	245	78	220
Reprise sur provision sur risque de contrepartie sur engagements hors bilan	(275)	(131)	(2 005)
Reprise sur provisions hors bilan sur décote	-	-	(14)
Pertes couvertes sur provisions utilisées	121	524	1 671
Reprise sur provisions de contrepartie utilisées	(121)	(524)	(1 671)
Pertes couverte sur agios réservés sur créances passées par pertes	238	417	3 015
Reprises sur agios réservés sur créances passées par perte	(238)	(417)	(3 015)
Pertes couverte sur agios réservés sur créances cédées	-	-	15 020
Reprises sur agios réservés sur créances cédées	-	-	(15 020)
Pertes couverte sur agios réservés sur créances radiées	-	-	659
Reprises sur agios réservés sur créances radiées	-	-	(659)
Reprises sur provisions sur créances cédées	-	-	(50 657)
Pertes couvertes sur créances cédées	-	-	50 657
Reprises sur provisions sur créances radiées	-	-	9 082
Pertes couvertes sur créances radiées	-	-	(9 082)
Pertes non couvertes de contrepartie	128	186	797
Gain de cession	-	-	(4)

Récupération sur créances amorties	(700)	(53)	(301)
Total Cout net du risque clientèle	23 464	25 124	41 466

Le coût net des risques divers se détaille comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 327	1 800	5 955
Reprises sur provisions pour risques et charges	(650)	(4 307)	(4 754)
Reprise de provision sur comptes d'actifs	(6)	(4)	(305)
Dotations aux provisions sur comptes d'actifs	207	94	2 017
Perte sur éléments hors exploitation	67	4 297	4 450
Dotations aux provisions pour risques fiscal	1 000	-	1
Gain sur éléments hors exploitation	(1)	(9)	(627)
Perte sur autres éléments d'exploitation	1	249	454
Total Cout net du risque divers	1 945	2 120	7 190

Note 25 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement totalisent -146 KTND au 30/06/2026 se détaillant ainsi:

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Dotation aux provisions sur titres de participation	35	-	-
Dotation aux provisions sur fonds géré SICAR	-	310	484
Pertes sur titres d'investissement	-	-	49
Reprise de provisions sur titres de participation	-	(97)	(147)
Reprise provisions sur fonds géré SICAR	(181)	(100)	(222)
Total Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(146)	113	164

Note 26: Frais de personnel

Les frais de personnel totalisent 109 133 KTND au 30/06/2026 se détaillant ainsi:

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Rémunération du personnel	83 315	80 496	158 945
Charges sociales	22 224	21 401	41 945
Autres charges de personnel	3 594	5 516	5 664

Total Frais de personnel	109 133	107 413	206 554
---------------------------------	----------------	----------------	----------------

Note 27 : Charges générales d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent 31 509 KTND au 30/06/2026 se détaillant ainsi:

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Frais d'exploitation non bancaires*	10 847	12 062	22 721
Autres charges générales d'exploitation	20 662	19 752	40 335
Total Charges générales d'exploitation	31 509	31 814	63 056

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité. (Cf. Note 2.8)

Les autres charges générales d'exploitation totalisent 20 662 KTND au 30/06/2026 se détaillant ainsi:

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Loyers commerciaux	2 878	2 667	5 530
Maintenance logiciel informatique	2 774	2 648	5 806
Autres services extérieurs	802	701	1 884
Location de voitures	70		
Assurance globale banque	402	445	847
Maintenance matériel informatique	625	633	1 374
Entretien et nettoyage immeubles	21	510	521
Loyer personnel logements de fonction	150	164	323
Gardiennage et surveillance	363	488	729
Assurance immeubles et voitures	358	290	671
Honoraires commissaires aux comptes	337	325	660
Rémunération d'intermédiaires	1 038	855	1 235
Sous-traitance archives	63	57	114
Frais judiciaires	118	148	416
Entretien et réparation divers	377	172	781
Sous- traitance informatique	14	14	28
Maintenance et consommable photocopieurs	50	-	146
Commissions Fond de garantie des Dépôts bancaires *	10 222	9 635	19 270
Total Autres charges générales d'exploitation	20 662	19 752	40 335

*Contribution au Fonds de Garantie des Dépôts prévue par le décret gouvernemental N° 2017-268 du 1er février 2017.

Note 28 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés totalise 43 512 KTND se détaillant ainsi:

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Résultat comptable avant dotations aux provisions et impôt	128 960	124 595	252 778
(+) Déductions nets Réintégrations	6 091	(1 098)	14 540
Résultat fiscal avant provisions	135 051	123 497	267 318
- Déduction provisions	28 924	33 323	59 289
Résultat fiscal	106 127	90 174	208 029
Réinvestissement	-	-	15 000
Résultat fiscal après réinvestissement	106 127	90 174	193 029
Taux d'impôt	40,00%	40,00%	40,00%
Impôt sur les sociétés	42 451	36 069	77 212
Taux de la contribution sociale de solidarité	1,00%	1,00%	1,00%
Contribution Sociale de Solidarité permanente	1 061	902	1 930
Impôt sur les sociétés	43 512	36 971	79 142

Note 29: Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires

La charge provenant des autres éléments extraordinaires présente un solde de 5109 KTND au 30/06/2026 :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Résultat fiscal après réinvestissement	106 127	90 174	193 029
Taux de la contribution sociale de solidarité	-	-	3%
Contribution Sociale de Solidarité exceptionnelle	-	-	5 791
Taxe Conjoncturelle au profit du Budget de l'Etat	4 245	-	7 721
Total Solde Contributions Fiscales exceptionnelles	4 245	-	13 512
Autres éléments extraordinaires	864	-	1 194
Total Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	5 109	-	14 706

Note 30 : Résultat par Action

Le résultat par action au 30/06/2026 est de 1,513 DT.

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Résultat de la période	52 286	49 048	100 835
Capital social - nombre de titres	34 560 000	34 560 000	34 560 000
Résultat par action en DT	1,513	1,419	2,918

Le résultat par action ainsi déterminé en 2026 correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat de la période attribuable aux actions ordinaires et aux certificats d'investissement par le nombre moyen pondéré d'actions et de certificats d'investissement en circulation au cours de l'exercice.

3.6- Notes sur l'état de flux de trésorerie

Note 31 : Liquidités et équivalents de liquidités

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	93 664	317 363	325 975
Créances sur les établissements bancaires et financiers	1 092 782	1 126 153	932 785
Dépôts des établissements bancaires	(27 170)	(305)	(11 840)
Dépôts des établissements financiers *	(234)	(38)	(659)
Total	1 159 042	1 443 173	1 246 261

*En application du paragraphe 27 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires "Constituent des équivalents de liquidités ... les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers payables dans un délai inférieur à 3 mois à partir de leur octroi en sont déduits."

Note 32: Événements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 28 Août 2026. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

AVIS D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2026

Mesdames et Messieurs les actionnaires de l'Union Internationale de Banques - UIB

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 26 Avril 2024 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de l'Union Internationale de Banques « UIB », arrêtés au 30 juin 2026, et faisant apparaître à cette date des capitaux propres positifs de **1.096.222 KDT** y compris un résultat bénéficiaire de **52.286 KDT**.

Nous avons effectué un examen limité du bilan et de l'état des engagements hors bilan de l'Union Internationale de Banques « UIB », arrêtés au 30 juin 2026, ainsi que de l'état de résultat, de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Les organes de direction et d'administration sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'Union Internationale de Banques « UIB », au 30 Juin 2026, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- La banque fait l'objet d'un contrôle social couvrant 2019-2021, ayant conduit à un redressement de 7.400 KDT, dont 2 065 KDT de pénalités, notifié en janvier 2023. Après contestation partielle, une première saisie arrêt de 5.335 KDT en décembre 2023 a été annulée par jugement en mars 2024. Toutefois, 15 nouveaux états de liquidation pour le même montant (5.335 KDT) ont été émis en 2024, entraînant l'ouverture d'une seconde procédure judiciaire. En date du 30 janvier 2025, la CNSS a pratiqué une saisie-arrêt d'un montant de 4 602 KDT ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'un complément de provision de 2 327 KDT au titre de l'exercice 2024. En décembre 2025 la cour d'appel de Tunis a désigné un expert judiciaire pour les travaux d'expertise des 13 affaires avec la CNSS portant le redressement social des exercices 2019-2020-2021. La même cour d'appel a désigné le même expert judiciaire en février 2026 pour les 2 affaires restantes avec la CNSS. La banque a tenu, en janvier et février 2026, des réunions et des séances de travail avec l'expert judiciaire désigné afin de présenter la position de la banque, les fondements juridiques invoqués ainsi que les éléments justificatifs relatifs à chacun des chefs de redressement. À ce stade, la phase d'expertise est en cours. Au 30 juin 2026, la provision pour risques constituée à ce titre par la banque, est de 4 602 KDT.
- En vertu d'un jugement rendu le 29 mai 2024, le Conseil de la Concurrence a jugé que le processus de traitement ayant trait aux intérêts intercalaires au titre du report d'échéances durant la période du Covid est contraire aux dispositions de la loi relative à la concurrence et aux prix. Il a condamné, à ce titre, l'UIB au paiement d'une amende de Neuf Millions Neuf Mille Deux Cent Cinquante Huit Dinars (9.009.258 DT). Ce jugement n'a pas été assorti d'exécution provisoire. Le recours en appel sera donc suspensif d'exécution. Et le risque ne peut être cerné de manière précise à ce stade.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 28 Août 2026

Les Commissaires aux Comptes

BDO Tunisie

Adnéne Zghidi

Cabinet Lamjed Ben Mbarek

Lamjed Ben Mbarek

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2026

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la « WIFAK INTERNATIONAL BANK »

Introduction :

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la « WIFAK INTERNATIONAL BANK », comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 30 juin 2026, ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 2 199 800 261 dinars et un résultat bénéficiaire net de la période s'élevant à 2 192 528 dinars.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément aux normes comptables tunisiennes. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen limité :

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité".

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste à assembler des informations et des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi que dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes internationales d'audit (ISA) et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » arrêtés au **30 juin 2026**, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la banque, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 29 août 2026

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

**TCA
BECHIR NEDRI**

**Cabinet GRAJA MOUNIR
MOUNIR GRAJA**

Avis des sociétés

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications

« SO.TE.TEL »

Siège social : Rue des entrepreneurs Z.I Charguia II, BP 640 -1080 Tunis-

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL" publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2026 accompagnés du rapport d'examen limité du commissaire aux comptes : MR Wadi TRABELSI.

BILAN
Arrêté au 30/06/2026
(exprimé en dinar tunisien)

	NOTES	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
ACTIFS NON COURANTS				
ACTIFS IMMOBILISES		8 554 048	9 189 208	9 062 902
Immobilisations incorporelles		1 453 483	1 418 247	1 418 247
Moins : amortissements		-1 390 791	-1 359 201	-1 380 879
		62 692	59 046	37 368
Immobilisations corporelles		31 095 806	31 029 499	30 989 399
Moins : amortissements		-22 998 018	-22 266 238	-22 357 435
	A-1	8 097 787	8 763 260	8 631 965
Immobilisations financières		926 632	899 965	926 633
Moins : provisions		-533 064	-533 064	-533 064
	A-2	393 569	366 902	393 569
Autres actifs non courants		879 230	876 921	879 230
Moins : provisions		-873 833	-864 547	-870 682
	A-3	5 397	12 373	8 548
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		8 559 445	9 201 581	9 071 450
ACTIFS COURANTS				
Stocks		10 602 574	9 081 799	8 192 424
Moins : provisions		-965 377	-1 141 085	-967 786
	A-4	9 637 198	7 940 714	7 224 638
Clients & comptes rattachés		75 665 588	61 599 363	72 028 475
Moins : provisions		-11 847 572	-10 954 136	-11 454 136
	A-5	63 818 016	50 645 228	60 574 339
Autres actifs courants		13 263 919	13 060 553	12 187 794
Moins : provisions		-874 968	-846 718	-874 968
	A-6	12 388 951	12 213 835	11 312 826
Placements et autres actifs financiers		12 491 329	12 065 810	7 035 979
Moins : provisions		0	0	0
	A-7	12 491 329	12 065 810	7 035 979
Liquidités et équivalents de liquidités	A-8	5 410 087	648 418	6 112 054
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		103 745 580	83 514 005	92 259 836
TOTAL DES ACTIFS		112 305 025	92 715 586	101 331 287

BILAN
Arrêté au 30/06/2026
(exprimé en dinar tunisien)

	NOTES	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
CAPITAUX PROPRES	P-1			
Capital social	P-1-1	23 184 000	23 184 000	23 184 000
Réserves légales		2 346 316	2 346 316	2 346 316
Autres capitaux propres		1 413 438	1 326 518	1 235 059
Résultats reportés		5 380 127	3 917 004	3 917 004
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		32 323 880	30 773 838	30 682 379
Résultat de l'exercice	P-2	1 934 149	-307 812	4 655 615
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		34 258 030	30 466 026	35 337 994
PASSIFS				
PASSIFS NON COURANTS				
Emprunts	P-3-1	94 402	382 569	237 347
Provisions	P-3-2	723 767	988 049	723 767
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		818 169	1 370 618	961 114
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	P-4	35 246 224	26 196 983	30 382 558
Autres passifs courants	P-5	27 321 037	22 381 884	28 621 829
Concours bancaires et autres passifs financiers	P-6	14 661 566	12 300 076	6 027 792
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		77 228 826	60 878 942	65 032 179
TOTAL DES PASSIFS		78 046 996	62 249 560	65 993 293
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		112 305 025	92 715 586	101 331 287

ETAT DE RESULTAT
Arrêté au 30/06/2026
(Exprimé en dinar tunisien)

		30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
PRODUITS D'EXPLOITATION	R-1			
Ventes, travaux & services	R-1-1	36 021 916	30 897 616	76 273 621
Autres produits d'exploitation	R-1-2	386 872	430 184	1 445 414
Total des produits d'exploitation		36 408 788	31 327 800	77 719 035
CHARGES D'EXPLOITATION	R-2			
Achats d'approvisionnements consommés	R-2-1	20 033 980	18 335 278	43 698 523
Charges de personnel	R-2-2	10 717 168	9 612 327	20 171 299
Dotations aux amortissements et aux provisions	R-2-3	1 047 084	771 310	2 054 618
Autres charges d'exploitation	R-2-4	1 912 041	2 244 924	4 907 112
Total des charges d'exploitation		33 710 273	30 963 839	70 831 553
Résultat d'exploitation	R-3	2 698 515	363 961	6 887 483
Charges financières nettes	R-3-1	-1 387 701	-1 386 009	-2 521 879
Produits des placements	R-3-2	1 029 477	771 259	1 186 809
Autres gains ordinaires	R-3-3	4 571	13 610	212 760
Autres pertes ordinaires	R-3-4	-3 147	-26	-10 607
Résultat des activités ordinaires avant impôt		2 341 715	-237 205	5 754 565
Impôt sur les bénéfices	R-4	-407 565	-70 607	-1 098 950
Résultat des activités ordinaires après impôt		1 934 149	-307 812	4 655 615
Résultat après modifications comptables		1 934 149	-307 812	4 655 615

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Arrêté au 30/06/2026

(Exprimé en dinar tunisien)

DESIGNATION	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Encaissements	37 253 350	34 290 576	83 157 462
Clients	35 568 828	33 553 140	82 135 772
Produits divers ordinaires	1 684 522	737 436	1 021 690
Décaissements	44 911 389	41 258 259	74 426 194
Fournisseurs	27 104 590	28 699 836	49 822 234
Personnel	9 090 679	8 904 915	14 929 042
Etat et collectivités publiques	2 595 410	2 437 593	7 900 172
Autres décaissements	6 120 710	1 215 915	1 774 746
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	-7 658 039	-6 967 683	8 731 268
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Encaissements	0	13 380	213 374
Cessions d'Immobilisations	0	13 380	213 374
Décaissements	141 706	335 358	881 807
Acquisition immobilisations incorporelles	35 237	0	0
Acquisition immobilisations corporelles	106 469	335 358	881 807
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-141 706	-321 979	-668 433
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Encaissements	9 971	22 336	44 046
Avances à régulariser	9 971	22 336	44 046
Décaissements	1 540 166	1 532 941	5 155 522
Emprunts et Leasing	137 144	122 313	251 829
Dividendes et Jetons de présence	0	0	2 332 975
Avances à régulariser	15 321	24 619	48 839
Charges Financières	1 387 701	1 386 009	2 521 879
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-1 530 195	-1 510 605	-5 111 476
Variation de la trésorerie	-9 329 940	-8 800 266	2 951 359
Trésorerie au début de l'exercice	366 656	-2 584 703	-2 584 703
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-8 963 284	-11 384 970	366 656

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Au 30 juin 2026

1. PRESENTATION & REGIME FISCAL DE LA SOCIETE

1.1 Présentation de la société

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications (SO.T.E.TEL) est une société anonyme créée en 1981, au capital social de 23.184.000 Dinars divisé en 4.636.800 actions de 5 Dinars chacune.

La SO.T.E.TEL a été introduite par OPV au premier marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis le 27/05/1998.

L'objet social de la SO.T.E.TEL consiste à réaliser :

- Les prestations de service, d'installation, de déploiement, de test, de réception, d'intégration, de mise en service, d'exploitation et de maintenance de fournitures, d'équipements terminaux, de réseaux publics et privés de télécommunications filaires, optiques, radioélectriques et virtuels.
- La formation professionnelle et la distribution commerciale.
- Les prestations d'études, de développements, de conception, d'architecture, d'ingénierie, de conseil/consulting, d'expertise, d'audit, de support et d'assistance technique.

1.2 Régime fiscal de la société

La SO.T.E.TEL est assujettie à la TVA, et elle est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun de 20% ainsi qu'à la contribution sociale de solidarité au taux de 3 %.

2. PRINCIPES & METHODES COMPTABLES

2.1 Note sur le respect des normes comptables Tunisiennes

Les états financiers relatifs à la période allant du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2026 exprimés en dinars Tunisiens, ont été arrêtés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes du système comptable des entreprises (loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996).

2.2 Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

Les états financiers couvrent la période allant du 1er janvier au 30 juin 2026.

2.2.1 Les immobilisations

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition en hors TVA à l'exception du matériel ayant supporté une TVA non déductible fiscalement.

Ces immobilisations sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire, la base amortissable est constituée par la valeur d'entrée. Les taux d'amortissements appliqués par la SO.T.E.TEL sont ceux prévus par l'administration fiscale.

☐ Constructions	2 %
☐ Matériels & engins	20 %
☐ Matériels de transport	20 %
☐ M.M.B	10 %
☐ Logiciels informatiques	33 %
☐ Matériels informatiques	20 %

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata temporis.

2.2.2 Les placements à court terme

Les placements à court terme se composent d'un contrat de placement sous forme de compte à terme auprès de la BT.

2.2.3 Comptabilisation des stocks

Le coût historique des stocks correspond au coût d'acquisition composé du prix d'achat, des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables, ainsi que des frais de transport, d'assurance et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les éléments de stocks de la SO.T.E.TEL sont valorisés selon la méthode du CMP. Ainsi, les sorties sont valorisées au CMP qui est modifié à l'occasion de chaque nouvelle entrée.

Les stocks d'exploitation sont valorisés au coût moyen pondéré après chaque entrée.

2.2.4 Comptabilisation des revenus

Les revenus sont mesurés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre des prestations de services et ventes réalisées par la SO.T.E.TEL. Les revenus sont déterminés nets des réductions commerciales, des taxes sur le chiffre d'affaires et en général de toute somme encaissée pour le compte de tiers.

Les revenus non encore facturés sont comptabilisés en tenant compte du degré d'avancement estimé en fonction des travaux effectivement réalisés et valorisés aux prix contractuels.

2.2.5 Provision stock

La provision pour dépréciation des stocks est constituée sur la base des articles n'ayant pas enregistré de mouvement depuis plus de trois ans, à l'exception des articles détenus en tant que lots de rechange dans le cadre de marchés réalisés.

2.2.6 Provision client

La provision pour dépréciation des comptes clients est déterminée sur la base de la balance âgée, en tenant compte de l'ancienneté des créances et des éléments disponibles relatifs à leur recouvrement. Elle porte sur les créances impayées depuis plus de deux ans, après prise en compte des encaissements postérieurs à la clôture y afférents.

2.2.7 Opérations en monnaie étrangère

Les opérations en monnaie étrangère effectuées par l'entreprise sont converties en monnaie de comptabilisation à la date de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date.

NOTES RELATIVES AU BILAN

A-1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles nettes totalisent au 30/06/2026 la somme de **8 097 787 DT** contre **8 763 260 DT** au 30/06/2025 et **8 631 965 DT** au 31/12/2025. La composition de ces immobilisations par catégorie se présente comme suit :

DESIGNATION	Val. Brute	Amortissements	Val. Nette 30-06-26	Val. Nette 30-06-25	Val. Nette 31-12-25
- Terrains	1 420 010	0	1 420 010	1 420 010	1 420 010
- Constructions	9 934 262	5 189 999	4 744 263	4 821 135	4 923 782
- AAI	387 370	376 065	11 304	7 979	7 433
- Mat & Outillages	10 081 292	9 747 918	333 374	353 992	382 947
- Mat de Transport	6 438 012	5 146 989	1 291 024	1 909 439	1 596 402
- Matériels informatiques et M.M.B	2 834 860	2 537 048	297 812	250 705	301 391
Total	31 095 806	22 998 018	8 097 787	8 763 260	8 631 965

A-2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes totalisent la somme de **393 569 DT** au 30/06/2026 contre **366 902 DT** au 30/06/2025 et **393 569 DT** au 31/12/2025 et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	Val Brute	Dépréciation	Val Nette 30-06-26	Val Nette 30-06-25	Val Nette 31-12-25
- Actions libérées	919 087	533 064	386 024	359 357	386 024
- Dépôts et cautionnements	7 545	0	7 545	7 545	7 545
Total	926 632	533 064	393 569	366 902	393 569

La composition du portefeuille titre de la SOTETEL se présente comme suit :

Désignation	Participation	%	Dépréciation	V nettes Au 30-06-26	V nettes Au 30-06-25	V nettes au 31-12-25
CERA	1 000	6,25		1 000	1 000	1 000
A T I	89 900	9		89 900	89 900	89 900
S R S (1)	150 000	50	150 000	0	0	0
Tunisie Autoroutes	253 421	0,3		253 421	253 421	253 421
TOPNET	79	0		79	79	79
SPA (Sototel Algérie)	383 064	49	383 064	0	0	0
Connect Optique et Maintenance (France) : 4500 EURO	14 956	90		14 956	14 956	14 956
SOTETEL BC SARL (Cango) : 9 000 USD	26 667	45		26 667		26 667
Total	919 087		533 064	386 023	359 356	386 023

Les sociétés SRS et SPA-Sototel Algérie sont en cours de liquidation.

Par ailleurs, CONNECT OPTIQUE ET MAINTENANCE – France, filiale récemment créée et n'ayant pas encore démarré son activité, fait l'objet d'une procédure de liquidation judiciaire. Cette décision a été contestée en appel par la société et la procédure est actuellement en cours.

A-3 Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants se composent des charges reportées. Ils totalisent au 30/06/2026 la somme de **5 397 DT** contre **12 373 DT** au 30/06/2025 et **8 548 DT** au 31/12/2025. Le détail de ce poste se présente comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Charges reportées (indemnités de départ volontaire à la retraite)	2 823 651	2 823 651	2 823 651
Moins résorptions	-2 823 651	-2 823 651	-2 823 651
Charges reportées (certifications pour mise à niveau Technologiques)	879 230	876 921	879 230
Moins résorptions	-873 833	-864 547	-870 682
Totaux	5 397	12 373	8 548

A-4 Stocks

Les stocks de la SOTETEL se composent essentiellement de câbles, accessoires et matériel téléphonique, pièces de rechanges et fournitures. Ils représentent au 30/06/2026 un montant net de **9 637 198 DT** contre **7 940 714 DT** au 30/06/2025 et **7 224 638 DT** au 31/12/2025.

DESIGNATIONS	30/06/2026			30/06/2025	31/12/2025
	V.brute	Dépréciation	V.nette	V.nette	V.nette
Matières premières	10 355 094	-864 421	9 490 673	7 808 009	7 108 552
Matières consommables	152 432	-69 853	82 580	56 274	62 509
Fournitures	45 878	0	45 878	38 226	34 274
Pièces de rechanges	49 170	-31 103	18 067	38 204	19 304
Totaux	10 602 574	-965 377	9 637 198	7 940 714	7 224 638

A-5 Clients & comptes rattachés

Les créances commerciales après provisions s'élèvent au 30/06/2026 à **63 818 016 DT** contre **50 645 228 DT** au 30/06/2025 et **60 574 339 DT** au 31/12/2025. Le détail se présente comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
- Créances facturées	17 307 828	16 478 175	15 018 713
- Créances retenues de garantie	5 169 467	4 786 663	4 707 379
- Créances à facturer	53 188 293	40 334 526	52 302 383
Totaux des créances avant provisions	75 665 588	61 599 363	72 028 475
Provisions pour créances douteuses	-11 847 572	-10 954 136	-11 454 136
Totaux des créances après provisions	63 818 016	50 645 228	60 574 339

A-6 Autres actifs courants

Les autres actifs courants totalisent au 30/06/2026 un solde de **12 388 951 DT** contre **12 213 835 DT** au 30/06/2025 et **11 312 826 DT** au 31/12/2025. Le détail de ces soldes se présente comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
- Fournisseur Av&Acomptes versés/commande	326 046	160 190	276 685
- Personnel, avances et acomptes	590 604	496 727	367 504
- Organismes représentant le personnel	57 518	59 182	39 236
- TVA déductible /Succursale	19 576	17 570	21 700
- Débiteurs divers	2 381 856	1 750 602	1 638 834
- Crédit d'impôts	9 441 037	9 962 990	9 287 589
- Charges constatées d'avance	447 283	613 293	556 246
- Moins provisions	-874 968	-846 718	-874 968
Totaux	12 388 951	12 213 835	11 312 826

A-7 Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent au 30/06/2026 un solde débiteur de **12 491 329 DT** contre **12 065 810 DT** au 30/06/2025 et **7 035 979 DT** au 31/12/2025. L'évolution de ces soldes par nature se présente comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
- Régie d'avances et d'accréditifs	41 329	33 469	35 979
- Placements (FCP AMANETT et SALAMETT CAP)	0	32 341	0
- Placements	12 450 000	12 000 000	7 000 000
Totaux	12 491 329	12 065 810	7 035 979

A-8 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent au 30/06/2026 un solde débiteur de **5 410 087 DT** contre **648 418 DT** au 30/06/2025 et **6 112 054 DT** au 31/12/2025.

L'évolution de ces soldes se présente comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
- Banques	5 385 032	574 890	6 001 391
- C C P	24 832	72 000	110 618
- Caisses	223	1 528	45
Totaux	5 410 087	648 418	6 112 054

P-1 Capitaux propres

Les capitaux propres avant résultat présentent un solde de **32 323 880 DT** au 30/06/2026 contre **30 773 838 DT** au 30/06/2025 et **30 682 379 DT** au 31/12/2025.

DESIGNATIONS	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
- Capital social	23 184 000	23 184 000	23 184 000
- Réserves légales	2 346 316	2 346 316	2 346 316
- Autres capitaux propres	1 757 196	1 758 689	1 578 817
- Actions propres (*)	-343 758	-432 171	-343 758
- Résultats reportés	5 380 127	3 917 004	3 917 004
Totaux	32 323 880	30 773 838	30 682 379

(*) Aucune opération de rachat ou de revente n'a été opérée sur les actions propres au cours du premier semestre 2026.

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

Désignation	Capital Social	Réserves légales	Actions propres	Réserves pour fonds social	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultats reportés- Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31.12.2025	23 184 000	2 346 316	-343 758	308 541	1 270 276	3 837 825	79 180	4 655 615	35 337 994
Affectation résultat 2025 (PV AGO 12-06-2026)				450 000		4 205 615		-4 655 615	0
Distribution dividende						-2 782 080	39 587		-2 742 493
Utilisation Fonds social non remboursable				-271 621					-271 621
Résultat de la période close au 30.06.2026								1 934 149	1 934 149
Soldes au 30.06.2026	23 184 000	2 346 316	-343 758	486 920	1 270 276	5 261 360	118 767	1 934 149	34 258 030

P-1-1 Capital social

Le capital de la SOTETEL est réparti entre les actionnaires comme suit :

☐ Capital social (en DT)	23 184 000
☐ Nombre d'actions	4 636 800
☐ Valeur nominale de l'action (en DT)	5
Actionnaires	
☐ Tunisie Télécom	35,00%
☐ Divers porteurs (capital flottant)	65,00%

P-2 Résultat de l'exercice

Le résultat net d'impôts est bénéficiaire de **1 934 149 DT** au 30/06/2026 contre un déficit de **307 812 DT** au 30/06/2025 et un bénéfice de **4 655 615 DT** au 31/12/2025.

Le résultat par action au 30 juin 2026 est de 0.417 Dinars.

Exercice	30.06.2026
Résultat Net	1 934 149
Nombre d'actions	4 636 800
Résultat par action	0,417

P-3-1 Emprunts

Le solde de cette rubrique totalise au 30/06/2026 la somme de **94 402 DT** contre **382 569 DT** au 30/06/2025 et **237 347 DT** au 31/12/2025.

DESIGNATIONS	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
- Emprunt leasing	57 196	345 363	200 141
- Dépôts et cautionnement	37 206	37 206	37 206
Totaux	94 402	382 569	237 347

Les emprunts de la société se détaillent comme suit :

	Encours au 31/12/2025		REMBOURSEMENT 2026	RECLASSEMENT 2026	Encours au 30/06/2026	
	Long terme	Court terme			Long terme	Court terme
Crédits leasing	200 141	282 394	137 144	142 945	57 196	288 194

P-3-2 Provisions

Le solde de cette rubrique totalise au 30/06/2026 la somme de **723 767 DT** contre **988 049 DT** au 30/06/2025 et **723 767 DT** au 31/12/2025. Il se détaille comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
- Provisions pour risque fiscal	292 316	463 636	292 316
- Provisions affaires contentieuses	45 467	52 199	45 467
- Provisions pénalité de retard marché SNCFT	177 385	263 615	177 385
- Provision pénalité de retard 5% marché SNCFT	208 600	208 600	208 600
Totaux	723 767	988 049	723 767

P-4 Fournisseurs & comptes rattachés

La rubrique Fournisseurs & comptes rattachés totalise au 30/06/2026 un solde de **35 246 224 DT** contre **26 196 983 DT** au 30/06/2025 et **30 382 558 DT** au 31/12/2025. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
- Fournisseurs ordinaires locaux et étrangers	22 747 449	13 369 128	17 727 436
- Fournisseurs "effets à payer"	11 453 733	9 987 978	11 415 992
- Fournisseurs "factures à établir"	1 045 042	2 839 877	1 239 129
Totaux	35 246 224	26 196 983	30 382 558

P-5 Autres passifs courants

Ce poste présente un solde créditeur de **27 321 037 DT** au 30/06/2026 contre **22 381 884 DT** au 30/06/2025 et **28 621 829 DT** au 31/12/2025. Le détail de ce poste se présente comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Clients créditeurs :	1 026 427	629 806	622 448
Tunisie Télécom (avances sur commandes)	268 309	268 309	268 309
Autres clients (avances sur commandes)	758 118	361 497	354 139
- Personnel et comptes rattachés	3 199 255	2 648 623	3 055 368
- Etat et collectivités publiques	359 789	262 576	864 228
Autres impôts et taxes à payer	88 830	73 460	482 848
Etat, déclarations à payer	270 960	189 115	381 380
- Etat, taxes / chiffre d'affaires	8 316 089	8 115 461	8 391 482
- Créditeurs divers	10 994 706	7 757 753	15 006 027
- Dividendes et jetons de présence	3 424 769	2 967 665	682 277
Totaux	27 321 037	22 381 884	28 621 829

P-6 Concours bancaires et autres passifs financiers

Cette rubrique présente un solde créditeur de **14 661 566 DT** au 30/06/2026 contre **12 300 076 DT** au 30/06/2025 et **6 027 792 DT** au 31/12/2025. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
-Concours bancaires	14 373 371	12 033 387	5 745 399
-Echéances à –d’un an	288 194	266 688	282 394
Echéances à moins d’un an (leasing Attijari)	790	790	790
Echéances à moins d’un an (leasing BT)	287 404	265 898	281 603
Totaux	14 661 566	12 300 076	6 027 792

P-7 Engagements hors bilan

Le montant des engagements hors bilan émis par la SOTETEL au 30/06/2026 est de **21 073 650 DT**. Le détail de ces engagements se présente comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
- Cautions provisoires	548 400	1 196 600	23 000
- Cautions définitives	17 905 677	17 666 887	19 528 707
- Cautions d’avances	1 147 255	1 203 577	1 203 577
- Cautions de garantie	1 425 358	1 542 482	1 542 482
- Cautions Douanières	46 960	46 960	46 960
Total	21 073 650	21 656 506	22 344 726

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

R-1 Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation ont atteint au 30/06/2026 un solde de **36 408 788 DT** contre **31 327 800 DT** au 30/06/2025 et **77 719 035 DT** au 31/12/2025 se détaillant comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
- Ventes, travaux & services locaux	35 307 119	30 004 256	74 602 173
- Ventes, travaux & services à l'export	714 797	893 360	1 671 448
- Autres produits d'exploitation	386 872	430 184	1 445 414
Totaux	36 408 788	31 327 800	77 719 035

R-1-1 Répartition du chiffre d'affaires par activité

La répartition du chiffre d'affaires par activité est constituée essentiellement par les montants suivants :

Activités	30/06/2026	30/06/2025	Variation	31/12/2025
- Réseau d'accès	26 236 895	16 748 342	9 488 553	54 431 263
- CORE & WIRELESS	4 237 639	7 126 962	-2 889 323	7 054 656
- SERVICE CONVERGENTS	4 797 095	6 082 963	-1 285 868	13 027 938
- FORMATION	35 490	45 988	-10 498	88 317
- EXPORT	714 797	893 360	-178 563	1 671 448
Totaux	36 021 916	30 897 616	5 124 300	76 273 622

R-1-2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation ont atteint un solde de **386 872 DT** au 30/06/2026 contre **430 184 DT** au 30/06/2025 et **1 445 414 DT** au 31/12/2025. Ces produits sont détaillés comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Revenus des immeubles non affectés aux activités professionnelles	279 322	259 039	525 962
Autres revenus non affectés aux activités professionnelles	13 536	803	13 484
Jetons de présence & rémunérations d'administrateurs, gérants	0	9 375	9 375
Reprises sur provision	2 410	39 046	511 278
Transfert de charge	91 604	121 921	385 316
Totaux	386 872	430 184	1 445 414

R-2 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont atteint un solde de **33 710 273 DT** au 30/06/2026 contre **30 963 839 DT** au 30/06/2025 et **70 831 553 DT** au 31/12/2025. Ces charges sont détaillées comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
- Achats consommés	20 033 980	18 335 278	43 698 523
- Charges de personnel	10 717 168	9 612 327	20 171 299
- Dotations aux amortissements et aux provisions	1 047 084	771 310	2 054 618
- Autres charges d'exploitation	1 912 041	2 244 924	4 907 112
Totaux	33 710 273	30 963 839	70 831 553

R-2-1 Achats consommés

Cette rubrique présente un solde de **20 033 980 DT** au 30/06/2026 contre **18 335 278 DT** au 30/06/2025 et **43 698 523 DT** au 31/12/2025. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
- Achats consommés	9 171 390	10 919 090	24 314 897
- Achats de carburants et lubrifiants	488 543	459 406	956 973
- Charges de sous-traitance	10 374 048	6 956 782	18 426 652
Totaux	20 033 980	18 335 278	43 698 523

R-2-2 Charges de Personnel

Les charges de personnel totalisent au 30/06/2026 un montant de **10 717 168 DT** contre **9 612 327 DT** au 30/06/2025 et **20 171 299 DT** au 31/12/2025. Ces charges sont détaillées comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
- Salaires, compléments, indemnités & primes	9 020 066	8 059 177	16 828 205
- Charges sociales	1 697 102	1 553 150	3 343 094
Total	10 717 168	9 612 327	20 171 299

R-2-3 Dotations aux Amortissements et aux Provisions

Le solde de cette rubrique s'élève à **1 047 084 DT** au 30/06/2026 contre **771 310 DT** au 30/06/2025 et **2 054 618 DT** au 31/12/2025. Ce solde se présente comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
- Dotations aux amortissements des immobilisations	650 496	725 057	1 439 330
- Dotations aux amortissements (certifications technologiques)	3 152	9 444	15 578
- Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients	393 436	0	500 000
- Dotations aux provisions pour risque fiscal	0	36 809	71 460
- Dotations aux provisions pour dépréciation actifs courant	0	0	28 250
Total	1 047 084	771 310	2 054 618

R-2-4 Autres Charges d'Exploitation

Ce poste présente un solde de **1 912 041 DT** au 30/06/2026 contre un montant de **2 244 924 DT** au 30/06/2025 et **4 907 112 DT** au 31/12/2025. Ce solde se présente comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
- Loyers	221 005	181 197	417 616
- Primes d'assurances	147 978	234 950	408 895
- Communications et publicités	172 285	207 522	312 452
- Déplacement du personnel	122 674	96 605	151 183
- Formations du personnel	15 394	14 501	67 330
- Honoraires	184 159	140 218	451 984
- Location main d'œuvre	37 752	162 808	185 153
- Etudes et expertises	30 186	30 510	48 347
- Missions, réceptions, restauration	89 855	64 981	166 727
- Autres	94 851	107 012	224 593
- Assistance technique	16 767	79 080	118 213
- Entretien et réparations	228 038	166 355	393 764
- Dons et subventions au personnel	252	167 850	309 472
- Impôt, taxes et versements assimilés	510 913	552 836	1 570 627
- Charges diverses	39 932	38 500	80 755
Totaux	1 912 041	2 244 924	4 907 112

R-3 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de **2 698 515 DT** au 30/06/2026 contre un bénéfice de **363 961 DT** au 30/06/2025 et un bénéfice de **6 887 483 DT** au 31/12/2025.

R-3-1 Charges Financières Nettes

Le montant des charges financières nettes arrêté au 30/06/2026 est de **1 387 701 DT** contre **1 386 009 DT** au 30/06/2025 et de **2 521 879 DT** au 31/12/2025.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Perte de change	30 105	48 113	61 483
Gain de change	-104 490	-94 637	-158 099
Intérêts sur les contrats de financement leasing	24 494	39 326	71 448
Intérêts sur les crédits de financement d'exploitation	1 426 297	1 295 805	2 449 263
Pénalités de retard	11 772	98 259	98 796
Autres Produits financiers	-478	-856	-1 012
Total	1 387 701	1 386 009	2 521 879

R-3-2 Produits des placements

Le solde de ce poste s'élève à **1 029 477 DT** au 30/06/2026 contre **771 259 DT** au 30/06/2025 et **1 186 809 DT** au 31/12/2025.

R-3-3 Autres Gains Ordinaires

Le solde de ce poste est de **4 571 DT** au 30/06/2026 contre **13 610 DT** au 30/06/2025 et **212 760 DT** au 31/12/2025.

R-3-4 Autres Pertes Ordinaires

Le solde de ce poste est de **3 147 DT** au 30/06/2026 contre **26 DT** au 30/06/2025 et **10 607 DT** au 31/12/2025.

R-4 Impôt sur le Résultat

L'impôt sur les sociétés est calculé sur la base du minimum d'impôt. Le résultat net se présente alors comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
- Résultat comptable avant impôt	2 341 715	-237 205	5 754 565
- Impôt sur les sociétés	-407 565	-70 607	-1 098 950
Résultat Net	1 934 149	-307 812	4 655 615

NOTES RELATIVES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

L'état de flux de trésorerie est élaboré selon le modèle de référence qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds. Ainsi, les flux de trésorerie de l'exercice sont classés en flux provenant des (ou affectés aux) activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

La variation de la trésorerie au 30/06/2026 est négative de **9 329 940 DT** contre une variation négative de **8 800 266 DT** au 30/06/2025 et positive de **2 951 359 DT** au 31/12/2025 et se détaille comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-7 658 039	-6 967 683	8 731 268
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-141 706	-321 979	-668 433
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-1 530 195	-1 510 605	-5 111 476
VARIATION DE LA TRESORERIE	-9 329 940	-8 800 266	2 951 359

La trésorerie au 30 juin 2026 se détaille comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
BILAN			
Liquidités et Equivalents de Liquidités	5 410 087	648 418	6 112 054
Concours bancaires	14 373 371	12 033 387	5 745 399
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-8 963 284	-11 384 969	366 655
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE			
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-8 963 284	-11 384 970	366 656

Evènements postérieurs à la date de clôture

Aucun évènement significatif susceptible d'avoir une incidence sur les états financiers n'est survenu entre la date de clôture et la date d'arrêté des états financiers.

NOTE d'information relative aux facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)

En application des communiqués du Conseil du Marché Financier des 25 décembre 2025 et 13 février 2026, SO.T.E.TEL présente les informations ESG susceptibles d'avoir un impact financier significatif, conformément au cadre conceptuel de la comptabilité.

1. Mode de gouvernance

La gouvernance ESG de SO.T.E.TEL repose sur ses organes de gouvernance et ses structures internes.

Le Conseil d'Administration joue un rôle central dans la définition, l'approbation et le suivi des orientations stratégiques intégrant les enjeux ESG. Il veille notamment à la prise en compte des aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les décisions d'investissement et de développement.

La Direction Générale assure le pilotage opérationnel des initiatives ESG ainsi que leur intégration dans les activités de la société, en coordination avec les différentes fonctions.

2. Stratégie ESG

SO.T.E.TEL est exposée aux enjeux ESG principalement à travers ses activités de déploiement et de maintenance d'infrastructures télécoms, sa consommation énergétique et ses relations avec ses partenaires et sous-traitants.

La société adopte une démarche progressive visant à intégrer les considérations ESG dans la gestion de ses projets et de ses investissements. Cette démarche s'articule notamment autour de :

- L'optimisation de la consommation énergétique ;
- L'amélioration des pratiques en matière de sécurité et de gestion des chantiers ;
- L'intégration de critères responsables dans le choix des partenaires.

3. Indicateurs ESG sélectionnés

Pour la situation intermédiaire au 30 Juin 2026, et compte tenu du niveau de maturité des données disponibles, SO.T.E.TEL retient les indicateurs suivants :

- Suivi de la consommation énergétique des principales infrastructures techniques ;
- Taux de fréquence des accidents de travail.

A la date d'arrêté des états financiers, les indicateurs disponibles ne présentent pas d'incidence financière significative sur la situation financière, la performance ou les perspectives de la société.

La société prévoit de renforcer progressivement son dispositif de reporting ESG au cours des prochains exercices.

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Arrêté au 30 Juin 2026

(Exprimé en Dinars Tunisien)

PRODUITS	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	CHARGES	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	SOLDES	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Ventes travaux & services	36 021 916	30 897 616	76 273 621	Coût de production	20 033 980	18 335 278	43 698 523	Marge sur Coût Matières	15 987 936	12 562 338	32 575 099
Marge sur Coût Matières	15 987 936	12 562 338	32 575 099	Autres charges externes	1 401 127	1 692 089	3 336 485	Valeur ajoutée brute	14 586 808	10 870 249	29 238 614
Valeur ajoutée brute	14 586 808	10 870 249	29 238 614	Impôts et taxes	510 913	552 836	1 570 627				
				Charges de personnel	10 717 168	9 612 327	20 171 299	Excédent brut d'exploitation	3 358 727	705 087	7 496 687
Excédent brut d'exploitation	3 358 727	705 087	7 496 687	Autres charges ordinaires	3 147	26	10 607				
Autres produits	386 872	430 184	1 445 414	Charges financières	1 387 701	1 386 009	2 521 879				
				Dotations aux amortissements et aux provisions	1 047 084	771 310	2 054 618				
Produits financiers	1 029 477	771 259	1 186 809	Impôt sur les sociétés	407 565	70 607	1 098 950				
Autres Gains ordinaires	4 571	13 610	212 760								
								Résultat des activités ordinaires	1 934 149	-307 812	4 655 615
Effet positif des modifications comptables											
Totaux	4 779 647	1 920 140	10 341 670	Totaux	2 845 497	2 227 952	5 686 055				

Tableau des immobilisations et des amortissements

Arrêté au 30 Juin 2026
(Exprimé en Dinars Tunisien)

DESIGNATIONS	TERRAINS	CONSTRUCTION	MAT. ET OUTILLAGES	MAT.DE TRANSPORT	M.M.B	MAT.INFORMAT	AAI	LOGICIELS	LOGICIELS ORACLE	Logiciel En cours	MAT.INF. EN COURS	TOTAUX (TND)
V. BRUTE DES IMMOB. AU 01-01-2026	1 420 010	9 928 885	10 036 712	6 423 881	1 007 331	1 735 524	382 870	627 678	790 568	0	54 190	32 407 647
IMMOBILISATIONS ACQUISES EN 2026		5 440	44 580	14 132		37 817	4 500	35 237				141 706
CESSIONS EN 2026												0
Ajustement		-63			-11 041	11 041						-63
Transfert												0
V. BRUTE DES IMMOB. AU 30-06-2026	1 420 010	9 934 262	10 081 292	6 438 013	996 289	1 784 382	387 370	662 914	790 568	0	54 190	32 549 290
AMORTISSEMENTS AU 01/01/2026		5 005 103	9 653 765	4 827 477	885 782	1 609 869	375 437	590 310	790 568			23 738 313
DOTATIONS 2026		184 896	94 154	319 510	6 199	35 197	629	9 912				650 496
CESSIONS EN 2026												
AMORTISSEMENTS AU 30-06-2026		5 189 999	9 747 919	5 146 988	891 981	1 645 066	376 065	600 223	790 568	0	0	24 388 809
VAL.NETTES DES IMMOB. AU 30-06-2026	1 420 010	4 744 263	333 373	1 291 025	104 308	139 316	11 304	62 692	0	0	54 190	8 160 482

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ SUR LES ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES ARRÊTÉS**

AU 30 JUIN 2026

**Messieurs les actionnaires
de la société SOTETEL SA**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes de la société SOTETEL qui nous a été confiée, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la société, arrêtés au 30 juin 2026, comportant le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie ainsi que des notes explicatives. Ces états financiers font apparaître un total net du bilan de 112 305 025 dinars et un résultat net positif de 1 934 149 dinars.

Ces états financiers intermédiaires comprennent le bilan au 30 juin 2026, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour le semestre clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles reconnues en Tunisie ainsi que les normes internationales d'audit. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'éclaircissement, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et en la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit, ce qui ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Responsabilités en matière de préparation et de présentation des Etats Financiers Intermédiaires

La direction de la société SOTETEL est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière

de la société SOTETEL au 30 juin 2026, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 31 Aout 2026

P/ Le Groupement

- *Auditing, Advisory, Assistance & Accounting*
- *Consulting & Financial Firm*

Wadï TRABELSI

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

BH ASSURANCE

Siège social : Lot AFH BC5 Centre Urbain Nord- Tunis -1003

BH ASSURANCE publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2026 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes : M Tarek Zahaf et M Sofiane Ben Amira (CABINET CMC)

Annexe n°1	30/06/2026			30/06/2025	31/12/2025
Actifs du Bilan	brut	amortissement provisions	net	net	net
AC 1 Actifs incorporels					
AC11 Investissements de recherche et développement					
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	8666 184	4750 528	3915 656	3915 656	3915 656
AC13 Fonds commercial					
AC14 Acomptes versés					
	8666 184	4750 528	3915 656	3915 656	3915 656
AC 2 Actifs corporels d'exploitation					
AC21 Installations techniques et machines	8042 806	4829 841	3212 965	3389 534	2925 270
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	683 420	591 910	91 510	112 342	110 535
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours					
	8726 226	5421 751	3304 475	3501 876	3035 805
AC 3 Placements					
AC31 Terrains et constructions					
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	4848 531	2906 920	1941 611	2118 213	2029 186
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	16139 822	6317 962	9821 860	6780 684	8300 297
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations					
AC321 Part dans des entreprises liées	12332 321	2266 600	10065 721	10965 721	10265 721
AC322 Bons obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises	7538 000		7538 000	16584 000	15996 000
AC323 Parts dans des entreprises avec un lien de participation					
AC324 Bons et obligations émis par les entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et créances sur ces entreprises					
AC33 Autres placements financiers					
AC331 Actions autres titres a revenu variable et part dans FCP	50880 315	2002 470	48877 845	16904 888	38277 960
AC332 Obligations et autres titres a revenu fixe	138437 838	500 000	137937 838	139003 248	136384 907
AC333 Prêts hypothécaires					0
AC334 Autres prêts	3275 620		3275 620	1689 383	1926 826
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	139700 000		139700 000	133700 000	140700 000
AC336 Autres	47867 011	1711 771	46155 240	40702 046	40436 763
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	956 157		956 157	869 789	903 426
	421975 615	15705 723	406269 892	369317 972	395221 086
AC 4 Placements représentant les provisions techniques afférantes aux conat en unité de compte					
AC 5 Part des réassureurs dans les provisions techniques					
AC510 Provisions pour primes non acquises	17213 640		17213 640	16248 762	12305 366
AC520 Provision d'assurance vie	52413 466		52413 466	53410 611	53725 023
AC530 Provision pour sinistres (vie)	16789 471		16789 471	15725 810	15745 810
AC531 Provision pour sinistres (non vie)	15454 524		15454 524	15324 990	13528 258
AC570 Provisions techniques des contrats en unités de compte					
	101871 101		101871 101	100710 173	95304 457
AC 6 CREANCES					
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe					
AC611 primes acquises et non émises	5017 989		5017 989	4384 730	5354 576
AC612 autres créances nées d'opération d'assurance directe	116321 522	15533 994	100787 528	78060 365	70983 048
AC613 créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance					
AC62 Créances nées d'opération de réassurance	3186 424	460 657	2725 767	4216 164	2981 127
AC63 Autres créances					
AC631 personnel	486 320		486 320	338 366	302 924
AC632 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	5094 557		5094 557	2411 616	3964 969
AC633 Débiteurs divers	3283 645	58 405	3225 240	2876 568	2594 514
AC64 Créances sur ressources spéciales					
	133390 457	16053 056	117337 401	92287 809	86181 158
AC 7 Autres éléments d'actif					
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	5931 498		5931 498	5684 856	8549 028
AC72 Charges reportées					
AC721 Frais d'acquisition reportés	5193 206		5193 206	5036 515	3640 950
AC722 Autres charges a repartir					
AC73 Comptes de régularisation actif					
AC731 interets et loyers acquis non échus					
AC732 estimations de réassurances - acceptation	200 000		200 000	175 000	245 000
AC733 autres comptes de régularisation	18638 937		18638 937	17583 302	13911 937
AC74 Ecart de conversion				0	0
AC75 Autres	1188 135		1188 135	666 857	1167 386
	31151 776		31151 776	29146 530	27514 301
	705781359	41931058	663850301	598880016	611172463

Annexe n°2			
Capitaux propres et passifs du bilan	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Capitaux propres			
CP1 capital social ou fonds équivalent	13300 000	13300 000	13300 000
CP2 réserves et primes liées au capital	57826 669	57567 375	57571 098
CP3 rachat d'actions propres			
CP4 autres capitaux propres	38399 999	32699 999	32699 999
CP5 résultat reportés	1336 241	415 458	415 458
total capitaux propres avant resultat de l'exercice	110862 909	103982 832	103986 555
CP6 résultat de l'exercice	4894 882	3121 907	11126 783
total capitaux propres avant affectation	115757 791	107104 739	115113 338
Passif			
PA1 Atres passifs financiers			
PA11 emprunt obligataires			
PA12 TCN émis par l'entreprise			
PA13 autres emprunts			
PA14 dettes envers les établissements bancaires et financiers			
PA2 Provisions pour autres risques et charges			
PA21 provisions pour pensions et obligations similaires			
PA22 provisions pour impots			
PA23 autres provisions	125 407	125 407	125 407
PA3 Provisions techniques brutes			
PA310 provision pour primes non acquises	52496 646	43438 335	36688 013
PA320 provision pour assurance vie	245628 018	222863 369	234108 158
PA330 provision pour sinistres (vie)	27218 389	26044 901	25449 730
PA331 provision pour sinistres (non vie)	105703 072	86429 737	90838 285
PA340 provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)			
PA341 provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)	1654 540	954 075	1492 146
PA350 provision pour égalisation et équilibrage			
PA360 autres provisions technique (vie)			
PA361 autres provisions technique (non vie)			
	432700 665	379730 417	388576 332
PA4 Provisions techniques de contrat en unités de compte			
PA5 Dettes pour dépôts en espèces recues des cessionnaires	70300 400	68655 656	70179 925
	70300 400	68655 656	70179 925
PA6 Autres Dettes			
PA61 dettes nées d'opérations d'assurances directe	12772 009	12248 444	9792 420
PA62 dettes nées d'opérations de Réassurances	11809 939	12260 694	8365 323
PA621 parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance			
PA622 autres			
PA63 autres dettes			
PA631 dépôts et cautionnements recues	536 071	499 781	499 781
PA632 personnel	46 155	19 071	26 675
PA633 état ,organismes de sécurités sociale,collectivités publiques	3908 950	3042 850	4544 646
PA634 créditeurs divers	9651 234	8724 630	8231 528
PA64 ressources spéciales			
	38724 358	36795 470	31460 373
PA7 Autres passifs			
PA71 comptes de régularisation passif			
PA710 report commissions recues des reassureurs	1171 634	2179 210	1338 139
PA711 estimation de réassurance-rétrocession			
PA712 autres comptes de régularisation passif	5070 046	4289 117	4378 949
PA72 écart de conversion			
	6241 680	6468 327	5717 088
	663850 301	598880 016	611172 463

Annexe 3							
			OPERATIONS	CESSIONS ET	OPERATIONS	OPERATIONS	OPERATIONS
			BRUTES	RETROCESSIONS	NETTES	NETTES	NETTES
Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non Vie			30/06/2026	30/06/2026	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
PRNV 1	<u>Primes acquises</u>						
PRNV11	Primes émises et acceptées		94066 339	- 17807 103	76259 236	47702 366	96155 513
PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises		- 15808 633	4908 274	- 10900 359	- 6012 125	- 3205 199
			78257 706	- 12898 829	65358 877	41690 241	92950 314
PRNT3	<u>Produits de placements alloués , transférés de l'état de résultat</u>		5632 010		5632 010	4599 506	8918 076
PRNV2	<u>Autres produits techniques</u>						
CHNV1	<u>Charges de sinistres</u>						
	CHNV11	Montants payés	- 52384 049	4575 439	- 47808 610	- 32237 491	- 67289 767
	CHNV12	Variation de la provision pour sinistres	- 14864 787	1926 266	- 12938 521	- 6337 062	- 12542 342
			- 67248 836	6501 705	- 60747 131	- 38574 553	- 79832 109
CHNV 2	<u>Variation des autres provisions techniques</u>		- 162 394		- 162 394	- 52 744	- 590 815
CHNV3	<u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>		- 378 547		- 378 547	- 333 960	- 930 257
CHNV 4	<u>Frais d'exploitation</u>						
	CHNV41	Frais d'acquisition	-9334 997		-9334 997	-7539 787	-12621 243
	CHNV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	1552 256	166 505	1718 761	1233 484	678 989
	CHNV43	Frais d'administration	-10771 143		-10771 143	-8983 057	-17950 835
	CHNV44	commission recues des réassureurs		4107 141	4107 141	4565 157	6264 152
			-18553 884	4273 646	-14280 238	-10724 203	-23628 937
CHNV5	<u>Autres charges techniques</u>		-900 000		-900 000	-1376 718	-177 849
CHNV6	<u>Variation de la provision pour égalisation et équilibrage</u>						
RTNV	<u>Sous Total : Resultat tchnique de l'assurance non vie</u>		-3353 945	-2123 478	-5477 423	-4772 431	-3291 577

Annexe n° 4					OPERATIONS	CESSIONS ET	OPERATIONS	OPERATIONS	OPERATIONS
Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance Vie					BRUTES	RETROCESSIONS	NETTES	NETTES	NETTES
					30/06/2026	30/06/2026	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
PRV 1	<u>Primes acquises</u>								
PRV11	Primes émises et acceptées				46037 332	- 12425 261	33612 071	30445 864	62912 194
					46037 332	- 12425 261	33612 071	30445 864	62912 194
PRV2	<u>Produits de placements</u>								
PRV 21	Revenus des placements				9612 967		9612 967	8751 234	17941 287
PRV 22	Produits des autres placements								
PRV 23	Repise de correction de valeur sur placements				71 599		71 599	-	103 518
PRV 24	Profits provenant de la réalisation des placements et de change								
					9684 566		9684 566	8751 234	18044 805
PR V3	<u>Plus values non réalisées sur placements</u>								
PR V4	<u>Autres produits techniques</u>								
CHV1	<u>Charges de sinistres</u>								
CHV11	Montants payés				- 20201 226	4744 362	- 15456 864	- 20858 566	- 40744 974
CHV12	Variation de la provision pour sinistres				- 1768 659	1043 661	- 724 998	- 755 959	- 140 788
					- 21969 885	5788 023	- 16181 862	- 21614 525	- 40885 762
CHV 2	<u>Variation des autres provisions techniques</u>				- 11519 860	- 1311 557	- 12831 417	- 7012 740	- 17943 117
CHV3	<u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>								
CHV 4	<u>Frais d'exploitation</u>								
CHV41	Frais d'acquisition				- 8208 202		- 8208 202	- 7148 094	- 13559 009
CHV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés								
CHV43	Frais d'administration				- 3759 847		- 3759 847	- 3292 463	- 6709 973
CHV44	commission recues des réassureurs					7508 488	7508 488	7136 144	13709 928
					- 11968 049	7508 488	- 4459 561	- 3304 413	- 6559 054
CHV5	<u>Autres charges techniques</u>								
CH V9	<u>Charges de placements</u>								
CHV 91	Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt				- 1149 818		- 1149 818	- 1223 878	- 2458 163
CHV 92	Correction de valeur sur placement				- 253 560		- 253 560	- 208 525	- 720 505
CHV 93	Pertes provenant de la réalisation des placements								
					- 1403 378		- 1403 378	- 1432 403	- 3178 668
CHV 10	<u>Moins values non réalisées sur placements</u>								
CHNT2	<u>Produits de placements alloués , transférés à l'etat de résultat</u>								
RTV	Sous Total : Resultat technique de l'assurance vie				8860 726	- 440 307	8420 419	5833 017	12390 398

Annexe n°5				
ETAT DE RESULTAT		30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
RTNV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	-5477 423	-4772 431	-3291 577
RTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	8420 419	5833 017	12390 398
PRNT1	Produits des placements (assurances et /ou réassurances non vie)			
	PRNT11 Revenus des placements	9537 753	8255 384	16105 628
	PRNT12 Produits des autres placements			
	PRNT13 Reprise des corrections de valeur sur placements	71 038		92 926
	PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements			
PRNT3	Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non-vie			
CHNT1	charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)			
CHNT11	Charges de gestion des placements y compris les charges d'interet	-635 844	-351 477	-823 096
CHNT12	Correction des valeur sur placements	-251 576	-196 711	-646 787
CHNT13	Pertes provenant de la realisation des placements			
CHNT2	Produits des placements alloués , transférés de l'etat de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non vie	-5632 010	-4599 506	-8918 076
PRNT2	autres produits non techniques	42 000	3 327	205 194
CHNT3	autres charges non techniques			-192 000
	Résultat provenant des activités ordinaires	6074 357	4171 603	14922 610
CHNT4	Impôts sur le résultat	-982 896	-471 264	-2759 706
CHNT41	Impots sur placements			
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	5091 461	3700 339	12162 904
PRNT 4	Gains extraordinaires		422 725	422 725
CHNT5	Pertes extraordinaires	-196 579	-1001 157	-1458 846
	Résultat extraordinaire	4894 882	3121 907	11126 783
	Resultat net de l'exercice	4894 882	3121 907	11126 783
	CHNT6/PRNT5 Effet des modifications comptables			
	Résultat net de l'exercice après modifications comptables	4894 882	3121 907	11126 783

Annexe n°6			
	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
- Encaissement des primes reçues des assurés	113 897 683	93 677 745	197823 167
- Sommes versées pour paiement des sinistres	- 67 066 846	- 49 730 471	-105349 858
- Encaissement des primes reçues acceptations	352 308	114 967	264 296
- Sommes versées pour sinistres acceptations	- 495 376	- 43 770	-43 866
- Décaissements des primes pour les cessions	- 6 247 326	- 5 548 044	-10574 561
- Encaissement des sinistres pour les cessions		1 255 559	1255 559
- Commissions versées aux intermédiaires	- 12 352 120	- 12 450 434	-24890 649
- Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	- 9 731 546	- 10 708 251	-21046 865
- Encaissements liés à la cession des placements financiers			
- Taxes sur les assurances versées au trésor	- 11 138 128	- 10 970 059	-13495 708
- Produits financiers reçus	14 394 167	10 090 658	31154 605
- Impôt sur les bénéfices payés	- 8 670 720	- 2 094 757	-11271 583
- Autres mouvements			
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	12 942 096	13 593 143	43824 537
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</u>			
- Encaissement provenant de la cession des immobilisations incorporelles et corporelles	42 000		199 000
- Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles	- 2 231 618	- 2 472 246	-4112 960
- Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	- 148 375 725	- 78 393 217	-300195 510
- Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	139 431 817	70 155 500	266032 285
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	- 11 133 526	- 10 709 963	-38077 185
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
- Encaissement suite à l'émission des actions			
- Dividendes et autres distributions	- 4 426 100	- 4 161 501	-4161 501
Flux de trésorerie provenant des activités de financements	- 4 426 100	- 4 161 501	-4161 501
<u>Variation de trésorerie</u>	- 2 617 530	- 1 278 321	1585 851
<u>Trésorerie de début d'exercice</u>	8 549 028	6 963 177	6963 177
<u>Trésorerie de fin d'exercice</u>	5 931 498	5 684 856	8549 028

Annexe n°7			
TABLEAU DES ENGAGEMENTNS RECUS ET DONNES			
	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
ENGAGEMENTS RECUS			
Caution recus des agents généraux	118 799	118 799	118 799
Caution et garantie au titres des appels d'offres	580 000	580 000	580 000
ENGAGEMENTS DONNES			
Aval caution et garantie au titres des appels d'offres	1892 003	848 870	2584 583
Titres et actifs acquis avec engagement de revente			
Autres engagements sur titres , actifs ou revenus			
Autres engagements données			
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution			
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance			
Autres valeurs détenues pour compte de tiers			
	2590 802	1547 669	3283 382

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 30 JUIN 2026

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Arrêtées au 30/06/2026

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

DENOMINATION	: « BH ASSURANCE »
SIEGE SOCIAL	: Lot AFH BC 5 Centre Urbain Nord-Tunis
TELEPHONE	: 71 184 200
FAX	: 71 184 284
E-MAIL	:contact @bh-assutance.com.
FORME JURIDIQUE	: Société anonyme faisant appel public à l'épargne
NATIONALITE	: Tunisienne
DATE DE CONSTITUTION	: 15/09/1995
DUREE	: 99 ans
CAPITAL SOCIAL	: 13.300.000 de dinars divisés en 2 660.000 actions de valeur nominale 5 dinars chacune entièrement libérées.
EXERCICE SOCIAL	: du 1er janvier au 31 décembre de chaque année
REGIME FISCAL	: Droit commun
REGISTRE DE COMMERCE	: B 150661997
MATRICULE FISCAL	: 538 937 C/P/M/000
LEGISLATION APPLICABLE	: Loi N° 92-24 du 9 mars 1992 portant promulgation du code des assurances

BRANCHES EXPLOITEES	Toutes branches
---------------------	-----------------

PRINCIPAUX
REASSUREURS

- SCOR
- HANOVER RE
- CONTINENTAL RE
- TUNIS RE
- MAPFRE

2- CONSEIL D'ADMINISTRATION

- M. TRABELSI AHMED : Président du Conseil
- BH BANK
- BH SICAF
- BH EQUITY
- BH LEASING
- SOCIETE PARTNER INVESTMENT "SPI"
- POULINA GROUP HOLDING "PGH "
- Mme LAARIBI HAIFA
- M. ZOUARI RADHOUANE
- M. BEN AISSA MOHAMED SAFOUANE
- M.YAICHE MOHAMED NOUREDDINE
- M.CHIBENI KAMEL

3- DIRECTION GENERALE

- BANAOUES SAMI : Directeur Général

NOM ET SIEGE DE LA SOCIETE MERE QUI PUBLIE LES COMPTES CONSOLIDES

BH Bank, 18 Avenue Mohamed V -1080- Tunis

4- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

4-1 Faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie :

Dans un environnement économique national toujours marqué par des défis, BH Assurance poursuit sa dynamique de croissance tout en consolidant ses équilibres techniques et financiers.

- Un niveau de croissance de l'activité globale de la compagnie de 28 % soit un Chiffre d'affaires qui s'est établi à un montant de 140,104 MD contre 109,340MD en 2025.

Les primes non-vies progressent de 42,67% pour atteindre 94,066 MD alors que celles de la branche vie augmentent de 6.06 % pour s'établir à 46,037 MD.

- Une Croissance du résultat brut qui passe de 4,172 MD enregistré en 2025 à 6, 074 MD au 30 juin 2026. Le résultat technique Vie progresse de 44 %, passant de 5,834 MD au 30 juin 2025 à 8,420 MD au 30 juin 2026. En revanche, le résultat technique Non-Vie s'établit à -5,477 MD, contre -4,772 MD au 30 juin 2025.

- Des engagements techniques de 432,701 MD contre 379,800 MD fin juin 2025 soit un taux d'évolution de 14 %.

- Des produits financiers passant de 17,007 MD fin juin 2025 à 19,151 MD au 30 juin 2026 soit un taux d'évolution de 13 %.

- Par ailleurs, BH Assurance poursuit le renforcement de ses dispositifs de gouvernance, de conformité et de transparence. À ce titre, la Compagnie a obtenu la certification MSI 20000, attestant de la qualité de sa situation financière et de la solidité de ses pratiques de gestion.

5- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers semestriels de la Société « BH ASSURANCE » arrêtés au **30 juin 2026** sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance.

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les états financiers intermédiaires arrêtés au **30/06/2026** sont identiques à celles utilisées dans les états financiers arrêtés au **31/12/2025**.

6- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la Société « BH ASSURANCE » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

6.1- Actifs Incorporels

Les actifs incorporels sont constitués de logiciels informatiques et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

6.2- Actifs Corporels d'Exploitation

Les actifs corporels d'exploitation comprennent le matériel de transport, le matériel informatique, le matériel et mobiliers de bureau et les aménagements, agencements et installations et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs corporels sont amortis sur la base des durées d'utilisation estimées suivants :

Libellé	Durée d'utilisation	Méthode D'amortissement
Mobiliers et matériels de bureaux	5 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Agencements aménagements et Installations	10 ans	Linéaire

Les immobilisations dont la valeur est inférieure à 500 DT sont amorties intégralement dès la première année de leur acquisition.

6.3- Placements Financiers

Règles de prise en compte

Les placements financiers sont distingués entre les placements dans des entreprises liées et participations et les autres placements financiers.

Sont considérées comme entreprises liées, les entreprises entre lesquelles une influence notable est exercée directement ou indirectement. Les participations comprennent les parts dans le capital d'autres entreprises destinées à contribuer à l'activité de l'entreprise par la création d'un lien durable.

Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice.

Règles d'évaluation

Les actifs admis en représentation des provisions techniques sont évalués comme suit conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

Les provisions pour dépréciation représentent la différence négative entre le prix d'acquisition ou la juste valeur ou le coût de production nets des amortissements et la valeur de marché.

Lorsqu'il n'est pas possible de déterminer la valeur de marché, la valeur déterminée sur la base du principe du prix d'acquisition ou du coût de revient est réputée être la valeur de marché.

- Obligations et titres à revenus fixes :

Sont évalués à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achat et hors coupon couru à l'achat.

Une provision pour dépréciation à due concurrence est constituée dès lors qu'un risque de recouvrement et/ou des intérêts est constaté sur ces actifs.

- Titres a revenus variables :

Sont évalués au prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats.

Une provision pour dépréciation est constituée :

- Pour les titres cotés en bourse : lorsque le cours moyen des transactions en bourse du mois qui précède la date de clôture des comptes est inférieur au coût d'acquisition.
- Pour les titres non cotés en bourse : lorsque la valeur mathématique de l'exercice clôturé est inférieure au coût d'acquisition.

- La valeur des titres à revenu variable est déterminée séparément pour chaque titre. Une moins-value dégagée sur un titre ne peut être compensée par une plus-value sur un autre titre.

- Placements en représentations des contrats en unités de compte :

Doivent être évalués à leur valeur de marché. La différence entre la valeur comptable et la valeur de marché doit être prise en compte dans le résultat.

6.4- Placements immobiliers :

Sont évalués au prix d'acquisition pour les acquisitions à titre onéreux, à la juste valeur pour les acquisitions à titre gratuit et au coût de production pour celles produites par l'entreprise. de ces valeurs, il est déduit les amortissements et provisions pour dépréciation devant être constituées.

6.5 - Les provisions techniques :

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du Ministre des finances du 27-02-2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005.

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à l'entreprise d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

- Provision pour primes non acquises :

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre de contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée au prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

- Provision d'assurance Vie :

La provision d'assurance Vie, qui comprend la valeur actuarielle des engagements de l'entreprise, nets de primes futures (méthodes prospectives), est calculée séparément pour chaque contrat sur la base suivante :

Pour le produit DHAMEN, la provision mathématique est calculée adhésion par adhésion avec compensation entre les provisions mathématiques positives et les provisions

mathématiques négatives et en relevant les taux d'intérêt réels par l'effet de crédit et en affectant l'effet de l'application de la table tunisienne TD 99 à concurrence du 5/5^{ème}.

Pour les contrats : temporaire décès dégressif TDD, crédits commerciaux, mixte, Horizon, la provision mathématique est calculée sur la base de la table tunisienne TD 99.

- Provisions pour sinistres :

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

- Provisions pour égalisation :

La provision d'égalisation comprend les montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance.

- Autres provisions techniques :

Les autres provisions techniques sont composées de la provision pour risques en cours destinée à couvrir les risques à assumer par l'entreprise après la fin de l'exercice, de manière à pouvoir faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance/traités de réassurance en cours, excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

6.6 – Les provisions sur créances :

La méthode de provisionnement des créances nées d'opérations d'assurance directe est celle instaurée par la tutelle (circulaire « CGA » datée du 29 Mars 2017) et par la décision n°01-2021 du CGA publiée le 01/12/2021.

La présente décision fixe les méthodes qui doivent adopter les sociétés d'assurances pour :

- Déterminer la base de calcul des provisions pour dépréciation des créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance
- Calculer le montant des provisions pour dépréciation des créances sur les assurés et les intermédiaires.

Les sociétés d'assurances sont tenues de calculer les provisions pour dépréciation commue suit :

- Les créances envers les assurés à concurrence de 20% pour les créances datant de (N-1) et 100 % pour les créances datant de (N-2 & antérieures) ;
- Les créances envers les intermédiaires : 100% pour toutes les créances.
- Provisionner la totalité des créances contentieuses
- Provisionner la totalité des primes émises sur les contrats d'assurance auxquels se rapportent les créances contentieuses antérieurs ou ultérieurs.

La méthode de provisionnement des autres éléments des créances (créances exceptionnelles, qui représentent des sommes importantes, et qui font l'objet d'un suivi particulier de la part de la société d'assurance est calculée au cas par cas relativement à l'échéance de l'impayé, la qualité du créancier et de l'avancement de la procédure du contentieux le cas échéant.

- Les soldes débiteurs des comptes courants cessionnaires sont provisionnés par ancienneté :

2025 (20%)	2024(50 %)	2023 et antérieurs 100 %
------------	------------	--------------------------

6.7- Ventilation des frais généraux par destination :

Les frais généraux sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destinations dans

les postes des comptes de résultats au moyen de clés de répartition s'appuyant sur des indices d'activité. Les clefs de répartition analytique sont objectives et contrôlables.

Les méthodes utilisées pour réaliser l'affectation des frais généraux par nature aux diverses destinations sont :

- Imputation directe sans application de clés pour les charges directement affectables.
- Imputation indirecte des autres frais à partir de clés de répartition suivants : l'effectif – la masse Salariale chiffres d'affaires.

Par ailleurs, la présentation des frais se présentent comme suit :

- Les frais de gestion des placements sont inclus dans les charges des placements ;
- Les frais de règlement des sinistres sont compris dans les charges de sinistres ;
- Les frais d'acquisition des contrats, les frais d'administration et les autres charges techniques apparaissent au niveau de la rubrique « frais d'exploitation » correspondante aux comptes de résultats vie et non vie.

Les commissions reçues des réassureurs sont inscrites en déduction de ce poste dans la mesure où ces Commissions ne sont pas considérées comme un revenu mais comme une couverture des frais de gestion engagée par l'assureur.

7- **NOTES EXPLICATIVES** (Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

A) **NOTES SUR LE BILAN**

I- **NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN**

AC 1 - Actifs Incorporels

Les actifs incorporels se composent exclusivement de logiciels informatiques dont l'amortissement s'effectue linéairement sur 3 ans. Ils totalisent au 30/06/2026 un montant net de 3 915 656 DT, déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2025	Acquisition de l'exercice	Valeur Brute Au 30/06/2026	Amortissements			Valeur Nette
				31/12/2025	Dotations	30/06/2026	Au
					30/06/2026		30/06/2026
Logiciel	4 750 528		4 750 528	-4 750 528		-4 750 528	0
Logiciel en cours	3 915 656		3 915 656				3 915 656
Total	8 666 184		8 666 184	-4 750 528		-4 750 528	3 915 656

AC 2- Actifs Corporels d'Exploitation

Les immobilisations corporelles totalisent au 30/06/2026 un montant net de 3 304 475 DT.

Libellé	Valeur Brute	Acquisitions	Cessions	Valeur	Amortissements			Valeur Nette	
	Au	de	de	Brute	31/12/2025	Dotations	Reprise	30/06/2026	Au
	31/12/2025	L'exercice	l'exercice	30/06/2026		30/06/2026	30/06/2026		30/06/2026
A.A.I	2 858 041	5 710		2 863 751	-1 357 469	-122 890		-1 480 359	1 383 392
M. Transport	1 371 125		66 980	1 304 145	-582 080	-122 747	66 980	-637 847	666 298
M. Informatique	3 074 292	800 618		3 874 910	-2 438 639	-272 996		-2 711 635	1 163 275
M.M.B	683 420			683 420	-572 885	-19 025		-591 910	91 510
Total	7 986 878	806 328	66 980	8 726 226	-4 951 073	-537 658	66 980	-5 421 751	3 304 475

AC 3- Placements :

Les placements totalisent au 30/06/2026 un montant net de 406 269 892 DT contre 369 317 972 DT au 30/06/2025 et se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation
Terrains et constructions d'exploitation	1 941 611	2 118 213	2 029 186	-176 602
Terrains et constructions hors exploitation	9 821 860	6 780 684	8 300 297	3 041 176
Part dans des entreprises liées	10 065 721	10 965 721	10 265 721	-900 000
Obligations émises par les entreprises liées	7 538 000	16 584 000	15 996 000	-9 046 000
Actions autres titres a revenu variable et part dans FCP	48 877 845	16 904 888	38 277 960	31 972 957
Obligations et autres titres à revenu fixe	137 937 838	139 003 248	136 384 907	-1 065 410
Autres prêts	3 275 620	1 689 383	1 926 826	1 586 237
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	139 700 000	133 700 000	140 700 000	6 000 000
Autres placements financiers	46 155 240	40 702 046	40 436 763	5 453 194
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	956 157	869 789	903 426	86 368
Total	406 269 892	369 317 972	395 221 086	36 951 920

AC 311-Terrains et constructions d'exploitation :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2025	Acquisition ou Cession 2026	Valeur Brute au 30/06/2026	Amortissements		Valeur nette au 30/06/2026
				31/12/2025	Dotations 30/06/2026 30/06/2026	
Terrain Zone Urbaine Nord	1 316 489		1 316 489	-	-	1 316 489
Immeuble d'exploitation BH ASSURANCE	3 532 042		3 532 042	-2 819 345	-87 575 -2 906 920	625 122
Total	4 848 531		4 848 531	-2 819 345	-87 575 -2 906 920	1 941 611

AC 312-Terrains et constructions hors exploitation :

Libellé	31/12/2025	Acquisition ou Cession 2026	30/06/2026	Valeur 31/12/2025	Amortissements 30/06/2026	Valeur	Valeur Nette 30/06/2026
Terrains Immeuble K Espace Tunis	424 200	-	424 200				424 200
Terrain la Perle du LacII	6 908 161	1 639 224	8 547 385				8 547 385
Immeuble K Espace Tunis (construction)	2 422 800	-	2 422 800	-2 422 800		-2 422 800	
Immeuble hors exploitation immeuble BH ASSURANCE	4 745 437	-	4 745 437	-3 777 501	-117 661	-3 895 162	850 275
Total	14 500 598	1 639 224	16 139 822	-6 200 301	-117 661	-6 317 962	9 821 860

AC321-Participations dans des entreprises liées :

Libellé	Valeur Brute 31/12/2025	Mvts de l'exercice		Valeur Brute 30/06/2026	Provisions		Valeur Nette au 30/06/2026
		Acquisitions	Cessions		Dotations / Reprise 30/06/2026	30/06/2026	
Total	12 332 321			12 332 321	-2 066 600	-2 266 600	10 065 721

AC322-Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces Entreprises :

Libellé	Valeur Brute 31/12/2025	Acquisition 30/06/2026	Cession / tombé	Valeur Nette 30/06/2026
EMP BH Bank subordonné 2021-1 CAT D	7 000 000		7 000 000	0
EMP OBLIGATAIRE BH LEASING SUBORDONNE 2022-1	800 000		400 000	400 000
EMP OBLIGATAIRE BH LEASING 2023-1	300 000		100 000	200 000
EMP OBLIGATAIRE BH LEASING 2024-1	1 544 000		386 000	1 158 000
EMP OBLIGATAIRE BH LEASING 2024-2	2 352 000			2 352 000
EMP OBLIGATAIRE BH BANK 2025-1	4 000 000		572 000	3 428 000
Total	15 996 000		8 458 000	7 538 000

AC331-Actions et autres titres à revenu variable et parts dans des FCP :

Valeur Brute 31/12/2025	Acquisitions 2 026	Cessions 2026	Valeur Brute 30/06/2026	Provisions		Valeur Nette 30/06/2026	Valeur nette 30/06/2026
				31/12/2025	30/06/2026		
					Dotation Reprise		
40 404 590	10 475 725		50 880 315			30/06/2026	
40 404 590	10 475 725		50 880 315	-2 126 630	124 160	-2 002 470	48 877 845

AC332-Obligations et autres titres à revenu fixe :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2025	Souscriptions	Remboursements	Valeur Brute au 30/06/2026	Provisions au 30/06/2026	Valeur nette au 30/06/2026
Total Général	136 884 907	12 348 000	10 795 069	138 437 838	-500 000	137 937 838

AC334-Autres prêts :

Libellé	Valeur nette Au 31/12/2025	Prêts accordés au 30/06/2026	Remboursements au 30/06/2026	Valeur Brute au 30/06/2026	Provisions Au 30/06/2026	Valeur nette au 30/06/2026
Prêt au personnel (FAS)	1 713 309	593 561	263 450	2 043 420		2 043 420
Autres Prêts	213 517	1 050 000	31 317	1 232 200		1 232 200
Total	1 926 826	1 643 561	294 767	3 275 620		3 275 620

AC335-Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers :

Ce poste totalise au 30/06/2026 un montant de 139 700 000 DT détaillé comme suit :

Libellé	Valeur nette Au 31/12/2025	Souscription Au 30/06/2026	Rachat Au 30/06/2026	Valeur nette Au 30/06/2026
-Certificats de dépôts	26 500 000	111 500 000	102 500 000	35 500 000
-Compte à terme	114 200 000	10 200 000	20 200 000	104 200 000
Total	140 700 000	121 700 000	122 700 000	139 700 000

AC336-Autres placements financiers :

Libellé	Valeur Brute 31/12/2025	Participation 2026	Recouv/ Cessions	Valeur Brute 30/06/2026	Provisions 31/12/2025	30/06/2026 Dotation	Reprise	Valeur nette 30/06/2026
FONDS GERES BH EQUITY	42 167 011	3 200 000		45 367 011	-1 730 248		18 477	-1 711 771 43 655 240
FONDS GERES TUNISIE DEVELOPPEMENT SICAR		2 500 000		2 500 000				2 500 000
Total	42 167 011	5 700 000		47 867 011	-1 730 248		18 477	-1 711 771 46 155 240

AC34-Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes :

libellé	Valeur Nette 31/12/2025	Libération 30/06/2026	Constitution 30/06/2026	Valeur Nette 30/06/2026
Tunis Ré	903 426	920 538	973 269	956 157

AC 5 - Part des réassureurs dans les Provisions Techniques :

La part des réassureurs dans les provisions techniques totalise au 30/06/2026 un montant de 101 871 101 DT. Cette rubrique est détaillée comme suit :

Libellé	Montant Net 30/06/2026	Montant Net 30/06/2025	Montant Net 31/12/2025	30/06/2026
Provisions pour primes non acquises non-vie	17 213 640	16 248 762	12 305 366	4 908 274
Provisions d'assurances vie	52 413 466	53 410 611	53 725 023	-1 311 557
Provisions pour sinistres vie	16 789 471	15 725 810	15 745 810	1 043 661
Provisions pour sinistres non-vie	15 454 524	15 324 990	13 528 258	1 926 266
Total	101 871 101	100 710 173	95 304 457	6 566 644

AC 6 – Créances

Cette rubrique se présente comme suit :

Libellé	Montant brut 30/06/2026	Provisions 30/06/2026	Montant net 30/06/2026	Montant net 30/06/2025	Montant net 31/12/2025	Variation
AC 61 -Créances nées d'opérations d'assurances directes	121 339 511	15 533 994	105 805 517	82 445 095	76 337 624	23 360 422
AC 62 -Créances nées d'opérations de réassurances	3 186 424	460 657	2 725 767	4 216 164	2 981 127	-1 490 397
AC 631-Personnel	486 320		486 320	338 366	302 924	147 954
AC 632-Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	5 094 557		5 094 557	2 411 616	3 964 969	2 682 941
AC 633-Débiteurs Divers	3 283 645	58 405	3 225 240	2 876 568	2 594 514	348 672
Total	133 390 457	16 053 056	117 337 401	92 287 809	86 181 158	25 049 592

Il est à noter que pour l'exercice 2026 la société « BH ASSURANCE » a constaté une provision sur les créances pour un montant de 16 053 056 DT détaillée comme suit :

Libellé	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation
AC612-Contentieux Primes	4 915 113	4 451 171	4 741 588	173 525
AC612 -Affaires directes	7 888 722	7 887 426	7 577 642	311 080
AC612-Agents Généraux	1 023 057	1 732 431	861 248	161 809
AC612-Courtiers d'assurance	1 707 103	1 667 915	1 453 517	253 586
AC62 -Créances nées d'opérations de réassurances	460 657	688 113	460 657	
AC633-Débiteurs divers	58 405	58 405	58 405	
Total	16 053 056	16 485 461	15 153 057	900 000

AC 7 - Autres Eléments d'Actifs

Le poste « Autres Eléments d'Actifs » totalise au 30/06/2026 un solde de 31 151 776 DT contre un solde de 29 146 530 au 30/06/2025 et se présente comme suit :

Libellé	Montant 30/06/2026	Montant 30/06/2025	Montant 31/12/2025	Variation
Comptes Banques	5 930 426	5 683 969	8 548 600	246 457
Caisse siège	1 072	887	428	185
Frais d'acquisition reportés	5 193 206	5 036 515	3 640 950	156 691
Estimations des réassurances	200 000	175 000	245 000	25 000
Intérêts sur valeurs mobilières courus et non échus et loyers à recevoir	18 638 937	17 583 302	13 911 937	1 055 635
Autres (Consignations)	1 188 135	666 857	1 167 386	521 278
Total	31 151 776	29 146 530	27 514 301	2 005 246

II- NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN

CP - Capitaux Propres

A la date du 30/06/2026 le capital social s'élève à 13 300 000 DT composé de 2 660 000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité.

La structure du capital social se présente comme suit :

Noms des actionnaires	Nbre	Valeur	MONTANT			Pourcentage du Capital détenu
	D’actions	Nominale	Libéré	Non Libéré	Total	
<u>Sociétés du groupe</u>						
BH BANK	636 693	5	3 183 465		3 183 465	23,94%
BH SICAF	248 968	5	1 244 840		1 244 840	9,36%
BH EQUITY	159 240	5	796 200		796 200	5,99%
BH INVEST	45 924	5	229 620		229 620	1,73%
BH LEASING	46 617	5	233 085		233 085	1,75%
<u>Total</u>	<u>1 137 442</u>		<u>5 687 210</u>		<u>5 687 210</u>	<u>42,77%</u>
<u>Administrateurs</u>	1 334 371	5	6 671 855		6 671 855	50,16%
<u>Personnes morales</u>	95 537	5	477 685		477 685	3,59%
<u>Personnes physiques</u>	92 650	5	463 250		463 250	3,48%
<u>Total</u>	<u>1 522 558</u>		<u>7 612 790</u>		<u>7 612 790</u>	<u>57,24%</u>
Total (sociétés du Groupe et autres)	2 660 000		13 300 000		13 300 000	100,00%

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

	Capital social	Réserves légales	Réserves Extraordinaires	Primes d'émission	Réserves pour réinvestissements	Fonds social	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2025	13 300 000	1 330 000	47 183 212	6600 000	32 699 999	2 457 886	415 458	11126 783	115 113 338
Affectation AGO 27/04/2026									
Report à nouveau 2024							-415 458	415 458	
-Réserves pour réinvestissements exonéré					5 700 000			-5 700 000	
-Fonds social						250 000		-250 000	
-Autres						5 571			5 571
Dividendes prélevés sur le bénéfice exercice 2025								-4 256 000	-4 256 000
-Réserves extraordinaires									
Report à nouveau 2025							1 336 241	-1336 241	
Résultat au 30/06/2026								4 894 882	4 894 882
Solde au 30/06/2026	13 300 000	1 330 000	47 183 212	6 600 000	38 399 999	2 713 457	1 336 241	4 894 882	115 757 791

Résultat de l'exercice

30/06/2026 30/06/2025 31/12/2025

=	Résultat comptable	<u>6 074 357</u>	<u>4 171 603</u>	<u>14 922 610</u>
+	Réintégrations	1 133 938	827 067	1 259 468
-	Déductions	-3 751 054	-2 670 509	-3 098 633
	Résultat fiscal avant réinvestissements exonérés	3 457 241	238 161	12 599 266
-	Réinvestissements exonérés	-1 000 000	-1 150 000	-5 700 000
=	Résultat fiscal	2 457 241	1 178 161	6 899 266
	Impôt sur les sociétés * 40%	-982 896	-471 264	-2 759 706
+	<u>Gains extraordinaires</u>		422 725	422 725
-	<u>Pertes extraordinaires</u>			
	Contribution sociale de solidarité taux (4%) (A)	-98 290	-47 126	-275 971
	Taxe conjoncturelle budget d'état 2025 taux (4%) (A) taxe permanente budget d'état 2026	-98 289	-47 126	-275 971
	Taxation d'office (B)		-906 904	-906 904
		-196 579	-1 001 156	-1 458 846
=	Résultat Net d'exercice	<u>4 894 882</u>	<u>3 121 907</u>	<u>11 126 783</u>

(A) L'instauration d'une contribution sociale de solidarité au profit du budget de l'état prouve par l'article 87 de la loi de finances pour l'année 2026 au taux 4%.

La taxe spéciale de 4 % sur les bénéfices des banques, les sociétés financières et les compagnies d'assurance devient permanente.

(B) La société BH ASSURANCE a fait l'objet, au cours de l'exercice 2024 d'une vérification fiscale approfondie couvrant les exercices 2019-2022. Cette vérification a engendré après conciliation une taxation d'office pour un montant de 906 904 DT et un report sur IS pour l'année 2022 de 422 725 DT.

❖ Le Résultat Net de la période arrêtée au 30/06/2026 est de 4 894 882 DT contre 3 121 907 DT au 30/06/2025 soit une augmentation 1 772 975 DT soit 57 %.

PA 2 - Provisions pour autres risques et charges :

Les provisions pour autres risques et charges totalisent le montant de 125 407 DT.

PA 3 - Provisions Techniques Brutes

Les provisions techniques arrêtées au 30/06/2026 totalisent 432 700 665 DT contre 379 730 417 DT au 30/06/2025.

Provisions Techniques	MONTANT 30/06/2026	MONTANT 30/06/2025	MONTANT 31/12/2025	Variation 30/06/2026
<u>Provisions mathématiques Vie</u>	245 628 018	222 863 369	234 108 158	11 519 860
	245 628 018	222 863 369	234 108 158	11 519 860
<u>Provisions pour primes non acquises</u>				
AUTO	31 991 806	23 413 040	22 783 006	9 208 800
RISQUES TECHNIQUES ET DIVERS	9 944 169	10 151 204	9 647 546	296 623
INCENDIE	9 213 725	8 641 246	3 439 158	5 774 567
TRANSPORT	1 134 485	1 118 502	663 479	471 006
GROUPE MALADIE	212 461	114 343	154 824	57 637
	52 496 646	43 438 335	36 688 013	15 808 633
<u>Provisions pour sinistres à payer Vie</u>	27 218 389	26 044 901	25 449 730	1 768 659
GROUPE MALADIE	15 057 139	12 467 727	12 110 739	2 946 400
AUTO	81 179 004	64 539 952	71 642 691	9 536 313
RISQUES TECHNIQUES ET DIVERS	6 218 191	8 174 197	5 911 876	306 315
INCENDIE	9 370 033	6 982 232	6 580 513	2 789 520
TRANSPORT	2 443 664	2 827 477	2 533 789	-90 125
Total (a)	114 268 031	94 991 585	98 779 608	15 488 423
Prévisions des recours à encaisser				
GROUPE MALADIE				
AUTO	-6 016 183	-6 734 230	-5 875 731	-140 452
RISQUES TECHNIQUES ET DIVERS				
INCENDIE	-43 215	-86 673	-47 536	4 321
TRANSPORT	-2 505 561	-1 740 945	-2 018 056	-487 505
Total (b)	-8 564 959	-8 561 848	-7 941 323	-623 636
<u>Provisions pour sinistres à payer Non-Vie</u>	105 703 072	86 429 737	90 838 285	14 864 787
Total (a)+Total (b)				
<u>Provision pour participations aux bénéfices vie</u>				
<u>Provision pour participations aux bénéfices non-vie</u>	1 654 540	954 075	1 492 146	162 394
<u>Provision pour égalisation et équilibrage</u>				
<u>Autres provisions techniques non-vie</u>	-	-		
Total	432 700 665	379 730 417	388 576 332	44 124 333

PA 5 – Dettes pour dépôt reçus des cessionnaires

Les dettes pour dépôt de réassurance s'élèvent au 30/06/2026 à 70 300 400 DT contre 68 655 656 DT au 30/06/2025.

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Dépôt en garantie des PPNA	50 065 215	48 903 143	50 546 758
Dépôt en garantie des PSAP	20 235 185	19 752 513	19 633 167
Total	70 300 400	68 655 656	70 179 925

PA 6 - Autres Dettes

Le solde de ce poste est de 38 724 358 DT au 30/06/2026 contre 36 795 470 DT au 30/06/2025 qui se détaille comme suit :

Libellé	Montant au 30/06/2026	Montant au 30/06/2025	Montant 31/12/2025	Variation
-Dettes nées d'opérations d'assurances directes	12772 009	12 248 444	9 792 420	523 565
-Dettes nées d'opérations de réassurances	11809 939	12 260 694	8 365 323	-450 755
-Dépôt et cautionnement reçues	536 071	499 781	499 781	36 290
-Personnel	46 155	19 071	26 675	27 084
-Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	3908 950	3 042 850	4 544 646	866 100
-Créditeurs divers	9651 234	8 724 630	8 231 528	926 604
Total	38 724 358	36 795 470	31 460 373	1 928 888

PA 7 - Autres passifs

Le solde de ce poste est de 6 241 680 DT au 30/06/2026 contre 6 468 327 DT au 30/06/2025 et se détaille comme suit :

- Report commissions reçues des réassureurs 1 171 634 DT.
- Charges à payer pour un montant 4 989 199 DT
- Produits constatés d'avance pour un montant de 80 847 DT.

III- NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

1- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE

PRV1- Prime acquises

Le poste « Primes Acquises » totalise 33 612 071 DT au 30/06/2026 contre 30 445 864 DT au 30/06/2025.

Libellé	Montant au 30/06/2026	Montant au 30/06/2025	Montant au 31/12/2025	Variation
Primes émises	45 796 030	43 387 558	88 078 806	2 408 472
Acceptations				
Primes à annuler				
Variation des primes acquises non émises	241 302	20 315	154 726	220 987
Primes acquises *	46 037 332	43 407 873	88 233 532	2 629 459
Primes cédées	-12 425 261	-12 962 009	-25 321 338	536 748
Total	33 612 071	30 445 864	62 912 194	3 166 207

* La répartition ainsi que la structure des primes acquises par nature de risque se présentent comme suit :

	30/06/2026	Part	30/06/2025	Part	31/12/2025	Part
DECES	27 356 107	59,42%	22 396 595	51,60%	43 739 633	49,57%
CAPITALISATION	18 676 822	40,57%	21 006 875	48,39%	44 485 093	50,42%
MIXTE	4 403	0,01%	4 403	0,01%	8 806	0,01%
	46 037 332	100,00%	43 407 873	100,00%	88 233 532	100,00%

PRV2 - Produits des Placements

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société (PRV 21+ PRNT 11) totalisent au 30/06/2026 un montant de 19 150 720 DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

Provision technique vie	x Produits des placements
Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie	

Soit :

- Provisions techniques non-vie	159 854 253
- Provisions techniques vie	272 846 407
- Capitaux propres provisions techniques vie et non vie	543 558 003

Ainsi, les produits des placements bruts qui se rapportent à l'assurance vie s'élèvent à 9 612 967 DT au 30/06/2026 contre un montant de 8 751 234 DT au 30/06/2025.

La reprise de correction de valeur sur placements totalise un montant de 71 599 DT au 30/06/2026.

CHV1- Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres totalise 16 181 862 DT au 30/06/2026 contre 21 614 525 DT au 30/06/2025.

CHV2- Variation des autres provisions techniques

Le poste variation des autres provisions techniques de l'exercice totalise 11 519 860 DT au 30/06/2026 dont un montant de 1 311 557 DT à la charge des réassureurs contre 6500 857 DT au 30/06/2025 dont 511 883 DT à la charge des réassureurs.

CHV4- Frais d'Exploitation

Les frais d'acquisition « composés essentiellement des commissions servies aux agents généraux et courtiers d'assurances » totalisent un montant 8 208 202 DT au 30/06/2026 contre 7 148 094 DT au 30/06/2025.

Le poste « Frais d'administration » de la société dégage un montant global (vie/non vie) de 16 035 569 DT au 30/06/2026 contre 14 351 853 DT au 30/06/2025.

Frais Généraux	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation
Frais du Personnel	6 958 190	6 226 720	12 516 788	731 470
Divers frais d'exploitation	3 443 311	3 478 757	7 031 335	-35 446
Honoraires commissions et vacations	279 180	322 770	577 897	-43 590
Dotation aux amortissements	742 894	645 448	1 318 434	97 446
Etats impôts et taxes	3 421 945	2 489 868	4 933 346	932 077
Jetons de présence servis	212 625	214 376	214 376	-1 751
Dotation à la provision pour congés payés	20 061	60 363	32 560	-40 302
Dotation à la provision pour créances douteuses	900 000	1 510 254	177 849	-610 254
Dotation à la provision pour dépréciation des titres	200 000	200 000	953 418	0
Reprise sur provisions pour dépréciation des titres	-142 637		-196 444	-142 637
Provisions pour risques et charges		-796 703	-796 703	796 703
Total	16 035 569	14 351 853	26 762 856	1 683 716

La part attribuée au compte de résultat technique vie au 30/06/2026 est de 3 759 847 DT contre 3 292 463 au 30/06/2025.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des périodes concernées a été effectuée sur la base des clés de répartitions suivantes :

Clés de répartition	30/06/2026		30/06/2025	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
Effectif	27,58%	72,42%	27,58%	72,42%
Salaires	27,43%	72,57%	27,43%	72,57%
Chiffre d'affaires	32,90%	67,10%	41,92%	58,08%

La ventilation des charges de personnel :

Charges de personnel	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Salaires	5 389 535	4 855 222	9 622 831
Pension de retraite	213 371	182 495	363 447
Charges sociales	938 722	814 597	1 667 430
Autres avantages en nature	416 562	374 406	863 080
	6 958 190	6 226 720	12 516 788

La répartition de l'effectif employé par catégorie de salariés est comme suit :

Catégories	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Cadres de direction	40	39	40
Cadres supérieurs	43	39	43
Personnel d'encadrement	15	17	15
Agents d'exécution	10	10	10
Agents de Service	11	11	11
Total Personnel	119	116	119

La ventilation par destination des frais généraux, les frais de gestion de placements ainsi que les dotations aux provisions et aux amortissements est répartie comme suit :

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Total des charges affectées au compte résultat technique vie	3 759 847	3 292 463	6 709 973
Total des charges affectées au compte résultat technique non-vie	10 771 143	8 983 057	17 950 835
Frais de gestion des placements			
-Etat de résultat vie :	375 075	360 006	1 117 489
- Etat de résultat	372 141	339 609	1 003 154
Reprise de correction de valeur sur placements			
-Etat de résultat vie :	-71 599		-103 518
- Etat de résultat	-71 038		-92 926
Autres charges techniques	900 000	1 376 718	177 849
Total	16 035 569	14 351 853	26 762 856

Les commissions reçues des réassureurs au 30/06/2026 sont 7 508 488 DT contre 7 136 144 DT au 30/06/2025.

CHV9- Charges des Placements

Le compte charges de placements affectés aux comptes de résultat technique vie dégage un solde au 30/06/2026 de 1 403 378 DT contre 1 432 403 DT au 30/06/2025.

Le compte de résultat vie dégage un résultat bénéficiaire au 30/06/2026 de 8 420 419 DT contre 5 833 017 DT au 30/06/2025.

2- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE

PRNV1 - Primes Acquises

Le poste « Primes acquises » totalise 65 358 877 DT au 30/06/2026 contre 41 690 241 DT au 30/06/2025 soit une augmentation de 23 668 636 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 30/06/2026	Montant au 30/06/2025	Montant au 31/12/2025	Variation
Primes émises	93 550 152	66 005 064	119 599 066	27 545 088
Acceptations	1 094 075	1 015 605	1 127 208	78 470
Primes acquises non émises	-577 888	-1 088 968	-211 092	511 080
Primes à annuler			-37 426	
Sous-Total (1) *	94 066 339	65 931 701	120 477 756	28 134 638
Variation des primes émises non acquises	-15 808 633	-11 378 410	-4 628 088	-4 430 223
Primes acquises	78 257 706	54 553 291	115 849 668	23 704 415
Primes cédées	-17 807 103	-18 229 335	-24 322 243	422 232
Part des réassureurs dans la variation des PPNA	4 908 274	5 366 285	1 422 889	-458 011
Total	65 358 877	41 690 241	92 950 314	23 668 636

* La répartition ainsi que la structure des primes acquises par nature de risque se présentent comme suit :

	Réalisations 30/06/2026	Réalisations 30/06/2025	Réalisations 31/12/2025	Variation 30/06/2025	Taux Évolution
AUTO	39 804 646	26 108 954	49 985 123	13 695 692	52,46%
ARD	2 353 355	2 478 820	4 111 301	-125 465	-5,06%
INCENDIE	13 581 916	12 453 524	14 415 685	1 128 392	9,06%
ENGINEERING	2 114 377	2 724 676	4 311 182	-610 299	-22,40%
TRANSPORT	3 362 300	3 288 721	6 028 651	73 579	2,24%
MALADIE	32 849 745	18 877 006	41 625 814	13 972 739	74,02%
<u>Total</u>	94 066 339	65 931 701	120 477 756	28 134 638	42,67%

PRNT3 - Produits de placements alloués transférés de l'état de résultat

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 30/06/2026 un montant de 19 150 720 DT La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique non-vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

Provision technique non-vie	x Produits des placements
Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie	

Soit :

- Provisions techniques non-vie	159 854 258
- Provisions techniques vie	272 846 407
- Capitaux propres provisions techniques vie et non vie	543 558 003
- Produits des placements globaux .	19 150 720

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance non-vie s'élèvent à 5 632 010 DT au 30/06/2026 contre un montant de 4 599 506 DT au 30/06/2025.

CHNV1- Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres totalise 60 747 131 DT au 30/06/2026 contre 38 574 553 DT au 30/06/2025.

CHNV3- Participations aux bénéfices et ristournes

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2026 à 378 547 DT contre 333 960 DT au 30/06/2025.

CHNV4- Frais d'Exploitation

Les frais d'acquisition « composés essentiellement des commissions servies aux agents généraux et courtiers d'assurances » totalisent un montant de 9 334 997 DT au 30/06/2026 contre 7 539 787 DT au 30/06/2025.

Le poste « Frais d'administration » de la société dégage un montant global (vie/non vie) de 16 035 569 DT au 30/06/2026 DT contre 14 351 853 DT au 30/06/2025.

La part attribuée au compte de résultat technique non-vie au 30/06/2026 est de 10 771 143 DT contre 8 983 057 DT au 30/06/2025.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des périodes concernées a été effectuée sur la base des clés de répartitions suivantes :

Clés de répartition	30/06/2026		30/06/2025	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
Effectif	27,58%	72,42%	27,58%	72,42%
Salaires	27,43%	72,57%	27,43%	72,57%
Chiffre d'affaires	32,90%	67,10%	41,92%	58,08%

Frais d'acquisition reportés non-vie : Les montants comptabilisés se présentent comme suit :

Exercice	Libération	Constataction	Variation
Au titre de l'exercice 2026	3 640 950	5 193 206	1 552 256

Les commissions reçues des réassureurs au 30/06/2026 sont de 4 107 141 DT contre 4 565 157 DT au 30/06/2025.

Le compte de résultat non-vie dégage un résultat déficitaire de- 5 477 423 DT au 30/06/2026 contre -4 772 431 DT au 30/06/2025.

3- ETAT DE RESULTAT :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	Taux
RTNV Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non-vie	-5 477 423	-4 772 431	-3291 577	-704 992	-14,77%
RTV Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	8 420 419	5 833 017	12 390 398	2 587 402	44,36%
PRNT 1 Produits des placements (assurance et/ou réassurance non-vie)					
PRNT11 Revenus des placements	9 537 753	8 255 384	16105 628	1 282 369	15,53%
PRNT12 Produits des autres placements					
PRNT13 Reprise des corrections de valeur sur placements	71 038		92 926	71 038	
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements					
PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non-vie					
CHNT1 Charges des placements (assurances et /ou réassurances non-vie)					
CHNT11 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-635 844	-351 477	-823 096	-284 367	80,91%
CHNT12 Correction des valeurs sur placements	-251 576	-196 711	-646 787	-54 865	27,89%
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements					
CHNT2 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non-vie	-5 632 010	-4 599 506	-8918 076	-1 032 504	22,45%
PRNT2 Autres produits non techniques	42 000	3 327	205 194	38 673	
CHNT3 Autres charges non techniques			-192 000		
Résultat provenant des activités ordinaires	6 074 357	4 171 603	14 922 610	1 902 754	45,61%
CHNT4 Impôts sur le résultat	-982 896	-471 264	-2759 706	-511 632	108,57%
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	5 091 461	3 700 339	12 162 904	1 391 122	37,59%
PRNT4 Gains extraordinaires		422 725	422 725		
CHNT5 Pertes extraordinaires	-196 579	-1 001 157	-1458 846	804 578	-80,36%
Résultat extraordinaire	4 894 882	3 121 907	11 126 783	1 772 975	56,79%
Résultat net de l'exercice	4 894 882	3 121 907	11 126 783	1 772 975	56,79%
CHNT6/PRNT5 Effet des modifications comptables					
Résultat net de l'exercice après modifications comptables	4 894 882	3 121 907	11 126 783	1 772 975	56,79%

4- NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :

La méthode adoptée pour la présentation de l'état des flux de trésorerie est la méthode directe (méthode de référence).

Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base des sections analytiques imputées systématiquement au niveau des rubriques correspondantes dès la comptabilisation des flux.

Les flux de trésorerie de la période sont classés en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

4-1 : Flux de trésorerie provenant de l'exploitation :

Au 30/06/2026 le mouvement lié aux activités d'exploitation s'élève à 12 942 096 DT contre 13 593 143 DT au 30/06/2025.

4-2 : Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement :

Au 30/06/2026, le mouvement lié aux activités d'investissement s'élève à -11 133 526 DT contre -10 709 963 DT au 30/06/2025.

4-3 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement :

Ce flux au 30/06/2026 est égal à - 4 426 100 DT contre -4 161 501 DT au 30/06/2025.

La trésorerie au 30/06/2026 est de 5 931 498 DT contre 5 684 856 DT au 30/06/2025 enregistrant une variation de – 2 617 530 DT.

C1 – Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif :

Désignation :	Valeur brute				Amortissements et provisions							V.C.N. à la clôture :
	À l'ouverture	Acquisitions	Cessions/Trens fert	A la clôture	Diminutions (1)							
					A l'ouverture		Augmentations		A la clôture			
					Amort	Provisions :	Amort	Provisions :	Amort	Amort	Provisions :	
1. Actifs incorporels												
1.1 Frais de recherche et développement												
1.2 Concessions, brevets, licences, marques	8 666 184			8 666 184	4 750 528					4 750 528		3 915 656
1.3 Fonds de commerce												
1.4 Acomptes versés												
	8 666 184			8 666 184	4 750 528					4 750 528		3 915 656
2. Actifs corporels d'exploitation												
2.1 Installations techniques et machines	7 303 458	806 328	66 980	8 042 806	4 378 188		518 633	66 980		4 829 841		3 212 965
2.2 Autres installations, outillage et mobilier	683 420			683 420	572 885		19 025			591 910		91 510
2.3 Acomptes versés												
	7 986 878	806 328	66 980	8 726 226	4 951 073		537 658	66 980		5 421 751		3 304 475
3. Placements												
3.1 Terrains et constructions	19 349 129	1 639 224		20 988 353	9 019 646		205 236			9 224 882		11 763 471

d'exploitation et hors exploitation.(1)														
3.2 Placements dans les entreprises liées	28 328 321	8 458 000	19 870 321	2 066 600	200 000					2 266 600	17 603 721			
3.2.1 Parts	12 332 321		12 332 321	2 066 600						2 266 600	10 065 721			
3.2.2 Bons et obligations	15 996 000	8 458 000	7 538 000								7 538 000			
3.3 Placements dans les entreprises avec un lien de participation														
3.3.1 Parts														
3.3.2 Bons et obligations														
3.4 Autres placements financiers	363 083 334	151 867 286	133 789 836	380 160 784	4 356 878					142 637	4 214 241	375 946 843		
3.4.1 Actions, autres titres à revenu var.	40 404 590	10 475 725		50 880 315	2 126 630					124 160	2 002 470	48 877 845		
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	136 884 907	12 348 000	10 795 069	138 437 838	500 000						500 000	137 937 838		
3.4.3 Prêts hypothécaire														
3.4.4 Autres prêts	1 926 826	1 643 561	294 767	3 275 620								3 275 620		
3.4.5 Dépôt auprès des établ. bancaires et financiers	140 700 000	121 700 000	122 700 000	139 700 000								139 700 000		
3.4.6 Autres	42 167 011	5 700 000		47 867 011	1 730 248					18 477	1 711 771	46 155 240		
3.5 Créances pour espèces déposées	903 426	973 269	920 538	956 157								956 157		
3.6 Placements des contrats en UC														
	410 664 210	154 479 779	143 168 374	421 975 615	9 019 646	6 423 478	205 236	200 000	142637	9 224 882	6 480 841	406 269 892		
TOTAL:	427 317 272	1552 286 107	143 235 354	439 368 025	18 721 247	6 423 478	742 894	200 000	60980	142 637	19 397 161	6 480 841	413 490 023	

C2 -VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENTS :

	Autres revenus et frais financiers	Revenus dans les entreprises liées et avec lien de participations	Total
1-Placements immobiliers			
1-1 Immeubles	286 807	594 315	881 122
2-Participations			
2-1 Titres émis par l'état ou jouissant de sa garantie	1199 426		1199 426
2-2 Emprunts obligataires	5536 568	638 633	6175 201
2-3 Actions des sociétés cotées en bourse	523 875	70 000	593 875
2-4 Parts et actions dans les OPCVM	2926 706	34 375	2961 081
2-6 Autres actions et valeurs mobilières	132 428	59 982	192 410
2-7 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	2088 727	5055 391	7144 118
AUTRES REVENUS	3 487		3 487
Sous total 1	12698 024	6452 696	19 150 720
Reprise de correction de valeur sur placements état de résultat vie			71 599
Reprise de correction de valeur sur placements état de résultat			71 038
Sous total 2			142 637
Total Produits des placements (1+2)			19 293 357
Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt			-1 785 662
Correction de valeur sur placement			-505 136
Total charges des placements			-2 290 798

C3 -RESULTAT TECHNIQUE NON VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE :

	AUTO	ARD	INCENDIE	ENG	TRANSPORT	MALADIE	TOTAL
Primes acquises	30 595 846	1 987 951	7 807 349	2 183 158	2 891 294	32 792 108	78 257 706
Primes émises	39 804 646	2 353 355	13 581 916	2 114 377	3 362 300	32 849 745	94 066 339
Variation des primes non acquises	-9 208 800	-365 404	-5 774 567	68 781	-471 006	-57 637	-15 808 633
Charges de prestation	-27 668 567	-205 408	-4 260 363	-413 194	-2 618 729	-32 082 575	-67 248 836
Prestations et frais payés	-18 272 706	-39 912	-1 466 522	-272 375	-3 196 359	-29 136 175	-52 384 049
Charges des provisions pour sinistres	-9 395 861	-165 496	-2 793 841	-140 819	577 630	-2 946 400	-14 864 787
Variation des autres provisions techniques		-64	-56 634	-147	16 485	-122 034	-162 394
Solde de souscription	2 927 279	1 782 479	3 490 352	1 769 817	289 050	587 499	10 846 476
Frais d'acquisition	-2 807 673	-220 406	-2 651 727	-300 607	-477 903	-2 876 681	-9 334 997
variation des frais d'acquisition reportés	450 926	40 522	1 083 983	-8 111	-18993	3929	1 552 256
frais d'administration	-5 018 232	-599 829	-1 544 277	-653 515	-714 350	-2 240 940	-10 771 143
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-7 374 979	-779 713	-3 112 021	-962 233	-1 211 246	-5 113 692	-18 553 884
Autres charges techniques	-600 000	-200 000	-100 000				-900 000
Produits nets de placements	3 775 289	99 875	658 100	469 939	51 989	576 818	5 632 010
	-1268	-266	-24 318	-3413	-226 245	-123 037	-378 547
Solde financier	3 774 021	99 609	633 782	466 526	-174 256	453 781	-386 084
Primes cédées	-524 883	-1 239 650	-12 052 803	-1 719 678	-2 270 089		-17 807 103
Part des réassureurs dans les prestations payées	78 012	31 769	1 098 749	202 843	3 164 066		4 575 439
Part des réassureurs dans les provisions pour primes non émises		222 581	4 202 236	-43 497	526 954		4 908 274
Part des réassureurs dans les charges des provisions	247 595	149 806	1 979 570	202 810	-653 515		1 926 266
Commissions reçus des réassureurs		201 650	2 922 961	727 907	421 128		4 273 646
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-199 276	-633 844	-1 849 287	-629 615	1 188 544		-2 123 478
Résultat technique	-1 472 955	268 531	-937 174	644 495	92 092	-4 072 412	-5 477 423
Informations complémentaires							
Provisions pour primes non acquises clôture	31 991 806	1 190 950	9 213 725	8 753 219	1 134 485	212 461	52 496 646
Provisions pour primes non acquises ouverture	22 783 006	825 546	3 439 158	8 822 000	663 479	154 824	36 688 013
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	81 179 004	1 641 646	9 370 033	4 576 545	2 443 664	15 057 139	114 268 031
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	71 642 691	1 476 150	6 580 513	4 435 726	2 533 789	12 110 739	98 779 608
Prévisions de recours à la clôture	6 016 183		43 215		2 505 561		8 564 959
Prévisions de de recours à l'ouverture	5 875 731	0	47 536	0	2 018 056	0	7 941 323
Provisions pour P.B. non-vie à la clôture	0	2 185	138 416	8 587	403 032	1 102 320	1 654 540
Provisions pour P.B. non-vie à l'ouverture	0	2 121	81 782	8 440	419 517	980 286	1 492 146
Provision pour égalisation et équilibrage à la clôture		0	0	0	0	0	0
Provision pour égalisation et équilibrage à l'ouverture		0	0	0	0	0	0
Autres provisions techniques clôture		0	0	0	0	0	0
Autres provisions techniques ouverture		0	0	0	0	0	0

C4 -RESULTAT TECHNIQUE VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE :

	DECES	CAPITAL- ISATION	VIE	Total
Primes	27 356 107	18 676 822	4 403	46 037 332
Charges de prestations	-9 721 591	-12 208 599	-39 695	-21 969 885
Charges des provisions d'assurance vie	-737 445	-10 767 968	-14 447	-11 519 860
Solde de souscription	16 897 071	-4 299 745	-49 739	12 547 587
Frais d'acquisitions	-7 929 850	-278 251	-101	-8 208 202
Frais d'acquisition reportés				-
Autres charges de gestion nettes	-2 816 129	-939 962	-3 756	-3 759 847
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-10 745 979	-1 218 213	-3 857	-11 968 049
Produits nets de placements	4 261 209	5 406 515	16 842	9 684 566
Charges de placements	-1 203 095	-199 875	-408	-1 403 378
Solde financier	3 058 114	5 206 640	16 434	8 281 188
Primes cédées et/ou rétrocédées	-12 425 261			-12 425 261
Part des réassureurs dans les charges de prestations	4 744 362			4 744 362
Part des réassureurs dans les charges de provisions pour sinistres	1 043 661			1 043 661
Part des réassureurs dans les provisions techniques	-1 311 557			-1 311 557
Commissions reçues des réassureurs	7 508 488			7 508 488
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-440 307			-440 307
Résultat technique vie	8 768 899	-311 318	-37 162	8 420 419
Informations complémentaires				
Montant des rachats		3 177 522	39 696	3 217 218
Sinistres et capitaux échus	7 924 882	9 059 126		16 984 008
Provisions pour sinistres à la clôture	27 105 213	113 176		27 218 389
Provisions pour sinistres à l'ouverture	25 308 504	141 226		25 449 730
Provisions techniques brutes à la clôture	86 409 512	158 744 011	474 495	245 628 018
Provisions techniques brutes à l'ouverture	85 672 067	147 976 043	460 048	234 108 158

C5-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE VIE :

	<i>Total</i>
Primes	46 037 332
Charges de prestations	-21 969 885
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	-11 519 860
Solde de souscription	12 547 587
Frais d'acquisitions	-8 208 202
Autres charges de gestion nettes	-3 759 847
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-11 968 049
Produits nets de placements	9 684 566
Charges de gestion des placements	-1 403 378
Solde financier	8 281 188
Primes cédées et/ou rétrocédées	-12 425 261
Part des réassureurs dans les charges de prestations	4 744 362
Part des réassureurs dans les charges de provisions pour sinistres	1 043 661
Part des réassureurs dans les provisions	-1 311 557
Commissions reçues des réassureurs	7 508 488
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-440 307
<u>Résultat technique</u>	8 420 419
<u>Informations complémentaires</u>	
Montant des rachats	3 217 218
Sinistres et capitaux échus	16 984 008
Provisions pour sinistres à la clôture	27 218 389
Provisions pour sinistres à l'ouverture	25 449 730
Provisions techniques brutes à la clôture	245 628 018
Provisions techniques brutes à l'ouverture	234 108 158

C6-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE NON- VIE

	Total
Primes acquises	78 257 706
Primes émises	94 066 339
Variation des primes non acquises	-15 808 633
Charges de prestation	-67 248 836
Prestations et frais payés	-52 384 049
Charges des provisions pour sinistres	-14 864 787
Variation des autres provisions techniques	-162 394
Solde de souscription	10 846 476
Frais d'acquisition	-9 334 997
Frais d'acquisition reportés	1 552 256
Frais d'administration	-10 771 143
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-18 553 884
Autres charges techniques	-900 000
Produits nets de placements	5 632 010
Participation aux résultats	-378 547
Solde financier	5 253 463
Primes cédées	-17 807 103
Part des réassureurs dans les primes acquises	4 908 274
Part des réassureurs dans les prestations payées	4 575 439
Part des réassureurs dans les charges de provisions pour prestations	1 926 266
Commissions reçues des réassureurs	4 273 646
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-2 123 478
Résultat technique	-5 477 423
Informations complémentaires	
Provisions pour primes non acquises clôture	52 496 646
Provisions pour primes non acquises ouverture	36 688 013
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	114 268 031
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	98 779 608
Prévisions de recours à la clôture	8 564 959
Prévisions de de recours à l'ouverture	7 941 323
Provisions pour P.B. non-vie à la clôture	1 654 540

Provisions pour P.B. non-vie à l'ouverture

1 492 146

Provision pour égalisation et équilibrage à la clôture

C7-TABLEAU DE VENTILATION DES PRIMES EMISES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE ET PAR NATURE DE RISQUE :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation
NORD	125 330 849	97 361 514	186 704 336	27 969 335
CENTRE	7 426 089	5 784 737	11 062 584	1 641 352
SUD	7 346 733	6 193 323	10 944 368	1 153 410
Total	140 103 671	109 339 574	208 711 288	30 764 097
	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation
DECES	27 356 107	22 396 595	43 739 633	4 959 512
CAPITALISATION	18 676 822	21 006 875	44 485 093	-2 330 053
VIE	4 403	4 403	8 806	0
Total VIE	46 037 332	43 407 873	88 233 532	2 629 459
AUTO	39 804 646	26 108 954	49 985 123	13 695 692
ARD	2 353 355	2 478 820	4 111 301	-125 465
INCENDIE	13 581 916	12 453 524	14 415 685	1 128 392
ENGINEERING	2 114 377	2 724 676	4 311 182	-610 299
TRANSPORT	3 362 300	3 288 721	6 028 651	73 579
MALADIE	32 849 745	18 877 006	41 625 814	13 972 739
<u>Total</u>	94 066 339	65 931 701	120 477 756	28 134 638
Total	140 103 671	109 339 574	208 711 288	30 764 097

C8-PARTICIPATION CROISEES :

Titres détenus	Capital Social	nombre d'actions souscrites	valeur Nominale de l'action	Capital détenu	% de détention BH ASSURANCE /Filiales BH Bank et autres	% de détention Filiales BH Bank/ BH ASSURANCE
BH LEASING	35 000 000	699 999	5	3 156 765	9,99%	1,75%
BH INVEST	3 000 000	2 186	100	218 376	7,28%	1,73%
BH IMMO	15 000 000	61 925	100	6 192 500	41,28%	
BH EQUITY	18 000 000	359 640	5	1 798 200	9,99%	5,99%
BH PRINT	1 400 000	23 660	10	236 600	16,90%	
RECOUVREMENT	2 000 000	39 988	10	399 880	19,99%	
BH technologies	800 000	3 300	100	330 000	41,25%	

**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2026**

SOCIETE « BH ASSURANCE »
AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2026

**Mesdames, Messieurs les Actionnaires,
de la société « BH ASSURANCE »**

1- En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels de la société « BH ASSURANCE » couvrant la période du 01 janvier au 30 juin 2026.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

2- L'élaboration des états financiers relève de la responsabilité de la Direction de la société « BH ASSURANCE ». Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers semestriels sur la base de notre examen limité.

Les états financiers semestriels au 30 juin 2026, font apparaître un total net de bilan de **663 850 301** Dinars et un bénéfice net d'impôt de **4 894 882** Dinars.

Responsabilité de l'auditeur

3- Nous avons conduit notre examen limité en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires en accord avec les normes d'audit généralement admises relatives aux missions d'examen limité. Ces normes exigent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la société. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification, et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Avis sur les états financiers

4- Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments qui nous laissent à penser que les états financiers semestriels ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société « BH ASSURANCE » au 30 juin 2026 conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Tunis, le 31 Août 2026

P/ Groupement PROAUDIT &CMA

Mr. Tarak ZAHAF

P/ CABINET CMC

Mr. Sofiane BEN AMIRA

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

BANQUE NATIONALE AGRICOLE –BNA BANK–

Siège social : Avenue Mohamed V 1002 Tunis

La Banque Nationale Agricole -BNA- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2026. Ces états sont accompagnés des avis des Co-commissaires aux comptes, M. Zied KHEDIMALLAH et M. Fathi SAIDI.

BILAN

Arrêté au 30 Juin 2026

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Var %
Actifs					
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	4.1	443 782	402 204	304 256	10,3%
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	4.2	9 836	11 861	9 134	(17,1%)
AC3 - Créances sur la clientèle	4.3	14 548 095	13 851 359	14 536 163	5,0%
a- Comptes débiteurs		4 251 370	3 276 771	3 600 544	29,7%
b- Autres concours à la clientèle		9 811 606	10 079 764	10 447 486	(2,7%)
c- Crédits sur ressources spéciales		364 288	373 515	367 165	(2,5%)
d- Créances liées aux Fonds Budgétaires 133 MDT et 160 MDT		120 831	121 309	120 968	(0,4%)
AC4 - Portefeuille-titres commercial	4.4	130 978	219 491	215 958	(40,3%)
AC5 - Portefeuille d'investissement	4.5	9 642 260	8 744 942	9 349 751	10,3%
AC6 - Valeurs immobilisées	4.6	141 658	141 741	145 149	(0,1%)
AC7 - Autres actifs	4.7	558 225	444 614	479 097	25,6%
Total des actifs		25 474 834	23 816 212	25 039 508	7,0%
Passifs					
PA1 - Banque Centrale et CCP	4.8	4 403 871	5 885 731	5 083 601	(25,2%)
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	4.9	1 500 719	1 182 069	1 971 511	27,0%
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	4.10	15 393 050	12 955 504	13 913 911	18,8%
a- Dépôts à vue		4 739 615	3 726 912	4 283 379	27,2%
b- Autres dépôts et avoirs		10 653 435	9 228 592	9 630 532	15,4%
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	4.11	652 428	631 567	673 310	3,3%
a- Emprunts matérialisés		235 957	204 609	246 802	15,3%
b- Autres fonds empruntés		-	-	-	-
c- Ressources spéciales		416 471	426 958	426 508	(2,5%)
PA5 - Autres passifs	4.12	1 066 582	925 550	1 024 272	15,2%
Total des passifs		23 016 650	21 580 421	22 666 605	6,7%
Capitaux propres					
CP1 - Capital	4.13	320 000	320 000	320 000	-
CP2 - Réserves	4.13	1 941 477	1 739 223	1 739 659	11,6%
CP3 - Actions propres	4.13	(3 927)	(4 401)	(4 955)	(10,8%)
CP4 - Autres capitaux propres	4.13	43 098	43 098	43 098	-
CP5 - Résultats reportés	4.13	1 204	553	557	117,7%
CP6 - Résultat de la période	4.13	156 332	137 318	274 544	13,8%
CP7 - Résultat en instance d'affectation	4.13	-	-	-	-
Total des Capitaux propres		2 458 184	2 235 791	2 372 903	9,9%
Total des capitaux propres et passifs		25 474 834	23 816 212	25 039 508	7,0%

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 30 Juin 2026

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	%
Passifs éventuels					
HB1 - Cautions, avals et autres garanties données	5.1	1 163 789	1 254 029	1 124 862	(7,2%)
a- En faveur des établissements bancaires		307 745	339 184	273 206	(9,3%)
b- En faveur de la clientèle		775 889	834 690	771 501	(7,0%)
c- En faveur de l'Etat		80 155	80 155	80 155	-
HB2 - Crédits documentaires	5.2	558 752	437 269	416 600	27,8%
Débiteurs par accréditifs export devises		212 420	28 162	8 558	654,3%
Débiteurs par accréditifs import devises		346 332	409 107	408 042	(15,3%)
HB3 - Actifs donnés en garantie	5.3	5 635 000	4 817 179	5 627 000	17,0%
Total des passifs éventuels		7 357 541	6 508 477	7 168 462	13,0%
Engagements donnés					
HB4 - Engagements de financements donnés	5.4	552 368	485 495	570 462	13,8%
Crédits notifiés non utilisés		552 368	485 495	570 462	13,8%
HB5 - Engagements sur titres	5.5	832	832	832	-
a- Participations non libérées		832	832	832	-
b- Autres		-	-	-	-
Total des engagements donnés		553 200	486 327	571 294	13,8%
Engagements reçus					
HB7 - Garanties reçues	5.6	10 490 847	9 645 156	10 523 018	8,8%
Total des engagements reçus		10 490 847	9 645 156	10 523 018	8,8%

ÉTAT DE RESULTAT

Période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2026
(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Jusqu'au 30/06/2026	Jusqu'au 30/06/2025*	Jusqu'au 31/12/2025	%
Produits d'exploitation bancaire					
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	6.1	733 873	763 614	1 565 604	(3,9%)
a- Opérations avec les établissements bancaires et financiers		1 662	2 515	5 106	(33,9%)
b- Opérations avec la clientèle		718 396	746 600	1 530 480	(3,8%)
c- Autres intérêts et revenus assimilés		13 815	14 499	30 018	(4,7%)
PR2 - Commissions (en produits)	6.2	83 692	86 396	177 125	(3,1%)
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	6.3	21 713	20 807	42 062	4,4%
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	6.4	394 419	348 347	712 906	13,2%
Total produits d'exploitation bancaire		1 233 697	1 219 164	2 497 697	1,2%
Charges d'exploitation bancaire					
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	6.5	(668 654)	(679 440)	(1 402 769)	(1,6%)
a- Opérations avec les établissements bancaires et financiers		(245 928)	(270 200)	(571 329)	(9,0%)
b- Opérations avec la clientèle		(407 831)	(394 930)	(804 021)	3,3%
c- Emprunts et ressources spéciales		(14 626)	(13 994)	(26 761)	4,5%
d- Autres intérêts et charges		(269)	(316)	(658)	(14,9%)
CH2 - Commissions encourues		(4 913)	(2 770)	(7 835)	77,4%
Total charges d'exploitation bancaire		(673 567)	(682 210)	(1 410 604)	(1,3%)
Produit Net Bancaire		560 130	536 954	1 087 093	4,3%
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif*	6.6	(100 332)	(101 731)	(196 217)	(1,4%)
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	6.7	(5 161)	(5 189)	(13 978)	(0,5%)
PR7 - Autres produits d'exploitation		454	586	965	(22,5%)
CH6 - Frais de personnel	6.8	(150 161)	(141 797)	(274 716)	5,9%
CH7 - Charges générales d'exploitation	6.9	(56 245)	(50 665)	(117 866)	11,0%
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(6 630)	(7 296)	(13 135)	(9,1%)
Résultat d'exploitation		242 055	230 862	472 146	4,8%
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires*	6.10	(35)	(8 425)	(8 425)	(99,6%)
CH11 - Impôt sur les bénéfices		(77 898)	(77 342)	(171 940)	0,7%
Résultat des activités ordinaires		164 122	145 095	291 781	13,1%
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		(7 790)	(7 777)	(17 237)	0,2%
Résultat net de la période (avant modification comptable)		156 332	137 318	274 544	13,8%
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)		-	-	-	-
Résultat net de la période (après modification comptable)		156 332	137 318	274 544	13,8%

(*) Retraité pour les besoins de comparabilité

ÉTAT DE FLUX DE TRESORERIE

Période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2026

(Unité : en 1 000 DT)

Notes	Jusqu'au 30/06/2026	Jusqu'au 30/06/2025	Jusqu'au 31/12/2025	%
Activités d'exploitation				
Produits d'exploitation bancaire encaissés	763 458	764 780	1 776 844	(0,2%)
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(634 829)	(639 945)	(1 371 752)	(0,8%)
Dépôts / retraits de dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	2 000	2 000	2 000	-
Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle	(140 818)	(559 211)	(1 349 389)	(74,8%)
Dépôts / retrait de dépôts de la clientèle	1 450 409	254 955	1 215 354	468,9%
Titres de placement	(2 360)	(654)	(1 216)	260,9%
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(139 215)	(147 051)	(310 922)	(5,3%)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	6 131	(11 464)	(121 392)	(153,5%)
Impôt sur les bénéfices	(195 749)	(128 381)	(131 484)	52,5%
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	7.1	1 109 027	(291 957)	(338,5%)
Activités d'investissement				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	362 785	314 475	716 912	15,4%
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement	(163 563)	(763 285)	(1 468 401)	(78,6%)
Acquisitions / cessions sur immobilisations	(3 139)	(5 360)	(14 607)	(41,4%)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	7.2	196 083	(766 096)	(143,2%)
Activités de financement				
Rachat / Cession d'actions propres	2 132	-	(27)	-
Emission d'emprunts	-	-	100 000	-
Remboursement d'emprunts	(18 800)	(24 000)	(74 714)	(21,7%)
Augmentation / diminution des ressources spéciales	(9 968)	(21 934)	(22 313)	(54,6%)
Dividendes versés	(73 559)	(63 429)	(63 442)	16,0%
Flux de trésorerie net affecté aux activités de financements	7.3	(100 195)	(60 496)	(8,4%)
Incidence des changements de méthodes sur les liquidités et équiv. de liquidités	-	-	-	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités	1 204 915	(1 028 504)	(1 118 549)	(217,2%)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	(6 496 824)	(5 378 275)	(5 378 275)	20,8%
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	7.4	(5 291 909)	(6 496 824)	(17,4%)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

ARRÊTES AU 30 JUIN 2026

(Montants exprimés en mille dinars - mDT)

1- PRÉSENTATION DE LA BANQUE

La Banque Nationale Agricole (BNA) est une société anonyme au capital de 320 millions de dinars, composé de 64.000.000 actions de 5 DT chacune, admises à la côte permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Le siège social de la Banque est sis à Avenue Mohamed V, 1001 Tunis. Elle est dirigée par un conseil d'administration.

Le réseau de la Banque se compose de 17 directions régionales, 3 succursales et 180 agences et 4 espaces de libre-service.

La Banque finance, tous les secteurs de l'économie nationale et en particulier la grande partie des besoins du secteur agricole.

La Banque est soumise au régime fiscal de droit commun.

La structure du capital social de la Banque se présente au 30/06/2026 comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale en dinars	% d'intérêt et des droits de vote
ACTIONNAIRES PUBLICS	32 149 136	160 745 680	50,23%
L'Etat Tunisien	22 565 045	112 825 225	35,26%
Caisse Nationale de Sécurité Sociale	2 723 427	13 617 135	4,26%
Office des Céréales	2 200 307	11 001 535	3,44%
Office de Commerce de la Tunisie	1 857 237	9 286 185	2,90%
Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières	1 451 576	7 257 880	2,27%
Caisse Nationale d'Assurance Maladie	1 127 815	5 639 075	1,76%
Société Tunisienne du Sucre	53 463	267 315	0,08%
Office des Terres Domaniales	143 377	716 885	0,22%
Office de l'Elevage et des Pâturages	26 889	134 445	0,04%
ACTIONNAIRES A PARTICIPATION PUBLIQUE	3 715 588	18 577 940	5,80%
CTAMA	1 986 649	9 933 245	3,10%
STAR	355 145	1 775 725	0,55%
Autres actionnaires à participation publique	1 373 794	6 868 970	2,15%
ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES PRIVEES	7 868 810	39 344 050	12,30%
ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES	16 273 390	81 366 950	25,43%
ACTIONNAIRES ÉTRANGERS	3 568 532	17 842 660	5,58%
RACHAT ACTIONS PROPRES	424 544	2 122 720	0,66%
TOTAL	64 000 000	320 000 000	100%

2- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de la Banque Nationale Agricole (BNA) sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises, du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité, et des Normes Comptables Tunisiennes dont notamment les Normes Comptables Sectorielles n°21 à 25 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999.

3- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

Les états financiers sont élaborés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité et des méthodes comptables prévues par les Normes Comptables Sectorielles applicables aux établissements bancaires.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

3.1.1- Les engagements hors bilan

Les engagements de financement afférents aux crédits à moyen et long termes sont portés en hors bilan et constatés au bilan, au fur et à mesure des déblocages, pour leur valeur nominale.

3.1.2- Les créances sur la clientèle

Les prêts et avances sont enregistrés à l'actif pour le montant des fonds mis à la disposition du client.

Les crédits accordés en net escompte sont comptabilisés à leur valeur nominale (fonds mis à la disposition du client en plus des intérêts constatés d'avance).

Les créances sur la clientèle (crédits décaissés et comptes courants débiteurs) sont présentées à l'actif déduction faite des provisions y afférentes, des intérêts et agios réservés et des intérêts constatés d'avance et non encore courus.

3.1.3- Les provisions sur les engagements

i. Provisions individuelles

Les créances de la Banque font l'objet d'une évaluation et d'une classification périodique conformément aux dispositions de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

La constitution des provisions sur les créances classées s'effectue selon les taux suivants :

Classes	Taux de la provision
0&1	0%
2	20%
3	50%
4	100%

ii. Provisions additionnelles (Circulaire BCT n° 2013-21)

En application de la circulaire aux banques n° 2013-21 du 30 Décembre 2013, la BNA a procédé à la constitution de provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

iii. Provisions collectives

En application de l'article 10 bis (nouveau) de la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 modifié par la circulaire n°2025-01 du 29 Janvier 2025, la BNA a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

Ainsi la présentation des engagements de la population classée 0 et 1 devraient être regroupés dans les segments suivants :

- Engagements sur les professionnels du secteur privé

- *Agriculture
- *Industries mécaniques et électriques
- *Industries agroalimentaires, y compris les oléifacteurs
- *Industries pharmaceutiques
- *Autres industries
- *Bâtiments et travaux publics
- *Tourisme y compris les agences de voyage
- *Promotion immobilière
- *Commerce
- *Santé
- *Télécom et TIC
- *Autres services y compris les agences de location de voitures

- Contreparties publiques

- *Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels
- *Autres organismes publics

- Particuliers

- *Particuliers du secteur privé : crédits logements
- *Particuliers du secteur privé : crédits à la consommation
- *Particuliers du secteur public : crédits logements
- *Particuliers du secteur public : crédits à la consommation

Pour chaque groupe de contreparties, la banque a déterminé un taux de migration moyen estimé sur un historique de 7 ans les plus récents (y compris l'année de référence et compte non tenu de l'année 2020). Le taux de migration est calculé en application de la formule suivante :

$$TM_{gi} = \frac{\text{Risque additionnel du groupe (i) de l'année N}}{\text{Engagements 0 \& 1 du groupe (i) de l'année N - 1}}$$

Le risque additionnel du groupe (i) désigne les engagements classés 0 et 1 de l'année N-1 du groupe (i) devenus classés 2, 3, 4 et 5 à la fin de l'année N.

Les taux de migration historique du groupe de contreparties "gi" sont majorés par les taux « Δgi » suivants:

Groupe de contreparties	Δgi
Professionnels du secteur privé	
Agriculture	6,75%
Industries mécaniques et électriques	2,75%
Industries agroalimentaires y compris les oléifacteurs	2,75%
industries pharmaceutiques	0,50%
Autres Industries	3,50%
BTP	6,25%
Tourisme, y compris les agences de voyage	7,75%
Promotion Immobilière	6,75%
Commerce	3,25%
Santé	1,00%
Télécom et TIC	0,75%
Autres services y compris les agences de location de voitures	4,25%
Contreparties publiques	
Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels	6,00%
Autres organismes publics	2,50%
Particuliers	
Crédits logements_Privé	2,00%
Consommation_Privé	3,25%
Crédits logements_Public	0,50%
Consommation_Public	0,75%

Le calcul des provisions collectives est effectué en application des taux de provisionnement standards TPgi qui se présentent comme suit:

Groupe de contreparties	TPgi
Professionnels du secteur privé	
Agriculture	40,00%
Industries mécaniques et électriques	40,00%
Industries agroalimentaires y compris les oléifacteurs	40,00%
industries pharmaceutiques	40,00%
Autres Industries	40,00%
BTP	40,00%
Tourisme, y compris les agences de voyage	40,00%
Promotion Immobilière	30,00%
Commerce	40,00%
Santé	40,00%
Télécom et TIC	40,00%
Autres services y compris les agences de location de voitures	40,00%
Contreparties publiques	
Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels	40,00%
Autres organismes publics	40,00%
Particuliers	
Crédits logements_Privé	20,00%
Consommation_Privé	40,00%
Crédits logements_Public	20,00%
Consommation_Public	40,00%

Les provisions collectives à constituer résultent alors de la multiplication des engagements de la classe 0 et ceux de la classe 1 du groupe en question, par ces deux paramètres ainsi estimés (taux de migration moyen du groupe et taux de provision spécifique au groupe).

3.1.4- Comptabilisation des revenus afférents aux créances sur la clientèle

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions encaissés ainsi que les produits courus et non échus, dont l'encaissement est raisonnablement assuré, sont pris en compte dans le résultat.

Lorsque leur encaissement n'est pas raisonnablement assuré, les intérêts et les agios sont comptabilisés en « Intérêts et agios réservés » et présentés en soustraction du poste « Créances sur la clientèle ». Ils seront constatés en produits lors de leur encaissement effectif et pris en compte dans le résultat de l'exercice de leur encaissement.

Il est à noter que les impayés en intérêts relatifs aux engagements des relations non classées sont constatés en produit.

3.2- Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

Le portefeuille-titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille-titres commercial et le portefeuille-titres d'investissement.

3.2.1- Portefeuille-titres commercial et revenus y afférents

-Ce portefeuille comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme. Il est composé des titres de transaction et des titres de placement.

-Sont considérés comme des titres de placement, les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois. Ils sont évalués à la fin de l'exercice à leur valeur boursière pour les titres cotés et leur juste valeur pour les titres non cotés. Les moins-values latentes font l'objet de provisions.

Les bons du Trésor sont évalués à leur coût amorti. Les revenus afférents aux titres à revenu fixe sont pris en compte dans le résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

-Les titres de transaction se distinguent par leur courte durée de détention et leur liquidité. Sont classés parmi les titres de transaction, les titres dont la durée de détention ne dépasse pas trois mois. A chaque arrêté comptable, les titres de transaction doivent être évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat. Les revenus afférents aux titres de transaction sont portés en résultat à la réalisation.

3.2.2- Portefeuille-titres d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille-titres d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance, ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Sont classés sous cette rubrique :

- Les titres de participation, les parts dans les entreprises associées et les parts dans les entreprises liées ;
- Les titres à revenu fixe acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance ;
- Les dettes des entreprises publiques prises en charge par l'Etat Tunisien, étant donné que leur remboursement s'effectue selon un échéancier sur 25 ans;
- Les montants placés en fonds gérés chez les SICAR ;
- Les montants placés en fonds commun de placement.

Les souscriptions non libérées sont enregistrées en « Engagements hors bilan » pour leur valeur d'émission.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil relatifs à l'acquisition. L'entrée et la cession des titres sont constatées à la date du transfert de leur propriété, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les dividendes encaissés, les plus-values de cession réalisées, les revenus sur fonds gérés et les revenus des emprunts obligataires sont présentés dans le poste « Revenus du portefeuille d'investissement » au niveau de l'état de résultat. Les dividendes non encore encaissés, mais ayant fait l'objet d'une décision de distribution, ainsi que les produits des placements obligataires courus sont également constatés dans le poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Le portefeuille-titres d'investissement fait l'objet d'une évaluation à la date de clôture en comparant la valeur d'usage des titres à leur valeur comptable. Les provisions correspondantes sont réajustées en conséquence.

La valeur d'usage des titres est déterminée conformément aux dispositions de la NCT 7.

Les fonds gérés par les SICAR sont constitués principalement de participations effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, de comptes courants associés et de participations avec sortie libre.

Traitement des participations avec convention de rétrocession et comptes courants associés:

En application des dispositions de la circulaire n°91-24 du 17 Décembre 1991 et conformément à la NCT 25, les titres de participations avec convention de rétrocession et comptes courants associés sont considérés comme des crédits à la clientèle.

Traitement des titres de participation avec sortie libre:

L'évaluation de ces titres est faite en se basant sur la valeur d'usage des titres qui est déterminée en se référant à :

- La valeur boursière pour les titres cotés ;
- La valeur mathématique calculée à partir des derniers états financiers disponibles pour les titres non cotés.

3.3- Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes

Les dépôts et avoirs de la clientèle se composent des :

- Dépôts à vue et comptes d'épargne dont les charges d'intérêt sont calculées et constatées trimestriellement;
- Placements à terme de la clientèle, qu'ils soient post-comptés ou précomptés, dont les intérêts sont constatés en charges au fur et à mesure qu'ils sont courus.

3.4- Comptabilisation des emprunts extérieurs et des charges y afférentes

Les lignes de crédits extérieures sont constatées initialement en hors bilan lors de la signature des conventions, puis elles sont comptabilisées au passif après leur conversion en appliquant le cours de change en vigueur à la date du déblocage au fur et à mesure des appels de fonds.

À la fin de chaque période comptable, les encours des ressources extérieures sont actualisés par application du cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les intérêts sur les emprunts extérieurs sont constatés en charges de l'exercice au fur et à mesure qu'ils sont courus. Les pertes de change sur ces emprunts sont couvertes par un contrat d'assurance conclu avec la compagnie TUNIS RE.

3.5- Rachats d'actions propres

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne NC 02, relative aux capitaux propres:

- Les actions propres rachetées sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres ;
- Les plus ou moins-values réalisées sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres ;
- Les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont portés au compte « Résultats reportés».

3.6- Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi :

Le personnel retraité de la BNA demeure affilié à un contrat d'assurance sociale, financé par les cotisations de la Banque et du personnel et couvrant les risques suivants : maladies, longue maladie, maternité, invalidité et décès. La part de la Banque dans les charges découlant de ce contrat d'assurance sociale est de 80%.

En application des principes comptables généralement admis en Tunisie, le coût des avantages postérieurs à l'emploi (assurance sociale) doit être comptabilisé en charges durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Une provision est comptabilisée pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel en matière d'assurance sociale, en se basant sur des estimations fiables des espérances de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale. Le calcul de cette provision est détaillé dans la note 4.12.

3.7- Règles de comptabilisation et d'évaluation des avoirs et dettes en devises

Conformément à la réglementation comptable en vigueur, la BNA tient une comptabilité multidevises. Ainsi, les opérations effectuées en devises sont enregistrées dans la comptabilité de chacune des devises correspondantes. Ensuite, elles sont converties en Dinars. Le processus de tenue de la comptabilité multidevises se fait comme suit:

- Comptabilisation dans la devise d'origine
- Conversion des charges et produits en dinars sur la base du cours de change au comptant relatif à chaque devise au moment de leur prise en compte
- Réévaluation des comptes de position de change par référence au cours fixing de la BCT

3.8- Retraitements pro-forma et comparabilité des états financiers au 30 juin 2025

Afin de garantir une meilleure comparabilité de l'information financière et d'assurer une présentation homogène, les états financiers de la période comparative arrêtée au 30 juin 2025 ont fait l'objet de retraitements pro-forma.

Ce retraitement d'imputation et de présentation n'impacte en rien le résultat net final de la période close au 30 juin 2025, qui demeure inchangé à 137.318 mDT.

Ce retraitement concerne le reclassement des charges consécutives aux modifications comptables liées à la déchéance fiscale des fonds gérés ,auparavant comptabilisé sous la rubrique « Effet des modifications comptables (Net d'impôt) ».Ce montant d'un total de 17.751 mDT a été réalloué et ventilé comme suit :

• Ajustement des dotations aux provisions au niveau du poste « PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif » à hauteur de 9.329 mDT pour compenser la reprise de provisions déjà logée dans ce poste pour ce meme sujet passant de 92.402 mDT à 101.731 mDT après retraitement.

• Ajustement des autres éléments ordinaires au niveau du poste « PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires » à hauteur de 8.422 mDT passant de 3 mDT à 8.425 mDT après retraitement.

Rubrique de l'état de résultat	30/06/2025 (Publié)	Reclassement /Retraitement	30/06/2025 (Retraité)
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(92 402)	(9 329)	(101 731)
Résultat d'exploitation	240 191	(9 329)	230 862
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	(3)	(8 422)	(8 425)
Résultat des activités ordinaires	162 846	(17 751)	145 095
Résultat net de la période (avant modification comptable)	155 069	(17 751)	137 318
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)	(17 751)	17 751	-
Résultat net de la période (après modif. comptable)	137 318	-	137 318

4- NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

4.1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 443.782 mDT au 30/06/2026 contre 402.204 mDT au 30/06/2025, soit une augmentation de 41.578 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit:

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	%
Avoirs en caisse en dinars	90 708	74 822	80 992	21,2%
Avoirs en caisse en devises	8 477	9 084	7 315	(6,7%)
Avoirs auprès de la BCT en dinars	22 406	6 246	1 352	258,7%
Avoirs chez la BCT en devises	120 749	159 880	105 226	(24,5%)
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès de la BCT devises)	(678)	-	(678)	-
Prêts sur le marché monétaire devises BCT	169 711	125 796	63 389	34,9%
Intérêts à percevoir sur prêts sur le marché monétaire dinars	108	9	3	1100,0%
Mouvements IBS	32 218	26 284	46 574	22,6%
Avoirs auprès du CCP	83	83	83	-
Total	443 782	402 204	304 256	10,3%

4.2- Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ont totalisé 9.836 mDT au 30/06/2026 contre 11.861 mDT au 30/06/2025, soit une diminution de 2.025 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste se détaillent comme suit:

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	%
A - Créances sur les établissements bancaires	10 035	9 999	7 187	0,4%
Comptes courants & autres créances	10 034	9 999	7 186	0,4%
Intérêts à percevoir	1	-	1	-
B - Créances sur les établissements financiers	2	2 062	2 147	(99,9%)
Comptes courants	2	1	2	100,0%
Prêts à MLT	-	2 000	2 000	(100,0%)
Intérêts à percevoir	-	61	145	(100,0%)
Total brut	10 037	12 061	9 334	(16,8%)
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès des corresp en devises)	(200)	(200)	(200)	-
Intérêts et agios réservés	-	-	-	-
Total net	9 836	11 861	9 134	(17,1%)

Les créances sur les établissements bancaires ne sont pas matérialisées par des titres et ne sont pas éligibles au refinancement de la Banque Centrale. Les créances sur les établissements financiers correspondent à des prêts MLT accordés aux sociétés de leasing. Elles ne sont pas éligibles au refinancement de la Banque Centrale.

La ventilation des créances brutes envers les établissements bancaires et financiers par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
A - Créances sur les établissements bancaires	10 034	1	-	-	-	10 035
Comptes courants & autres créances	10 034	-	-	-	-	10 034
Intérêts à percevoir	-	1	-	-	-	1
B - Créances sur les établissements financiers	2	-	-	-	-	2
Comptes courants	2	-	-	-	-	2
Prêts à MLT	-	-	-	-	-	-
Intérêts à percevoir	-	-	-	-	-	-
Total au 30/06/2026	10 036	1	-	-	-	10 037
Total au 31/12/2025	7 188	2 146	-	-	-	9 334

La ventilation des créances brutes envers les établissements bancaires et financiers par nature de relation se présente comme suit:

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
A - Créances sur les établissements bancaires	-	-	-	10 035	10 035
B - Créances sur les établissements financiers	-	-	-	2	2
Total brut au 30/06/2026	-	-	-	10 037	10 037
Total brut au 31/12/2025	-	-	-	9 334	9 334

Le mouvement des provisions pour risques divers sur les établissements bancaires et financiers au cours de l'exercice se présente comme suit:

	31/12/2025	Dotations	Reprises	Reclassement	30/06/2026
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès des corresp en devises)	(200)	-	-	-	(200)
Total	(200)	-	-	-	(200)

Ce poste ne comprend pas de créances douteuses sur les établissements bancaires et financiers. Le montant de la provision, soit 200 MDT, concerne des provisions pour risques divers constatées et relatives à des écarts dégagés lors du rapprochement de nos comptes avec nos correspondants en devises.

4.3- Créances sur la clientèle

Les créances nettes sur la clientèle se sont établies au 30/06/2026 à 14.548.095 MDT contre 13.851.359 MDT au 30/06/2025, enregistrant ainsi une augmentation de 696.736 MDT. La structure de ces créances, selon leur nature, se présente comme suit:

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	%
Engagements bruts agricoles	1 333 330	1 257 491	1 254 414	6,0%
Comptes débiteurs	256 872	223 955	239 941	14,7%
Autres concours à la clientèle	667 397	625 876	613 123	6,6%
Crédits sur ressources spéciales	256 412	255 538	254 714	0,3%
Intérêts impayés et créances rattachées	158 279	157 717	157 080	0,4%
Produits constatés d'avance	(5 630)	(5 595)	(10 444)	0,6%
Engagements bruts commerciaux et industriels	16 247 563	15 390 772	16 176 657	5,6%
Comptes débiteurs	4 266 485	3 303 524	3 622 925	29,1%
Autres concours à la clientèle	11 259 386	11 426 737	11 882 671	(1,5%)
Crédits sur ressources spéciales	103 704	114 051	108 615	(9,1%)
Intérêts impayés et créances rattachées	663 502	600 411	627 100	10,5%
Produits constatés d'avance	(45 514)	(53 951)	(64 654)	(15,6%)
Comptes courants associés	1 141	541	541	110,9%
Créances liées aux fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT	120 831	121 309	120 968	(0,4%)
Encours brut	17 702 865	16 770 113	17 552 580	5,6%
Provisions sur créances à la clientèle	(2 123 122)	(1 972 550)	(2 027 214)	7,6%
Provisions sur créances classées	(1 158 605)	(1 135 529)	(1 132 575)	2,0%
Provisions additionnelles	(700 214)	(579 056)	(630 336)	20,9%
Provisions collectives sur créances non classées	(264 303)	(257 965)	(264 303)	2,5%
Provisions sur Comptes courants associés	(541)	(541)	(541)	-
Intérêts et agios réservés	(1 031 107)	(945 663)	(988 662)	9,0%
Sur engagements agricoles	(132 661)	(128 572)	(129 342)	3,2%
Sur engagements commerciaux et industriels	(898 446)	(817 091)	(859 320)	10,0%
Total des provisions et des intérêts et agios réservés	(3 154 770)	(2 918 754)	(3 016 417)	8,1%
Encours net	14 548 095	13 851 359	14 536 163	5,0%

Les créances liées aux fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT se détaillent comme suit:

	30/06/2026	30/06/2025
Créances non abandonnées / Fonds 133 MDT	54 855	54 879
Frais sur créances contentieuses non abandonnées / Fonds 133 MDT	476	476
Total des créances non abandonnées sur fonds budgétaire 133 MDT	55 331	55 355
Créances non abandonnées / Fonds 160 MDT	63 186	63 640
Frais sur créances contentieuses non abandonnées / Fonds 160 MDT	2 314	2 314
Total des créances non abandonnées sur fonds budgétaire 160 MDT	65 500	65 954
Total	120 831	121 309

L'évolution des provisions sur créances se détaille ainsi:

	31/12/2025	Dotations	Reprises	Reclassement	30/06/2026
Provisions sur Comptes courants associés	(541)	-	-	-	(541)
Créances douteuses					
Provisions individuelles sur créances classées	(1 132 575)	(44 824)	18 794	-	(1 158 605)
Provisions additionnelles	(630 336)	(74 864)	4 986	-	(700 214)
Provisions collectives	(264 303)	-	-	-	(264 303)
Total	(2 027 755)	(119 688)	23 780	-	(2 123 663)

La ventilation des créances envers la clientèle par nature de relation se présente comme suit :

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Encours brut	182 743	-	-	17 520 120	17 702 863
Provisions sur créances à la clientèle	-	-	-	(2 123 121)	(2 123 121)
Provisions sur Comptes courants associés	-	-	-	(541)	(541)
Intérêts et agios réservés	-	-	-	(1 031 107)	(1 031 107)
Total brut au 30/06/2026	182 743	-	-	14 365 351	14 548 095
Total brut au 31/12/2025	179 152	-	-	14 357 011	14 536 163

4.3.1- Eligibilité au refinancement de la Banque Centrale

La ventilation des créances sur la clientèle selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale se présente comme suit:

	Agricoles	Commerciales et industrielles	30/06/2026	31/12/2025
Créances éligibles au refinancement	175 518	4 161 983	4 337 501	4 746 306
Créances non éligibles au refinancement	491 879	7 097 403	7 589 282	7 749 488
Total	667 397	11 259 386	11 926 783	12 495 794

4.3.2- Mouvements des créances douteuses sur la clientèle

Les mouvements de créances douteuses sur la clientèle et les provisions correspondantes se présentent comme suit:

	31/12/2025	Concours nets de l'exercice	Dotations	Reprises	Int et agios réservés	30/06/2026
Créances douteuses nettes des provisions et agios réservés	1 345 860	206 264	(119 688)	23 780	(150 973)	1 305 243
Total	1 345 860	206 264	(119 688)	23 780	(150 973)	1 305 243

4.3.3- Taux des créances classées et leur couverture par les provisions et agios réservés

Les engagements (bilan et hors bilan) de la banque ainsi que leurs couvertures par les provisions et les intérêts et agios réservés se détaillent au 30/06/2026 comme suit :

	Engagements		Engagements hors Fonds Budgétaires		Provisions		Intérêts et agios réservés	
	30/06/2026	30/06/2025	30/06/2026	30/06/2025	30/06/2026	30/06/2025	30/06/2026	30/06/2025
Classe 0	14 553 303	12 996 064	14 462 520	12 916 338	-	-	(250)	(200)
Classe 1	760 166	877 979	755 147	872 384	-	-	(3 175)	(8 577)
Total créances courantes	15 313 469	13 874 043	15 217 667	13 788 722	-	-	(3 425)	(8 777)
Classe 2	86 883	128 414	86 655	128 190	(5 483)	(3 783)	(9 401)	(20 137)
Classe 3	84 047	64 875	83 775	62 309	(19 117)	(21 903)	(10 154)	(6 209)
Classe 4	4 045 499	3 836 286	3 716 633	3 507 309	(1 881 079)	(1 733 305)	(985 952)	(828 188)
Total créances classées	4 216 429	4 029 575	3 887 063	3 697 808	(1 905 679)	(1 758 991)	(1 005 507)	(854 534)
Total créances en mDT	19 529 898	17 903 618	19 104 730	17 486 530	(1 905 679)	(1 758 991)	(1 008 932)	(863 311)
Taux des créances classées	21,59%	22,51%	20,35%	21,15%				
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et les intérêts et agios réservés	59,35%	56,43%	64,82%	61,87%				

4.3.4- Provisions collectives

En application de l'article 10 bis (nouveau) de la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 modifié par la circulaire n°2024-01 du 19 Janvier 2024, la BNA a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

Ainsi, à la date du 30/06/2026, le solde de la provision collective comptabilisée par la BNA s'élève à 264.303 mDT.

4.3.5- Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la BNA a constitué par prélèvement sur les résultats de la période close le 30/06/2026, des provisions additionnelles sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans. Le solde des provisions additionnelles arrêté au 30/06/2026 s'élève à 700.214 mDT, soit une enveloppe supplémentaire nette de 69.878 mDT par rapport au 31/12/2025 et ce suite à la constatation au cours de l'exercice 2026 des dotations complémentaires pour un montant de 74.864 mDT et des reprises pour un montant de 4.986 mDT.

4.3.6- Engagements des entreprises publiques

Le tableau suivant récapitule les engagements des entreprises publiques au 30/06/2026 :

	Total des entreprises publiques	Dont engagements des sociétés						
		Office des Céréales	ETAP	TRANSTU	OTD	ONH	El Fouledh	OCT
Engagements au 31/12/2025	8 225 835	6 514 842	138 343	156 163	347 651	271 401	145 717	123 338
Engagements au 30/06/2025	7 811 652	6 119 700	91 199	163 062	330 379	260 789	138 611	123 338
Engagements au 30/06/2026	8 798 871	7 029 195	134 638	169 729	376 305	305 206	152 759	123 338
Garanties de l'Etat au 30/06/2026	8 147 352	6 997 159	-	164 819	299 544	310 587	82 300	123 288
Autres Garanties au 30/06/2026	114 143	-	40 000	-	500	-	-	-
Agios et intérêts réservés au 30/06/2026	98 596	-	-	-	-	-	69 031	-
Classe au 30/06/2026	-	0	0	1	0	0	4	0
Provisions au 30/06/2026	19 651	-	-	-	-	-	1 428	-

4.4- Portefeuille-titres commercial

L'encours total du portefeuille-titres commercial de la Banque s'élève à 130.978 mDT au 30/06/2026 contre 215.958 mDT au 31/12/2025, soit une diminution de 84.980 mDT.

Les mouvements par catégorie de titres classés dans ce poste ainsi que les provisions correspondantes se présentent comme suit:

	30/06/2025	31/12/2025	Acquisition/ Dotation	Cession/ Liquidation/ Reprise	Reclassement	30/06/2026
I- Titres de placement	6 476	7 200	2 405	(129)	-	9 476
1.1 Titres émis par les organismes publics	-	-	-	-	-	-
1.2 Titres émis par les entreprises liées	1 598	1 766	1 189	-	-	2 955
Valeurs brutes	1 598	1 766	1 189	-	-	2 955
Provisions	-	-	-	-	-	-
1.3 Titres émis par les entreprises associées	1 327	1 572	-	(129)	-	1 443
Valeurs brutes	1 394	1 572	-	(129)	-	1 443
Provisions	(67)	-	-	-	-	-
1.4 Titres émis par les co-entreprises	-	-	-	-	-	-
1.5 Autres titres émis	3 551	3 862	1 216	-	-	5 078
Valeurs brutes	4 554	4 770	1 300	-	-	6 070
Provisions	(1 003)	(908)	(84)	-	-	(992)
II- Titres de transaction	213 015	208 758	2 744	(90 000)	-	121 502
2.1 Titres de transaction à revenu fixe	213 015	208 758	2 744	(90 000)	-	121 502
Bons du trésor	225 000	216 600	-	(90 000)	-	126 600
Créances et dettes rattachées	(11 985)	(7 842)	2 744	-	-	(5 098)
2.2 Titres de transaction à revenu variable	-	-	-	-	-	-
Total net	219 491	215 958	5 149	(90 129)	-	130 978

Le Portefeuille-titres commercial est composé de titres de placement et de titres de transaction.

Les titres de placement sont composés de titres cotés et non cotés, à revenu variable.

Les titres de transactions sont composés de bons du trésor cessibles, à revenu fixe.

4.5- Portefeuille-titres d'investissement

Les titres d'investissement de la Banque ont totalisé 9.642.260 mDT au 30/06/2026 contre 8.744.942 mDT au 30/06/2025.

Les mouvements par catégorie de titres classés dans ce poste ainsi que les provisions correspondantes se présentent comme suit:

	Titres de participation	Titres participatifs	Emprunts obligataires	Fonds Communs de Placement	Fonds gérés	Dettes des entreprises publiques	BTA d'investissement	Total au 30/06/2026
Valeur brute au 30/06/2026	274 468	40 000	1 076 159	114 520	717 125	119	7 107 003	9 329 394
Valeur au 1er janvier	272 397	40 000	1 123 126	94 520	637 125	119	6 998 544	9 165 831
Acquisitions / souscriptions	2 071	-	-	20 000	80 000	-	108 459	210 530
Cessions / Remboursement	-	-	(46 967)	-	-	-	-	(46 967)
Créances rattachées	7 337	2 501	53 654	-	59 592	15	335 594	458 693
Provisions au 30/06/2026	(41 223)	-	-	(4 089)	(100 516)	-	-	(145 828)
Provisions au 1er janvier	(40 767)	-	-	(4 072)	(95 828)	-	-	(140 667)
Dotations	(553)	-	-	(17)	(10 224)	-	-	(10 794)
Reprises	97	-	-	-	5 536	-	-	5 633
Valeur nette au 30/06/2026	240 582	42 501	1 129 813	110 431	676 201	134	7 442 597	9 642 260
Valeur brute au 30/06/2025	253 222	75 000	1 148 407	92 520	647 130	119	6 229 142	8 445 540
Créances rattachées	9 051	5 567	59 695	-	58 081	15	298 871	431 280
Provisions au 30/06/2025	(34 148)	-	-	(3 940)	(93 790)	-	-	(131 878)
Valeur nette au 30/06/2025	228 125	80 567	1 208 102	88 580	611 421	134	6 528 013	8 744 942
Valeur brute au 31/12/2025	272 397	40 000	1 123 126	94 520	637 125	119	6 998 544	9 165 831
Créances rattachées	323	6 799	46 896	-	41 729	15	228 824	324 586
Provisions au 31/12/2025	(40 767)	-	-	(4 072)	(95 828)	-	-	(140 667)
Valeur nette au 31/12/2025	231 953	46 799	1 170 022	90 448	583 026	134	7 227 368	9 349 751

La répartition des titres de participation de la Banque en titres cotés, titres non cotés et participations dans les OPCVM se présente comme suit:

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	%
Titres cotés	156 807	156 807	156 807	-
Titres non cotés	117 062	95 816	114 991	22,2%
Titres OPCVM	599	599	599	-
Total	274 468	253 222	272 397	8,4%

Le portefeuille titres d'investissement comporte, principalement, les titres de participation qui se détaillent au 30/06/2026 comme suit :

Titres	% de participation	Valeur brute au 31/12/2025	Acquisitions	Cessions / Reclassement	Valeur brute au 30/06/2026	Provisions	Valeur nette au 30/06/2026
SICAF Participations	99,99%	500	-	-	500	-	500
BNA Capitaux	99,00%	4 950	-	-	4 950	-	4 950
SOFINREC	97,82%	13 475	-	-	13 475	-	13 475
SICAR INVEST	59,80%	6 616	-	-	6 616	-	6 616
SOIVM SICAF	66,57%	2 735	-	-	2 735	-	2 735
SODET SUD	42,96%	9 826	-	-	9 826	-	9 826
SIMPAR	34,56%	1 530	-	-	1 530	-	1 530
Tunisie Informatique Services	62,00%	465	-	-	465	(81)	384
AGROSERVICES	29,85%	60	-	-	60	-	60
LES ŒILLETS	96,05%	15 440	-	-	15 440	(8 703)	6 737
SICAV BNA	10,50%	509	-	-	509	-	509
SOGEST	25,00%	4	-	-	4	(4)	-
ESSOUKNA	0,04%	1	-	-	1	-	1
Placement Obligataire SICAV	0,03%	90	-	-	90	-	90
SIVIA	0,01%	-	-	-	-	-	-
SPI MADINA	0,00%	-	-	-	-	-	-
BNA Assurances	52,16%	98 808	-	-	98 808	-	98 808
Parts dans les entreprises liées		155 009	-	-	155 009	(8 788)	146 221
GENERALE DES VENTES	50,00%	2 000	-	-	2 000	-	2 000
SODINO	24,75%	9 418	-	-	9 418	(4 521)	4 897
TUNIS-RE	18,98%	28 612	-	-	28 612	-	28 612
Parts dans les entreprises associées & co-entreprises		40 030	-	-	40 030	(4 521)	35 509
SIDCO	18,96%	3 055	-	-	3 055	(1 700)	1 355
SODIS SICAR	18,63%	5 681	-	-	5 681	(5 283)	398
MAISON DU BANQUIER	18,22%	1 542	-	-	1 542	-	1 542
SODEK	21,40%	1 098	333	-	1 431	(1 098)	333
INTER-BANK SERVICES	16,89%	726	-	-	726	-	726
STBG	15,76%	3 104	-	-	3 104	-	3 104
POLE DE COMPETITIVITE DE BIZERT	15,00%	2 250	-	-	2 250	(451)	1 799
UNIFACTOR	12,50%	1 875	-	-	1 875	-	1 875
SIBTEL	12,50%	491	1 737	-	2 228	-	2 228
TAPARURA	11,11%	250	-	-	250	-	250
AIR LIQUIDE TUNISIE	11,06%	10 656	-	-	10 656	-	10 656
S.T.I TANIT	10,90%	6 704	-	-	6 704	(2 240)	4 464
MONETIQUE TUNISIE	10,37%	280	-	-	280	-	280
SFBT	0,49%	2 599	-	-	2 599	-	2 599
A.T.LEASE	11,13%	6 189	-	-	6 189	-	6 189
PÔLE DE COMPETITIVITE DE MONASTIR	10,00%	4 000	-	-	4 000	-	4 000
T.D.A	10,00%	400	-	-	400	(400)	-
SOTUGAR	8,33%	250	-	-	250	-	250
ELBENE INDUSTRIE	7,73%	7 560	-	-	7 560	(7 560)	-
SODICAB	7,69%	300	-	-	300	(258)	42
SPT MED V	7,17%	2 253	-	-	2 253	-	2 253
IMPRIMERIES REUNIES	6,62%	60	-	-	60	(60)	-

ENTREPOTS FRIGOFRIQUES DU SAHEL	6,56%	58	-	-	58	(58)	-
SEM	6,30%	25	-	-	25	(25)	-
TUNISIE TRADENET	5,00%	100	-	-	100	-	100
TUNIS CENTER	5,00%	500	-	-	500	-	500
CDC DEVELOPPEMENT	5,00%	100	-	-	100	-	100
TUNISAVIA	4,08%	30	-	-	30	-	30
COTUNACE	4,05%	582	-	-	582	-	582
CITECH SIDI BOUZID	6,65%	200	-	-	200	(137)	63
SODESIB	4,00%	200	-	-	200	(97)	103
SOTULUB	3,68%	215	-	-	215	-	215
LE RIBAT	2,82%	200	-	-	200	(200)	-
STAR	2,19%	484	-	-	484	-	484
LE GOLF DES OASIS	1,96%	100	-	-	100	(100)	-
STS	1,94%	62	-	-	62	-	62
SIMAC	1,00%	5	-	-	5	-	5
MARE ALB	1,28%	157	-	-	157	-	157
EL MANSOUR TABARKA	1,09%	172	-	-	172	(172)	-
ZONE FRANCHE ZARZIS	1,00%	60	-	-	60	-	60
FOIRE INTER DE TUNIS	0,44%	44	-	-	44	-	44
CTN	0,26%	100	-	-	100	(100)	-
BTE	0,11%	99	-	-	99	(64)	35
TUNISIE AUTOROUTES	0,04%	434	-	-	434	-	434
STB	0,02%	208	-	-	208	(13)	195
ELLOUHOUM	0,02%	-	-	-	-	-	-
STE D'ENV.ETDE PLANT.DE METLAOUI	0,01%	-	-	-	-	-	-
STE D'ENV.ETDE PLANT.DE RDAYEF	0,01%	-	-	-	-	-	-
STE D'ENV.ETDE PLANT.D'OUUM EL ARAIES	0,01%	-	-	-	-	-	-
STE D'ENV.ETDE PLANT.DE MDHILA	0,01%	-	-	-	-	-	-
STE MARINA HOTEL	0,00%	-	-	-	-	-	-
CIOK	0,00%	120	-	-	120	(120)	-
TUNISIE TELECOM	0,00%	-	-	-	-	-	-
SWIFT	0,00%	1	-	-	1	(1)	-
LAIT BLEDI	20,00%	4 000	-	-	4 000	-	4 000
Autres titres de participation		69 579	2 070	-	71 649	(20 137)	51 512
MATEUR JALTA	0,00%	-	-	-	-	-	-
SMVDA AZIZIA	0,00%	-	-	-	-	-	-
HAMMEMET SUD	10,00%	100	-	-	100	(100)	-
LAINO	3,19%	96	-	-	96	(96)	-
BATAM	2,76%	1 066	-	-	1 066	(1 066)	-
FID-SICAV OBLIGATAIRE	0,00%	-	-	-	-	-	-
SPEI	14,80%	15	-	-	15	(15)	-
LIAT DU CENTRE	20,00%	15	-	-	15	(15)	-
EVOLUTION ECONOMIQUE	5,21%	37	-	-	37	(37)	-
SODAL	0,00%	1 447	-	-	1 447	(1 447)	-
STIA	0,00%	5 005	-	-	5 005	(5 005)	-
Sociétés en liquidation		7 781	-	-	7 781	(7 781)	-
Total général		272 397	2 070	-	274 468	(41 223)	233 245

Les fonds gérés confiés par la Banque aux SICAR se détaillent au 30/06/2026 comme suit :

	Année d'affectation	Montant initial	Rembour-sements	Moins-values / cession actions propres	Encours brut au 30/06/2026	Provisions	Encours net au 30/06/2026
Fonds géré 1	1997	4 500	-	(281)	1 410	(1 460)	(50)
Fonds géré 2	1997	2 057	-	(239)	840	(698)	142
Fonds géré 3	1998	5 550	-	(1 170)	49	(49)	-
Fonds géré 4	1999	7 350	(400)	-	3 075	(2 893)	182
Fonds géré 5	2000	7 000	-	(13)	2 798	(2 798)	-
Fonds géré 6	2001	7 000	-	(70)	2 443	(2 008)	435
Fonds géré 7	2002	5 000	-	(156)	2 490	(1 636)	854
Fonds géré 8	2003	3 500	-	(30)	1 723	(1 205)	518
Fonds géré 9	2005	1 500	-	(30)	829	(468)	361
Fonds géré 10	2006	5 000	-	-	2 037	(1 795)	242
Fonds géré 11	2007	2 500	-	-	834	(580)	254
Fonds géré 12	2008	8 500	-	-	5 439	(4 626)	813
Fonds géré 13	2009	20 000	-	-	17 722	(10 409)	7 313
Fonds géré 14	2010	15 000	-	-	11 026	(7 444)	3 582
Fonds géré SIP SICAR 1	2010	1 500	-	-	1 470	(892)	578
FDS DEV IRADA Jendouba	2010	450	-	-	450	(450)	-
FDS DEV IRADA ELkef	2010	450	-	-	450	(450)	-
Fonds géré 15	2011	10 000	-	-	3 900	(2 666)	1 234
Fonds géré SIP SICAR 2	2011	2 500	-	-	1 935	(1 378)	557
Fonds géré 16	2012	8 400	-	-	7 290	(4 251)	3 039
Fonds géré 16 BIS	2012	5 600	-	-	5 400	(4 485)	915
Fonds géré SIP SICAR 3	2012	6 000	-	-	2 700	(1 479)	1 221
Fonds géré 18	2014	6 000	-	-	6 000	(3 211)	2 789
Fonds géré 19	2015	7 000	-	-	7 000	-	7 000
Fonds géré SIP SICAR 5	2014	4 000	-	-	4 000	(400)	3 600
Fonds géré SIP SICAR 6	2015	9 000	-	-	9 000	(2 858)	6 142
Fonds géré 20	2016	2 000	-	-	2 000	(600)	1 400
Fonds géré 21	2016	3 000	-	-	3 000	(1 138)	1 862
Fonds géré 20 BIS	2016	8 500	(4 385)	-	4 115	(715)	3 400
Fonds géré 22	2017	20 000	(5 000)	-	15 000	(1 837)	13 163
Fonds géré 22 BIS	2017	20 000	(4 300)	-	15 700	(6 391)	9 309
Fonds géré 22 TER	2017	20 000	(5 000)	-	15 000	(3 700)	11 300
Fonds géré 23	2018	25 000	(1 000)	-	24 000	(278)	23 722
Fonds géré 23 BIS	2018	25 000	-	-	25 000	(742)	24 258
Fonds géré 23 TER	2018	23 000	-	-	23 000	(1 077)	21 923
Fonds géré 24	2019	20 000	-	-	20 000	(362)	19 638
Fonds géré 24-BIS	2019	20 000	-	-	20 000	(1 064)	18 936
Fonds géré 24-TER	2019	5 000	-	-	5 000	-	5 000
Fonds géré 25	2020	30 000	-	-	30 000	(4 993)	25 007
Fonds géré 25 BIS	2020	31 750	-	-	10 750	(4 196)	6 554
FG SOFIA 1	2019	15 000	-	-	15 000	(1 350)	13 650
FG SOFIA 2	2020	20 000	-	-	20 000	-	20 000
FG SOFIA 3	2021	15 000	-	-	15 000	-	15 000
Fonds géré 26	2021	25 000	-	-	25 000	(5 117)	19 883
Fonds géré 26 BIS	2021	24 500	-	-	24 500	(4 020)	20 480
Fonds géré 27	2022	40 000	-	-	40 000	(2 197)	37 803
Fonds géré 27 BIS	2022	32 750	-	-	32 750	-	32 750
Fonds géré 28	2023	25 000	-	-	25 000	-	25 000
Fonds géré 28 BIS	2023	25 000	-	-	25 000	-	25 000
Fonds géré 28 TER	2023	20 000	-	-	20 000	(150)	19 850
Fonds géré 29	2024	20 000	-	-	20 000	-	20 000
Fonds géré 29 BIS	2024	15 000	-	-	15 000	-	15 000

Fonds géré 29 TER	2024	15 000	-	-	15 000	-	15 000
Fonds géré 29 QUATER	2024	15 000	-	-	15 000	-	15 000
Fonds géré 29 QUINQUIES	2024	15 000	-	-	15 000	-	15 000
Fonds géré 30	2023	10 000	-	-	10 000	-	10 000
Fonds géré 30 BIS	2023	10 000	-	-	10 000	-	10 000
Fonds géré 30 TER	2026	10 000	-	-	10 000	-	10 000
Fonds géré 30 QUATER	2026	10 000	-	-	10 000	-	10 000
Fonds géré 30 QUIQUIES	2026	10 000	-	-	10 000	-	10 000
Fonds géré 30 SEXIES	2026	10 000	-	-	10 000	-	10 000
Fonds géré 30 SEPTIES	2026	10 000	-	-	10 000	-	10 000
Fonds géré 30 OCTIES	2026	10 000	-	-	10 000	-	10 000
Total (net de provisions)		810 857	(20 085)	(1 989)	717 125	(100 516)	616 609
Créances rattachées							59 592
Total (net de provisions y compris créances rattachées)		810 857	(20 085)	(1 989)	717 125	(100 516)	676 201

L'encours des provisions sur les fonds gérés s'est élevé au 30/06/2026 à 100.516 mDT, soit une variation nette de 4.688 mDT par rapport au 31/12/2025, et ce suite à la constatation au cours de l'année 2026, de dotations complémentaires pour un montant de 10.224 mDT et de reprises pour un montant de 5.536 mDT.

4.6- Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont évaluées initialement à leur coût y compris les frais directement engagés pour leur acquisition et les taxes non récupérables par la Banque.

Ces immobilisations sont amorties selon les modes et taux suivants :

Nature de l'immobilisation	Mode d'amortissement	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	Linéaire	33%
Matériel informatique	Linéaire	15%
Immeubles d'exploitation	Linéaire	2%
Frais d'agencement	Linéaire	10%
Mobilier de bureaux	Linéaire	10%
Matériel roulant	Linéaire	20%
Coffres forts	Linéaire	3%

Le détail de cette rubrique se présente comme suit:

	Valeur au 30/06/2025	Valeur au 31/12/2025	Acquisitions / Dotations	Cessions / Reprises	Reclassement	Valeur au 30/06/2026
Immobilisations incorporelles	43 337	43 919	108	-	-	44 027
Logiciels	41 929	41 300	108	-	-	41 408
Immobilisations incorporelles en cours	1 408	2 619	-	-	-	2 619
Amortissements	(39 817)	(40 372)	(340)	-	-	(40 712)
Logiciels	(39 817)	(40 372)	(340)	-	-	(40 712)
Total net (1)	3 520	3 547	(232)	-	-	3 315
Immobilisations corporelles	295 212	303 683	3 030	(64)	-	306 649
Terrains	6 353	6 353	-	-	-	6 353
Constructions	103 993	106 422	(1)	-	1 492	107 913
Agencements, aménagements et installations	76 169	86 014	43	-	3 967	90 024
Matériel de transport	6 485	6 485	-	(64)	-	6 421
MMB et Matériels Informatiques	72 891	75 355	1 279	-	-	76 634
Immobilisations en cours	24 684	18 417	1 709	-	(5 459)	14 667
Mobiliers et matériel de bureau en stocks	497	497	-	-	-	497
Avances sur achats mobiliers et matériel de bureau	151	151	-	-	-	151
Immobilisations en dation	3 989	3 989	-	-	-	3 989

Amortissements	(155 688)	(160 779)	(6 291)	64	-	(167 006)
Constructions	(40 511)	(41 387)	(952)	-	-	(42 339)
Agencements, aménagements et installations	(50 074)	(52 628)	(2 926)	-	-	(55 554)
Matériel de transport	(4 681)	(5 018)	(352)	64	-	(5 306)
MMB et Matériels Informatiques	(60 422)	(61 746)	(2 061)	-	-	(63 807)
Dépréciations	(1 302)	(1 302)	-	-	-	(1 302)
Immobilisations en dation	(895)	(895)	-	-	-	(895)
AAI en cours	(318)	(318)	-	-	-	(318)
Autres immobilisations	(89)	(89)	-	-	-	(89)
Total net (2)	138 222	141 602	(3 261)	-	-	138 341
Total général (1) + (2)	141 741	145 149	(3 493)	-	-	141 658

Le détail des immobilisations en dation se présente comme suit au 30/06/2026 :

Relation	Description	Valeur comptable	Juste valeur	Plus ou moins-value	Provision
Groupe KHEMAISSA	Terrain Mateur	1 063	1 150	87	-
Tunisie Lait	Terrain Fadhline	2 074	1 179	(895)	(895)
Tunisie Lait	Terrain Fadhline	36	36	-	-
Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Local Commercial	695	695	-	-
Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Local Commercial	120	120	-	-
Total		3 989			(895)

Ces biens sont acquis par la BNA, dans le cadre d'une opération de dation en paiement, suite à des jugements exécutés à l'encontre de certaines relations contentieuses et représentant des garanties hypothécaires reçues. Ces immobilisations sont hors exploitation et destinées à être vendues.

4.7- Autres actifs

Les autres postes d'actif de la Banque ont totalisé 558.225 mDT au 30/06/2026 contre 444.614 mDT au 30/06/2025. Ils se détaillent comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Var %
Comptes d'attente et de régularisation	347 767	236 493	265 657	47,1%
Débiteurs divers	7 206	3 186	6 972	126,2%
Compte Ministère de la Défense	855	855	855	-
État, impôts & taxes	47 580	26 536	98 760	79,3%
Impôts exigibles - Actif	(29 626)	(38 887)	(26 326)	(23,8%)
Commissions de gestion à percevoir	38 556	34 696	36 751	11,1%
Ajustements devises actifs	1 257	2 036	63 162	(38,3%)
Billets de banque détériorés & déficits de caisse	3 969	7 851	7 739	(49,4%)
Charges payées d'avance	1 078	4 859	67	(77,8%)
Comptes d'attente actifs	2 027	649	215	212,3%
Comptes de régularisation	265 370	185 616	5 259	43,0%
Comptes monétaires	878	893	835	(1,7%)
Consommations chefs d'agences & directeurs	12	12	12	-
Comptes liés à la compensation actifs	27 185	17 053	89 510	59,4%
Affaires litigieuses & remises égarées	29 184	28 062	28 472	4,0%
Utilisation de lignes extérieures en attente d'affectation	691	797	691	(13,3%)
Produits à recevoir	431	2 495	438	(82,7%)
Écart / VO MMB & Coffre-Fort	(948)	(948)	(948)	-
Écart / Amortissement MMB & Coffre-Fort	1 312	1 312	1 312	-
Provisions pour dépréciation d'autres actifs d'exploitation	(49 250)	(40 580)	(48 119)	21,4%

Autres	210 458	208 121	213 440	1,1%
Comptes d'attentes agricoles	61	61	61	-
Provisions pour risques divers (Comptes d'attentes agricoles)	(61)	(61)	(61)	-
Prêts au personnel	84 559	76 242	86 270	10,9%
Stock cartes de retrait	865	1 414	2 137	(38,8%)
Dotations timbres postes	343	200	310	71,5%
Dotations timbres fiscaux	21	18	19	16,7%
Dotations timbres spéciaux de voyage	36	53	70	(32,1%)
Dépôts et cautionnements	182	182	182	-
Créances abandonnées sur fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT	79 869	79 869	79 869	-
Créances agricoles abandonnées sur fonds propres de la banque	25 533	25 533	25 533	-
Provisions sur créances agricoles abandonnées sur fonds propres de la banque	-	-	-	-
Provisions sur autres comptes d'actifs	(21 064)	(15 496)	(21 064)	35,9%
Autres comptes d'actif	40 114	40 106	40 114	0,0%
Total Net	558 225	444 614	479 097	25,6%

4.7.1- Comptes liés à la compensation

Au 30/06/2026, les comptes liés à la compensation débiteurs (Poste AC7 : Autres Actifs) présentent un solde cumulé de 27.185 mDT alors que les comptes liés à la compensation créditeurs (Poste PA5 : Autres Passifs) présentent un solde cumulé créditeur de 237.097 mDT.

Les soldes de ces comptes s'expliquent principalement par des valeurs dont le dénouement normal s'opère à (J +1). Néanmoins, des suspens inter-siège et certains chevauchements au niveau des comptes d'ordre ont été générés suite à la mise en place du système de Télé-compensation 24 heures (T24H).

4.7.2- Provisions sur risques divers / autres actifs

L'évolution des provisions pour risques divers sur autres actifs se détaille ainsi :

	31/12/2025	Dotation	Reprise	Reclassement	30/06/2026
Provisions pour dépréciation d'autres actifs d'exploitation	(48 119)	(2 586)	1 455	-	(49 250)
Provisions pour risques divers (Comptes d'attentes agricoles)	(61)	-	-	-	(61)
Provisions sur autres comptes d'actifs	(21 064)	-	-	-	(21 064)
Total des provisions	(69 244)	(2 586)	1 455	-	(70 375)

4.7.3- Créances abandonnées sur fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT

Les créances abandonnées sur les fonds budgétaires de 133 MDT et 160 MDT se détaillent ainsi :

	30/06/2026	30/06/2025
Créances agricoles abandonnées (1999) / Fonds 133 MDT	14 956	14 956
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Fonds 133 MDT	24 121	24 121
Frais sur créances contentieuses agricoles abandonnées / Fonds 133 MDT	27	27
Total des créances abandonnées sur fonds budgétaire 133 MDT	39 104	39 104
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Fonds 160 MDT	40 598	40 598
Frais sur créances contentieuses agricoles abandonnées / Fonds 160 MDT	167	167
Total des créances abandonnées sur fonds budgétaire 160 MDT	40 765	40 765
Total	79 869	79 869

4.7.4- Créances agricoles abandonnées sur fonds propres de la banque

Les créances agricoles abandonnées sur des crédits octroyés sur les fonds propres de la banque, dans le cadre de l'opération de prise en charge par l'Etat de créances prévues par la loi n°99-65 du 15 juillet 1999 (article 3), ainsi que l'opération d'abandon de créances agricoles prévue par l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014, telle que modifiée par les textes subséquents, se détaillent ainsi

	30/06/2026	30/06/2025
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Ressources propres	14 584	14 584
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Ressources extérieures	10 949	10 949
Total	25 533	25 533

4.8- Banque Centrale et CCP

Ce poste affiche 4.403.871 mDT au 30/06/2026 contre 5.885.731 mDT au 30/06/2025, enregistrant ainsi une diminution de 1.481.860 mDT. Il se détaille comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	%
Utilisations auprès de la BCT en devises	59	42	96	40,5%
Emprunts auprès de la BCT en dinars	4 377 000	5 865 000	5 057 000	(25,4%)
Intérêts à servir sur emprunts auprès de la BCT	26 812	20 689	26 505	29,6%
Total	4 403 871	5 885 731	5 083 601	(25,2%)

4.9- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste affiche 1.500.719 mDT au 30/06/2026 contre 1.182.069 mDT au 30/06/2025, enregistrant ainsi une augmentation de 318.650 mDT qui résulte de la hausse des comptes à vue et des emprunts sur le marché monétaire en dinars et en devises. Il se détaille comme suit :

- Décomposition par nature de poste

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	1 498 712	1 180 062	1 967 117	27,0%
Dépôts et avoirs des établissements financiers	2 007	2 007	4 394	-
Total	1 500 719	1 182 069	1 971 511	27,0%

- Décomposition par nature de compte

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	%
Comptes à vue	8 332	65 046	11 846	(87,2%)
Emprunts sur le marché monétaire en dinars	1 438 873	1 113 887	1 956 600	29,2%
Emprunts sur le marché monétaire en devises	48 633	-	-	-
Intérêts à payer	4 881	3 136	3 065	55,6%
Total	1 500 719	1 182 069	1 971 511	27,0%

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Comptes à vue	8 332	-	-	-	-	8 332
Emprunts sur le marché monétaire en dinars	-	1 438 873	-	-	-	1 438 873
Emprunts sur le marché monétaire en devises	-	48 633	-	-	-	48 633
Intérêts à payer	-	4 881	-	-	-	4 881
Total	8 332	1 492 387	-	-	-	1 500 719

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers par nature de relation se présente comme suit:

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Comptes à vue	-	-	-	8 332	8 332
Emprunts sur le marché monétaire en dinars	-	-	-	1 438 873	1 438 873
Emprunts sur le marché monétaire en devises	-	-	-	48 633	48 633
Intérêts à payer	-	-	-	4 881	4 881
Total	-	-	-	1 500 719	1 500 719

4.10- Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle ont totalisé 15.393.050 mDT au 30/06/2026 contre 12.955.504 mDT au 30/06/2025, enregistrant ainsi une augmentation de 2.437.546 mDT, soit un taux d'accroissement de 18,8%. Ils se détaillent comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	%
Dépôts en dinars	14 361 963	12 106 578	13 043 469	18,6%
Dépôts à vue en dinars	4 145 128	3 286 928	3 846 840	26,1%
Dépôts d'épargne en dinars	4 782 195	4 389 879	4 635 216	8,9%
Bons de caisse en dinars	42 333	40 229	46 083	5,2%
Comptes à terme en dinars	385 231	237 537	303 409	62,2%
Comptes spéciaux de placement en dinars	2 051 127	2 425 129	2 020 155	(15,4%)
Certificats de dépôt en dinars	1 783 000	1 062 500	1 455 500	67,8%
Autres sommes dues à la clientèle en dinars	1 172 949	664 376	736 266	76,5%
Dépôts en devises	887 483	732 058	755 569	21,2%
Dépôts à vue en devises	556 519	419 463	412 625	32,7%
Bons de caisse en devises	26 858	25 142	25 594	6,8%
Comptes à terme en devises	166 343	110 926	179 878	50,0%
Comptes de placement en devises	120 672	154 100	123 016	(21,7%)
Autres sommes dues à la clientèle en devises	17 091	22 427	14 456	(23,8%)
Dettes rattachées	143 604	116 868	114 873	22,9%
Intérêts à payer sur dépôts à vue	37 968	20 522	23 914	85,0%
Intérêts à payer sur dépôts à terme en devises	1 022	1 397	718	(26,8%)
Intérêts à payer sur comptes d'épargne	55 933	55 457	60 426	0,9%
Intérêts à payer sur Bons de Caisse, Compte à Terme & autres produits financiers	87 800	84 146	77 321	4,3%
Intérêts servis d'avance sur Bons de Caisse & Compte Spécial de Placement	(39 119)	(44 654)	(47 506)	(12,4%)
Total	15 393 050	12 955 504	13 913 911	18,8%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Dépôts en dinars	10 100 272	1 707 619	2 470 091	83 980	-	14 361 962
Dépôts en devises	573 610	166 670	130 316	16 886	-	887 482
Dettes rattachées	-	125 088	15 062	3 454	-	143 604
Total	10 673 882	1 999 377	2 615 469	104 320	-	15 393 050

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle par nature de relation se présente comme suit:

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co- entreprises	Autres	Total
Dépôts en dinars	292 761	28 050	-	14 041 151	14 361 962
Dépôts en devises	-	-	-	887 483	887 483
Dettes rattachées	-	-	-	143 604	143 604
Total	292 761	28 050	-	15 072 238	15 393 050

4.11- Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales de la Banque ont totalisé 652.428 mDT au 30/06/2026 contre 631.567 mDT au 30/06/2025. Ils se détaillent comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	%
Emprunts matérialisés	235 956	204 610	246 801	15,3%
Emprunts obligataires	222 800	192 315	241 600	15,9%
Intérêts à payer emprunts obligataires	13 156	12 295	5 201	7,0%
Ressources spéciales	416 472	426 957	426 509	(2,5%)
Ressources extérieures (*)	114 985	139 034	127 933	(17,3%)
Ressources budgétaires	309 436	299 348	308 359	3,4%
Ecart de conversion sur emprunts	(8 643)	(12 257)	(10 546)	(29,5%)
Intérêts à payer sur ressources spéciales	694	832	763	(16,6%)
Total	652 428	631 567	673 310	3,3%

Les taux d'intérêts des emprunts extérieurs varient entre 1% et 7,2%.

(*) La banque n'encourt de risque de contrepartie que sur les crédits imputés sur les ressources extérieures. En effet, les crédits sur ressources spéciales ne sont débloqués aux clients qu'après l'obtention de l'accord de financement du bailleur de fonds correspondant et le décaissement desdites ressources.

La ventilation des emprunts et ressources spéciales par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts matérialisés	-	13 547	48 482	150 527	23 400	235 956
Emprunts obligataires	-	391	48 482	150 527	23 400	222 800
Intérêts à payer emprunts obligataires	-	13 156	-	-	-	13 156
Ressources spéciales	-	310 972	18 126	66 851	20 522	416 472
Ressources extérieures y compris écart de conversion	-	842	18 126	66 851	20 522	106 342
Ressources budgétaires	-	309 436	-	-	-	309 436
Intérêts à payer sur ressources spéciales	-	694	-	-	-	694
Total	-	324 519	66 608	217 378	43 922	652 428

La ventilation des emprunts et ressources spéciales par nature se présente comme suit:

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Emprunts matérialisés	17 459	9 822	-	208 675	235 956
Emprunts obligataires	17 000	9 300	-	196 500	222 800
Intérêts à payer emprunts obligataires	459	522	-	12 175	13 156
Ressources spéciales	-	-	-	416 473	416 472
Ressources extérieures y compris écart de conversion	-	-	-	106 343	106 342
Ressources budgétaires	-	-	-	309 436	309 436
Intérêts à payer sur ressources spéciales	-	-	-	694	694
Total	17 459	9 822	-	625 148	652 428

4.12- Autres passifs

Les autres postes de passif totalisent 1.066.582 mDT au 30/06/2026 contre 925.550 mDT au 30/06/2025, enregistrant ainsi une augmentation de 141.032 mDT. Ils se détaillent comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	%
Etat, impôts et taxes	37 612	36 202	48 659	3,9%
Impôts sur les sociétés	77 898	77 767	172 365	0,2%
Contribution exceptionnelle et Contribution Sociale de solidarité	16 272	16 246	35 166	0,2%
Organismes sociaux	27 683	23 303	61 609	18,8%
Comptes d'ajustement devises passifs	1 171	2 804	353	(58,2%)
Devises reçues en instance d'affectation	61 213	44 179	4 908	38,6%
Provisions pour risques divers (Comptes d'ajustement devises)	936	936	936	-
SWAPS devises	-	(13)	154	(100,0%)
Congés à payer	18 504	14 806	14 909	25,0%
Produits perçus d'avance	9 963	10 804	11 871	(7,8%)
Excédents de caisse	11 668	11 920	12 964	(2,1%)
Charges sur emprunts	53	53	53	-
Autres comptes de régularisation passifs	167 894	98 696	147 292	70,1%
Provisions pour risques divers (Autres comptes de régularisation passifs)	30	30	30	-
Comptes liés à la compensation passifs	237 097	231 769	(10 094)	2,3%
Comptes de régularisation	98 617	69 539	108 654	41,8%
Comptes Etatiques créditeurs	1 001	1 111	921	(9,9%)
Créditeur divers	53 720	46 572	171 149	15,3%
Versements de l'Etat sur créances impayées pour plus d'un an / Fonds 133 MDT	78 400	78 428	78 435	(0,0%)
Intérêts recouvrés à verser à l'Etat /Fonds 133 MDT	7 213	7 149	7 261	0,9%
Versements de l'Etat sur créances impayées pour plus d'un an /Fonds 160 MDT	65 952	65 749	66 112	0,3%
Intérêts recouvrés à verser à l'Etat /Fonds 160 MDT	27 242	26 759	27 417	1,8%
Fournisseurs d'immobilisations	1 835	626	1 840	193,1%
Provisions pour passifs et charges	64 608	60 115	61 308	7,5%
Provisions pour passifs et charges	664	1 157	664	(42,6%)
Provisions sur engagement par signature	46 825	44 407	44 347	5,4%
Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi (*)	8 972	8 503	9 166	5,5%
Provisions pour pénalités BCT	1 244	1 244	1 244	-
Provisions pour suspens Inter-Siège T24h	6 903	4 804	5 887	43,7%
Total	1 066 582	925 550	1 024 272	15,2%

(*) En application des articles 53 et 54 de la Convention Collective Nationale du Personnel des Banques et des Etablissements Financiers, la BNA a comptabilisé des provisions qui couvrent ses engagements postérieurs à l'emploi envers le personnel actif et les agents retraités.

En effet, le personnel retraité demeure affilié à un contrat d'assurance sociale, financé par les cotisations de la Banque et du personnel et garantissant les risques suivants : maladies, longue maladie, maternité, invalidité et décès. La BNA supporte 80% des coûts (cotisations...) relatifs à ce contrat d'assurance groupe.

En application des principes comptables généralement admis en Tunisie et des normes internationales d'information financière (IFRS), le coût des avantages postérieurs à l'emploi doit être comptabilisé en charges, à l'instar des autres éléments de rémunération, durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Ainsi, la BNA a comptabilisé des provisions pour avantages postérieurs à l'emploi dont l'encours global au 30/06/2026 s'élève à 8.972 mDT contre 8.503 mDT au 31/12/2025.

4.13- Capitaux propres

Les capitaux propres bruts ont totalisé 2.458.184 mDT au 30/06/2026 contre 2.372.903 mDT au 31/12/2025. Les mouvements des capitaux propres au cours du premier semestre de l'exercice 2026 se détaillent comme suit :

	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025	Affectation du résultat 2025	Distribution des dividendes	Résultat de l'exercice	Autres mouvements	Solde au 30/06/2026
Capital social	320 000	320 000	-	-	-	-	320 000
Dotation de l'État	43 098	43 098	-	-	-	-	43 098
Actions propres	(4 401)	(4 955)	-	-	-	1 028	(3 927)
Réserves légales	32 000	32 000	-	-	-	-	32 000
Réserves extraordinaires	617 440	617 440	100 900	-	-	-	718 340
Réserves à régime spécial	17 802	17 802	-	-	-	-	17 802
Réserves pour réinvestissements exonérés	755 791	755 791	100 000	-	-	-	855 791
Réserves pour fonds de développement des compétences	14 945	14 945	-	-	-	-	14 945
Primes d'émission et de fusion	252 197	252 197	-	-	-	-	252 197
Réserves pour fonds social	49 049	49 484	500	-	-	419	50 403
Résultats reportés	553	557	73 701	(73 070)	-	-	1 204
Résultat net de l'exercice	137 318	274 544	(274 544)	-	156 332	-	156 332
Total	2 235 791	2 372 903	557	(73 070)	156 332	1 447	2 458 184

4.13.1- Bénéfice par action

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	%
Bénéfice net de l'exercice avant modifications comptables (en mDT)	156 332	137 318	274 544	13,8%
Nombre d'actions ordinaires	64 000 000	64 000 000	64 000 000	-
Nombre d'actions propres	424 544	535 285	535 285	(20,7%)
Nombre d'actions ordinaires en circulation début de période	63 464 715	63 468 039	63 468 039	(0,0%)
Nombre d'actions ordinaires en circulation fin de période	63 575 456	63 464 715	63 464 715	0,2%
Nombre d'actions moyen pondéré	63 464 715	63 468 039	63 468 039	(0,0%)
Bénéfices revenant aux actions propres	1 037	1 149	2 296	(9,7%)
Bénéfice par action de valeur nominale de 5 DT (en DT)	2,463	2,164	4,326	13,9%

5- NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1- Cautions, avals et autres garanties données

Ce poste a totalisé 1.163.789 mDT au 30/06/2026 contre 1.254.029 mDT au 30/06/2025. Il se décompose comme suit:

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	%
a- En faveur d'établissements bancaires	307 745	339 184	273 206	(9,3%)
Contre garanties	150 000	210 000	235 000	(28,6%)
Débiteurs par lettres de garanties d'ordre de nos correspondants étrangers	157 745	39 684	38 206	297,5%
Cessions de créances	-	89 500	-	(100,0%)
b- En faveur de la clientèle	775 889	834 690	771 501	(7,0%)
Débiteurs par avals et acceptations	41 566	28 258	60 503	47,1%
Débiteurs par lettres de garanties	24 714	127 426	36 069	(80,6%)
Débiteurs par obligations cautionnées	22 013	4 826	6 219	356,1%
Débiteurs par cautions fiscales	76 205	64 246	50 459	18,6%
Débiteurs par cautions sur marchés publics	607 893	606 445	614 767	0,2%
Débiteurs par cautions bancaires taxation d'office	3 498	3 489	3 484	0,3%
c- En faveur de l'Etat	80 155	80 155	80 155	-
Créances budgétaires transférées par l'Etat	80 155	80 155	80 155	-
Total	1 163 789	1 254 029	1 124 862	(7,2%)

La ventilation des cautions, avals et autres garanties données par nature de relation se présente comme suit :

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprise	Autres	Total
a- En faveur d'établissements bancaires	-	-	-	307 745	307 745
b- En faveur de la clientèle	705	-	-	775 184	775 889
c- En faveur de l'Etat	-	-	-	80 155	80 155
Cautions, avals et autres garanties données	705	-	-	1 163 084	1 163 789

5.2- Crédits documentaires

Les crédits documentaires ont totalisé 558.752 mDT au 30/06/2026 contre 437.269 mDT au 30/06/2025. La ventilation des crédits documentaires par nature de relation se présente comme suit :

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprise	Autres	Total
Débiteurs par accreditifs import devises	886	-	-	345 446	346 332
Débiteurs par accreditifs export devises	-	-	-	212 420	212 420
Total	886	-	-	557 866	558 752

5.3- Actifs donnés en Garantie

Le refinancement auprès de la Banque centrale de Tunisie s'établit à 5.635.000 mDT au 30/06/2026 contre 4.817.179 mDT au 30/06/2025. Le détail des actifs donnés en garantie se présente comme suit:

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	%
Titres de créances	3 592 000	3 088 000	3 584 000	16,3%
Bons du trésor	2 043 000	1 576 679	2 043 000	29,6%
Emprunt obligataire	-	152 500	-	(100,0%)
Total	5 635 000	4 817 179	5 627 000	17,0%

5.4- Engagements de financement donnés

Cette rubrique comporte les crédits notifiés aux clients mais non encore débloqués. Elle se détaille comme suit:

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	%
Crédits notifiés et non utilisés (agricoles)	21 443	24 075	23 576	(10,9%)
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	21 443	24 075	23 576	(10,9%)
Crédits notifiés et non utilisés (commerciaux)	183 751	163 260	159 558	12,6%
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	183 751	163 260	159 558	12,6%
Crédits de gestion notifiés et non utilisés	325 210	298 160	387 328	9,1%
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	325 210	298 160	387 328	9,1%
Crédits sur l'honneur	21 964	-	-	-
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle (*)	21 964	-	-	-
Total	552 368	485 495	570 462	13,8%

(*) La Loi n° 2024-41 du 2 août 2024, modifiant l'article 412 ter du Code de Commerce, ainsi que son décret d'application n° 2026-148 du 23 juillet 2026, imposent aux établissements bancaires l'affectation annuelle d'au moins 8 % de leurs bénéfices de l'exercice précédent à des lignes de microfinancement d'honneur à court terme, sans intérêts et sans garanties, devant obligatoirement être gérées via un compte dédié dit « compte de la ligne de financement sur l'honneur ». L'entrée en vigueur dudit décret étant fixée à compter de l'affectation des bénéfices de l'exercice 2025, la Banque a retracé cet engagement au niveau des engagements de financement donnés en hors bilan dans ses états financiers intermédiaires au 30 juin 2026.

5.5- Engagements sur titres

Cette rubrique comporte les titres d'investissement souscrits non encore libérés. Elle se détaille comme suit:

	Montant souscrit (1)	Montant libéré (2)	Montant non libéré (1)-(2)
SODIS SICAR	3 328	2 496	832
Total	7 328	6 496	832

5.6- Garanties reçues

Les Garanties reçues sont constituées au 30/06/2026 des éléments suivants:

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	%
Garanties reçues des banques	270 000	401 105	777 975	(32,7%)
Garanties reçues de l'Etat	8 659 463	7 606 695	8 103 172	13,8%
Fonds Budgétaires & Dotation	425 168	417 088	420 051	1,9%
SOTUGAR	35 024	43 162	36 988	(18,9%)
FNG	51 653	56 337	52 048	(8,3%)
FGIC	266	266	266	(0,0%)
FNE	-	-	-	-
G.ETAT	8 147 352	7 089 843	7 593 818	14,9%
Garanties reçues de la clientèle	1 561 384	1 637 356	1 641 872	(4,6%)
Garanties Hypothécaires	1 530 533	1 452 836	1 493 305,0	5,3%
Garanties financières	30 851	184 520	148 567,0	(83,3%)
Total	10 490 847	9 645 156	10 523 019	8,8%

5.7- Engagements en devises

Les engagements donnés et reçus en devise arrêtés au 30/06/2026 se présentent comme suit:

	30/06/2026
Opérations de change au comptant non encore dénouées	
Devises vendues à livrer (comptant)	(218 609)
Dinars achetés à recevoir (comptant)	80 195
Devises achetées à recevoir (comptant)	229 583
Dinars vendues à livrer (comptant)	(90 937)
Opérations de change à terme non encore dénouées	
Devises vendues à livrer (à terme)	(32 110)
Dinars achetés à recevoir (à terme)	32 120
Opérations de SWAP	
Dinars à livrer (SWAP)	(31 756)
Devise à recevoir (SWAP)	1 346

La BNA ne fait pas d'opérations de change à terme à des fins spéculatives et ne détient pas de titres à livrer résultant d'opérations de vente de titres dont la livraison effective est différée.

6- NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ETAT DE RESULTAT

6.1- Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont atteint 733.873 mDT au 30/06/2026 contre 763.614 mDT au 30/06/2025, enregistrant ainsi une régression de 3,9%. Ils s'analysent comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	1 662	2 514	5 106	(33,9%)
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en devises	1 547	2 245	4 719	(31,1%)
Intérêts sur autres avoirs auprès des établissements bancaires et financiers	115	253	370	(54,5%)
Gains / Report sur opérations de SWAP	-	16	17	(100,0%)
Opérations avec la clientèle	718 396	746 600	1 530 480	(3,8%)
Agios sur comptes débiteurs de la clientèle	220 244	179 570	379 291	22,7%
Intérêts sur crédits à la clientèle	498 152	567 030	1 151 189	(12,1%)
Autres intérêts et revenus assimilés	13 815	14 500	30 018	(4,7%)
Total	733 873	763 614	1 565 604	(3,9%)

6.2- Commissions perçues

Les commissions perçues par la banque ont totalisé 83.692 mDT au 30/06/2026 contre 86.396 mDT au 30/06/2025. Elles se décomposent comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	%
Commissions en produits sur opérations de chèques, effets, virements et tenue de comptes	48 114	47 603	98 075	1,1%
Commissions en produits sur opérations monétiques	8 383	7 529	16 768	11,3%
Commissions en produits sur opérations de change	1 033	910	1 918	13,5%
Commissions en produits sur opérations de commerce extérieur	3 987	4 114	7 985	(3,1%)
Commissions en produits sur location de coffres forts	32	21	63	52,4%
Commissions en produits d'études, de montage de financement, de conseil et d'assistance	9 455	12 138	23 762	(22,1%)
Commissions en produits de gestion des fonds budgétaires & ressources extérieurs	1 599	1 195	2 932	33,8%
Commissions en produits sur avals billets de trésorerie	89	99	243	(10,1%)
Commissions en produits sur opérations diverses	11 000	12 787	25 379	(14,0%)
Total	83 692	86 396	177 125	(3,1%)

6.3- Gain sur portefeuille commercial et opérations financières

Ces gains ont atteint 21.713 mDT au 30/06/2026 contre 20.807 mDT au 30/06/2025 soit une augmentation de 906 mDT. Ils se détaillent comme suit:

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	%
Gains nets sur titres de transaction	7 377	9 365	18 485	(21,2%)
Intérêts nets sur bons de trésor	7 377	9 365	18 485	(21,2%)
Gains (pertes) nets sur titres de placement	1 632	1 524	2 175	7,1%
Dividendes et revenus assimilés des titres de placement	1 716	1 570	1 536	9,3%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	(84)	(105)	-	(20,0%)
Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	-	59	639	(100,0%)
Gains nets sur opérations de change	12 704	9 918	21 402	28,1%
Résultat sur opérations de change	10 015	6 764	14 147	48,1%
Commissions sur change manuel	2 689	3 154	7 255	(14,7%)
Total	21 713	20 807	42 062	4,4%

6.4- Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé 394.419 mDT au 30/06/2026 contre 348.347 mDT au 30/06/2025, soit une augmentation de 13,2%. Ils se détaillent comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation
Intérêts nets sur Bons de Trésor d'investissement	313 331	258 676	551 079	21,1%
Revenus des titres de participation	9 909	13 814	14 562	(28,3%)
Revenus des titres participatifs	1 944	3 746	7 439	(48,1%)
Revenus des obligations	51 372	55 576	110 479	(7,6%)
Revenus des fonds gérés	17 863	16 535	29 347	8,0%
Total	394 419	348 347	712 906	13,2%

6.5- Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts et revenus assimilés ont atteint 668.654 mDT au 30/06/2026 contre 679.440 mDT au 30/06/2025, enregistrant ainsi une baisse de 1,6%. Ils s'analysent comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	(245 927)	(270 200)	(571 329)	(9,0%)
Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en dinars	(244 987)	(271 625)	(572 348)	(9,8%)
Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en devises	(794)	1 633	1 674	(148,6%)
Intérêts sur autres comptes des établissements bancaires et financiers	(31)	(34)	(126)	(8,8%)
Perte / Deport sur opérations de SWAP	(115)	(174)	(529)	(33,9%)
Opérations avec la clientèle	(407 831)	(394 930)	(804 021)	3,3%
Intérêts sur comptes à vue	(74 742)	(45 191)	(107 390)	65,4%
Intérêts sur comptes d'épargne	(139 008)	(142 185)	(287 863)	(2,2%)
Intérêts sur bons de caisse, comptes à terme et autres produits financiers	(194 081)	(207 554)	(408 768)	(6,5%)
Charges sur emprunts et ressources spéciales	(14 626)	(13 994)	(26 761)	4,5%
Autres intérêts et charges assimilés	(270)	(316)	(658)	(14,6%)
Total	(668 654)	(679 440)	(1 402 769)	(1,6%)

6.6- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passifs

Ce poste a atteint 100.332 mDT au 30/06/2026 contre 101.731 mDT au 30/06/2025, soit une régression de 1.399 mDT. Il s'analyse comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	%
Dotations aux provisions sur engagements de la clientèle	(98 379)	(101 677)	(181 127)	(3,2%)
Dotations aux provisions pour créances douteuses individuelles	(44 823)	(53 300)	(89 201)	(15,9%)
Dotations aux provisions additionnelles	(74 863)	(82 437)	(158 542)	(9,2%)
Dotations aux provisions collectives sur créances non classées	-	-	(6 337)	-
Reprises de provisions pour créances douteuses	18 794	40 046	64 562	(53,1%)
Reprise de provisions additionnelles	4 986	5 414	15 114	(7,9%)
Reprises provisions sur créances cédées ou radiées	-	-	28 800	-
Pertes sur créances cédées et radiées	-	-	(31 609)	-
Autres créances passées par pertes	(423)	(38 925)	(12 588)	(98,9%)
Sommes recouvrées au titre des créances passées en perte	427	1 941	6 849	(78,0%)
Reprises d'agios réservés sur créances cédées	-	-	2 808	-
Reprises d'agios réservés sur autres créances passées par pertes	-	27 287	-	(100,0%)
Dotations aux provisions pour engagements par signature	(3 222)	(2 950)	(5 206)	9,2%
Reprises provisions sur engagements par signature	745	1 247	4 223	(40,3%)
Dotation nette pour risques et charges	(1 953)	(54)	(15 090)	3516,7%
Dotations aux provisions pour risques et charges	(4 670)	(2 767)	(17 000)	68,8%
Reprises de provisions pour risques et charges	2 717	2 713	1 910	0,1%
Total	(100 332)	(101 731)	(196 217)	(1,4%)

6.7- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Ce poste a totalisé une perte de 5.161 mDT au 30/06/2026 contre une perte de 5.189 mDT au 30/06/2025. Il se détaille comme suit:

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	%
Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	(553)	(512)	(9 020)	8,0%
Dotations aux provisions pour fonds gérés	(10 224)	(14 484)	(17 153)	(29,4%)
Dotations aux provisions pour dépréciation des participations dans les FCP	(17)	(59)	(342)	(71,2%)
Reprises de provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	97	6 113	8 001	(98,4%)
Reprises de provisions pour fonds gérés	5 536	3 753	4 385	47,5%
Reprises de provisions pour dépréciation des participations dans les FCP	-	-	151	-
Total	(5 161)	(5 189)	(13 978)	(0,5%)

6.8- Frais de personnel

Les frais de personnel se sont élevés à 150.161 mDT au 30/06/2026 contre 141.797 mDT au 30/06/2025, soit une augmentation de 8.364 mDT. Ils se détaillent comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	%
Salaires	(105 600)	(97 695)	(190 402)	8,1%
Charges sociales et fiscales	(24 987)	(21 203)	(61 284)	17,8%
Autres charges du personnel	(8 062)	(15 599)	(19 971)	(48,3%)
Charges sur assurance collectives et IDR	(7 917)	(6 575)	(2 231)	20,4%
Charges sur congés à payer	(3 595)	(725)	(828)	395,9%
Total	(150 161)	(141 797)	(274 716)	5,9%

6.9- Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation s'élèvent à 56.245 mDT au 30/06/2026 contre 50.665 mDT au 30/06/2025, soit une augmentation de 11,0%. Elles se détaillent comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	%
Frais d'exploitation non bancaires	(53 913)	(50 465)	(114 218)	6,8%
Loyers et charges locatives	(1 645)	(1 609)	(3 570)	2,2%
Entretiens et réparations (confiés à des tiers)	(4 505)	(5 180)	(12 718)	(13,0%)
Primes d'assurances	(641)	(688)	(1 667)	(6,8%)
Impôts et taxes	(2 433)	(1 967)	(6 124)	23,7%
Fournitures de bureau	(1 553)	(1 043)	(2 612)	48,9%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	(1 743)	(2 083)	(3 062)	(16,3%)
Missions et réceptions	(311)	(247)	(641)	25,9%
Dons et cotisations	(34)	(35)	(468)	(2,9%)
Jetons de présence	(263)	(275)	(419)	(4,4%)
Affranchissements, téléphone, Télégramme et Télèx	(733)	(1 007)	(2 124)	(27,2%)
Travaux et façons exécutés par des tiers	(4 382)	(3 446)	(9 978)	27,2%
Fournitures faites à la banque (électricité, eau et gaz)	(862)	(996)	(2 579)	(13,5%)
Frais de publicité	(2 352)	(1 194)	(3 690)	97,0%
Transports et déplacements	(6 034)	(5 882)	(12 678)	2,6%
Participation au budget de l'APTBEF	(383)	(408)	(767)	(6,1%)
Documentation centrale	(406)	(531)	(1 164)	(23,5%)
Frais de contrôle médical	(69)	(83)	(167)	(16,9%)
Frais de formation et d'inscription	(437)	(310)	(1 145)	41,0%
Contribution au fonds de garantie	(17 337)	(15 704)	(31 408)	10,4%
Contribution sociale de solidarité	(7 790)	(7 777)	(17 237)	0,2%
Autres charges d'exploitation bancaire	(2 332)	(200)	(3 648)	1066,0%
Total	(56 245)	(50 665)	(117 866)	11,0%

6.10- Solde en gain ou en perte provenant des autres éléments ordinaires

Les soldes en gain ou en perte provenant des autres éléments ordinaires présentent une perte de 35 mDT au 30/06/2026 contre une perte de 8 425 mDT au 30/06/2025. Ils se détaillent comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	%
Profits (pertes) exceptionnels(es)	20	1	6	1900,0%
Déficits de caisse	(4)	(3)	(8)	33,3%
Pénalités et amendes fiscales*	(51)	(8 423)	(8 423)	(99,4%)
Total	(35)	(8 425)	(8 425)	(99,6%)

(*) La SICAR INVEST, filiale de la BNA BANK, a fait l'objet d'une vérification approfondie entamée en 2024. Cette vérification a porté sur les fonds gérés qui lui ont été confiés par la BNA pour les exercices allant de 2017 à 2021. Au terme de cette mission, l'administration fiscale a procédé à la déchéance de 4 fonds gérés. L'impact financier de ce redressement a abouti à un paiement de 17.751 mD sans pénalité de retard en bénéficiant de l'amnistie fiscale prenant fin le 20 Juin 2025. À signaler qu'une provision a été déjà effectuée pour un montant de 9.329 mDT.

7- NOTES SUR L'ÉTAT DES FLUX DE TRESORERIE**7.1- Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation**

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours du premier semestre de l'année 2026, un flux de trésorerie net positif de 1.109.027 mDT s'expliquant principalement comme suit :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 128.629 mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées ;
- Les prêts et avances à la clientèle nettes des remboursements ont dégagé un flux net négatif de 140.818 mDT
- Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un flux net positif de 1.450.409 mDT ;
- Les sommes versées au personnel et aux créiteurs divers ont atteint 139.215 mDT ;
- Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un encaissement net de 6.131 mDT.

7.2- Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé, au cours du premier semestre de l'année 2026 un flux de trésorerie net positif de 196.083 mDT s'expliquant comme suit :

- Les intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement de 362.785 mDT ;
- Les acquisitions nettes sur portefeuille investissement de 163.563 mDT ;
- Les acquisitions nettes des immobilisations de 3.139 mDT ;

7.3- Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, au cours du premier semestre de l'année 2026, un flux de trésorerie net négatif de 100.195 mDT provenant essentiellement de :

- Le remboursement d'emprunt pour le montant de 18.800 mDT ;
- Une diminution des ressources spéciales pour le montant de 9.968 mDT ;
- Le versement de dividendes pour le montant de 73.559 mDT ;

7.4- Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique comporte les avoirs en dinars et en devises en caisses, auprès de la BCT et du Centre des Chèques Postaux ainsi que les avoirs nets auprès des établissements bancaires. Elle inclut également les prêts et emprunts interbancaires inférieurs à trois mois et les Placements inférieurs à 3 mois composés par les Bons de Trésor de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités ont accusé un solde négatif de 5.291.909 mDT au 30/06/2026 contre aussi un solde négatif de 6.406.779 mDT au 30/06/2025. Elles se décomposent comme suit au 30/06/2026:

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	%
Liquidités en dinars tunisiens :	147 744	109 669	125 791	34,7%
- Avoirs en caisse en dinars	90 708	74 822	80 992	21,2%
- Avoirs auprès de la BCT en dinars	22 406	6 246	1 352	258,7%
- Avoirs en CCP	83	83	83	-
- Mouvements IBS	32 218	26 283	46 574	22,6%
- Correspondants débiteurs en dinars	10 035	10 000	7 188	0,4%
- Correspondants créditeurs en dinars	(7 706)	(7 765)	(10 398)	(0,8%)
Liquidités en devises :	298 311	237 480	174 482	25,6%
- Caisse en devises	8 477	9 084	7 315	(6,7%)
- Avoirs à la BCT en devises	120 749	159 880	105 226	(24,5%)
- Correspondants débiteurs en devises	169 711	125 796	63 389	34,9%
- Correspondants créditeurs en devises	(626)	(57 280)	(1 448)	(98,9%)
- Placements en devises	-	-	-	-
Emprunts en dinars	(5 815 872)	(6 978 886)	(7 013 601)	(16,7%)
Emprunts en devises	(48 692)	(42)	(96)	115833,3%
Placements inférieurs à 3 mois	126 600	225 000	216 600	(43,7%)
Liquidités et équivalents de liquidités	(5 291 909)	(6 406 779)	(6 496 824)	(17,4%)

8- Note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers

Aucun événement n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des Etats Financiers de nature à :

- Entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ;
- Avoir des répercussions importantes sur les activités futures de la Banque.

9- Note sur les opérations avec les parties liées

Opérations avec les Filiales & Entreprises Associées

1- L'encours des conventions de dépôts à terme souscrits par les filiales et entreprises associées de la BNA totalise, au 30/06/2026, un montant de 279.603 mDT, réparti comme suit :

RELATION	LIBELLE	Statut	Encours au 30/06/2026
BNA Assurances	Compte de Placement	FILIALE	40 000
BNA Assurances	Certificat de dépôt	FILIALE	89 500
TUNIS RE	Compte de Placement	ENTREPRISE ASSOCIEE	16 000
TUNIS RE	Compte de Placement	ENTREPRISE ASSOCIEE	2 000
TUNIS RE	Certificat de dépôt	ENTREPRISE ASSOCIEE	2 000
Placement Obligataire "SICAV"	Certificat de dépôt	FILIALE	35 500
Placement Obligataire "SICAV"	Compte de Placement	FILIALE	85 803
SICAV BNA	Certificat de dépôt	FILIALE	500
SOFINREC	Certificat de dépôt	FILIALE	4 000
GENERALE DES VENTES	Compte de Placement	ENTREPRISE ASSOCIEE	3 300
SIVA	Certificat de dépôt	FILIALE	1 000
Total			279 603

2- En vertu de la convention signé le 26 Juillet 2021 entre l'Association professionnelle tunisienne des banques et des établissements financiers (APTBEF), la Fédération générale des banques et des établissements financiers et l'Union générale tunisienne du travail portant sur l'augmentation des indemnités servies aux personnels des banques et des établissements financiers à l'occasion du départ à la retraite de six à douze mois de salaire, la BNA a souscrit auprès de sa filiale, BNA Assurances, un contrat d'assurance destiné à couvrir le complément de la charge relative à l'indemnité de départ à la retraite soit six mensualités de salaire brut.

3- La BNA a signé avec la société «SIP-SICAR» (Filiale de la BNA absorbée par la SICAR INVEST en 2017) trois conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	Encours brut au 30/06/2026	Provisions	Encours net au 30/06/2026
Fonds gérés SIP SICAR 1	2010	1 500	1 470	(892)	578
Fonds gérés SIP SICAR 2	2010	2 500	1 935	(1 378)	557
Fonds gérés SIP SICAR 3	2010	6 000	2 700	(1 479)	1 221
Fonds gérés SIP SICAR 5	2010	4 000	4 000	(400)	3 600
Fonds gérés SIP SICAR 6	2010	9 000	9 000	(2 858)	6 142
Total		23 000	19 105	(7 007)	12 098

4- La BNA a signé avec sa filiale SICAR-INVEST, un avenant à la convention de gestion de fonds à capital risque. Au titre de cette convention, la BNA a confié à sa filiale la gestion d'une enveloppe entièrement libérée par tranche d'un montant de 736.957 mDT. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	Encours brut au 30/06/2026	Provisions	Encours net au 30/06/2026
Fonds géré 1	1997	4 500	1 410	(1 460)	-50
Fonds géré 2	1997	2 057	840	(698)	142
Fonds géré 3	1998	5 550	49	(49)	0
Fonds géré 4	1999	7 350	3 075	(2 893)	182
Fonds géré 5	2000	7 000	2 798	(2 798)	0
Fonds géré 6	2001	7 000	2 443	(2 008)	435
Fonds géré 7	2002	5 000	2 490	(1 636)	854
Fonds géré 8	2003	3 500	1 723	(1 205)	518
Fonds géré 9	2005	1 500	829	(468)	361
Fonds géré 10	2006	5 000	2 037	(1 795)	242
Fonds géré 11	2007	2 500	834	(580)	254
Fonds géré 12	2008	8 500	5 439	(4 626)	813
Fonds géré 13	2009	20 000	17 722	(10 409)	7 313
Fonds géré 14	2010	15 000	11 026	(7 444)	3 582
Fonds géré 15	2011	10 000	3 900	(2 666)	1 234
Fonds géré 16	2012	8 400	7 290	(4 251)	3 039
Fonds géré 16 BIS	2012	5 600	5 400	(4 485)	915
Fonds géré 18	2014	6 000	6 000	(3 211)	2 789
Fonds géré 19	2015	7 000	7 000		7 000
Fonds géré 20	2016	2 000	2 000	(600)	1 400
Fonds géré 21	2016	3 000	3 000	(1 138)	1 862
Fonds géré 20 BIS	2016	8 500	4 115	(715)	3 400
Fonds géré 22	2017	20 000	15 000	(1 837)	13 163
Fonds géré 22 BIS	2017	20 000	15 700	(6 391)	9 309
Fonds géré 22 TER	2017	20 000	15 000	(3 700)	11 300
Fonds géré 23	2018	25 000	24 000	(278)	23 722
Fonds géré 23 BIS	2018	25 000	25 000	(742)	24 258
Fonds géré 23 TER	2018	23 000	23 000	(1 077)	21 923
Fonds géré 24	2019	20 000	20 000	(362)	19 638
Fonds géré 24-BIS	2019	20 000	20 000	(1 064)	18 936
Fonds géré 24-TER	2019	5 000	5 000		5 000
Fonds géré 25	2020	30 000	30 000	(4 993)	25 007
Fonds géré 25 BIS	2020	31 750	10 750	(4 196)	6 554
Fonds géré 26	2021	25 000	25 000	(5 117)	19 883
Fonds géré 26 BIS	2021	24 500	24 500	(4 020)	20 480
Fonds géré 27	2022	40 000	40 000	(2 197)	37 803
Fonds géré 27 BIS	2022	32 750	32 750		32 750
Fonds géré 28	2024	25 000	25 000		25 000
Fonds géré 28 BIS	2024	25 000	25 000		25 000
Fonds géré 28 TER	2024	20 000	20 000	(150)	19 850
Fonds géré 29	2024	20 000	20 000		20 000
Fonds géré 29 BIS	2024	15 000	15 000		15 000
Fonds géré 29 TER	2024	15 000	15 000		15 000
Fonds géré 29 QUATER	2024	15 000	15 000		15 000

Fonds géré 29 QUINQUIES	2024	15 000	15 000		15 000
Fonds géré 30	2026	10 000	10 000		10 000
Fonds géré 30 BIS	2026	10 000	10 000		10 000
Fonds géré 30 TER	2026	10 000	10 000		10 000
Fonds géré 30 QUATER	2026	10 000	10 000		10 000
Fonds géré 30 QUIQUIES	2026	10 000	10 000		10 000
Fonds géré 30 SEXIES	2026	10 000	10 000		10 000
Fonds géré 30 SEPTIES	2026	10 000	10 000		10 000
Fonds géré 30 OCTIES	2026	10 000	10 000		10 000
Total		736 957	647 120	(91 259)	555 861

Les conditions de rémunération de la SICAR-INVEST, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Commission de gestion annuelle de 0,5% de l'encours net des provisions des fonds confiés durant les dix premières années ;
- Commission de recouvrement de 2,5%;
- Commission de rendement de 5% décomptée sur les produits des placements réalisés par les fonds ;
- Commission de performance de 10% calculée sur les plus-values de l'activité capital risque et autres produits liés.

5- La BNA a signé avec SODINO, entreprise associée, deux conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	Encours brut au 30/06/2026	Provisions	Encours net au 30/06/2026
FDS DEV IRADA Jendouba	2010	450	450	(450)	0
FDS DEV IRADA Elkef	2010	450	450	(450)	0
Total		900	900	(900)	0

Les conditions de rémunération de la SODINO, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Commission de gestion de 1% décomptée sur les actifs nets du fonds avec un minimum de 4.500 dinars par fonds ;
- Commission de performance de 10% calculée sur les plus-values réalisées sur les cessions d'actions ou de parts sociales et des dividendes servis par fonds ;
- Commission de rendement de 10% calculée sur les produits des placements réalisés par les fonds ;

6- En vertu de conventions conclues avec la SICAV BNA, la SICAV Placement Obligataire et la BNA capitaux, la BNA assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds pour ces OPCVM.

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit les commissions suivantes :

- 0,15% du montant de l'actif net de la SICAV Placement Obligataire.
- 0,2% du montant de l'actif net du FCP Sécurité.
- 0,1% du montant de l'actif net du FCP Confiance et du FCP Progrès.
- 1.000 dinars hors taxes, commission fixe versée annuellement par la SICAV BNA.

7- En vertu de la convention conclue avec la BNA capitaux, cette dernière assure :

- La tenue du registre des actionnaires et autres services annexes. La BNA capitaux perçoit une rétribution forfaitaire de 30.000 dinars hors taxes par année ;
- La gestion du portefeuille pour le compte de la BNA. La BNA capitaux perçoit, à ce titre :
 - *une commission de 0,4% du montant de chaque transaction boursière
 - *une commission de 0,2% du montant de chaque coupon encaissé.
 - *des frais de tenue de compte de 0,075% du montant du portefeuille des valeurs mobilières mouvementées avec un maximum de 2.500 dinars par valeur.

8- La BNA loue à ses filiales, BNA Capitaux et Société Tunisie Informatique Services «TIS », certains de ses locaux. Les conditions annuelles des contrats de location de ces locaux se détaillent comme suit :

Filiales	Montant du loyer annuel en Dinars	Date de début de la location	Majoration par année	Date de début de la majoration
BNA CAPITAUX-MARSA	7 200 (hors taxes)	15/12/2013	5%	Deuxième année de la location
BNA CAPITAUX-SOUSSE	4 800 (hors taxes)	01/04/2008	5%	Deuxième année de la location
BNA CAPITAUX-SFAX	4 200 (hors taxes)	01/07/2007	5%	Deuxième année de la location
BNA CAPITAUX-BEN AROUS	3 600 (hors taxes)	01/07/2010	5%	Deuxième année de la location
Tunisie Informatique Services TIS	14 400 (TTC)	01/01/2011	5% (tous les deux ans)	01/01/2014
Total				-

9- L'encours des montants souscrits par les filiales et entreprises associées, aux emprunts émis par la BNA ainsi que les intérêts générés par ces emprunts se détaillent au 30/06/2026 comme suit:

Société	BNA SUB 2025-01	BNA SUB 2022	BNA SUB 2021-01	BNA SUB 2019-01	Intérêts
SICAR INVEST		6 791	2 000		501
TUNIS-RE	4 000	4 000	1 000	300	522
BNA Assurances	5 000	12 000			459
Total	9 000	22 791	3 000	300	1 482

10- La BNA a émis, en 2008 un Fonds Commun de Placement « FCP SECURITE » pour un montant global de 50 millions de dinars. La durée de ce fonds a été prorogée de 10 ans à 15 ans au cours de l'année 2018 :

Les filiales et entreprises associées ayant souscrit à ce fonds dans le cadre de la prorogation ainsi que la valorisation de leurs portefeuilles au 30/06/2026 se présentent comme suit :

Société	Montant souscrit	Valorisation au 30/06/2026
TUNIS-RE	6 000	14 874
BNA Assurances	8 000	19 831
Total	14 000	34 705

11- Les soldes des comptes courants ouverts par les filiales et les entreprises associées de la BNA ainsi que les intérêts y afférents se détaillent, au 30/06/2026, comme suit :

Partie liée	Solde au 30/06/2026		Agios au 30/06/2026	
	Débiteur	Créditeur	Encaissés	Servis
SIMPAR	-	165	36	-
SIVIA	-	927	1	-
ESSOUKNA	-	112	1	-
AGRO-SERVICES	-	251	-	1
TIS	-	-	4	1
BNA CAPITAUX	-	15 009	-	326
LES ŒILLETS	-	14	-	-
SOFINREC	-	574	-	-
POS	-	6 935	1	134
SOGEST	2 943	-	183	-
EL MEDINA	1 065	549	31	-
SICAR INVEST	3	1 584	1	80
SOIVM SICAF	-	82	-	-
SICAV BNA	-	5 239	-	63
SICAF PARTICIPATIONS BNA	-	10	-	-
SODET SUD	-	-	-	-
TUNIS-RE	-	6 673	2	-
ZIED	-	22	-	-
BNA Assurances	-	2 786	-	305

GENERALE DES VENTES	-	78	-	-
SDA Hanchir Ayed	-	199	-	-

12- Les concours bancaires accordés par la BNA à ses filiales et à ses entreprises associées, totalisent, au 30/06/2026, un montant de 163.377 mDT, réparti comme suit :

Société	Encours au 30/06/2026
SIMPAR	69 668
ESSOUKNA	32 490
SIVIA	22 371
EL MADINA	35 458
SODET SUD	2 003
SOFINREC	875
TIS	117
SDA Hanchir Ayed	395
Total	163 377

Opérations avec les Administrateurs

1- L'encours des montants souscrits par la Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, aux emprunts obligataires émis par la BNA se détaillent comme suit (en mDT) :

Emprunts	BNA SUB 2025-1	BNA Sub 2022	Total
Encours au 30/06/2026	1 000	800	1 800
Intérêts au 30/06/2026	50	57	108

2- La BNA a émis, en 2008 un Fonds Commun de Placement « FCP SECURITE » pour un montant global de 50 millions de dinars. La durée de ce fonds a été prorogée de 10 ans à 15 ans au cours de l'année 2018 :

La Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, a souscrit à ce fonds dans le cadre de sa prorogation. Les montants souscrits à ce fonds ainsi que la valorisation de leur portefeuille au 30/06/2026 se présentent comme suit :

Société	Montant souscrit	Valorisation au 30/06/2026
CTAMA	2 000	4 958
Total	2 000	4 958

3- La BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance destiné à couvrir des charges diverses. La cotisation au 30/06/2026 s'élève à 633 mDT.

4- La BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance destiné à couvrir la charge relative à l'indemnité de départ à la retraite soit six mensualités de salaire brut. La cotisation annuelle au titre de l'exercice 2026 s'élève à 5.292 mDT

5- La BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance épargne collective destiné à financer le complément de retraite de son personnel. La cotisation annuelle au titre de l'exercice 2025 s'élève à 6.245 mDT.

6- L'encours des conventions de dépôts souscrits par les administrateurs de la BNA totalisent, au 30 Juin 2026, un montant de 148.047 mDT, réparti comme suit :

RELATION	LIBELLE	Statut	Encours au 30/06/2026
CTAMA	Compte de Placement	Administrateur	4 047
CTAMA	Certificat de dépôt	Administrateur	144 000
Total			148 047

Opérations avec l'ETAT

1- La BNA a procédé à l'abandon des créances agricoles qui feront l'objet de prise en charge par l'État conformément à l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014, tel que modifié par la loi n°2015-18 du 02 juin 2015, l'article 27 de la loi n°2015-30 du 18 août 2015 portant loi de finances complémentaire pour l'année 2015, et l'article 65 de la loi n°2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017. L'encours de ces créances est de 90.443 mDT. La convention de prise en charge, relative aux fonds propres et fonds extérieurs, a été signée entre la BNA et l'État tunisien en date du 24 mai 2017.

2- La BNA a conclu avec l'État Tunisien des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires (destinés à financer soit des subventions non remboursables, soit des dotations, soit des crédits) en contrepartie de la perception de commissions.

L'encours de ces fonds budgétaires s'élève au 30 Juin 2026 à 309.436 mDT.

**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2025
DE LA BANQUE NATIONALE AGRICOLE « BNA »**

En exécution de la mission de co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réglementation du marché financier, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Banque Nationale Agricole - BNA BANK arrêtés au 30 juin 2026.

Ces états financiers intermédiaires comprennent le bilan, l'état des engagements hors bilan au 30 juin 2026, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois close à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Les états financiers ci-joints, couvrant la période du 1^{er} Janvier au 30 juin 2026, font apparaître un total bilan net de 25 474 834 mille dinars et un résultat comptable de la période de 156 332 mille dinars.

Les organes de Direction et d'Administration de la banque sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme internationale d'examen limité ISRE 2410, *Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes internationales d'audit (ISAs) et, par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Banque Nationale Agricole - BNA BANK au 30 juin 2026, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre conclusion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. Les états financiers intermédiaires de la Banque Nationale Agricole - BNA BANK arrêtés au 30 juin 2026 sont établis compte tenu des considérations suivantes :
 - D'une charge d'impôt sur les sociétés estimée à 78 millions de dinars déterminée sur des bases estimatives d'un réinvestissement exonéré en fonds gérés à réaliser auprès de SICAR pour 50 millions de dinars.

- De l'hypothèse du maintien, de la prorogation et éventuellement de l'extension des garanties de l'État pour la couverture totale des engagements des entreprises publiques par Le Ministère des Finances lors de l'arrêté des états financiers annuels au 31 décembre 2026.

2. Le tableau des engagements, tel qu'arrêté par la banque au 30 juin 2026, comporte des créances envers des sociétés publiques s'élevant à 8 799 millions de dinars dont celles de l'office de céréales qui s'élèvent à 7 029 millions de dinars, représentant 35,99% du total des engagements de la clientèle.

Rappelons que les chèques d'un montant de 3 345 millions de dinars, tirés par l'Office sur la Trésorerie Générale de Tunisie au titre de ses droits à compensation demeurent non encaissés à cette date.

3. Les fonds propres de la banque comportent le reliquat de la dotation de l'État, initialement de 133 millions de dinars, d'un montant de 43 millions de dinars constituée en vertu de la loi n°94-30 du 21 février 1994 et assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque. Cette éventualité de restitution s'applique également au reliquat des fonds budgétaires agricoles revenant à l'État pour un montant de 80 millions de dinars (initialement de 160 millions de dinars), qui ont été décomptabilisés par la BNA en vertu de la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003 pour compenser l'insuffisance de provisions dégagée par son activité à la fin de 2003.

Les états financiers de la banque affichent un passif au titre de ces deux fonds s'élevant à 179 millions de dinars et un actif de 121 millions de dinars représentant les créances transférées à la BNA (hors créances abandonnées).

4. Les actifs de la banque comportent 105,402 millions de dinars au titre des créances, dont 25,533 millions de dinars ont été octroyées sur fonds propres, abandonnées par la BNA et prises en charge par l'État, sur une période de 20 ans et sans intérêts, et ce dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999 et l'article 79 de la loi de finances pour l'année 2014 telle que modifiée par les textes subséquents.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 31 août 2026

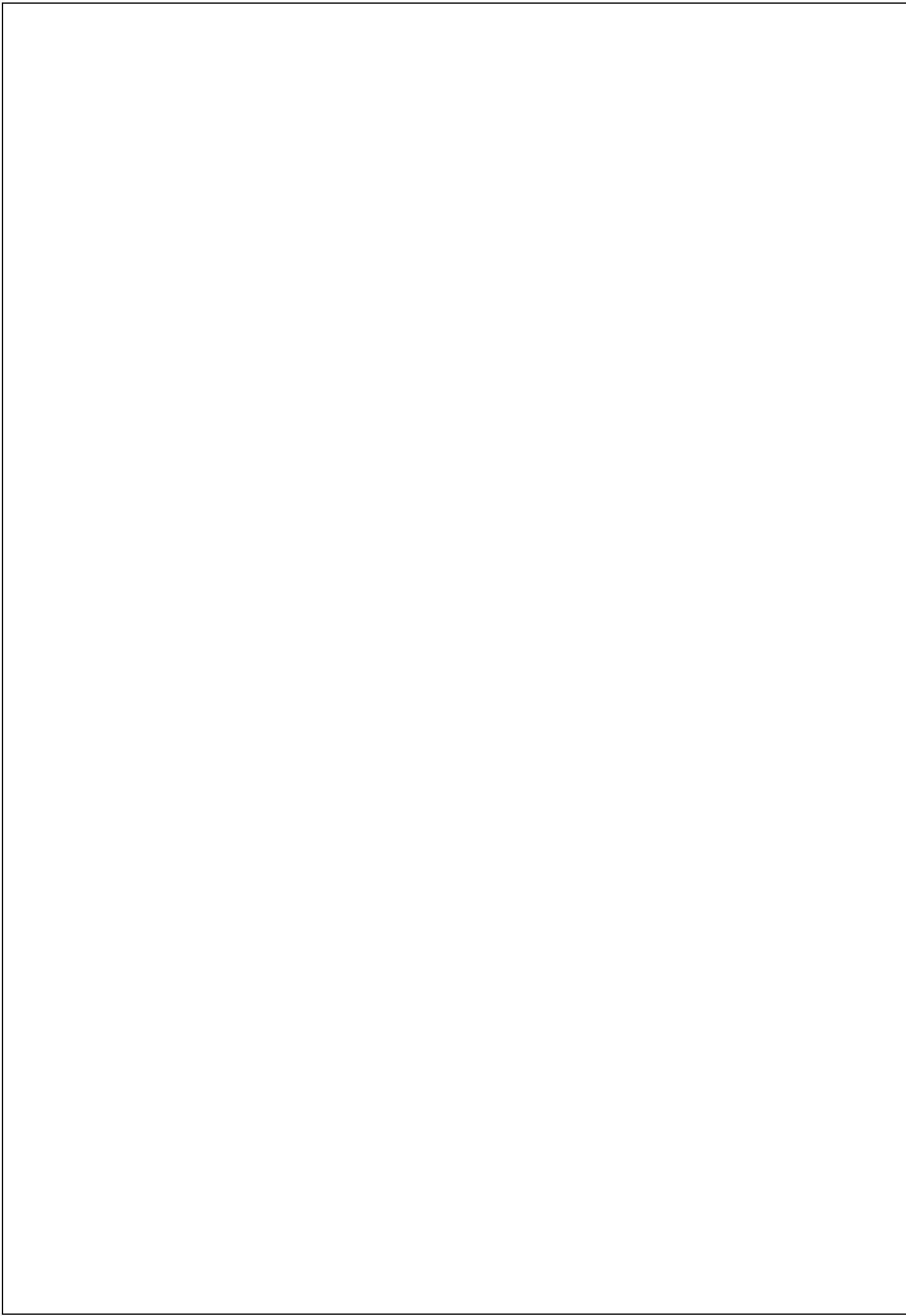
Groupe CFA- CWG



Groupe ACB-CWT

Zied KHEDIMALLAH





AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE -BIAT-

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba Tunis

La Banque Internationale Arabe de Tunisie publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2026. Ces états sont accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes, Mr Mohamed Lassaad BORJI et Mr Chérif BEN ZINA.

BILAN
Arrêté au 30 juin 2026
(En milliers de dinars)

	Note	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
<u>ACTIFS</u>				
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	III-1	500 645	431 242	386 038
Créances sur les établissements bancaires et financiers	III-2	5 388 898	4 642 081	4 978 550
Créances sur la clientèle	III-3	13 208 510	13 022 770	13 045 363
Portefeuille-titres commercial	III-4	8 961	4 304	4 304
Portefeuille d'investissement	III-5	7 781 907	6 826 403	7 080 071
Valeurs immobilisées	III-6	499 201	419 924	486 384
Autres actifs	III-7	650 842	649 108	626 278
Total des actifs		28 038 964	25 995 832	26 606 988
<u>PASSIFS</u>				
Banque Centrale et CCP	IV-1	624	60 519	550
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	IV-2	573 796	1 104 378	269 137
Dépôts et avoirs de la clientèle	IV-3	23 021 582	20 950 180	22 291 018
Emprunts et ressources spéciales	IV-4	1 203 592	924 317	958 086
Autres passifs	IV-5	844 420	728 252	720 379
Total des passifs		25 644 014	23 767 646	24 239 170
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
Capital		204 000	204 000	204 000
Réserves		1 398 619	1 247 643	1 248 091
Autres capitaux propres		3	3	3
Résultats reportés		520 924	530 460	530 460
Résultat de la période		271 404	246 080	385 264
Total des capitaux propres	V	2 394 950	2 228 186	2 367 818
Total des capitaux propres et passifs		28 038 964	25 995 832	26 606 988

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 30 juin 2026

(En milliers de dinars)

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>			
Cautions, avals et autres garanties données	2 832 113	2 987 347	3 086 614
a- En faveur d'établissements bancaires et financiers	786 317	820 226	790 232
b- En faveur de la clientèle	2 045 796	2 167 121	2 296 382
Crédits documentaires	1 039 955	967 631	958 311
a- En faveur de la clientèle	988 446	860 326	906 692
b- Autres	51 509	107 305	51 619
Total des passifs éventuels	3 872 068	3 954 978	4 044 925
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>			
Engagements de financements donnés	1 967 565	1 734 536	1 955 355
a- En faveur d'établissement bancaires, financiers et d'assurance	10 000	130 000	20 000
b- En faveur de la clientèle	1 957 565	1 604 536	1 935 355
Engagements sur titres	3	3	3
a- Participation non libérées	3	3	3
b- Titres à recevoir	-	-	-
Total des engagements donnés	1 967 568	1 734 539	1 955 358
<u>ENGAGEMENTS REÇUS</u>			
Garanties reçues	VI-1 6 763 568	6 045 657	6 179 909
Total des engagements reçus	6 763 568	6 045 657	6 179 909

ETAT DE RESULTAT

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2026

(En milliers de dinars)

	Note	1er Semestre 2026	1er Semestre 2025	Exercice 2025
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE				
Intérêts et revenus assimilés	VII-1-1	724 709	738 719	1 501 614
Commissions (en produits)	VII-1-2	146 144	135 640	289 970
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	VII-1-3	105 850	98 016	205 832
Revenus du portefeuille d'investissement	VII-1-4	293 631	270 153	535 613
Total des produits d'exploitation bancaire	VII-1	1 270 334	1 242 528	2 533 029
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE				
Intérêts encourus et charges assimilées	VII-2-1	(466 340)	(453 226)	(935 258)
Commissions encourues	VII-2-2	(1 267)	(1 172)	(2 972)
Total des charges d'exploitation bancaire		(467 607)	(454 398)	(938 230)
Produit Net Bancaire		802 727	788 130	1 594 799
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	VII-3	(17 871)	(47 083)	(210 503)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	VII-4	(7 560)	(8 882)	(25 421)
Autres produits d'exploitation	VII-5	5 694	6 393	12 540
Frais de personnel	VII-6	(221 484)	(204 141)	(400 998)
Charges générales d'exploitation	VII-7	(124 729)	(126 939)	(259 598)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	VII-8	(26 053)	(23 567)	(50 506)
Résultat d'exploitation		410 724	383 911	660 313
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		(54)	(78)	(1 332)
Impôt sur les bénéfices	VII-9	(139 266)	(137 753)	(273 717)
Résultat des activités ordinaires		271 404	246 080	385 264
Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		-	-	-
Résultat net de la période		271 404	246 080	385 264
Modification comptable affectant le résultat reporté		-	-	-
Résultat net de la période après modifications comptables		271 404	246 080	385 264

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2026
(En milliers de dinars)

	Note	1er Semestre 2026	1er Semestre 2025	Exercice 2025
<u>ACTIVITE D'EXPLOITATION</u>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenu du portefeuille d'investissement)		956 650	945 316	2 039 254
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(443 476)	(421 836)	(913 937)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		(99 899)	290 009	224 261
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(172 693)	(288 826)	(475 157)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès de la clientèle		706 285	115 545	1 418 702
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(328 735)	(342 283)	(626 081)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		109 234	87 200	45 131
Impôts sur les sociétés		(106 000)	(195 523)	(353 756)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		621 366	189 602	1 358 417
<u>ACTIVITE D'INVESTISSEMENT</u>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		255 452	182 868	477 437
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(671 217)	(629 589)	(928 904)
Acquisitions / cessions d'immobilisations		(55 526)	(63 479)	(146 576)
Flux de trésorerie net liés aux activités d'investissement		(471 291)	(510 200)	(598 043)
<u>ACTIVITE DE FINANCEMENT</u>				
Emission / Remboursement d'emprunts		199 449	89 874	80 486
Augmentation / diminution ressources spéciales		(2 347)	(879)	503
Dividendes versés		(244 800)	(244 800)	(244 800)
Flux de trésorerie net liés aux activités de financement		(47 698)	(155 805)	(163 811)
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	IX-1	11 279	(25 180)	35 799
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		113 656	(501 583)	632 362
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		3 308 065	2 675 703	2 675 703
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de la période	IX-2	3 421 721	2 174 120	3 308 065

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETEES AU 30 JUIN 2026

Note I – Respect des Normes Comptables Tunisiennes

Les états financiers de la Banque Internationale Arabe de Tunisie sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi n°96-112 du 30-12-1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 25-03-1999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux établissements bancaires.

Les états financiers sont établis selon le modèle défini par la norme comptable n°21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

Note II – Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués et présentation des états financiers

Les états financiers sont arrêtés au 30-06-2026 en appliquant les principes et conventions comptables prévues par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires. Parmi ces principes, nous décrivons ci-après les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges, les règles d'évaluation des créances et des titres et les règles de conversion des opérations en devises.

Les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états financiers intermédiaires au 30 juin 2026 par rapport aux plus récents états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2025.

II-1. Les règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions sont pris en compte dans le résultat du 30-06-2026 pour leurs montants se rapportant à la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2026. Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 30 juin 2026 ne sont pas pris en considération dans le résultat du 1^{er} semestre 2026 et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables. Les produits courus et non échus au 30 juin 2026 sont en revanche inclus dans le résultat.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 30 juin 2026 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2026 sont en revanche inclus dans le résultat du 30 juin 2026.

II-2. Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts, les commissions encourues, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte en diminution du résultat du 30-06-2026 pour leurs montants se rapportant à la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2026. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 30 juin 2026 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

Les charges qui se rapportent à la période concernée par cette situation et qui n'ont pas été décaissées jusqu'au 30 juin 2026 sont diminuées du résultat.

II-3. Les règles d'évaluation des créances

II-3-1. Provisions Individuelles

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, la circulaire N°2012-09 du 29 juin 2012 et la circulaire N°2013-21 du 30 décembre 2013. Les classes de risque sont définies comme suit :

- Classe 0 – Actifs courants
- Classe 1 – Actifs nécessitant un suivi particulier
- Classe 2 – Actifs incertains
- Classe 3 – Actifs préoccupants
- Classe 4 – Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- | | |
|----------------------------------|------|
| - Classe 2 – Actifs incertains | 20% |
| - Classe 3 – Actifs préoccupants | 50% |
| - Classe 4 – Actifs compromis | 100% |

II-3-2. Provisions Additionnelles

En application de la circulaire aux banques n° 2013-21 du 30 Décembre 2013, la Banque a procédé à la constitution de provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 à 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans ;

On entend par risque net, la valeur de l'actif après déduction des :

- Agios réservés ;
- Garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ; et
- Provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

II-3-3. Provisions Collectives

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, la banque a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de ladite circulaire.

La méthodologie de calcul desdites provisions a été modifiée par la circulaire de la BCT n°2025-01 du 29 janvier 2025.

Par ailleurs, et dans le cadre de la poursuite du renforcement de la couverture des risques latents et se préparer aux exigences des standards bâlois, la Banque a procédé à des ajustements des paramètres relatifs au calcul de la provision collective (facteur d'ajustement et taux de provisionnement).

Ainsi, le stock de provisions collectives constituées par la banque s'élève à 399 959 mD au 30 juin 2026.

II-4. Les règles de classification et d'évaluation des titres et des revenus y afférents

II-4-1. Portefeuille titres commercial et revenus y afférents

Ce portefeuille comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme. Il est composé des titres de transaction et des titres de placement :

- Les titres de transaction se distinguent par leur courte durée de détention et leur liquidité. Sont classés parmi les titres de transaction, les titres dont la durée de détention des titres est limitée à trois mois. A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat. Les revenus afférents aux titres de transaction sont portés en résultat à la réalisation.

Par ailleurs, les bons de trésors et assimilés sont évalués à la valeur de marché selon la courbe des taux des émissions souveraines publiée à la date d'arrêté de ces états financiers intermédiaires.

- Les titres de placement, sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois.

A chaque arrêté comptable, les titres de placement doivent faire l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés, en vue d'estimer s'il convient de constituer des provisions pour dépréciation.

La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. La juste valeur est la valeur probable de négociation et est déterminée en retenant un ou plusieurs critères objectifs comme le prix stipulé lors de transactions récentes, la valeur mathématique, le rendement, l'importance des bénéfices, l'activité, l'ampleur ou la notoriété de la société.

Les titres sont valorisés pour chaque type de titres séparément. Les plus-values latentes mises en évidence sur certains titres ne peuvent pas compenser des pertes latentes sur d'autres.

Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché ou la juste valeur des titres donnent lieu à la constitution de provisions pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas constatées.

II-4-2. Portefeuille titres d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille-titres d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance, ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Ce portefeuille comprend notamment :

- Les bons de trésor d'investissements ;
- Les titres de participation, les parts dans les entreprises associées et les parts dans les entreprises liées ;
- Les fonds gérés placés chez les SICAR.

Les titres d'investissements sont comptabilisés au prix d'acquisition, tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil relatifs à l'acquisition. L'entrée et la cession des titres sont constatées à la date du transfert de leur propriété, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les dividendes encaissés, les plus-values de cession réalisées, les revenus sur fonds gérés sont présentés dans le poste « Revenus du portefeuille d'investissement » au niveau de l'état de résultat. Les dividendes non encore encaissés, mais ayant fait l'objet d'une décision de distribution, sont également constatés dans le poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés.

La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente.

La juste valeur est la valeur probable de négociation et est déterminée en retenant un ou plusieurs critères objectifs comme le prix stipulé lors de transactions récentes, la valeur mathématique, le rendement, l'importance des bénéfices, l'activité, l'ampleur ou la notoriété de la société.

Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées.

Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas suivants :

- il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Par ailleurs, les bons de trésors et assimilés sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres. Les plus-values latentes sur ces bons de trésor ne sont pas comptabilisées.

II-5. Les règles de conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les états financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de juin 2026. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 30 juin 2026.

II-6. Présentation des états financiers

Les états financiers arrêtés et publiés par la BIAT au titre du premier semestre 2026, comportent aussi bien les données relatives à l'année 2025 que celles relatives au premier semestre 2025.

II-7. Faits saillants de la période

1- L'article premier de la loi n°2024-41 du 2 août 2024 a modifié l'article 412 (ter) du code de commerce en introduisant de nouvelles dispositions portant notamment sur la réduction de 50% des taux d'intérêt fixes appliqués aux crédits en cours et aux nouveaux crédits accordés par les banques, moyennant des conditions spécifiques.

Les produits d'intérêts répondant aux conditions légales prévues par l'article 412 (ter) ayant fait l'objet d'une demande pour le bénéfice de la mesure de réduction de taux, déposée jusqu'à la date du 30 juin 2026, sont comptabilisés compte tenu le nouveau taux ajusté.

2- Le conseil de la concurrence a engagé une procédure contre le secteur bancaire en lien avec le report des échéances durant la pandémie de COVID-19. À la date de l'arrêté des états financiers intermédiaires au 30 juin 2026, aucune décision n'avait été communiquée à la banque. Ainsi, le risque éventuel associé à cette situation dépend du résultat final de l'affaire et l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date de l'arrêté de ces états financiers

3- La Caisse Nationale de Sécurité Sociale a communiqué à la BIAT un avis de vérification au titre des exercices 2021, 2022 et 2023. Au cours de l'exercice 2026, l'ensemble des procédures liées à ce contrôle ont été clôturées et l'impact comptable correspondant a été intégré dans les états financiers.

4- L'administration fiscale a communiqué à la BIAT un avis de vérification préliminaire relatif aux impôts et taxes au titre de l'exercice 2025. Au cours de l'exercice 2026, l'ensemble des procédures liées à ce contrôle ont été clôturées et l'impact comptable correspondant a été intégré dans les états financiers.

Note III – Actif du bilan

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

L'actif du bilan est composé des rubriques suivantes :

- AC1 : Caisse et avoirs auprès de la Banque Centrale, Centre de chèques postaux et Trésorerie Générale de Tunisie ;
- AC2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers ;
- AC3 : Créances sur la clientèle ;
- AC4 : Portefeuille titres commercial ;
- AC5 : Portefeuille titres d'investissement ;
- AC6 : Valeurs immobilisées ;
- AC7 : Autres actifs.

III-1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Encaisses	195 072	221 699	195 261
Avoirs chez la BCT	305 485	209 455	190 689
Avoirs chez la CCP	88	88	88
Total Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	500 645	431 242	386 038

III-2. Créances sur les établissements bancaires et financiers

		30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Créances sur les établissements bancaires	(A)	4 874 944	4 218 882	4 376 732
Créances sur les établissements financiers	(B)	513 954	423 199	601 818
Total Créances sur les établissements bancaires et financiers		5 388 898	4 642 081	4 978 550

(A) Les créances sur les établissements bancaires se détaillent comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Comptes de prêts à la BCT	3 358 068	3 647 771	3 590 256
Comptes de prêts du marché interbancaire	1 348 711	422 898	648 254
Créances rattachées sur prêts	19 689	29 158	15 738
Comptes correspondants NOSTRI	114 848	104 926	105 114
Comptes correspondants LORI	6 157	205	710
Créances rattachées sur comptes correspondants	30	38	62
Valeurs non imputées	27 441	13 886	16 598
Total	4 874 944	4 218 882	4 376 732

(B) Les créances sur les établissements financiers se détaillent comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Crédits accordés aux sociétés de leasing et de factoring	396 415	408 755	396 941
Crédits accordés aux autres établissements financiers	105 999	650	200 600
Créances et dettes rattachées	11 540	13 794	4 277
Total	513 954	423 199	601 818

III-3. Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle sont composées des comptes débiteurs courants et classés, des autres concours courants et classés et des crédits sur ressources spéciales courants et classés.

Les créances douteuses brutes (classées) ainsi que les provisions requises couvrant les actifs classés sont déterminées conformément aux dispositions prévues aussi bien par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie relative aux règles prudentielles que par les normes comptables applicables aux établissements bancaires.

		30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Comptes débiteurs de la clientèle	(1)	1 327 640	1 272 238	1 070 133
Autres concours à la clientèle	(2)	13 143 951	12 975 759	13 229 352
Crédits sur ressources spéciales	(3)	75 032	83 997	81 272
Total Brut		14 546 623	14 331 994	14 380 757
Provisions sur crédits à la clientèle		(686 846)	(655 360)	(691 131)
Agios réservés		(251 308)	(253 905)	(244 304)
Provisions collectives		(399 959)	(399 959)	(399 959)
Total Net		13 208 510	13 022 770	13 045 363

(1) Comptes débiteurs de la clientèle

		30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Comptes débiteurs courants		1 088 345	1 125 601	927 691
Comptes débiteurs douteux		224 546	141 923	115 807
Avances sur dépôts à terme		14 334	4 494	26 220
Créances rattachées sur comptes de la clientèle		415	220	415
Total		1 327 640	1 272 238	1 070 133

(2) Autres concours à la clientèle

		30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Autres concours courants	(a)	12 176 584	11 872 641	12 242 480
Autres concours douteux		967 367	1 103 118	986 872
Total		13 143 951	12 975 759	13 229 352

(a) Les autres concours courants sont répartis comme suit :

		30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Crédits commerciaux et industriels		7 528 442	7 490 926	7 699 817
Crédits immobiliers, promoteurs		184 174	115 581	154 604
Crédits immobiliers, acquéreurs		3 670 592	3 542 887	3 633 360
Crédits agricoles		719 452	644 527	685 585
Compte courant associés		4 230	4 150	4 150
Portefeuille escompte		12 106 890	11 798 071	12 177 516
Valeurs non imputées		777	227	625
Créances rattachées sur autres concours courants		116 610	122 786	115 330
Créances rattachées sur compte courant associés		1 771	710	1 592
Intérêts perçus d'avance (en moins)		(49 464)	(49 153)	(52 583)
Total autres concours courants		12 176 584	11 872 641	12 242 480

(3) Crédits sur ressources spéciales

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Crédits sur ressources spéciales courants	54 373	59 470	56 582
Créances rattachées sur crédits sur ressources spéciales	664	858	725
Crédits sur ressources spéciales douteux	19 995	23 669	23 965
Total	75 032	83 997	81 272

Compte tenu de ce qui précède, les créances sur la clientèle sont récapitulées ainsi :

(i) Créances courantes

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Créances courantes hors engagements par signature	13 263 942	12 987 636	13 188 009
Valeurs non imputées	777	227	625
Créances rattachées	119 460	124 574	118 062
Intérêts perçus d'avance (en moins)	(49 464)	(49 153)	(52 583)
Total	13 334 715	13 063 284	13 254 113
Engagements par signature courants	2 722 193	2 979 167	3 159 245
Total	16 056 908	16 042 451	16 413 358

(ii) Créances douteuses brutes

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Créances douteuses hors engagements par signature	1 211 908	1 268 710	1 126 644
Engagements par signature douteux	42 048	48 280	43 829
Total	1 253 956	1 316 990	1 170 473

Les provisions et agios réservés couvrant les créances classées du bilan qui ont été constituées pour un montant de 929 192 mD ont été imputées sur le montant des créances classées sus mentionnées.

Les provisions constituées pour la couverture des engagements hors bilan figurent au passif du bilan pour un montant de 19 838 mD.

Ainsi, les provisions et agios réservés qui ont été constitués pour la couverture des créances classées sur la clientèle totalisent 949 030 mD ventilés comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Agios réservés sur créances classées	243 422	245 007	235 486
Provisions pour créances classées du Bilan	685 770	654 284	690 055
Provisions sur engagements hors bilan	19 838	22 537	20 420
Total	949 030	921 828	945 961

Les provisions et agios réservés qui ont été constitués pour la couverture des créances non classées sur la clientèle totalisent 408 921 mD ventilés comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Agios réservés sur créances non classées	7 886	8 898	8 818
Provision collective	399 959	399 959	399 959
Autres provisions	1 076	1 076	1 076
Total	408 921	409 933	409 853

Il y a lieu de noter, que, dans le cadre de l'analyse et de l'appréciation des créances sur la clientèle, les provisions requises au titre des créances classées ont été déterminées compte tenu uniquement des garanties déductibles au sens de la circulaire BCT n°91-24. Ainsi, ont été exclues de ce calcul les garanties non déductibles telles que les nantissements sur les fonds de commerce, les hypothèques sur les réquisitions d'immatriculation, les hypothèques maritimes, les hypothèques sur les actes sous seing privés, les nantissements sur les matériels fixes, les nantissements de marchés, les nantissements sur le matériel roulant, les nantissements marchandises, les cautions personnelles et solidaires des personnes physiques et morales, les avals des personnes physiques et morales, les assurances vie, les domiciliations de salaires, des loyers et de marchés.

III-4. Portefeuille titres commercial

		30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Titres de transaction	(1)	4 657	-	-
Titres de placement	(2)	4 304	4 304	4 304
Total Portefeuille-titres commercial		8 961	4 304	4 304

(1) Titres de transaction

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Bons de trésor assimilables	4 578	-	-
Créances et dettes rattachées	79	-	-
Total	4 657	-	-

(2) Titres de placement

Les titres de placement sont constitués de titres SICAV et d'actions cotées respectivement pour 2 303 mD et 2 001 mD.

Pour le premier semestre 2026, il n'y a pas de transferts entre les catégories de titres de transaction vers les titres de placement.

III-5. Portefeuille titres d'investissement

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Encours brut des titres d'investissement	7 604 000	6 656 444	6 940 354
Créances rattachées sur titres d'investissements	272 114	262 559	233 687
Provisions et agios réservés pour dépréciation du portefeuille d'investissement	(94 207)	(92 600)	(93 970)
Total Portefeuille d'investissement	7 781 907	6 826 403	7 080 071

Les mouvements intervenus sur le portefeuille titres d'investissements durant le premier semestre 2026 sont détaillés comme suit :

	Titres d'investissements	Titres de participation	Parts dans les entreprises liées	Parts dans les entreprises associées	Fonds gérés	Titres en portage	Total
Encours brut au 31/12/2025 hors créances rattachées	5 469 184	117 135	472 010	7 100	873 725	1 200	6 940 354
Remboursement des Bons de Trésor	(701)						(701)
Acquisitions/Libérations effectuées au cours du 1er semestre 2026	626 374	15 421	-	-	150 000	-	791 795
Cessions, liquidations pertes ou remboursements effectuées au cours du 1er semestre 2026	(58 140)	(15)	-	-	(69 293)	-	(127 448)
Encours brut au 30/06/2026 hors créances rattachées	6 036 717	132 541	472 010	7 100	954 432	1 200	7 604 000
Créances rattachées sur Bons de Trésor	161 398	-	-	-	-	-	161 398
Créances rattachées sur portefeuille d'investissements autres que les BTA	80 544	4 861	13 567	-	9 440	2 304	110 716
Provisions et agios réservés pour dépréciation du portefeuille d'investissement	-	(17 883)	(30 647)	(92)	(42 896)	(2 689)	(94 207)
Total portefeuille d'investissements au 30/06/2026	6 278 659	119 519	454 930	7 008	920 976	815	7 781 907

III-6. Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont comptabilisées pour leur valeur d'acquisition en hors taxes majorée de la TVA non récupérable à l'exception du matériel de transport qui figure au bilan pour son coût d'achat en toutes taxes comprises.

Les amortissements des valeurs immobilisées sont pratiqués selon la méthode d'amortissement linéaire et calculés selon les taux d'amortissement reconnus par la réglementation fiscale en vigueur à l'exception du fonds de commerce.

Les dotations aux amortissements sont déterminées et enregistrées sur la base de la valeur comptable des immobilisations nette de la valeur récupérable et en fonction de la date d'acquisition de chaque élément d'immobilisation.

Les taux d'amortissement qui sont appliqués sont les suivants :

Immobilisation	Durée de vie	Taux d'amortissement
Immobilisations incorporelles		
Logiciels	3 ans	33%
Licences	3 ans	33%
Fonds de commerce	20 ans	5%
Immobilisations corporelles		
Bâtiments	20 et 40 ans	5% et 2,5%
Installations générales, agencements et aménagement des bâtiments	10 ans	10%
Equipements de bureaux	10 ans	10%
Matériel de transport	5 ans	20%
Matériel informatique	6,67 ans	15%
Immobilisations à statut juridique particulier	10 ans	10%

Les actifs immobilisés nets de leurs amortissements ont enregistré une augmentation de 79 277 mD en passant de 419 924 mD au 30 juin 2025 à 499 201 mD au 30 juin 2026.

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Immobilisations incorporelles	103 408	97 090	103 046
Amortissement des immobilisations incorporelles	(93 084)	(90 057)	(91 510)
Immobilisations corporelles	621 075	580 076	604 551
Amortissements des immobilisations corporelles	(307 990)	(296 995)	(297 815)
Immobilisations en cours et avances	175 792	129 810	168 112
Total Valeurs immobilisées	499 201	419 924	486 384

Les mouvements intervenus durant le premier semestre 2026 sur les postes d'actifs immobilisés se détaillent comme suit :

	31/12/2025	Acquisitions du 1er semestre 2026	Cessions ou mise en rebus du 1er semestre 2026	Reclassements du 1er semestre 2026	30/06/2026
Licence	40 675	-	-	336	41 011
Logiciels informatiques	55 906	-	-	26	55 932
Fonds de commerce et droit au bail	6 465	-	-	-	6 465
Total Immobilisations incorporelles	103 046	-	-	362	103 408
Terrains	98 363	-	-	-	98 363
Constructions	112 228	-	-	-	112 228
Agencement, aménagement des constructions	182 392	16 718	(3 223)	-	195 887
Immeubles en attente d'affectation	164	-	-	-	164
Immobilisations à statut juridique particulier	345	-	-	-	345
Mobilier de bureaux	34 936	217	(504)	(206)	34 443
Matériel informatique	82 305	1 042	(41)	295	83 601
Matériel de transport	2 753	-	-	-	2 753
Constructions non affectées aux activités professionnelles	15 544	-	-	132	15 676
Installations générales des constructions	8 217	-	(685)	-	7 532
Matériel d'exploitation bancaire	37 950	53	(665)	(5)	37 333
Agencement, aménagement du matériel d'exploitation bancaire	52	-	-	-	52
Equipements de bureaux	15 644	3 129	-	9	18 782
Agencement des équipements de bureaux	1 434	-	(2)	-	1 432
Agencement du mobilier de bureaux	12 224	291	(37)	6	12 484
Total Immobilisations corporelles	604 551	21 450	(5 157)	231	621 075
Travaux en cours	167 075	8 273	-	(593)	174 755
Avances sur immobilisations en cours	1 037	-	-	-	1 037
Total Brut des valeurs immobilisées	875 709	29 723	(5 157)	-	900 275

	Amort. Cumulé 31/12/2025	Dotation	Régularisation Cession et mise en rebus	Amort. Cumulé 30/06/2026	VCN au 30/06/2026
Licence	(38 095)	(925)	33	(38 987)	2 024
Logiciels informatiques	(49 545)	(628)	-	(50 173)	5 759
Fonds de commerce et droit au bail	(3 870)	(54)	-	(3 924)	2 541
Total Immobilisations incorporelles	(91 510)	(1 607)	33	(93 084)	10 324
Terrains	-	-	-	-	98 363
Constructions	(62 465)	(1 427)	19	(63 873)	48 355
Agencement, aménagement des constructions	(103 281)	(6 121)	(4 939)	(114 341)	81 546
Immeubles en attente d'affectation	-	-	-	-	164
Immobilisations à statut juridique particulier	(343)	(2)	-	(345)	-
Mobilier de bureaux	(19 697)	(1 113)	563	(20 247)	14 196
Matériel informatique	(55 546)	(3 440)	(337)	(59 323)	24 278
Matériel de transport	(2 062)	(148)	-	(2 210)	543
Constructions non affectés aux activités professionnelles	(130)	-	-	(130)	15 546
Installations générales des constructions	(7 083)	(49)	685	(6 447)	1 085
Matériel d'exploitation bancaire	(25 466)	(1 745)	660	(26 551)	10 782
Agencement, aménagement du matériel d'exploitation bancaire	(47)	(1)	-	(48)	4
Equipements de bureaux	(12 504)	(442)	6	(12 940)	5 842
Agencement des équipements de bureaux	(1 363)	(8)	(5)	(1 376)	56
Agencement du mobilier de bureaux	(7 669)	-	7 669	-	12 484
Total Immobilisations corporelles	(297 656)	(14 496)	4 321	(307 831)	313 244
Travaux en cours	-	-	-	-	174 755
Avances sur immobilisations en cours	-	-	-	-	1 037
Prov. Autres immobilisations corporelles	(159)	-	-	(159)	(159)
Total Brut des valeurs immobilisées	(389 325)	(16 103)	4 354	(401 074)	499 201

III-7. Autres actifs

		30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Comptes de régularisation	(1)	105 399	125 109	103 704
Autres comptes d'actifs	(2)	545 443	523 999	522 574
Total Autres actifs		650 842	649 108	626 278

(1) Les comptes de régularisation

Les comptes de régularisation sont passés entre juin 2025 et juin 2026 de 125 109 mD à 105 399 mD, soit une diminution de 19 710 mD.

(2) Les autres comptes d'actifs

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Débiteurs divers	507 790	489 308	479 608
Comptes de stocks	5 182	4 908	7 006
Charges à répartir	9 252	10 799	11 208
Frais d'études	23 219	18 984	24 752
Total Autres comptes d'actifs	545 443	523 999	522 574

Ainsi, le total du bilan a enregistré entre juin 2025 et juin 2026, un accroissement de 2 043 132 mD ou 7,86%, en passant de 25 995 832 mD à 28 038 964 mD.

NOTE IV – Passif du bilan

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

Le passif du bilan est composé des rubriques suivantes :

- PA1 : Banque Centrale, Centre de Chèques Postaux
- PA2 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers
- PA3 : Dépôts et avoirs de la clientèle
- PA4 : Emprunts et ressources spéciales
- PA5 : Autres passifs

IV-1. BCT et CCP

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
BCT compte ordinaire passif	9	59 953	-
Chèques BCT en attente de règlement	540	540	540
Comptes BCT en devises	75	26	10
Total Banque Centrale et CCP	624	60 519	550

IV-2. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Dépôts et avoirs des établissements bancaires (A)	493 804	1 090 911	243 748
Dépôts des établissements financiers	79 992	13 467	25 389
Total dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	573 796	1 104 378	269 137

(A) Les dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit.

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Emprunt en dinars auprès de la BCT	-	679 000	-
Emprunt en dinars auprès des banques	82 000	65 000	-
Dépôts des correspondants Banquiers	199 978	223 908	150 574
Autres sommes dues	211 809	122 016	93 166
Dettes rattachées	17	987	8
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	493 804	1 090 911	243 748

IV-3. Dépôts et avoirs de la clientèle

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Dépôts à vue	10 740 060	9 821 610	10 674 008
Dépôts d'épargne	5 919 470	5 368 552	5 742 181
Comptes à échéance	4 042 753	3 888 580	3 785 408
Bons à échéance	324 164	329 587	336 385
Certificats de dépôts marché monétaire	1 170 450	757 000	1 097 000
Dettes rattachées	129 726	140 135	122 811
Autres sommes dues	694 959	644 716	533 225
Total Dépôts et avoirs de la clientèle	23 021 582	20 950 180	22 291 018

IV-4. Emprunts et ressources spéciales

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Emprunts et dettes pour ressources spéciales	40 752	41 511	41 119
Fonds publics	37 322	37 690	39 247
Dettes rattachées sur ressources spéciales	559	605	602
Total fonds publics et des organismes extérieurs	78 633	79 806	80 968
Emprunts subordonnés	1 083 641	808 462	847 992
Dettes rattachées aux emprunts	41 318	36 049	29 126
Total Emprunts et ressources spéciales	1 203 592	924 317	958 086

Ce poste est composé principalement de :

- De l'emprunt subordonné BIAT 2019-1 : Cet emprunt subordonné a été mis en place en 2020 pour un montant de 45 000 md.
- De l'emprunt subordonné BIAT 2021-1 : Cet emprunt subordonné a été mis en place en 2021 pour un montant de 100 550 md.
- De l'emprunt subordonné BIAT 2022-1 : Cet emprunt subordonné a été mis en place en 2022 pour un montant de 200 000 md.
- De l'emprunt subordonné BIAT 2022-2 : Cet emprunt subordonné a été mis en place en 2022 pour un montant de 150 000 md.
- De l'emprunt subordonné BIAT 2023-1 : Cet emprunt subordonné a été mis en place en 2023 pour un montant de 150 000 md.
- De l'emprunt subordonné BIAT 2025-1 : Cet emprunt subordonné a été mis en place en 2025 pour un montant de 150 000 md.
- De l'emprunt subordonné BIAT 2025-2 : Cet emprunt subordonné a été mis en place en 2025 pour un montant de 150 000 md.
- Des ressources reçues des fonds publics et des organismes extérieurs en vue d'être utilisées par la Banque pour financer les crédits à la clientèle.
- De l'emprunt subordonné BIAT 2026-1 : Cet emprunt subordonné a été mis en place en 2026 pour un montant de 250 000 md.

Ces fonds ont enregistré une diminution de 1 173 mD en passant de 79 806 mD en juin 2025 à 78 633 mD en juin 2026. Cette variation provient des remboursements effectués au profit de ces mêmes fonds pour les montants échus, compensés par le déblocage de nouvelles ressources. Cette variation est détaillée comme suit :

	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2026
AFD	336	336
BIRD	559	559
CFD	3 962	4 246
ESPAGNOLE	3 573	4 469
FDCI	164	164
FONAPRA	3 248	3 125
FOPRODI	1 514	1 477
FOSDA FOSEP	99	94
PREMIER LOGEMENT	12 911	12 538
RESTRUC. FINANCIERE	8 124	6 903
RESTRUC. PARTICIPATIF	2 111	1 874
ITL	29 367	27 795
KFW	3 492	3 270
PROPARCO	8	8
DOTATION COVID 19	9 519	7 145
BAD	214	71
LIGNE BUDGÉTAIRE ENTREPRISES COMMUNAUTAIRES	-	4 000
Dettes rattachées	605	559
TOTAL	79 806	78 633

IV-5. Autres passifs

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Provisions pour passifs et charges	149 107	151 868	155 953
Comptes d'attente et de régularisation	521 072	416 670	364 899
Autres comptes	174 241	159 714	199 527
Total Autres passifs	844 420	728 252	720 379

(1) Provisions pour passifs et charges

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Provisions pour risques et charges d'exploitation	129 269	129 331	135 533
Provisions sur engagements hors bilan	19 838	22 537	20 420
Total Provisions pour passifs et charges	149 107	151 868	155 953

(2) Comptes d'attente et de régularisation

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Autres produits constatés d'avance	5 463	5 249	6 875
Sièges et succursales	136	223	165
Charges à payer	151 307	146 634	101 655
Comptes d'attente à régulariser	363 420	264 564	256 204
Compte ajustement en devises	746	-	-
Total Comptes d'attente et de régularisation	521 072	416 670	364 899

(3) Autres comptes

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Etat, impôts et taxes	115 705	99 998	111 591
Comptes de retenues	39 006	36 671	59 335
Autres créiteurs divers	19 530	23 045	28 600
Total Autres comptes	174 241	159 714	199 527

NOTE V – Capitaux propres

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

Le total des capitaux propres est passé entre décembre 2025 et juin 2026 de 2 367 818 mD à 2 394 950 mD, enregistrant ainsi une augmentation de 27 132 mD.

Le tableau qui suit résume les variations des capitaux propres de la situation arrêtée à la date du 31 décembre 2025 à celle arrêtée à la date du 30 juin 2026.

	Capital Social	Réserve légale	Autres réserves	Fonds social	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat net de la période	Total
Soldes au 31/12/2025	204 000	20 400	1 122 094	105 597	3	530 460	385 264	2 367 818
Affectation du résultat	-	-	150 000	-	-	235 264	(385 264)	-
Dividendes distribués	-	-	-	-	-	(244 800)	-	(244 800)
Fonds social	-	-	-	528	-	-	-	528
Résultat net du 1er semestre 2026	-	-	-	-	-	-	271 404	271 404
Soldes au 30/06/2026	204 000	20 400	1 272 094	106 125	3	520 924	271 404	2 394 950

En application des dispositions de l'article 19 de la Loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant Loi de finances pour la gestion de 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue s'élèvent au 30 juin 2026 à 47 097 md et se détaillent comme suit :

- Réserves soumises à un régime fiscal particulier non disponibles : 43 870 mD
- Réserves soumises à un régime fiscal particulier disponibles : 3 227 mD

Ainsi, les fonds propres devenus disponibles en franchise de retenue s'élèvent au 30 juin 2026 à 3 227 md.

Résultat par action

Le résultat par action au titre des périodes arrêtées au 30 juin 2026, au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2025 se présente comme suit :

Chiffres en dinar tunisien	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Résultat net de la période	271 403 662	246 079 942	385 263 518
Nombre d'actions ordinaires en circulation début de la période	40 800 000	40 800 000	40 800 000
Nombre d'actions ordinaires en circulation fin de la période	40 800 000	40 800 000	40 800 000
Nombre d'actions ordinaires moyen pondéré	40 800 000	40 800 000	40 800 000
Résultat de base par action en dinars	6,652	6,031	9,443

NOTE VI – Etat des engagements hors bilan

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

1) Les garanties reçues figurant sur l'état des engagements hors bilan ne comportent pas les garanties non déductibles au sens de la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque centrale de Tunisie. En outre, ces garanties figurent en Hors bilan pour la valeur de la créance inscrite au bilan et se rapportant à ces garanties. Ainsi, le surplus des garanties par rapport à l'encours de chaque créance est exclu de cette situation.

2) Les opérations de change non dénouées à la date du 30 juin 2026 s'élèvent à 1 498 805 mD.

3) La valeur des titres à livrer résultant d'opérations de titres s'élève au 30 juin 2026 à 27 mD.

VI-1. Garanties reçues

	30/06/2026	30/06/2025
Garanties reçues des établissements financiers	176 832	370 022
Garanties reçues de l'Etat	366 367	116 562
Garanties reçues de la clientèle	6 220 369	5 559 073
Total Garanties reçues	6 763 568	6 045 657

NOTE VII – Etat de résultat

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

VII-1. Les produits d'exploitation bancaire

Le total de ce poste est passé de 1 242 528 mD au 30 juin 2025 à 1 270 334 mD au 30 juin 2026, enregistrant une augmentation de 27 806 mD ou 2,24%.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés ;
- Commissions en produits ;
- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières ;
- Revenus du portefeuille titres d'investissement.

VII-1-1. Les Intérêts et revenus assimilés

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Intérêts sur comptes ordinaires banques	607	552	1 132
Intérêts sur comptes de prêts interbancaires	15 496	9 026	19 079
Intérêts sur crédits à la clientèle	568 731	586 551	1 184 406
Intérêts sur comptes débiteurs à la clientèle	63 621	66 178	138 460
Intérêts et produits assimilés sur engagements de garantie	21 360	19 369	39 677
Autres intérêts et revenus assimilés	54 894	57 043	118 860
Total Intérêts et revenus assimilés	724 709	738 719	1 501 614

VII-1-2. Les commissions en produits

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Commission sur opérations de change	1 355	1 296	2 660
Commission sur engagements de financement	35 819	31 015	67 464
Commission sur engagement de garantie	8 318	7 867	16 404
Commission sur prestations de services financiers	59 788	54 041	119 997
Commissions sur autres opérations bancaires	40 864	41 421	83 445
Total Commissions (en produits)	146 144	135 640	289 970

VII-1-3. Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Revenus des titres de transaction	305	901	843
Revenus sur titres de placement	82	91	91
Gains sur opérations de change et d'arbitrage	105 463	97 024	204 898
Total	105 850	98 016	205 832

(a) Revenus des titres de transaction

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Intérêts des titres de transactions	252	667	591
Plus ou moins-value de cession ou de remboursement	-	345	363
Plus ou moins-value de réévaluation des titres BTA	53	(111)	(111)
Total Revenus des titres de transaction	305	901	843

(b) Gain net sur opérations de change

Les gains nets sur les opérations de change qui sont composés principalement des gains et des pertes provenant des opérations de change manuel, du change des devises au comptant et à terme sont passés de 97 024 mD au 30 juin 2025 à 105 463 mD au 30 juin 2026 enregistrant une augmentation de 8 439 mD.

VII-1-4. Revenus du portefeuille d'investissement

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Intérêts et revenus des titres d'investissement	263 372	254 819	518 303
Revenus des parts dans les entreprises liées	25 183	9 545	10 354
Revenus des titres participation	5 076	5 789	6 956
Total Revenus du portefeuille d'investissement	293 631	270 153	535 613

VII-2. Les charges d'exploitation bancaire

Le total de ce poste est passé de 454 398 mD au 30 Juin 2025 à 467 607 mD au 30 Juin 2026, enregistrant une augmentation de 13 209 mD ou 2,91%.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées
- Commissions encourues.

VII-2-1. Les Intérêts encourus et les charges assimilées

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Intérêts sur comptes ordinaires banques	195	1 666	1 958
Intérêts sur comptes d'emprunts interbancaires	2 087	2 196	6 380
Intérêts sur dépôts de la clientèle	414 202	405 943	827 976
Intérêts sur emprunt obligataire et subordonné	48 392	36 543	78 538
Intérêts sur ressources spéciales	1 247	1 349	2 715
Autres intérêts et charges	217	5 529	17 691
Total Intérêts encourus et charges assimilées	466 340	453 226	935 258

VII-2-2. Les Commissions encourues

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Commissions sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	1 194	1 085	2 758
Commissions sur autres opérations	73	87	214
Total Commissions encourues	1 267	1 172	2 972

VII-3. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, Hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique enregistre au 30/06/2026 un montant de 17 871 mD ventilé comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Dotation aux provisions sur créances de la clientèle	(88 236)	(116 017)	(269 901)
Dotation aux provisions pour risques et charges	(4 329)	(7 617)	(18 449)
Total des dotations	(92 565)	(123 634)	(288 350)
Pertes sur créances	(28 910)	(14 151)	(150 972)
Total des dotations et des pertes sur créances	(121 475)	(137 785)	(439 322)
Reprise de provisions sur créances de la clientèle	93 104	67 540	200 534
Reprise de provisions pour pertes et charges	9 881	23 097	28 079
Total des reprises	102 985	90 637	228 613
Récupérations créances passées en perte	619	65	206
Total des reprises et des récupérations sur créances	103 604	90 702	228 819
Solde	(17 871)	(47 083)	(210 503)

VII-4. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Le volume de cette rubrique enregistre au 30 juin 2026 un solde en perte de 7 560 mD ventilé comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Dotation aux provisions sur titres de participation, portage et des fonds gérés	(124)	(1 345)	(2 475)
Dotation aux provisions sur les parts des entreprises liées et co-entreprises	-	(208)	(208)
Total des dotations	(124)	(1 553)	(2 683)
Charges et pertes sur titres	(7 570)	(7 382)	(22 788)
Total des dotations et des pertes	(7 694)	(8 935)	(25 471)
Reprise de provisions sur titres de participation, portage et fonds gérés	-	-	3
Reprise de provisions sur les parts des entreprises liées et co-entreprises	134	53	47
Total des reprises	134	53	50
Total des reprises et des plus-values	134	53	50
Solde	(7 560)	(8 882)	(25 421)

VII-5. Autres produits d'exploitation

Cette rubrique, qui est composée principalement des produits de location et des intérêts sur les crédits au personnel, est passée entre juin 2025 et juin 2026 de 6 393 mD à 5 694 mD, enregistrant ainsi une diminution de 699 mD.

VII-6. Frais de personnel

Cette rubrique, qui est composée principalement de salaires, des charges sociales et des autres charges de personnel, est passée entre juin 2025 et juin 2026 de 204 141 mD à 221 484 mD, enregistrant ainsi une augmentation de 17 343 mD.

VII-7. Charges générales d'exploitation

La diminution de 2 210 mD enregistrée entre juin 2025 et juin 2026 résulte d'une augmentation des frais d'exploitation non bancaires à concurrence de 1 033 mD et d'une diminution des autres charges générales d'exploitation à hauteur de 3 243 mD.

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Frais d'exploitation non bancaires	38 700	37 667	75 267
Autres charges générales d'exploitation	86 029	89 272	184 331
Total Charges générales d'exploitation	124 729	126 939	259 598

VII-8. Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

Le solde de cette rubrique enregistre au 30/06/2026 un montant de 26 053 mD ventilé comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	1 608	1 866	3 445
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	14 496	13 006	26 603
Dotations aux amortissements des charges reportées	9 861	8 695	20 458
Régularisation des amortissements	88	-	88
Total	26 053	23 567	50 506

VII-9. Impôt sur les bénéfices

Le solde de cette rubrique enregistre au 30 juin 2026 un montant de 139 266 mD contre 137 753 mD au 30 juin 2025, soit une augmentation de 1 513 mD ou 1,1%. Le solde au 30 juin 2026 englobe le montant de la contribution sociale de solidarité ainsi que celui de la contribution conjoncturelle calculées conformément à la réglementation en vigueur.

NOTE VIII – Portefeuille d'encaissement

La valeur des chèques, effets et autres valeurs assimilées détenus par la banque pour le compte de tiers, en attente d'encaissement s'élève au 30 juin 2026 à 1 632 255 mD. En application des dispositions prévues par la norme comptable sectorielle des établissements bancaires, ces valeurs ne figurent pas au bilan.

Note IX – Etat de flux de trésorerie

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

IX-1. Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités

L'évolution des cours de change des devises cotées par la BCT qui ont été utilisés pour la conversion en dinars de nos dépôts et avoirs en devises tels qu'ils figurent sur les états financiers arrêtés au 30/06/2026 ont engendré une incidence sur les liquidités et équivalents de liquidités d'un montant de 11 279 mD.

Cette variation est imputable aux postes suivants :

Désignation	30/06/2026
Produits d'exploitation bancaire	57
Dépôts de la clientèle	18 129
Prêts et avances accordées à la clientèle	(3 870)
Ressources spéciales	55
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(36)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(3 056)
Variation nette	11 279

IX-2. Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque centrale et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

La trésorerie de la Banque est passée de 2 174 120 mD au 30 juin 2025 à 3 421 721 mD au 30 juin 2026, enregistrant une augmentation de 1 247 601 mD. Elle se détaille comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Liquidités en TND			
Caisse dinars	254 493	213 539	206 605
Correspondants débiteurs et placements chez la BCT	81 583	34 946	18 524
Correspondants créditeurs	(549)	(60 493)	(540)
Equivalents de liquidités débiteurs	26 651	21 964	15 984
Equivalents de liquidités créditeurs	(211 809)	(122 016)	(93 166)
Total des liquidités en TND	150 368	87 940	147 407
Liquidités en devises			
Caisse en devise	63 184	75 810	53 336
Correspondants débiteurs et placements chez la BCT	222 390	212 078	213 397
Correspondants créditeurs	(200 053)	(223 935)	(150 584)
Total des liquidités en devises	85 521	63 953	116 149
Placements en devises et en dinars	3 258 870	2 761 923	3 040 205
Titres de transactions	8 961	4 304	4 304
Emprunts dinars	(82 000)	(744 000)	-
Liquidités et équivalents de liquidités	3 421 721	2 174 120	3 308 065

RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ SUR LES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2026

***Mesdames, Messieurs les actionnaires de la Banque Internationale Arabe de Tunisie -
BIAT***

Nous avons effectué l'examen limité du bilan et de l'état des engagements hors bilan de la Banque Internationale Arabe de Tunisie (« BIAT » ou « la banque ») arrêtés au 30 juin 2026 ainsi que de l'état de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 28 038 964 mille dinars et des capitaux propres de 2 394 950 mille dinars y compris le bénéfice net de la période s'élevant à 271 404 mille dinars.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste à obtenir les informations nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure d'examen appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Banque Internationale Arabe de Tunisie au 30 juin 2026, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Tunis, le 1^{er} septembre 2026

Les Commissaires aux Comptes

**Les Commissaires aux Comptes Associés
MTBF**

Cabinet CMC

Mohamed Lassaad BORJI

Chérif BEN ZINA

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE-STB-
Siège social : Rue Hédi Nouria 1001 Tunis

La Société Tunisienne de Banque- STB- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2026. Ces états sont accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes Mr WALID BEN AYED (Groupement "CFF" & "COK") et Mr WADI TRABELSI (Groupement 4A-CTK).

Société Tunisienne de Banque

BILAN

Arrêté au 30 juin 2026

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Actifs					
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	5.1	146 357	212 308	130 981	11,7%
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	5.2	1 186 895	879 330	1 275 755	(7,0%)
AC3 - Créances sur la clientèle	5.3	8 720 157	9 094 151	8 643 559	0,9%
AC4 - Portefeuille-titres commercial	5.4	240 692	403 952	100 891	138,6%
AC5 - Portefeuille d'investissement	5.5	5 032 818	4 183 256	4 784 829	5,2%
AC6 - Valeurs immobilisées	5.6	154 221	153 667	153 574	0,4%
AC7 - Autres actifs *	5.7	419 600	309 721	270 286	55,2%
Total des actifs		15 900 740	15 236 385	15 359 875	3,5%
Passifs					
PA1 - Banque Centrale et CCP	5.8	3 894	661 136	16 351	(76,2%)
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	5.9	469 884	304 190	336 396	39,7%
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	5.10	12 973 356	11 757 941	12 508 096	3,7%
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	5.11	347 419	512 686	500 884	(30,6%)
PA5 - Autres passifs *	5.12	786 078	696 922	654 632	20,1%
Total des passifs		14 580 631	13 932 875	14 016 359	4,0%
Capitaux propres					
CP1 - Capital	5.13	776 875	776 875	776 875	-
CP3 - Réserves	5.13	398 902	360 180	359 647	10,9%
CP4 - Actions propres	5.13	(10 840)	(6 971)	(9 591)	(13,0%)
CP5 - Autres capitaux propres	5.13	19 832	20 931	19 832	-
CP6 - Résultats reportés	5.13	126 278	130 177	130 823	(3,5%)
CP7 - Résultat de l'exercice	5.13	9 062	22 318	65 930	(59,4%)
Total des Capitaux propres		1 320 109	1 303 510	1 343 516	(1,7%)
Total des capitaux propres et passifs		15 900 740	15 236 385	15 359 875	3,5%

(*) Données au 30/06/2025 retraitées pour des besoins de comparabilité.

Société Tunisienne de Banque

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 30 juin 2026

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
--	-------	------------------	------------------	-------------------------	----------------

Passifs éventuels

HB1 - Cautions, avals et autres garanties données		1 399 820	1 411 526	1 375 074	1,8%
HB2 - Crédits documentaires		604 578	663 832	796 345	(24,1%)
Total des passifs éventuels	6.1	2 004 398	2 075 358	2 171 419	(7,7%)

Engagements donnés

HB4 - Engagements de financements donnés		237 627	243 292	210 418	12,9%
HB5 - Engagements sur titres		26	26	26	-
Total des engagements donnés	6.2	237 653	243 318	210 444	12,9%

Engagements reçus

HB7 - Garanties reçues		5 613 263	5 263 753	5 366 092	4,6%
Total des engagements reçus	6.3	5 613 263	5 263 753	5 366 092	4,6%

Société Tunisienne de Banque

ÉTAT DE RESULTAT

Période allant du 1er janvier au 30 juin 2026

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Produits d'exploitation bancaire					
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	7.1	350 583	450 397	882 104	(22,2%)
PR2 - Commissions (en produits)	7.2	66 328	66 590	136 125	(0,4%)
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	7.3	30 476	40 606	80 895	(24,9%)
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	7.4	216 257	170 166	353 418	27,1%
Total produits d'exploitation bancaire		663 644	727 759	1 452 542	(8,8%)
Charges d'exploitation bancaire					
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	7.5	(341 335)	(370 005)	(737 649)	7,7%
CH2 - Commissions encourues		(8 608)	(7 361)	(16 341)	(16,9%)
Total charges d'exploitation bancaire		(349 943)	(377 366)	(753 990)	7,3%
Produit Net Bancaire	7.6	313 701	350 393	698 552	(10,5%)
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	7.7	(131 400)	(155 357)	(268 244)	15,4%
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	7.8	1 108	1 306	(9 881)	(15,2%)
PR7 - Autres produits d'exploitation	7.9	1 064	1 009	1 776	5,5%
CH6 - Frais de personnel	7.10	(134 613)	(117 438)	(237 963)	(14,6%)
CH7 - Charges générales d'exploitation	7.11	(44 075)	(48 994)	(97 833)	10,0%
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(9 412)	(9 250)	(16 018)	(1,8%)
Résultat d'exploitation		(3 627)	21 669	70 389	(116,7%)
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	7.12	15 410	11 560	21 788	33,3%
CH11 - Impôt sur les bénéfices	7.13	(2 316)	(10 150)	(22 338)	77,2%
Résultat des activités ordinaires		9 467	23 079	69 839	(59,0%)
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		(405)	(761)	(3 909)	46,8%
Résultat net de l'exercice		9 062	22 318	65 930	(59,4%)
Résultat après modification comptable		9 062	22 318	65 930	(59,4%)

Société Tunisienne de Banque

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

Période allant du 1er janvier au 30 juin 2026

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Activités d'exploitation					
Produits d'exploitation bancaire encaissés		457 907	507 287	1 042 495	(9,7%)
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(382 576)	(387 903)	(750 101)	1,4%
Dépôts / retraits de dépôts auprès établissements bancaires et financiers		1 950	22 705	23 919	(91,4%)
Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		(225 263)	547 140	842 072	(141,2%)
Dépôts / retrait de dépôts de la clientèle		451 810	352 547	1 100 151	28,2%
Titres de placement		(104 955)	34 748	181 408	(402,0%)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(145 351)	(278 048)	(403 088)	47,7%
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(35 926)	123 908	101 274	(129,0%)
Impôt sur les bénéfices		(11 462)	(27 856)	(44 288)	58,9%
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	8.1	6 134	894 528	2 093 842	(99,3%)
Activités d'investissement					
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		221 121	150 069	340 658	47,3%
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(245 307)	(632 280)	(1 210 977)	61,2%
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(10 060)	(7 445)	(14 572)	(35,1%)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	8.2	(34 246)	(489 656)	(884 891)	93,0%
Activités de financement					
Rachat d'actions propres		(1 249)	(1 435)	(4 055)	13,0%
Remboursement d'emprunts		(110 146)	(68 808)	(86 219)	(60,1%)
Augmentation / diminution des ressources spéciales		1 599	5 017	2 107	(68,1%)
Distribution dividendes		(30 638)	-	-	
Remboursement dotation de l'Etat		-	(37 000)	(37 000)	100,0%
Flux de trésorerie net affecté aux activités de financements	8.3	(140 434)	(102 226)	(125 167)	(37,4%)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		(168 546)	302 646	1 083 784	(155,7%)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		1 064 714	(19 071)	(19 070)	5682,9%
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	8.4	896 168	283 575	1 064 714	216,0%

Société Tunisienne de Banque

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

ARRÊTES AU 30 juin 2026

(Montants exprimés en mille dinars - mDT)

1- PRESENTATION DE LA BANQUE

La Société Tunisienne de Banque est une société anonyme régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers. L'assemblée générale constitutive de la STB date du 18 Janvier 1957. Le capital social de la STB s'élève à 776.875 mDT et il est composé de 155.375.000 actions d'une valeur de 5 dinars chacune, admise à la côte permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Le siège social de la STB est sis à avenue Hédi Nouira 1001 Tunis. Son réseau comprend 150 agences, 213 distributeurs automatiques de billets-DAB, 11 directions régionales et 2 succursales.

La structure du capital de la Banque se présente au 30 Juin 2026 comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant en mDT	% du Capital
A - ACTIONNAIRES TUNISIENS	154 701 144	773 506	99,57%
L'État Tunisien	111 189 331	555 947	71,56%
Entreprises Publiques	18 408 461	92 042	11,85%
Personnes Morales Privées	11 688 639	58 443	7,52%
Rachat de la Banque de ses Titres	2 186 329	10 932	1,41%
Personnes Physiques	11 228 384	56 142	7,23%
B - ACTIONNAIRES ETRANGERS	673 856	3 369	0,43%
Personnes Morales	525 526	2 628	0,34%
Personnes Physiques	148 330	742	0,10%
TOTAL	155 375 000	776 875	100,00%

2- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 30 juin 2026 sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises et des normes comptables tunisiennes dont notamment les Normes Comptables sectorielles (NCT 21, 22, 23, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

3- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUÉS

Les états financiers de la « S.T.B » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 - Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

3.1.1 - Les engagements hors bilan

Les engagements de financement se rapportant aux crédits à moyen et long terme, les crédits documentaires et les garanties sous forme d'aval et cautions sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds pour leur valeur nominale.

3.1.2 - Comptabilisation des crédits à la clientèle

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

3.1.3 - Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les intérêts, produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période arrêté au 30 juin 2026 pour leurs montants rattachés au dit semestre.

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus d'avance et comptabilisés dans les comptes de régularisation au moment du déblocage de ces crédits et font l'objet d'un abonnement en fin de mois, pour la partie courue.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe 2, 3 et 4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés en intérêts réservés et sont présentés en soustractions du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe 0) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24 et dont l'encaissement effectif est raisonnablement assuré, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte » et classe de risque.

Un compte est considéré gelé si la somme de ses mouvements créditeurs nets est inférieure aux agios débiteurs générés par le compte.

Les agios sur les créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

3.1.4 - Comptabilisation des intérêts de retard

Les intérêts de retard sont constatés par la « S.T.B » lors du règlement par le client ou lors de la réalisation d'une consolidation des prêts pour un client donné.

Toutefois les intérêts de retard sur créances contentieuses sont calculés, comptabilisés et réservés au niveau du module Carthago-Engagement ; leur montant s'élève au 30 Juin 2026 à 173 446 mD.

3.1.5- Les provisions sur les engagements

i. Provisions individuelles

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire B.C.T n° 91- 24, telle que modifiée par les textes subséquents qui définit les classes de risques et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

Classes	Description	Taux de la provision
0	Actifs courants	0%
1	Actifs nécessitant un suivi particulier	0%
2	Actifs incertains	20%
3	Actifs préoccupants	50%
4	Actifs compromis	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les provisions sur prêts et sur comptes débiteurs sont présentées en déduction des rubriques concernées.

Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique « Autres postes des passifs ».

ii. Provisions collectives

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents notamment la circulaire de la BCT n°2025-04 du 03 Février 2025, la Banque constitue par prélèvement sur ses résultats, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991.

iii. Provisions additionnelles

En application de la circulaire aux Banques n° 2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

3.1.6- Impact de l'application de la loi 2024-41 :

Suite à la parution de la loi n°41-2024 du 02 Aout 2024 portant amendement du code de commerce, et en application des dispositions de l'article 412 ter, les banques sont tenues de réduire le taux d'intérêt fixe en le multipliant par un coefficient égal à 0.5, applicable aux crédits en cours de remboursement ou aux nouveaux crédits dont la durée totale est supérieure à sept ans, s'il s'avère que la somme totale des

intérêts contractuels perçus au cours des trois années précédant la date de la demande de l'emprunteur dépasse 8% de l'encours du capital restant dû. L'encours des crédits des clients ayant présenté des demandes d'abattement est de 174,186 millions de dinars au 30-06-2026.

En application desdites dispositions, l'effet de réduction du taux, objet des demandes éligibles reçues jusqu'au 30 juin 2026, s'élève à 3,732 millions de dinars a été pris en compte en impactant le PNB à due concurrence.

L'estimation de la minoration des intérêts contractuels à percevoir au titre du deuxième semestre 2026 tenant compte de l'ensemble des contrats éligibles serait de 6,195 millions de dinars.

3.2 - Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

3.2.1 - Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

- Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque (titres de participation à caractère durable) : Titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances (titres d'investissement dont notamment les emprunts obligataires) ;
- Les titres émis par l'État « Bons de trésor » acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances ;
- Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés ;
- Les fonds gérés par les sociétés SICAR.

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées comme suit :

i. Titres de participation à caractère durable

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées soit à la date du transfert de propriété des titres, soit à la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus-values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

A chaque arrêté comptable, les titres de participation font l'objet d'une évaluation à leur valeur d'usage et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Cette valeur tient compte de :

- ▀ La valeur boursière de l'action pour les titres cotés ;
- ▀ La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autres qu'hôtelières ;
- ▀ La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigé compte tenu de la plus-value dégagée sur les immobilisations pour les participations dans les projets hôteliers ;
- ▀ La juste valeur tenant compte de plusieurs critères objectifs comme le prix stipulé lors de transactions récentes, la valeur mathématique, le rendement, l'importance des bénéfices, l'activité, l'ampleur ou la notoriété de la société et ce pour les participations dans le capital des opérateurs télécoms.

ii. Titres d'investissement à revenu fixe

Les revenus des titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenus fixe est supérieur ou inférieur à leur prix de remboursement, la différence appelée selon le cas prime ou décote est incluse dans le coût d'acquisition et étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

À chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché.

Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres sont provisionnées dans les deux cas suivants :

- ▀ Existence, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- ▀ Existence des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

iii. Les titres représentant des participations de financement

Les participations de financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus-values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus-values sont constatées en produits une seule fois au moment de la cession et sont présentées au niveau du poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les impayés en intérêts capitalisés (convertis en participations au capital) sont transférés des comptes de créances aux comptes de participations. Les agios réservés y afférents sont transférés au niveau des provisions sur participations.

iv. Les fonds gérés par les sociétés SICAR

Les participations sur les fonds gérés par les SICAR qui sont effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, sont évaluées à leur valeur d'usage et compte tenu des perspectives de recouvrement. Ainsi, il est procédé au provisionnement des participations présentant des échéances de rétrocession impayées et dont la valeur d'usage ne couvre pas le coût d'acquisition des titres.

3.2.2- Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial détenu par la Banque est classé en deux catégories :

- ▀ **Les titres de transactions** : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois ;
- ▀ **Les titres de placement** : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

i. Les titres de transaction :

A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat. Les revenus afférents aux titres de transaction sont portés en résultat à la réalisation.

ii. Les titres de placement :

A chaque arrêté comptable, les titres de placement doivent faire l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés, en vue d'estimer s'il convient de constituer des provisions pour dépréciation.

Les titres sont valorisés pour chaque type de titres séparément. Les plus-values latentes mises en évidence sur certains titres ne peuvent pas compenser des pertes latentes sur d'autres. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements des primes et décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres donnent lieu à la constitution de provisions pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas constatées.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime ou décote sur titres de placement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

3.3 - Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- ▀ Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectués par la clientèle, et ce conformément à le circulaire n° 91-22.
- ▀ Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.

3.4 - Comptabilisation des ressources et des charges y afférentes

Les emprunts contractés par la Banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués. Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

Les emprunts extérieurs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de fluctuation du taux de change fait l'objet d'une couverture auprès du fonds national de garantie géré par la Compagnie de réassurances « Tunis – Ré ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de change à la date de clôture. Le contrat de couverture, conclu avec Tunis-Ré, contre les fluctuations du taux de change est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture, selon la norme comptable internationale IFRS 9.

Il est ensuite évalué à sa juste-valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture.

3.5 - Rachats d'actions propres

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne 02, relative aux capitaux propres :

- Les actions propres rachetées sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres;
- Les plus ou moins-values réalisées sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres ;
- Les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont portés au compte « Résultats reportés ».

3.6 - Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change

Conformément à la réglementation comptable en vigueur, la STB tient une comptabilité multidevise.

Ainsi, les opérations effectuées en devises sont enregistrées dans la comptabilité de chacune des devises correspondantes et sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant en vigueur au 30 juin 2026.

Les charges et les produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change en vigueur à la date de leur prise en compte.

Les gains et les pertes de change résultant de la conversion sont pris en compte dans le résultat de la période arrêté au 30 juin 2026.

3.7 - Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la Banque se détaillent comme suit :

-Immeubles	2%
-Matériel de transport	20%
	10%
-Mobilier et Matériel de bureau	15%
	20%*
-Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	10%
	15%
-Matériel informatique	33%*
-Logiciels informatiques	33%
-Agencements, aménagements et installations	10%
-Le droit au bail	5%
-Mob-bureau hors exploitation	10%
-Immeubles hors exploitation	2%
-Matériel outil hors exploitation	10%

(*) Taux appliqué pour les acquisitions à partir du 1er janvier 2008.

La Banque a procédé au cours de l'exercice 2000 à la réévaluation des terrains et des constructions. Cette réévaluation a induit une augmentation des capitaux propres pour un montant de 37 324 mdt présenté au niveau du poste « Autres capitaux propres ».

En application du § 41 la norme IAS 16 une partie du solde de l'écart de réévaluation a été transférée aux résultats reportés pour tenir compte d'une part de l'utilisation des biens réévalués et d'autre part du transfert de l'écart de réévaluation relatif aux biens cédés.

3.8 - Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Une provision pour avantages du personnel est comptabilisée par la banque pour faire face aux engagements correspondants à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles (douze mensualités) auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ à la retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la Norme Comptable Internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

Un complément de provision est également comptabilisé pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale, en utilisant la même méthode comptable et en se basant sur des estimations de l'espérance de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.

4- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

4.1 – Résultat du contrôle Social

La Banque a reçu, en date du 20 avril 2026, une notification des résultats du contrôle social portant sur la période allant de 2022 à 2024 et faisant ressortir des redressements d'un montant total de 3 805 mDT, hors pénalités de retard. La Banque a formulé, dans les délais réglementaires, son opposition aux chefs de redressement notifiés.

Le 6 mai 2026, la CNSS a notifié le maintien des redressements communiqués.

Compte tenu des divergences significatives d'interprétation juridique entre la Banque et la CNSS, lesquelles font actuellement l'objet d'un examen, aucune provision pour risque social n'a été constatée au 30 juin 2026.

4.2 – Affaire BRUNO POLI

Une action en justice a été intentée contre la banque en 2011 par Monsieur BRUNO POLI pour la restitution de bons de caisse remis à la BNDT. En date du 29/10/2015, un jugement de première instance, confirmé en appel, a été prononcé contre la banque la condamnant à restituer les bons de caisse et à défaut à régler 7 millions de Dollars. La Cour de cassation a infirmé et renvoyé l'affaire devant la Cour d'Appel de Tunis. Une ordonnance de sursis à l'exécution a été obtenue sans consignation.

La cour d'appel a consigné de nouveau le jugement de première instance condamnant la banque à restituer les bons de caisse et à défaut à régler 7 millions de Dollars. Par conséquent, une provision pour risques a été constituée, le montant de la provision au 31 décembre 2024 s'élève à 43 179 mdt.

Courant l'exercice 2021 et suite à la notification de l'arrêt de la cour de renvoi, la banque a de nouveau formulé un pourvoi en cassation, et a pu obtenir le sursis à l'exécution sans consignation.

Par arrêt n°39932/32 du 14/06/2022 la cour a de nouveau cassé et renvoyé l'affaire par devant la cour de renvoi.

La cour d'appel de Tunis en sa qualité de cour de renvoi, par son arrêt n°1.519 rendu en date du 09/07/2024 a confirmé le jugement de 1ère instance n°41.842 daté du 29.10.2015 disposant la condamnation de la banque à restituer les bons de caisse en question ou à défaut à régler 7 millions de Dollars outre le montant des intérêts de retard à partir du 28/01/2014.

Par conséquent, la banque a saisi, en date du 26/07/2024, deux avocats chargés de la représenter dans le cadre de la présente affaire et de défendre ses intérêts, afin de dépêcher la rédaction du dit arrêt, et de formuler un nouveau pourvoi en cassation, tout en œuvrant pour l'obtention d'un sursis à l'exécution sans consignation du montant de la condamnation.

À la suite de la notification à la banque en date du 30.12.2024, de l'arrêt susvisé, rendu par la cour d'appel de Tunis en date du 09.07.2024 en sa qualité de cour de renvoi, la banque a chargé les deux avocats chargés de la présente affaire, de formuler un nouveau pourvoi en cassation, pour obtenir son infirmation, tout en présentant une demande d'obtention d'un sursis à son exécution.

La Cour de cassation vient de rendre le 30/04/2025 un arrêt ayant cassé et renvoyé l'arrêt d'appel n° 10648/1519 en notre faveur.

La banque n'a pas été assignée à une audience par devant la cour d'appel en sa qualité de cour de renvoi jusqu'à ce jour.

4.3 – Radiation et cession des créances

En application du paragraphe VII quater decies de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS, la STB a procédé à la radiation des créances bancaires irrécouvrables courant l'exercice 2026.

Et par référence à la loi n°98-4 du 2 février 1998, relative aux sociétés de recouvrement des créances, la STB a procédé à la cession des lots de créances bancaires à sa filiale STRC.

L'enveloppe totale des créances cédées courant le premier semestre 2026 sont à hauteur de 6,483 mille dinars dont 0,576 mille dinars au titre des intérêts de retard.

4.4- Cotisation au Fonds de garantie de dépôt

En application de l'article 149 et suivants de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que les dispositions du décret n° 2017-268 du 1er février 2017 relatif à la fixation des règles d'intervention, d'organisation et de fonctionnement dudit fonds, la STB est dans l'obligation d'adhérer au fonds de garantie de dépôt moyennant une cotisation annuelle de 0,3% de l'encours de ses dépôts. La cotisation relative au premier semestre 2026 est de 17 022 mdt.

4.5- Retraitement des données pour les besoins de la comparabilité

Dans le but d'assurer une meilleure présentation des états financiers arrêtés au 30 juin 2026, des retraitements ont été effectués au 30 juin 2025 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde publié au 30 juin 2025	Impact des retraitements	Solde après retraitement au 30 juin 2025
Bilan			
AC7 - Autres actifs	309 428	293	309 721
PA5 - Autres passifs	696 629	293	696 922

5- NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

5-1- Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 146.357 mDT au 30/06/2026 contre 130.981 mDT au 31/12/2025.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
CAISSE *	125 871	117 000	108 998	15,5%
Caisse en Dinars	113 219	108 258	100 163	13,0%
Caisse en devise	17 696	13 769	13 879	27,5%
Provisions sur CAISSE, CCP ET TGT *	(5 044)	(5 027)	(5 044)	-
BCT	19 968	94 790	21 465	(7,0%)
BCT en Dinars	1 136	21 428	2 059	(44,8%)
BCT en devise	18 832	73 362	19 406	(3,0%)
Facilité de dépôt	-	-	-	-
CCP	552	552	552	-
TGT	4	4	4	-
Provisions sur CCP ET TGT *	(38)	(38)	(38)	-
Total	146 357	212 308	130 981	11,7%

(*) Données au 30/06/2025 retraitées pour des besoins de comparabilité.

(1) Les provisions sur caisses dinars et devises se présentent comme suit :

Libellé	Provision 2025	Reprises	Dotation	Reclassement	Provision 2026
Caisse en dinars	(4 452)	-	-	-	(4 452)
Caisse en devises	(592)	-	-	-	(592)
Total	(5 044)	-	-	-	(5 044)

Ratio de liquidité

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2014-14 du 10 novembre 2014, les banques sont tenues de respecter un ratio de liquidité durant l'année 2026 de 100%. La STB affiche, à la date du 30/06/2026, un ratio de liquidité de 624,91%.

Libellé	Seuil régl.	Juin 2026	Juin 2025	Décembre 2025
Ratio de liquidité	100%	624,91%	583,45%	1060,53%

5.2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ont totalisé 1 186.895 mDT au 30/06/2026 contre 1275.755 mDT au 31/12/2025.

Les différentes rubriques composant ce poste se détaillent comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Créances sur les établissements bancaires	106 709	93 075	104 949	1,7%
Comptes courants des banques résidentes	2	2	2	-
Comptes courants des banques non-résidentes	106 706	93 072	104 946	1,7%
Comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	1	1	1	-
Prêts aux établissements financiers	1 060 650	765 432	1 150 498	(7,8%)
Prêts sur le marché monétaire en Dinars	169 000	0	355 000	(52,4%)
Prêts sur le marché échus	71 765	71 744	71 898	(0,2%)
Prêts sur le marché monétaire en Devises	819 884	693 688	723 600	13,3%
Provisions sur prêts interbancaires	(1 766)	(1 744)	(1 739)	(1,6%)
Créances et prêts aux organismes financiers spécialisés	19 050	22 214	21 000	(9,3%)
Créances et prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)	19 050	22 214	21 000	(9,3%)
Créances rattachés	2 252	353	1 047	115,1%
Créances rattachées sur prêts interbancaires en dinars	93	-	162	(42,6%)
Créances rattachées sur prêts interbancaires en devises	2 159	353	885	144,0%
Total	1 186 895	879 330	1 275 755	(7,0%)

Les créances par exigibilité au refinancement de la BCT se présentent comme suit :

Description	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Créances sur les établissements bancaires et financiers				
Non éligibles au refinancement de la BCT	1 184 643	878 977	1 274 708	(7,1%)
Total	1 184 643	878 977	1 274 708	(7,1%)

États financiers intermédiaires au 30 juin 2026

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon qu'elles soient matérialisées ou non par des titres du marché interbancaire se présente comme suit :

Description	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Créances sur les établissements bancaires et financiers				
Non matérialisés par des titres du marché interbancaire	1 184 643	878 977	1 274 708	(7,1%)
Total	1 184 643	878 977	1 274 708	(7,1%)

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon la durée résiduelle au 30/06/2026 se détaille comme suit :

Libellé	≤ 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Créances sur les établissements bancaires	106 709	-	-	-	106 709
Comptes courants des banques résidentes	2	-	-	-	2
Comptes courants des banques non-résidentes	106 706	-	-	-	106 706
Comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	1	-	-	-	1
Prêts aux établissements bancaires	790 278	270 372	-	-	1 060 650
Prêts sur le marché monétaire en dinars	169 000	-	-	-	169 000
Prêts sur le marché échus	71 765	-	-	-	71 765
Prêts sur le marché monétaire en devises	549 512	270 372	-	-	819 884
Provisions sur prêts interbancaires	(1 766)				(1 766)
Prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)	1 667	6 800	10 583	-	19 050
Total	896 887	277 172	10 583	-	1 184 643

5.3 - Créances sur la clientèle

L'évolution comparée des engagements nets entre juin 2026 et juin 2025 se présente comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Comptes courants débiteurs	977 402	971 680	933 808	4,7%
Crédits sur ressources spéciales	190 166	206 123	196 046	(3,0%)
Les créances prises en charge par l'État	1 185	1 185	1 185	-
Bonification prise en charge par l'État	4 230	4 230	4 230	-
Comptes courants associés	90 370	89 770	89 770	0,7%
Autres concours à la clientèle	9 865 905	9 929 012	9 599 973	2,8%
Créances à abandonner	4 298	4 298	4 298	-
Créances rattachées	34 043	65 863	57 732	(41,0%)
Total brut	11 167 599	11 272 161	10 887 042	2,6%
Provisions	(1 544 282)	(1 375 271)	(1 426 848)	-8,2%
Provisions sur comptes courants	(200 753)	(175 605)	(180 826)	(11,0%)
Provisions sur ressources spéciales	(51 219)	(55 648)	(48 567)	(5,5%)
Provisions sur autres concours à la clientèle	(1 073 177)	(907 747)	(978 322)	(9,7%)
Provisions sur comptes courants associés	(45 554)	(45 552)	(45 554)	-
Provisions sur créances à abandonner	(455)	(455)	(455)	-
Provisions collectives	(173 124)	(190 264)	(173 124)	-
Agios réservés	(880 548)	(773 798)	(789 167)	-11,6%
Agios réservés sur comptes courants	(49 606)	(50 941)	(50 488)	1,7%
Agios réservés sur autres concours à la clientèle	(782 708)	(662 294)	(692 584)	(13,0%)
Agios réservés sur comptes courants associés	(34 579)	(34 579)	(34 579)	-
Agios réservés sur créances à abandonner	(3 843)	(3 843)	(3 843)	-
Agios réservés sur créances rattachées	(9 812)	(22 141)	(7 673)	(27,9%)
Produits perçus d'avance	(22 612)	(28 941)	(27 468)	17,7%
Total Net en Mdt	8 720 157	9 094 151	8 643 559	0,9%

La structure de l'encours net des créances sur la clientèle au 30/06/2026 est la suivante :

Libellé	Encours Bruts	Provisions Individuelles	Provisions additionnelles	Agios Réservés	Pdt perçus d'avance	Encours Net
C/C Débiteurs	977 402	(141 807)	(58 947)	(49 606)	-	727 042
C/ Ressources spéciales	190 166	(44 464)	(6 755)	-	-	138 947
Comptes courants associés	90 370	(32 154)	(13 400)	(34 579)	-	10 237
Autres conc. à la clientèle	9 871 319	(713 029)	(360 148)	(782 708)	(22 611)	7 992 823
Créances à abandonner	4 298	(455)	-	(3 843)	-	-
Créances rattachées	34 044	-	-	(9 812)	-	24 232
Total	11 167 599	(931 909)	(439 250)	(880 548)	(22 611)	8 893 281
Provisions collectives	-	-	-	-	-	(173 124)
Encours net	-	-	-	-	-	8 720 157

États financiers intermédiaires au 30 juin 2026

L'encours brut des créances sur la clientèle hors impayés et créances rattachées est ventilé selon la durée résiduelle comme suit :

Libellé	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Encours Brut
C/C Débiteurs	977 402	-	-	-	977 402
Autres concours à la clientèle	1 456 574	1 214 571	2 934 417	1 316 149	6 921 711
Crédits sur ressources spéciales	5 906	16 664	62 043	18 043	102 656
Total 2026	2 439 882	1 231 235	2 996 460	1 334 192	8 001 769

Agios réservés : Les comptes d'agios réservés arrêtés au 30/06/2026 se détaillent comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Agios réservés sur C/C	(49 606)	(50 941)	(50 488)	1,7%
Agios réservés sur Avals et Cautions	(3 711)	(2 726)	(3 280)	(13,1%)
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme ordinaires	(350 086)	(301 335)	(321 039)	(9,0%)
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme consolidés	(254 307)	(219 101)	(236 113)	(7,7%)
Agios réservés sur crédits garantis par l'État	(1 158)	(1 158)	(1 158)	-
Agios réservés sur C/C Associés	(34 579)	(34 579)	(34 579)	-
Intérêts de retard réservés sur créances contentieuses	(173 446)	(137 975)	(130 994)	(32,4%)
Agios réservés/ créances à abandonner	(3 843)	(3 843)	(3 843)	-
Agios réservés sur créances rattachées	(9 812)	(22 142)	(7 673)	(27,9%)
Sous Total	(880 548)	(773 800)	(789 167)	(11,6%)
Total	(880 548)	(773 800)	(789 167)	(11,6%)

Les intérêts de retard réservés sur créances contentieuses sont calculés et comptabilisés automatiquement par le système ils s'élèvent au 30/06/2026 à 173.446 mille dinars.

L'évolution des provisions sur créances à la clientèle se détaille ainsi :

Libellé	Décembre 2025	Dotations	Reprises	Reclass.	Juin 2026
Provisions sur comptes courants	(180 826)	(27 111)	7 184	-	(200 753)
Provisions sur ressources spéciales	(48 567)	(2 923)	271	-	(51 219)
Provisions sur autres concours à la clientèle	(978 322)	(115 173)	20 318	-	(1 073 177)
Provisions sur comptes courants associés	(45 554)	-	-	-	(45 554)
Provisions sur créances à abandonner	(455)	-	-	-	(455)
Provisions collectives	(173 124)	-	-	-	(173 124)
Total	(1 426 848)	(145 207)	27 773	-	(1 544 282)

Libellé	Décembre 2025	Dotations	Reprises	Reclass	Juin 2026
Provisions individuelles sur créances douteuses à la clientèle	(876 208)	(76 766)	21 065	-	(931 909)
Provisions additionnelles sur créances douteuses à la clientèle	(377 516)	(68 441)	6 708	-	(439 249)
Provisions collectives	(173 124)	-	-	-	(173 124)
Total	(1 426 848)	(145 207)	27 773	-	(1 544 282)

- Éligibilité au refinancement de la Banque Centrale

Les créances sur la clientèle (après décote) éligibles au refinancement de la Banque Centrale se présentent comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Créances éligibles au refinancement	572 102	793 005	392 545	45,7%

5.3.1 – Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué une dotation nette sur provisions additionnelles de l'ordre de 61 733 mille dinars au titre du premier semestre de l'exercice 2026, sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans.

Le solde des provisions additionnelles s'élève au 30 Juin 2026 à 439 249 mille dinars.

5.3.2 – Provisions collectives

En application de la circulaire aux banques n° 2025-04 du 03 Février 2025 portant sur Division, couverture des risques et suivi des engagements, la Banque constitue par prélèvement sur ses résultats, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT 91-24 du 17 décembre 1991.

5.3.3– Créances consolidées et prises en charge par l'État sans intérêts

Les créances prises en charges par l'État sont les créances de certaines entreprises publiques prises en charge par l'État dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999 et dont l'encours totalise la somme de 1 185 mille dinars. Ces créances ont été consolidées sur une période de 20 à 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État.

5.4 – Portefeuille titres commercial

Le solde de ce poste s'élève 240.692 mDT au 30/06/2026 contre 100.891 mDT au 31/12/2025. Le portefeuille-titres commercial est composé de titres à revenus fixes émis par l'État et de titres à revenus variables.

Libellé	Décembre 2025	Acquisition/ Dotation	Cession/ Liquidation/ Reprise	Ajustement	Juin 2026
I- Titres de placement	100 891	136 046	(15 086)	(9 326)	212 525
1.1 Titres émis par l'Etat et les organismes publics	100 891	136 046	(15 086)	(9 326)	212 525
Valeurs brutes	97 807	120 041	(15 086)	-	202 762
Créances et dettes rattachées	3 689	9 034	-	(547)	12 176
Décotes/Primes	(605)	6 971	-	(8 779)	(2 413)
II- Titres de transactions	-	30 000	-	(1 833)	28 167
2.1 Titres de transaction à revenu fixe	-	30 000	-	(1 833)	28 167
Bons du trésor	-	30 000	-	-	30 000
Créances et dettes rattachées	-	-	-	(1 833)	(1 833)
Total net	100 891	166 046	(15 086)	(11 159)	240 692

5.5 – Portefeuille d'investissement

La valeur du portefeuille titres d'investissement s'élève à 5.032.818 mDT au 30/06/2026 contre 4.784.829 mDT au 31/12/2025 et se détaille comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
BTA d'investissement	3 392 986	2 565 207	3 153 707	7,6%
Décotes/primes sur BTA d'investissement	(59 241)	(50 375)	(41 834)	(41,6%)
Créances rattachées	141 557	93 722	135 120	4,8%
Total BTA d'investissement	3 475 302	2 608 554	3 246 993	7,0%
Emprunts obligataires	5 653	7 905	5 676	(0,4%)
Emprunt national	1 053 950	1 111 300	1 080 900	(2,5%)
Provisions Emprunts obligataires	(4 453)	(6 306)	(4 476)	0,5%
Créances rattachées	54 881	58 216	42 338	29,6%
Total autres titres d'investissement	1 110 031	1 171 115	1 124 438	(1,3%)
Fonds gérés SICAR	148 735	118 324	116 722	27,4%
Provisions Fonds gérés	(55 694)	(56 542)	(56 425)	1,3%
Total Fonds gérés	93 041	61 782	60 297	54,3%
Fonds commun de placement	71 672	72 797	72 797	(1,5%)
Provisions sur parts dans les FCP	(3 791)	(3 451)	(3 827)	0,9%
Total FCP	67 881	69 346	68 970	(1,6%)
Parts dans les entreprises liées	160 564	160 564	160 564	-
Parts dans les entreprises associées et co-entreprises *	154 216	133 123	153 883	0,2%
Titres de participations	129 296	123 512	127 542	1,4%
Participations en rétrocession	18 056	18 056	18 056	-
Sociétés en liquidation	30	30	30	-
Provisions titres de participation	(175 267)	(162 494)	(175 612)	0,2%
Créances et dettes rattachées	(332)	(332)	(332)	-
Total Titres de participation	286 563	272 459	284 131	0,9%
Total général	5 032 818	4 183 256	4 784 829	5,2%

États financiers intermédiaires au 30 juin 2026

Les mouvements par catégorie de titres classés dans le portefeuille d'investissement sont retracés dans le tableau suivant :

Description	Décembre 2025	Souscription	Cession /remboursement /restitution	Résultats capitalisés	Juin 2026
BTA d'investissement	3 153 707	325 161	(85 882)	-	3 392 986
Emprunts obligataires	5 676	-	(23)	-	5 653
Emprunt national	1 080 900	-	(26 950)	-	1 053 950
Fonds gérés SICAR	116 722	30 000	-	2 013	148 735
Fonds commun de placement	72 797	-	(1 125)	-	71 672
Titres de participation	127 542	1 754	-	-	129 296
Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	50 831	333	-	-	51 164
Parts dans les entreprises liées	263 616	-	-	-	263 616
Société en liquidation	30	-	-	-	30
Participation en rétrocession	18 056	-	-	-	18 056
Total en mDT	4 889 877	357 248	(113 980)	2 013	5 135 158

La ventilation des titres d'investissement hors BTA au 30/06/2026 en titres cotés et titres non cotés est comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Titres non cotés	1 674 772	1 701 260	1 683 826	(0,5%)
Titres cotés	66 094	43 046	51 039	29,5%
Titres OPCVM	1 305	1 305	1 305	-
Valeur Brute en mDT	1 742 171	1 745 611	1 736 170	0,3%

États financiers intermédiaires au 30 juin 2026

Le portefeuille investissement comprend les Fonds Gérés par la société « STB SICAR » d'une valeur brute totale de 148 735 mDT, et qui ont été provisionnés à hauteur de -55 694 mDT. Le solde des fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Fonds initial	Résultat capitalisés	Remboursements Antérieurs	Particip. en rétrocession	Particip. directes	Titres SICAV	Valeur brute juin 2026
FG STB 1	8 000	-1 639	1 236	2 363	2 094	-	5 126
FG STB 2	8 000	233	3 083	4 636	299	-	5 150
FG STB 3	5 000	373	1 520	2 837	1 000	-	3 855
FG STB 4	6 500	108	1 775	5 290	-	-	4 833
FG STB 5	6 824	62	1 742	5 410	231	-	5 144
FG STB 6	2 707	-253	1 994	1 066	80	-	460
FG STB 7	800	3	158	265	390	-	645
FG STB 8	6 752	232	1 672	4 787	382	320	5 312
FG STB 9	4 800	26	799	3 897	-	-	4 028
FG STB 10	8 748	14	250	8 492	-	-	8 512
FG STB 11	6 000	-57	883	4 469	83	-	5 060
FG STB 12	9 898	177	2 114	6 565	813	279	7 961
FG ID 1	2 000	-146	620	1 321	-	-	1 234
FG ID 2	2 000	-350	389	1 640	-	-	1 261
FG ID 3	5 436	198	1 727	3 145	680	-	3 908
FG ID 4	360	3	48	311	-	-	315
FG ID 5	1 133	11	287	846	-	-	857
FG ID 6	4 000	-554	1 489	2 165	381	-	1 957
FG STB 14	10 000	429	0	8 020	-	1 029	10 429
FG STB 15	10 000	723	0	8 320	-	1 036	10 723
FG STB 16	15 000	1 386	0	5 564	-	10 328	16 386
FG STB 17	15 000	509	0	-	-	15 963	15 509
FG STB 18	15 000	66	0	-	-	15 066	15 066
FG STB 19	15 000	4	0	-	-	15 004	15 004
Total	168 958	1 558	21 786	81 409	6 433	59 025	148 735

États financiers intermédiaires au 30 juin 2026

Au 30 Juin 2026, la situation des emplois sur les Fonds Gérés se détaille comme suit :

Fonds Gérés	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Comptes courants des banques résidentes	138	17 948	2 804	(95,1%)
Actions (placement)	5 381	1 529	2 233	141,0%
Parts dans les OPCVM	58 706	1 846	26 897	118,3%
Autres titres de placement	-	9 788	-	-
Autres titres de participation	6 433	2 838	2 986	115,4%
Participations en rétrocession	81 408	89 146	87 231	(6,7%)
Créances rattachées aux participations en rétrocession	723	723	723	-
Débiteurs divers	636	1 946	1 601	(60,3%)
Provisions sur titres de participation	-	(15 704)	-	-
Provisions sur participations en rétrocession	(55 694)	(43 705)	(56 425)	1,3%
Avoirs en comptes des établissements bancaires en dinars	(5)	-	-	-
Créditeurs divers	(4 576)	(4 573)	(7 753)	41,0%
Total	93 150	61 782	60 297	54,5%

5.6 – Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées nettes s'élèvent à 154.221 mDT au 30/06/2026. Les mouvements enregistrés en juin 2026 se détaillent comme suit :

Libellé	Valeur Brute décembre 2025	Acquisition/ Cession 2026	Reclassement	Valeur Brute juin 2026	Amort 2025	Dotations nettes des reprises/ Ajustement. 2026	Amort 2026	Valeur Nette juin 2026
Immobilisations Incorporelles	51 991	2 267	-	54 260	(44 707)	(2 282)	(46 988)	7 272
Logiciel informatique	51 798	2 267	-	54 067	(44 571)	(2 282)	(46 852)	7 215
Frais Etudes et développement	136	-	-	136	(136)	-	(136)	0
Droit au bail	57	-	-	57	-	-	-	57
Immobilisations Corporelles	358 495	7 794	-	366 285	(212 205)	(7 129)	(219 336)	146 949
Terrains	47 250	-	-	47 249	-	-	-	47 249
Constructions	78 587	-	-	78 586	(43 377)	(901)	(44 279)	34 307
Mobilier de bureaux	11 752	385	-	12 136	(10 294)	(343)	(10 638)	1 498
Matériel de transport	3 669	-	-	3 669	(3 147)	(173)	(3 321)	348
Matériel informatique	69 089	1 363	-	70 452	(60 774)	(2 529)	(63 302)	7 150
Matériel de communication	2 075	-	-	2 075	(2 019)	(14)	(2 033)	42
Matériel de bureaux	20 278	384	-	20 662	(19 153)	(230)	(19 383)	1 279
Matériel de sécurité	11 899	128	-	12 027	(6 678)	(502)	(7 180)	4 847
Matériel de climatisation	6 262	11	-	6 273	(6 021)	(39)	(6 061)	212
Agencements, amén. et instal.	84 072	5 523	-	89 594	(56 264)	(2 395)	(58 659)	30 935
Mob- bureau hors expl	33	-	-	33	(33)	-	(33)	-
Mat-outil hors exploit	403	-	-	403	(389)	(3)	(391)	12
Immeubles hors exploit	22 793	-	-	22 793	(4 056)	-	(4 056)	18 737
Constructions en cours	333	-	-	333	-	-	-	333
TOTAL	410 486	10 061	-	420 545	(256 912)	(9 411)	(266 324)	154 221

5.7 – Autres actifs

Au 31/12/2026, les autres postes d'actif totalisent 419.600 mDT contre 270.286 mDT au 31/12/2025 et se détaillent comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Valeurs télécompensables (actifs) *	59 384	55 901	30 971	91,7%
Monétique (actifs) *	59 873	36 939	40 215	48,9%
Comptes multidevises *	151	2 892	2 452	(93,8%)
Siège, succursales et agences_Actif	6 931	4 389	14 536	(52,3%)
Déficit des caisses *	6 711	11 344	6 618	1,4%
Personnel - avances et acomptes	14 956	12 311	12 523	19,4%
Stocks divers	2 041	2 292	2 100	(2,8%)
IS (actifs) *	40 995	34 082	35 862	14,3%
Comptes d'ordre - actifs *	135 129	34 640	33 362	305,0%
Avances sur affaires contentieuses *	12 979	13 083	12 904	0,6%
Jetons de présence à recevoir *	11 668	12 977	4 002	191,6%
Comptes figés (actifs) *	94 282	93 337	94 176	0,1%
Affaire Etat TUN/GRP ABCI *	15 176	14 914	15 176	0,0%
SAISIE ARRET SUR CPT BCT *	7 990	-	7 990	0,0%
Autres comptes actifs *	(30)	19 768	5 276	(100,6%)
Total Brut	468 236	348 870	318 162	47,2%
Provisions sur les comptes figés *	(22 607)	(22 607)	(22 607)	-
Provisions sur des saisies arrêts au niveau de la BCT *	(7 990)	-	(7 990)	-
Provisions sur comptes Siège, succursales et agences *	(3 168)	(2 164)	(2 613)	(21,3%)
Provisions sur affaires contentieuses *	(12 518)	(12 125)	(12 402)	(0,9%)
Autres provisions sur les comptes d'actifs *	(2 353)	(2 253)	(2 265)	(3,9%)
Total net	419 600	309 721	270 286	55,2%

(*) Données au 30/06/2025 retraitées pour des besoins de comparabilité.

5.8 – Banque central et CCP

Au 30/06/2026 ce poste totalise 3.894mDT contre 16.351mDT au 31/12/2025. Ce poste se détaille comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Appel d'offre	-	631 000	-	-
Utilisations auprès de la BCT	3 894	17 662	16 351	(76,2%)
Dettes rattachées	-	12 474	-	-
TOTAL	3 894	661 136	16 351	(76,2%)

5.9 – Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Au 30/06/2026 ce poste totalise 469.884 mDT contre 336.396 mDT au 31/12/2025. Sa répartition par nature d'établissement bancaire et financier est la suivante :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Comptes à vue des établissements bancaires	10 275	42 751	39	26246,2%
- Banques de dépôts	1	1	1	-
- Banques non-résidentes	10 274	42 750	38	26936,8%
Emprunts auprès des établissements bancaires	436 628	241 741	310 405	40,7%
- Emprunts en dinars	118 000	80 000	110 200	7,1%
- Emprunts en devises	318 628	161 741	200 205	59,2%
Avoir en compte des établissements financiers	22 087	19 672	25 900	(14,7%)
Dettes rattachées	894	26	52	1619,2%
Total	469 884	304 190	336 396	39,7%

La ventilation des emprunts des établissements bancaires et financiers selon la matérialisation des emprunts par des titres du marché interbancaires.

Description	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Non matérialisés par des titres	469 884	304 190	336 396	39,7%
Total	469 884	304 190	336 396	39,7%

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (hors dettes rattachées) selon la durée résiduelle au 30/06/2026 se détaille comme suit :

Description	≤3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 an et 5 ans	> 5 ans	Total
Comptes à vue des établissements bancaires	10 275	-	-	-	10 275
- Banques de dépôts	1	-	-	-	1
- Banques non-résidentes	10 274	-	-	-	10 274
Emprunts auprès des établissements bancaires	405 512	31 116	-	-	436 628
- Emprunts en dinars	118 000	-	-	-	118 000
- Emprunts en devises	287 512	31 116	-	-	318 628
Avoir en compte des établissements financiers	22 087	-	-	-	22 087
Dettes rattachées	775	119	-	-	894
Total	438 768	31 116	-	-	469 884

5.10 – Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 12.973.356 mDT au 30/06/2026 contre 12.508.096 mDT au 31/12/2025.
Les dépôts se détaillent comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Dépôts à vue	3 322 365	3 118 176	3 159 868	5,1%
Dépôts épargne	5 155 583	4 790 845	4 993 243	3,3%
Compte à terme	1 563 854	1 254 069	1 527 362	2,4%
Comptes en dinars convertibles	142 773	118 786	155 202	(8,0%)
Dépôts en devises	912 084	832 509	791 424	15,2%
Placements en devises	275 100	263 824	301 501	(8,8%)
Bons de caisse	624 366	643 236	674 043	(7,4%)
Autres sommes dues à la clientèle	355 357	367 622	371 529	(4,4%)
Dettes rattachées	28 874	12 874	15 424	87,2%
Certificats de dépôts	593 000	356 000	518 500	14,4%
Total	12 973 356	11 757 941	12 508 096	3,7%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle hors dettes rattachées se détaille comme suit :

Libellé	Inf. à 3 mois	3mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	De 5 ans à plus	Encours brut
Dépôts à vue	4 503 275	148 552	495	-	4 652 322
Dépôts à vue dinars	3 322 365	-	-	-	3 322 365
Comptes en dinars convertibles	142 773	-	-	-	142 773
Comptes en devises	912 084	-	-	-	912 084
Placement en devises	126 053	148 552	495	-	275 100
Dépôts épargne	5 155 582	-	-	-	5 155 582
Comptes spéciaux d'épargne	5 108 042	-	-	-	5 108 042
Autres comptes d'épargne	47 540	-	-	-	47 540
Dépôts à terme	1 330 506	1 314 999	135 717	-	2 781 222
Compte à terme	628 185	832 091	103 580	-	1 563 856
Bons de caisse	207 321	384 908	32 137	-	624 366
Certificats de dépôts	495 000	98 000	-	-	593 000
Autres sommes dues à la clientèle	355 356	-	-	-	355 356
Total	11 344 719	1 463 551	136 212	-	12 944 482

5.11 – Emprunts et ressources spéciales

Le solde de ce poste totalise 347.419 mDT au 30/06/2026 contre 500.883 mDT au 31/12/2025 et se réparti comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Emprunts obligataires & privés	83 299	176 979	174 444	(52,2%)
Ressources spéciales	263 499	298 553	280 559	(6,1%)
Ressources budgétaires	69 622	76 671	73 067	(4,7%)
Ressources extérieures	193 877	221 882	207 492	(6,6%)
Intérêts sur emprunts obligataires	3 049	38 685	47 409	(93,6%)
Intérêts à payer sur ressources extérieures	2 085	2 849	2 643	(21,1%)
Dettes rattachées	388	388	388	-
Écart de conversion sur emprunt (*)	(4 901)	(4 768)	(4 559)	(7,5%)
Total	347 419	512 686	500 884	(30,6%)

(*) Le risque lié à la fluctuation de taux de change est couvert par le fonds national de garantie géré par Tunis Ré.

(a) Emprunts obligataires & privés

La ventilation des emprunts obligataires et privés selon la durée résiduelle au 30/06/2026 se détaille comme suit :

Description	≤3 mois	]3 mois-1 an]	]1 an-5 ans]	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires et privés	-	74 345	6 000	2 954	83 299

La ventilation des emprunts obligataires et privés en emprunt long terme et court terme se détaille au 30/06/2026 comme suit :

Description	Solde décembre 2025	Nouveaux emprunts	Remboursements	Reclassements	Solde juin 2026
Emprunt long terme	76 775	-	(271)	(67 548)	8 956
Emprunt court terme	97 669	-	(90 873)	67 548	74 343
Total	174 444	-	(91 144)	-	83 299

(b) Ressources spéciales

La ventilation des ressources spéciales selon la durée résiduelle se détaille au 30/06/2026 comme suit :

Description	≤3 mois	] 3 mois-1 an]	] 1 an-5 ans]	> 5 ans	Total
Ressources spéciales	2 806	28 137	115 681	47 254	193 878
Ressources budgétaires	469	7 436	25 934	35 782	69 621

La ventilation des ressources spéciales en ressources long terme et court terme se détaille au 30/06/2026 comme suit :

Description	Solde décembre 2025	Nouveaux emprunts	Remboursements	Reclassements	Réévaluation	Solde juin 2026
Ressources long terme	240 737	1 940	-	(18 901)	873	224 651
Ressources court terme	39 822	-	(19 002)	18 028	-	38 848
Total ressources avant couverture	280 559	1 940	(19 002)	(873)	873	263 499
Couverture sur Ressources en devises	(4 559)	-	(342)	873	(873)	(4 901)
Total ressources	276 000	1 940	(19 344)	-	-	258 598

5.12 – Autres Passifs

Ce poste totalise 786.078 mDT au 30/06/2026 contre 654.632 mDT au 31/12/2025 :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Valeurs télécompensables (passifs) *	44 219	40 368	688	1,7%
Monétique (passifs) *	37 172	14 058	31 902	226,9%
Siège, succursales et agences_Passif	5 275	4 122	-	-
Compte d'ordre *	97 083	37 207	38 872	104,5%
Fonds de péréquation de change *	11 164	11 249	11 190	99,5%
Effets avec bons à payer non encore présentés à l'encaissement *	11 959	10 167	10 818	106,4%
Prélèvements sur EPS donnés *	61 268	41 945	45 721	109,0%
Excédent/déficit caisses *	10 114	14 024	10 001	71,3%
Personnel - charges à payer *	67 045	75 821	66 474	87,7%
État - impôts et taxes à payer *	34 701	31 307	40 391	129,0%
CSS (passifs) *	(1 400)	(392)	1 428	364,2%
Charges sociales à payer *	17 684	11 882	12 046	101,4%
Jetons de présence à payer *	2 117	1 541	2 158	140,1%
Autres charges à payer *	10 475	7 103	7 860	110,7%
Comptes figés (passifs) *	113 727	114 145	114 125	100,0%
Autres comptes passifs *	4 710	10 510	10 816	102,9%
Provisions pour IDR *	84 234	83 112	83 326	100,3%
Provisions sur engagements par signature *	94 550	81 350	88 814	109,2%
Provisions sur risques des affaires contre la Banque *	54 370	57 547	53 996	93,8%
Provisions sur suspens BCT et correspondants NOSTRO *	3 610	28 899	2 794	9,7%
Provisions multidevises *	12 105	12 105	12 105	100,0%
Autres provisions pour risques et charges *	9 896	8 853	9 108	102,9%
Total	786 078	696 922	654 632	93,9%

(*) Données au 30/06/2025 retraitées pour des besoins de comparabilité.

5.13 – Capitaux propres

A la date de clôture, le capital social s'élève à 776.875 mDT. Il est composé de 155.375.000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la banque se détaillent comme suit :

Libellé	Capital social	Dotation de l'État	Primes liées au capital	Réserves légales	Réserves statutaires	Réserves à régime spécial	Réserves pour réinvestissements exonérés	Réserves pour fonds social	Réserves pour risques bancaires	Actions propres	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	TOTAL
Capitaux propres retraités au 31-12-2024	776 875	-	86 614	23 636	49 479	80 305	29 974	7 289	45 028	(5 536)	20 931	86 107	82 500	1 283 202
Affectation résultat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	44 070	(82 500)	(38 430)
Souscription Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement dotation de l'Etat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres Mouvement	-	-	-	8 430	-	-	30 000	(1 108)	-	(4 055)	(1 099)	647	-	32 814
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	65 930	65 930
Capitaux propres au 31-12-2025	776 875	-	86 614	32 066	49 479	80 305	59 974	6 181	45 028	(9 591)	19 832	130 824	65 930	1 343 516
Affectation résultat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	26 092	(65 930)	(39 838)
Souscription Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement dotation de l'Etat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution des dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(30 638)	-	(30 638)
Autres Mouvement	-	-	-	9 838	-	-	30 000	(582)	-	(1 249)	-	-	-	38 006
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9 062	9 062
Capitaux propres au 30-06-2026	776 875	-	86 614	41 904	49 479	80 305	89 974	5 599	45 028	(10 840)	19 832	126 278	9 062	1 320 109

Le pourcentage des actions détenues par la banque par rapport au total des actions en circulation.

Nombre Total d'actions ordinaires	155 375 000
Nombre d'actions propres	2 186 329
Le pourcentage des actions détenues par la banque par rapport au total des actions en circulation	1,41%

5.13.1– Réserves pour fonds social

Les réserves pour fonds social s'élèvent au 30/06/2026 à 5.599 mDT contre 6.181mDT au 31/12/2025 et se détaillent comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025
Prêts au personnel	4 391	5 175	4 780
Trésorerie	1 208	1 539	1 401
Réserve pour Fonds Social	5 599	6 714	6 181

5.13.2– Bénéfice par action

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Bénéfice net de l'exercice avant modifications comptables (en DT)	9 062 335	22 317 968	65 929 603	-86,3%
Nombre d'actions ordinaires	155 375 000	155 375 000	155 375 000	0,0%
Nombre d'actions propres	2 186 329	1 170 345	1 883 762	16,1%
Nombre d'actions ordinaires en circulation début de période	155 375 000	155 375 000	155 375 000	0,0%
Nombre d'actions ordinaires en circulation fin de période	153 188 671	154 204 655	153 491 238	-0,2%
Nombre d'actions moyen pondéré	155 375 000	155 375 000	155 375 000	0,0%
Bénéfices revenant aux actions propres	127 519	168 108	799 329	-84,0%
Bénéfice par action de valeur nominale de DT	0,059	0,145	0,430	(86,2%)

6- NOTES RELATIVES A L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

6.1 - Passifs éventuels

Le poste passif éventuel composé des rubriques « Cautions, avals et autres garanties données » et « crédits documentaires » se détaille au 30 Juin 2026 des éléments suivants :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Cautions et avals d'ordre de la clientèle	985 243	1 018 638	1 001 055	(1,6%)
Autres garanties irrévocables, inconditionnelles d'ordre des banques	414 577	392 888	374 020	10,8%
Total cautions, avals et autres garanties données	1 399 820	1 411 526	1 375 075	1,8%
Crédits documentaires et acceptations import	541 701	626 756	601 319	(9,9%)
Crédits documentaires et acceptations export	62 877	37 076	195 025	(67,8%)
Total crédits documentaires	604 578	663 832	796 344	(24,1%)
Total passifs éventuels	2 004 398	2 075 358	2 171 419	(7,7%)

6.2 - Engagements donnés

Le poste « Engagements donnés » s'élève au 30 juin 2026 à 237.653 mDT contre 210.444 mDT au 31 décembre 2025.

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Engagements de financement	237 627	243 292	210 418	12,9%
Engagements sur titres	26	26	26	-
Total	237 653	243 318	210 444	12,9%

6.3 - Garanties reçues

Le solde du poste « Garanties reçues » s'élève au 30 juin 2026 à 5.613.263 mDT contre 5.366.092 mDT au 31 décembre 2025 :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Contre garanties reçus des Banques installées à l'étranger	414 577	392 888	374 019	10,8%
Garanties reçues de l'État et des organismes d'assurance	2 264 672	2 070 735	1 954 878	15,8%
Garanties reçues de la clientèle	2 934 014	2 800 130	3 037 195	(3,4%)
Total	5 613 263	5 263 753	5 366 092	4,6%

7- NOTES RELATIVES À L'ÉTAT DE RÉSULTAT

7.1 – Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés s'élèvent au 30 juin 2026 à 350.583 mDT contre à 450.397 mDT au 30 juin 2025 et s'analysent comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Intérêts sur créances sur les établissements bancaires et financiers	22 859	22 298	49 186	2,5%
Intérêt sur prêts sur le marché monétaire dinars	11 807	9 556	25 419	23,6%
Intérêt sur prêts sur le marché monétaire devises	11 052	12 742	23 767	(13,3%)
Intérêts sur créances sur la clientèle	315 443	415 482	807 503	(24,1%)
Intérêts en agios sur comptes débiteurs	39 484	41 253	81 124	(4,3%)
Intérêts sur crédit à la clientèle	275 959	374 229	726 379	(26,3%)
Revenus assimilés	12 281	12 617	25 415	(2,7%)
Total	350 583	450 397	882 104	(22,2%)

7.2 – Commissions (en produits)

Le montant des commissions s'élève au 30 juin 2026 à 66.328 mDT contre 66.590 mDT au 30 juin 2025 et s'analyse comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Chèques, effets, virements et tenue de compte	26 162	27 408	54 101	(4,5%)
Opérations sur titres	347	343	706	1,2%
Opérations de change	8 311	7 407	16 812	12,2%
Opérations de commerce extérieur	5 138	5 118	10 683	0,4%
Coffre-fort	16	20	59	(20,0%)
Études	8 648	8 577	17 043	0,8%
Autres	17 706	17 717	36 721	(0,1%)
Total	66 328	66 590	136 125	(0,4%)

7.3 – Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2026 à 30.476 mDT contre 40.606 mDT au 30 juin 2025 et s'analyse comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Gains nets sur titres de transaction	1 038	5 928	10 784	(82,5%)
Intérêts nets sur bons de trésor	1 038	5 928	10 784	(82,5%)
Gains (pertes) nets sur titres de placement	8 386	12 431	17 085	(32,5%)
Dividendes et revenus assimilés des titres de placement	7 526	10 098	13 404	(25,5%)
Gains/Pertes sur titres de placement	860	2 333	3 681	(63,1%)
Gains nets sur opérations de change	21 052	22 247	53 026	(5,4%)
Résultat sur opérations de change	21 052	21 061	51 840	(0,0%)
Commissions sur change manuel	-	1 186	1 186	(100,0%)
Total	30 476	40 606	80 895	(24,9%)

7.4 – Revenus sur portefeuille titres d'investissement

Les revenus sur portefeuille titre d'investissement s'élèvent au 30 juin 2026 à 216.257 mDT contre 170.166 mDT au 30 juin 2025 et s'analysent comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	53 145	56 209	110 996	(5,5%)
Intérêts et revenus assimilés sur BTA investissement	146 207	97 352	223 839	50,2%
Dividendes et revenus assimilés /titres de participations	16 905	16 605	18 583	1,8%
Total en mDT	216 257	170 166	353 418	27,1%

7.5 – Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées s'élèvent au 30 juin 2026 à -341.335 mDT contre -370.005 mDT au 30 juin 2025 et se détaillent comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Opérations avec les établissements bancaires	(2 937)	(31 539)	(45 739)	90,7%
Opérations avec la clientèle	(327 107)	(320 278)	(657 241)	(2,1%)
Emprunts et ressources spéciales	(11 279)	(18 178)	(34 655)	38,0%
Autres intérêts et charges	(12)	(10)	(14)	(20,0%)
Total	(341 335)	(370 005)	(737 649)	7,7%

7.6 – Analyse de l'évolution du produit net bancaire

Le produit net bancaire a enregistré une augmentation de -10,5% entre juin 2025 et juin 2026, cette évolution est expliquée comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Intérêts et revenus assimilés	350 583	450 397	882 104	(22,2%)
Intérêt courus et charges assimilées	(341 335)	(370 005)	(737 649)	7,7%
Marge nette d'intérêts	9 248	80 392	144 455	(88,5%)
Commissions reçues	66 328	66 590	136 125	(0,4%)
Commissions payées	(8 608)	(7 361)	(16 341)	(16,9%)
Commissions nettes	57 720	59 229	119 784	(2,5%)
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	30 476	40 606	80 895	(24,9%)
Revenus du portefeuille titres d'investissement	216 257	170 166	353 418	27,1%
Produit net bancaire	313 701	350 393	698 552	(10,5%)

7.7 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Dotations aux provisions sur engagements clientèle	(127 754)	(154 953)	(277 997)	17,6%
Dotations aux provisions pour créances douteuses	(82 966)	(125 159)	(213 013)	33,7%
Dotations aux provisions additionnelles	(70 348)	(68 254)	(136 215)	(3,1%)
Reprises sur provisions pour créances douteuses	23 235	37 186	90 546	(37,5%)
Reprises sur provisions additionnelles	6 880	1 950	28 230	252,8%
Reprise sur provisions collectives sur créances non classées	-	-	17 139	-
Créances cédées à STRC ou radiées	(5 868)	(176)	(78 311)	(3234,1%)
Créances passées par pertes	(411)	(707)	(3 196)	41,9%
Reprise agios réservés sur créances cédées, radiées ou abandonnées	1 724	207	16 823	732,9%
Dotations aux provisions pour risques et charges	(3 646)	(404)	9 753	(802,5%)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(3 762)	(3 795)	(14 789)	0,9%
Indemnités et pensions liées à l'assainissement social •	-	(13)	(13)	100,0%
Reprises de provisions pour risques et charges	116	3 396	34 834	(96,6%)
Reprises de provisions pour départ à la retraite et assainissement social	-	8	8	(100,0%)
Autres pertes et profits exceptionnels	-	-	(10 287)	-
TOTAL	(131 400)	(155 357)	(268 244)	15,4%

7.8 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Au 30 juin 2026, le solde de ce poste se détaille comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	(35)	(1 306)	(14 350)	97,3%
Dotations aux provisions pour fonds gérés	(119)	(359)	(1 177)	66,9%
Plus-values ou moins-values de cession du portefeuille d'investissement	45	363	723	(87,6%)
Reprises sur provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	367	2 533	3 913	(85,5%)
Reprises sur provisions pour fonds gérés	850	75	1 010	1033,3%
Total	1 108	1 306	(9 881)	(15,2%)

7.9 – Autres produits d'exploitation

La rubrique autres produits d'exploitation a atteint au 30/06/2026 un total de 1.064 mDT contre 1.009 mDT au 30/06/2025, détaillés comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Revenus des immeubles	956	991	1 743	(3,5%)
Autres produits accessoires	108	19	33	480,6%
Total	1 064	1 009	1 776	5,4%

7.10 – Frais personnel

Les frais de personnel ont atteint au 30 Juin 2026 un total de 134.613 mDT contre 117.438 mDT au 30 Juin 2025, détaillés comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Rémunération du personnel	(101 103)	(87 525)	(178 208)	(15,5%)
Charges sociales	(30 956)	(27 831)	(56 415)	(11,2%)
Autres charges liées au personnel	(2 554)	(2 082)	(3 340)	(22,7%)
Total	(134 613)	(117 438)	(237 963)	(14,6%)

7.11– Charges générales d’exploitation

Les charges générales d’exploitation ont atteint au 30 Juin 2026 un total de 44.075 mDT contre 48.994 mDT au 30 Juin 2025, détaillées comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Loyer	(3 667)	(2 572)	(5 263)	(42,6%)
Entretiens et réparations confiés à des tiers	(3 332)	(2 948)	(7 915)	(13,0%)
Travaux et façons exécutés par des tiers	(2 704)	(9 916)	(14 712)	72,7%
Cotisation d’adhésion Fonds de garantie de dépôts	(17 022)	(15 727)	(31 492)	(8,2%)
Primes d'assurance	(1 509)	(1 566)	(2 601)	3,6%
Autres	(1 489)	(1 079)	(3 323)	(38,0%)
Impôts et taxes	(3 735)	(3 849)	(8 743)	3,0%
Fournitures faites à l'entreprise	(413)	19	(834)	(2273,7%)
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	(2 486)	(1 853)	(4 419)	(34,2%)
Transport et déplacement	(167)	(158)	(306)	(5,7%)
Frais divers de gestion	(7 551)	(9 345)	(18 225)	19,2%
Total	(44 075)	(48 994)	(97 833)	10,0%

7.12– Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires est de 15.410 mDT au 30/06/2026 à contre 11.560 mDT au 30/06/2025 et se détaille comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Gains provenant des autres éléments ordinaires	16 542	15 035	29 719	10,0%
- Subvention TFP	2 080	1 972	1 972	5,5%
Autres gains (1)	14 462	13 063	27 747	10,7%
Pertes provenant des autres éléments ordinaires	(1 132)	(3 475)	(7 931)	67,4%
Total	15 410	11 560	21 788	33,3%

(1) Les autres gains au 30/06/2026 englobent principalement les récupérations de produits sur créances radiées antérieurement et ce pour un montant de 11.512 mDT.

7.13– Impôt sur les sociétés

La charge d'impôt sur les bénéfices s'élève au 30 Juin 2026 à 2.316 mdt contre 10.150 mdt au 30 Juin 2025.

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Résultat fiscal	5 789	25 375	55 846	(77,2%)
Impôts sur les sociétés	(2 316)	(10 150)	(22 338)	77,2%

7.14– Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires

Le solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires s'élève au 30 Juin 2026 à 405 mdt et se détaille comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Contribution conjoncturelle	(405)	(761)	(3 909)	46,8%
Total	(405)	(761)	(3 909)	(513,7%)

8- NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

8.1 – Flux de trésorerie nette affectée aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, en juin 2026, un flux de trésorerie net positif de 6 134 mDT.

Les principales variations se détaillent comme suit :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 75 331 mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées ;
- Les crédits et les remboursements sur crédits effectués par la clientèle ont dégagé un flux net négatif de 225 263 mDT ;
- Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un flux net positif de 451 810 mDT ;
- Les acquisitions/cessions des titres de placement ont dégagé un flux net négatif de 104 955 mDT ;
- Les sommes versées au personnel et aux créiteurs divers ont engendré un flux négatif de 145 351 mDT ;
- Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un décaissement net de 35 926 mDT.

8.2 – Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé en juin 2026, un flux net négatif de 34 246 mDT.

8.3 – Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, en juin 2026, un flux de trésorerie net négatif de 140 434 mDT.

8.4 – Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités de la banque ont atteint au 30 Juin 2026, un solde de 896.168 mDT contre 283.575 mDT au 30 Juin 2025, détaillées comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Caisse, CCP et reprise de liquidité	131 472	122 584	114 597	7,3%
BCT	16 073	(566 347)	5 114	102,8%
Banques et organismes spécialisés	96 433	50 323	104 910	91,6%
Prêts emprunts sur le marché monétaire	624 023	523 691	840 093	19,2%
Titres de transactions	28 167	153 324	-	(81,6%)
Total	896 168	283 575	1 064 714	216,0%

9- NOTES RELATIVES AUX ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A L'ARRETÉ DES ÉTATS FINANCIERS

Les présents états financiers ont été autorisés pour la publication par le Conseil d'administration du 27 août 2026. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

10 - NOTES SUR LES PARTIES LIÉES

10.1 -Conventions nouvellement conclues et/ou réalisées au cours du premier semestre 2026

- 1) La STB Bank a cédé à sa filiale STRC une enveloppe de créances compromises se présentant comme suit :

Désignation	Montant des créances brutes cédées ou radiées en mille dinars	Montant des agios et intérêts réservés en mille dinars	Montant des provisions en mille dinars	Montant des créances nettes cédées et radiées en mille dinars
Lot 2026	5 907	1 664	4 206	37
Total en mille dinars	5 907	1 664	4 206	37

- 2) Courant le premier semestre 2026, la STB a signé avec sa filiale STB SICAR deux conventions de gestion de fonds à capital risque pour un montant global de 30 millions de dinars.

L'encours de ces deux fonds au 30 juin 2026 est de 30,070 millions de dinars.

Les conditions de rémunération de la STB SICAR, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Commission de gestion de 1,25% du montant du fonds alloué à la fin de chaque exercice ;
- Commission de performance de 25% calculée sur les plus-values réalisées nettes des pertes enregistrées ;
- Commission sur dividendes de 10% des dividendes servis par les sociétés du portefeuille.

- 3) Courant le premier semestre 2026, et en vertu des décisions du ministère des Finances, la STB a bénéficié d'une enveloppe de garanties accordées par l'État, principal actionnaire, pour la couverture des engagements de certaines entreprises publiques. Ces garanties sont à hauteur de 1 114 millions de dinars.

États financiers intermédiaires au 30 juin 2026

- 4) L'encours des conventions de dépôts à terme souscrites, courant le premier semestre 2026, par les filiales et entreprises associées de la STB Bank s'élève au 30/06/2026 à 326,110 millions de dinars et se répartit comme suit :

Relation	Nature du dépôts	Statut	Période en nombre de jours	Taux d'intérêts	Encours au 30/06/2026
ACTIVHOTELS	Certificat de dépôt	Filiale	90	7,99%	1 000
ACTIVHOTELS	Dépôt à terme	Filiale	90	TMM+1%	800
IMMOBILIERE DE L'AVENUE	Dépôt à terme	Filiale	90	TMM+1%	1 100
STB MANAGER	Certificat de dépôt	Filiale	180	8,49%	500
STE TOURISTIQUE ED DKHILA EXTENSION	Certificat de dépôt	Filiale	30	7,99%	1 500
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	Certificat de dépôt	Filiale	10	8,79%	112 000
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	Certificat de dépôt	Filiale	180	9,29%	10 000
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	Certificat de dépôt	Filiale	270	9,29%	5 000
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	Certificat de dépôt	Filiale	350	9,29%	17 000
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	Dépôt à terme	Filiale	120	TMM+1,8%	25 000
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	Dépôt à terme	Filiale	150	TMM+1,8%	10 000
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	Dépôt à terme	Filiale	180	TMM+1,8%	38 000
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	Dépôt à terme	Filiale	200	TMM+1,8%	5 000
SICAV L'EPARGNANT	Certificat de dépôt	Filiale	10	8,79%	16 000
SICAV L'EPARGNANT	Certificat de dépôt	Filiale	180	9,29%	10 000
SICAV L'EPARGNANT	Certificat de dépôt	Filiale	270	9,29%	3 000
SICAV L'EPARGNANT	Certificat de dépôt	Filiale	350	9,29%	3 000
SICAV L'EPARGNANT	Dépôt à terme	Filiale	180	TMM+1,8%	10 000
SICAV L'EPARGNANT	Dépôt à terme	Filiale	189	TMM+1,8%	5 000
SICAV L'EPARGNANT	Dépôt à terme	Filiale	200	TMM+1,8%	5 000
SICAV AVENIR	Dépôt à terme	Filiale	120	TMM+1,8%	200
SICAV L'INVESTISSEUR	Certificat de dépôt	Filiale	10	8,79%	3 000
SICAV L'INVESTISSEUR	Dépôt à terme	Filiale	120	TMM+1,8%	200
STB INVEST	Dépôt à terme	Filiale	90	TMM+1%	1 900
POLE DE COMPET MONASTIR EL FEJJA	Dépôt à terme	ENTREPRISE ASSOCIEE	90	TMM+1%	500
LA GENERALE DE VENTE "GEVE"	Dépôt à terme	Filiale	180	TMM+1,42%	3 400
MAGASINS GENERAUX ET ENTREPOT REEL "MGERT"	Dépôt à terme	Filiale	90	TMM+0,5%	760
MAGASINS GENERAUX ET ENTREPOT REEL "MGERT"	Dépôt à terme	Filiale	90	TMM+1%	2 000
MAGASINS GENERAUX ET ENTREPOT REEL "MGERT"	Dépôt à terme	Filiale	180	TMM+1%	6 250
STE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT "STRC"	Dépôt à terme	Filiale	90	TMM+1%	29 000
Total en mille dinars					326 110

Au cours du premier semestre 2026, la STB Bank a comptabilisé une charge globale de 11,674 millions de dinars au titre de ces différentes conventions de dépôts.

- 5) L'Assemblée Générale Ordinaire de la STB Bank tenu le 30 avril 2026 fixe le montant des dividendes relatifs à l'exercice 2025 à deux cents (200) millimes par action. Les filiales et les entreprises associées ayant bénéficié des dividendes sont les suivantes :

Société	Dividendes versées
MGERT	2 000
SICAV AVENIR	2 200
SICAV L'INVESTISSEUR	3 179
STB INVEST	64 142
STB SICAR	2 540
STRC	4 000
STB EVOLUTIF FCP	100
Total des dividendes versées aux filiales et entreprises associées en dinars	78 162

10.2 – Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

- 1) Antérieurement au premier semestre 2026, La STB Bank a conclu avec l'État des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires (destinés à financer des subventions non remboursables, des dotations ou des crédits) en contrepartie de la perception de commissions.

L'encours cumulé de ces fonds budgétaires s'élève à 69 621 mille dinars au 30 juin 2026. Les commissions de gestion revenant à la STB Bank, au titre du premier semestre 2026, totalisent un montant de 16 mille dinars (hors TVA).

- 2) Antérieurement au premier semestre, et en vertu des décisions du ministère des Finances, la STB a bénéficié d'une enveloppe de garanties accordées par l'État, principal actionnaire, pour la couverture des engagements de certaines entreprises publiques. Au 30 juin 2026, ces garanties totalisent un montant de 937,5 millions de dinars.

États financiers intermédiaires au 30 juin 2026

- 3) Antérieurement au premier semestre 2026, la STB a souscrit aux emprunts nationaux émis par l'État Tunisien, principal actionnaire. Les caractéristiques de ces emprunts, leurs encours au 30 juin 2026 ainsi leur impact sur le résultat de l'exercice 2026 se présente comme suit :

Désignation	Année de souscription	Durée de remboursement	Taux d'intérêts	Montant souscrit	Encours au 30/06/2026	Intérêts 2026
EMP NAT 2021-1	2021	5 ans	8,80%	25 000	25 000	1 091
EMP NAT 2021-2	2021	5 ans	8,80%	15 000	15 000	655
EMP NAT 2021-3	2021	5 ans	8,80%	35 000	35 000	1 527
EMP NAT 2022-1	2022	7 ans	TMM+2,5%	25 000	15 000	811
EMP NAT 2022-2	2022	7 ans	TMM+2,2%	26 000	15 600	917
EMP NAT 2022-3	2022	7 ans	TMM+2,2%	72 000	57 600	2 639
EMP NAT 2022-4	2022	7 ans	TMM+2,2%	80 000	64 000	2 742
EMP NAT 2023-1	2023	10 ans avec 2ans de grâce	9,95%	80 000	70 000	3 585
EMP NAT 2023-2	2023	10 ans avec 2ans de grâce	9,95%	54 000	47 250	2 587
EMP NAT 2023-3	2023	10 ans avec 2ans de grâce	9,95%	39 500	39 500	1 949
EMP NAT 2023-4	2023	10 ans avec 2ans de grâce	9,95%	100 000	100 000	4 934
EMP NAT 2024-1	2024	10 ans avec 2ans de grâce	9,95%	100 000	100 000	4 907
EMP NAT 2024-2	2024	10 ans avec 2ans de grâce	9,95%	120 000	120 000	5 921
EMP NAT 2024-3	2024	10 ans avec 2ans de grâce	9,95%	200 000	200 000	9 868
EMP NAT 2024-4	2024	10 ans avec 2ans de grâce	9,95%	150 000	150 000	7 401
Total en mille dinars				1 121 500	1 053 950	51 534

États financiers intermédiaires au 30 juin 2026

- 4) Antérieurement au premier semestre 2026, la STB a signé avec l'État Tunisien, via ses ministères, des conventions de financement en devises dans le cadre du prêt syndiqué octroyé par les banques tunisiennes à l'État. Les caractéristiques de ces prêts syndiqués, leurs encours au 30 juin 2026 ainsi leur impact sur le résultat du premier semestre 2026 se présente comme suit :

Nature de la convention	Relation	Année d'octroi	Période	Taux d'intérêt	Montant en devise	Encours en devise au 30/06/2026	Encours au 30/06/2026 en mille dinars	Intérêts au 30/06/2026 en mille dinars
Prêt syndiqué	Ministère des finances	2021	5ans	2,75%	20 millions EUR	0	0	366
Prêt syndiqué	Ministère des finances	2022	4ans	2,90%	15 millions EUR	0	0	303
Prêt syndiqué	Ministère des finances	2023	4ans	Euribor 6 mois +1,70%	30 millions EUR	30 millions EUR	101 390	2 015
Prêt syndiqué	Ministère des finances	2024	4ans	4,75%	2 millions EUR	2 millions EUR	6 759	161
Prêt syndiqué	Ministère des finances	2024	2ans	5,85%	5 millions USD	5 millions USD	14 818	424
Total							122 967	3 269

- 5) L'encours des concours (hors prêts syndiqués) accordés par la STB à l'État Tunisien (principal actionnaire), via ses ministères, s'élève à 368 millions de dinars au 30 juin 2026.
- 6) Antérieurement au premier semestre 2026, la STB a consenti à sa filiale la Banque Franco-Tunisienne « BFT » un prêt interbancaire pour un montant de 70 000 mille dinars pour une période de 7 jours renouvelable avec un taux d'intérêt de 7,25%.

La garantie de l'Etat accordée à la STB au titre de ce prêt, soit 70 000 mille dinars, à la suite de la décision du Conseil Ministériel du 02 juin 2011 a été renouvelée jusqu'au 15 février 2021. Toutefois, selon une correspondance reçue du ministère des Finances en datedu 01 mars 2022, ladite garantie est prolongée jusqu'à l'achèvement de la liquidation de la BFT. Au cours du premier semestre 2026, la STB Bank a comptabilisé des produits d'intérêts (totalement provisionnés) pour un montant de 99 mille dinars (hors TVA) au titre de ce prêt.

- 7) Antérieurement au premier semestre 2026, la STB a consenti à sa filiale la Banque Franco-Tunisienne « BFT » un prêt interbancaire pour un montant de 560 mille USD, soit l'équivalent de 1 660 mille dinars échu le 01 mars 2022 et demeurent en impayés au 30 juin 2026.

Au cours du premier semestre 2026, la STB Bank a comptabilisé des produits d'intérêts (totalement provisionnés) pour un montant de 8 mille dinars (hors TVA) au titre de ce prêt.

- 8) La STB a souscrit en date du 18 octobre 2016 à l'emprunt obligataire subordonné privé émis par la TFB, entreprise appartenant au groupe STB, pour un montant global de 16 millions euros, soit l'équivalent de 39,560 millions de dinars, garanti par l'État en vertu de la décision du ministre des Finances en date du 17 octobre 2016.

Elle a procédé, ensuite, en date du 26 mai 2017, 05 juillet 2018, 01 décembre 2020, 28 octobre 2022, 28 octobre 2023, 28 octobre 2024 et 28 octobre 2025 à des remboursements respectivement pour 6 millions d'euros, 3 millions d'euros, 2,289 millions d'euros, 0,942 millions d'euros, 0,534 millions d'euros, 0,534 millions d'euros et 0,534 millions d'euros.

Courant l'exercice 2022, elle a procédé également à la conversion d'une partie de cet emprunt en capital de ladite société pour un montant de 1,634 millions d'euros.

Au 30 juin 2026, l'encours de cet emprunt, s'élevant à 0,534 millions d'euros soit l'équivalent de 1,803 millions de dinars a été provisionné en totalité.

Au cours du premier semestre 2026, la STB Bank a comptabilisé des produits d'intérêts pour un montant de 20 mille dinars au titre de cet emprunt obligataire subordonné.

- 9) Antérieurement au premier semestre 2026, les administrateurs, les entreprises associées ainsi que les filiales de la STB ont souscrit aux différents emprunts obligataires subordonnés émis par la STB.

Les encours des montants souscrits, se détaillent au 30/06/2026 comme suit :

Société	Montant souscrit	Encours au 30/06/2026
STB Finance	1 500 000	1 500 000
STB Invest	9 000 000	5 000 000
STB SICAR	2 000 000	200 000
SICAV l'épargnant	3 899 600	2 878 000
SICAV l'épargne Obligataire	6 778 000	5 139 700
SICAV l'investisseur	37 000	15 400
SICAV avenir	61 000	44 700
FCP Capital Plus	697 000	633 000
FCP STB Evolutif	25 000	25 000
Total des obligations souscrites par les filiales et entreprises associées	23 997 600	15 435 800
STAR	7 000 000	1 600 000
MAE	7 000 000	2 000 000
Total des obligations souscrites par les administrateurs	14 000 000	3 600 000
Total en mille dinars	37 997 600	19 035 800

10) En vertu des conventions conclues avec la SICAV l'Épargnant, la SICAV Investisseur, la SICAV Avenir et la SICAV l'épargne obligataire, la STB Bank assure la fonction de dépositaire de titres et fonds. En rémunération des prestations fournies, elle bénéficie des commissions suivantes :

- * 0,075% du montant de l'actif net de la SICAV l'Épargnant calculé quotidiennement. La commission perçue, au titre du premier semestre 2026, s'élève à 59 678 DT (hors TVA) ;
- * 0,1% du montant de l'actif net de la SICAV Investisseur calculé quotidiennement. La commission perçue, au titre du premier semestre 2026, s'élève à 693 DT (hors TVA) ;
- * 0,075% du montant de l'actif net de la SICAV l'Épargne Obligataire calculé quotidiennement. La commission perçue, au titre du premier semestre 2026, s'élève 114 917 DT (hors TVA) ;
- * Une commission fixe de 1000 DT (Hors TVA) versée annuellement par la SICAV Avenir.

11) En vertu des conventions conclues avec la STB Finance, la STB Bank assure la fonction de dépositaire de titres et fonds pour FCP DELTA et FCP HIKMA, gérés par la STB Finance.

En rémunération des prestations fournies, la banque bénéficie d'une commission de 0,1% (TTC) du montant de l'actif net de chaque fonds calculé quotidiennement. La commission est annuelle.

12) En vertu des conventions conclues avec la STB Finance, la STB Bank assure la fonction de dépositaire de titres et fonds pour FCP INNOVATION et FCP CAPITAL PLUS, gérés par la STB Finance.

En rémunération des prestations fournies, la banque bénéficie d'une commission de 0,1% (hors taxes) du montant de l'actif net de chaque fonds calculé quotidiennement. La commission perçue, au titre du deuxième semestre 2026, s'élève à 4 828,624 DT (hors TVA).

13) Antérieurement au premier semestre 2026, la STB a conclu des conventions avec sa filiale STB FINANCE permettant à cette dernière :

- * La gestion de toutes les lignes de portefeuille titres actions et droits y afférents et obligations en dépôts sur les comptes de la STB qui s'engage à transférer tous les portefeuilles titres propres et pour le compte de ses clients. La STB-Finance rétrocédera à la STB une commission, dénommée commission de courtage, égale à 40% des commissions facturées par la STB Finance se rapportant aux transactions émanant du réseau de la Banque.

En rémunération de ces services, la STB FINANCE perçoit une commission de 0,2% sur toutes les opérations qui lui sont confiées et se rapportant au portefeuille titres de la STB. Toutefois, au-delà d'un certain montant, un plafond sera fixé en commun accord entre les deux parties.

- * La gestion de l'actionnariat STB qui englobe les opérations relatives à la tenue du registre d'actionnaires de la STB ainsi que la tenue des assemblées et opérations rattachées. En rémunération de ces services, la STB FINANCE perçoit un montant forfaitaire annuel de 40 mille dinars (hors taxes).

États financiers intermédiaires au 30 juin 2026

- 14) L'encours cumulé des conventions de dépôts à terme souscrites, antérieurement au premier semestre 2026, par les filiales et entreprises associées de la STB Bank s'élève au 30/06/2026 à 1 million de dinars.

Relation	Nature du dépôts	Statut	Période en nombre de jours	Taux d'intérêts	Encours au 30/06/2026
STB SICAR	Dépôt à terme	Filiale	1 095	TMM+2%	1 000
Total en mille dinars					1 000

Au cours du premier semestre 2026, la STB Bank a comptabilisé une charge d'un montant de 47 mille DT au titre de cette convention de dépôts à terme.

- 15) Les soldes des comptes courants ouverts par les filiales et entreprises associées de la STB Bank ainsi que les intérêts y afférents se détaillent, au 30 juin 2026, comme suit :

Partie liée	Soldes des comptes		Agios/intérêts relatifs	
	Débiteurs	Créditeurs	Encaissés	Servis
L'Immobilière de l'Avenue		352 124	162	924
STRC		537 006		5 953
Sté Touristique ED-DKHILA		8 326		1 723
La Générale de Vente - GEVE		32 997	71	
SICAV L'Épargnant		7 364 748		21 593
SICAV L'Épargne Obligataire		12 796 124		73 433
SICAV L'Investisseur		1 065 695		183
SICAV L'Avenir		91 577		249
STB Manager		1 713		106
STB Finance		15 992 264	367	52 889
STB Invest	-1 390	340 212		766
ACTIVHÔTELS		114 646	71	
STB SICAR		5 004 824		168 013
STB MG		74 695		633
STB SG	-88 604		6 581	
Sté Magasins Généraux et Entrepôt Réel de Tunis	-6 897	574 204	1 162	437
Sté Tunisienne de Contrôle VERITAS		3 762 893	18	5 254
Pôle de Compétitivité de Monastir - EL FEJJA		95 850		101
Sté Civile Immobilière « La Maison du Banquier »		1 416	71	
SONIBANK		307 218		
Tunisian Foreign Bank - TFB		537 733	44	619
Total en dinars	-96 891	49 056 264	8 549	332 876

16) La STB loue à ses filiales certains de ses locaux. Les conditions annuelles des contrats de location se détaillent comme suit :

Filiales	Montant du loyer annuel en Dinars	Date début de la location	Majoration par année	Date de début de la majoration	Loyer au 30/06/2026 HT
STRC 1 ^{er} étage	10 000 (TTC)	01/07/2004	5%	Deuxième année de la location	11 805
STRC 2 ^{ème} étage	10 000 (TTC)	01/09/2001	5%	Deuxième année de la location	13 666
STRC 3 ^{ème} étage	10 000 (TTC)	01/04/2005	5%	Deuxième année de la location	11 243
STB MANAGER	32 700,203 (HTVA)	01/01/2025	5% (tous les deux ans)	01/01/2025	17 168
STB FINANCE	64 004,901 (HTVA)	01/01/2011	5% (tous les deux ans)	01/01/2026	33 603
STB SECURITE ET GARDIENNAGE	4 800 (HTVA)	01/01/2016	5% (tous les deux ans)	Troisième année de la location	3 063
STB MOYENS GENERAUX	5 400 (HTVA)	01/01/2016	5% (tous les deux ans)	Troisième année de la location	4 888
ACTIVHOTELS	4 927,864 (HTVA)	01/04/2023	5% (tous les deux ans)	Deuxième année de la location	2 587
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	53 932,800 (HTVA)	01/01/2022	2%	Deuxième année de la location	29 189
STB INVEST	35 765,301 (HTVA)	01/01/2023	5% (tous les deux ans)	01/01/2025	18 777
TOTAL EN DINARS					145 988

États financiers intermédiaires au 30 juin 2026

17) La STB Bank avait signé avec sa filiale STB SICAR des conventions de gestion de plusieurs fonds à capital-risque, constitués au cours de la période 1999-2024, pour un montant cumulé de 138,958 millions de dinars. Ces fonds gérés présentent, au 30 juin 2026, un solde cumulé (net de provisions) de 62,970 millions de dinars se détaillant comme suit :

Fonds gérés	Année de souscription	Montant	Encours au 30/06/2026
Fonds géré STB 1	1999	8 000	5 126
Fonds géré STB 2	2000	8 000	5 150
Fonds géré STB 3	2001	5 000	3 855
Fonds géré STB 4	2002	6 500	4 833
Fonds géré STB 5	2003	6 824	5 144
Fonds géré STB 6	2005	2 707	460
Fonds géré STB 7	2006	800	645
Fonds géré STB 8	2007	6 752	5 312
Fonds géré STB 9	2008	4 800	4 028
Fonds géré STB 10	2008	8 748	8 513
Fonds géré STB 11	2009	6 000	5 061
Fonds géré STB 12	2009	9 898	7 962
Fonds géré STB 14	2020	10 000	10 429
Fonds géré STB 15	2021	10 000	10 723
Fonds géré STB 16	2024	15 000	16 386
Fonds géré STB 17	2025	15 000	15 509
Fonds géré ID STB 1	2002	2 000	1 233
Fonds géré ID STB 2	2002	2 000	1 261
Fonds géré ID STB 3	2003	5 436	3 907
Fonds géré ID STB 4	2005	360	315
Fonds géré ID STB 5	2006	1 133	857
Fonds géré ID STB 6	2007	4 000	1 958
Montant Brut		138 958	118 664
Moins : Provisions			-55 694
Montant Net en millions			62 970

Les conditions de rémunération de la STB SICAR, au titre de la gestion de ces fonds à capital-risque constitués au cours de la période 1999-2009, se résument comme suit :

- Commission de gestion annuelle de 1% prélevée sur les actifs valorisés à la date de clôture du fonds géré, payée préalablement à la déduction de tous frais et commissions, avec un minimum de 1% du montant des fonds alloués par an ;
- Commission de performance de 10% à 20% calculée sur les plus-values réalisées sur les cessions d'actions ou de parts sociales et des dividendes servis ;
- Commission de rendement de 10% décomptée sur les produits des placements réalisés par les fonds.

États financiers intermédiaires au 30 juin 2026

Les conditions de rémunération de la STB SICAR, au titre de la gestion des fonds à capital-risque confiés en 2020, 2021, 2024 et 2025 se résument comme suit :

- Commission de gestion de 1,25% du montant du fonds alloué à la fin de chaque exercice ;
- Commission de performance de 25% calculée sur les plus-values réalisées nettes des pertes enregistrées ;
- Commission sur dividendes de 10% des dividendes servis par les sociétés du portefeuille.

Au 30/06/2026, la STB Bank a comptabilisé une charge globale de 963 mille dinars au titre de ces différentes commissions de gestion.

18) Les concours bancaires accordés par la STB aux sociétés, parties liées, à ses administrateurs et à ses dirigeants totalisent, au 30/06/2026, un montant de 33,570 millions de dinars, répartis comme suit :

Groupe	Relation	Débit en compte	Autres engagements	Total engagements
Groupe STB	IMMOBILIERE DE L'AVENUE		24 219 144	24 219 144
	MAGASINS GENERAUX ET ENTREPOT REEL		250 000	250 000
	STE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT		1 428 571	1 428 571
	STE TOURISTIQUE ED DKHILA EXTENSION		1 935 500	1 935 500
	STB INVEST	1 390		1 390
	S T B SECURITE GARDIENNAGE	88 604		88 604
Administrateurs	STAR		5 506 952	5 506 952
	Autres		139 400	139 400
Total en dinars		89 994	33 479 568	33 569 562

19) Antérieurement au premier semestre 2026, la STB a accordé à sa filiale "ED-DKHILA" un crédit de consolidation, d'assainissement et de restructuration pour un montant de 2 765 mille dinars. Le détail de cette convention se présente comme suit :

Nature du prêt	Montant du prêt	Période	Taux d'intérêt	Encours au 30/06/2026	Intérêts au 30/06/2026
Crédit de consolidation	2 765	7 ans (avec 2 ans de franchise)	TMM+2,5%	1 936	99
Total en mille dinars	2 765			1 936	99

États financiers intermédiaires au 30 juin 2026

20) Antérieurement au premier semestre 2026, la STB a accordé à sa filiale "STE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT STRC" un crédit à moyen terme d'investissement pour un montant de 10 000 mille dinars. Le détail de cette convention se présente comme suit :

Nature du prêt	Montant du prêt	Période	Taux d'intérêt	Encours au 30/06/2026	Intérêts au 30/06/2026
Crédit d'investissement	10 000	7 ans	TMM+1,5%	1 429	273
Total en mille dinars	10 000			1 429	273

21) Antérieurement au premier semestre 2026, la STB Bank a conclu une convention de compte courant associé, non rémunéré, avec la société apparentée « L'Immobilière de l'Avenue », dont l'encours, au 30 juin 2026, s'élève 1 162 mille DT.

10.3 - Obligations et engagements de la STB Bank envers ses dirigeants

Les obligations et engagements de la STB Bank envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 (nouveau) Il § 5 du Code des Sociétés Commerciales, se détaillent comme suit :

1) Éléments de rémunération et avantages du Directeur Général

Le Directeur Général de la Banque a été nommé par décisions du Conseil d'Administration lors de sa réunion tenue le 24 juin 2024.

Le décret N° 469 publié au Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT) le 4 décembre 2025 a formalisé l'octroi d'une dérogation permettant au directeur général de la STB Bank, de prolonger ses fonctions dans le secteur public pour une année supplémentaire après l'atteinte de l'âge légal de la retraite et ce à partir du 01 décembre 2025.

Les éléments de rémunération et les avantages du Directeur Général par intérim ont été fixés par le Conseil d'Administration dans sa réunion en date du 30 mai 2016, conformément au décret gouvernemental n° 2015-968 du 6 août 2015, fixant le régime de rémunération des directeurs généraux des banques publiques et des présidents de leurs conseils d'administration. Ils se composent des éléments suivants :

- Un élément fixe qui consiste en un salaire mensuel net égal à 16 000 DT ;
- Des avantages en nature consistant en un quota de 500 litres de carburant par mois, la mise à disposition d'une voiture de fonction et le remboursement des frais téléphoniques avec un plafond de 250 dinars par mois ;
- Un élément annuel variable qui ne dépasse pas 50% du montant de l'élément fixe et qui est calculé sur la base du taux de réalisation des objectifs fixés par le Conseil d'Administration ainsi que des indicateurs financiers.

2) Éléments de rémunération et avantages du Secrétaire Général

Le décret N° 70 publié au Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT) le 4 mai 2026 a formalisé l'octroi d'une dérogation permettant au secrétaire général de la STB Bank, de prolonger ses fonctions dans le secteur public pour une année supplémentaire après l'atteinte de l'âge légal de la retraite et ce à partir du 01 avril 2026.

Les éléments de rémunération et les avantages du Secrétaire Général, tels que révisés par le Comité de Nomination et de Rémunération de la Banque réuni le 14 octobre 2016, ont été approuvés par le Conseil d'Administration le 16 novembre 2016 et le 16 septembre 2020. Ils se composent des éléments suivants :

- Une indemnité de fonction de 2 000 DT par mois ;
- Une indemnité de logement de 500 DT par mois ;
- Une indemnité de consommation courante de 400 DT par mois ;
- Un élément annuel variable qui ne dépasse pas 25% du montant de l'élément fixe et qui est calculé sur la base du taux de réalisation des objectifs fixés par le conseil d'administration ainsi que des indicateurs financiers.
- Des avantages en nature consistant en un quota de 400 litres de carburant par mois, la mise à disposition d'une voiture de fonction et le remboursement des frais téléphoniques ;

Le Secrétaire Général gardent les éléments de salaire (12 salaires, prime de bilan, prime d'intéressement, prime de rendement et prime de gratification).

3) Jetons de présence et rémunérations assimilés accordés aux administrateurs

Le montant des jetons de présence revenant aux administrateurs ainsi que les rémunérations des présidents et membres des comités émanant du Conseil d'Administration ont été fixés par décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 30 avril 2025, comme suit :

- Un montant de quatre mille Dinars brut (4.000 Dinars) pour chaque présence à chaque séance du Président du Conseil d'Administration, à condition que le montant brut annuel n'excède pas 24.000 Dinars, quel que soit le nombre de séances ;
- Un montant de deux mille Dinars brut (2.000 Dinars) pour chaque présence effective à chaque séance et pour chaque membre du Conseil d'Administration, à condition que le montant brut annuel n'excède pas 12.000 Dinars, quel que soit le nombre de séances.
- Un montant de deux mille Dinars net (2.000 dinars) pour chaque Président du Comité d'Audit et du Président du Comité des Risques, à condition que le montant net annuel n'excède pas 12.000 Dinars, pour chaque présence.
- Un montant de mille cinq cents Dinars net (1.500 Dinars) pour chaque présence effective à chaque séance pour chaque membre du Comité des Risques et du Comité d'Audit et pour chaque membre de l'un des autres comités émanant du Conseil d'Administration, à condition que le montant net annuel n'excède pas 9.000 Dinars, quel que soit le nombre de séances et ce, à compter du 30 avril 2025 et sans prendre en compte les séances précédentes.

Les présidents et les membres appartenant à plus d'une commission ne reçoivent qu'une seule allocation calculée sur la base de leurs présences à un seul comité de leur choix, dans la limite de 06 réunions annuelles et ce, à compter du 30 avril 2025.

États financiers intermédiaires au 30 juin 2026

Le montant brut cumulé des jetons de présence et autres rémunérations revenant aux administrateurs de la Banque, s'élève au 30/06/2026 à 279,125 mille DT et se décompose comme suit :

Désignation	Montant (Brut)
Jetons de présence revenant aux administrateurs	164 000
Rémunérations des membres des comités issus du Conseil	115 125
Total en DT	279 125

4) Obligations et engagements de la STB Bank envers ses dirigeants selon les états financiers arrêtés au 30 juin 2026

Au vu de ce qui précède, les obligations et engagements de la STB Bank envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 30 juin 2026, se présentent comme suit :

Catégorie	Directeur Général		Secrétaire Général	
	Charges de l'exercice	Passif au 30/06/2026	Charges de l'exercice	Passif au 30/06/2026
Avantages à court terme	358 973	116 934	152 988	48 096
Avantages postérieurs à l'emploi	4 553	105 969	9 176	50 240
Indemnité de départ à la retraite (12 mois)	3 270	114 397	24 930	134 783
Total en DT	366 797	337 300	187 094	233 119

RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ SUR LES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2026

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la Société Tunisienne de Banque (STB BANK),

Introduction

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 30 Avril 2026 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la « Société Tunisienne de Banque – STB », arrêtés au 30 juin 2026 et faisant apparaître, à cette date, un total bilan net de 15 900 740 KDT des capitaux propres positifs de 1 320 109 KDT, et un bénéfice net de la période s'élevant à 9 062 KDT.

Nous avons effectué un examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la STB Bank, comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 30 juin 2026, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Les organes de direction et d'administration sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes internationales d'audit (ISAs) et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Fondement de notre conclusion avec réserve

Le dispositif de contrôle comptable mis en place au sein de la banque présente des insuffisances, ne permettant pas d'assurer un suivi, une justification et un apurement en temps opportun de plusieurs comptes comptables. Cette situation a favorisé l'accumulation de soldes non justifiés, de suspens anciens non apurés et de comptes figés depuis plusieurs exercices, sans justification documentée ni analyse de leur nature. Ces insuffisances se traduisent principalement à travers les éléments suivants :

- Les comptes « Caisses » présentent des écarts avec les inventaires physiques, non justifiés à ce jour. Au 30 juin 2026, ces écarts sont provisionnés à hauteur de 5 044 KDT.

États financiers intermédiaires au 30 juin 2026

- Les rubriques « AC7 : Autres actifs » et « PA5 : Autres passifs » du bilan arrêté au 30 juin 2026 renferment un nombre important de comptes d'attente, de régularisation, d'ordre et inter-sièges, relatifs notamment aux opérations de télé-compensation, de monétique, de salle de marché Une partie de ces comptes est figée depuis plusieurs exercices sans qu'aucune action d'apurement n'ait été engagée à ce jour, et une partie des soldes courants ne fait l'objet d'aucune justification régulière et documentée de la part de la Banque.

Les soldes figés, toutes natures d'opérations confondues, totalisent 94 176 KDT en actifs et 114 125 KDT en passifs. Considérant que les soldes actifs trouvent, dans leur majorité, leur contrepartie au niveau des soldes passifs, la Banque a constitué, au 30 juin 2026, une provision de 27 484 KDT afin de couvrir le risque net identifié, et ce dans l'attente d'une mission d'apurement de ces comptes.

Par ailleurs, suite à la mise en place d'un nouveau système de comptabilité multidevise, des suspens et des écarts de conversion ont été identifiés. Au 30 juin 2026, le risque associé à l'apurement de ces comptes est provisionné par la Banque à hauteur de 12 105 KDT.

A la date d'émission de ce rapport, les informations recueillies auprès de la banque ne nous permettent pas de nous prononcer sur le fondement et la fiabilité des provisions constituées. La justification et l'apurement de ces comptes pourraient impacter de manière significative la situation financière de la Banque.

Conclusion avec réserve

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de l'incidence de la question décrite ci-dessus, au paragraphe «Fondement de notre conclusion avec réserve », nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la STB Bank au 30 juin 2026, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observations

Nous attirons l'attention sur les points suivants :

- 1) Au 30/06/2026, les engagements de la banque (Bilan et Hors bilan) envers les entités publiques s'élèvent à 2 794 206 KDT
Ces engagements sont couverts à concurrence de 2 051 456 KDT par les garanties de l'État, et de 36 662 KDT par d'autres garanties
- 2) Les engagements de la banque envers la Banque Franco-Tunisienne (BFT), déclarée en état de cessation de paiement, se présentent comme suit :
 - Une créance d'un montant de 71 766 KDT, qui figure au niveau de la rubrique « AC2: Créances sur les établissements bancaires et financiers », et couverte à concurrence de 70 000 KDT par une garantie de l'Etat et provisionnée à hauteur de 1 766 KDT.
 - Une créance de 15 176 KDT, qui figure au niveau de la rubrique « AC7 : Autres actifs », représentant les frais engagés par la Banque dans le cadre du contentieux en cours entre l'État Tunisien et le groupe ABCI, et provisionnée à hauteur de 190 KDT. Selon une correspondance émanant du Ministère des Finances et datée du 13 septembre 2022, le remboursement de cette créance interviendra après la réalisation des travaux d'inventaire et de vérification nécessaires, en coordination avec les services concernés de la Banque.

États financiers intermédiaires au 30 juin 2026

- 3) La Banque a procédé, au cours de l'exercice 2025, à l'apurement d'anciens suspens BCT et Correspondants. Cependant, les états de rapprochement des comptes ouverts auprès de la BCT (Dinars et Devises) et des comptes des correspondants, arrêtés au 30 juin 2026, font apparaître d'anciens suspens résiduels totalisant les montants suivants :

	DEBIT <i>En KDT</i>	CREDIT <i>En KDT</i>
BCT		
Mvts comptabilisés par la Banque et non pris en compte par la BCT	12 041	7 574
Mvts comptabilisés par la BCT et non pris en compte par la Banque	6 161	38 941
Correspondants		
Mvts comptabilisés par la Banque et non pris en compte par les Correspondants	8 811	14 238
Mvts comptabilisés par les Correspondants et non pris en compte par la Banque	8 096	24 604
Total	35 109	85 357

Au 30 juin 2026, ces suspens sont provisionnés à hauteur de 3 648 KDT.

- 4) Comme indiqué au niveau de la note 4.1, la Banque a fait l'objet d'un contrôle social portant sur les exercices 2022 à 2024. En date du 20 avril 2026, une notification des résultats dudit contrôle fait ressortir des redressements d'un montant total de 3 805 KDT, hors pénalités de retard. Contestant les chefs de redressement notifiés, la Banque a entamé les procédures de défense nécessaires devant les instances compétentes.

Au 30 juin 2026, aucune provision en couverture du risque associé à cette situation n'a été constituée par la Banque.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 31/08/2026

Les commissaires aux comptes

**P / Le groupement « Consulting &
Financial Firm – COK »**

Walid BEN AYED



P / Le groupement « 4A – CTK »

Wadï TRABELSI



AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ONE TECH HOLDING

Siège Social : 16, Rue des entrepreneurs, Zone Industrielle Charguia II 2035 -Ariana

La société One Tech Holding publie, ci-dessous, ses états financiers individuels intermédiaires arrêtés au 30 juin 2026 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes : Mr Sleheddine ZAHAF (Cabinet Sleheddine ZAHAF) & Mr Walid Masmoudi (ECC MAZARS).

BILAN
(Exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	2026 Au 30/06/2026	2025 Au 30/06/2025	2025 Au 31/12/2025
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		200 032	200 032	200 032
Moins : Amortissements		-192 412	-183 375	-188 927
	B - 1	7 620	16 657	11 105
Immobilisations corporelles		10 706 824	10 699 796	10 702 864
Moins : Amortissements		-5 034 270	-4 664 916	-4 745 056
	B - 1	5 672 554	6 034 880	5 957 808
Immobilisations financières		232 374 125	222 444 359	232 282 925
Moins : Provisions		-14 226 926	-5 339 701	-9 226 926
<i>S/Total</i>	B - 2	218 147 199	217 104 658	223 055 999
Total des actifs immobilisés		223 827 373	223 156 195	229 024 912
Autres actifs non courants		347 084	11 900	238 000
Total des actifs non courants		224 174 457	223 168 095	229 262 912
ACTIFS COURANTS				
Stocks		-	-	-
Moins : Provisions		-	-	-
<i>S/Total</i>		-	-	-
Clients et comptes rattachés		1 632 062	1 388 808	1 473 507
Moins : Provisions		-	-	-
<i>S/Total</i>	B - 3	1 632 062	1 388 808	1 473 507
Autres actifs courants		21 687 948	23 107 982	3 347 729
Moins : Provisions		-	-	-
	B - 4	21 687 948	23 107 982	3 347 729
Placements et autres actifs financiers	B - 5	7 392 712	6 757 628	16 788 796
Liquidités et équivalents de liquidités	B - 6	4 996 342	1 614 095	317 545
		35 709 064	32 868 513	21 927 577
Total des actifs		259 883 521	256 036 608	251 190 489

BILAN
(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

		2026	2025	2025
	Notes	Au 30/06/2026	Au 30/06/2025	Au 31/12/2025
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		80 400 000	80 400 000	80 400 000
Actions propres		-	-	-
Réserves légales		8 040 000	8 040 000	8 040 000
Prime d'émission		107 225	107 225	107 225
Resultats reportés		129 461 694	132 103 445	132 103 445
Réserves fonds social		482 368	526 160	300 318
Autres capitaux propres		-	183 364	183 364
Réserves spéciales pour réinvestissement		3 775 000	3 775 000	3 775 000
Total des capitaux propres avant resultat de l'exercice		222 266 287	225 135 194	224 909 352
Résultat de l'exercice		30 195 735	27 848 605	23 886 885
Total capitaux propres avant affectation	B - 7	252 462 022	252 983 799	248 796 237
PASSIFS				
Passifs non courants				
Emprunts		4 298 410	-	-
Provision pour risques et charges	B - 8	335 000	335 000	335 000
Total des passifs non courants		4 633 410	335 000	335 000
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	B - 9	607 615	508 116	775 073
Autres passifs courants	B - 10	1 271 778	1 457 728	1 284 179
Autres passifs financiers	B - 11	908 696	751 965	-
Concours bancaires		-	-	-
Total des passifs courants		2 788 089	2 717 809	2 059 252
Total des passifs		7 421 499	3 052 809	2 394 252
Total capitaux propres et passifs		259 883 521	256 036 608	251 190 489

ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en dinars)

	Notes	2 026 Au 30/06/2026	2025 Au 30/06/2025	2025 Au 31/12/2025
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	R - 1	36 641 228	29 876 580	31 077 705
Autres produits d'exploitation		208 766	204 520	409 652
Total des produits d'exploitation		36 849 994	30 081 100	31 487 357
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation des stocks des produits finis et des encours		-	-	-
Achats d'exploitation	R - 2	93 742	83 923	225 851
Charges de personnel	R - 3	1 129 370	1 553 351	2 965 175
Dotations aux amortissements et aux provisions	R - 4	5 292 699	311 716	4 603 008
Dotations pour résorption	R - 4	69 417	11 900	23 800
Reprise sur provision	R - 4	-	-	-110 083
Autres charges d'exploitation	R - 5	792 115	952 805	1 995 711
Total des charges d'exploitation		7 377 343	2 913 695	9 703 462
RESULTAT D'EXPLOITATION		29 472 651	27 167 405	21 783 895
Charges financières nettes	R - 6	65 130	52 650	62 364
Produits des placements	R - 7	833 663	766 088	1 413 922
Autres gains ordinaires		30 500	28 000	811 922
Autres pertes ordinaires		9	3	255
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		30 271 675	27 908 840	23 947 120
Impôt sur les bénéfices		75 940	60 235	60 235
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		30 195 735	27 848 605	23 886 885
Éléments extraordinaires (Pertes)		-	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		30 195 735	27 848 605	23 886 885
Effet des modifications comptables (net d'impôt)		-	-	-
RÉSULTAT APRÈS MODIFICATIONS COMPTABLES		30 195 735	27 848 605	23 886 885
Résultat par action		0,376	0,346	0,297

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

		2026 Au 30/06/2026	2025 Au 30/06/2025	2025 Au 31/12/2025
	Notes			
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION				
- Résultat net		30 195 735	27 848 605	23 886 885
- Ajustements pour :				
. Dotation aux amortissements		5 292 699	323 616	4 603 008
. Dotation pour résorption		69 417		23 800
. Reprise sur provisions				-110 084
. Variation des créances	F - 1	-158 555	148 823	64 124
. Variation des autres actifs courants	F - 2	-18 340 219	-16 586 998	2 652 955
. Variation des autres actifs non courants		-178 501	-	-238 000
. Variation des fournisseurs	F - 3	-167 458	19 023	285 980
. Variation des autres passifs	F - 4	-12 693	-635 644	-818 446
. Variation des placements courant et autres actifs financiers	F - 5	9 396 084	14 961 347	4 930 179
Intérêts courus	F - 4	17 815	-	-
Plus ou moins value de placement		-	-	-
Plus ou moins value de cession des titres de participation		-	-1 460 228	56 750
Plus ou moins value de cession des immobilisations		-51 171	-	-69 293
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		26 063 153	24 618 544	35 267 858
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	F - 7	-3 960	-3 431	-230 499
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	-	85 000
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	F - 8	-91 200	-3 775 000	-14 275 016
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières		51 171	1 460 228	1 125 000
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement		-43 989	-2 318 203	-13 295 515
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT				
- Opération sur actions propres			565 703	565 703
- Dividendes et autres distributions		-26 529 657	-20 902 101	-21 127 932
- Encaissement subvention d'investissement				-
- Encaissement provenant des emprunts		5 250 000	-	-
- Remboursement d'emprunts		-60 710	-911 140	-1 653 861
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement		-21 340 367	-21 247 538	-22 216 090
INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES				
VARIATION DE TRESORERIE		4 678 797	1 052 803	-243 747
Trésorerie au début de l'exercice	F - 8	317 545	561 292	561 292
Trésorerie à la clôture de l'exercice	F - 9	4 996 342	1 614 095	317 545

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2026

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société ONE TECH HOLDING est une société anonyme régie par la loi n° 2000-93 du 3 novembre 2000 portant promulgation du Code des Sociétés Commerciales constituée suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive du 15 octobre 2010 avec un capital initial de 180 000 TND divisé en 18 000 actions de 10 TND chacune.

Selon décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 juin 2011, la société ONE TECH HOLDING a décidé de porter son capital de 180 000 TND à 3 000 000 TND par la création de 282 000 actions de 10 TND chacune, représentant un montant de 2 820 000 TND.

Selon décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 septembre 2012, il a été décidé de diminuer la valeur nominale des actions de la société ONE TECH HOLDING pour passer à une valeur nominale de 1 Dinar par action au lieu de 10 TND par action.

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 24 décembre 2012, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société ONE TECH HOLDING, par apport en nature, d'un montant de 48 078 075 TND avec une prime d'émission de 117 360 434 TND, pour porter le capital de 3 000 000 TND à 51 078 075 TND, et ce par l'émission de 48 078 075 actions d'une valeur nominale de 1 Dinar chacune.

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 mars 2013, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société ONE TECH HOLDING, de 51 078 075 TND à 53 600 000 TND par souscription en numéraire d'un montant de 2 521 925 TND et l'émission de 2 521 925 actions au prix d'émission 6,500 TND représentant un nominal de 1 Dinar et une prime d'émission de 5,500 TND à libérer intégralement à la souscription.

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 octobre 2022, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société ONE TECH HOLDING, de 53 600 000 TND à 80 400 000 TND par incorporation des réserves d'un montant de 26 800 000 TND et ce par la création et l'émission de 26 800 000 actions nouvelles gratuites de 1 dinar de nominal l'une, à répartir entre les actionnaires et les cessionnaires de droits d'attribution à raison d'une action nouvelle gratuite pour deux actions anciennes, portant jouissance à partir du premier janvier 2022.

La société ONE TECH HOLDING a pour objet la détention et la gestion de participations dans d'autres sociétés et généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou successibles d'en faciliter la réalisation, l'exploitation ou le développement.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société « ONE TECH HOLDING », ont été arrêtés au 30 juin 2026 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que promulgué par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.

III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de la société présentés en TND tunisiens ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière.

IV. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La société OTH n'a pas enregistré entre la date de clôture des comptes au 30 juin 2026 et la date d'arrêté des états financiers, des événements qui entraîneraient des modifications importantes de l'actif ou de passif et qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

V. LES BASES DE MESURE

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises par la société sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition et amorties linéairement selon les taux basés sur la durée probable d'utilisation et détaillés ainsi :

Désignation	Taux
- Logiciel	20%
- Site Web	33%
- Construction	5%
- Matériel de transport	20%
- Agencement et aménagement.....	10%
- Mobilier et matériel de bureau	20%
- Matériel informatique.....	20%

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

2. Placements

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

Les placements à long terme, détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales, sont présentés dans la rubrique « immobilisations financières ».

Les placements à court terme, dont la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance, sont présentés dans la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

VI. NOTES DETAILLEES

B. NOTES RELATIVES AU BILAN

B.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Site web	35 038	35 038	35 038
Logiciels	164 994	164 994	164 994
Agencement, Aménagement et installation	2 107 339	2 107 339	2 107 339
Mobilier et matériel de bureau	216 747	212 719	212 787
Matériel informatique	438 444	438 444	438 444
Matériel de transport	1 266 250	1 263 250	1 266 250
Construction	4 779 544	4 779 544	4 779 544
Terrain	1 898 500	1 898 500	1 898 500
Sous Total	10 906 856	10 899 828	10 902 896
Amts-Site web	35 038	32 972	35 038
Amts-logiciels	157 374	150 403	153 889
Amts-Construction	2 270 283	2 031 306	2 150 794
Amts-Agencement, Aménagement et installation	1 150 133	942 080	1 046 107
amts-Mobilier et matériel de bureau	211 251	204 384	209 342
amts-Matériel informatique	410 085	380 333	396 430
Amts-Matériel de transport	992 518	1 106 813	942 383
Sous Total	5 226 682	4 848 291	4 933 983
Total	5 680 174	6 051 537	5 968 913

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan

ONE TECH HOLDING
16, Rue des entrepreneurs-ZI -La Charguia 2
2035 Ariana



TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 30 Juin 2026

DESIGNATIONS	VALEURS D'ORIGINE				AMORTISSEMENTS				V.C.N
	31/12/2025	Acquisitions	Cessions	30/06/2026	31/12/2025	Dotations	Cessions	30/06/2026	Au 30/06/2026
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Site WEB	35 038			35 038	35 038			35 038	-
Logiciels	164 994			164 994	153 889	3 485		157 374	7 620
S/ TOTAL	200 032	-	-	200 032	188 927	3 485	-	192 412	7 620
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrain	1 898 500			1 898 500	-				1 898 500
Construction	4 779 544			4 779 544	2 150 794	119 489		2 270 283	2 509 261
Matériel de transport	1 266 250			1 266 250	942 383	50 135		992 518	273 732
Agencement, Aménagement et installation	2 107 339			2 107 339	1 046 107	104 026		1 150 133	957 206
Immobilisations en cours	-			-	-			-	-
Mobilier et materiel de bureau	212 787	3 960		216 747	209 342	1 909		211 251	5 496
Materiel informatique	438 444			438 444	396 430	13 655		410 085	28 359
S/TOTAL	10 702 864	3 960	-	10 706 824	4 745 056	289 214	-	5 034 270	5 672 554
TOTAL GENERAL	10 902 896	3 960	-	10 906 856	4 933 983	292 699	-	5 226 682	5 680 174

B.2. Immobilisations financières

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Titres de participation	232 374 125	222 444 359	232 282 925
<i>Sous total</i>	232 374 125	222 444 359	232 282 925
Provision pour dépréciation titres de participation	14 226 926	5 339 701	9 226 926
Total	218 147 199	217 104 658	223 055 999

Les immobilisations financières se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2025	Acquisitions /souscriptions	Cessions/Recla ssement	Solde au 30/06/2026	Nombre des titres 31/12/2025	Acquisitions /souscriptions	Cessions/ Reclassement	Nombre des titres 30/06/2026	%
Actions "TUNISIE CABLES"	87 571 803	-	-	87 571 803	512 191	-	-	512 191	92,45%
Actions "FUBA"	57 222 411	-	-	57 222 411	283 983	-	-	283 983	51,17%
Actions "TTEI"	26 033 279	-	-	26 033 279	147 994	-	-	147 994	99,99%
Actions "TECHNIPLAST"	24 302 371	-	-	24 302 371	135 973	-	-	135 973	99,98%
Actions "OTBS"	14 112 927	91 200	-	14 204 127	274 202	5 700	-	279 902	95,20%
Actions "ELEONETECH"	5 878 040	-	-	5 878 040	24 741	-	-	24 741	54,98%
Actions "AUTO CABLES TUNISIE"	2 677 188	-	-	2 677 188	19 791	-	-	19 791	48,87%
Actions "ONE TECH MOBILE"	459 996	-	-	459 996	23 995	-	-	23 995	20,00%
Actions "ONE TECH ENGINEERING & CONSULTING"	40 000	-	-	40 000	4 000	-	-	4 000	40,00%
Total participation Groupe One Tech	218 298 015	91 200	-	218 389 215	1 426 870	-	-	1 432 570	
Actions "SPCS"	2 000 000	-	-	2 000 000	200 000	-	-	200 000	5,63%
Actions "ARIJ AL-MEDINA"	20 000	-	-	20 000	20	-	-	20	2,00%
Actions "UADH"	250 003	-	-	250 003	38 462	-	-	38 462	
Actions "Alfa Hyundai"	707	-	-	707	1	-	-	1	
Actions "KSM"	2 100 000	-	-	2 100 000	21 000	-	-	21 000	1,87%
Actions "MCS"	500 000	-	-	500 000	5 000	-	-	5 000	13,89%
Actions "SOFIA TECH"	4 517 339	-	-	4 517 339	32 093	-	-	32 093	4,73%
Actions "STUCOM"	654 861	-	-	654 861	49 995	-	-	49 995	9,99%
Actions "Fonds gérés SICAR"	3 775 000	-	-	3 775 000	-	-	-	-	
Actions "SMU HOLDING"	167 000	-	-	167 000	1 000	-	-	1 000	
Total participation hors Groupe	13 984 910	-	-	13 984 910	347 571	-	-	347 571	
versement restant à effectuer - FUBA									
Total	232 282 925	-	-	232 374 125	1 774 441	-	-	1 780 141	
Provision actions " UADH "	-226 926			-226 926					
Provision actions " ASSURANCE MAGHREBIA"	-			-					
Provision actions " FUBA"	-9 000 000	-5 000 000		-14 000 000					
Total immobilisations financières nettes	223 055 999	-5 000 000	-	218 147 199					

B.3. Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
ELEONETECH	-	49 998	-
HELIOFLEX	34 821	34 821	34 821
OTBS	1 256 984	1 040 525	1 147 155
OTM	190 406	95 203	142 805
STUCOM	66 342	66 342	66 342
TUNISIE CABLES	38 628	37 503	37 503
TECHNIPLAST	-	52 036	-
AUTOCABLES	12 501	-	12 501
SOFIA TECHNOLOGIES	12 380	12 380	12 380
Clients effets à recevoir	20 000	-	20 000
Total	1 632 062	1 388 808	1 473 507

B.4. Autres actifs courants

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Charges constatées d'avance	94 557	128 746	28 680
Débiteurs divers	96 796	71 061	188 767
Etat, crédit d'IS	622 082	376 513	627 965
Produits à recevoir	20 079 138	21 293 420	1 556 952
Prêts personnel	230	20 036	220
Compte courant- SOFIA TECH	19 806	500 583	169 806
Compte courant- STUCOM	775 339	717 623	775 339
Total	21 687 948	23 107 982	3 347 729

B.4.1– Produits à recevoir

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Dividendes – TUNISIE CABLES	10 489 760	9 880 339	-
Dividendes – TTEI	5 967 443	5 030 722	30 938
Dividendes – TECHNIPLAST	990 682	3 602 319	1 200 880
Dividendes – ELEONETECH	601 949	1 379 610	-
Dividendes – OTM	99 979	79 983	-
Dividendes – AUTO CABLES	488 668	977 333	-
Dividendes – STUCOM	136 070	136 070	136 070
Dividendes – SPCS	92 000	92 000	92 000
Dividendes – MCS	50 000	50 000	50 000
Dividendes –KSM	1 050 000	-	-
Divers	112 587	65 044	47 064
Total	20 079 138	21 293 420	1 556 952

B.5. Placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Placements courants	5 500 000	6 150 000	14 950 077
Titres SICAV	1 892 712	607 628	1 838 719
Total	7 392 712	6 757 628	16 788 796

Le coût d'entrée des placements, correspondant à leur prix d'acquisition, ainsi que leur évaluation à la date de clôture et la méthode d'évaluation applicable selon leur catégorie, sont détaillés ci-après :

Catégorie du placement	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2026	Evaluation au 30/06/2026
Billet de trésorerie	5 500 000 TND	5 500 000 TND	Coût historique
SICAV	1 827 142TND	1 892 712 TND	Valeur liquidative
TOTAL		7 392 712TND	

B.6. Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Banques « TND »	4 982 394	1 611 926	311 624
Caisse	13 948	2 169	5 921
Total	4 996 342	1 614 095	317 545

B.7. Capitaux propres avant affectation

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Capital souscrit - appelé, versé	80 400 000	80 400 000	80 400 000
Réserves légales	8 040 000	8 040 000	8 040 000
Prime d'émission	107 225	107 225	107 225
Résultats reportés	129 461 694	132 103 445	132 103 445
Réserves fonds sociales	482 368	526 160	300 318
Autres capitaux propres	-	183 364	183 364
Réserves spéciales pour réinvestissement	3 775 000	3 775 000	3 775 000
Sous total	222 266 287	225 135 194	224 909 352
Résultat de la période	30 195 735	27 848 605	23 886 885
Total	252 462 022	252 983 799	248 796 237
Nombre d'actions	80 400 000	80 400 000	80 400 000
Résultat/Action	0,376	0,346	0,297

Le tableau présenté ci-après met en relief la variation des capitaux propres :

Désignation	Date	Capital	Actions propres	Primes liées au capital	Réserves légalés	Reserves pour Fond Social	Reserves speciales pour reinvestissement	Résultats reportés	Autres capitaux propres	Résultat de la période	Total
Situation des capitaux propres au	31/12/2025	80 400 000		107 225	8 040 000	300 318	3 775 000	132 103 445	183 364	23 886 885	248 796 237
Actions propres								183 364	-183 364		-
Affectation résultat bénéficiaire 2025										-23 886 885	-23 886 885
<i>Report à nouveau</i>								23 886 885			23 886 885
<i>Réserves</i>								-180 000			-180 000
<i>Dividendes</i>								-26 532 000			-26 532 000
Opérations /actions propres											
Autres opérations impactant les Ktx propres											-
Situation des capitaux propres après affectation		80 400 000	-	107 225	8 040 000	300 318		129 461 694	-	-	222 084 237
Fond social						182 050					182 050
Résultat de la période										30 195 735	30 195 735
Reserves speciales pour reinvestissement							3 775 000				
Situation des capitaux propres au	30/06/2026	80 400 000	-	107 225	8 040 000	482 368	3 775 000	129 461 694	-	30 195 735	252 462 022

B.8. Provision pour risques et charges

La provision pour risques et charges correspond à une provision liée aux risques d'exploitation et aux risques fiscaux.

B.9. Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Fournisseurs d'exploitation	607 615	508 116	775 073
Total	607 615	508 116	775 073

B.10. Autres passifs courants

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
CNSS	70 647	115 869	114 041
CAVIS	14 813	26 386	27 178
Personnel-autres charges à payer	106 107	158 802	121 357
Charges à payer	912 693	1 012 281	873 740
Etat, déclarations mensuelles	107 048	115 251	114 022
Actionnaires dividendes à payer	1 401	1 108	1 108
Créditeurs divers	570	570	570
Produits constatés d'avances	58 500	27 461	32 163
Total	1 271 779	1 457 728	1 284 179

B.11. Autres passifs financiers

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Echéances à moins d'un an sur emprunts	890 880	742 712	-
Intérêts courus	17 816	9 253	-
Total	908 696	751 965	-

R. NOTES RELATIVES L'ETAT DE RESULTAT

R.1. Revenus

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Dividendes – TUNISIE CABLES	18 489 760	13 880 339	13 880 339
Dividendes – TTEI	11 498 585	6 999 784	7 000 000
Dividendes – TECHNIPLAST	1 199 960	4 802 319	6 003 228
Dividendes – ELEONETECH	2 201 949	1 374 610	1 374 610
Dividendes – OTM	199 958	159 966	159 967
Dividendes - SPCS	-	222 000	222 000
Dividendes – AUTO CABLES	488 668	977 334	977 333
Dividendes –KSM	1 050 000	-	-
Autres revenus (*)	1 512 348	1 460 228	1 460 228
Total	36 641 228	29 876 580	31 077 705

(*) La rubrique « Autres revenus » inclut les revenus générés par le compte séquestre dans le cadre de la cession des titres Helioflex.

R.2. Achats d'exploitation

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Frais de bourse	79 368	72 475	198 870
Divers achats non stockés	14 374	11 448	26 981
Total	93 742	83 923	225 851

Ces rubriques sont relatives aux frais de tenue de compte de la Bourse des Valeurs mobilières, aux frais de tenue de compte de Tunisie Clearing, aux Commission facturées par Tunisie Clearing sur la distribution des dividendes et aux commissions et courtage sur acquisition et cession de titres.

R.3. Charges de personnel

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Salaires et compléments de salaires	1 013 150	1 354 794	2 577 946
Charges sociales	117 432	181 232	386 232
Autres charges de personnel	-1 212	17 325	997
Total	1 129 370	1 553 351	2 965 175

R.4. Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Dotations aux amortissements des immobilisations	292 699	291 699	585 683
Dotations aux provisions pour dépréciations des titres de participation	5 000 000	-	4 017 325
Dotations pour résorption	69 417	11 900	23 800
Reprise sur provision des titres de participation	-	20 017	-110 083
Total	5 362 116	323 616	4 516 725

R.5. Autres charges d'exploitation

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Jetons de présence	250 000	150 000	400 000
Honoraires et intermédiaires	158 125	529 878	722 060
Frais de formation	6 786	5 328	9 752
Frais postaux et télécommunications	14 681	14 237	30 351
Réception et cadeau	10 579	32 413	42 397
Annonces et publicité	20 804	75 374	86 166
Impôts et taxes	51 206	109 313	351 082
Services bancaires et assimilés	18 526	4 703	12 157
Dons et subventions	7 000	-	2 400
Missions et Déplacements	83 707	59 822	157 183
Primes d'assurance	17 852	11 966	45 830
Entretien & réparation	71 605	70 614	112 990
Services extérieurs	81 244	68 522	202 708
Transfert de charges	-	-179 365	-179 365
Total	792 115	952 805	1 995 711

R.6. Charges financières nettes

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Charges d'intérêts	64 757	54 632	64 557
Pertes de changes	45	608	779
Gains de changes	-	-3 071	-3 071
Perte sur cession des titres	328	481	99
Total	65 130	52 650	62 364

R.7. Produits des placements

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Produits de placements	782 492	766 088	1 343 459
Produits nets/cessions des titres	51 171	-	194 213
Perte sur cession des titres	-	-	-123 750
Total	833 663	766 088	1 413 922

F. NOTES RELATIVES L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

F.1. Variation des créances clients

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 30/06/2026	Variation
Rubrique « <i>Clients</i> »	1 473 507	1 632 062	-158 555
Total	1 473 507	1 632 062	-158 555

F.2. Variation des autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 30/06/2026	Variation
Rubrique « <i>Autres actifs courants</i> »	3 347 729	21 687 948	-18 340 219
Total	3 347 729	21 687 948	-18 340 219

F.3. Variation des dettes fournisseurs

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 30/06/2026	Variation
Rubrique « <i>Fournisseurs</i> »	775 073	607 615	-167 458
Total	775 073	607 615	-167 458

F.4. Variation des autres passifs

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 30/06/2026	Variation
Rubrique « <i>Autres passifs courants</i> »	1 284 179	1 271 779	-12 401
Ajustement "Dividende à payer"	-1 108	-1 401	-292
Ajustement "intérêt Courus"	0	17 816	17 815
Total	1 283 071	1 288 194	5 122

F.5. Variation des placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 30/06/2026	Variation
Rubrique « <i>Placements et autres actifs financiers</i> »	16 788 796	7 392 712	9 396 084
Total	16 788 796	7 392 712	9 396 084

F.6. Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles

Désignation	Montant
Acquisition mobilier et matériel de bureau	3 960
Total	3 960

F.7. Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

Désignation	Montant
Décaissement provenant de l'acquisition des titres OTBS	91 200
Total	91 200

F.8. Trésorerie début de l'exercice

Désignation	Montant
Rubrique « Liquidités et équivalents de liquidités »	317 545

F.9. Trésorerie- fin de l'exercice

Désignation	Montant
Rubrique « Liquidités et équivalents de liquidités »	4 996 342

VII. ENGAGEMENTS HORS BILAN – OTH

Les engagements hors bilan de la société se présentent, au 30 juin 2026, comme suit :

Engagements financiers :

Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
a) garanties personnelles						
. Cautionnement						
. Aval						
. Autres garanties						
Garantie à première demande	13 048 915,834	10 548 915,834		2 500 000,000		
Garantie solidaire	11 562 250,000	10 119 000,000		1 443 250,000		
b) Garantie réelle	néant					
. Hypothèques	néant					
. Nantissement	9 600 000,000	9 600 000,000				
c) Effets escomptés et non échus	néant					
d) Créances à l'exploitation mobilisées	néant					
e) Abandon de créances	néant					
f) Lettre de crédit (Fournisseur étranger)	néant					
Total	34 211 165,834	30 267 915,834		3 943 250,000		
2- Engagements reçus						
a) garanties personnelles	néant					
. Cautionnement	néant					
. Aval	néant					
b) Garantie réelle	néant					
. Hypothèques	néant					
. Nantissement	néant					
c) Effets escomptés et non échus	néant					
d) Créances à l'exploitation mobilisés	néant					
e) Abandon de créances	néant					
Total	-	-	-	-	-	-
2- Engagements réciproques	néant					
. Emprunt obtenu non encore encaissé	néant					
. Crédit consenti non encore versé	néant					
. Opérations de portage	néant					
. Crédit documentaire	néant					
. Commande d'immobilisations	néant					
. Commande de longue durée	néant					
. Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par les conventions collectives	néant					
Total						

Dettes garanties par des sûretés :

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie
. Emprunt obligataire	Néant	
. Emprunt d'investissement		
. Emprunt courant de gestion		
. Autres		

Tunis, le 28 août 2026

**Mesdames et Messieurs les
actionnaires de la Société ONE
TECH HOLDING**

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES CO- COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ÉTATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2026**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué un examen limité des états financiers intermédiaires ci joints de la société **ONE TECH HOLDING**, qui comprennent le bilan au 30 juin 2026, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie, ainsi que les notes aux états financiers.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Les états financiers intermédiaires qui font apparaître un total bilan de 259 883 521 dinars et un résultat bénéficiaire de 30 195 735 dinars, relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend : l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers, conformément à la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, aux lois et réglementations en vigueur ainsi que la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des co-commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité. Nous avons effectué cet examen conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie.

Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser notre examen limité en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas en conséquence effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société ONE TECH HOLDING arrêtés au 30 juin 2026, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société,

ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Les Commissaires aux Comptes

Sleheddine Zahaf

CABINET SLEHDDINE ZAHAF

Walid MASMOUDI

ECC MAZARS

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES

ONE TECH HOLDING

16, Rue des entrepreneurs, Zone Industrielle Charguia II 2035 -Ariana

La société One Tech Holding publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés intermédiaires arrêtés au 30 juin 2026 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes : Mr Sleheddine ZAHAF (Cabinet Sleheddine ZAHAF) & Mr Walid Masmoudi (ECC MAZARS).

Groupe Onetech

Bilan consolidé actif à Fin Juin 2026

Chiffres présentés en TND

	Notes	Fin Juin 2026	Fin Juin 2025	Fin Décembre 2025
ACTIFS				
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs immobilisés				
Ecart d'acquisition	B1	9 503 283	10 969 493	10 099 743
Immobilisations incorporelles		10 723 215	10 164 806	10 668 632
Amort & Prov Immobilisations incorporelles		(9 847 458)	(9 259 634)	(9 550 697)
S/TOTAL	B2	875 757	905 172	1 117 935
Immobilisations corporelles		569 836 246	537 491 434	558 271 394
Amort & Prov Immobilisations corporelles		(380 883 509)	(349 360 320)	(364 907 238)
S/TOTAL	B3	188 952 737	188 131 114	193 364 156
Titres mis en équivalence		5 065 682	5 302 951	5 526 342
Immobilisations financières		22 811 434	23 386 434	22 813 133
Provisions Immobilisations financières		(1 114 277)	(1 227 052)	(1 114 277)
S/TOTAL	B4	21 697 157	22 159 382	21 698 856
Total des actifs immobilisés		226 094 616	227 468 112	231 807 032
Autres actifs non courants	B5	4 792 177	5 500 642	4 912 719
Total des actifs non courants		230 886 793	232 968 754	236 719 751
ACTIFS COURANTS				
Stocks		232 407 237	186 836 564	192 643 890
Provisions Stocks		(9 631 268)	(9 035 162)	(9 540 184)
S/TOTAL	B6	222 775 969	177 801 402	183 103 706
Clients et comptes rattachés		278 523 431	287 163 504	252 209 826
Provisions Clients et comptes rattachés		(11 139 321)	(13 590 812)	(13 151 630)
S/TOTAL	B7	267 384 110	273 572 692	239 058 196
Autres actifs courants	B8	29 338 678	31 005 476	30 150 916
Placements et autres actifs financiers	B9	3 010 704	5 328 800	20 243 358
Liquidités et équivalents de liquidités	B10	40 222 925	44 641 443	59 848 153
Total des actifs courants		562 732 386	532 349 813	532 404 329
TOTAL DES ACTIFS		793 619 179	765 318 567	769 124 080

	Notes	Fin Juin 2026	Fin Juin 2025	Fin Décembre 2025
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		80 400 000	80 400 000	80 400 000
Réserves		301 650 112	284 955 874	285 384 295
Autres capitaux propres		9 641 025	9 164 005	9 430 806
Total des capitaux propres s avant résultat de l'exercice		391 691 137	374 519 879	375 215 101
Résultat de l'exercice		20 726 601	24 667 768	43 259 901
Total des capitaux propres s avant affectation	B11	412 417 738	399 187 647	418 475 002
INTERETS MINORITAIRES				
Réserves des minoritaires		46 315 231	57 526 325	50 200 644
Résultat des minoritaires		(1 801 590)	1 213 952	(592 668)
Total des intérêts minoritaires		44 513 641	58 740 277	49 607 976
PASSIFS				
Passifs non courants				
Emprunts et dettes assimilés	B12	39 741 268	41 994 298	38 255 416
Provisions pour risques et charges	B13	5 428 279	4 166 283	4 698 170
Autres passifs non courants		504 787	-	444 210
Total des passifs non courants		45 674 334	46 160 581	43 397 796
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	B14	177 271 066	155 161 188	149 392 944
Autres passifs courants	B15	45 614 867	44 040 269	42 855 180
Concours bancaires et autres passifs financiers	B16	68 127 533	62 028 605	65 395 182
Total des passifs courants		291 013 466	261 230 062	257 643 306
Total des passifs		336 687 800	307 390 643	301 041 102
Total capitaux propres et passifs		793 619 179	765 318 567	769 124 080

Groupe Unetech

Etat de résultat consolidé Jusqu'à Fin Juin 2026

Chiffres présentés en TND

	Notes	Jusqu'à Fin Juin 2026	Jusqu'à Fin Juin 2025	Jusqu'à Fin Décembre 2025
RUBRIQUES				
Produits d'exploitation				
Revenus	R1	576 270 469	544 554 574	1 078 193 212
Autres produits d'exploitation	R2	1 049 819	510 048	1 832 308
Production immobilisée	R3	80 379	740 477	757 327
Total des produits d'exploitation		577 400 667	545 805 099	1 080 782 847
Charges d'exploitation				
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ ou -)	R4	14 977 044	(803 221)	2 449 610
Achats de matières et d'approvisionnements consommés	R5	(442 591 575)	(403 274 918)	(800 549 167)
Charges de personnel	R6	(67 292 638)	(60 319 996)	(124 268 766)
Dotations aux amortissements et aux provisions	R7	(17 572 310)	(17 111 889)	(36 042 611)
Autres charges d'exploitation	R8	(32 514 916)	(27 675 258)	(59 597 959)
Total des charges d'exploitation		(544 994 395)	(509 185 282)	(1 018 008 893)
RESULTAT D'EXPLOITATION		32 406 272	36 619 817	62 773 954
Charges financières nettes	R9	(4 508 208)	(5 175 807)	(8 873 113)
Produits des placements	R10	1 016 258	1 448 473	1 992 489
Autres gains ordinaires	R11	683 771	2 110 092	4 282 517
Autres Pertes ordinaires	R12	(2 555 116)	(727 625)	(1 055 527)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		27 042 977	34 274 950	59 120 320
Impôt sur les bénéfices	R13	(7 523 324)	(7 563 189)	(15 121 152)
RESULTAT NET DES ENTREPRISES CONSOLIDES		19 519 653	26 711 761	43 999 168
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	R14	(622 650)	(866 876)	(1 592 160)
Quote part du résultat des sociétés mises en équivalence	R15	28 008	36 835	260 225
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		18 925 011	25 881 720	42 667 233
Quote-part des intérêts minoritaires		1 801 590	(1 213 952)	592 668
RESULTAT NET PART DU GROUPE		20 726 601	24 667 768	43 259 901

Groupe Onetech

Etat de flux de trésorerie Jusqu'à Fin Juin 2026

Chiffres présentés en TND

	Jusqu'à Fin Juin 2026	Jusqu'à Fin Juin 2025	Jusqu'à Fin Décembre 2025
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net	18 925 011	25 881 720	42 667 233
Ajustements pour :			
Dotation aux amortissements & provisions	17 056 676	16 528 136	36 142 208
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	622 650	866 876	1 592 161
- Variation des stocks et en cours	(39 907 591)	(8 712 654)	(14 638 876)
- Variation des créances	(26 660 338)	(46 543 768)	(11 927 523)
- Variation des autres actifs non courants	(1 349 192)	(252 577)	(796 092)
- Variation des autres actifs courants	820 155	(664 753)	(463 507)
- Variation des placements et autres actifs financiers	17 721 320	26 667 201	11 730 300
- Variation des fournisseurs	28 808 324	28 516 235	21 550 662
- Variation des autres passifs courants	(262 718)	(2 733 584)	165 829
- Variation des autres passifs financiers	1 983 415	(8 297 675)	(4 803 871)
- Plus ou moins value de cession	(118 512)	(1 579 768)	(724 352)
- Quote-part subvention d'investissement inscrite au résultat	(939 178)	(1 032 434)	(1 646 599)
- Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	(28 008)	(36 835)	(260 225)
- Plus ou moins value sur cession d'actions propres	-	(0)	565 703
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	16 672 014	28 606 120	79 153 051
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(14 340 701)	(12 857 648)	(34 526 222)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	936 452	908 101	488 117
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(16 000)	(4 110 339)	(4 368 705)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	56 211	1 501 699	1 688 237
Variation du périmètre de consolidation	(91 200)	2 989 716	(4 066 150)
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement	(13 455 238)	(11 568 471)	(40 784 723)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	(26 906 469)	(21 880 789)	(25 012 643)
Encaissement subvention d'investissement	1 682 049	1 369 013	2 764 318
Encaissement provenant des emprunts	17 931 024	3 000 000	12 099 547
Remboursement d'emprunts	(15 739 641)	(13 652 406)	(28 749 912)
Cession (acq.) d'actions propres	-	565 703	-
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement	(23 033 037)	(30 598 479)	(38 898 690)
Effet de la variation des cours de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	(18 832)	89 275	67 977
Effet des modifications comptables sur les liquidités et équivalents de liquidités	-	-	-
Variation de trésorerie	(19 835 093)	(13 471 556)	(462 385)
Trésorerie au début de l'exercice	53 572 389	54 034 774	54 034 774
Trésorerie à la clôture de l'exercice	33 737 296	40 563 218	53 572 389
Variation de trésorerie	(19 835 093)	(13 471 556)	(462 385)

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

CONSOLIDES ARRETES AU 30 JUIN 2026

I- PRESENTATION DU GROUPE

En vertu des dispositions de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales, le groupe de sociétés est un ensemble de sociétés ayant chacune sa personnalité juridique mais liées par des intérêts communs en vertu desquels la société mère tient les autres sociétés sous son pouvoir de droit ou de fait et y exerce son contrôle. Selon le même article, le contrôle est présumé dès lors qu'une société détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre société et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Le groupe « ONE TECH » est composé des sociétés suivantes :

- **ONE TECH HOLDING S.A.** « OTH » : Société mère ; pays de résidence : TUNISIE

Pôle câblerie

- **TUNISIE CABLES S.A.** « TC » : Société filiale ; pays de résidence : TUNISIE
- **AUTO CABLES TUNISIE S.A.** « ACT » : Entreprise associée ; pays de résidence : TUNISIE

Pôle mécatronique

- **FUBA PRINTED CIRCUITS TUNISIE S.A.** « FUBA » : Société filiale ; pays de résidence : TUNISIE
- **ELEONETECH S.A.** : Société filiale ; pays de résidence : TUNISIE
- **TUNISIAN TELECOM ELECTRIC INTERNATIONAL S.A.** « TTEI » : Société filiale ; pays de résidence : TUNISIE
- **TECHNIPLAST INDUSTRIE S.A.** « TECHNIPLAST » : Société filiale ; pays de résidence : TUNISIE
- **ONE TECH GMBH** : Société ; pays de résidence : ALLEMAGNE
- **ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING SARL**: OTMA: Société filiale; pays de résidence: MAROC.

Pôle télécom

- **ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS S.A.** « OTBS » : Société filiale ; pays de résidence : TUNISIE
- **ONE TECH BS INTERNATIONAL** : Société filiale ; pays de résidence : FRANCE
- **SYSTEL SA** : Société filiale ; pays de résidence : TUNISIE
- **ONE TECH AFRICA SA** : Co-entreprise ; ; pays de résidence : COTE D'IVOIRE

Autres activités

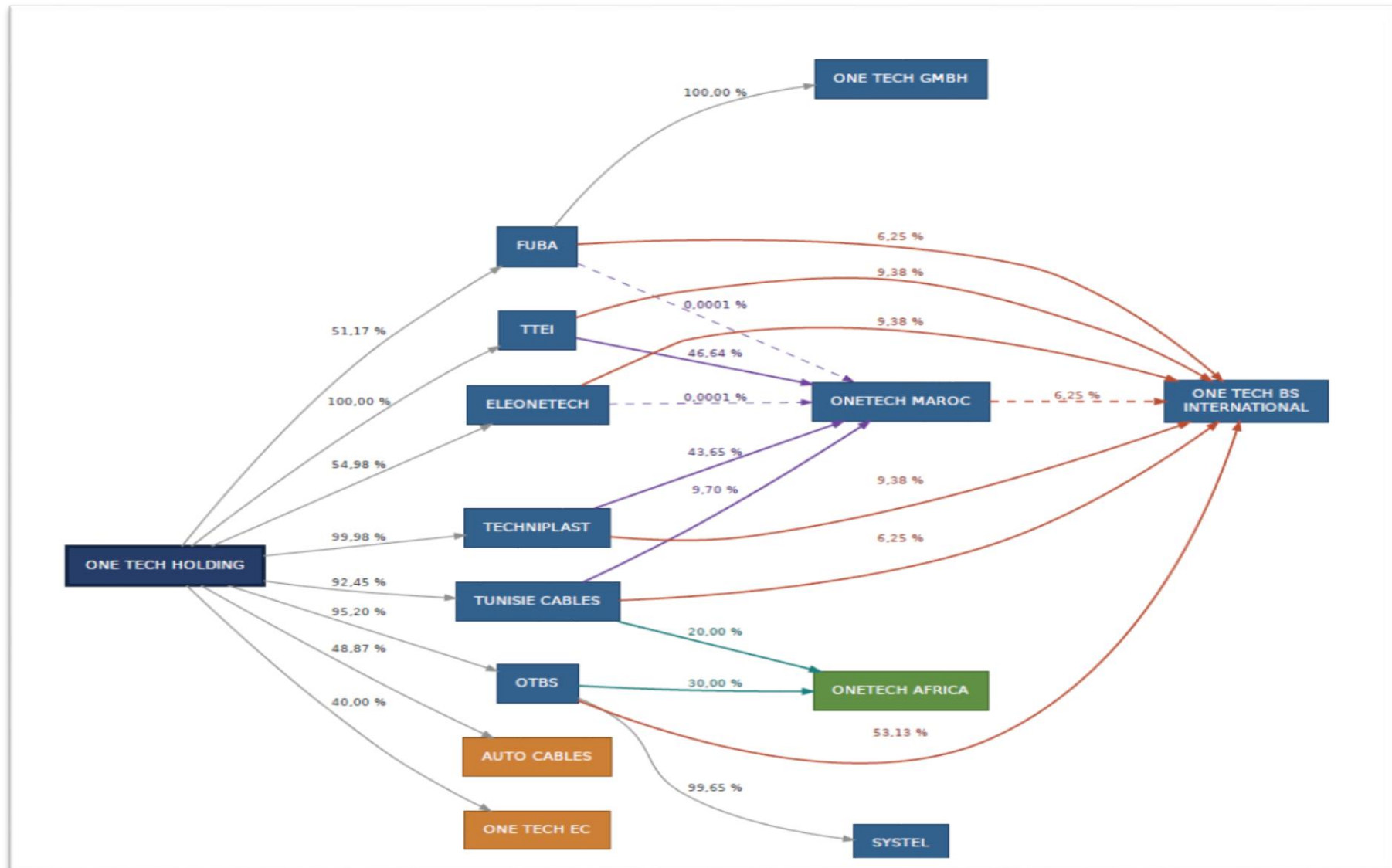
- **ONE TECH ENGINEERING & CONSULTING S.A.** « OTEC »: Entreprise associée; pays de résidence: TUNISIE

II- INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION :

Le détail de l'ensemble consolidé se présente comme suit :

Société	Taux de contrôle			Taux d'intérêt	Nature de contrôle	Méthode d'intégration
	Direct	Indirect	Total			
ONE TECH HOLDING	100,000	-	100,000	100,000	Excusif	Intégration globale
FUBA	51,168	-	51,168	51,168	Excusif	Intégration globale
TUNISIE CABLES	92,453	-	92,453	92,453	Excusif	Intégration globale
AUTO CABLES	48,867	-	48,867	48,867	Influence notable	Mise en équivalence
TTEI	99,996	-	99,996	99,996	Excusif	Intégration globale
ELEONETECH	54,980	-	54,980	54,980	Excusif	Intégration globale
TECHNIPLAST	99,980	-	99,980	99,980	Excusif	Intégration globale
OTBS	95,205	-	95,205	95,205	Excusif	Intégration globale
ONE TECH BS INTERNATIONAL	-	100,000	100,000	89,660	Excusif	Intégration globale
SYSTEL	-	99,650	99,650	94,872	Excusif	Intégration globale
ONE TECH GMBH	-	100,000	100,000	51,168	Excusif	Intégration globale
ONE TECH EC	40,000	-	40,000	40,000	Influence notable	Mise en équivalence
ONETECH AFRICA	-	50,000	50,000	47,052	Conjoint	Integration proportionnelle
ONETECH MA	-	100,000	100,000	99,257	Excusif	Intégration globale

L'organigramme du groupe se présente comme suit :



III- REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés sont exprimés en Dinar Tunisien. Ils ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes en vigueur.

Les états financiers de la société mère, de ses filiales et de la société associée, servant à l'établissement des états financiers consolidés sont établis à la même date.

Les informations utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés ont été extraites des états financiers individuels revus par les commissaires aux comptes des sociétés du groupe ainsi que du système d'information et comptable des dites sociétés. L'élimination des opérations réciproques a été effectuée sur cette base d'information.

Les sociétés « ONE TECH MOBILE », « SALGETEL », « SERD SOFT », « SYSTEL TRAINING », « PROGRES TECHNOLOGIES » et « TUNISIE FLOWER » n'ont pas été consolidées car le contrôle est destiné à être temporaire et elles sont détenues dans l'unique perspective de leurs sorties ultérieures dans un avenir proche (§11, NCT 35).

IV- PROCEDURES SUIVIES POUR LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Après avoir déterminé le périmètre de consolidation et le pourcentage d'intérêt, la démarche suivie pour la préparation des états financiers intermédiaires consolidés est passée par les étapes suivantes :

- L'ajustement et l'homogénéisation des comptes individuels ;
- L'intégration des comptes ou le cumul des comptes ;
- L'élimination des opérations ayant impact sur le résultat ;
- L'élimination des opérations réciproques ;
- L'élimination des titres détenus par la société mère et la répartition des capitaux propres des sociétés consolidées ;
- Etablissement des comptes consolidés.

1) L'homogénéisation et l'ajustement des comptes individuels

L'homogénéisation vise à corriger les divergences entre les méthodes et pratiques comptables utilisées par les sociétés du groupe. Il s'agit d'un retraitement dans les comptes individuels.

L'opération d'ajustement fait partie de cette étape. Elle est importante dans le processus de consolidation et intervient aussi bien dans les comptes de la société consolidée que dans ceux de la société mère.

Les travaux effectués et les retraitements opérés ont concernés principalement :

- L'homogénéisation de la nomenclature des comptes individuels ;
- Le rapprochement des soldes des comptes réciproques entre les sociétés du groupe ;
- L'homogénéisation dans la présentation des états financiers ;
- L'impact, le cas échéant, de l'effet de l'impôt différé sur les écritures d'ajustement et d'homogénéisation.

Par ailleurs, il était nécessaire de créer des écritures d'ajustements dans chacune des sociétés du groupe afin de préparer l'étape d'élimination des comptes réciproques.

2) La conversion des comptes des filiales étrangères

Dans le cadre du processus de consolidation, la conversion des comptes des établissements étrangers « ONE TECH GMBH », « ONE TECH AFRICA » « ONE TECH BS INTERNATIONAL » et « ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING » est effectuée après retraitements d'homogénéité.

L'approche de conversion imposée par IAS 21 exige l'utilisation des procédures suivantes :

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté doivent être convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat doivent être convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant doivent être comptabilisés en tant que différence de change inscrite dans le compte « Autres capitaux propres ».

A cet effet, les éléments de l'état de résultats ont été convertis ; le résultat ainsi obtenu a été reporté au bilan. Pour des raisons pratiques, un cours approchant les cours de change aux dates des transactions, soit le cours moyen pour la période, a été utilisé pour convertir les éléments de produits et charges.

3) L'intégration des comptes

Pour les sociétés contrôlées d'une manière exhaustive, l'étape d'intégration consiste à cumuler rubrique par rubrique les comptes des sociétés (mère et filiales) après l'étape d'homogénéisation et d'ajustement.

L'intégration des comptes consiste à reprendre :

- Au bilan de la société consolidante, tous les éléments composant l'actif et le passif des sociétés filiales ;
- Au compte de résultat, toutes les charges et tous les produits concourant à la détermination du bénéfice de l'exercice.

Il s'agit donc de cumuler les différents postes du bilan, de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie des différentes sociétés du groupe.

Les sociétés « AUTO CABLES » et « ONE TECH ENGINEERING & CONSULTING » ont été consolidées par la méthode de mise en équivalence selon laquelle la participation est initialement enregistrée à son coût historique et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans les capitaux propres de l'entreprise détenue. L'état de résultat reflète la quote-part de l'investisseur dans les résultats de l'entreprise détenue.

4) L'élimination des comptes réciproques

Dans le souci de présenter le groupe comme une entité économique unique, il y a lieu d'éliminer toutes les opérations réciproques entre les sociétés du groupe. Ces opérations résultent des échanges de biens et services d'une part, et des échanges financiers d'autre part.

L'étape d'homogénéisation a permis d'identifier les opérations réciproques (échanges de biens et services et facturation de quotes-parts dans les charges communes) ainsi que les comptes dans lesquels elles ont été constatées dans les sociétés du groupe.

Les opérations réciproques entre les sociétés du groupe consistent en des échanges de biens et services et des facturations de quote-part dans les charges communes.

Cette étape nécessite auparavant l'élimination des profits internes sur cessions d'immobilisations, ainsi que les dividendes intra-groupes.

5) Détermination de l'écart de première consolidation

L'écart de première consolidation est la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part dans les capitaux propres à la date de la prise de contrôle avec ajustement par rapport aux résultats réalisés postérieurement.

"L'écart d'acquisition est obtenu par différence entre les actifs et les passifs identifiables valorisés à la date de prise de contrôle et le coût d'acquisition des titres. Il correspond ainsi à des éléments non affectables ou susceptibles d'être revendus. Cet écart inclut toute une série d'éléments subjectifs qui entrent dans l'évaluation de la juste valeur des éléments d'actifs et de passifs identifiables.

Selon la NCT 38, lorsque l'acquisition (c'est à dire la prise de contrôle) résulte d'achats successifs de titres, une différence de première consolidation est déterminée pour chacune des transactions significatives, prises individuellement. Le coût d'acquisition est alors comparé à la part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis lors de cette transaction.

Les plus ou moins-values, constatées découlant de l'opération d'apport de titres dans les filiales réalisées par « TUNISIE CABLES », « FUBA », « OTBS » et « TTEI » ont été éliminées, en consolidation, en ajustant le coût des titres apportés (Profit interne) retenu pour déterminer l'écart d'acquisition. Ce traitement n'affecte pas les comptes de résultat ainsi que la trésorerie du groupe courant la période concernée.

6) Traitement des écarts d'acquisition :

L'écart d'acquisition positif (Goodwill), déterminé dans la consolidation et compte tenu des hypothèses retenues, doit être amorti, selon les dispositions de la norme comptable N° 38 relative aux regroupements d'entreprises, sur une base systématique sur sa durée d'utilité qui ne peut excéder vingt ans à compter de sa comptabilisation initiale. Sur cette base, la société ONE TECH HOLDING a amorti le goodwill linéairement au taux de 5% par an.

L'écart d'acquisition négatif (Goodwill négatif), déterminé dans la consolidation et compte tenu des hypothèses retenues, doit être traité conformément à la norme comptable N° 38 relative aux regroupements d'entreprises. Dans la mesure où l'écart d'acquisition négatif correspond à des pertes et des dépenses futures attendues identifiées dans le plan d'acquisition de l'acquéreur, qui peuvent être évaluées de manière fiable, mais qui ne représentent pas à la date d'acquisition des passifs identifiables, cette fraction du goodwill négatif doit être comptabilisée en produits dans l'état de résultat lorsque les pertes et les dépenses futures sont comptabilisées. (Cas de la société OTBS).

Dans la mesure où l'écart d'acquisition négatif ne correspond pas à des pertes et des dépenses futures identifiables attendues, il doit être comptabilisé en produit dans l'état de résultat, de la manière suivante :

- Le montant du goodwill négatif n'excédant pas les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé en produits sur une base systématique sur la durée d'utilité moyenne pondérée restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis ; (taux d'amortissement annuel estimé à 10%)

- Le montant du goodwill négatif excédant les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé immédiatement en produits.

7) Répartition des capitaux propres et élimination des titres :

Cette étape de la consolidation consiste dans la comptabilisation de la part de ONE TECH HOLDING dans les capitaux propres des sociétés consolidées qui impose d'éliminer, en contrepartie, les titres de participations y afférents.

Celle-ci étant comptabilisée à son coût d'acquisition (Achat ou apport), il en résulte un écart appelé « écart de consolidation » qui a pour origine :

- L'écart de première consolidation qui s'explique par l'existence d'un goodwill ;
- La part de la société mère dans la variation des capitaux propres de la filiale depuis cette date ;
- La partie restante est affectée aux intérêts minoritaires.

V- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de la société n'est intervenu entre la date de clôture et celle de l'arrêté des états financiers.

VI- NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES

B NOTES RELATIVES AU BILAN

B-1 Ecart d'acquisition

Désignation	Fin Juin 2026	Fin Juin 2025	Fin Décembre 2025
Goodwill local	13 366 028	13 366 028	13 366 028
Ecart d'acquisition	5 654 813	5 773 088	5 628 623
Amort_Ecart d'acquisition	2 729 448	3 581 478	3 192 234
Amort Goodwill Local	(12 247 006)	(11 751 101)	(12 087 142)
Total écarts d'acquisition	9 503 283	10 969 493	10 099 743

Le tableau récapitulant la détermination de l'écart d'acquisition par société et par lot d'acquisition se présente comme suit :

Ecart d'acquisition / Entités	V.B Fin Juin 2026	Amort. Antérieurs	Dotation	Reprise / sortie	Amort. Cumulé Fin Juin 2026	Valeur Nette
-1- Titres détenus par OTH						
ONE TECH BS INTERNATIONAL	9 475	(9 475)	(4 738)	-	(14 213)	(4 738)
FUBA	9 016 432	(4 461 272)	(225 411)	-	(4 686 683)	4 329 749
ONETECH MA	460 114	(460 114)	(230 057)	-	(690 171)	(230 057)
TUNISIE CABLES	(1 401 601)	2 865 202	(104 265)	-	2 760 937	1 359 336
TTEI	3 653 020	(1 473 149)	(157 581)	-	(1 630 730)	2 022 290
ELEONETECH	779 308	(509 804)	(19 483)	-	(529 287)	250 021
TECHNIPLAST	(1 318 464)	1 318 464	307 027	-	1 625 491	307 027
HELIOFLEX	-	-	-	-	-	-
OTBS	(6 191 464)	6 319 282	(12 078)	-	6 307 204	115 740
Total	5 006 820	3 589 134	(446 586)	-	3 142 548	8 149 368
-2- Titres détenus par OTBS						
SYSTEL	647 993	(396 900)	(16 200)	-	(413 100)	234 893
Total	647 993	(396 900)	(16 200)	-	(413 100)	234 893
-3- Ecarts d'acquisition opérations de fusion						
TUNISIE CABLES	6 117 904	(6 117 904)	-	-	(6 117 904)	-
ELEONETECH	300 000	(300 000)	-	-	(300 000)	-
OTBS	6 948 124	(5 669 238)	(159 864)	-	(5 829 102)	1 119 022
Total	13 366 028	(12 087 142)	(159 864)	-	(12 247 006)	1 119 022
Total Général	19 020 841	(8 894 908)	(622 650)	-	(9 517 558)	9 503 283

B-2 Immobilisations incorporelles

Désignation	Fin Juin 2026	Fin Juin 2025	Fin Décembre 2025
Logiciels	9 505 874	8 947 465	9 439 655
Concessions de brevets	99 837	99 837	99 837
Recherches et Développement	118 801	118 801	118 801
Transferts Technologiques	998 703	998 703	998 703
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	11 636
Sous total	10 723 215	10 164 806	10 668 632
Amort Logiciels	(8 714 914)	(8 142 130)	(8 418 153)
Amort Concessions de brevets	(15 040)	-	(15 040)
Amort recherches et développements	(118 801)	(118 801)	(118 801)
Amort Transfert Technologique	(998 703)	(998 703)	(998 703)
Sous total	(9 847 458)	(9 259 634)	(9 550 697)
Total	875 757	905 172	1 117 935

B-3 Immobilisations corporelles

Désignation	Fin Juin 2026	Fin Juin 2025	Fin Décembre 2025
Terrains	19 504 706	19 561 093	19 532 520
Constructions	81 500 525	75 408 159	81 301 570
Matériel et Outillage	365 187 951	347 661 690	358 468 071
Agencement, Aménagement & Installation	63 096 146	59 947 568	61 670 315
Immobilisations en cours	4 642 542	4 357 854	4 976 986
Matériel de bureau & Informatique	19 216 155	17 857 542	18 468 487
Matériel de transport	16 688 221	12 697 528	13 853 445
Sous total	569 836 246	537 491 434	558 271 394
Amort Constructions	(40 989 712)	(37 235 194)	(39 091 878)
Amort Matériel et outillages industriels	(272 467 746)	(250 276 415)	(261 580 067)
Amort Agencement, Aménagement & Installation	(41 413 151)	(38 062 239)	(39 743 657)
Amort Matériels de bureau & Informatique	(16 656 695)	(15 338 479)	(16 013 480)
Amort Matériel de transport	(9 356 205)	(8 447 993)	(8 478 156)
Sous total	(380 883 509)	(349 360 320)	(364 907 238)
Total	188 952 737	188 131 114	193 364 156

Le tableau des immobilisations et des amortissements arrêtés au 30 Juin 2026 se détaille comme suit :

Groupe One Tech
Tableau de variation des immobilisations
Arrêté au 30 juin 2026
Chiffres présentés en milliers de dinars

DESIGNATIONS	V. Brute au 31/12/2025	Acquis	Sortie Cession	Recalass	Variation périmètre	Variation des Cours de change	V. Brute au 30/06/2026	Amort. Cumulé 31/12/2025	Dotation	Sortie Cession	Variation périmètre	Variation des Cours de change	Amort. Cumulé 30/06/2026	VCNAu 30/06/2026
Immobilisations incorporelles														
Logiciels	9 439 655	92 640	(32 093)	11 636	-	(5 964)	9 505 874	(8 418 153)	(301 542)	-	-	4 781	(8 714 914)	790 960
Concessions de brevets	99 837	-	-	-	-	-	99 837	(15 040)	-	-	-	-	(15 040)	84 797
Recherches et Développement	118 801	-	-	-	-	-	118 801	(118 801)	-	-	-	-	(118 801)	-
Transferts Technologiques	998 703	-	-	-	-	-	998 703	(998 703)	-	-	-	-	(998 703)	-
Immobilisations incorporelles en c	11 636	-	-	(11 636)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S/Total	10 668 632	92 640	(32 093)	-	-	(5 964)	10 723 215	(9 550 697)	(301 542)	-	-	4 781	(9 847 458)	875 757
Immobilisations corporelles														
Terrains	19 532 520	-	-	-	-	(27 814)	19 504 706	-	-	-	-	-	-	19 504 706
Constructions	81 301 570	246 000	-	-	-	(47 045)	81 500 525	(39 091 878)	(1 923 284)	-	-	25 450	(40 989 712)	40 510 813
Matériel et Outillage	358 468 071	7 999 369	(825 359)	198 390	-	(652 520)	365 187 951	(261 580 067)	(11 727 657)	403 947	-	436 032	(272 467 746)	92 720 205
Agencement, Aménagement & Inst	61 670 315	1 369 633	(798)	116 616	-	(59 620)	63 096 146	(39 743 657)	(1 703 115)	-	-	33 621	(41 413 151)	21 682 995
Matériel de transport	13 853 445	3 050 886	(216 110)	-	-	-	16 688 221	(8 478 156)	(1 094 158)	216 108	-	-	(9 356 205)	7 332 016
Matériel de bureau & Informatique	18 468 487	768 388	(2 000)	-	-	(18 720)	19 216 155	(16 013 480)	(657 168)	-	-	13 955	(16 656 695)	2 559 460
Immobilisations en cours	4 976 986	43 664	-	(315 006)	-	(63 102)	4 642 542	-	-	-	-	-	-	4 642 542
S/Total	558 271 394	13 477 940	(1 044 267)	-	-	(868 821)	569 836 246	(364 907 238)	(17 105 382)	620 055	-	509 058	(380 883 509)	188 952 737
Total Général	568 940 026	13 570 580	(1 076 360)	-	-	(874 785)	580 559 461	(374 457 935)	(17 406 924)	620 055	-	513 839	(390 730 967)	189 828 494

4 Immobilisations financières

Désignation	Fin Juin 2026	Fin Juin 2025	Fin Décembre 2025
Titres de participations	21 830 601	22 492 051	21 830 601
Dépôts et cautionnements	980 833	894 383	982 532
Sous total	22 811 434	23 386 434	22 813 133
Moins : Provisions sur titres de participation	(1 114 277)	(1 227 052)	(1 114 277)
Sous total	(1 114 277)	(1 227 052)	(1 114 277)
Total	21 697 157	22 159 382	21 698 856

B-4-1 le détail des immobilisations financières se présente comme suit :

DESIGNATION	Total général	Provision	VCN	% détention
SPCS	2 000 000		2 000 000	5,63%
ARIJ EL-MEDINA	20 000		20 000	2%
SALGETEL	565 662	(565 662)	-	
GRAND MAGHREB MEDIAS	188 000	(188 000)	-	2,48%
SOUTH MEDITERRANEAN UNIVERSITY	100 000		100 000	2%
BTS	50 000		50 000	0,01%
POLYCLINIQUE EL BASSATINE	50 000		50 000	0,517%
SICAB	50 000		50 000	
SOLARTECH-SUD	77 400	(15 000)	62 400	
Sté de développement Zone franche de Bizerte	45 000		45 000	0,262%
LINSUD	44 500	(44 500)	-	7,4%
TUNISIE FLOWERS	27 500	(27 500)	-	15%
UADH	226 926	(226 926)	-	
GIE	7 500		7 500	100%
One Tech Mécatronique	1 500		1 500	100%
Magalos GMBH (FORIS GRUNDUNGS GMBH)	33 275	(33 275)	-	
STUCOM	1 992 112		1 992 112	9,99%
KSM	2 100 000		2 100 000	1,87%
MCS	1 000 000		1 000 000	13,89%
OTM	333 076		333 076	19,99%
Alfa Hyundai	707		707	
Fond géré ATD SICAR	3 775 000		3 775 000	
SOFIA TECH	3 999 254		3 999 254	4,73%
SMU HOLDING	434 000		434 000	1,95%
Autres formes de participation (SOFIA SICAR)	4 700 189		4 700 189	
GET IT	9 000		9 000	
S/TOTAL	21 830 601	-1 100 863	20 729 738	
CAUTION	980 833	(13 414)	967 419	
TOTAL	22 811 434	-1 114 277	21 697 157	

B-5 Autres actifs non courants

Désignation	Fin Juin 2026	Fin Juin 2025	Fin Décembre 2025
Charges reportées	3 311 857	3 872 064	3 117 659
Frais préliminaires (*)	5 557 815	4 829 148	5 557 317
Ecart de conversion sur emprunt	83 459	292 503	261 037
Amt/Dép. frais préliminaires (*)	(4 160 954)	(3 493 073)	(4 023 294)
Total	4 792 177	5 500 642	4 912 719

(*) Les frais préliminaires sont résorbés sur une durée de 3 à 5 ans (selon les normes en vigueur de chaque pays : 3 ans pour la Tunisie et 5 ans pour le Maroc).

B-6 Stocks

Désignation	Fin Juin 2026	Fin Juin 2025	Fin Décembre 2025
Stocks de pièces de rechanges	17 001 873	16 223 492	16 040 163
Stocks de matières premières et consommables	114 338 499	88 047 895	91 659 384
Stocks de produits finis et en cours	89 940 687	70 983 505	75 538 898
Stocks travaux en cours	1 805 242	2 588 466	1 044 250
Stocks de marchandises	9 320 936	8 993 206	8 361 195
Sous total	232 407 237	186 836 564	192 643 890
Prov Stocks de marchandises	(3 648 677)	(3 597 088)	(3 612 935)
Prov Stocks de matières premières et consommables	(4 403 513)	(3 794 037)	(4 348 172)
Prov Stocks de produits finis et travaux en cours	(764 538)	(415 321)	(764 537)
Prov Stocks de pièces de rechanges	(814 540)	(1 228 716)	(814 540)
Sous total	(9 631 268)	(9 035 162)	(9 540 184)
Total	222 775 969	177 801 402	183 103 706

- Les stocks de matière première sont évalués au coût moyen pondéré pour l'activité mécanique et au FIFO pour l'activité câblerie. Les produits finis sont évalués au coût de production. Le coût de production des stocks comprend le coût d'acquisition des matières consommées dans la production, et une juste part des coûts directs et indirects de production pouvant être raisonnablement rattachée à la production.
- Les provisions sur stocks sont déterminées selon une appréciation au niveau de chaque filiale en fonction de : la vétusté, l'obsolescence, le taux de rotation...

B-7 Clients et comptes rattachés

Désignation	Fin Juin 2026	Fin Juin 2025	Fin Décembre 2025
Clients ordinaires	268 887 206	276 127 518	239 876 858
Clients chèques et effets en portefeuille	1 891 701	997 529	2 275 364
Clients douteux et litigieux	7 744 524	10 038 457	10 057 604
Sous total	278 523 431	287 163 504	252 209 826
Moins : Provisions clients	(11 139 321)	(13 590 812)	(13 151 630)
Sous total	(11 139 321)	(13 590 812)	(13 151 630)
Total	267 384 110	273 572 692	239 058 196

(*) Les créances ayant fait l'objet d'une action en justice ou présentant un risque élevé de non-paiement sont provisionnées.

(**) la conversion des soldes des clients étrangers s'effectue au cours de la banque centrale en vigueur au 31 décembre de l'exercice concerné.

B-8 Autres actifs courants

Désignation	Fin Juin 2026	Fin Juin 2025	Fin Décembre 2025
Personnel, prêts et avances	2 222 828	1 982 435	1 270 061
État, crédit de TVA	3 643 507	9 676 322	2 213 898
Fournisseurs, matières et emballages en consignation	1 103 940	1 501 402	1 375 844
Débiteurs divers	2 968 038	3 638 683	3 222 959
Produits à recevoir	4 417 033	3 403 536	8 791 875
Ecart de conversion	-	140 886	-
Charges constatées d'avance	4 140 220	3 202 888	1 226 800
Provisions sur Débiteurs Divers	(817 715)	(627 028)	(754 153)
Caution douanière	26 404	26 404	26 404
État, crédit d'IS	6 474 317	5 035 370	7 362 137
Fournisseurs, avances et acomptes	5 160 106	3 024 578	5 415 091
Total	29 338 678	31 005 476	30 150 916

B-9 Placements et actifs financiers

Désignation	Fin Juin 2026	Fin Juin 2025	Fin Décembre 2025
Prêt courant	244 173	277 809	102 996
Provisions sur actifs financiers	(21 341)	(21 341)	(21 341)
Titres BVMT & SICAV	2 787 872	1 456 521	2 710 539
Placements courants	-	3 615 811	17 451 164
Total	3 010 704	5 328 800	20 243 358

B-10 Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Fin Juin 2026	Fin Juin 2025	Fin Décembre 2025
Banques EUR	25 438 919	31 559 277	40 889 530
Caisses	49 001	51 229	31 732
Banques TND	12 696 248	11 287 493	15 629 238
Banques USD	1 928 881	1 520 997	3 010 127
Régies d'avance	109 876	222 447	287 526
Total	40 222 925	44 641 443	59 848 153

B-11 Capitaux propres

Désignation	Fin Juin 2026	Fin Juin 2025	Fin Décembre 2025
Capital social	80 400 000	80 400 000	80 400 000
Prime d'émission	107 225	107 225	107 225
Résultats reportés	129 461 695	132 286 810	132 286 809
Réserves	12 297 368	12 341 160	12 115 318
Réserves consolidés	160 074 413	140 511 268	141 165 532
Réserves de conversion groupe	2 867 464	3 888 284	3 387 891
Résultat de l'exercice	20 726 601	24 667 768	43 259 901
Subventions d'investissement	6 482 972	4 985 132	5 752 326
Total	412 417 738	399 187 647	418 475 002

Le tableau de variation des capitaux propres et des intérêts minoritaires se présente comme suit :

Groupe One Tech

Tableau de variation de capitaux propres consolidés à Fin juin 2026

Chiffres présentés en TND

	Capital social	Prime d'émission	Autres capitaux propres	Réserves	Résultat de l'exercice	Total des CP	Réserves des minoritaires	Résultat des minoritaires	Total des CP
Situation à l'ouverture de l'exercice 2026	80 400 000	107 225	9 140 217	285 567 659	43 259 901	418 475 002	50 200 644	(592 668)	468 082 978
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	-	-	43 259 901	(43 259 901)	-	(592 668)	592 668	-
Dividendes versés	-	-	-	(26 895 856)	-	(26 895 856)	(3 322 001)	-	(30 217 857)
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres Reclassements	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation des subventions	-	-	742 871	-	-	742 871	-	-	742 871
Ecart de conversion	-	-	(532 652)	-	-	(532 652)	(3 962)	-	(536 614)
Variation du périmètre	-	-	-	(98 228)	-	(98 228)	33 218	-	(65 010)
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	20 726 601	20 726 601	-	(1 801 590)	18 925 011
Situation au 30 juin 2026	80 400 000	107 225	9 350 436	301 833 476	20 726 601	412 417 738	46 315 231	(1 801 590)	456 931 379

B-12 Emprunts et dettes assimilées

Désignation	Fin Juin 2026	Fin Juin 2025	Fin Décembre 2025
Emprunts bancaires	35 890 809	40 677 273	34 041 410
Emprunts leasing	1 299 636	2 522 269	826 066
Fournisseur d'immobilisation à LT	2 550 823	(1 205 244)	3 387 940
Total	39 741 268	41 994 298	38 255 416

B-13 Provisions

Désignation	Fin Juin 2026	Fin Juin 2025	Fin Décembre 2025
Provision pour risques et charges	5 428 279	4 166 283	4 698 170
Total	5 428 279	4 166 283	4 698 170

Les provisions pour risques et charges constituent des provisions pour risque liés à l'exploitation.

B-14 Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Fin Juin 2026	Fin Juin 2025	Fin Décembre 2025
Fournisseurs d'exploitation	156 009 753	137 077 487	131 867 184
Fournisseurs d'immobilisations	3 569 015	3 016 616	4 341 236
Fournisseurs, factures non parvenues	17 692 298	15 067 085	13 184 524
Total	177 271 066	155 161 188	149 392 944

(*) La conversion des soldes des fournisseurs étrangers s'effectue au cours de la banque centrale en vigueur au 31 décembre de l'exercice concerné.

B-15 Autres passifs courants

Désignation	Fin Juin 2026	Fin Juin 2025	Fin Décembre 2025
Clients, avances et acomptes	1 068 149	908 036	825 098
Créditeurs divers	2 288 086	220 590	220 065
Dividendes à payer	3 345 870	3 495 132	34 481
CNSS	7 001 938	6 445 892	8 221 513
Etat, impôts et taxes	7 873 968	9 191 652	9 733 170
Personnel, charges à payer	6 456 983	6 438 310	4 117 985
Personnel, rémunérations dues	3 799 108	4 016 453	7 429 088
Charges à payer	9 060 221	7 732 166	7 587 123
Produits constatés d'avance	1 000 883	978 012	743 702
Provisions courantes	626 240	1 523 660	892 415
Impôts différés - passif	1 775 980	1 821 373	1 798 677
Clients, emballages consignés	1 317 441	1 268 993	1 251 863
Total	45 614 867	44 040 269	42 855 180

B-16 Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	Fin Juin 2026	Fin Juin 2025	Fin Décembre 2025
Découverts bancaires	6 485 629	4 078 224	6 275 764
Échéances à moins d'un an sur emprunts bancaires	26 273 298	28 796 754	25 773 846
Échéances à moins d'un an sur crédit leasing	151 541	(625 109)	108 413
Emprunt courant lies cycle d'exploitation	34 883 983	29 401 673	32 918 972
Chèques à payer	16 023	11 456	16 478
Intérêts courus sur emprunts	317 059	365 607	301 709
Total	68 127 533	62 028 605	65 395 182

R- NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT**R-1 Revenus**

Désignation	Jusqu'à Fin Juin 2026	Fin Juin 2025	Jusqu'à Fin Décembre 2025
Chiffre d'affaires Export - produits finis	483 988 211	453 380 160	892 219 598
Chiffre d'affaires Export - marchandises	5 611 105	8 701 530	11 377 166
Chiffre d'affaires Export - prestation de services	6 127 252	6 738 314	17 215 726
Chiffre d'affaires Export - travaux	4 415 418	2 920 603	6 921 437
Chiffre d'affaires Local - produits finis	67 952 430	70 010 849	143 044 140
Chiffre d'affaires Local - prestation de services	1 691 875	(869 296)	87 432
Autres revenus	5 234 219	3 290 447	6 945 530
Dividendes (Holding)	1 249 959	381 967	382 183
Total	576 270 469	544 554 574	1 078 193 212

R-2 Autres produits d'exploitation

Désignation	Jusqu'à Fin Juin 2026	Fin Juin 2025	Jusqu'à Fin Décembre 2025
Produits des activités annexes	110 642	103 201	180 793
Quote-part subvention d'investissement inscrite au résultat	939 177	406 847	1 651 515
Total	1 049 819	510 048	1 832 308

R-3 Production immobilisée

Désignation	Jusqu'à Fin Juin 2026	Jusqu'à Fin Juin 2025	Jusqu'à Fin Décembre 2025
Production immobilisée	80 379	740 477	757 327
Total	80 379	740 477	757 327

R-4 Variation des stocks des produits finis et des encours (+ou-)

Désignation	Jusqu'à Fin Juin 2026	Jusqu'à Fin Juin 2025	Jusqu'à Fin Décembre 2025
Variation des stocks des produits finis et des encours	14 977 044	(803 221)	2 449 610
Total	14 977 044	(803 221)	2 449 610

R-5 Achats de matières et d'approvisionnements consommés

Désignation	Jusqu'à Fin Juin 2026	Jusqu'à Fin Juin 2025	Jusqu'à Fin Décembre 2025
Achats - matières et consommables	(437 445 977)	(381 229 633)	(745 826 221)
Variation de stocks - matières et consommables	23 486 928	9 803 008	12 861 131
Variation de stocks - marchandises	959 876	(619 330)	(1 251 828)
Achats - marchandises	(14 848 648)	(16 208 086)	(33 898 781)
Achats - pièces de rechanges	(5 976 507)	(5 377 855)	(12 259 078)
Variation de stocks - pièces de rechanges	511 929	339 604	588 849
Electricités & eaux	(7 918 096)	(8 292 477)	(17 594 287)
Carburants	(115 932)	(85 047)	(40 222)
Divers achats non stockés	(1 136 914)	(1 020 926)	(2 460 640)
Achats de travaux et sous-traitances	(95 565)	(580 907)	(652 879)
Achats petits matériels et outillages	(12 669)	(3 269)	(15 211)
Total	(442 591 575)	(403 274 918)	(800 549 167)

R-6 Charges de personnel

Désignation	Jusqu'à Fin Juin 2026	Jusqu'à Fin Juin 2025	Jusqu'à Fin Décembre 2025
Salaires bruts	(56 176 794)	(50 415 059)	(101 650 573)
Charges sociales légales	(9 254 176)	(8 117 153)	(18 008 265)
Autres charges personnel	(1 861 668)	(1 787 784)	(4 609 928)
Total	(67 292 638)	(60 319 996)	(124 268 766)

R-7 Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Jusqu'à Fin Juin 2026	Jusqu'à Fin Juin 2025	Jusqu'à Fin Décembre 2025
Dotations aux amortissements	(18 794 301)	(17 650 402)	(35 896 275)
Dotations aux provisions	(2 269 427)	(3 674 805)	(9 802 947)
Reprises sur provisions	3 491 418	4 213 318	9 656 611
Total	(17 572 310)	(17 111 889)	(36 042 611)

R-8 Autres charges d'exploitation

Désignation	Jusqu'à Fin Juin 2026	Jusqu'à Fin Juin 2025	Jusqu'à Fin Décembre 2025
Entretien et réparation	(3 020 615)	(3 035 776)	(5 007 308)
Jetons de présence	(467 892)	(389 999)	(810 000)
Charges de location	(951 963)	56 925	(731 165)
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	(1 997 280)	(2 467 408)	(5 668 376)
Autres services extérieurs	(2 652 104)	(2 447 652)	(5 130 374)
Déplacements, missions, réceptions	(1 551 037)	(1 164 062)	(2 874 168)
Frais de formation	(457 384)	(239 731)	(513 254)
Frais de télécommunication	(505 959)	(388 077)	(807 897)
Frais de transport	(12 619 999)	(11 268 248)	(23 413 597)
Impôts et Taxes	(1 440 586)	(1 358 594)	(3 122 050)
Personnel extérieur à l'entreprise	(1 262 667)	(1 183 003)	(2 850 849)
Commissions sur vente	(1 616 133)	(244 825)	(1 601 711)
Primes d'assurances	(2 161 100)	(2 150 971)	(3 852 583)
Publicité, publication et relation publique	(540 356)	(595 548)	(1 306 560)
Services bancaires et assimilés	(895 187)	(546 387)	(1 280 845)
Sous-traitance générale	(374 654)	(251 902)	(627 222)
Total	(32 514 916)	(27 675 258)	(59 597 959)

R-9 Charges financières nettes

Désignation	Jusqu'à Fin Juin 2026	Jusqu'à Fin Juin 2025	Jusqu'à Fin Décembre 2025
Charges d'intérêts	(3 723 941)	(4 183 835)	(7 777 720)
Pertes de changes	(4 323 099)	(6 684 867)	(12 109 749)
Autres charges financières	(14 104)	(62 798)	(83 275)
Gains de change	3 561 843	5 764 223	11 097 631
Charges nettes sur cession de VM	(8 907)	(8 530)	-
Total	(4 508 208)	(5 175 807)	(8 873 113)

R-10 Produits des placements

Désignation	Jusqu'à Fin Juin 2026	Jusqu'à Fin Juin 2025	Jusqu'à Fin Décembre 2025
Prod. nets/ cession VMP (hors équiv. de trésorerie)	51 217	-	289 488
Autres produits financiers	104 121	56 353	173 801
Produits des placements	860 920	1 392 120	1 529 200
Total	1 016 258	1 448 473	1 992 489

R-11 Autres gains ordinaires

Désignation	Jusqu'à Fin Juin 2026	Jusqu'à Fin Juin 2025	Jusqu'à Fin Décembre 2025
Plus-values de cession d'immobilisations corp et incorp	76 202	128 069	441 222
Autres gains sur éléments non récurrents	607 569	1 982 023	3 841 295
Total	683 771	2 110 092	4 282 517

R-12 Autres pertes ordinaires

Désignation	Jusqu'à Fin Juin 2026	Jusqu'à Fin Juin 2025	Jusqu'à Fin Décembre 2025
Autres pertes sur éléments non récurrents	(2 555 116)	(727 625)	(1 049 170)
Moins-values de cession d'immobilisations corp et incorp	-	-	(6 357)
Total	(2 555 116)	(727 625)	(1 055 527)

R-13 Impôts sur les bénéfices

Désignation	Jusqu'à Fin Juin 2026	Jusqu'à Fin Juin 2025	Jusqu'à Fin Décembre 2025
Impôts sur les sociétés	(7 546 020)	(7 585 885)	(15 166 546)
Produits d'impôts différés	22 696	22 696	45 394
Total	(7 523 324)	(7 563 189)	(15 121 152)

R-14 Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition

Désignation	Jusqu'à Fin Juin 2026	Jusqu'à Fin Juin 2025	Jusqu'à Fin Décembre 2025
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(622 650)	(866 876)	(1 592 160)
Total	(622 650)	(866 876)	(1 592 160)

R-15 Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence

Désignation	Jusqu'à Fin Juin 2026	Jusqu'à Fin Juin 2025	Jusqu'à Fin Décembre 2025
AUTO CABLES	28 215	36 835	259 970
ONE TECH EC	(207)	-	255
Total	28 008	36 835	260 225

F- NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Désignation	Fin Juin 2026	Fin Juin 2025	Fin Décembre 2025	Variation vs Fin Juin 2025	Variation vs Fin Décembre 2025
Régies d'avance	109 875	222 446	287 525	(112 571)	(177 650)
Chèques à l'encaissement	-	-	-	-	-
Banques TND	12 696 248	11 287 493	15 629 238	1 408 755	(2 932 990)
Banques EUR	25 438 919	31 559 277	40 889 531	(6 120 358)	(15 450 612)
Banques USD	1 928 882	1 520 997	3 010 127	407 885	(1 081 245)
Caisses	49 001	51 229	31 732	(2 228)	17 269
Sous total	40 222 925	44 641 442	59 848 153	(4 418 517)	(19 625 228)
Découverts bancaires	(6 485 629)	(4 078 224)	(6 275 764)	(2 407 405)	(209 865)
Total	33 737 296	40 563 218	53 572 389	(6 825 922)	(19 835 093)

VII- ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENT HORS BILAN DETAILLE (Exprimé en Dinar Tunisien)

31 JUIN 2026

Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
a) garanties personnelles						
. Cautionnement						
1- ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS	4 604 193,310	4 604 193,310				
2- TUNISIE CABLES	72 800 230,760	72 800 230,760				
. Aval	Néant					
. Autres garanties						
Garantie à première demande						
1-OTH-TUNISIE CABLES-TECHNIPLAST INDUSTRIE-ELEONTECH	10 548 915,834	10 548 915,834				
FUBA PRINTED CIRCUITS et TTEI						
2- OTH	2 500 000,000			2 500 000,000		
Garantie solidaire						
1-OTH-TUNISIE CABLES et ONE TECH AND ASSEMBLING S.A.R.L	10 119 000,000	10 119 000,000				
2- OTH	1 443 250,000			1 443 250,000		
Engagement par signature						
1- FUBA PRINTED CIRCUITS	6 833 842,139	6 833 842,139				
b) Garantie réelle						
. Hypothèques						
1- ELEONTECH	5 500 000,000	5 500 000,000				
2- FUBA PRINTED CIRCUITS	1 475 409,841	1 475 409,841				
3- TTEI	5 993 333,000	5 993 333,000				
4- TUNISIE CABLES	10 119 000,000	10 119 000,000				
4- TECHNIPLAST	1 425 000,000	1 425 000,000				
. Nantissement						
1- TECHNIPLAST	3 690 893,000	3 690 893,000				
2- ELEONTECH	21 500 000,000	21 500 000,000				
3- FUBA PRINTED CIRCUITS	50 122 000,643	50 122 000,643				
4- TTEI	14 198 333,000	14 198 333,000				
5- TUNISIE CALES	86 000 000,000	86 000 000,000				
6- OTH	9 600 000,000	10 000 000,000				
c) Effets escomptés et non échus	Néant					
d) Créances à l'exploitation mobilisées	Néant					
e) Abandon de créances	Néant					
f) Lettre de crédit (Fournisseur étranger)	Néant					
Total	318 873 401,527	314 930 151,527	0,000	3 943 250,000		

2- Engagements recus						
a) garanties personnelles	Néant					
. Cautionnement	Néant					
. Aval	Néant					
. Autres garanties	Néant					
b) Garantie réelle	Néant					
. Hypothèques	Néant					
. Nantissement	Néant					
c) Effets escomptés et non échus	Néant					
d) Créances à l'exploitation mobilisés	Néant					
e) Abandon de créances	Néant					
Total	-	-	-	-	-	-
2- Engagements réciproques						
. Emprunt obtenu non encore encaissé	Néant					
. Crédit consenti non encore versé	Néant					
. Opérations de portage	Néant					
. Crédit documentaire	Néant					
. Commande d'immobilisations	Néant					
. Commande de longue durée	Néant					
. Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par les conventions collectives	Néant					
Total	-	-	-	-	-	-

Dettes garanties par des sûretés :

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
. Emprunt obligataire . Emprunt d'investissement . Emprunt courant de gestion . Autres	Néant		

VIII- PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITE

	30/06/2026				30/06/2025			
	CABLE	MECATRONIQUE	IT	HOLDING	CABLE	MECATRONIQUE	IT	HOLDING
Chiffre d'affaires	313 691 842	250 565 711	9 250 609	2 762 307	254 718 080	272 650 487	15 343 812	1 842 195
Résultat d'exploitation	23 781 198	8 456 136	-880 193	766 380	18 188 074	18 706 969	591 748	-866 975
Résultat net consolidé	16 606 449	2 454 766	-1 735 562	1 316 607	13 603 459	11 244 662	-376 365	1 409 963

IX- NOTE RELATIVE A LA CONTRIBUTION PAR POLE AU RESULTAT CONSOLIDE AU 30 JUIN 2026 :

Désignation	IT	Mécatronique	Câblerie	Holding & autres
Revenus	9 250 609	250 565 711	313 691 842	2 762 307
Autres produits d'exploitation		771 302	226 017	52 500
Production immobilisée	80 379			
Total des produits d'exploitation	9 330 988	251 337 013	313 917 859	2 814 806
Achats de matières et d'approvisionnements consommés	-5 720 205	-160 889 092	-275 888 535	-93 742
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ ou -)	760 992	-3 030 322	17 246 374	
Charges de personnel	-5 991 000	-46 000 257	-14 172 010	-1 129 370
Dotations aux amortissements et aux provisions	-320 925	-13 537 528	-3 351 741	-362 116
Autres charges d'exploitation	1 059 957	-19 140 926	-13 970 749	-463 199
Total des charges d'exploitation	-10 211 181	-242 598 126	-290 136 661	-2 048 427
Résultat d'exploitation	-880 193	8 738 888	23 781 198	766 380
Charges financières nettes	-594 228	-3 074 462	-774 388	-65 130
Produits des placements	227	108 435	246 583	661 013
Autres gains ordinaires	20 961	319 836	312 474	30 500
Autres pertes ordinaires	-57 769	-136 371	-2 360 967	-9
Résultat des activités ordinaires avant impôt	-1 511 001	5 956 325	21 204 900	1 392 754
Impôt sur les bénéfices	-31 681	-2 893 302	-4 522 401	-75 940
Résultat des entreprises intégrées	-1 542 682	3 063 023	16 682 499	1 316 814
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-192 880	-325 505	-104 265	
Quote part du résultat des sociétés mises en équivalence			28 215	-207
Résultat net de l'ensemble consolidé	-1 735 562	2 737 518	16 606 449	1 316 607
Résultat net part du Groupe	-1 657 707	5 720 358	15 347 342	1 316 607
Quote-part des intérêts minoritaires	77 856	2 982 841	-1 259 107	

TUNIS, le 28 août 2026

Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la société ONE TECH HOLDING

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES
ARRETES AU 30 JUIN 2026

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, et en application des dispositions de l'article 21 ter de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires consolidés ci-joints du groupe ONE TECH HOLDING comprenant le bilan consolidé au 30 juin 2026, ainsi que l'état de résultat consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidé arrêtés à cette date et des notes aux états financiers consolidés.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Les états financiers intermédiaires consolidés qui font apparaître un total bilan 793 619 179 dinars et un résultat bénéficiaire consolidé de 20 726 601 dinars, relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend : l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers, conformément à la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, aux lois et réglementations en vigueur ainsi que la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des co-commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers intermédiaires consolidés sur la base de notre examen limité. Nous avons effectué cet examen conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser notre examen limité en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires consolidés du groupe ONE TECH HOLDING arrêtés au 30 juin 2026, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Les Commissaires aux Comptes

Sleheddine ZAHAF
CABINET SLEHEDDINE ZAHAF

Walid MASMOUDI
ECC MAZARS

SICAV PROSPERITY
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2026

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 JUIN 2026

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Conseil d'Administration, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV PROSPERITY pour la période allant du 1er Avril au 30 Juin 2026, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de **22 419 948,003** dinars, un actif net de **21 929 113,911** dinars et un bénéfice de la période de **1 093 611,524** dinars.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société SICAV PROSPERITY, comprenant le bilan au 30 Juin 2026, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société SICAV PROSPERITY arrêtés au 30 Juin 2026, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation :

- Nous attirons également l'attention sur la note 2.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « SICAV PROSPERITY » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Le Commissaire aux Comptes :

LEJ AUDIT

Bessem JEDDOU

Tunis, le 24 Juillet 2026

SICAV PROSPERITY 30/06/2026

BILANS COMPARES		NOTE	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
			Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	11 364 544,524	2 419 281,853	2 544 371,712
AC1-A	ACTIONS ET DROITS RATTACHES		6 394 388,325	906 808,270	984 655,751
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		3 391 417,135	1 362 654,194	1 405 240,122
AC1-C	AUTRES VALEURS (Titres OPCVM)		1 069 489,398	149 819,389	154 475,839
AC1-D	OBLIGATIONS DE SOCIETES		509 249,666	0,000	0,000
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	10 041 026,941	983 577,222	1 014 624,168
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES	AC2-A	7 982 148,808	919 600,833	940 917,617
AC2-B	DISPONIBILITES	AC2-B	2 058 878,133	63 976,389	73 706,551
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	1 014 376,538	0,000	32 070,709
TOTAL ACTIF			22 419 948,003	3 402 859,075	3 591 066,589
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	154 357,900	12 936,326	4 592,013
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	336 476,192	21 545,172	28 379,988
TOTAL PASSIF			490 834,092	34 481,498	32 972,001
ACTIF NET			21 929 113,911	3 368 377,577	3 558 094,588
CP1	CAPITAL	CP1	21 778 176,807	3 309 261,759	3 468 553,972
CP2	SOMMES CAPITALISABLES	CP2	150 937,104	59 115,818	89 540,616
CP2-B	RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		63 732,959	59 381,484	90 390,677
CP2-C	REGUL. RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		87 204,145	-265,666	-850,061
CP2-D	RESULTAT CAPITALISABLE DE L'EXERCICE CLOS		0,000	0,000	0,000
ACTIF NET			21 929 113,911	3 368 377,577	3 558 094,588
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			22 419 948,003	3 402 859,075	3 591 066,589

ETAT DE RESULTAT
DE LA PERIODE DU 01-01-2026 AU 30-06-2026

ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	Période du	Période du	Période du	Période du	Période du
			01/04/2026	01/01/2026	01/04/2025	01/01/2025	01/01/2025
			au	au	au	au	au
			30/06/2026	30/06/2026	30/06/2025	30/06/2025	31/12/2025
			Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	147 158,764	168 832,072	44 079,261	63 090,676	111 118,978
PR1-A	REVENUS DES ACTIONS		86 079,220	86 079,220	27 376,520	29 918,280	42 024,102
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		39 422,968	60 213,241	16 702,741	33 172,396	69 094,876
PR1-C	REVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		8 660,976	9 544,011	0,000	0,000	0,000
PR1-D	REVENUS DES OPCVM		12 995,600	12 995,600	0,000	0,000	0,000
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	94 292,903	117 316,929	15 754,534	32 773,953	64 958,337
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR		0,000	6 177,304	6 595,205	13 843,600	28 077,937
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		53 827,117	60 994,322	9 159,329	18 930,353	36 880,400
PR2-C	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		12 778,005	19 816,378	0,000	0,000	0,000
PR2-D	REVENUS DES PRISES EN PENSION LIVREES		27 687,781	30 328,925	0,000	0,000	0,000
REVENUS DES PLACEMENTS			241 451,667	286 149,001	59 833,795	95 864,629	176 077,315
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-183 400,989	-202 645,270	-12 936,325	-25 369,847	-52 208,002
REVENU NET DES PLACEMENTS			58 050,678	83 503,731	46 897,470	70 494,782	123 869,313
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-12 437,757	-19 770,772	-5 701,748	-11 113,298	-33 478,636
RESULTAT D'EXPLOITATION			45 612,921	63 732,959	41 195,722	59 381,484	90 390,677
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		76 768,190	87 204,145	-241,781	-265,666	-850,061
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE			122 381,111	150 937,104	40 953,941	59 115,818	89 540,616
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		-76 768,190	-87 204,145	241,781	265,666	850,061
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		1 014 638,115	1 080 910,344	15 861,552	128 320,914	259 885,315
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION TITRES		42 146,142	99 651,817	-12 548,873	-3 916,697	46 597,491
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES		-8 785,654	-11 928,704	-138,809	-450,513	-645,991
RESULTAT NET DE LA PERIODE			1 093 611,524	1 232 366,416	44 369,592	183 335,188	396 227,492

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2026 AU 30-06-2026

		Période du 01/04/2026	Période du 01/01/2026	Période du 01/04/2025	Période du 01/01/2025	Période du 01/01/2025
DESIGNATION		au 30/06/2026	au 30/06/2026	au 30/06/2025	au 30/06/2025	au 31/12/2025
		Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOITATION	1 093 611,523	1 232 366,416	44 369,592	183 335,188	396 227,492
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	45 612,920	63 732,959	41 195,722	59 381,484	90 390,677
AN1-B	VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES	1 014 638,115	1 080 910,344	15 861,552	128 320,914	259 885,315
AN1-C	+/-VAL REAL..SUR CESSION DES TITRES	42 146,142	99 651,817	-12 548,873	-3 916,697	46 597,491
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-8 785,654	-11 928,704	-138,809	-450,513	-645,991
AN2	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	12 719 617,390	17 138 652,938	-32 271,750	-42 248,326	-65 423,619
	SOUSCRIPTIONS	15 734 661,196	20 518 989,986	2 824,793	10 477,129	5 196,019
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	8 902 900,000	11 585 400,000	2 609,990	2 609,990	1 700,000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES (S)	6 330 060,394	8 295 182,766	0,000	0,000	-1 870,317
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE CLOS (S)	398 705,919	524 180,557	190,502	7 842,826	5 342,023
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX (S)	102 994,883	114 226,663	24,301	24,313	24,313
	RACHATS	-3 015 043,806	-3 380 337,048	-35 096,543	-52 725,455	-70 619,638
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)	-2 115 200,000	-2 345 200,000	-32 548,111	-42 220,426	-40 800,000
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES. (R)	-778 890,366	-897 745,482	7 932,712	0,000	-21 731,083
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE CLOS. (R)	-94 726,747	-110 369,048	-10 215,050	-10 215,050	-7 214,181
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX (R)	-26 226,693	-27 022,518	-266,094	-289,979	-874,374
	VARIATION DE L'ACTIF NET	13 813 228,913	18 371 019,354	12 097,842	141 086,862	330 803,873
AN3	ACTIF NET					
AN4-A	DEBUT DE PERIODE	8 115 884,998	3 558 094,588	3 356 279,735	3 227 290,715	3 227 290,715
AN4-B	FIN DE PERIODE	21 929 113,911	21 929 113,911	3 368 377,577	3 368 377,577	3 558 094,588
AN4	NOMBRE D'ACTIONS					
AN5-A	DEBUT DE PERIODE	44 519	19 994	20 322	20 385	20 385
AN5-B	FIN DE PERIODE	112 396	112 396	20 127	20 127	19 994
	VALEUR LIQUIDATIVE					
A-	DEBUT DE PERIODE	182,301	177,958	165,155	158,317	158,317
B-	FIN DE PERIODE	195,105	195,105	167,356	167,356	177,958
AN5	TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	7,195%	9,635%	5,346%	11,514%	12,406%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2026

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

La SICAV PROSPERITY est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type capitalisation régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances en date du 25 Janvier 1994.

La SICAV PROSPERITY a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable SICAV PROSPERITY bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés, En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%, conformément aux dispositions de l'article 17 de la Loi n° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021.

La gestion de la SICAV PROSPERITY est confiée à TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (Ex BIAT ASSET MANAGEMENT) au terme de la convention de gestion signée entre les deux ; la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) est le dépositaire de ses actifs.

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30/06/2026 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en Actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/06/2026 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres d'OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative du 30/06/2026.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titre.

2-3 Evaluation des autres placements :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir du 29/01/2018, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « juillet 2032 ».

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC 1 Note sur le portefeuille titres :

Désignation des Titres	Code ISIN	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2026	% de l'actif net
AC1- A. Actions et droits rattachés			4 894 227,323	6 394 388,324	29,159%
AMEN BANK	TN0003400058	6405	397 223,250	528 233,160	2,409%
ATTIJARI BANK	TN0001600154	2400	127 857,041	216 333,600	0,987%
CARTHAGE CEMENT	TN0007400013	82189	163 726,760	167 583,370	0,764%
DELICE HOLDING	TN0007670011	26000	396 863,327	517 946,000	2,362%
LAND`OR	TN0007510019	6200	92 766,421	99 274,400	0,453%
MPBS	TN0007620016	26392	233 583,450	289 203,536	1,319%
ONE TECH HOLDING	TN0007530017	37312	376 681,687	476 772,736	2,174%
POULINA G H	TN0005700018	22500	579 678,140	616 342,500	2,811%
SAH LILAS	TN0007610017	32000	390 269,032	441 312,000	2,012%
SFBT	TN0001100254	20100	279 352,298	291 912,182	1,331%
SOTETEL	TN0006530018	18500	339 305,000	491 045,500	2,239%
SOTUVER	TN0006560015	22000	380 342,537	626 912,000	2,859%
SOTUVER DA 2022-2/11	TNXI9LTW0FO7	44	31,595	48,840	0,000%
STAR	TN0006060016	7300	308 866,381	659 635,300	3,008%
TELNET HOLDING	TN0007270010	20000	219 390,870	239 520,000	1,092%
TPR	TN0007270010	21000	242 468,405	326 130,000	1,487%
TUNISIE LEASING & FACTORING	TN0002100907	4800	176 836,080	194 251,200	0,886%
UNIMED	TN0007720014	21000	188 985,049	211 932,000	0,966%
AC1- B. OBLIGATIONS DE SOCIETES		5000	500 000,000	509 249,666	2,322%
AMEN BANK SUBORDONNE 2026-1 TV	TNQXCLYWABG2	5000	500 000,000	509 249,666	2,322%
AC1- C, Emprunts d'Etat			3 318 797,000	3 391 417,134	15,465%
BTA		3 413	3 318 797,000	3 391 417,134	15,465%
BTA 11 FÉVRIER 2027 7.20%	TN0008000721	550	542 375,000	554 526,200	2,529%
BTA 13 AVRIL 2028 6.70%	TN0008000606	713	663 542,000	671 813,681	3,064%
BTA 8,25% JUIN 2031	TNN0SOORH1F1	2150	2 112 880,000	2 119 100,274	9,663%
Variation d'estimation des +/- values du portefeuille BTA				45 976,979	0,210%
AC1- D. Autres Valeurs (Titres OPCVM)			1 050 023,935	1 069 489,400	4,877%
SICAV TRESOR	TN0001800556	2120	225 654,920	217 168,560	0,990%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TN9LYNLKMSY6	1700	323 999,600	324 055,700	1,478%
SICAV OPPORTUNITY	TN0001800572	3315	500 369,415	528 265,140	2,409%
Total du portefeuille titres			9 763 048,257	11 364 544,524	51,824%

Les BTA en portefeuille, au 30/06/2026, correspondent à des souches émises avant le 31/12/2017. Ils sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement linéaire, à partir du 29/01/2018, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Le montant de cet étalement constant, s'élevant au 30/06/2026, à **45 977** dinars constitue une plus-value potentielle portée en capitaux propres en tant que somme non capitalisable et intégrée dans le calcul du résultat net de la période.

Cette méthode d'étalement linéaire des décotes et surcotes constatées sur les BTA est appliquée par la « SICAV PROSPERITY » à partir du 29/01/2018 sur le portefeuille BTA en détention à cette même date.

PR1 Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **147 158,764** Dinars du 01/04/2026 au 30/06/2026, contre **44 079,261** Dinars du 01/04/2025 au 30/06/2025 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du 01/04/2026 Au 30/06/2026	Du 01/01/2026 Au 30/06/2026	Du 01/04/2025 Au 30/06/2025	Du 01/01/2025 Au 30/06/2025	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025
Revenus des actions	86 079,220	86 079,220	27 376,520	29 918,280	42 024,102
Revenus des Emprunts d'Etat	39 422,968	60 213,241	16 702,741	33 172,396	69 094,876
Revenus des Obligations des sociétés	8 660,976	9 544,011	0,000	0,000	0,000
Revenus des OPCVM	12 995,600	12 995,600	0,000	0,000	0,000
Total	147 158,764	168 832,072	44 079,261	63 090,676	111 118,978

AC 2 Note sur les placements monétaires et disponibilités :

AC2-A Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2026 à **7 982 148,808** Dinars, contre **919 600,833** Dinars au 30/06/2025 et il est détaillé comme suit :

Désignation	Du 01/01/2026 Au 30/06/2026	Du 01/01/2025 Au 30/06/2025	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025
Bons du Trésor à Court Terme	0,000	392 589,077	406 823,399
Autres placements (Dépôt à terme)	2 012 433,753	527 011,756	534 094,218
Certificats de dépôts	3 968 987,415	0,000	0,000
Pensions livrées	2 000 727,640	0,000	0,000
Total	7 982 148,808	919 600,833	940 917,617

AC2-A-1 Certificats de dépôts :

Code ISIN	Désignation	Emetteur	Taux	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2026	% de l'Actif Net
TNOBAGLHULQ1	BH-->CD0.5MD.03/03/26-09/09/26-8.39%	BH	8,39%	500 000,000	493 579,193	2,251%
TNYRQKFE2784	BNA-->CD0.5MD.06/04/26-15/07/26-8.24%	BNA	8,24%	500 000,000	498 722,316	2,274%
TNT2IGJHAZR3	BH-->CD0.5MD.22/04/26-20/08/26-8.24%	BH	8,24%	500 000,000	495 474,020	2,259%
TNMH456VS7A3	BNA-->CD0.5MD.29/04/26-06/10/26-8.24%	BNA	8,24%	500 000,000	491 312,004	2,240%
TNG86AUTV7W9	BNA-->CD0.5MD.07/05/26-14/10/26-8.24%	BNA	8,24%	500 000,000	490 612,285	2,237%
TNHRZ3D0NW50	BIAT-->CD0.5MD.22/06/26-02/07/26-7.99%	BIAT	7,99%	500 000,000	499 911,242	2,280%
TN52VFIK9K28	BIAT-->CD0.5MD.23/06/26-03/07/26-7.99%	BIAT	7,99%	500 000,000	499 822,523	2,279%
TNM7HPO8X5F0	QATAR NATIONAL BANK - TUNISIA-->CD0.5MD.26/06/26-06/07/26-8.04%	QNB	8,04%	500 000,000	499 553,832	2,278%
Total				4 000 000,000	3 968 987,415	18,098%

AC2-A-2 Dépôt à terme :

Désignation	TAUX	Emetteur	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2026	% de l'Actif Net
CAT BAM-P BIAT_P, 7.9900, 14/05/2026, 14/08/2026	7,99%	BIAT	1	1 000 000,000	1 008 405,917	4,598%
CAT BAM-P BIAT_P, 7.9900, 08/06/2026, 08/09/2026	7,99%	BIAT	1	1 000 000,000	1 004 027,836	4,579%
Total			1	2 000 000,000	2 012 433,753	9,177%

AC2-A-2 Créances sur opérations de pensions livrées :

Désignation	Emetteur	Taux	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2026	% de l'Actif Net
PPL -0,500M30J290626 290726 7,740%,BT486BTA12/27CP	BT	7,40%	500 171,760	500 386,834	2,282%
PPL -1,500M93J300626 011026 7,990%,BT1463BTA11/30C	BT	7,99%	1 500 007,888	1 500 340,806	6,842%
			2 000 179,648	2 000 727,640	9,124%

AC2-B Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2026 à **2 058 878,133 Dinars** représentant les avoirs en banque.

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01/04/2026 au 30/06/2026 à **94 292,903 Dinars**, contre **15 754,534 Dinars** du 01/04/2025 au 30/06/2025 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du 01/04/2026 Au 30/06/2026	Du 01/01/2026 Au 30/06/2026	Du 01/04/2025 Au 30/06/2025	Du 01/01/2025 Au 30/06/2025	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025
Revenus des Bons du Trésor	0,000	6 177,304	6 595,205	13 843,600	28 077,937
Revenus des Certificats de Dépôt	53 827,117	60 994,322	9 159,329	18 930,353	36 880,400
Revenus des autres placements (DAT)	12 778,005	19 816,378	0,000	0,000	0,000
Revenus des Prises en Pension Livées	27 687,781	30 328,925	0,000	0,000	0,000
Total	94 292,903	117 316,929	15 754,534	32 773,953	64 958,337

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2026, à **490 834,092 Dinars**, contre **34 481,498 Dinars** au 30/06/2025 et s'analyse comme suit :

Note	Passif	Du 01/01/2026 Au 30/06/2026	Du 01/01/2025 Au 30/06/2025	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025
PA1	Opérateurs créditeurs	154 357,900	12 936,326	4 592,013
PA2	Autres créditeurs divers	336 476,192	21 545,172	28 379,988
Total		490 834,092	34 481,498	32 972,001

PA1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 30/06/2026 à **154 357,900 Dinars** contre **12 936,326 Dinars** au 30/06/2025 et se détaillent comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Du 01/01/2026 Au 30/06/2026	Du 01/01/2025 Au 30/06/2025	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025
Gestionnaire	142 349,654	8 955,912	3 179,084
Distributeur	5 701,218	2 985,307	1 059,697
Dépositaire	6 307,028	995,107	353,232
Total	154 357,900	12 936,326	4 592,013

PA2 : Les autres créiteurs divers s'élèvent au 30/06/2026, à **336 476,192 Dinars** contre **21 545,172 Dinars** au 30/06/2025 et se détaillent comme suit :

Autres créiteurs divers	Du 01/01/2026 Au 30/06/2026	Du 01/01/2025 Au 30/06/2025	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025
Etat, impôts et taxes	2 184,776	524,973	495,432
Redevance CMF	1 596,837	836,128	296,775
Provision pour charges diverses	9 695,208	11 579,967	9 074,784
Rémunération CAC	7 332,939	8 503,159	8 322,813
Jetons de présence	3 000,000	100,945	6 000,000
Dividendes à payer des exercices antérieurs	0,000	0,000	100,945
Sommes à régler/Achat d'actions en Bourse	312 666,432	0,000	4 089,239
Total	336 476,192	21 545,172	28 379,988

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01/04/2026 au 30/06/2026 à **183 400,989 Dinars**, contre **12 936,325 Dinars** du 01/04/2025 au 30/06/2025 et se détaillent comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01/04/2026 Au 30/06/2026	Du 01/01/2026 Au 30/06/2026	Du 01/04/2025 Au 30/06/2025	Du 01/01/2025 Au 30/06/2025	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025
Rémunération du gestionnaire	165 507,146	178 830,102	11 941,219	23 418,315	48 191,993
Rémunération du dépositaire	4 473,461	5 953,796	995,106	1 951,532	4 016,009
Rémunération du distributeur	13 420,382	17 861,372	0,000	0,000	0,000
Total	183 400,989	202 645,270	12 936,325	25 369,847	52 208,002

CH2- Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01/04/2026 au 30/06/2026 à **12 437,757 Dinars**, contre **5 701,748 Dinars** du 01/04/2025 au 30/06/2025 et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01/04/2026 Au 30/06/2026	Du 01/01/2026 Au 30/06/2026	Du 01/04/2025 Au 30/06/2025	Du 01/01/2025 Au 30/06/2025	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025
Redevance CMF	3 758,856	5 002,703	836,128	1 639,763	3 374,370
Impôts et Taxes	624,791	900,415	142,602	248,140	543,818
Rémunération CAC	4 961,986	7 539,805	1 559,794	2 942,575	8 670,856
Jetons de présence	1 500,000	3 000,000	1 269,000	3 000,000	6 000,000
Contribution sociale de solidarité	0,000	200,000	0,000	200,000	400,000
Publicité et Publications	1 001,827	1 815,761	114,605	1 153,605	7 901,285
Diverses charges d'exploitation	590,297	1 312,088	1 779,619	1 929,075	6 588,307
Total	12 437,757	19 770,772	5 701,748	11 113,158	33 478,636

AC3- Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation présentent au 30/06/2026 un solde de **1 014 376,538 dinars**, contre **un solde nul** au 30/06/2025 et se détaillant comme suit :

Désignation	Du 01/01/2026 Au 30/06/2026	Du 01/01/2025 Au 30/06/2025	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025
Autres créances d'exploitation	1 014 376,538	0	32 070,709
Total	1 014 376,538	0	32 070,709

CP1 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital 30/06/2026 se détaillent comme suit :

Capital au 01/01/2026 (en nominal)

Montant	1 999 400,000
Nombre de titres	19 994
Nombre d'actionnaires	17

Souscriptions réalisées (en nominal)

Montant	11 585 400
Nombre de titres émis	115 854

Rachats effectués (en nominal)

Montant	2 345 200
Nombre de titres rachetés	23452

Capital au 30/06/2026	21 778 177
-----------------------	------------

Montant en nominal	11 239 600
Sommes non Capitalisables (1)	9 343 221
Sommes capitalisées (2)	1 195 356
Nombres de titres	112 396
Nombre d'actionnaires	74

(1) : Les sommes non capitalisables s'élèvent à **9 343 221,156** Dinars au 30/06/2026 et se détaillent comme suit :

Rubriques	Montant au 30/06/2026
Sommes non capitalisables des exercices antérieurs	777 150,415
1- Résultat non capitalisable de la période	1 168 633,457
- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	1 080 910,344
- +/- values réalisées sur cession de titres.	99 651,817
- Frais de négociation de titres	-11 928,704
2- Régularisation des sommes non capitalisables	7 397 437,284
- Aux émissions	8 295 182,766
- Aux rachats	-897 745,482
Total sommes non capitalisables	9 343 221,156

(2) Les sommes capitalisées s'élèvent au 30/06/2026 à **1 195 355,967** Dinars et se détaillent comme suit

Rubriques	Montant au 30/06/2026
Sommes capitalisées des exercices antérieurs	692 003,842
Sommes capitalisées de l'exercice	89 540,616
Régularisation des sommes capitalisées l'exercice clos	413 811,509
-Aux émissions	524 180,557
-Aux rachats	-110 369,048
Total des sommes capitalisées	1 195 355,967

CP 2 Note sur les sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de la période et au résultat capitalisable de l'exercice clos augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV PROSPERITY.

Le solde de ce poste au 30/06/2026 se détaille ainsi :

Rubriques	Montant au 30/06/2026
Résultat capitalisable de la période	63 732,959
Régularisation du résultat capitalisable de la période	87 204,145
Sommes Capitalisables	150 937,104

4. AUTRES INFORMATIONS :

4-1 Données par action :

Rubriques	30/06/2026	30/06/2025
Revenus des placements	2,546	4,763
Charges de gestion des placements	-1,803	-1,260
Revenus net des placements	0,743	3,502
Autres charges d'exploitation	-0,176	-0,552
Résultat d'exploitation	0,567	2,950
Régularisation du résultat d'exploitation	0,776	-0,013
Sommes capitalisable de la période	1,343	2,937
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0,776	0,013
Variation des +/- values potentielles/titres	9,617	6,376
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	0,887	-0,195
Frais de négociation de titres	-0,106	-0,022
Résultat net de la période	10,965	9,109

4-2 Ratio de gestion des placements :

Rubrique	30/06/2026	30/06/2025
Charges de gestion des placements / actif net moyen	-2,041%	-0,768%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen	-0,200%	-0,336%
Résultat distribuable de la période / actif net moyen	1,520%	1,796%
Actif net moyen	9 928 780,422	3 305 430,580

4-3 Rémunération du gestionnaire du dépositaire et des distributeurs

4-3-1 Rémunération du gestionnaire

La gestion financière de SICAV PROSPERITY est confiée à la TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (Ex BIAT ASSET MANAGEMENT) et ce à compter du 01 Avril 2003. Celle-ci est notamment chargée de la gestion du portefeuille ;

Conformément à la décision du Conseil d'Administration de SICAV PROSPERITY réuni en date du 5 Avril 2016 la commission de gestion payée par SICAV PROSPERITY en faveur de la TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (Ex BIAT ASSET MANAGEMENT) a été portée de 0,30% TTC à 1,20% HT de l'actif net l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Ce nouveau taux est entré en vigueur à partir du 1er janvier 2018.

La gestion administrative et comptable est confiée à TUNISIE VALEURS et ce, à partir de 03 janvier 2022.

Par ailleurs le Conseil d'Administration réuni le 16 mars 2026, il a été décidé, à l'unanimité de ses membres, de modifier les modalités de rémunération du gestionnaire de la SICAV PROSPERITY. Cette modification consiste en l'instauration d'une commission de surperformance destinée à rémunérer le gestionnaire dès lors que le fonds réalise un rendement annuel supérieur à 5 %. Cette commission est fixée à 10 % hors taxes de la surperformance réalisée.

4-3-2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV PROSPERITY Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV PROSPERITY ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV

Conformément à la décision du Conseil d'Administration de SICAV PROSPERITY réuni en date du 5 Avril 2016 la commission de dépôt payée par SICAV PROSPERITY en faveur de la BIAT a été portée de **0,10% TTC** à **0,10% HT** de l'actif net l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Ce nouveau taux est entré en vigueur à partir du **1^{er} janvier 2018**.

4-3-3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, la TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (Ex BIAT ASSET MANAGEMENT) et la BIATCAPITAL sont les distributeurs des titres SICAV PROSPERITY.

A noter qu'à partir du **15/07/2021**, TUNISIE VALEURS remplace BIATCAPITAL en tant que distributeur des titres de la SICAV PROSPERITY et ce, à la suite de l'opération de Fusion Absorption de BIATCAPITAL par TUNISIE VALEURS.

La commission de distribution payée par SICAV PROSPERITY en faveur des distributeurs au prorata de leurs distributions est prise en charge par le gestionnaire TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT.

Cette prise en charge est entrée en vigueur à partir du **1^{er} janvier 2018**.

4-4 Mode d'affectation des résultats

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année et ce depuis l'exercice 2016 suite au changement du type de la SICAV PROSPERITY d'une SICAV de distribution à une SICAV de capitalisation par une décision de l'AGE du 20 SEPTEMBRE 2016.

Cette modification a été publiée dans le Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier N°5263 du 30 décembre 2016.

4-5 Prise en charge par la SICAV des dépenses de publicités de promotion et d'autres frais

Les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF à la BVMT à Tunisie Clearing ou définis par une loi un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV et ce à compter du **1^{er} janvier 2018**.

SICAV TRESOR
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2026

**AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU
30 JUIN 2026**

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Conseil d'Administration, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV TRESOR pour la période allant du 1er Avril au 30 JUIN 2026, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de **263 670 206,764** dinars, un actif net de **262 180 624,298** dinars et un bénéfice de la période de **3 793 457,376** dinars.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société SICAV TRESOR, comprenant le bilan au 30 JUIN 2026, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société SICAV TRESOR arrêtés au 30 Juin 2026, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- La note 3.2 des états financiers décrit la nouvelle méthode adoptée par la société SICAV TRESOR pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

Le Commissaire aux Comptes :

LEJ AUDIT

Bassem JEDDOU

Tunis, le 24 JUILLET 2026

BILANS COMPARÉS		NOTE	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
			Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	164 698 380,775	118 196 263,509	150 335 715,807
AC1-A	OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS		34 080 745,378	23 514 760,281	27 104 587,378
AC1-B	EMPRUNTS D'ÉTAT		118 502 599,730	88 305 914,875	123 231 128,429
AC1-C	AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		12 115 035,667	6 375 588,353	0,000
AC2	PLACEMENTS MONÉTAIRES ET DISPONIBILITÉS	AC2	98 317 452,045	101 865 055,185	39 004 654,795
AC2-A	PLACEMENTS MONÉTAIRES		92 274 274,850	99 575 266,595	30 363 683,969
AC2-B	DISPONIBILITÉS		6 043 177,195	2 289 788,590	8 640 970,826
AC3	CRÉANCES D'EXPLOITATION		654 373,944	3 264,032	0,000
TOTAL ACTIF			263 670 206,764	220 064 582,726	189 340 370,602
PASSIF					
PA1	OPÉRATEURS CRÉDITEURS	PA1	793 117,872	287 665,896	162 664,622
PA2	AUTRES CRÉDITEURS DIVERS	PA2	696 464,594	697 727,627	97 385,202
TOTAL PASSIF		PA	1 489 582,466	985 393,523	260 049,824
ACTIF NET			262 180 624,298	219 079 189,203	189 080 320,778
CP1	CAPITAL	CP1	254 887 376,302	212 206 614,140	178 055 622,729
CP2	SOMMES DISTRIBUTUABLES	CP2	7 293 247,996	6 872 575,063	11 024 698,049
CP2-A	SOMMES DISTRIBUTUABLES DES EXERCICES ANT.		353,855	731,800	612,829
CP2-B	RÉSULTAT DISTRIBUTUABLE DE LA PÉRIODE		6 358 609,668	6 025 467,819	11 799 680,847
CP2-C	RÉGUL. RÉSULTAT DISTRIBUTUABLE DE LA PÉRIODE		934 284,473	846 375,444	-775 595,627
CP2-D	RÉSULTAT DISTRIBUTUABLE DE L'EXERCICE CLOS		0,000	0,000	0,000
CP2-E	RÉGUL DU RÉSULTAT DISTRIBUTUABLE DE L'EXERCICE CLOS		0,000	0,000	0,000
ACTIF NET			262 180 624,298	219 079 189,203	189 080 320,778
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			263 670 206,764	220 064 582,726	189 340 370,602

ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	DU 01/04/2026 AU 30/06/2026	DU 01/01/2026 AU 30/06/2026	DU 01/04/2025 AU 30/06/2025	DU 01/01/2025 AU 30/06/2025	Du 01.01.2025 Au 31.12.2025
			Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	2 625 236,472	5 193 280,173	1 985 283,915	3 746 331,424	8 263 835,456
PR1-A	REVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		651 970,551	1 223 682,540	424 897,493	803 877,451	1 852 752,872
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		1 973 265,921	3 969 597,633	1 412 965,370	2 795 032,921	6 263 661,532
PR1-C	REVENUS DES AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		0,000	0,000	147 421,052	147 421,052	147 421,052
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	1 551 200,336	2 491 180,834	1 846 890,954	3 407 386,982	5 833 218,386
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR A COURT TERME		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		990 346,703	1 526 103,454	1 118 573,646	1 995 789,846	3 551 419,895
PR2-C	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		28 895,342	28 895,342	303 630,467	392 496,001	542 234,959
	REVENUS DES PRISES EN PENSION LIVREES		531 958,290	936 182,037	424 686,841	1 019 101,135	1 739 563,532
REVENUS DES PLACEMENTS			4 176 436,808	7 684 461,007	3 832 174,869	7 153 718,406	14 097 053,842
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-644 875,997	-1 163 182,869	-539 470,874	-985 824,475	-2 007 464,623
REVENU NET DES PLACEMENTS			3 531 560,811	6 521 278,138	3 292 703,995	6 167 893,931	12 089 589,219
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-89 284,076	-162 668,470	-77 795,003	-142 426,112	-289 908,210
RESULTAT D'EXPLOITATION			3 442 276,735	6 358 609,668	3 214 908,992	6 025 467,819	11 799 681,009
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		560 912,072	934 284,473	798 765,223	846 375,444	-775 595,627
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE			4 003 188,807	7 292 894,141	4 013 674,215	6 871 843,263	11 024 085,382
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		-560 912,072	-934 284,473	-798 765,223	-846 375,444	775 595,627
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		345 199,069	1 044 382,157	-79 274,300	-63 538,500	131 726,712
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION DE TITRES		5 981,572	192 183,485	41 423,066	40 658,386	216 391,708
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
RESULTAT NET DE LA PERIODE			3 793 457,376	7 595 175,310	3 177 057,758	6 002 587,705	12 147 799,429

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET		DU 01/04/2026 AU 30/06/2026	DU 01/01/2026 AU 30/06/2026	DU 01/04/2025 AU 30/06/2025	DU 01/01/2025 AU 30/06/2025	DU 01/01/2025 AU 31/12/2025
		Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPL	3 793 457,376	7 595 175,310	3 177 057,758	6 002 587,705	12 147 799,429
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	3 442 276,735	6 358 609,668	3 214 908,992	6 025 467,819	11 799 681,009
AN1-B	VARIATION DES +/- VAL POT.SUR TITRES	345 199,069	1 044 382,157	-79 274,300	-63 538,500	131 726,712
AN1-C	+/-VAL REAL.SUR CESSION DES TITRES	5 981,572	192 183,485	41 423,066	40 658,386	216 391,708
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
AN2	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	-11 024 346,297	-11 024 346,297	-10 887 969,365	-10 887 969,365	-10 887 969,365
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	28 850 833,225	76 529 474,589	39 960 239,883	55 065 751,273	18 921 671,124
	SOUSCRIPTIONS	124 977 099,574	229 837 660,971	152 643 188,469	203 037 789,473	368 482 891,316
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	114 926 900,000	214 286 200,000	138 195 700,000	185 644 200,000	345 891 400,000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(S)	-1 572 820,117	-2 935 093,346	-1 617 989,989	-2 198 650,862	-4 219 806,341
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(S)	9 144 461,765	15 236 814,341	12 754 468,081	15 986 283,526	15 986 829,776
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX. EN COURS(S)	2 478 557,926	3 249 739,976	3 311 010,377	3 605 956,809	10 824 467,881
	RACHATS	-96 126 266,349	-153 308 186,382	-112 682 948,586	-147 972 038,200	-349 561 220,192
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)	-83 724 200,000	-138 229 300,000	-97 593 500,000	-130 787 800,000	-325 932 900,000
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(R)	1 409 663,699	2 473 381,364	1 148 084,066	1 561 686,495	3 958 751,704
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(R)	-11 894 084,194	-15 236 812,243	-13 725 287,498	-15 986 343,330	-15 987 008,551
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX EN COURS.(R)	-1 917 645,854	-2 315 455,503	-2 512 245,154	-2 759 581,365	-11 600 063,345
VARIATION DE L'ACTIF NET		21 619 944,304	73 100 303,602	32 249 328,276	50 180 369,613	20 181 501,188
AN4	ACTIF NET					
AN4-A	DEBUT DE PERIODE	240 560 679,994	189 080 320,778	186 829 860,927	168 898 819,590	168 898 819,590
AN4-B	FIN DE PERIODE	262 180 624,298	262 180 624,298	219 079 189,203	219 079 189,203	189 080 320,778
AN5	NOMBRE D'ACTIONS					
AN5-A	DEBUT DE PERIODE	2 246 984,000	1 798 442,000	1 741 399,000	1 598 857,000	1 598 857,000
AN5-B	FIN DE PERIODE	2 559 011,000	2 559 011,000	2 147 421,000	2 147 421,000	1 798 442,000
VALEUR LIQUIDATIVE						
A-	DEBUT DE PERIODE	107,059	105,135	107,287	105,637	105,637
B-	FIN DE PERIODE	102,454	102,454	102,020	102,020	105,135
AN6	TAUX DE RENDEMENT	1,450%	3,280%	1,460%	3,022%	5,971%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE LA SICAV TRESOR

PERIODE DU 01.01.2026 AU 30.06.2026

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES :

La SICAV TRESOR est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances en date du 29 octobre 1996.

La SICAV TRESOR a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV TRESOR bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Tunisie Valeurs Asset Management (TVAM), société de gestion d'OPCVM, assure la gestion financière de la SICAV TRESOR ; la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) est le dépositaire de ses actifs.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30.06.2026 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

3-2 Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30/06/2026, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV TRESOR figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société SICAV TRESOR ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « JUILLET 2032 ».

3-3 Evaluation des autres placements :

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 30/06/2026, la différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas une plus ou moins-value potentielle porté directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

3-4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 Note sur le portefeuille titres:

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30.06.2026	% de l'Actif Net
AC1-A. Obligations de sociétés			33 252 818	34 080 745	13,00%
TN0003400330	AB SUBORDONNE 08 B	10 000	100 000	100 629	0,04%
TN0003600491	ATB 2007/1 C C	20 000	100 000	100 733	0,04%
TN0S9Z1I0G78	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CA TF	5 000	100 000	100 537	0,04%
TN0S9Z1I0G78	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CA TF	5 000	100 000	100 537	0,04%
TNDE9EH7SA12	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TF	10 000	600 000	632 116	0,24%
TNWYE1PN6WF5	ATL 2023-2 CB TF	10 000	1 000 000	1 061 637	0,40%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 CA TF	5 000	200 000	205 845	0,08%
TNR4CLXNS261	WIFAK BANK 2022-2 CA TF	4 000	160 000	165 397	0,06%
TN0000360049	ENDA TAMWEEL 2025-1 CB TF	60 000	6 000 000	6 020 121	2,30%
TNHOASGSR955	ATL 2025-1	30 000	3 000 000	3 194 163	1,22%
TN0002601011	STB 2008/1 CD	50 000	1 400 000	1 413 401	0,54%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022-1 CA TF	10 000	400 000	422 532	0,16%
TNDE9EH7SA12	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TV	10 000	600 000	630 173	0,24%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1 CA TF	35 000	1 400 000	1 486 532	0,57%
TNQXCPLYWABG 2	AMEN BANK SUBORDONNE 2026-1 TV	25 000	2 500 000	2 546 248	0,97%
TN0003900248	UIB 2009/1 TR C	30 000	600 000	626 849	0,24%
TNDCN0PSCAD9	TAYSIR 2026-1 TF	60 000	6 000 000	6 101 365	2,33%
TNDJUT047VF9	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CF TV	50 000	5 009 000	5 041 655	1,92%
TNTEPPETCXN3	DAAM 2025-1 TF	20 000	2 000 000	2 112 456	0,81%
TN0003600509	ATB 2007/1 D	1 000	23 818	23 999	0,01%
TN0003600509	ATB 2007/1 D	30 000	720 000	725 426	0,28%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 TF	15 000	600 000	609 018	0,23%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 TF	10 000	400 000	406 012	0,15%
TNR0099VZUY8	TLF 2022-2 CA TV	6 000	240 000	253 364	0,10%
AC1-B. Emprunts d'Etat		794 000	113 238 000	118 502 599	45,20%
AC1-B.1 Bons du Trésor		45000	42 938 000	44 486 934	16,97%

Assimilables					
TN0008000721	BTA 11 FÉVRIER 2027 7.20%	10000	9740000	10 188 430	3,89%
TNEF0249ZM68	BTA 7,75% 05 MARS 2038	5000	4608000	4 731 909	1,80%
TNN0SOORH1F1	BTA 8,25% JUIN 2031	30000	28590000	29 566 595	11,28%
AC1-B.2 EMPRUNT NATIONAL		749000	70 300 000	74 015 665	28,23%
TN0008000838	EMPRUNT NATIONAL 2021 CB TF	80 000	8 000 000	8 563 200	3,27%
TN0008000838	EMPRUNT NATIONAL 2021 CB TF	1 000	100 000	107 040	0,04%
TNYZO6UGUZ33	EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CB TF	60 000	4 800 000	5 083 297	1,94%
TN0JN6PVVH38	EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CB TV	60 000	4 800 000	5 087 600	1,94%
TNRS9CVT3SJ7	EMPRUNT NATIONAL T3 2023 CB TV	20 000	2 000 000	2 114 549	0,81%
TNVE955M6R90	EMPRUNT NATIONAL T3 2023 CB TF	30 000	3 000 000	3 186 227	1,22%
TN0008000895	EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CB TF	180 000	18 000 000	19 072 780	7,27%
TNFOOWIRG8H7	EMPRUNT NATIONAL T2 2022 CB TV	30 000	1 800 000	1 805 992	0,69%
TNUWXR58DVH5	EMPRUNT NATIONAL T1 2024 CB TF	38 000	3 800 000	3 910 190	1,49%
TN7PM93UZP50	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TV	20 000	1 600 000	1 673 712	0,64%
TNBII1MJCEF6	EMPRUNT NATIONAL T4 2023 CB TF	50 000	5 000 000	5 220 164	1,99%
TN5QHXZ8T348	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TV	50 000	5 000 000	5 243 758	2,00%
TNWRCVSYL730	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TF	30 000	2 400 000	2 511 255	0,96%
TNYZO6UGUZ33	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TF	100 000	10 000 000	10 435 901	3,98%
			12 000 187	12 115 036	4,62%
TN9LYNLKMSY6	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	60 910	11 499 443	11 610 725	4,43%
TN7I1N6O2LA1	FCP SMART CASH	4 749	500 744	504 311	0,19%
Total portefeuille titres			158 491 005	164 698 381	62,82%

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **2 625 236,472 Dinars** du 01.04.2026 au 30.06.2026, contre **1 985 283,915 Dinars** du 01.04.2025 au 30.06.2025 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Du 01.04.2026 au 30.06.2026	Du 01.01.2026 au 30.06.2026	Du 01.04.2025 au 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 31.12.2025
Revenus des obligations de sociétés	651 970,551	1 223 682,540	424 897,493	803 877,451	1 852 752,872
Revenus des Emprunts d'Etats	1 973 265,921	3 969 597,633	1 412 965,370	2 795 032,921	6 263 661,532
Revenus des autres valeurs (TITRES OPCVM)	0,000	0,000	147 421,052	147 421,052	147 421,052
TOTAL	2 625 236,472	5 193 280,173	1 985 283,915	3 746 331,424	8 263 835,456

AC2- Note sur les placements monétaires et disponibilités :

AC2-A Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2026, à **92 274 274,850 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme, en Certificats de Dépôt, en Dépôt à Terme et en pensions livrées. Il se détaille comme suit :

AC2-A-1 Certificats de dépôts :

Code ISIN	Désignation	Emetteur	Taux	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2026	% de l'Actif Net
	Certificats de dépôt			63 500 000	63 306 859	24,15%
TN9HINEZW4Y2	BH-->CD2MD.11/02/26-10/08/26-8.48%	BH	8,48	2 000 000	1 985 065	0,76%
TNZ41OG7XPC2	BH-->CD1MD.12/02/26-11/08/26-8.48%	BH	8,48	1 000 000	992 348	0,38%
TNTL1K4L4GX8	BNA-->CD3.5MD.01/04/26-10/07/26-8.24%	BNA	8,24	3 500 000	3 494 244	1,33%
TNYRQKFE2784	BNA-->CD3MD.06/04/26-15/07/26-8.24%	BNA	8,24	3 000 000	2 992 334	1,14%
TNUWQ7F5I2P7	BNA-->CD1MD.07/04/26-06/07/26-8.24%	BNA	8,24	1 000 000	999 085	0,38%
TNNYOSAJQR58	BNA-->CD10MD.10/04/26-09/07/26-8.24%	BNA	8,24	10 000 000	9 985 378	3,81%
TNJEE9CWC191	BNA-->CD5MD.20/04/26-29/07/26-8.24%	BNA	8,24	5 000 000	4 974 528	1,90%
TNT2IGJHAZR3	BH-->CD4MD.22/04/26-20/08/26-8.24%	BH	8,24	4 000 000	3 963 792	1,51%
TNMH456VS7A3	BNA-->CD1MD.29/04/26-06/10/26-8.24%	BNA	8,24	1 000 000	982 624	0,37%
TN2A7HBLTHB9	BNA-->CD2MD.30/04/26-07/10/26-8.24%	BNA	8,24	2 000 000	1 964 898	0,75%
TNQQE3CQ9K88	QATAR NATIONAL BANK - TUNISIA-->CD4MD.22/06/26-02/07/26-8.04%	QNB	8,04	4 000 000	3 999 285	1,53%
TNA2CW96TIN3	BIAT-->CD1MD.21/06/26-01/07/26-7.99%	BIAT	7,99	1 000 000	1 000 000	0,38%
TNMNNC42C4H8	BIAT-->CD6MD.24/06/26-04/07/26-7.99%	BIAT	7,99	6 000 000	5 996 806	2,29%

TNM7HPO8X5F0	QATAR NATIONAL BANK - TUNISIA-->CD7MD.26/06/26-06/07/26-8.04%	QNB	8,04	7 000 000	6 993 754	2,67%
TN7BHAIQSPL6	BIAT-->CD1MD.26/06/26-06/07/26-7.99%	BIAT	7,99	1 000 000	999 113	0,38%
TN97KPLLR0K8	BIAT-->CD4.5MD.27/06/26-07/07/26-7.99%	BIAT	7,99	4 500 000	4 495 212	1,71%
TNJAHHJWJ8662	BIAT-->CD2MD.29/06/26-09/07/26-7.99%	BIAT	7,99	2 000 000	1 997 164	0,76%
TNDGJWJ3JW35	BIAT-->CD5.5MD.30/06/26-10/07/26-7.99%	BIAT	7,99	5 500 000	5 491 229	2,09%

AC2-A-2 Créances sur opérations de pensions livrées :

Désignation	Taux	Banque	Date de Jouissance	Coût d'acquisition	Valeur au 30.06.2026	% de l'Actif Net
Créances sur opérations de pensions livrées				23 695 011	23 938 521	9,13%
PPL -0,999M181J060126 060726 7,900%,AB1057BTA07/32	7,90	AB	06/01/2026	999 244	1 037 837	0,40%
PPL -2,499M180J070126 060726 7,900%,AB2643BTA07/32	7,90	AB	07/01/2026	2 499 127	2 595 102	0,99%
PPL -1,999M91J270426 270726 7,740%,BNA1829BTA12/34	7,74	BNA	27/04/2026	1 999 000	2 026 936	0,77%
PPL -0,399M91J080526 070826 7,740%,BNA364BTA12/34C	7,74	BNA	08/06/2026	399 107	403 741	0,15%
PPL -4,000M90J220526 200826 7,740%,BNA3639BTA12/34	7,74	BNA	22/06/2026	3 999 523	4 033 919	1,54%
PPL -4,800M31J050626 060726 7,990%,AB4770BTA07/32C	7,99	AB	05/06/2026	4 799 960	4 827 658	1,84%
PPL -2,000M90J170626 150926 7,740%,BNA1803BTA12/34	7,74	BNA	17/06/2026	1 999 642	2 005 661	0,76%
PPL -1,000M31J190626 200726 7,640%,BT975BTA12/27CP	7,64	BT	19/06/2026	1 000 058	1 002 604	0,38%
PPL -1,999M30J220626 220726 7,990%,AB1958BTA11/30C	7,99	AB	22/06/2026	1 999 005	2 002 998	0,76%
PPL -4,000M30J290626 290726 7,740%,BT3887BTA12/27C	7,74	BT	29/06/2026	4 000 345	4 002 065	1,53%

AC2-A-3 Dépôt à terme :

Désignation	TAUX	Emetteur	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2026	% de l'Actif Net
CAT BAM-T BIAT_T, 7.9900, 29/05/2026, 31/08/2026	7,99%	BIAT	1	5000000	5 028 895,342	1,92%
Total			1	5 000 000,000	5 028 895,342	0,019

AC2-B Disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2026, à **6 043 177,195 Dinars** et représente les avoirs en banque.

PR2 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01.04.2026 au 30.06.2026 à **1 551 200,336 Dinars**, contre **1 846 890,954 Dinars** du 01.04.2025 au 30.06.2025 et se détaillent comme suit :

REVENUS	Du 01.04.2026 au 30.06.2026	Du 01.01.2026 au 30.06.2026	Du 01.04.2025 au 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 31.12.2025
Revenus des Bons de Trésor à CT	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Revenus des Certificats de dépôt	990 346,703	1 526 103,454	1 118 573,646	1 995 789,846	3 551 419,895
Revenus des Autres Placements (Dépôts à Terme)	28 895,342	28 895,342	303 630,467	392 496,001	542 234,959
Revenus des prises en pension	531 958,290	936 182,037	424 686,841	1 019 101,135	1 739 563,532
TOTAL	1 551 200,336	2 491 180,834	1 846 890,954	3 407 386,982	5 833 218,386

CH1 Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01.04.2026 au 30.06.2026 à **644 875,997 Dinars** contre **539 470,874 Dinars** du 01.04.2025 au 30.06.2025 et se détaillent comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01.04.2026 au 30.06.2026	Du 01.01.2026 au 30.06.2026	Du 01.04.2025 au 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 31.12.2025
Rémunération du gestionnaire	309 280,574	557 858,982	258 728,599	472 798,436	962 773,958
Rémunération du dépositaire	64 974,916	117 197,273	54 354,751	99 327,410	202 263,456
Rémunération du distributeur	270 620,507	488 126,614	226 387,524	413 698,629	842 427,209
Total	644 875,997	1 163 182,869	539 470,874	985 824,475	2 007 464,623

CH2 Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01.04.2026 au 30.06.2026 à **89 284,076 Dinars**, contre **77 795,003 Dinars** du 01.04.2025 au 30.06.2025 et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01.04.2026 au 30.06.2026	Du 01.01.2026 au 30.06.2026	Du 01.04.2025 au 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 31.12.2025
Redevance CMF	64 971,305	117 190,928	54 351,774	99 322,048	202 252,526
Impôts et Taxes	10 187,527	19 129,172	9 380,745	17 387,399	34 737,307
Rémunération du CAC	11 251,195	20 631,811	11 174,427	19 984,098	41 216,994
Jetons de présence	1 500,000	3 000,000	2 870,049	5 708,559	8 610,147
Publicité et Publications	1 366,049	2 075,459	0,000	0,000	2 889,503
Charges Diverses	8,000	641,100	18,008	24,008	201,733
Total	89 284,076	162 668,470	77 795,003	142 426,112	289 908,210

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2026 à **1 489 582,466 Dinars**, contre **985 393,523Dinars** au 30.06.2025 et s'analysent comme suit :

NOTE	PASSIF	30.06.2026	30.06.2025	31.12.2025
PA1	Opérateurs créditeurs	793 117,872	287 665,896	162 664,622
PA2	Autres créditeurs divers	696 464,594	697 727,627	97 385,202
TOTAL		1 489 582,466	985 393,523	260 049,824

PA1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 30.06.2026 à **793 117,872 Dinars** contre **287 665,896 Dinars** au 30.06.2025 et se détaille comme suit :

Opérateurs Créditeurs	30.06.2026	30.06.2025	31.12.2025
Gestionnaire	103 301,320	91 015,269	78 171,957
Dépositaire	133 555,970	38 073,696	16 358,697
Distributeurs	556 260,582	158 576,925	68 133,968
Total	793 117,872	287 665,896	162 664,622

PA2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 30.06.2026 à **696 464,594 Dinars** contre **697 727,627 Dinars** au 30.06.2025 et se détaillent comme suit :

Opérateurs Créditeurs	30.06.2026	30.06.2025	31.12.2025
Etat, impôts et taxes	78 569,028	54 542,491	22 765,745
Redevance CMF	21 636,837	19 055,757	16 357,840
Provision pour charges à payer	35 698,322	31 428,048	41 321,329
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	551 833,506	587 627,761	10 616,918
Rémunération CAC	5 726,901	4 650,499	5 900,299
Jetons de présence	3 000,000	423,071	423,071
Dividendes à payer des exercices antérieurs	0,000	0,000	0,000
Total	696 464,594	697 727,627	97 385,202

CP1 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 30.06.2026 se détaillent comme suit :

Capital au 01.01.2026 (en nominal)

·	Montant	179 844 200,000
·	Nombre de titres	1 798 442
·	Nombre d'actionnaires	110

Souscriptions réalisées (en nominal)

·	Montant	214 286 200,000
·	Nombre de titres émis	: 2 142 862

Rachats effectués (en nominal)

·	Montant	138 229 300,000
·	Nombre de titres rachetés	: 1 382 293

Capital au 31.03.2026 254 887 376,302

·	Montant en nominal	255 901 100,000
·	Sommes non distribuables(*)	-1 013 723,611
·	Nombres de titres	: 2 559 011
·	Nombre d'actionnaires	: 132

(*): Les sommes non distribuables s'élèvent à **-1 013 723,611 Dinars** au 30.06.2026 et se détaillent comme suit :

	30/06/2026
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-1 788 577,271
1- Résultat non distribuable de l'exercice	1 236 565,642
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	1 044 382,157
+/- values réalisées sur cession de titres.	192 183,485
2- Régularisation des sommes non distribuables	-461 711,982
Aux émissions	-2 935 093,346
Aux rachats	2 473 381,364
Total sommes non distribuables	-1 013 723,611

CP2 Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de la période augmentés ou diminués des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV TRESOR et des somme distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 30.06.2026 se détaille ainsi :

Résultat distribuable de la période	6 358 609,668
Régularisation du résultat distribuable de la période	934 284,473
Résultat distribuable de l'exercice clos	353,855
Régularisation du résultat distribuable de l'exercice clos	0,000
SOMMES DISTRIBUABLES	7 293 247,996

5. AUTRES INFORMATIONS

<u>5-1 Données par action</u>	<u>30.06.2026</u>	<u>30.06.2025</u>
Revenus des placements	3,003	3,331
Charges de gestion des placements	-0,455	-0,459
Revenus nets des placements	2,548	2,872
Autres charges d'exploitation	-0,064	-0,066
Résultat d'exploitation	2,485	2,806
Régularisation du résultat d'exploitation	0,365	0,394
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	2,850	3,200
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0,365	-0,394
Variation des +/- values potentielles/titres	0,408	-0,030
Plus ou moins-values réalisées sur cession titres	0,075	0,019
RESULTAT NET DE LA PERIODE	2,968	2,795

5-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

5.3.1 Rémunération du gestionnaire

La gestion financière de la SICAV TRESOR est confiée à « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT ». Celle-ci est, notamment, chargée de la gestion du portefeuille de SICAV TRESOR ;

En contrepartie de ses prestations, « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT » perçoit une rémunération de 0,15 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion, en la portant de 0,15% TTC à 0,20% TTC de l'actif net l'an.

Cette modification est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2016.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 15 mars 2023, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion, en la portant de 0,20% TTC à 0,30% HT de l'actif net l'an. Cette modification entrera en vigueur à partir du 1er Août 2023.

La gestion administrative et comptable est déléguée à TUNISIE VALEURS et ceux à partir du 3 janvier 2022.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 29 novembre 2023, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion, en la portant de 0,30% TTC à 0,40% HT de l'actif net l'an. Cette modification entrera en vigueur à partir du 1er Janvier 2024.

5.3.2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV TRESOR. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV TRESOR ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération de 0,15% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration de SICAV TRESOR, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la baisse la commission de dépôt, payée par la SICAV en faveur de la BIAT, en la ramenant de 0,15% TTC à 0,10% TTC de l'actif net l'an.

Cette modification est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2016.

Le Conseil d'Administration de SICAV TRESOR, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la baisse la commission de dépôt, payée par la SICAV en faveur de la BIAT, en la ramenant de 0,15% TTC à 0,10% TTC de l'actif net l'an. Cette modification est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2016.

Le Conseil d'administration, réuni le 29 novembre 2023, a décidé de maintenir inchangée la commission de gestion, laquelle demeure fixée à 0,08 % HT de l'actif net l'an.

5.3.3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT et la TUNISIE VALEURS(ayant remplacé BIAT CAPITAL à partir du 15 juillet 2021) perçoivent une commission de distribution de 0,20% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV TRESOR et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 15 mars 2023, a décidé de modifier à la hausse la commission de distribution, en la portant de 0,20% TTC à 0,30% HT de l'actif net l'an. Cette modification entrera en vigueur à partir du 1er Août 2023.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 29 novembre 2023, a décidé de modifier à la hausse la commission de distribution, en la portant de 0,30% TTC à 0,35% HT de l'actif net l'an. Cette modification entrera en vigueur à partir du 1er janvier 2024.

5.4 Prise en charge par la SICAV des dépenses de publicité et de promotion et d'autres frais :

Les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV et ce depuis le 1er janvier 2016.

SICAV OPPORTUNITY
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2026

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 JUIN 2026

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Conseil d'Administration, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV OPPORTUNITY pour la période allant du 1er Avril au 30 Juin 2026, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de **44 222 498,791** dinars, un actif net de **41 270 628,848** dinars et un bénéfice de la période de **2 891 619,258** dinars.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société SICAV OPPORTUNITY, comprenant le bilan au 30 Juin 2026, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendons compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société SICAV Opportunity arrêtés au 30 Juin 2026, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 3.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la SICAV OPPORTUNITY pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Le Commissaire aux Comptes :

LEJ AUDIT

Bassem JEDDOU

Tunis, le 24 JUILLET 2026

BILANS COMPARES		NOTE	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
			Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	26 123 081,966	464 929,851	516 908,324
AC1-A	ACTIONS ET DROITS RATTACHES		24 546 196,925	392 779,369	442 329,877
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		1 576 885,041	46 257,977	47 881,192
AC1-C	AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		0,000	25 892,505	26 697,255
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	17 092 157,029	213 449,074	188 592,153
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES	AC2-A	15 551 752,194	165 636,331	170 470,877
AC2-B	DISPONIBILITES	AC2-B	1 540 404,835	47 812,743	18 121,276
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION		1 007 259,796	16,429	8 287,193
AC3-A	CREANCES D'EXPLOITATION		1 007 259,796	16,429	8287,193
TOTAL ACTIF			44 222 498,791	678 395,354	713 787,670
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	1 080 326,288	1 202,318	1 252,309
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	1 871 543,655	28 083,612	20 680,812
TOTAL PASSIF		PA	2 951 869,943	29 285,930	21 933,121
ACTIF NET			41 270 628,848	649 109,424	691 854,549
CP1	CAPITAL	CP1	42 133 243,633	650 594,054	692 869,224
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	-862 614,785	-1 484,630	-1 014,675
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		-625 423,220		-2 115,730
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		-237 191,565	-1 824,546	1 101,055
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		0,000	339,916	0,000
CP2-D	RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		0,000	0,000	0,000
CP2-E	REGUL DU RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		0,000	0,000	0,000
ACTIF NET			41 270 628,848	649 109,424	691 854,549
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			44 222 498,791	678 395,354	713 787,670

ETATS DE RESULTAT COMPARÉS		Note	Du 01.04.2026 au 30.06.2026	Du 01.01.2026 au 30.06.2026	Du 01.04.2025 au 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 31.12.2025
			Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	380 509,244	381 179,667	8 269,476	10 779,613	20 875,141
PR1-A	REVENUS DES ACTIONS		353 820,000	353 820,000	7 627,050	9 355,050	18 281,850
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		26 689,244	27 359,667	642,426	1 424,563	2 593,291
PR1-C	REVENUS DES AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	185 046,543	202 114,252	2 814,157	5 861,839	11 747,125
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR A COURT TERME		0,000	1 661,989	1 774,424	3 724,588	7 554,303
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		107 742,818	119 084,335	1 039,733	2 137,251	4 192,822
PR2-C	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		25 273,578	26 278,422	0,000	0,000	0,000
PR2-D	REVENUS DES PRISES EN PENSION LIVREES		52 030,160	55 089,520	0,000	0,000	0,000
REVENUS DES PLACEMENTS			565 555,788	583 293,919	11 083,633	16 641,452	32 622,266
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-1 162 744,014	-1 183 730,577	-3 457,766	-6 762,601	-14 309,433
REVENU NET DES PLACEMENTS			-597 188,226	-600 436,658	7 625,867	9 878,851	18 312,833
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-18 313,126	-24 986,561	-4 944,484	-11 703,397	-20 428,563
RESULTAT D'EXPLOITATION			-615 501,352	-625 423,219	2 681,383	-1 824,546	-2 115,730
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-194 166,877	-237 191,565	123,825	339,916	1 101,055
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE			-809 668,229	-862 614,784	2 805,208	-1 484,630	-1 014,675
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		194 166,877	237 191,565	-123,825	-339,916	-1 101,055
PR4-B	VARIATION DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		3 492 859,960	3 657 834,050	28 810,334	77 166,794	116 919,571
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION DE TITRES		50 329,382	71 145,463	-9 568,892	-9 504,785	-4 465,449
PR4-D	RAIS DE NEGOCIATION DE TITRES		-36 068,732	-47 523,585	-88,045	-152,152	-203,094
RESULTAT NET DE LA PERIODE			2 891 619,258	3 056 032,709	21 834,780	65 685,311	110 135,298

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01/01/2026 AU 30/06/2026**

DESIGNATION		Du 01.04.2026 au 31.03.2026	Du 01.01.2026 au 30.06.2026	Du 01.04.2025 au 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 31.12.2025
		Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPL	2 891 619,257	3 056 032,708	21 834,780	65 685,311	110 135,298
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	-615 501,353	-625 423,220	2 681,383	-1 824,546	-2 115,730
AN1-B	VARIATION DES +/-VAL POT.SUR TITRES	3 492 859,960	3 657 834,050	28 810,334	77 166,794	116 919,571
AN1-C	+/-VAL REAL.SUR CESSION DES TITRES	50 329,382	71 145,463	-9 568,892	-9 504,785	-4 465,449
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES	-36 068,732	-47 523,585	-88,045	-152,152	-203,094
AN2	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0	0	0	0	0
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	26 334 868,594	37 522 741,594	-2 324,352	-2 678,130	-4 382,992
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	27 666 400,000	35 710 100,000	318 000,000	715 500,000	1 632 600,000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(S)	7 772 408,867	10 260 664,139	92 811,630	83 755,986	72 664,797
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(S)	-54 954,621	-17 579,730	-11 643,470	-11 643,470	-26 607,485
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX. EN COURS(S)	-452 404,041	-496 612,239	-8 872,683	-386,908	297,621
	RACHATS	-8 596 581,576	-7 933 830,576	-392 619,829	-789 903,738	-1 683 337,925
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)	-10 007 600,000	-10 204 400,000	-319 600,000	-717 100,000	-1 635 300,000
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(R)	1 132 902,447	2 044 231,776	-86 204,997	-85 200,139	-75 492,895
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(R)	19 878,404	-33 083,026	11 669,577	11 669,577	26 651,540
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX EN COURS.(R)	258 237,164	259 420,674	1 515,591	726,824	803,430
VARIATION DE L'ACTIF NET		29 226 487,302	40 578 774,302	19 510,428	63 007,181	105 752,306
AN4	ACTIF NET					
AN4-A	DEBUT DE PERIODE	12 044 141,371	691 854,549	629 598,999	586 102,243	586 102,243
AN4-B	FIN DE PERIODE	41 270 628,848	41 270 628,848	649 109,424	649 109,424	691 854,549
AN5	NOMBRE D'ACTIONS					
AN5-A	DEBUT DE PERIODE	83 577	5 108	5 135	5 135	5 135
AN5-B	FIN DE PERIODE	260 165	260 165	5 119	5 119	5 108
VALEUR LIQUIDATIVE						
A-	DEBUT DE PERIODE	144,108	135,445	122,609	114,138	114,138
B-	FIN DE PERIODE	158,633	158,633	126,804	126,804	135,445
AN6	TAUX DE RENDEMENT	10,08%	17,12%	3,42%	11,10%	18,67%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE DU 01/01/2026 AU 30/06/2026

1. PRESENTATION DE LA SICAV :

La société « SICAV OPPORTUNITY » est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type capitalisation. Elle a reçu l'agrément du ministre des Finances en date du 12 Mars 2001 et a été créée le 29 Juin 2001.

La SICAV OPPORTUNITY a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV OPPORTUNITY bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Par ailleurs, selon les dispositions de l'article 12 du décret-loi n° 2020-30 du 10 juin 2020 portant des mesures pour la consolidation des assises de la solidarité nationale et le soutien des personnes et des entreprises suite aux répercussions de la propagation du Coronavirus « Covid-19 », les revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et prévus par la législation et les réglementations en vigueur (bons de caisse et certificats de dépôts) dont le taux de rémunération au 1er janvier de l'année de décompte desdits revenus est supérieur au taux moyen du marché monétaire diminué de 1 point (TMM moins 1%), sont soumis à une retenue à la source définitive et non restituable au taux de 35%, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

Ces mesures ont été supprimées par les dispositions de l'article 17 de la loi N° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021. En contrepartie, le même article prévoit que tous les revenus de capitaux mobiliers payés à partir du 1er janvier 2021 sont désormais soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 20% (définitive et non susceptible de restitution), et ce, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, société de gestion d'OPCVM et anciennement dénommée BIAT Asset Management (BAM), assure la gestion financière de la SICAV OPPORTUNITY et la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) est le dépositaire de ses actifs.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30/06/2026 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilés et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2 Évaluation des placements en Actions et Valeurs Assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12 /2025 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres d'OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative à la date d'arrêté.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titre.

3.3 Évaluation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons de Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société détient une ligne de BTA dont la souche a été ouverte à l'émission après le 1er janvier 2018. Elle est valorisée à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines.

3.4 Évaluation des autres placements :

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

3.5 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

Code ISIN	DESIGNATION DES TITRES	NBRE DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 30/06/2026	% de L'ACTIF NET
AC1-A Actions et droits rattachés			20 710 893	24 546 197	59,476%
TN0003400058	AMEN BANK	43 000	2 857 538	3 546 294	8,593%
TN0001600154	ATTIJARI BANK	6 800	450 976	612 945	1,485%
TN0007400013	CARTHAGE CEMENT	210 000	408 570	428 190	1,038%
TN0007670011	DELICE HOLDING	121 000	2 072 630	2 410 441	5,841%
TN0007510019	LAND'OR	37 000	606 138	592 444	1,436%
TN0007620016	MPBS	133 000	1 146 009	1 457 414	3,531%
TN0007530017	ONE TECH HOLDING	150 000	1 574 632	1 916 700	4,644%
TN0005700018	POULINA G H	52 000	1 328 487	1 424 436	3,451%
TN0007610017	SAH LILAS	121 000	1 654 605	1 668 711	4,043%
TN0007740012	SAM	1 959	6 096	11 678	0,028%
TNLPW5AW8TJ4	SAM DA 2025-8/85	1 600	419	864	0,002%
TN0001100254	SFBT	65 000	912 084	943 995	2,287%
TNQPQXRODTH8	SMART TUNISIE	10 606	314 312	300 235	0,727%
TN0006530018	SOTETEL	32 500	569 877	862 648	2,090%
TN0006560015	SOTUVER	95 943	2 028 648	2 733 992	6,625%
TN0006060016	STAR	21 150	1 392 493	1 911 135	4,631%
TN0007440019	TELNET HOLDING	68 000	709 976	814 368	1,973%
TN0007270010	TPR	120 976	1 717 115	1 878 757	4,552%
TN0002100907	TUNISIE LEASING & FACTORING	10 500	407 633	424 925	1,030%
TN0007720014	UNIMED	60 050	552 656	606 025	1,468%
AC1-B Emprunts d'État			1 580 120	1 576 885	3,821%
TNN0SOORH1F1	BTA 8,25% JUIN 2031	1 000	987 800	985 553	2,388%
TNN0SOORH1F1	BTA 8,25% JUIN 2031	600	592 320	591 332	1,433%
Total portefeuille titres			22 291 013	26 123 082	63%

(1) La plus-value potentielle constatée sur les BTA en portefeuille dont la souche a été ouverte à l'émission après le 1er janvier 2018 s'élève, au 30/06/2026, à **7 864,000 Dinars** et correspond à l'écart entre la valeur actuelle des BTA issue de la courbe des taux des émissions souveraines et leur prix d'acquisition. Ce même montant a été porté en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables et intégré dans le calcul du résultat net de la période.

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **380 509,245 dinars** du 01/04/2026 au 30/06/2026 contre **8 269,476 dinars** du 01/04/2025 au 30/06/2025 se détaillant comme suit :

REVENUS	Du 01.04.2026 au 30.06.2026	Du 01.01.2026 au 30.06.2026	Du 01.04.2025 au 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 31.12.2025
Revenus des obligations de sociétés	353 820,000	353 820,000	7 627,050	9 355,050	18 281,850
Revenus des Emprunts d'Etats	26 689,245	27 359,667	642,426	1 424,563	2 593,291
Revenus des autres valeurs (TITRES OPCVM)	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
TOTAL	380 509,245	381 179,667	8 269,476	10 779,613	20 875,141

AC2- Note sur les placements monétaires et disponibilités**AC2-A- Placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2026, à **15 551 752,196 dinars**, contre un solde **165 636,331** dinars au 30.06.2025 et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2026 au 30.06.2026	Du 01.01.2025 au 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 31.12.2025
Bons de Trésors à Court Terme	0,000	105 625,153	109 454,871
Certificat de dépôt	8 924 472,065	0,000	0,000
Dépôt à terme	3 025 217,753	60 011,178	61 016,006
Pensions livrées	3 602 062,377	0,000	0,000
Total	15 551 752,196	165 636,331	170 470,877

AC2-A-1 Dépôt à vue :

Désignation	Taux	Σ Intérêt couru Brut	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2026	% Actif net
CAT BAM-O BIAT_O, 7.9900, 14/05/2026, 14/08/2026	0,080	31 522,192	3 000 000,000	3 025 217,753	7,35%
Total		31 522,192	3 000 000,000	3 025 217,753	7,35%

AC2-A-2 Certificats de dépôts :

Code ISIN	Désignation	Emetteur	Taux	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2026	% de l'Actif Net
TNOBAGLHULQ1	BH-->CD0.5MD.03/03/26-09/09/26-8.39%	BH	8,390	500 000,000	493 579,193	1,196%
TNYRQKFE2784	BNA-->CD0.5MD.06/04/26-15/07/26-8.24%	BNA	8,240	500 000,000	498 722,316	1,208%
TNTA4HSPC3D8	BH-->CD0.5MD.07/04/26-14/10/26-8.24%	BH	8,240	500 000,000	490 612,285	1,189%
TNJEE9CWC191	BNA-->CD0.5MD.20/04/26-29/07/26-8.24%	BNA	8,240	500 000,000	497 452,769	1,205%
TNT2IGJHAZR3	BH-->CD0.5MD.22/04/26-20/08/26-8.24%	BH	8,240	500 000,000	495 474,020	1,201%
TNMH456VS7A3	BNA-->CD0.5MD.29/04/26-06/10/26-8.24%	BNA	8,240	500 000,000	491 312,004	1,190%
TN2A7HBLTHB9	BNA-->CD0.5MD.30/04/26-07/10/26-8.24%	BNA	8,240	500 000,000	491 224,402	1,190%
TNV0FSMH05H3	QBB - TUNISIA-->CD0.5MD.11/05/26-10/07/26-8.04%	QNB	8,040	500 000,000	499 197,613	1,210%
TNX2BFBV6PJ4	BNA-->CD1MD.13/05/26-20/10/26-8.24%	BNA	8,240	1 000 000,000	980 178,271	2,375%
TNL8G8V2Y1I7	BNA-->CD0.5MD.14/05/26-21/10/26-8.24%	BIAT	8,240	500 000,000	490 002,080	1,187%
TNMNNC42C4H8	BIAT-->CD1MD.24/06/26-04/07/26-7.99%	BIAT	7,990	1 000 000,000	999 467,688	2,422%
TN7BHAIQSPL6	BIAT-->CD1MD.25/06/26-05/07/26-7.99%	BIAT	7,990	1 000 000,000	999 290,408	2,421%
TNM7HPO8X5F0	QNB - TUNISIA-->CD0.5MD.26/06/26-06/07/26-8.04%	QNB	8,040	500 000,000	499 553,832	1,210%
TNDGJWJ3JW35	BIAT-->CD1MD.30/06/26-10/07/26-7.99%	BIAT	7,990	1 000 000,000	998 405,186	2,419%
Total				9 000 000,000	8 924 472,065	21,624 %

AC2-A-2 Créances sur opérations de pensions livrées :

Désignation	Emetteur	Taux	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2026	% de l'Actif Net
PPL -1,401M30J290626 290726 7,740%,BT1361BTA23/27C	BT	7,74%	1 400 686,760	1 401 289,055	3,40%
PPL -2,200M93J300626 011026 7,990%,BT2146BTA11/30C	BT	7,99%	2 200 284,981	2 200 773,322	5,33%
Total			3 600 971,741	3 602 062,377	8,728%

AC2-B. Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2026, à **1 540 404,835 dinars** et représente les avoirs en banque.

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires totalisent **185 046,541 dinars** du 01/04/2026 au 30/06/2026 contre **2 814,157 dinars** du 01/04/2025 au 30/06/2025 se détaillant comme suit :

REVENUS	Du 01.04.2026 au 30.06.2026	Du 01.01.2025 au 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 30.04.2025	Du 01.01.2025 au 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 31.12.2025
Revenus des Bons de Trésor à CT	0,000	1 661,989	1 774,424	3 724,588	7 554,303
Revenus des certificats de dépôts	107 742,818	119 084,335	0,000	0,000	4 192,822
Revenus des Autres Placements (Dépôts à Terme)	25 273,578	26 278,422	1 039,733	2 137,251	4 192,822
Revenus des prises en pension	52 030,145	55 089,505	0,000	0,000	0,000
TOTAL	185 046,541	202 114,251	2 814,157	5 861,839	11 747,125

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01/04/2026 au 30/06/2026 à **1 162 744,014 dinars**, contre **3 457,766 dinars** du 01/04/2025 au 30/06/2025, et se détaillant ainsi :

Charges de gestion des placements	Du 01.04.2026 au 30.06.2026	Du 01.01.2026 au 30.06.2026	Du 01.04.2025 au 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 31.12.2025
Rémunération du gestionnaire	1 127 381,405	1 143 704,282	2 689,367	5 259,793	11 129,544
Rémunération du dépositaire	8 840,654	10 006,578	192,104	375,707	794,980
Rémunération du distributeur	26 521,955	30 019,717	576,295	1 127,101	2 384,909
Total	1 162 744,014	1 183 730,577	3 457,766	6 762,601	14 309,433

CH2- Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation des placements s'élèvent du 01/04/2026 au 30/06/2026 à **18 313,125 dinars**, contre **4 944,484 dinars** du 01/04/2025 au 30/06/2025, et se détaillant ainsi :

Autres charges d'exploitation	Du 31.03.2026 au 01.04.2026	Du 01.01.2025 au 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 30.04.2025	Du 01.01.2025 au 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 31.12.2025
Redevance CMF	7 428,203	8 407,830	161,387	315,625	667,873
Impôts et Taxes	1 334,816	1 421,538	31,949	44,983	90,670
Rémunération du CAC	6 503,572	9 125,008	1 745,613	5 375,604	7 618,366
Jetons de présence	1 500,000	3 000,000	1 355,750	3 000,000	6 000,000
Publicité et Publications	833,443	1 607,058	76,237	1 062,787	3 181,603
Charges Diverses	713,091	1 425,127	1 573,548	1 904,398	2 870,05
Total	18 313,125	24 986,561	4 944,484	11 703,397	20 428,563

AC3- Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation présentent au 30/06/2026 un solde de **1 007 259,796 dinars**, contre **16,429 dinars** au 30/06/2025 et se détaillant comme suit :

Désignation	Montant 30.06.2026	Montant 30.06.2025	Montant 31.12.2025
Autres créances d'exploitation	1 007 259,796	16,429	8 287,190
Total	1 007 259,796	16,429	8 287,193

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2026 à **2 951 869,943 Dinars** contre **29 285,930 Dinars** au 30/06/2025 et s'analyse comme suit :

NOTE	PASSIF	Montant Du 30.06.2026	Montant Du 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 31.12.2025
PA1	Opérateurs créditeurs	1 080 326,288	1 202,318	1 252,309
PA2	Autres créditeurs divers	1 871 543,655	28 083,612	20 680,812
TOTAL		2 951 869,943	29 285,930	21 933,121

PA1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 30/06/2026 à **1 080 326,288 dinars** contre **1 202,318 dinars** au 30/06/2025 et se détaillant comme suit :

Opérateurs créditeurs	Montant Du 30.06.2026	Montant Du 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 31.12.2025
Gestionnaire	54 878,220	497,620	974,016
Dépositaire	1 013 688,448	128,403	69,574
Distributeur	11 759,620	576,295	208,719
Total	1 080 326,288	1 202,318	1 252,309

PA2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 31/03/2026 à **1 871 543,655 dinars** contre **28 083,612 dinars** au 30/06/2025 et se détaillant comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant Du 30.06.2026	Montant Du 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 31.12.2025
Etat, impôts et taxes	6 431,593	365,172	127,063
Redevance CMF	3 293,632	53,075	58,455
Provision pour charges à payer	4 870,693	11 806,844	0,000
Rémunération CAC	9 058,204	6 217,172	4 330,686
Jetons de présence	3 000,000	3 000,000	6 000,000
Divers publication	5 492,483	6 641,349	7 597,366
Autres créditeurs divers	0,000	0,000	2 567,242
Dette sur souscription/rachat	1 839 397,050	0,000	0,000
Total	1 871 543,655	28 083,612	20 680,812

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au **30/06/2026** se détaillent comme suit :

Capital du : 02/01/2026

:

Montant :	510 800
Nombre de titres :	5 108
Nombre d'actionnaires :	20

**Souscriptions
réalisées :**

Montant :	35 710 100
Nombre de titres émis :	357 101
Nombre d'actionnaires nouveaux :	186

Rachats effectués :

Montant :	10 204 400
Nombre de titres rachetés :	102 044
Nombre d'actionnaires sortants :	0

Capital au : 30/06/2026

:

Montant :	42 133 244
· Montant en nominal	26 016 500
· Sommes non Capitalisables (1)	16 190 835
· Sommes capitalisées (2)	-74 091
· Nombres de titres	260 165
· Nombre d'actionnaires	206

(1) Les sommes non capitalisables s'élèvent à **16 190 834,930 Dinars** au 30.06.2026 et se détaillent comme suit :

Rubrique	Montant au 30/06/2026
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	204 483,087
1- Résultat non distribuable de l'exercice	3 681 455,928
? Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	3 657 834,050
? +/- values réalisées sur cession de titres.	71 145,463
? +/- Frais de négociation de titres	-47 523,585
2- Régularisation des sommes non distribuables	12 304 895,915
? Aux émissions	10 260 664,139
? Aux rachats	2 044 231,776
Total sommes non distribuables	16 190 834,930

(2) Les sommes capitalisées s'élèvent au 30/06/2026 à **-74 091,290 Dinars** et se détaillant comme suit :

Rubriques	Montant au 30/06/2026
Sommes capitalisées des exercices antérieurs	-22 413,859
Sommes capitalisées de l'exercice	-1 014,675
Régularisation des sommes capitalisées l'exercice clos	-50 662,756
-Aux émissions	-17 579,730
-Aux rachats	-33 083,026
Total des sommes capitalisées	-74 091,290

CP2- Note sur les sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de la période et au résultat capitalisable de l'exercice clos augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV OPPORTUNITY ;

Le solde de ce poste au 30.06.2026 se détaille ainsi :

Résultat distribuable de la période	625 423,220
Régularisation du résultat distribuable de la période	237 191,565
SOMMES DISTRIBUABLES	862 614,785

5. AUTRES INFORMATIONS :

5-1 Données par action :

Rubriques	30/06/2026	30/06/2025
• Revenus des placements	2,242	3,251
• Charges de gestion des placements	-4,550	-1,321
• Revenus net des placements	-2,308	1,930
• Autres charges d'exploitation	-0,096	-2,286
• Résultat d'exploitation	-2,404	-0,356
• Régularisation du résultat d'exploitation	-0,912	0,066
Sommes capitalisables de la période	-3,316	-0,290
• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,912	-0,066
• Variation des +/- values potentielles/titres	14,060	15,075
• Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	0,273	-1,857
• Frais de négociation de titres	-0,183	-0,030
Résultat net de la période	11,747	13,188

5-2 Ratio de gestion des placements :

<u>5-2 Ratio de gestion des placements</u>	<u>30.06.2026</u>	<u>30.06.2025</u>
Charges de gestion des placements/actif net moyen	-7,133%	1,063%
Autres Charges d'exploitation/actif net moyen	-0,151%	1,840%
Résultat distribuable de la période/actif net moyen	-3,769%	-0,233%
Actif net moyen	16 594 781,365	635 975,397

5-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs :

5.3.1 Rémunération du gestionnaire

La gestion financière de la SICAV OPPORTUNITY est confiée à TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (anciennement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT) et ce, à compter du 1er Avril 2003, Celle-ci est chargée notamment de la gestion du portefeuille de SICAV OPPORTUNITY ;

En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,7 % HT l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu. Etant précisé que les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur le 01/01/2018 suite à la décision du Conseil d'Administration de la SICAV OPPORTUNITY, qui s'est réuni en date du 5 avril 2016, modifiant ledit taux de **0,70% TTC à 1,70% HT** de l'actif net l'an.

Par ailleurs le Conseil d'Administration réuni le 16 mars 2026, il a été décidé, à l'unanimité de ses membres, de modifier les modalités de rémunération du gestionnaire de la SICAV OPPORTUNITY. Cette modification consiste en l'instauration d'une commission de surperformance destinée à rémunérer le gestionnaire dès lors que le fonds réalise un rendement annuel supérieur à 8 %. Cette commission est fixée à 20 % hors taxes de la surperformance réalisée.

5.3.2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV OPPORTUNITY. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV OPPORTUNITY ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus du portefeuille géré ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur le 01/01/2018 suite à la décision du Conseil d'Administration de la SICAV OPPORTUNITY, qui s'est réuni en date du 5 avril 2016, modifiant ledit taux de **0,10% TTC à 0,10% HT** de l'actif net l'an.

5.3.3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (anciennement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT) et la BIATCAPITAL sont les distributeurs des titres SICAV OPPORTUNITY.

A noter qu'à partir du 15/07/2021, TUNISIE VALEURS remplace BIATCAPITAL en tant que distributeur des titres de la SICAV OPPORTUNITY et ce, à la suite de l'opération de Fusion Absorption de BIATCAPITAL par TUNISIE VALEURS.

La commission de distribution payée par SICAV OPPORTUNITY en faveur des distributeurs au prorata de leurs distributions, est prise en charge par le gestionnaire, TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT.

Cette prise en charge est entrée en vigueur à partir du 1er janvier 2018.

5-4 Mode d'affectation des résultats

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année et ce, à partir de l'exercice 2016, suite au changement du type de la SICAV OPPORTUNITY d'une SICAV de distribution à une SICAV de capitalisation, par une décision de l'AGE du 18/05/2016.

Cette modification a été publiée dans le Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier N°5263 du 30 décembre 2016.

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2026

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2026

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2026, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 393.521.862 dinars, un actif net de 392.527.735 dinars et un bénéfice de la période de 5.200.667 dinars.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » comprenant le bilan au 30 Juin 2026, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2026, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post conclusion

- Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de la période, 37,53% du total des actifs, se situant ainsi au-dessous du seuil de 50% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités qui représentent 62,45% du total des actifs, dépassent le seuil de 50% fixé par l'article 2 sus-indiqué.

- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 28 Juillet 2026

Le Commissaire aux Comptes

DELTA CONSULT

Wael KETATA

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2026

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Portefeuille-titres	4	147 694 604	122 306 931	133 920 402
Obligations et valeurs assimilées		140 252 977	122 306 931	133 920 402
Titres des Organismes de Placement Collectif		7 441 626	-	-
Placements monétaires et disponibilités		245 757 169	179 555 467	173 803 929
Placements monétaires	5	237 885 503	173 352 991	169 551 446
Disponibilités		7 871 666	6 202 476	4 252 483
Autres actifs	6	70 090	-	-
TOTAL ACTIF		393 521 862	301 862 398	307 724 331
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	949 989	1 090 669	1 146 059
Autres créditeurs divers	8	44 137	33 205	43 227
TOTAL PASSIF		994 127	1 123 874	1 189 287
ACTIF NET				
Capital	9	381 480 414	291 059 584	287 827 595
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice en cours		11 047 321	9 678 941	18 707 449
ACTIF NET		392 527 735	300 738 525	306 535 045
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		393 521 862	301 862 398	307 724 331

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	du 01/04/2026 au 30/06/2026	du 01/01/2026 au 30/06/2026	du 01/04/2025 au 30/06/2025	du 01/01/2025 au 30/06/2025	Année 2025
Revenus du portefeuille-titres	10	2 812 450	5 154 346	2 677 186	4 623 541	9 005 887
Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 418 618	4 760 514	1 955 081	3 901 436	8 283 782
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		393 832	393 832	722 105	722 105	722 105
Revenus des placements monétaires	11	2 987 817	5 571 297	2 320 030	3 757 590	9 605 610
Revenus des prises en pension	12	652 142	1 263 409	556 262	1 060 958	2 274 680
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		6 452 409	11 989 052	5 553 478	9 442 089	20 886 178
Charges de gestion des placements	13	(842 089)	(1 589 264)	(624 730)	(1 109 575)	(2 574 043)
REVENU NET DES PLACEMENTS		5 610 320	10 399 788	4 928 749	8 332 514	18 312 135
Autres charges	14	(120 220)	(229 601)	(82 040)	(148 398)	(359 782)
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 490 101	10 170 188	4 846 709	8 184 116	17 952 353
Régularisation du résultat d'exploitation		721 188	877 133	1 127 368	1 494 825	755 096
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		6 211 288	11 047 321	5 974 077	9 678 941	18 707 449
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(721 188)	(877 133)	(1 127 368)	(1 494 825)	(755 096)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		4 561	174 399	(615 647)	(615 647)	(611 068)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(293 130)	(290 315)	(51 734)	(14 281)	92 899
Frais de négociation de titres		(865)	(6 899)	-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		5 200 667	10 047 372	4 179 328	7 554 188	17 434 184

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	du 01/04/2026 au 30/06/2026	du 01/01/2026 au 30/06/2026	du 01/04/2025 au 30/06/2025	du 01/01/2025 au 30/06/2025	Année 2025
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT					
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	5 200 667	10 047 372	4 179 328	7 554 188	17 434 184
Résultat d'exploitation	5 490 101	10 170 188	4 846 709	8 184 116	17 952 353
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(293 130)	(290 315)	(51 734)	(14 281)	92 899
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	4 561	174 399	(615 647)	(615 647)	(611 068)
Frais de négociation de titres	(865)	(6 899)	-	-	-
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	37 264 942	75 945 318	52 480 354	108 076 148	103 992 671
Souscriptions					
- Capital	83 852 853	162 594 303	93 006 988	159 573 945	279 694 886
- Régularisation des sommes non distribuables	10 587 729	10 604 412	10 369 308	10 372 359	17 938 835
- Régularisation des sommes distribuables	(3 269 523)	2 362 524	(2 191 592)	2 619 698	9 194 348
Rachats					
- Capital	(49 550 507)	(92 122 359)	(44 776 721)	(59 495 874)	(182 755 560)
- Régularisation des sommes non distribuables	(5 995 465)	(6 008 170)	(3 868 402)	(3 869 108)	(11 640 586)
- Régularisation des sommes distribuables	1 639 855	(1 485 391)	(59 227)	(1 124 873)	(8 439 252)
VARIATION DE L'ACTIF NET	42 465 608	85 992 690	56 659 682	115 630 335	121 426 856
ACTIF NET					
En début de période	350 062 127	306 535 045	244 078 843	185 108 189	185 108 189
En fin de période	392 527 735	392 527 735	300 738 525	300 738 525	306 535 045
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	2 274 267	2 020 378	1 683 867	1 296 934	1 296 934
En fin de période	2 515 049	2 515 049	2 043 802	2 043 802	2 020 378
VALEUR LIQUIDATIVE	156,072	156,072	147,147	147,147	151,722
TAUX DE RENDEMENT	1,40%	2,87%	1,51%	3,10%	6,30%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Au 30 Juin 2026

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV est une société d'investissement obligataire à capital variable de type capitalisation, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif.

Elle a été créée le 26 Octobre 1998 à l'initiative de la société « UBCI » et a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances, en date du 03 novembre 1997.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV est confiée à la société « UNION CAPITAL » ex « COFIB CAPITAL » ayant absorbé la société « UBCI Bourse » depuis le 15 mars 2024, le dépositaire étant l'« UBCI ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2026, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2026, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Opérations de pensions livrées

- Titres mis en Pension :

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan,

« Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

- Titres reçus en Pension :

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

3.5- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.6- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 4 : PORTEFEUILLE TITRES

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2026 à 147.694.604 dinars, et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2026	% actif net
Obligations et valeurs assimilées			134 558 738	140 252 977	35,73%
Obligations des sociétés			51 752 019	53 550 679	13,64%
TNDE9EH7SA12	AMEN BANK SUB 2023-2 T10.05%	30 000	1 800 000	1 896 348	0,48%
TNA3Z7AYXXX2	AMEN BANK SUB 2025-2 CB TV+1.75	10 000	1 000 000	1 043 400	0,27%
TNR0O99VZUY8	AMEN BANK SUB 2026-1 TMM + 1.5%	30 000	3 000 000	3 055 496	0,78%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022-1 CA 10 %	12 360	495 202	523 051	0,13%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 CA 10.5 %	25 000	1 000 000	1 029 227	0,26%
TN06F5NFW3K1	ATL 2023-2 CA 10.7%	40 000	2 400 000	2 545 215	0,65%
TNTUDMZLCA16	ATL 2024-2 10.35 %	10 000	800 000	828 129	0,21%
TNHOASGSR955	ATL 2025-1 9.65%	13 918	1 396 250	1 486 329	0,38%
TN7XUIXDVQY8	ATL 2025-2 9.15%	20 000	2 000 000	2 045 324	0,52%
TNFUHZ3R7VR5	ATL 2021-1 CA 9.6%	1 820	36 728	38 022	0,01%
TNIKWGWIVBC2	ATL 2024-1 TF 10.55%	3 510	214 391	216 436	0,06%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASE 2022-1-A 10%	5 000	200 000	212 362	0,05%
TNCTFVWUXV74	ATTIJARI LEASE 2022-1-B T+2.75	5 000	200 000	212 413	0,05%
TNMEZPU3I4U2	ATTIJARI LEASE 2023-1 10.7%	30 000	1 800 000	1 907 223	0,49%
TNO6AI2ZF0D3	ATTIJARI LEASE 2024-1 10.6%	30 000	1 800 000	1 841 819	0,47%
TN9MG9SI38K0	BIAT SUB 2022-1 T+2.95%	23 280	2 334 626	2 349 258	0,60%
TNL7VQZVHR54	HL 2023-A-1 10.75%	20 000	800 000	818 095	0,21%
TNAQSF8ZD1W1	HL 2024-1 A 10.7%	30 000	1 800 000	1 827 439	0,47%
TN4SCYEXIVY5	TLF 2024-1 10.6 %	15 000	900 000	909 409	0,23%
TNIPE0BZ0LR6	TLF 2024-2 10.5 %	30 000	2 400 000	2 558 518	0,65%
TNQ8KNUQO9D7	TLF 2025-1 10%	30 000	2 400 000	2 428 932	0,62%
TNMCJHUZPRD0	TLF 2023-2 10.7 %	3 740	228 664	237 821	0,06%
TNMTWPZD31L4	TLF SUB 2025 9.25%	10 000	1 000 000	1 047 847	0,27%
TN3Z8BRRN997	BTK 2024-1 TMM+2.50 %	25 000	2 000 000	2 071 681	0,53%
TN4ZLSBTX4X7	BTK 2025-1 9.15%	6 000	600 000	618 290	0,16%
TN8S19HHK9U6	BTK 2025-1 CB TV+1.75	18 000	1 800 000	1 854 220	0,47%
TN1T1YC5F1E6	BTK Leasing 2025-1 CA 9.40%SS	5 000	500 000	529 565	0,13%
TNUVSEHTMT81	BTK Leasing 2026-1 CA 9%	26 000	2 600 000	2 654 365	0,68%
TN1T3HF5RKK6	BTK Leasing 2026-1 CB TMM+1.75	19 000	1 900 000	1 939 912	0,49%
TN8S8S99B8S7	UBCI 2025-1 CC 9.40%	36 000	3 600 000	3 772 816	0,96%

TNTWU2KQRW54	UBCI 2025-2 CA 9.10%	48 000	4 800 000	4 959 881	1,26%
TNTEPPETCXN3	DAAM 2025-1 TF 10.10% SS	15 000	1 500 000	1 584 342	0,40%
TNR4CLXNS26	WIFAK BANK 2022-2 CA 9.25%	30 000	1 200 000	1 239 413	0,32%
TN0003900263	UIB 2011-1 CB 6.3%	8 743	246 159	257 350	0,07%
	DAAM SUB 2026-1 9.60%	10 000	1 000 000	1 010 731	0,26%
Emprunt National			51 280 267	53 953 865	13,75%
TNVFSFLG1FH4	E.NAT 2022 T4 CC T+2.25%	20 000	1 750 000	1 832 346	0,47%
TNEFCT8MXYZ3	E.NAT 2022 T4 CC TF 9.6%	20 000	1 750 000	1 832 849	0,47%
TNVE955M6R90	E.NAT 2023 T3 CB TF 9.8%	50 000	5 000 000	5 310 378	1,35%
TN5XXZZ454U2	EMP NAT 2022 T1 CC TF 9.1%	70 500	5 287 500	5 398 233	1,38%
TNQHMI7RIBR5	EMP NAT 2022 T1 CC TV T+2.65 %	10 000	750 000	767 160	0,20%
TNI9EO2MTU05	EMP NAT 2022 T2 CC TF 9.6%	30 000	2 250 000	2 257 575	0,58%
TN11TIB0EPV4	EMP NAT 2022 T2 CC TV T+2.4%	30 000	2 250 000	2 257 647	0,58%
TN0008000838	EMP NAT T1 2021 CAT B 8.8%	52 250	5 225 000	5 592 840	1,42%
TN0008000846	EMP NAT T1 2021 CAT C 8.9%	15 700	15 700 000	16 817 840	4,28%
TN3QL5M1QLW6	EMP NAT T3 2021 CAT C 8.9%	4 000	4 000 000	4 176 342	1,06%
TNLBC9INKV10	EMP NAT 2024 T3 CC TV	40 000	4 000 000	4 234 157	1,08%
TN45VKDAPM79	EMP NAT 2024 T4 CB TV	20 000	2 000 000	2 081 251	0,53%
TN0008000820	E.NAT 2021 T1 CA TF 8.70%	157 335	789 114	843 866	0,21%
TN0008000887	E.NAT 2021 T2 CA TF 8.70%	2 200	11 045	11 693	0,00%
TN9CYAY77XT1	EMP NAT 2024-T4 CA 9.75%	50 400	517 608	539 687	0,14%
BTA			31 526 452	32 748 433	8,34%
TN0008000606	BTA-04-2028	9 000	8 678 800	9 143 375	2,33%
TN0008000580	BTA-10-2026	13 000	12 629 752	13 368 675	3,41%
TNNC6SZ1UFM6	BTA-06 -2029	10 000	10 217 900	10 236 383	2,61%
Titres des Organismes de Placement Collectif			7 800 230	7 441 626	1,90%
Titres OPCVM			7 800 230	7 441 626	1,90%
TN0002400604	ALYSSA	9 791	1 000 092	1 001 972	0,26%
TN0001700319	CAP OBLIGATION SICAV	60 173	6 800 138	6 439 654	1,64%
TOTAL			142 358 968	147 694 604	37,63%
Pourcentage par rapport à l'Actif					37,53%

NOTE 5 : PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2026 à 237.885.503 dinars, se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2026	% actif net
	Certificats de dépôt	158 205 448	160 183 816	40,81%
TNTPER15SVJ5	Certificat de dépôt BTK Leasing au 14/06/2027 à 8,24% 370 jours	10 000 000	10 040 284	2,56%
TNKHKHYTJKW4	Certificat de dépôt BTK Leasing au 23/07/2026 à 9,5% 370 jours	2 500 000	2 683 667	0,68%
TNKQK8BXMWBG	Certificat de dépôt BTK Leasing au 28/07/2027 à 9,5% 740 jours	2 500 000	2 683 667	0,68%
TNPLYZI70HA7	Certificat de dépôt BTK Leasing au 07/01/2027 à 8,25% 350 jours	9 405 979	9 666 201	2,46%
TNTSUI9K3EB9	Certificat de dépôt BTK Leasing au 03/08/2026 à 7,79% 40 jours	4 965 675	4 971 639	1,27%
TNSQBSEVEIY3	Certificat de dépôt BTK Leasing au 13/07/2026 à 7,99% 60 jours	4 452 690	4 490 437	1,14%
TN7800CC5YJ7	Certificat de dépôt BH au 10/06/2027 à 8,14% 350 jours	16 002 641	16 018 505	4,08%
TN5TGU6M3QL4	Certificat de dépôt BH au 07/09/2026 à 7,79% 90 jours	4 923 588	4 941 996	1,26%
TND0OTB7FCD1	Certificat de dépôt BH au 07/12/2026 à 8,10% 320 jours	10 882 090	11 182 238	2,85%
TNY7XL0BVX29	Certificat de dépôt BTL au 04/08/2026 à 8,25% 200 jours	9 166 932	9 441 241	2,41%
TNV14SJLFR0	Certificat de dépôt Amen Bank au 18/07/2026 à 7,10% 50 jours	4 960 941	4 967 139	1,27%
TN55PFMI1F57	Certificat de dépôt BNA BANK au 01/07/2026 à 7,99% 90 jours	6 398 164	6 500 000	1,66%
TNUB0ROR9972	Certificat de dépôt BNA BANK au 02/07/2026 à 7,99% 90 jours	4 429 498	4 499 201	1,15%
TNZYF5PGST80	Certificat de dépôt BNA BANK au 06/07/2026 à 7,99% 90 jours	9 843 329	9 991 132	2,55%
TNM98HY54IU8	Certificat de dépôt BNA BANK au 09/07/2026 à 7,99% 90 jours	12 796 328	12 981 567	3,31%
TNP64Q4E9J98	Certificat de dépôt BNA BANK au 14/07/2026 à 7,99% 90 jours	984 333	997 698	0,25%
TNXX3A9I97C2	Certificat de dépôt BNA BANK au 20/10/2026 à 7,64% 120 jours	3 920 530	3 926 354	1,00%
TNL2XFS6FR80	Certificat de dépôt BTE au 09/12/2026 à 7,99% 180 jours	5 330 973	5 348 199	1,36%
TN0JCCL4XS43	Certificat de dépôt BTE au 24/08/2026 à 7,70% 60 jours	5 939 181	5 945 193	1,51%
TN87TJ3HZOY5	Certificat de dépôt BTK au 28/07/2026 à 7,49% 70 jours	7 908 129	7 964 249	2,03%
TNWOVTM247C0	Certificat de dépôt UBCI au 09/07/2026 à 7,10% 10 jours	8 985 828	8 988 658	2,29%
TNI0WUFU59A59	Certificat de dépôt UNIFACTOR au 01/07/2026 à 7,89% 50 jours	3 965 313	4 000 000	1,02%
TNK8LU5GF7G3	Certificat de dépôt UNIFACTOR au 03/08/2026 à 7,84% 40 jours	4 965 456	4 971 458	1,27%
TNKB9YE6A2E3	Certificat de dépôt UNIFACTOR au 05/08/2026 à 7,74% 40 jours	1 986 357	1 988 050	0,51%
TNIUWF7LIDT4	Certificat de dépôt UNIFACTOR au 30/07/2026 à 7,74% 50 jours	991 491	995 043	0,25%

Code ISIN	Désignation du titre	coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2026	% actif net
	Créances sur opérations de pensions livrées	36 199 271	36 892 103	9,40%
	Pension livrée Amen Bank au 28/08/2026 à 7,60% pour 270 jours	499 942	522 047	0,13%
	Pension livrée Amen Bank au 21/07/2026 à 7,4% pour 180 jours	9 999 328	10 326 849	2,63%
	Pension livrée BTL au 03/12/2026 à 7,39% pour 245 jours	7 000 000	7 125 337	1,82%
	Pension livrée BTL au 12/10/2026 à 7,29% pour 182 jours	3 500 000	3 554 847	0,91%
	Pension livrée BTL au 06/07/2026 à 7,14% pour 62 jours	2 800 000	2 831 623	0,72%
	Pension livrée BTL au 13/07/2026 à 7,14% pour 80 jours	5 600 000	5 675 346	1,45%
	Pension livrée BTL au 14/07/2026 à 7,14% pour 50 jours	4 000 000	4 029 278	1,03%
	Pension livrée BTL au 17/08/2026 à 7,24% pour 95 jours	2 800 000	2 826 776	0,72%
	Dépôts à terme	32 797 112	32 850 340	8,37%
	Dépôt à terme UBCI au 08/09/2026 à 7,49% pour 100 jours	5 000 000	5 025 445	1,28%
	Dépôt à terme UBCI au 30/09/2026 à 7,49% pour 92 jours	11 000 000	11 001 806	2,80%
	Dépôt à terme BTL au 21/12/2026 à 7,84% pour 182 jours	16 797 112	16 823 089	4,29%
	Billets de Trésorerie	7 941 936	7 959 244	2,03%
	Billets de trésorerie STA au 29/07/2026 à 8,24% pour 40 jours	7 941 936	7 959 244	2,03%
TOTAL		235 143 767	237 885 503	60,60%
Pourcentage par rapport au total des actifs				60,45%

NOTE 6 : AUTRES ACTIFS

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2026 à 70.090 dinars contre un solde nul au 30 Juin 2025 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2026</u>	<u>30/06/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	50 478	-	-
Retenue à la source sur coupons courus à l'achat des obligations	19 611	-	-
Total	70 090	-	-

NOTE 7 : OPERATEURS CREDITEURS

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2026 à 949.989 dinars contre 1.090.669 dinars au 30 Juin 2025 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2026</u>	<u>30/06/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Gestionnaire	374 261	277 657	332 866
Dépositaire	93 565	169 827	162 719
Distributeurs	482 163	643 185	650 474
Total	949 989	1 090 669	1 146 059

NOTE 8 : AUTRES CREDITEURS DIVERS

Cette rubrique s'élève au 30 Juin 2026 à 44.137 dinars contre 33.205 dinars au 30 Juin 2025 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2026</u>	<u>30/06/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Redevance CMF	32 114	24 557	27 865
Charges à payer	12 023	8 648	15 362
Total	44 137	33 205	43 227

NOTE 9 : CAPITAL

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2026 se détaillent comme suit :

Capital au 31-12-2025

Montant	287 827 595
Nombre de titres	2 020 378
Nombre d'actionnaires	1 108

Souscriptions réalisées

Montant	162 594 303
Nombre de titres émis	1 141 315
Nombre d'actionnaires nouveaux	247

Rachats effectués

Montant	(92 122 359)
Nombre de titres rachetés	(646 644)
Nombre d'actionnaires sortants	(87)

Autres mouvements

Plus (ou moins) values réalisées sur titres	174 399
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(290 315)
Frais de négociation de titres	(6 899)
Régularisation des sommes non distribuables	15 894
Résultats antérieurs incorporés au capital	(A) 18 707 449
Régularisation du résultat antérieur, incorporé au capital	4 580 347

Capital au 30-06-2026

Montant	381 480 414
Nombre de titres	2 515 049
Nombre d'actionnaires	1 268

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 23 Avril 2026.

NOTE 10 : REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 2.812.450 dinars pour la période allant du 01/04 au 30/06/2026, contre 2.677.186 dinars pour la même période de l'exercice 2025, et se détaillent comme suit :

	<u>du 01/04</u> <u>au</u> <u>30/06/2026</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>30/06/2026</u>	<u>du 01/04</u> <u>au</u> <u>30/06/2025</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>30/06/2025</u>	<u>Année</u> <u>2025</u>
Revenus des obligations et valeurs assimilées					
<i>Revenus des obligations</i>					
- intérêts	1 006 607	1 933 299	651 835	1 301 648	2 744 378
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables</i>					
<i>sur le marché financier</i>					
- intérêts (BTA et Emprunt National)	1 412 011	2 827 215	1 303 246	2 599 788	5 539 404
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif					
<i>Revenus des Titres OPCVM</i>					
- Dividendes	393 832	393 832	722 105	722 105	722 105
Total	2 812 450	5 154 346	2 677 186	4 623 541	9 005 887

NOTE 11 : REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2026 à 2.987.817 dinars, contre 2.320.030 dinars pour la même période de l'exercice 2025, et se détaille ainsi :

	<u>du 01/04</u> <u>au</u> <u>30/06/2026</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>30/06/2026</u>	<u>du 01/04</u> <u>au</u> <u>30/06/2025</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>30/06/2025</u>	<u>Année</u> <u>2025</u>
Intérêts des Dépôts à terme	521 264	988 235	351 883	351 883	1 302 519
Intérêts des dépôts	36 729	76 209	26 009	50 372	106 655
Intérêts des Certificats de dépôt	2 412 516	4 489 544	1 942 138	3 355 335	8 196 437
Intérêts des billets de trésorerie	17 308	17 308	-	-	-
Total	2 987 817	5 571 297	2 320 030	3 757 590	9 605 610

NOTE 12 : REVENUS DES PRISES EN PENSION

Les intérêts perçus au titre des opérations de prises en pension se présentent comme suit :

	<u>du 01/04</u> <u>au</u> <u>30/06/2026</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>30/06/2026</u>	<u>du 01/04</u> <u>au</u> <u>30/06/2025</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>30/06/2025</u>	<u>Année</u> <u>2025</u>
Intérêts au titre des opérations de prises en pensions livrées	652 142	1 263 409	556 262	1 060 958	2 274 680
Total	652 142	1 263 409	556 262	1 060 958	2 274 680

NOTE 13 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2026 à 842.089 dinars, contre 624.730 dinars pour la période allant du 01/04 au 30/06/2025, se détaillant ainsi :

	<u>du 01/04</u> <u>au</u> <u>30/06/2026</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>30/06/2026</u>	<u>du 01/04</u> <u>au</u> <u>30/06/2025</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>30/06/2025</u>	<u>Année</u> <u>2025</u>
Rémunération du gestionnaire	374 262	706 340	277 658	493 145	1 144 019
Rémunération du dépositaire	93 565	176 585	69 414	123 286	286 005
Rémunération des distributeurs	374 262	706 340	277 658	493 145	1 144 019
Total	842 089	1 589 264	624 730	1 109 575	2 574 043

NOTE 14 : AUTRES CHARGES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2026 à 120.220 dinars, contre 82.040 dinars pour la période allant du 01/04 au 30/06/2025, se détaillant ainsi :

	<u>du 01/04</u> <u>au</u> <u>30/06/2026</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>30/06/2026</u>	<u>du 01/04</u> <u>au</u> <u>30/06/2025</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>30/06/2025</u>	<u>Année</u> <u>2025</u>
Redevance CMF	93 565	176 585	69 414	123 286	286 005
Taxes	13 738	27 326	5 794	12 905	28 840
Frais bancaires	10	20	34	62	321
Frais de publications	1 207	2 401	1 769	3 295	6 187
Honoraires commissaire aux comptes	10 202	20 293	1 932	3 781	30 428
Jetons de Présence	1 496	2 975	3 096	5 068	8 000
Total	120 220	229 601	82 040	148 398	359 782

NOTE 15 : REMUNERATION DU GESTIONNAIRE, DU DEPOSITAIRE ET DES DISTRIBUTEURS

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UNION CAPITAL" ex "COFIB CAPITAL" ayant absorbé "UBCI BOURSE". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,4% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'UBCI assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses services, l'UBCI perçoit une rémunération de 0,1% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération des distributeurs :

L'UNION CAPITAL et l'UBCI assurent la fonction de distributeurs de fonds et de titres. En contrepartie de leurs services, ils perçoivent une rémunération de 0,4% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

L'UNION CAPITAL a suspendu la facturation de sa part à compter du troisième trimestre 2025, dans l'attente de la régularisation de sa situation et de l'obtention de l'agrément relatif au changement de distributeur.